RECOMPOSITION DES TERRITOIRES POLITIQUES ET GOUVERNANCE URBAINE : LE CAS DE LA VILLE DE BAMAKO (MALI)

Fatoumata Coulibaly

▶ **To cite this version:**

Fatoumata Coulibaly. RECOMPOSITION DES TERRITOIRES POLITIQUES ET GOUVERNANCE URBAINE : LE CAS DE LA VILLE DE BAMAKO (MALI). Géographie. Université de Rouen, 2013. Français. NNT : . tel-00846020

HAL Id: tel-00846020

https://theses.hal.science/tel-00846020

Submitted on 12 Sep 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Année 2012/1013 Thèse n°

THESE

De

DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE ROUEN

École doctorale « Homme-Sociétés-Risques-Territoire » ED 556

Laboratoire de Modélisation, Traitements graphiques en Géographie (MTG) et Géosuds, anciennement LEDRA (Laboratoire d'Étude de Développement des Régions Arides)

UMR CNRS 6266 I.D.E.E.S

Discipline : **GEOGRAPHIE**

Présentée et soutenue publiquement

Le 2 juillet 2013

Par **Fatoumata COULIBALY**

RECOMPOSITION DES TERRITOIRES POLITIQUES ET GOUVERNANCE URBAINE : LE CAS DE LA VILLE DE BAMAKO (MALI)

Sous la direction des Professeurs : **BUSSI Michel et LESOURD Michel**

Membres du Jury

Mme Elisabeth DORIER, Professeure à l'Université de Provence (*Examinateur*)

Mme Anne OUALLET, Maître de Conférences (HDR) à l'Université de Rennes (*Rapporteur*)

M. Samba DIALLO, Professeur à l'Université de Bamako (*Rapporteur*)

M. Michel LESOURD, Professeur à l'Université de Rouen (*Co-directeur*)

M. Michel BUSSI, Professeur à l'Université de Rouen (*Co-directeur*)

SOMMAIRE

INTRODUCTION GÉNÉRALE : ***L'originalité d'une étude de géographie électorale à Bamako***

PREMIERE PARTIE : DE LA CONCEPTION A LA METHODOLOGIE

CHAPITRE 1 : La ville africaine, lieu du changement politique
CHAPITRE 2 : Pour une géographie sociale de Bamako
CHAPITRE 3 : La géographie politique au Mali
CHAPITRE 4 : Méthodes et choix de l'échelle

DEUXIEME PARTIE : LA SPATIALISATION DES ELECTIONS A BAMAKO

CHAPITRE 1 : Spatialisation des votes et des partis politiques à Bamako
CHAPITRE 2 : Du traitement à la carte
CHAPITRE 3 : Composition sociale des bureaux de vote à Bamako
CHAPITRE 4 : La campagne présidentielle, un tournant important du vote à Bamako

TROISIEME PARTIE : DE LA CARTE A L'OPINION DES CITOYENS BAMAKOIS

CHAPITRE 1 : De la vie publique au fonctionnement démocratique à Bamako
CHAPITRE 2 : La circulation de l'information pluraliste à Bamako
CHAPITRE 3 : La démocratie et la culture à Bamako
CHAPITRE 4 : « Qui » dit « Quoi » et « Où »

QUATRIEME PARTIE : LES ACTEURS DU CHANGEMENT POLITIQUE A BAMAKO

CHAPITRE 1 : Médias et hommes politiques : regards croisés
CHAPITRE 2 : Les élites élues et non élues dans l'arène politique à Bamako
CHAPITRE 3 : Syndicalisme et politisation à Bamako
CHAPITRE 4 : Mobilisation associative et politique des citoyens bamakois : quelles disparités socioéconomiques ?

CONCLUSION GÉNÉRALE : ***Un assemblage des méthodes et outils au service d'une approche critique de la dimension spatiale du comportement électoral***

GLOSSAIRE ET PRECISIONS

ADEMA-PASJ : Alliance pour la Démocratie au Mali, Parti-Africain pour la Solidarité et la Justice

ADDP : Association Demeton de Djicoroni Para

ADP : Alliance pour la Démocratie et le Progrès

ADIDE : Association des Diplômés Initiateurs et Demandeurs d'Emploi

AGETIP : Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public

AJDP : Association des Jeunes pour le Développement et le Progrès

AKTC : Trust Aga Khan pour la Culture

ALCESTE : Analyse des Lexèmes Co-occurrents dans les Enoncés Simples d'un Texte

AMM : Association des Municipalité du Mali

AMPJ : Association Malienne pour la Promotion de la Jeunesse

AMDH : Association Malienne des Droits de l'Homme

AMAP : Agence Malienne de Presse et de Publicité

A N : Assemblée Nationale

AOF : Afrique Occidentale Française

AOK : Alpha Oumar Konaré

APDF : Association pour le Progrès et la Défense des Droits des Femmes Maliennes

APRMM : Association pour la Promotion et la Valorisation de la Musique Malienne

AQMI : Al-Qaïda au Maghreb Islamique

ATT : Amadou Toumani Touré

BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

BM : Banque Mondiale

BOAD : Banque Ouest-Africaine de Développement

CAECJ : Centre d'Appui à l'Entreprenariat Collectif pour les Jeunes

CAFO : Coordination des Associations et ONG Féminines du Mali

CCF : Centre Culturel Français

CENI : Commission Électorale Nationale Indépendante

CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CESTI : Centre d'Etudes des Sciences et Techniques de l'Information

CFAO : Compagnie Française d'Afrique Occidentale

CGT : Confédération Générale des Travailleurs

CICB : Centre International de Conférence de Bamako

CICA : Compagnie Industrielle et Commerciale Africaine

CMDID : Centre Malien pour le Dialogue Interpartis et la Démocratie

CMDT : Compagnie Malienne de Développement des Textiles

CMLN : Comité Militaire de Libération Nationale

CNDP : Convergence Nationale pour la Démocratie et le Progrès

CNID-FYT : Congrès National d'Initiative Démocratique

CNRDRE : Comité National pour le Redressement de la Démocratie et la Restauration de l'Etat

CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique

CODEM : Convergence pour le Développement du Mali

COPPO : Collectif des Partis Politiques de l'Opposition

COPP : Convention pour le Progrès et le Peuple

CPPDM : Convergence Patriotique pour la Défense du Mali

CSP : Catégories Socioprofessionnelles

CSTM : Confédération Syndicale des Travailleurs du Mali

CTSL : Comité de Transition pour le Salut du Peuple

DESS : Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées

DGE : Délégation Générale aux Élections

ENA : Ecole Nationale d'Administration

FAMA : Front Africain pour la Mobilisation et l'Action

FED : Fonds Européen de Développement

FDR : Front pour la Démocratie et la République

FMI : Fonds Monétaire International

FNE : Fédération Nationale de l'Education

IBK : Ibrahim Boubacar Keita

IGM : Institut Géographique du Mali

IHRIC : Institut d'Histoire des Relations Internationales Contemporaines

JLD : Jeunesse Libre et Démocratique

MATCL : Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales

MIRIA : Renaissance et l'Intégration Africaine

MNLA : Mouvement National de Libération de l'Azawad

MP22 : Mouvement Populaire

MTG : Modélisation et Traitements Graphiques en Géographie

MUJAO : Mouvement pour l'Unicité et le Jihad en Afrique de l'Ouest

NDI : The National Democratic Institut

NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information

OGM : Organisme Génériquement Modifié

ONG : Organisations Non Gouvernementale

ORTM : Office de Radiodiffusion Télévision du Mali

OUA : Organisation de l'Unité Africaine

PARENA : Parti pour la Renaissance Nationale

PDP : Parti pour la Démocratie et le Progrès

PDM : Parti de la Différence au Mali

PIB : Produit Intérieur Brut

PNUD : Programme des Nations Unies

PPP : Parti Populaire pour le Progrès

PSDM : Parti Socialiste et Démocratique du Mali

PSO : Parti Sigikafo Oyédamouyé

PSP : Parti Soudanais Progressiste

PUDP : Parti pour l'Unité, la Démocratie et le Progrès

RACE : Recensement Administratif à Caractère Electoral

RDA : Rassemblement Démocratique Africain

RDR : Rassemblement des Démocrates Républicains

REDD : Rassemblement pour l'Education à l'Environnement et au Développement

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

RJD : Rassemblement pour la Justice au Mali

RPM : Rassemblement pour le Mali

SADI : Solidarité Africaine pour la Démocratie et l'Indépendance

SCOA : Société Commerciale d'Afrique de l'Ouest

SIDA : Syndrome de l'Immunodéficience Acquise

SIG : Système d'Information Géographique

SNEC : Syndicat National pour l'Education et la Culture

SYLMAT : Syndicat Libre de la Magistrature

UA : Union Africaine

UDD : Union pour la Démocratie et le Développement

UDPM : Union Démocratique du Peuple Malien

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

UMP : Union des Maliens pour le Progrès

UNEEM : Union Nationale des Elèves Etudiants du Mali

UNFM : Union Nationale des Femmes du Mali

UNJM : Union Nationale des Jeunes du Mali

UNTM : l'Union Nationale des Travailleurs du Mali

URD : Union pour la République et la Démocratie

URTEL : Union des Radios et Télévisions Libres du Mali

US-RDA : Union Soudanaise du RDA

INTRODUCTION GÉNÉRALE

L’originalité d’une étude de géographie électorale à Bamako

1. Contexte et Justification de l'étude

Les enjeux sociaux, identitaires sont actuellement les révélateurs des crises de la ville africaine. Ils relèvent le plus souvent d'un manque de contrôle du pouvoir, d'une mauvaise gestion des territoires, d'un laxisme sur les prises de décision et aussi des désordres des réfractions politiques. Cette crise est la résultante des révoltes, des conflits que connaissent les sociétés africaines (rébellion, soulèvement populaire, coup d'état etc). On est de plus en plus convaincu que ces Etats ont peu intégré dans leurs politiques de gouvernance la dimension culturelle, religieuse, ethnique qui les caractérise. La sagesse et l'attachement des populations à ces réalités vivaces dans leur vécu culturel et politique ont incité les dirigeants africains à retenir ces dimensions afin de les amener à contribution dans l'espace politique. En termes de gouvernance, l'un des acquis essentiels consiste à ne plus considérer l'Etat comme la seule instance du changement. D'autres échelles de pouvoir sont directement intégrées dans le bloc de l'action "publique" et contribuent au même titre désormais à la dynamique politique et sociale du développement de ces sociétés. Ce qui fait que la résistance à des choix et à des modèles de société qui excluent plus qu'ils intègrent, passe par le déploiement de stratégies qui font appel à des revendications populaires, des violences où à des modèles qui affectent la légitimité du pouvoir étatique pour se créer leur propre légitimité. Une légitimité bâtie sur le sacré (religieux) ou sur des liens de sociabilité (liens de parenté). C'est ainsi que la ville participe à la ségrégation spatiale et sociale, une forme ségrégative qui est en partie liée à l'appartenance sociale, religieuse, ethnique. La question qui se pose est de savoir si ces formes de sociabilités favorisent la participation politique en ville[1] ?

[1] Définitions du champ d'étude, notamment pour Bamako : "métropole"/"Ville"/"district urbain"/"agglomération".
« La métropole signifie la ville-mère (mêtêr = mère et polis = ville), la métropole est donc la ville principale d'un Etat ou d'une région ou, tout au moins, c'est une ville importante qui commande un territoire. On parle ainsi de métropoles régionales pour désigner les villes à la tête d'un réseau urbain régional, mais aussi de métropoles mondiales pour désigner les grandes villes mondiales, ou encore de métropole économique pour désigner un grand foyer d'activité. » (J. Beaujeu-Garnier, Précis de géographie urbaine, 1995).
La définition donnée dans un des dictionnaires les plus à la mode de nos jours parmi les géographes pour l'entrée « ville » [Lévy et Lussault, 2003] : « « Géotype et substance sociétale fondé sur la co-présence ». La « co-présence » fondamentale de la ville se traduit par de fortes densités de population, de même que les réalités matérielles qui participent de l'urbanité » (logements, réseaux de transport etc). »
Le district urbain peut être défini comme une « division administrative dans certains pays. Les formes de gouvernance sont variables, depuis une simple subdivision sans autonomie jusqu'à un territoire autonome avec une représentation élue. De même, la superficie va de celle d'un quartier jusqu'à celle d'une région ».
Enfin, "l'agglomération" se caractérise avant tout par un paysage bâti dense et continu, englobant une ville ***centre*** et des espaces urbanisés ***périphériques*** : banlieues et zones périurbaines.

Tout laisse à croire que ces liens de sociabilité font émerger de nouvelles logiques territoriales ignorées le plus souvent par les hommes politiques. Au lieu de mettre en question la pertinence des démarches ou des outils scientifiques utilisés pour comprendre les élections en Afrique, il est intéressant de mettre au premier plan les interactions entre le politique et ses réseaux afin de comprendre le vote dans ces territoires urbains.

Si la démocratie peut être définie comme le « gouvernement par le peuple », alors les valeurs, attitudes et comportements des gens ordinaires sont aussi des éléments essentiels à prendre en considération dans l'analyse de la démocratie et surtout de la faible participation électorale. S'il apparaît, d'un autre côté, que la stabilité démocratique à moyen et à long terme dépend du bien-être économique des citoyens, alors on pourrait s'attendre à ce que les démocraties soient particulièrement fragiles dans les régions du monde où beaucoup de gens vivent dans la pauvreté. Pourtant, malgré sa classification parmi les pays les plus pauvres de la planète, les élections maliennes ont jusqu'ici occupé le devant de la scène internationale[2]. Le Mali apparaît en Afrique comme un des seuls États où l'espoir des conférences nationales du début des années 1990 n'est pas retombé. Depuis 1992, le Mali organise des élections globalement concurrentielles, multipartistes, dont le résultat incertain est accepté par les perdants. De plus, la présidentialisation du régime malien (confirmée en 2007) s'accompagne d'un mouvement original de décentralisation (troisièmes élections municipales en avril 2009).

Bamako, capitale économique et administrative du Mali a une population de plus de deux millions d'habitants et un taux d'accroissement annuel de l'ordre de 6% entre 1966 et 1999. La ville accueille aujourd'hui 25% de la population totale du pays. Du point de vue socioreligieux, elle compte 85% de musulmans et 15% de chrétiens. Au niveau politique, elle abrite toutes les institutions de la République et devient le siège de plusieurs partis politiques qui se caractérisent par la convergence ou la divergence des discours politiques. Ceux-ci lui confèrent un caractère multifonctionnel où le territoire est devenu, par le jeu des acteurs un enjeu considérable qu'il convient de déceler pour comprendre la logique du changement politique. Cet enjeu se manifeste par un dualisme au sein duquel les groupes ethniques, sociaux, religieux se déploient, tant au niveau territorial, social que politique en développant des stratégies d'appropriation et de territorialisation des espaces urbains. De même, il émerge dans ces territoires urbains de nouvelles formes de citadinité, de sociabilité qui conduisent à

[2] Cette réflexion ne prend pas en compte les événements récents que ce pays traverse depuis mars 2012.

mettre « *en relief l'efficacité de ce nouveau réseau urbain, notamment ceux des politiques, des religieux, et aussi ceux des familles et son voisinage*[3].».

Cette sociabilité nous amène à parler du changement, puisque la notion du changement politique conduit à de nouvelles logiques de structuration sociale, et surtout politique, conditionnée d'une part par le fait urbain qui nous renvoie à l'urbanisation et la rurbanisation, et, d'autre part, par la dimension stratégique des partis politiques. Cependant, cette « conquête territoriale » est faussée dès le départ par le nombre important de formations politiques, à l'heure où le citoyen semble douter de l'expression démocratique des urnes. Si les élections maliennes entre 1990-1996 sont considérées comme des élections de premier ordre (première élection libre démocratique) par l'existence d'une concurrence pluri partisane semi-ouverte, celles qui se tiendront à partir de 1997 en constituent une « *seconde* », parce qu'elles ont permis de mesurer les préférences des électeurs sous la pression congruente de facteurs divers. En effet, la participation est, par son caractère légitime une des pratiques qui relie directement l'élu aux citoyens. En ce sens, la démocratie malienne était perçue comme une référence en Afrique subsaharienne. Cette constatation semble se retrouver dans la revendication récente d'une participation de la population aux affaires de la cité (décentralisation, comité de quartier, association/ONG etc.).

Le Mali a évolué depuis plus de dix-huit ans (de 1992 à 2011) dans une démocratie électorale stable, malgré son faible niveau de développement socio-économique. Dans un contexte mondial où la démocratie n'émerge ou ne se stabilise souvent qu'à partir d'un certain niveau de développement ou de richesse des populations, les élections maliennes apparaissaient comme une originalité qui mérite une analyse particulière[4]. Pourtant, la pratique électorale au Mali est jusqu'à ce jour marquée par une forte désaffection des urnes (autour de 30% de votants). Pour cela, une question mérite d'être posée : Pourquoi les bamakois, qui sont les plus réceptifs aux sollicitations de la classe politique, participent-ils faiblement aux scrutins (10% de votants lors des élections législatives de 2007) ? Á travers cette dialectique, une approche systémique nous inscrit dans la continuité des réflexions menées depuis quelques années par les géographes et les non-géographes (Bussi, 2004 ; Boy et al, 1997). Ceci implique donc que la démocratie n'est pas une donnée figée, donc une construction permanente. Par conséquent, pour comprendre cette démocratie, certains principes fondateurs

[3] Antoine P; Bocquier P ; Fall A.S et alii « les familles Dakaroises face à la crise », Dakar, ORSTOM, IFAN, CEPED, 1995, p. 200.

[4]Projet Diacarpo « *démocratie et bonne gouvernance : diagnostic cartographique des partis politiques au Mali* »

doivent être revisités. Comment viennent-ils aux citoyens, et comment ceux-ci se l'approprient-ils ?

Que ce soit au Mali, où ailleurs dans le monde, la démocratie ne se décrétera pas, elle se construira dans la durée. La construction du modèle démocratique malien exigera une grande capacité de remise en cause, d'inventivité et de réalisme par rapport à ces référentiels propres[5]. La réappropriation de ce modèle diffère d'un territoire à un autre. De même, la complexité donne à l'agglomération son identité, son caractère multifonctionnel et multiculturel.

Les études qui se rapportent à la démocratie africaine sont généralement très larges et nécessitent la prise en compte de plusieurs disciplines tel que les sciences politiques, le droit, la sociologie, l'histoire, ou encore la géographie. Dans un tel contexte d'appropriation de ce sujet, le chercheur est confronté à une problématique de recherche très complexe qui souvent ne peut aborder la question de la territorialité que dans un sens général aussi médiatisé et politisé que conceptuel. Effectivement, la notion de territoire est souvent appréhendée avec une approche plutôt globale, mettant en valeur l'entité vaste qui peut être une entité régionale, un village, un quartier, une fraction de quartier, ou un espace communautaire etc.

Par ailleurs, la ville qui fait l'objet d'étude suscite un intérêt indéniable à cause de son profil de ville ouverte. Elle est la ville multiculturelle forte de contradictions, de brassages, de métissages et celles des interactions. Le choix du terrain d'étude se justifie par le fait que le contexte de la géographie électorale et du changement politique est combiné à l'émergence et/ou à l'affirmation de logiques territoriales et identitaires, qui sont la négation de l'idée de cosmopolitisme si naturellement accolée à la ville africaine. L'intérêt suscité par l'étude de la géographie électorale à Bamako ne date pas d'aujourd'hui. Des expériences ont été tentées pour essayer de comprendre et expliquer le « paradoxe bamakois » mis en évidence par la faible participation électorale. Ce débat sur la participation prend une place de plus en plus importante dans la science politique africaine depuis quelques années[6]. A l'inverse de certaines villes africaines, la ville de Bamako nous montre des singularités, car les faibles enjeux ethniques, la confiance réduite dans les formations politiques crée une marge de

[5]Konaré Adama Ba, « *Gouvernance et expérience démocratique en Afrique : l'éclairage de la culture et de l'histoire* », La découverte « cahiers libres », 2008, p. 305-320

[6]Voir notamment, BRATTON (M) et VAN DE WALLE (N), « Democratic Experiments in Afrique. Regime Transition in Comparative Perspective, New York, Cambridge University Press, 1997, chap 6; OTAYEK R, " les élections en Afrique sont-elles un objet scientifique pertinent?", Politique Africaine, n°69, mars 1998, p. 3-11 ; QUENTIN (P), « Pour une analyse comparative des élections africaines », ibid, p. 12-28, QUENTIN P, « Afrique » dans PERRINEAU P et REYNIE (D), *Dictionnaire du vote*, Paris, Puf, 2001, p. 22-26 ; YOUNG (T), « Elections and Electoral Politics in Africa », Africa, n°63, 3, 1993, p. 299-312.

manœuvre politico-économique nationale et locale limitée, qui pourraient sans doute expliquer ce désenchantement électoral.

Depuis plusieurs années dans ce territoire urbain, quel que soit le type d'élection, l'abstention constitue l'un des phénomènes les plus symptomatiques d'une crise de la représentation politique et, dans une perspective plus optimiste, des recompositions à l'œuvre dans les formes comme dans les représentations de la participation civique. Deux facteurs explicatifs pourraient nous faire comprendre cette logique : d'une part, l'abstention à Bamako progresse quel que soit le type d'élections ; et d'autre part, la diffusion du phénomène contribue à redéfinir les modalités de la participation politique et les attributs de la citoyenneté moderne. Enfin, l'abstention s'explique aussi par la variété des circonstances du vote en termes d'offre électorale et d'issue plus ou moins incertaine du scrutin. Contrairement à cette première explication, l'abstentionnisme à Bamako peut aller au delà de cette approche électoraliste. On pourrait avancer l'idée que les aspects sociogéographiques (foncier, mobilité, aménagement, pauvreté, réseaux...) sont des facteurs explicatifs de la faible participation électorale à Bamako. L'intérêt pour la ville de Bamako en matière électorale reste complexe, en dégageant toute une ambigüité sur la question posée. Pour cela, nous allons prendre en compte plusieurs théories comme celle de la « *géographie électorale* » et de « *l'écologie politique*[7] ».

1.1. Axes de recherche et méthodes

Á travers cette thèse, nous recherchons trois objectifs. Le premier est de savoir si la ville de Bamako produit du changement politique, cette question de départ nous amène à poser deux objectifs directement liés à cette problématique.

Le second objectif est de savoir en quoi l'espace est un élément important pour analyser les évolutions et les types de comportements électoraux constatés ces dernières années à Bamako. L'évidence apparente à laquelle nous nous confrontons masque des présupposés dans son appréhension de la réalité sociale ou dans celle du lien entre le lieu, le groupe et l'individu.

[7] Le concept « d'écologie politique », est forgé par des géographes comme Elisée Reclus (1830-1905) considéré comme le fondateur de l'écologie politique en France.
Philippe VAN PARIJS a tenté de relever le défi de la définition, « l'écologie politique est la doctrine qui s'articule sur la critique de la société industrielle et prétend sur cette base, offrir un projet global de société, comparable et opposable aux deux grandes idéologies de l'ère industrielle : le libéralisme et le socialisme. Plus précisément, l'écologie politique est la tentative de saisir la réalité, apparemment déplorable des limites rencontrées par la croissance, comme une chance d'orienter la société dans la direction qui lui semble la bonne, d'infléchir sa course dans le sens de son projet.» Aussi, Philippe MEIRIEU pense que « l'écologie politique se donne pour objectif de mettre le « bien commun » au centre de toute réflexion et action politiques. Elle se démarque, d'abord, avec une conception traditionnelle de l'intérêt collectif, souvent limité à « l'intérêt d'un collectif », d'un groupe donné qui ignore qu'il s'inscrit dans un ensemble plus vaste dont il est solidaire.

Comprendre ces présupposés est une étape essentielle dans l'analyse du comportement de l'électorat bamakois.

Le troisième objectif est celle de la pluralité des idées en ville dans un débat démocratique. La participation, définie comme l'accès pour les individus aux décisions qui les concernent dans le projet de développement local, repose sur l'expression de la diversité des acteurs et citoyens. Les citoyens sont invités à se transformer en acteurs du territoire capables de faire des propositions et de développer, dans le cadre du partenariat, leurs propres projets.

Les questionnements vont également soulever des enjeux relevant tant de la sociologie ou plus simplement de la géographie. Ce positionnement implique un usage de références, de concepts, de méthodes et de techniques plus ou moins directement associées à ces disciplines, comme en témoignent ces questionnements qui guident les analyses empiriques et le cheminement adopté pour les confirmer ou les infirmer.

1.1.1 Les hypothèses de recherche

C'est à partir d'une revue documentaire sur le changement politique et social que les hypothèses ont été construites. Pour autant, les ouvrages consultés en géographie, en anthropologie et études politiques, en économie du développement nous éclairent très peu sur le sujet, c'est la raison pour laquelle nous avons pris comme référence les articles et anciens mémoires afin d'avoir une idée du « changement politique » dans ce pays. Les hypothèses formulées ci-après nous guident tout au long de ce travail.

⇒ C'est en ville que peuvent être rompus les liens d'échanges traditionnels pour un débat idéologique à travers des médias, journaux, ou télévision ; et entre des partis aux programmes différenciés (visant différentes catégories sociales), mais nous sommes face à un paradoxe : la participation électorale est très faible en ville, car le contrôle plus difficile des habitants par les élus entraine une plus grande difficulté à « faire voter » les citoyens.

⇒ Toute analyse du changement politique débute donc par le relevé des structures initiales de la société. Aujourd'hui, montrer cet univers auquel les « acteurs » doivent s'arracher s'ils veulent faire évoluer leur espace sociopolitique, nous renvoie à ces interrogations : Quelles sont les origines du changement politique à Bamako ? Comment et pourquoi apparaissent les faits nouveaux ? A la lumière de cette

réflexion, les changements survenus ces dernières années dans le paysage politique bamakois affectent profondément les formes d'une bifurcation socio-spatiale. Nous ne devons pas nous limiter uniquement à des espaces urbains agglomérés, tout en sachant que ce changement touche également le paysage sociopolitique du monde rural préexistant et contribue à redéfinir les traits de la carte électorale de Bamako à différentes échelles (cercle, commune et quartier). En raison de l'importance de ces changements où les mobilités géographiques et sociales sont fortes, on considère que l'analyse du choix de l'électeur doit intégrer non seulement sa position sociale mais aussi l'enjeu du scrutin, la conjoncture économique, le panel des candidats, etc.

⇒ La citoyenneté s'explique-t-elle par la ville ? Dans la société malienne, le rapport au politique n'est pas seulement de l'ordre des institutions, mais émerge notamment à Bamako sous différentes formes de sociabilité urbaine.

1.1.2 Un pluralisme méthodologique au service d'une recherche inscrite en sciences sociales

Traiter d'une problématique aussi diversifiée que complexe sur la faible participation électorale à Bamako ne peut être possible que par l'adoption d'une stratégie de travail aussi conceptuelle que méthodique. Bien que notre problématique touche l'ensemble des pays en crise politique et économique, il est préférable pour nous de travailler à partir d'un échantillon, qui réduit notre terrain d'étude, d'où le choix de Bamako. De ce fait, pour donner plus de crédibilité à l'étude, nous nous sommes intéressés à la ville de Bamako que nous avons longtemps côtoyée.

Le district de Bamako est une entité territoriale divisée en communes et en quartiers. Le quartier représente « *l'unité politique la plus naturelle et la plus instructive à observer : il est assez grand pour ne pas entraîner à un détail excessif, il est en même temps assez restreint pour se prêter à un dessin géographique très souple des opinions politiques.* » (Siegfried, 1913, p. 536). Ainsi, le quartier étant une échelle plus fine va nous permettre de faire une analyse comportementale de l'électorat bamakois qui n'a cessé de s'accroître ces dernières années. Il est très important de souligner que le choix du quartier comme aire d'étude de la géographie électorale à Bamako, nous offre l'avantage d'avoir des superficies homogènes et hétérogènes, ce qui est essentiel pour la qualité et la pertinence de la représentation cartographique.

Ici, la "territorialité" officielle des bamakois, c'est le quartier. Mais que pouvons-nous dire de la territorialité vécue, perçue, représentée de ces mêmes bamakois qui ne se confond pas nécessairement avec le quartier ?

Dans la ville de Bamako, « plus le niveau économique [des individus] s'élève, plus l'aire géographique des relations personnelles s'étend hors du quartier vécu[8] ». Selon Michel-Jean Bertrand, « *le déterminisme social privilégie les relations en direction des quartiers socialement et politiquement identiques* ». A vrai dire, tous les acteurs qui travaillent sur la ville ne parviennent pas aux mêmes résultats. Aux Etats-Unis, Melvin M. Webber a noté que les élites intellectuelles délimitent les représentations de leur territoire urbain aux quelques rues situées à proximité de leur résidence (Webber, 1964). En revanche, les ouvriers (catégorie sociale inférieure), membres d'organisations sociales et professionnelles qui les amènent à fréquenter un espace plus vaste, attestent appartenir à des quartiers beaucoup plus étendus. Quoi qu'il en soit, la condition socioprofessionnelle s'avère souvent déterminante en matière de représentation territoriale. Enfin, Jean Piaget (Piaget, 1948) et Kevin Lynch (Lynch, 1976), pensent que « *les enfants et les personnes âgées ne conçoivent pas l'espace et leurs territoires de la même manière. D'autres chercheurs constatent que les femmes délimitent des aires territoriales plus vastes que les hommes dans la ville, pour la simple raison qu'elles la pratiquent plus fréquemment et sur un registre plus varié (achats, accompagnement des enfants dans la promenade et dans les activités scolaires) que ceux-ci* ». Cependant, l'incertitude, voire la contradiction de certains résultats nous amènent à prendre en compte la part irréductible de l'individu en matière de détermination des représentations territoriales.

[8] Guy Di Méo rappelle que « Espaces produits, perçus, représentés, vécus, sociaux sont des catégories qui concernent l'espace géographique. Il s'agit simplement de modalités différentes de sa prise en compte : modalité de l'action pour l'espace produit par les sociétés, modalité de la connaissance ou de la cognition (faculté pour l'esprit humain d'enregistrer des informations) pour l'espace perçu et représenté, modalité de l'existence humaine pour l'espace vécu. Bien entendu, chacune de ces manières de concevoir l'espace géographique ne peut s'imaginer sans la forme espace qui organise et structure toute perception humaine de l'extériorité. Elles n'échappent pas, non plus, à l'inévitable rencontre des rugosités de l'espace physique.
L'espace produit désigne tantôt des réalités très concrètes et très tangibles (chemins, routes, habitations etc.), tantôt des réalités ou des représentations immatérielles : le territoire, la ligne aérienne. En tant que productions sociales, ces espaces ne subissent jamais de détermination du milieu naturel dans lequel ils s'impriment. Par rapport à l'espace perçu et représenté, Kant pense qu'il n'existe pas d'espace géographique en dehors des perceptions et des représentations humaines. Antoine Bailly définit la perception comme « la fonction par laquelle l'esprit se représente les objets en leur présence ». Il s'agit donc d'une activité sensorielle qui ne laisse qu'une place effacée à l'imaginaire et à la conceptualisation. L'espace de vie rend compte d'une expérience concrète des lieux, indispensable à la construction du rapport qui se tisse entre la société et son espace (D. Ley, 1983 ; J. Rémy et L. Voyé, 1981). Dans la mesure où toute pratique humaine comporte sa dimension imaginaire (F. Dumont, 1974), l'espace de vie, en tant qu'étendue où se déplacent les hommes, n'échappent pas aux représentations qu'ils en font. Déformé de la sorte, il devient un espace vécu (A. Gilbert, 1986) » (Guy Di Méo, 1998).

Ainsi définie dans son acception la plus large et le plus globale, la « territorialité symbolique » revêt une importance sociale encore plus grande si l'on admet, toujours avec Maurice Halbwachs, que, « *tout se passe comme si la pensée d'un groupe ne pouvait naître, survivre, et devenir consciente d'elle-même sans s'appuyer sur certaines formes visibles de l'espace* ». Sur de telles bases symboliques, le territoire identitaire devient un puissant outil de mobilisation sociale. Denis Retaillé se demande à ce propos si le territoire, par sa double fonction politique et symbolique, par les effets de solidarité qu'il engendre, n'est pas au bout du compte une forme spatiale de la société qui permet de réduire les distances à l'intérieur et d'établir une distance infinie avec l'extérieur, par-delà des frontières ? (Retaillé, 1997).

Comme dans toute étude géographique, nous avons adopté une logique de travail qui va nous servir tout au long de notre investigation sur la question de la géographie électorale et du changement politique dans ce territoire urbain politisé.

Une analyse du vote sur un territoire ne saurait être une simple cartographie géographique ou sociale des scrutins. C'est une ouverture sur l'espace politique qui nous permettra de faire une étude de l'action partisane, des processus de mobilisation, de la perception des résultats électoraux et de leurs conséquences politiques sur l'espace bamakois.

1.2. Comment étudier le vote en ville ?

Qu'entend-on par « vote » ? La simplicité du mot cache des champs d'études très divers, autour de la participation aux élections, du choix partisan, du comportement des partis politiques. C'est la première perspective (participation aux élections) qui a été choisie pour ce travail et qui dirigera l'analyse de résultats électoraux.

De même, on peut tenter de prendre le vote comme le révélateur d'une réalité sociale que l'on cherche à décrire, comme ont pu le faire Guilluy. C et Noye en 2004[9]. Pour nous, ça sera une démarche inverse, car nous essaierons d'expliquer le comportement électoral à travers une approche écologique sans occulter les autres approches (sociologique, juridique, économique etc). Au delà de ce positionnement, il semble donc important d'insister sur la dimension du terrain, ce qui était une nécessité pour pouvoir élucider le paradoxe de la faible participation électorale à Bamako, et l'ampleur du cadre théorique à prendre en compte pour le situer.

[9] Guilluy Christophe et Noyé Christophe (2004) : *Atlas des nouvelles fractures sociales en France/Les classes moyennes oubliées et précarisées*, Paris, Autrement – Le Mémorial du Caen, p. 54-55 in Jean- Baptiste FELLER, *« Villes, vote et modes de vie : esquisse d'une étude comparée de la sociologie et de la géographie électorale de trois aires métropolitaines européennes : Lille, Cologne et Turin* » p. 15

1.3. La recherche documentaire

Pour réaliser ce travail nous nous appuyons sur des ouvrages généraux, spécifiques, mais aussi les revues et le travail de terrain.

La recherche bibliographique nous a conduit vers des ouvrages généraux, des articles en passant par des journaux. Des dossiers et mémoires que nous avons consultés dans les différentes bibliothèques (Bibliothèque de la Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines, de la Faculté de médecine, et de la Faculté de droit à Bamako), le centre de documentation de Lettres et Sciences humaines de l'Université de Rouen, la Bibliothèque Nationale de France (François Mitterrand), Bibliothèque de Paris V, de la Sorbonne (Institut de Géographie), Bibliothèque du Centre d'Etude de l'Afrique Noire (CEAN) IEP Bordeaux IV (aujourd'hui UMR-LAM « les Afriques dans le monde »). Cette démarche nous met en relation avec anthropologie politique pour mieux saisir la question débattue. Autrement dit, la littérature que nous avons exploitée nous a permis d'analyser les mutations du comportement de l'électorat bamakois.

1.4. Difficultés et problèmes rencontrés au cours de cette recherche

L'intérêt porté à la géographie électorale à Bamako montre que la faible participation électorale n'est pas seulement le fait des hommes politiques, mais d'un environnement socio-spatial ou plutôt un fait géographique d'une importance capitale. Il nous a semblé nécessaire dans cette complexité d'étude de faire le point sur les difficultés rencontrées d'une part au niveau de la collecte des résultats électoraux, et d'autre part, de la méfiance de l'électorat à l'égard de certaines questions concernant directement leur participation à une élection.

Une difficulté à laquelle nous avons été confrontée est le manque de sources et de données fiables étant donné qu'on travaille sur les élections dans un territoire contigu (Bamako) et à une échelle fine (quartier). Pour avoir tous les résultats électoraux à l'échelle micro (quartier et bureau de vote), il nous est arrivé de se référer à des données partielles, des estimations, des projections, des approximations très générales que l'on retrouve dans des sources ministérielles ou administratives, ou encore des sources communales qui, pour la plupart, s'intéressent à la question électorale comme entité territoriale décentralisée. Finalement, l'utilisation de ces données nous amène à faire un tri croisé avec des enquêtes de terrain, qui a constitué à chaque étape de l'analyse une tâche supplémentaire à assumer.

Tout de même, dans l'élaboration de ce travail, nous avons rencontré aussi des difficultés liées surtout à la documentation sur la question « ville et changement politique » moins

étudiée par les politistes. Quant à la question du politique, beaucoup ont été réticents, surtout les électeurs des quartiers défavorisés, qu'on retrouve généralement en commune I et V du district de Bamako, donc ces quartiers ont été les plus difficiles à enquêter. Pour remédier à ces difficultés, nous étions obligées d'aborder autrement la question de l'acte électoral à travers des entretiens directifs.

1.5. La Structuration de la thèse

Le travail de recherche conduit naturellement à avoir une approche pluridisciplinaire et surtout territoriale. La thèse s'articule en quatre parties selon une logique de structuration construite d'une part sur l'aspect épistémologique de la démocratie et de la ville africaine, et d'autre part sur la dimension socio-spatiale du changement politique *via* les élections.

Dans la première partie, nous présentons le cadre théorique dans lequel nous souhaitons insérer cette recherche, puis nous expliquons dans quelle mesure il est intéressant de travailler à l'échelle de Bamako. Ce rappel historique et épistémologique semble nécessaire pour cerner les deux concepts (démocratie et ville).

La deuxième partie de la thèse porte sur la spatialisation des élections (suffrages des partis politiques et du vote) à Bamako. La carte apparaît comme un outil d'analyse de ces résultats.
De plus, la spatialisation des suffrages est l'occasion de mettre en évidence l'approche sociogéographique (pauvreté, mobilité, réseaux sociaux, proximité spatiale, l'aménagement du territoire, âge, genre, catégorie socioprofessionnelle, etc…) sans nier les autres approches (sociologique, juridique etc) pour affiner l'analyse sur le comportement électoral des bamakois.

La troisième partie intitulée « Traitements et Résultats » interprète les entretiens (directifs et semi-directifs). « SPHINX », logiciel d'enquête et d'analyse des données, va nous permettre de traiter toute la partie quantitative des données. Pour réaliser ce travail, nous avons également eu recours à l'outil ALCESTE qui est un logiciel d'analyse de données textuelles, ou la statistique textuelle est la méthodologie qui vise à découvrir l'information essentielle contenue dans le texte.
Si chacun de ces logiciels permet d'accomplir toutes les étapes de cette étude (élaboration d'un questionnaire, saisie des réponses, traitements quantitatifs et qualitatifs), ils se

distinguent donc par leur capacité de traitement (compétences plus étendues en analyses quantitatives pour « SPHINX » et en analyse lexicale pour « ALCESTE ».

La quatrième partie de la thèse sollicite les acteurs du changement (médias, associations/ONG, syndicats, intellectuels, acteurs socio-économiques) en vue de comprendre les raisons du changement politique dans ce territoire urbain politisé.

Les événements de 2012 sont survenus en fin de thèse, d'où l'intérêt de les analyser. Il convient de présenter clairement après le tableau n°1 le contexte actuel du Mali, celui d'une crise non encore résolue.
La présentation du plan de la thèse est éclairée par ce tableau ci-après.

Tableau 1 : Plan de la thèse

Tenter dans cette première partie, de présenter le cadre théorique de cette recherche sur la vie démocratique et le changement politique en ville. Le fait de travailler à l'échelle de Bamako émane de deux choses : la première est que cette ville fabrique et diffuse du changement politique (lieu de revendication, de contestation, etc) puis un espace qui fait émerger de nouvelles formes de sociabilité urbaine.				
Partie	**Chapitre**	**Mots clés/concepts**	**Auteurs**	**Type de sources**
PARTIE 1 De la Conceptualisation à la Démocratie	1. Une approche théorique et conceptuelle de la démocratie africaine	*Démocratisation, Afrique, monopartisme, transition* Analyse de la démocratie : - l'échelle macro (démocratie en Afrique) - l'échelle micro : cas du Mali	J. Lombard J. A. Ndjock J. J Linz Stephan	Note de lecture
	Chapitre 1 : La ville africaine, lieu du changement politique	*Urbanisation, Etat, changement, rapports sociaux* Parler de la ville africaine et de ses changements : - politique, - social, - économique.	M. Roncayolo J. Leca Dubresson A., Raison JP Réseau Enda Graf Sahel P. Perrineau	Note de lecture
	Chapitre 2 : Pour une géographie sociale de Bamako	*Bamako, coloniale, ville, population* L'histoire de Bamako : - la géographie sociale, - les rapports entre les familles fondatrices, - l'évolution de la population depuis l'ère coloniale jusqu'à nos jours.	P. Sébastien R. Villien C. Coquery – Vidrovitch F. Oulé Konaté	Note de lecture
	Chapitre 3 : La géographie politique de Bamako	*Politique, territoire, élection, vote* - la géographie politique au Mali, - l'apport des réseaux sociaux (familial, voisinage, professionnel) dans l'espace politique à Bamako.	M. F Lange B. Camara O. De Sardan et Jaffre in O. De Sardan et Paquot	Note de lecture
	Chapitre 4 : Méthodes et choix de l'échelle	*Echelle, quartier, méthode* Données mobilisées : - électorales, - sociales Traitement des questionnaires Traitement des entretiens	//	Représentation cartographique Tableaux Graphiques ALCESTE (traitement de discours)

La deuxième partie de la thèse porte sur la spatialisation des élections à Bamako. La carte (outil traditionnel en géographie) permet d'analyser ces résultats électoraux, sans occulter d'autres approches susceptibles d'affiner l'analyse du comportement électoral des bamakois.				
PARTIE 2 La Spatialisation des Élections à Bamako	1. Principes méthodologiques : du scrutin à la carte électorale	A partir de la base des électeurs ; - tenter d'expliquer la méthode de récupération des données à la fois électorales et sociales	//	Traitement cartographique par quartier Traitement à l'échelle du bureau de vote
	Chapitre 1 : Spatialisation des votes et des partis politiques	*Espace, participation, scrutin, territoire* La carte comme un outil de lecture des élections de 2007 à Bamako : - l'élection présidentielle, - l'élection législative. Interprétation du score des candidats ; - Amadou Toumani Touré - Ibrahim Boubacar Keita	//	Traitement cartographique par quartier
	Chapitre 2 : Du traitement à la carte	*Secteur, activité, fonction, électoral* A partir de la base des électeurs ; Dresser les cartes de la répartition - par catégorie socioprofessionnelle, - par âge, - par patronyme par quartier et les comparer aux résultats électoraux	//	Traitement cartographique par quartier
	…Vers une explication multifactorielle	L'analyse est faite à deux niveaux : - une analyse en composante principale (ACP) sur le global - une ACP à l'échelle de la commune		Analyse multi-variée (ACP), méthode explicative Traitement à l'échelle de la commune
	Chapitre 3 : Composition sociale des bureaux de vote à Bamako	*Distance, bureau de vote, opération électorale* - étudier les aspects relatifs à l'organisation d'un bureau de vote… - relatifs à la distribution des cartes d'électeur (journée d'éducation civique, le rôle des délégués etc) à Bamako.	Y. Deloye A. Garrigou	Observation Ethnographie

	Chapitre 4 : La campagne présidentielle, un tournant important du vote à Bamako	*Candidat, contexte politique, campagne* Le chapitre porte sur deux volets : - la présentation des candidats de l'élection présidentielle de 2007 - les stratégies politiques des candidats à conquérir l'opinion bamakoise. - présentation et répartition des acteurs impliqués dans les élections	Lazarsfeld Campbelle	

	TROISIEME PARTIE **Cf. Traitement des questionnaires :** Nous montrons dans cette troisième partie, la méthodologie adoptée pour l'échantillon de 300 personnes. Un entretien directif a été mené afin de connaître le « sentiment démocratique » des bamakois mais aussi, leur degré d'implication dans la vie politique et publique. De plus, ce choix d'entretien permet d'affiner l'analyse du comportement électoral dans les quartiers de Bamako. L'entretien a été construit autour des grands axes de la recherche (aspects électoraux : participation au vote ; idéologie et citoyenneté ; aspects sociaux ; culture et identité).			
PARTIE 3 De la Carte à l'Opinion des Citoyens Bamakois	**Chapitre 1** : De la vie publique au fonctionnement démocratique à Bamako	*Politique, fonctionnement, démocratie* - comprendre le fonctionnement démocratique à Bamako à partir des enquêtes de terrain, - faire des tris-croisés et des cartes à l'échelle de la commune.	//	Traitement cartographique Tableaux Graphiques
	Chapitre 2 : La circulation de l'information pluraliste à Bamako	*Pluralisme, médias, diffusion, fracture numérique* Médias et démocratie : quels rapports ?	//	Traitement cartographique Tableaux Graphiques
	Chapitre 3 : La démocratie et la culture à Bamako	*Démocratie, culture, lieux, proximité* La démocratie et la culture vont-elles de pair ? La culture favorise-t-elle la démocratie ? Quels sont les lieux culturels fréquentés par les bamakois et pourquoi ?	//	Traitement cartographique Tableaux Graphiques
	Chapitre 4 : « Qui » dit « Quoi » et « Où »	*Résultats, identification, lexicales* Analyser les discours à l'aide du logiciel ALCESTE.	D. Maingueneau J. M. Adam	ALCESTE (traitement de discours)

	QUATRIEME PARTIE **Cf. Traitement des entretiens :** A partir des observations lors des séjours à Bamako, nous expliquons la démarche adoptée pour enquêter les acteurs du changement politique à Bamako. Ils sont catégorisés ainsi : les Politiques nationaux (l'exécutif et le législatif), les Politiques locaux (maires, conseillers, et le chef de quartier), les Intellectuels (fonctionnaires, médias, les étudiants), les Acteurs sociaux économiques (chef d'entreprise, syndicats) et les Associations et ONG intervenant dans plusieurs domaines comme (l'éducation, la santé, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, la défense des droits des femmes violentées etc…).			
PARTIE 4 Les Acteurs du Changement Politique à Bamako	**Chapitre 1** : Médias et hommes politiques : Regards croisés	*Médias, regard, sensibilisation* Quel est l'impact des médias sur le vote des bamakois ?	//	Observation de terrain Entretien semi-directif Mobilisation des citations
	Chapitre 2 : Les élites élues et non élues dans l'arène politique à Bamako	*Féminisation, l'arène politique, élite* Quel regard est porté sur ces femmes en politique à Bamako ? Comment arrivent-elles à concilier vie privée et vie publique ? Le parcours de la première femme illettrée à siéger à l'Assemblée Nationale en 2007.	B. Sanankoua	Observation de terrain Entretien semi-directif Mobilisation des citations
	Chapitre 3 : Syndicalisme et politisation à Bamako	*Syndicat, parti, changement, acteur* Quel rôle joue le syndicat dans le renforcement de la démocratie à Bamako ?	//	Observation de terrain Entretien semi-directif Mobilisation des citations
	Chapitre 4 : Mobilisation associative et politique des citoyens bamakois : Quelles disparités socioéconomiques ?	*Association, citoyenneté, disparité, mobilisation* Expliquer la faible participation électorale des bamakois au regard de l'émergence d'une sociabilité urbaine.	M. Kuepie A. Sougane A. Muxel	Observation de terrain Entretien semi-directif Mobilisation des citations
	CONCLUSION GÉNÉRALE			

Source : Coulibaly Fatoumata, doctorante de l'UMR-IDEES

ÉLÈMENTS DE SYNTHÈSE : LE MALI : UN COUP D'ARRET DU PROCESSUS DEMOCRATIQUE

Bamako occupe le devant de la scène politique depuis très longtemps. Malgré une concentration de la vie politique dans ce territoire urbain, les bamakois participent peu aux élections (autour de 30% de votants). A Bamako, la participation à la vie démocratique ne passe pas seulement par le vote, il existe d'autres moyens de s'impliquer directement ou indirectement dans la vie politique. Si le vote et l'engagement dans les partis politiques, sont bel et bien l'épine dorsale de la démocratie, les associations, syndicats, médias demeurent des piliers fondamentaux du système démocratique bamakois. En effet, ce territoire urbain fabrique et diffuse du changement politique, et fait émerger de nouvelles formes de sociabilité urbaine. La gouvernance urbaine permet donc un renouveau de la démocratie à Bamako. L'arrêt du processus démocratique malien n'était-il pas fort probable au regard du fonctionnement de ces institutions (corruption généralisée), additionné à la cherté de la vie, puis aux problèmes récurrents de l'école malienne ?

Aujourd'hui, la nécessité de ce changement brutal et de son apport est posée par beaucoup de maliens, voire par les prétendants à la présidence de la République qui s'étaient lancés en campagne électorale en avril 2012. Bien avant la crise du nord, la situation du Mali suscitait déjà de vives critiques et d'interrogations. L'éducation a perdu ses vertus d'enseignement de qualité, la montée croissante de la corruption, du favoritisme. À cela s'ajoute la gestion « laxiste » de la crise du nord mentionnée par les mutins. Cependant, justifier la remise en cause de vingt années de démocratie par ces faits nous semble limité. L'histoire de certains pays en crise montre bien qu'un coup d'Etat fait sombrer un pays dans une confusion totale et surtout dans l'incertitude de l'avenir. Car la désorganisation et les troubles provoqués par la crise retardent tout processus de développement.

La première raison de ce coup d'Etat était l'incompétence du président déchu dans la gestion de la crise du Septentrion. Ensuite, on a assisté à un glissement du discours des mutins, car ils ne faisaient plus référence au mot « incompétence », certainement parce que le terme n'était plus adéquat, et ils ambitionnaient une critique plus radicale des maux de la société, comme la corruption, les problèmes d'éducation etc.

Ici, nous tenterons de comprendre les raisons de ce coup d'Etat militaire.

1. Contexte social, économique et politique du coup d'État du 22 mars 2012

Le coup d'Etat peut être défini comme un changement rapide et violent de l'ordre social et politique. A la différence de la révolution, il n'est pas en général le résultat d'une action populaire et se limite à un simple renouvellement des élites.

Le coup d'Etat du 22 mars 2012 se distingue de celui du 26 mars 1991 par le fait que le premier est parti d'une mutinerie de soldats alors que le second a été le dénouement d'une action populaire. Mais il n'est pas certain que les deux diffèrent par leur résultat : un renouvellement des élites. Contrairement à 1991, celui du 22 mars a été le fait d'un groupe de militaires en colère contre sa hiérarchie accusée de mauvaise gestion et d'incompétence dans la lutte contre la rébellion du nord. Exécuté sur un coup d'humeur, il serait l'aboutissement comme dans toute crise, d'un enchainement de faits cumulés, de décisions et des activités stratégiques des différents acteurs impliqués. Ce qui n'était au départ que l'expression d'un sentiment de colère a donné le coup d'arrêt du processus démocratique en cours avec des élections prévues dans les 40 jours et l'alternance dans les 60 jours.

Avant le 22 mars, une rébellion Touareg avait éclaté au nord du Mali. Elle apparaissait, pour beaucoup d'analystes, comme une conséquence directe du retour des anciens « kadhafistes », de l'afflux d'armes en provenance de la Libye dans la région sahélienne. La chute du régime libyen semble être la principale cause de l'instabilité au nord du Mali. Toutefois, cette crise s'aggrava suite au putsch militaire du 22 mars. Ce coup d'Etat orchestré par des soldats et officiers subalternes est dirigé par le capitaine Sanogo.

Pour calmer la situation, un conseil de ministres, présidé par le président déchu, a décidé d'envoyer vivres et argent à ces groupes touaregs, officiellement dénommés « *soldats de l'armée régulière libyenne d'origine malienne.* » Certains de ces groupes armés, comme celui dirigé par le colonel Najim[10] refusa de faire allégeance au pouvoir de Bamako, et se réfugia dans une logique de combattre pour la libération du territoire de l'Azawad[11]. C'est dans ce

[10] Le colonel Najim est l'un des officiers venus de la Libye, précisément le deuxième groupe de soldats reçus par le président Amadou Toumani Touré (ATT) au palais présidentiel.

[11] L'Azawad, également orthographié Azaouad ou Azaouâd (en arabe), est un territoire presque entièrement désertique situé dans le Nord du Mali. L'Azawad est une zone de transition entre l'espace saharien et l'espace sahélien. Ce territoire est l'objet d'une aspiration à l'autonomie depuis 1958 (cf. Edmond Bernus : Nomades et commandants : administration et sociétés nomades dans l'ancien Afrique Occidentale Française (AOF)) époque au cours de laquelle il est sous administration française. A l'indépendance du Mali en 1960, cette aspiration a pris la forme de « rébellion touarègue ». Début 2012, une nouvelle insurrection est déclenchée par le Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA) qui réclame l'indépendance de la zone couvrant intégralement les trois régions du nord du Mali (Kidal, Tombouctou et Gao). Cette insurrection est menée dans un premier temps conjointement puis séparément avec le mouvement salafiste Ançar Dine qui veut imposer la charia et l'organisation terroriste Al-Qaida au Maghreb Islamique. En mars 2012, le coup d'Etat militaire à

climat tendu que les premiers assauts de la rébellion armée sont engagés contre les positions de l'armée malienne dans plusieurs villes du pays (Tombouctou, Gao et Kidal). Toujours en ce mois de janvier plus précisément le 24, le village d'Aguel'hoc (dans la région de Kidal) a été attaqué par les rebelles du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA). Selon le journal *Info Matin,* « *plus de cent militaires maliens y ont perdu la vie, d'autres ont été sommairement exécutés, soit avec une balle dans la tête, soit avec une arme blanche ; des méthodes qui portent la marque d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI).* » Face à la stupeur de ces crimes atroces, une marche de protestation des femmes du camp militaire est partie de la garnison de Kati (ville du Mali à 15 km de Bamako) avec comme destination le palais présidentiel de Koulouba. Ces femmes mécontentes exigent de l'Etat plus de moyens pour les soldats pour défendre l'intégrité du territoire national. Face à l'ampleur de la situation, le président déchu a tenu à rencontrer les délégués de ces femmes. Mais, l'atmosphère était rude d'autant plus que certaines d'entre elles n'hésitent pas à qualifier l'ancien président de rebelle n°1, en ce sens qu'il est accusé de ne pas donner de moyens suffisants aux soldats pour se battre. Cependant, les observateurs internationaux s'aperçoivent très vite de l'importance d'autres groupes islamistes, jusqu'alors mésestimés, qui s'imposent comme acteurs dominants au nord du pays, à l'image d'Ansar Eddine, d'Al-Qaïda au maghreb islamique (AQMI) et du Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO).

La rébellion n'était pas la seule menace réelle pour la présidentielle de 2012, bien que le président sortant continuait à dire qu'il ne passera pas un seul jour de plus au pouvoir au delà du 6 juin (date d'investiture du nouveau président élu). Les acteurs politiques n'avaient aucune visibilité sur le cadre organisationnel de ce scrutin. La volonté de l'Etat d'organiser de bonnes élections en dehors des discours officiels ne s'observait point dans les faits. À moins

---

Bamako renverse le président malien, ce qui précipite la désorganisation de l'armée et aboutit à son désengagement de la zone située au nord du fleuve Niger, à l'occupation du territoire par le MNLA et les mouvements islamiques. Le 6 avril, le MNLA proclame unilatéralement l'indépendance de l'Etat indépendant de l'Azawad. Cette déclaration d'indépendance a été immédiatement rejetée par l'Union africaine et par la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, et l'indépendance de l'Azawad n'est pas reconnue par le communauté internationale. Aussi, le sous-sol de l'Azawad pourrait sans doute expliquer le sens de la guerre d'indépendance à laquelle se livrent les rebelles du MNLA et les mouvements islamistes radicaux au Nord Mali. Des fouilles archéologiques ont montré que le sous-sol de la région d'Azawad, ainsi que celui des pays limitrophes, au demeurant encore non exploité, est fort riche en ressources naturelles. Par exemple, la région de Kidal dispose de la plus grosse réserve d'or connue au Mali (160 tonnes). La région de Tombouctou partage avec la Mauritanie et l'Algérie le bassin pétrolifère et gazier de Taoudéni (Taoudéni est une localité du nord du Mali située à peu près à 750 km au nord de Tombouctou et dans la partie sud du désert algérois-malien du Tanezrouft, qui est la partie méridionale du Sahara) qui fait l'objet d'intenses prospections et d'investissements massifs : un nouvel eldorado selon beaucoup d'experts. Le gaz pourrait être exporté *via* l'Algérie, voir André Bourgeot, 2011, « Sahara de tous les enjeux » La Découverte, n°142, p. 42-77.

de deux mois de ce scrutin, l'Etat n'était pas encore parvenu à mettre en place un fichier électoral consensuel.

Pourtant, en 2009, le président en exercice a déclaré officiellement qu'il écartait le fichier Race (recensement administratif à caractère électoral) pour le remplacer par un fichier biométrique (Ravec) à cause de l'imperfection du premier qui a montré à travers les précédentes élections ses nombreuses défaillances. Ce projet présidentiel annoncé au grand public n'a pu voir le jour, il serait même abandonné sans aucune forme de procès. De plus, pour la première fois dans l'histoire politique du Mali, l'Etat décida de coupler la présidentielle au référendum du 29 avril 2012. Une décision politique qui est fortement décriée au sein de la classe politique dont certains soulignent le maintien du régime en place. Outre la tempête de la rébellion, le projet présidentiel pour la révision de la constitution était également au cœur des débats politiques. Des acteurs politiques, voire ceux de la société civile étaient engagés dans une lutte irréductible contre ce projet jugé non démocratique.

Après le coup d'état, de nombreux soutiens populaires sont adressés aux putschistes sur lesquels certains citoyens lambda décernent une note glorieuse. Pour d'autres, le contexte politique marqué depuis deux années par l'incertitude sur les élections et la violence de la rébellion armée qui prenait de l'ampleur ne pouvait conduire qu'à une rupture de l'ordre constitutionnel.

1.1. Le Mali, rappel succinct des tendances : de L'Etat failli à l'invasion terroriste.

« Après un siècle de colonisation qui n'a pu apporter les apaisements nécessaires, les États postcoloniaux ont tenté de se construire sur un enchevêtrement de tensions, ressentiments, partages territoriaux et revendications identitaires. Force est de constater qu'ils n'ont pu, en un peu plus d'un demi siècle, relever les défis de la souveraineté et de la modernité. Bien plus, leurs faiblesses ont attisé les appétits, autorisé l'amplification des trafics, subi les coups d'Etat, plongeant toujours plus dans la misère une population en forte expansion. Cet espace mal construit et donc mal contrôlé favorise les revendications irrédentistes et offre des repaires aux terroristes islamistes transnationaux[12]». Quelles sont alors les causes de cette crise qui semble s'inscrire dans la durée ?

Selon Adib Bencherif, « cette crise n'est en effet pas exclusivement causée par des facteurs externes. La démission de l'Etat malien au cours des dernières décennies est une des causes

[12] Jean- Claude ALLARD, directeur de recherche à l'IRIS, l'article s'intitule, « Mali : le soldat et le diplomate », février. Voir le lien, http://www.affaires-strategiques.info/spip.php?article7679.

de cette crise actuelle au nord du Mali. La mise en relation des différents facteurs permettent d'esquisser un portail de la situation au Mali » (Adib Bencherif, 2012, p. 2).

Il continue son analyse en disant, « d'abord une réalité touareg plurielle, s'inscrivant dans la continuité de tensions récurrentes, depuis l'indépendance en 1960 entre l'Etat malien et la communauté touareg. En 2006 à Alger un accord a été trouvé en vertu duquel le gouvernement malien promettait d'intégrer politiquement, socialement et économiquement davantage les populations du nord[13]. Malgré les efforts de l'Etat, la paupérisation a conduit certains d'entre eux au cours des dernières décennies à tisser des réseaux avec les trafiquants de la région et à participer aux trafics illégaux, tels que le narcotrafic ou le trafic de cigarettes. Une véritable complicité s'opère dans les années 1990 entre les membres de la population touareg et les islamistes radicaux algériens qui ont besoin de sources de financement. Cette alliance est essentiellement de nature économique car les protagonistes ne partagent pas les mêmes objectifs politiques, ni la même vision de l'Islam. Certains touaregs vont jusqu'à se rallier au salafisme, c'est le cas d'Iyad Ag Ghali, chef du groupe islamiste Ansar Eddine. Malgré des divergences dans leurs agendas politiques respectifs, le MNLA et Ansar Eddine semblent coopérer le 17 janvier lors de l'attaque contre le camp militaire d'Aguelhok. » (Adib Bencherif, 2012, p. 3)

Après la prise des trois villes (Gao, Tombouctou, Kidal) par ces groupes islamistes, le MNLA étant de plus en plus marginalisé, de nouvelles forces se constituent tels que le front de libération nationale de l'azawad (FLNA), composé essentiellement d'arabes de la région de Tombouctou. En effet, les touaregs ne représentent qu'une minorité au sein des populations du nord. Les revendications menées par le MNLA ne représentent d'ailleurs qu'une partie seulement des opinions touaregs. La légitimité des différents groupes se constituant est donc relative, d'où la naissance de nouveaux groupes avec des intérêts et des enjeux différents.

« Derrière la géostratégie qui domine l'expertise depuis dix ans, démentie par les faits, comme seule grille de lecture des politiciens, des journalistes, les vrais problèmes se posent :

---

[13] « Les populations au nord du Mali ne se composent pas exclusivement de Touareg mais aussi de Peuls, de Maures arabophones et de Songhaï (population noire vivant le long du fleuve Niger). Les touaregs pratiquent un islam d'inspiration soufie conservant certains rites animistes alors que les mouvances islamistes alliées épousent le salafisme jihadiste. La tentative de destruction des mausolées des 333 saints de Tombouctou par Ansar Eddine s'inscrit dans cette tension entre l'islam soufi vénérant ses saints et le salafisme ne prônant que l'adoration de Dieu. Les velléités d'Ansar Eddine ont conduit au commencement à une contestation importante de la population lors de la prise de la ville. Cependant, depuis le 1er juillet, Ansar Eddine a commencé à détruire les mausolées sans que la population se révolte. On peut supposer que les membres du groupe ont assuré un contrôle étroit sur la ville et ses habitants. » Adib Bencherif, auxiliaire de recherche au Programme Paix et sécurité internationales. « Le nord du Mali, entre risques de balkanisation et talibanisation » http://www.psi.ulaval.ca/fileadmin/psi/documents/Documents/Mise_au_point/Mise_au_point_-Le_nord_du_Mali_entre_risques_de_balkanisation_et_talibanisation.pdf, mise au point, Programme Paix et sécurité internationales, août 2012.

comment gérer l'incurie de l'Etat malien face aux demandes politiques qui sont légitimes[14]». A ce niveau, il manque une vraie vision stratégique, hormis les clichés venus de l'extérieur.

2. Le coup d'État : gâchis pour la démocratie malienne

Naguère modèle de démocratie africaine, le Mali s'enfonce dans l'instabilité politique après un coup d'Etat perpétré par la junte militaire. « Le phénomène actuel de fragilisation de l'Etat malien est beaucoup plus particulier, circonscrit et identifiable. C'est à la fois une cause et un effet politique qui ont leurs implications économiques et sociales. Le problème repose sur une hypothèse, caractéristique de l'ère actuelle, et on s'attend à voir le territoire et la population se diviser en entités politiques qui déterminent au sein de leur limites, si inégalement que ce soit, l'identité, l'ordre et l'autorité. Peut-on par ailleurs soutenir que nous sommes au cœur de la problématique de l'effondrement du territoire politique national ou de sa contestation par des territoires bien localisés? Autrement dit, le rôle central du pouvoir politique dans la distribution des ressources au sein des Etats-nations constitue un obstacle à l'exercice démocratique du pouvoir. La violence devient le mode d'accès au pouvoir et les allégeances s'opérent selon des modalités clientélistes. Ainsi, le pouvoir devient un instrument de mobilisation sur des bases autres que citoyennes. En effet, les identités ethnoculturelles ont pu servir de relais logistique par le mouvement national, mais les couches de la société ont été entamées culturellement et trop délocalisées pour se replier sur un modèle identitaire ethno-territorial[15]».

Il convient ici de constater d'une part, l'incapacité de l'Etat malien à contrôler les limites extrêmes des frontières étatiques, ce qui se traduit d'une manière de plus en plus évidente de nos jours, libérant ainsi des affrontements d'autre part. Cependant, cette guerre au nord du Mali conforte le paradigme du choc des civilisations et de la menace islamique, un paradigme brouillé par le « printemps arabe ».

Selon un sondage réalisé par le Journal *les Echos* en mai 2012, deux tiers des bamakois pensent que ce coup d'Etat est un gâchis d'abord parce que le peuple malien devrait aller aux élections le 29 avril 2012 pour élire son nouveau président, puis un gâchis pour les personnes ayant perdu la vie lors des combats armés au nord du Mali.

[14] Olivier ROY, directeur d'études à l'EHESS, « les raisons de l'engagement de la France au Mali », le Monde, mis à jour le 04/02/2013.
[15] Naffet Keita, « Découpage – maillage de l'Etat malien dans les régions saharo-sahéliennes », Université de Bamako (Mali).

2.1. Dans quel cadre la France intervient-elle

L'aggravation du conflit début janvier 2013 a précipité l'intervention française. Les islamistes se sont emparés de la ville de Konna, au centre du pays, ont menacé de prendre Mopti, puis de continuer leur lutte vers le sud, notamment Bamako.

Face à cette situation, le président malien par intérim Dioncounda Traoré a demandé une aide militaire à la France, qui accepté de la fournir, après consultation des responsables des principales formations politiques françaises. Cette intervention a aussi trouvé un relatif consensus en France dans les médias et parmi les intellectuels, où l'on parle soit de "guerre juste", soit de "guerre nécessaire" (Olivier Roy, 2013). A savoir que la France s'est engagée après l'adoption, le 20 décembre 2012, de la résolution 2085 par le Conseil de Sécurité de l'ONU. Elle autorise le déploiement d'une force internationale sous conduite africaine au Mali, la MISMA[16].

L'opération française « Serval » au Mali en a surpris plus d'un et pour cause, rien ne laissait présager une telle tournure des événements après une année de négociations empreintes d'une prudence diplomatique et militaire extrême. Chasser les islamistes dans les trois régions du nord (Gao, Kidal et Tombouctou) à grands renforts de bombardements aériens peut en effet ne prendre que quelques semaines ; en revanche, s'assurer que les combattants ne reviennent pas et ne tentent pas à nouveau de s'emparer de ces territoires, s'inscrit dans la longue durée. Dans ces conditions, il n'est pas certain que l'opération ne dure que quelques semaines et le risque d'enlisement, sur fond de guerre asymétrique se profile à l'horizon. Où en est-on aujourd'hui ? Faut-il crier victoire ?

2.2. Où en est-on aujourd'hui ?

Après une progression rapide lors des premières semaines de l'opération Serval, les forces françaises, tchadiennes et maliennes sont à la frontière algérienne et tentent de sécuriser les

[16] « Jugeant que la situation qui règne au Mali constitue une menace pour la paix et la sécurité internationale, le conseil de sécurité a autorisé en vertu du chapitre VII de la charte des Nations Unies, le déploiement au Mali, pour une période initiale d'une année, d'une force internationale sous conduite africaine afin de rétablir la souveraineté malienne sur l'ensemble du territoire.

Par sa résolution 2085 (2012), adoptée à l'unanimité de ses 15 membres, le conseil de sécurité indique que la Mission internationale de soutien au Mali (MISMA) actuellement en gestation prendra toute mesure utile pour aider à reconstituer la capacité des forces de défense et de sécurité malienne et pour aider les autorités de Bamako à reprendre les zones du nord de son territoire. Ces actions, souligne-t-il, devront se faire « dans le respect du droit internationale humanitaire et des droits de l'homme, et dans le respect le plus total de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et l'unité du Mali » ». Conseil de sécurité – CS 10870, Département de l'information. Service des informations et des accréditations. New York. Conseil de sécurité 6898 séance.

villes reprises aux mains des islamiques. Mais la menace djihadiste y reste très présente, comme à Gao où deux attentats suicides ont été perpétrés fin février.

Un mois plus tard à savoir fin mars, les opérations se poursuivent au nord, mais les informations filtrent peu et les militaires sont désormais confrontés à un risque de guérilla, notamment à Gao. Les islamistes ont montré leur résistance à Gao, ce qui, pour nombre d'experts, semble marquer un tournant dans leur stratégie et le début d'une nouvelle phase dans le conflit malien.

Trois mois après le début de l'opération Serval, le président Français a souligné que, « *l'essentiel du territoire malien est aujourd'hui libéré. (…) Mais nous n'avons pas terminé notre tâche* », confirmant qu'il « *y a encore des poches terroristes, notamment dans l'extrême nord du Mali, et des opérations menées par un certain nombre de groupes.* »

L'avancée des soldats français, tchadiens, et maliens s'est faite presque sans résistance, les djihadistes semblant avoir fui pour se retrancher dans des zones désertiques, notamment dans le massif des Ifoghas, au-dessus de Kidal, près de la frontière algérienne.

La mort présumée des chefs d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) signera-t-elle la fin de la guerre au Mali ? Les otages français retenus au Sahel seront-ils en danger après la mort des chefs importants d'AQMI ? Le moment est-il venu à la France de procéder à des négociations pour libérer ces otages ? Selon certains spécialistes, la décision de la France d'intervenir au Mali exposait déjà la vie de ses otages, donc elle ne doit pas céder aux chantages. Mais d'autres, par ailleurs, veulent que la France négocie avec ces rebelles. Pourtant, malgré la multiplication des menaces à son égard, la France a maintenu sa position de chef de guerre au Mali, en renforçant avant tout sa sécurité avec le plan Vigipirate[17].

Au regard des constatations, cette guerre pourrait durer plus longtemps que prévu. Mais tout cela ne serait durable qu'à la condition que la force africaine, censée prendre le relais de l'armée et des forces spéciales françaises, se déploie le plus rapidement et de manière efficiente et efficace. Dans ce contexte, pour assurer une bonne transition au Mali, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, préconise d'envoyer une force de maintien de la paix, escortée d'une « force parallèle » pour dissuader les islamistes d'envahir de nouveau le

[17] Le plan Vigipirate est un dispositif de sécurité français destiné à prévenir les menaces ou à réagir face aux actions terroristes. Créé en1978 sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing alors que l'Europe connaissait une vague d'attentats, ce plan a été actualisé à trois reprises, en juillet 1995, juin 2000, mars 2003. Il a été déployé pour la première fois en 1991 pour un coût estimé alors à plus d'un million de francs par jour. Le plan Vigipirate constitue un « État d'exception » au sens juridique et implique des dérogations à la Constitution ; et peut être complété par l'état d'urgence, l'état de siège inscrit à l'article 36 de la Constitution et les pouvoirs exceptionnels inscrits à l'article 16. Le plan Vigipirate est un plan gouvernemental approuvé par le Premier ministre.

pays. La mission internationale de soutien au Mali (MISMA) sera opérationnelle début juillet 2013 au Mali. Par ailleurs, le discours de Ban Ki-moon est loin d'être messianique. Conscient que les forces onusiennes ne sauveront pas le Mali du jour au lendemain, le Secrétaire général de l'ONU explique dans son rapport du 26 mars que « *même quand l'intégrité territoriale du Mali aura été pleinement restaurée, de nombreux risques subsisteront* ». Et de citer « *les attaques terroristes, la prolifération des armes, le trafic de drogue et d'autres activités criminelles* ». « *Les conditions ne sont pas mûres pour la tenue dans le calme d'élections libres, crédibles et paisibles au Mali* », a par ailleurs constaté Ban Ki-Moon.

Pour la stabilité et la pacification du nord du Mali, il convient de clarifier le statut de la région de Kidal occupé par le mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) qui ont publiquement refusé l'accès aux forces armées et sécuritaires du Mali. Tant qu'on n'a pas statué sur la ville de Kidal, la stabilité et la sécurisation des autres régions du nord seront précaires. La situation à la date d'aujourd'hui (mai 2013) est tellement mouvementée qu'elle laisse sans réponse toutes les interrogations sur le futur de la région.

Au regard de la situation actuelle au Mali, nous avons recontacté les acteurs de la vie politique que nous avions interviewés avant les événements de mars 2012 (cf. entretien semi-directifs), en vue de connaître leur sentiment démocratique. Ici, on s'en tiendra à cette question : quel regard portez-vous sur la démocratie malienne après un coup d'Etat ? Ces extraits d'entretien ci-joint reflètent le point de vue de quelques acteurs interviewés.

Quelques-uns mentionnent que la démocratie au Mali n'est plus à l'ordre du jour, au regard de tout ce qui se passe actuellement dans ce pays illustré par ces extraits d'entretiens :

« *L'actualité nous force à constater que les acquis importants n'ont pas empêché ce pays de sombrer dans une crise. Le clientélisme et la corruption sont devenus une marque de fabrique de la démocratie malienne pour liquider ses produits qui sont les deniers publics. Les bonnes mœurs ont été sciemment torpillées dans les dix voire quinze dernières années. L'un des derniers bastions, pour la garantie des valeurs morales qui est l'école, est devenu depuis longtemps un lieu de harcèlement des jeunes filles.* » entretien avec monsieur Bagayoko, 46 ans, professeur d'université.

Ou, « *ceux qui ont détenu le pouvoir n'ont pas voulu accorder d'avantages sociaux aux concitoyens tel que le droit à la pension pour toute personne ayant contribué d'une manière ou d'une autre à la construction du pays. Cela fait partie des gages pour promouvoir toute possibilité de liberté.* » entretien avec madame Cissé, 37 ans, responsable d'une association.

Ou encore, « *c'est normal qu'on en arrive là, car le pays était dans une anarchie totale à la fin du mandat de Amadou Toumani Touré. Maintenant, pour que la démocratie fonctionne*

bien, il faut que certaines conditions soient réunies au préalable telles que : une population alphabétisée et plus au moins aisée, des médias libres pour que les idées et les opinions circulent librement, un système judiciaire qui ne souffre d'aucune pression pour que les juges rendent leur verdict sans être inquiétés. » entretien avec monsieur Diallo, 32 ans, journaliste

D'autres croient encore à cette démocratie comme mentionné ici :

« *Malgré le coup d'Etat du 22 mars 2012, la démocratie a l'air de fonctionner au regard de ses institutions. Cette crise permettra à nous les maliens de reconstruire notre démocratie. Mais tant que la question de la gouvernance n'est pas réglée, les problèmes comme le clientélisme et la corruption ne seront pas réglés pour autant.* » entretien avec monsieur Diop, 56 ans, homme politique.

Ou encore, « *je suis confiant et pense que les choses pourront changer. Mais il est important de savoir qu'on ne peut pas sécuriser le nord-Mali tant que le problème politique malien n'est pas réglé.* » entretien avec madame Cissoko, 64 ans, journaliste.

SYNTHÈSE SUR LE COUP D'ÉTAT

« Après avoir reproché à l'ex-président Amadou Toumani Touré sa gestion politique et militaire, la corruption de la hiérarchie militaire, rien n'autorisait un coup d'Etat dans un tel contexte. Les putschistes ont dû se résoudre à céder le pouvoir sous la pression internationale et sous-régionale. Cependant, ceux qui prétendaient prendre le pouvoir pour défendre l'intégrité territoriale du pays ont assisté impuissants à la chute des villes de Kidal, Gao et Tombouctou. Une démission d'autant plus grave que tout le nord du pays est quasiment occupé du fait qu'ils n'ont pas mesuré la gravité et les conséquences de leur acte[18] ». Cette parenthèse militaire dans l'apprentissage démocratique du pays constitue une régression notable.

Le Mali pouvait en faire l'économie, surtout que le président déchu avait formellement entrepris de quitter le pouvoir après ses deux mandats constitutionnels. De même, nous avons assisté à une divergence d'opinion dans la classe politique malienne : d'un coté, le MP22 favorable aux mutins, et de l'autre, les anti-putschistes composés d'une coalition de partis politiques ayant un fort ancrage territorial comme l'ADEMA-PASJ, l'URD, le PARENA.

Si le putsch était une façon de régler le problème que les soldats du rang avaient avec le chef suprême de l'armée, il n'a pas pour autant été favorable à l'économie du pays. Pays enclavé avec des difficultés propres aux pays sahéliens, le Mali, par cette crise, connaît une récession. Selon le ministre du Budget, l'économie malienne qui devait connaître une croissance de 5,4% en 2012 aura probablement une croissance négative (-1,2%) suite aux conséquences du coup d'Etat.

Cette crise a frappé en premier la population qui a vu ses conditions de vie se détériorer au fil des jours qui ont suivi le putsch. Il faut ajouter à cela la perte d'emplois subséquente aux fermetures des chantiers, l'assèchement des revenus fiscaux, la réduction de la production agricole, entraînant un renchérissement du prix des denrées de base, ainsi que des difficultés d'approvisionnement qui ont rendu plus délicat la vie des citoyens maliens. Cependant, la détérioration de la situation économique est consubstantiellement liée à la crise politique, toute éventuelle sortie de crise se veut d'abord politique.

[18] Marcus Boni Teiga, 2012, « Mali : le coup d'Etat de trop ; Le putsch du 22 mars n'a été finalement qu'une aventure sans lendemain. ». Ancien directeur de l'hebdomadaire Le Bénin Aujourd'hui, Marcus Boni Teiga a été grand reporter à La Gazette du Golfe à Cotonou et travaille actuellement en freelance. Il a publié de nombreux ouvrages. Il est co-auteur du blog Echos du Bénin sur Slate Afrique.

Par conséquent, le premier défi de ce gouvernement d'union nationale est d'organiser une élection présidentielle libre le 7 juillet 2013. La question qu'on se pose est de savoir si les élections pourront réellement se tenir le 7 juillet ?

La libération des territoires occupés par les islamistes a redonné espoir aussi bien à l'armée malienne qui a connu la défaite lors de la reprise de Konna par les islamistes et l'espoir né également chez cette population martyrisée pendant plus d'une année. Mais, pour Manthia Diawara, écrivain malien et professeur de littérature à l'université de New York, « *voir les maliens danser dans les rues, pour souhaiter la bienvenue à l'armée française, comme on l'avait fait lors de l'indépendance, était pour moi un arrêt sur l'image, qui me renvoyait à la fois à l'échec de notre indépendance, et prétendue souveraineté nationale, et au retour intégral sous l'hégémonie française, comme celle d'un père qui ne veut pas voir son fils grandir. Bien entendu, il est plus facile pour le fils d'accepter l'aide escomptée du père, plutôt que de se mettre en question, lui-même. Ainsi que le disait Sembene Ousmane, il est plus aisé pour nous, maliens et autres africains, de continuer à tendre la main vers l'Occident, pour dire «merci, merci» que de se demander comment en est-on arrivé là, et de blâmer les autres pour nos problèmes que de nous regarder en face.* ».

Au regard de l'actualité, l'Afrique détient indéniablement le record du continent ayant connu le plus grand nombre de coups d'Etat ces cinquante dernières années. Au delà des facteurs internes propres à chaque pays et de contextes particuliers qui conduisent à une prise du pouvoir par la force, il convient de réfléchir sur ce phénomène source d'instabilité politique pour de nombreux Etats, et au final, pour la sécurité de tout un continent.

Après ce bref résumé sur la situation au Mali, nous tenterons ci-dessous d'entrer au cœur de ce travail de recherche.

PREMIERE PARTIE

DE LA CONCEPTUALISATION A LA METHODOLOGIE

La conception de la démocratie a beaucoup changé au cours du XXe siècle. Longtemps perçue comme un mode de gouvernement relativement rare et inégalement viable selon les États, elle est désormais considérée comme une forme politique universelle accessible[19]. La question de la démocratie s'est progressivement placée au centre des travaux sur les sociétés politiques du monde africain, quand bien même sur le terrain les perspectives de démocratisation ne cessaient de s'éloigner. Pour Robert Dahl (1982), elle apparaît comme le moins mauvais des régimes, ou bien davantage que cela, un idéal de promotion humaine à poursuivre sans trêve. La démocratie apparaît de nos jours comme l'unique mode de gouvernement qui n'a pas toujours eu une bonne presse. Dans une logique épistémologique, Platon pense que c'est le règne d'une populace prompte aux débordements et prête à s'abandonner aux mains d'un tyran. Et Aristote, représenta le bon gouvernement comme un régime aristocratique sensible aux attentes populaires mais restreint[20]. Avant ce siècle, et plus précisément à la fin du XVIIIe siècle, l'idée de démocratie a resurgi en portant toujours le stigmate de ces préventions antiques (Hermet, 1996, p.17).

Par ailleurs, la démocratie s'explique par « *un régime dans lequel les dirigeants ne sont plus assurés de leurs lendemains du fait de la volonté populaire, ou également les fausses certitudes prodiguées par les démagogues au tempérament autoritaire ont moins de prise sur les électeurs qui connaissent leur rôle sur le bout des doigts* »[21]. A cet égard, Jaffrelot (2000) explique que « l'Inde est la plus grande démocratie du monde », puisqu'elle organise des élections libres au suffrage universel à intervalle régulier depuis qu'elle a accédé à l'indépendance et du nombre de citoyens appelés aux urnes[22]. D'après le même auteur, « *la démocratie est avant tout une utopie, un idéal en constante évolution vers lequel les gouvernements doivent tendre. Ceci implique donc que la démocratie n'est pas une donnée figée, c'est une construction permanente. En effet, les exigences démocratiques de la société*

[19]Voir par exemple Hisham Sharabi, *Neopatriarchy : A Theory of Distorted Change in Arab Society*, New York, Oxford University Press, 1988 ; Élie Kedourie, *Democracy and Arab Political Culture*, Washington, The Washington Institute for Near East Policy, 1992 ; Raphael Patai, *The Arab Mind*, New York, Scribner, 1983 (ce livre, remarquons-le, vient d'être republié avec une nouvelle préface dont l'auteur, un ancien officier américain qui a parfois critiqué les études sur le monde arabe, affirme qu'il peut apporter beaucoup aux décideurs américains. Une version plus intéressante et utile de cette thèse se trouve dans Abdullah Hammoudi, *Master and Disciple : The Cultural Foundations of Moroccan Authoritarianism*, Chicago, University of Chicago Press, 1997.

[20]GUY Hermet, 1996, « *Passage à la Démocratie* », Paris, Presses de la Fondation Nationale de Science Politiques.

[21]Ibid. ; p. 19

[22]Première élections générales en fin 1951 et début 1952. En un demi-siècle, les indiens se sont peu à peu familiarisés avec la compétition électorale. Le taux de participation qui était de 45,7% en 1951-1952 à atteint 55% dix ans après et 64,1% en 1984.

évoluent en même temps que la société elle même, d'ailleurs davantage par sédimentation que par substitution, il n'existe pas une forme unique de démocratie, un quelconque modèle. Enfin la notion de démocratie n'est pas un simple idéal philosophique, une spéculation intellectuelle, une abstraction. Elle ne prend de sens que dans un contexte concret, elle ne s'enrichit que de la demande de la société elle-même » (Bussi, 2004, p. 9). Partant de ce constat, une élection libre au suffrage universel de façon régulière et fréquente permet d'élire un représentant. Pour appréhender le concept de démocratie, les ouvrages de science politique font référence aux deux racines du mot : demos (peuple) et kratein (diriger), retracent l'historique du modèle de démocratie pratiqué dans la Grèce antique. Au lieu de s'attarder à rechercher une bonne définition de la démocratie, il est beaucoup plus simple de cerner les éléments qui, de l'avis des politologues, constituent les traits caractéristiques d'une démocratie. L'Afrique est-elle à la recherche d'un modèle démocratique ? La démocratie est-elle un modèle importé ? Est-elle appropriée pour ces États africains ?

1. Une approche théorique et conceptuelle de la démocratie en Afrique

La vague de démocratisation (entendue ici comme processus de rupture avec l'autoritarisme et de mise en œuvre de réformes politiques allant dans le sens de la construction de la démocratie[23]) qui a secoué l'Afrique subsaharienne au début des années 1990 a apporté un changement politique substantiel dans la région. Après les indépendances en 1960, la majorité des États africains était sous la dominance des militaires. Durant les années 1970 et 1980 comme l'analyse Van de Walle, seul deux pays étaient démocratiques (le Botswana et l'Ile Maurice). Mais entre 1989 et 2007, plus de quarante pays africains ont tenu plus de 140 élections législatives et 120 présidentielles. Cette période (1989-2007) a aussi permis un nombre significatif d'alternances politiques dans ces pays africains. Cette vague de démocratisation (Huntington, 1991) a touché le monde entier, de l'Europe du sud, notamment en Espagne, en Grèce, en Turquie, se poursuit en Amérique latine dès la fin des années 1970, de sorte qu'entre 1979 et 1985, le Pérou, la Bolivie, l'Argentine, le Brésil pour ne citer que ceux-là, tiennent des élections. En l'Europe de l'Est, avec le cas de la Pologne, la transition met dix ans à se concrétiser, mais son aboutissement a coïncidé avec la dislocation du bloc communiste et la fin de la guerre froide. Le discours de François Mitterrand dans les années 1990 a propulsé les africains à aller vers plus de liberté en ce sens : « *La France liera tout son effort de contribution aux efforts qui seront accomplis pour aller vers plus de liberté*[24]*. Par cette petite phrase, prononcée au sommet franco-africain de La Baule, le 20 juin 1990, François Mitterrand a ouvert une brèche dans la politique africaine de la France, caractérisée, depuis le général de Gaulle, par un soutien dispendieux à un développement sans démocratie garantissant sa présence politique, militaire et économique dans ses anciennes colonies. Le Président français, alors que la " troisième vague de démocratisation" touchait une Afrique en crise, a souscrit, du bout des lèvres*[25]*, au principe de la conditionnalité démocratique qui venait de faire son entrée dans la doxa internationale*[26] ».

[23] OTAYEK René, « démocratie, culture politique, sociétés plurales. Une approche comparative à partir de situations africaines ». Revue Française de Science politique, année 1997, vol., 47, numéro 6, p. 801

[24] Discours de François Mitterrand à La Baule, 20 juin 1990, in Politique étrangère de la France, mai-juin 1990, p. 130.

[25] Voir notamment Eric FOTTORINO, *France-Afrique. Les liaisons dangereuses.* 3. *La démocratie à contre-cœur,* Le Monde, 24 juillet 1997, et Abelkhaleq BERRAMDANE, Le discours de La Baule et la politique africaine de la France, Revue Juridique et Politique Indépendance et Coopération, n°3, septembre-décembre 1999, p. 247 et s...

[26] Stéphane BOLLE, Docteur en droit public, Enseignant-chercheur associé au CERDRADI, « la conditionnalité démocratique, dans la politique africaine de la France. ».

Il paraîtrait que le dévoiement du multipartisme et le recours aux armes semblent avoir brisé le rêve démocratique en Afrique. Pourtant, le contexte politique et social de certains pays comme le Ghana, le Benin, et le Cap-Vert semble dire le contraire, car la démocratie a l'air de fonctionner, donc, la tendance ne constitue pas une fatalité. La démocratisation en Afrique s'est avéré un processus complexe, ambigu, avançant volontiers « *à pas de caméléon* » selon Richard Banégas. Pourquoi les géographes ont ils intérêt à étudier une telle problématique ? Fait-elle partie de leurs champs d'étude ?

1.1. La démocratie est-elle un objet de la géographie ?

En 1976, Yves Lacoste fait apparaître son essai, *« la géographie ça sert, d'abord, à faire la guerre* », Michel Bussi démontre, des décennies plus tard, « *qu'elle sert maintenant à faire la paix* » (Lacoste, 1976, p. 231).

Aujourd'hui le monde est organisé, contrôlé, et recomposé par des engagements territoriaux discuté individuellement ou souvent par une hiérarchie pyramidale autoritaire. L'avenir politique du monde n'est pas seulement régulé par des conflits, mais également par des élections. Notre objectif n'est pas ici de montrer les avantages du pouvoir des urnes mais seulement de voir ce passage d'une logique de domination à une logique de négociation (Bussi, 2007, p. 3). Pourtant, les géographes ont du mal à définir la démocratie sans faire le lien avec la participation. Ce qui apparaît dans les principaux dictionnaires de géographie, notamment, avec Pierre George, 1970, Roger Brunet, Robert Ferras et Hervé Théry, (1993). Pourtant même dans les manuels de la géographie politique, elle n'est jamais sollicitée comme un concept central par les géographes. Seuls quelques ouvrages de géographie intègrent le mot « démocratie ». Ce fut le cas d'André Siegfried, dont les objectifs de ses travaux se croisent avec la géographie des comportements électoraux, de l'analyse constitutionnelle, et enfin, s'intéresse aux logiques participatives. Dans le cadre de la démocratie participative, comme électorale, s'inscrivant dans les études menées par la science politique, André Siegfried n'aura guère de disciples en géographie. La démocratie a été également abordée par certains chercheurs comme Paul Claval, Claude Raffestin en termes de géographie du pouvoir, comme élément de considérations géopolitiques par Yves Lacoste, enfin comme effet du dépassement des logiques étatiques traditionnelles à travers le double horizon mondial et individuel par Jacques Lévy (Bussi, 2007, p. 4). Dans un tel contexte, l'enjeu démocratique n'est pas centralisé ni explicité par les géographes, mais le paradoxe

c'est qu'ils se retrouvent plus dans une trilogie « distance entre géographie, démocratie et participation », pour apporter une explication spatialisée de la question abordée.

Pourtant, la question démocratique pourrait se situer à la frontière de plusieurs disciplines : la géographie, les sciences politiques et la sociologie. Les chercheurs ne font pas de la démocratie participative un objet central. Pour Michel Bussi, « *revendiquer une géographie de la démocratie revient, en quelque sorte, à revendiquer une géographie sociopolitique* ». Quant à Guy Di Méo (1998), *« il existe deux acceptions du politique, celle liée « aux organisations spatialisées de l'exercice du pouvoir »,* et celle liée *« aux déséquilibres dans les relations (...) qui accompagnent le quotidien de toute société civile », qui sont donc par nature sociales. Il se réfère en cela aux travaux de Paul Claval et surtout de Claude Raffestin, qui distingue le Pouvoir (avec une majuscule) désignant l'assimilation (l'Etat par exemple) et le pouvoir au sens commun, présent dans chaque relation et dans chaque action. S'intéresser aux enjeux politiques de la participation, c'est explicitement étudier les interrelations d'ordre socio-spatial entre les deux formes de (P) pouvoirs, qu'on pourrait très hâtivement qualifier de sociales et de politiques*[27] ». A partir de là, nous nous demandons si les démocraties en Afrique sont un mythe ou une réalité ? Peuvent-elles être qualifiées de démocraties atypiques ? Quelles réflexions portons-nous sur la démocratie africaine ?

1.2. Quelle démocratie pour l'Afrique ?

Dans son article, pensée politique dans « l'Afrique noire traditionnelle » publié en 1967 dans la revue africaine, Lombard écrit : « *à la fin du XIXe siècle, l'Afrique noire présentait le plus riche champ d'expériences qui puisse se trouver en matière d'organisation politique. Jamais, sans doute, sur un même continent et à une même époque, n'avait pu coexister une telle diversité dans les formes de gouvernement des hommes. Si l'évolutionniste d'alors y avait pu mener ses enquêtes avec des équipes et des moyens considérables, il aurait retrouvé simultanément les différents stades de l'organisation sociale, tels qu'il pouvait les imaginer au cours du long cheminement de l'humanité à travers des siècles. Malheureusement, c'est alors l' « Afrique des explorations et non des savants, et le terrain était encore peu propice à l'investissement scientifique*[28]» ». Donc, la question de la démocratie se pose en Afrique avec

[27] Cité par Michel Bussi dans son article : « pour une géographie de la démocratie : la géographie ça sert maintenant à faire la paix », publié par la revue espace politique (2007-1) Nouveaux enjeux, nouvelles approches.

[28]LOMBARD. J, *Pensée Politique dans l'Afrique noire traditionnelle*, Paris, Présence Africaine, n°63, 3ème trimestre, 1967, p. 10.

acuité et simultanément, avec elle, celle du mieux-être national. Elle serait donc la voie de sortie du double questionnement de l'autoritarisme et de la crise économique. Une crise économique que l'on attribue le plus souvent aux programmes d'ajustement structurel imposés par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI) (Berdot, 1998 ; Dubresson, 1997). Ces deux questions, politique et économique se posent aussi en termes de libéralisation de l'espace politique et d'ouverture du continent au marché mondial. Toutefois au regard de l'histoire africaine, la quête démocratique remonte à la colonisation. Elle a connu différentes solutions, entre autre le messianisme de l'aube coloniale qui constitua un appel tourné vers le passé, bien avant la fin de la seconde guerre mondiale. Avant les années 1945, nait le nationalisme et la décolonisation que les intellectuels ont menés pour conquérir les indépendances africaines. Néanmoins, une question reste posée : faut-il évacuer le rappel de la conquête coloniale et la lutte de certains pour rester indépendants ? Il est évident que la conquête coloniale a pu contribuer à abattre les pouvoirs aristocratiques, jetant les bases de nouvelles formes de pouvoir, à savoir la participation à la vie publique et politique (Sénégal et le Mali par exemple).

Ces processus ont révélé un fait historique, celui de la démocratisation qui est certes une révolution politique en Afrique, puisqu'elle a appelé à mettre en place un nouveau contrat social (Zartman 1997 : 48) qui rompt doublement avec le projet de société (post) coloniale et sa constitution, taillable aux dimensions des régimes autoritaires des indépendances (Conac, 1993). Cependant, Biaya soutient que la démocratie en Afrique constitue la voie du peuple et une réaction contre les prédations du néo-patrimonialisme autoritaire, et les coûts des réformes néolibérales des programmes d'ajustement structurel. Cette réaction est née de deux formes de démocratie : la démocratie libérale et populaire (un régime politique dans lequel démocratie et libéralisme se complètent dans le but de protéger les libertés individuelles privées et la liberté publique de chaque citoyen). Or, « *la vie démocratique en Afrique devrait se caractériser par une rationalité politique et sociale, disait Karl Popper. Ce qui signifie, un minimum de justice sociale, dont la réalisation est considérée comme devant être la soumission principale de l'État, l'existence d'institutions politiques aptes non seulement à garantir la liberté et la sécurité des individus, mais aussi un contrôle efficace de l'action des gouvernants par les gouvernés, la tolérance (dont ne sont exclus que les intolérants), donc le*

pluralisme (politique, philosophique, religieux, etc.…), et la possibilité légalement, institutionnellement garantie du changement de régime [29].»

L'effervescence créée autour de ces notions (tolérance, liberté, pluralisme) a favorisé une extraordinaire vitalité intellectuelle qui a suscité plusieurs questionnements, comme par exemple, quel est le point commun entre elles ? Si la démocratie est la reconnaissance du droit des peuples à gérer librement leurs affaires, il revient à l'Afrique d'apporter librement sa contribution à l'enrichissement de cette idée. A partir de ses propres expériences, l'Afrique pourra-t-elle réinventer son propre modèle de gouvernance ? « *N'en déplaise aux tenants de l'authenticité des sociétés africaines, c'est un concept purement artificiel, qui ne fait que cacher le refus de proposer un modèle alternatif à une situation qui s'impose à eux de façon inéluctable* » (Kuengienda, 2007, p. 79). En réalité, l'authenticité est un alibi à l'incapacité de faire face à ce qui vient de l'extérieur. Si le schéma en vigueur dans les pays du Nord a balayé les belles illusions d'une démocratie populaire, la démocratie en Afrique peut-elle trouver dans le nationalisme, le pouvoir traditionnel, la religion, l'organisation de la société, (clan, noblesse) une source d'inspiration susceptible d'enraciner ce processus très fragile ?

Les illusions d'une démocratie populaire fondées sur la dictature du prolétariat et une société sans classe, dont le parti unique devait conduire la destinée. Il en est de même pour les brillantes démonstrations sur l'économie planifiée et sa supériorité sur l'économie de marché. Car si le développement de la dictature du type libéral est lié à l'expansion du capitalisme, qui est son point d'ancrage, l'on ne peut que s'interroger sur ce modèle économique du socialisme et sur son avenir. Ce modèle dans sa pratique historique s'avère être le début d'une évolution historique vers le capitalisme. Certes, le constat est largement inattaquable mais à la condition de ne pas perdre de vue qu'après la vague des élections « sans choix » ou semi-concurrentielles des années 1970, le principe électif avait quasiment disparu du paysage politique africain pour ne resurgir que dans les années 1990. Comme l'a souligné René Otayek, « *on ne peut manquer de faire un parallèle entre l'attrait suscité par les élections « pas comme les autres » il y a plus de vingt ans et celui attaché aux scrutins « libres » d'aujourd'hui.* ». Ces deux époques nous conduisent à réfléchir sur les élections africaines. Sont-elles un objet scientifique pertinent ? La plupart des démocraties vivent une crise de confiance. Le renouveau passe-t-il par une redynamisation ou par un dynamitage du système ? Démocratie participative ou représentative ? Démocratie locale ou centralisée ? De nos jours il existe quantité d'analyses sur l'état de la démocratie et sur les moyens de la renouveler. Ces

[29] KUENGIENDA Martin, « *Quelle démocratie pour l'Afrique ? Pouvoir, éthique et gouvernance* », 2007, Political Science, p. 78

questionnements traduisent la vitalité du débat démocratique et de la théorie politique contemporaine.

1.3. Dynamiter et dynamiser la démocratie en Afrique

L'une des questions soulevées le plus fréquemment à propos des élections africaines est celle de leur « utilité » dans des systèmes politiques mono-partisans, de droit ou de fait, ou encore dans ce que l'on a appelé les « no-party systems » (entendu par là un système avec un parti unique), où les lieux de décision politique sont situés hors du circuit dans lequel elles interviennent directement. Si l'on descend maintenant d'un cran dans l'analyse des systèmes politiques, en envisageant autant le rôle des élus que celui des élections, on retrouve un phénomène comparable. Là où le contrôle du scrutin est le plus fort, là ou la concurrence paraît la moins évidente, les élections fournissent encore un élément de décompression, dans la mesure où ceux qui en sortent auréolés de l'assentiment populaire assurent une grande part de la communication politique. Ces compétitions électorales peuvent donc être saisies comme des points d'ancrage au système international et des rouages fonctionnels des institutions. Elles sont en réalité beaucoup plus que cela, car elles renvoient au substrat de l'évolution des régimes politiques, aux fondements de l'État, et à la structure des systèmes sociaux.

A un premier niveau, le phénomène électoral, pivot de la décolonisation, a également constitué l'axe moteur de la formation des blocs au pouvoir : c'est dans ce creuset électoral que se sont rassemblés les différents segments de l'élite sociale, et que sont nés les partis, par hégémonie, par fusion ou par absorption, les partis uniques. Par ailleurs, les élections sont le moment des ralliements auxquels se résolvent les mouvements réticents, ou oppositionnels : syndicats, étudiants, intellectuels, société civile. Elles donnent lieu à des pressions parfois formidables de la part du pouvoir, pour que l' « unanimité » de la nation se manifeste de manière éclatante tout en fournissant des circonstances propices à la négociation de l'adhésion au système. Cette option donne l'occasion privilégiée d'offrir à l'opposition (organisée ou non, factionnelle ou individuelle), la possibilité de son ralliement au pouvoir, de son intégration dans le pouvoir, souvent par le biais de la fusion dans le parti unique ou dominant. Si, « *les élections sont l'occasion du recrutement par cooptation au sein du groupe dirigeant, dans un jeu subtil d'appréciation du potentiel de dissidence, et du rapport de force établi entre groupes sociaux et/ou ethniques avant la consultation, elles fournissent a contrario l'alibi de l'élimination politique. A partir de là, l'emploi à la fois pratique et symbolique des*

élections peut fort bien être contradictoire. C'est l'un des aspects de leur plasticité que de pouvoir servir aussi bien les desseins de gouvernants se réclamant d'idéologies progressistes, donc de participation populaire aux décisions, que ceux des avocats d'un système capitaliste de collaboration » (Bratton, Van de Walle, 1994).

Les systèmes électoraux, dans une sorte de tronc commun, constituent un facteur d'intégration de populations diverses dans un système politique centralisé et national. De même, ces élections concentrent l'activité et le discours politique dans l'ensemble du pays, pour toutes les couches sociales, en un laps de temps relativement court. Elles donnent à chacun le sentiment d'être membre d'un ensemble plus vaste que celui des rapports face à face et d'y posséder un moyen d'action, ne serait-ce que par le marchandage et l'échange. Au delà de cet aspect politique, les réalités économiques au contact desquelles vivent les populations africaines interdisent les écarts de grande amplitude. Pour tous les gouvernants, les élections peuvent être seulement une pièce essentielle d'un dispositif défensif, mais non offensif. Comme le pensent certains politologues, « *les élections ne permettent pas en Afrique, de conquérir le pouvoir, qu'elles servent au moins à le défendre*[30]… ». Dans ces conditions, les élections ne sauraient être autre chose qu'une opération de mobilisation politique, en vue de promouvoir et de légitimer le pouvoir des dirigeants, du parti, de l'armée. Si les élections, telles que nous les avons appréhendées, parviennent à canaliser un certain type de mécontentement, elles ne peuvent suffire à endiguer des conduites de débordement qui touchent, ou toucheront, elles, à l'essentiel la production agricole, les moyens d'échange commerciaux avec le monde extérieur. En absence de forces capables de prendre en charge, à l'occasion des élections ou à un autre moment, il naît un désenchantement dépassant la côte d'alerte dans ces systèmes où le pouvoir d'État se dit unitaire.

En l'absence d'un paradigme pour servir à l'analyse de tous les systèmes électoraux possibles et imaginables en Afrique, on peut en tirer, peut-être, des indications utiles. D'une part, les élections en Afrique noire sont des mécanismes politiques autrement plus complexes que veut bien le laisser penser l'imagerie habituelle de la manipulation ou du truquage. Elles apparaissent comme des phénomènes sociaux où se rejoignent les dynamiques du système international, des institutions nationales, les structures sociales s'agissant ici des pouvoirs, des hiérarchies sociales (religion, notabilité, chef de quartier). Et n'offrent sans doute pas de mécanisme de décision accessible au plus grand nombre, mais jalonnent les domaines de l'intervention populaire, et peuvent de ce fait être envisagées comme des indicateurs de

[30]« Aux Urnes l'Afrique ! Elections et pouvoir en Afrique noire », série Afrique Noire 8, sous la direction de D.G. LAVROFF, édition A. Pédone, p. 20-21. Centre d'étude d'Afrique Noire CEAN/CERI

satisfaction ou de mécontentement. En épilogue, nous pouvons dire que, bien que contradictoire avec les idéologies « démocratiques », en vertu desquelles, partout, sont organisées les élections, la fonction de canalisation mise en évidence à propos des consultations africaines ne leur est pas spécifique, puisque la dialectique de l'action dans le champ électoral et de son débordement se jouent aussi ailleurs, dans les systèmes dits libéraux par exemple. C'est bien là l'essentiel autour des élections s'organise une activité politique authentique, dont dominant et dominés (entendue ici comme rapports entre l'élite et la base) sont parties prenantes, encore qu'inégalement (CEAN, p. 24).

Cependant, la géographie électorale a pour objectif d'analyser les scrutins électoraux en combinant l'effet de la structure sociale et l'influence du fonctionnement des territoires sur le vote. Qu'en est-il réellement de cette géographie électorale en Afrique ? La géographie électorale est-elle un des vecteurs privilégiés de la construction d'une identité politique structurante pour un parti, une carrière individuelle, ou un territoire et ses habitants ? Permet-elle d'étudier le phénomène de territorialisation des élections, ses enjeux, les discours et les modalités de légitimation qu'il suscite ?

1.4. La démarche « écologique » : histoire d'une métaphore

Le mot « écologie » a été progressivement employé de façon métaphorique par les chercheurs de sciences sociales pour designer une approche sociologique insistant sur le « milieu » dans lequel l'individu est associé, en référence à la science des êtres vivants dans leur milieu. Cette approche a été développée par l'école de sociologie urbaine de Chicago (autour des travaux de Park ou de Burgess) a eu quelques ramifications nombreuses, comme l'ont constaté Dogan et Rokkan : « *In a narrower sense « ecology » has tendes to be used of a wide variety of approaches to the study of* spatial *and* territorial *enrironments of human activity*… [31]». Sans oublier que déjà dans les années 1960 en France se développent des recherches sur les systèmes intégrant la relation homme-société-milieu, notamment dans les espaces intertropicaux (géographie dite zonale par exemple). Dans la continuité de l'écologie urbaine, l'espace urbain s'organise en aires qui constituent le milieu social (groupes sociaux) et doit être vu sous cet angle : la ville est un « phénomène naturel » où les « communautés urbaines »

[31] DOGAN, Mattei et ROKKAN, Stein (1970) : *Quantitative ecological analysis in the social sciences,* Cambridge (MA)/Londres, The MIT Press, p. 69-86

sont structurées selon des logiques comparables à celle que l'écologie analyse lorsqu'elle étudie les espèces dans leur milieu de vie naturel[32].

L'analyse écologique a eu un grand succès en écologie urbaine et en géographie électorale. Cependant, elle s'insère dans une logique dont les limites ont été déjà établies. Pour mieux nous positionner dans cette démarche écologique qui peut nous servir de référence, ou nous éviter un usage abusif du déterminisme, nous procédons à une classification (cf. tableau ci-après). Nous ne pouvons reproduire une telle analyse sans mettre en évidence le territoire, car le milieu naturel devient alors un cadre social objectif (dans une logique marxiste) ou subjectif.

Figure 1 : Le milieu dans les sciences sociales

	Le milieu est un cadre naturel	Le milieu est un construit social (éventuellement influencé par la nature)
Le milieu influence les phénomènes sociaux	Théorie des climats (Aristote et Montesquieu)	• Siegfried (approche socio-géographique) • Bois (approche socio-historique)
Influence du milieu sur les phénomènes sociaux et réciproquement	Géographie physique	• Park (écologie urbaine de l'école de Chicago)

Source : Stein Rokkan (1970) *op. Cit.*

Nous retrouvons cette démarche écologique dans divers paradigmes des sciences sociales qui tous montrent la symbiose entre l'individu et son groupe social. De plus, l'approche écologique conduit à appréhender le lien existant entre l'individu et son appartenance, qui permet de travailler à l'échelle du groupe, défini socialement et/ou territorialement et de son contexte. L'individu même étant associé à un groupe social ne le reconnaît pas toujours du moment où il ne se sent pas en sécurité. Donc, le rapport individu et groupe reste encore antagoniste, même s'il semble être dominé par l'idée d'accord et d'harmonie.

Une réflexion apportée par André Siegfried souligne que le milieu géologique influe sur les modes de mise en valeur agricole qui influent sur l'organisation des sociétés qui influe sur le

[32] PARK, Robert, Ezra (1952), « the city as a naturel phenomenon » in Human Communities, Free Press, New York, traduction in GRAFMEYER, Yves et JOSEPH, Issac (2004, dernière. Ed)

vote. En revanche, l'analyse écologique pour Park est un moyen pour rendre compte de la complexité ordonnée des sociétés urbaines qui forme un système. Il montre aussi que le « voisinage » éclaire son point de vue. A partir de là, il définit le voisinage comme la « *base des formes les plus simples et les plus élémentaires d'association auxquelles nous avons à faire dans l'organisation de la vie urbaine* », et il peut devenir « *la base du contrôle politique* » (Park, 2004).

Dans ce mémoire de thèse, l'analyse écologique sera présente, car elle constitue un moyen d'exploiter les données disponibles. Plutôt que de nous placer dans la logique siegfriedienne, nous essaierons de l'employer comme révélatrice d'un cadre général de la société urbaine sur lequel les enquêtes de terrain fournissent un éclairage partiel. En cela, nous serons plus proche de la démarche de Park, parce que ce n'est pas une question de "milieu naturel" mais ce qui nous intéresse ici ce sont des territoires construits socialement (Raymonde et Veschambre, 2006, p. 397). A terme, la géographie électorale conjugue sociologie et géographie pour définir des identités socio-spatiales et construire une territorialité politique. Celle-ci peut se fonder sur l'application sociale d'un concept d'auto-corrélation spatiale positive.

L'étude que nous menons recèle un intérêt dans la mesure où il s'agit d'explorer les règles et les raisons du changement politique, la pratique des divers acteurs, sans oublier les institutions participantes à la conduite des processus électoraux engagés depuis la chute du régime de Moussa Traoré au Mali. Au moment où le monde tend de plus en plus vers un « village planétaire » (Laurent Carroué, Michel Bussi) ne devient-il pas de penser que les mécanismes électoraux soient pareils partout ?

Les études électorales sont souvent réalisées sous la forme monographique, pour saisir le comportement électoral à des niveaux d'agrégation du pays (région, cercle, arrondissement, commune, ou d'aires plus petites). Les exceptions de cette tendance se retrouvent souvent à l'intersection entre les études électorales et d'autres sous-domaines de la science politique[33]. Par exemple, lorsque les résultats électoraux servent à illustrer la forme des systèmes de partis nationaux[34]. Après avoir identifié le thème sur lequel nous entendions travailler ainsi que le type d'espace urbain que nous voulions étudier "Bamako", plusieurs approches nous sont offertes :

[33] BONDEL, Jean, SINNOTT, Richard et SVENSSON, Palle (1998): *People and parliament in the European Union : participation, democracy and legitimacy*, Oxford, Clarendon Press.

[34] Voir THOMASSEN, Jacques dir. (2005), The European Voter, Oxford, Oxford University Press. On peut trouver dans les articles de KLINGEMANN, Hansdieter (2005), « Political Parties and Party Systems », p. 22-63.

- L'*approche juridique*, permettant d'analyser les systèmes électoraux dans leur aménagement juridique. Il s'agit d'examiner le régime des élections, le statut des différents acteurs, et enfin, les moyens juridiques reconnus aux organisateurs des élections.

- La *géographie électorale* s'attache à mettre en évidence les constantes du vote dans la longue durée en accordant un primat aux caractéristiques sociales et culturelles (classe sociale, religion...). En cela, il s'agit aussi d'une sociologie électorale qui porte sur les attitudes des électeurs. En France, les bases de cette « science du comportement électoral » ont été jetées par André Siegfried avec son célèbre *Tableau politique*, paru en 1913 et manifestement influencé par le *Tableau de la géographie de la France* de Vidal de la Blache. Malgré le déclin du vote dit de classe, cette approche reste encore vivace en France (voir les études du Cevipof) comme dans les pays anglo-saxons.

- L'*analyse psychosociologique*, développée dans les années 1950-1960 à travers les enquêtes du Survey Center Research (SRC) de l'université du Michigan (Etats-Unis). Elle se focalise sur l'affiliation partisane de l'électeur en considérant qu'il s'agit du principal déterminant du vote. Cette approche a été quelque peu remise en cause depuis par la montée du « nomadisme électoral » constatée aussi bien aux Etats-Unis en Europe, qu'en Afrique, chez les partisans comme chez les indépendants.

- L'*approche économique* est influencée par la théorie du choix rationnel, elle appréhende le vote comme un calcul économique : on vote pour le parti ou le candidat qui « maximisera son utilité ». Elle s'accélère à partir des années 80, mais elle est contestée pour sa propension à faire abstraction du contexte électoral et des différences nationales.

- L'*approche historico-théorique* : Elle nous permet d'interroger l'histoire, car aucun phénomène social ne saurait s'expliquer sans référence à l'histoire. Si l'on parle aujourd'hui de droit de vote, d'élection, de démocratie, de multipartisme, c'est en fonction des élections sans choix d'hier. Le droit africain actuel n'est-il pas encore marqué par un récent passé autoritaire ? Cette approche s'attache à retracer l'histoire de la pratique électorale elle-même, les conditions de son émergence et de son institutionnalisation dans un contexte donné. Ce faisant, elle cherche à rendre compte des significations particulières que revêt le vote dans une société. Cette approche

caractérise la tendance de plusieurs travaux actuels, elle peut contribuer à éclairer les difficultés de la transposition hâtive de pratiques électorales dans les sociétés en transition démocratique.

D'ailleurs, l'Afrique ne s'est pas encore défaite de plusieurs réalités sociales telles que le tribalisme, l'ethnicité, le clan, la famille, les classes, les castes. C'est la raison pour laquelle la première perspective qui vient à l'esprit, quand on aborde une question se rapportant à la science sociale, met en jeu la notion de territorialité, d'ethnicité, ou son succédant [35] journalistique celle de tribalisme. Cependant, ce concept d'ethnicité est une notion « minée » lourde et présupposée, qui a été étudié dans sa totalité par (Petric, 2010 ; Giraud, 2009 ; Perrineau, 2007 al…). Pourtant, le débat identitaire n'est pas seulement limité à la revitalisation du clanisme ou de la parentèle. A titre illustratif, « *quand on interroge un homme de rue sur la vie politique africaine, on rencontre souvent l'opinion que celle-ci serait de caractère « ethnique » : chez nous tout le monde vote pour le candidat du village, les leaders politiques sont souvent un peu subtils, mais eux aussi évoquent une « politique*[36]» de *fiefs* ».

Néanmoins, l'utilisation du registre religieux et des solidarités sociales horizontales jouent également un rôle non négligeable dans la mobilisation lente des électeurs. Ainsi, la démocratie serait systématiquement forgée dans ces pays non par des intérêts individuels mais plutôt ces regroupements reflétant et exacerbant des clivages communautaires, ethnolinguistiques, sur la base de revendications d'appartenance, de conflit d'identité et d'intérêts. En conséquence, toute étude en matière électorale en Afrique subsaharienne ne saurait faire fi de l'histoire récurrente de ces pays avant et après l'avènement de la démocratie et de l'actualité. Ce nouvel ordre politique va-il favoriser l'émergence de nouveaux acteurs dans la société ? Les analyses sur les transitions démocratiques s'inscrivent assez largement en droite ligne dans cet argumentaire ; qu'il s'agisse de Diamond par exemple, qui pose la nécessité d'étudier la société civile pour comprendre les changements démocratiques en cours ou de Linz et Stepan qui définissent la société civile comme la première des cinq arènes où se joue la consolidation démocratique[37]. La transition démocratique et les mutations des sociétés

[35]Voir Ndjock Jean Aimé, « Élection Politique en Afrique subsaharienne : cas des États en Afrique », 2001.

[36] Comme la montré largement Ndjock Jean Aimé dans sa thèse, les facteurs à savoir le religieux et les solidarités sociales traditionnelles sont beaucoup plus visibles.

[37] DIAMOND L.,(dir), "Rethinking Civil Society" Journal of democracy, Vol., 3, 1994, p. 5-17; LINZ J. J. et STEPAN A., "Problems of Democratic Transition and Consolidation" Southern Europe, South Amerique, and Post-Communist Europe, Baltimore and London, the John Hopkins University Press, 1996, p. 7-8 in OTAYEK

africaines depuis un siècle et plus spécialement des sociétés des villes métropoles d'Afrique (Bamako, Dakar, Abidjan, Lagos, Yaoundé etc) étaient-elles une *condition sine qua non* pour ces États africains d'instaurer la démocratie ? La transition observée est-elle de nature à accréditer l'idée d'une mutation dans la spatialité et une mutation dans la temporalité des sociétés africaines ?

2. Quelle transition pour quelle démocratie en Afrique subsaharienne ?

Avant d'aborder la question de la transition en Afrique, il nous vient à l'esprit ce propos de Jaffrelot, « beaucoup de transitions, peu de consolidations ». Si l'on se réfère raisonnablement sur les termes des politistes, il y a eu une confusion entre « transition démocratique » et « démocratisation ». Pour beaucoup de chercheurs, une transition démocratique suivie d'élections pluralistes est une entrée vers une géographie du politique (Bussi, 2004), mais aussi perçue et étiquetée comme une démocratisation. Or, si la question de la transition soulève des problématiques, dans la mesure où, il s'agit de remettre en cause les régimes autoritaires, elle ne peut pas être considérée comme un processus de démocratisation qui est un concept beaucoup plus délicat. En effet, le débat autour de la démocratisation amène Robert Dahl à cette citation : « *pour comprendre la démocratisation en Afrique, il est nécessaire de dépasser cette idée européo-centrée selon laquelle la démocratisation serait un élargissement de la participation politique, ou de la compétition politique.* »[38] Cependant, parler de la transition en Afrique est complexe, mais on ne peut l'aborder sans mettre l'accent sur ces scénaries de sortie de crise (voir tableau ci dessous).

Tableau 2 : Situation des démocraties africaines en 2010-2012

Phase de transition de la guerre civile vers une démocratie	*Transition suite à l'insurrection populaire*	*Transition suivie des coups d'Etat*	*Transition sans alternance*	*Transition avec alternance consolidée*
Liberia	Madagascar	Mauritanie	Burkina Faso	Afrique du sud
Soudan	Tunisie	Kenya	Cameroun	Cap Vert ; Sao Tomé
République Démocratique du Congo (RDC)	Egypte	Mali	Gabon	Ghana
Burundi	Libye	Guinée Conakry	Djibouti	Namibie
Rwanda	Algérie	Niger	Tchad	Zambie

R., "Vu D'Afrique" Societé Civile et Démocratie. De l'Utilité du Regard Decentré. Revue internationale de politique compare, vol., 9, n°2, 2002.

[38]Robert Dahl, Polyarchy: Participation and Opposition, New Haven CT, Yale University Press, 1971.

Source : Nous nous sommes inspirés des titres de Christophe Jaffrelot, « Démocratie d'ailleurs », 2000, p. 489, pour élaborer ce tableau des transitions démocratiques africaines entre 2010-2012.

Toutes les transitions démocratiques amorcées dans les années 1990 ont subi des crises politiques, avec des caractéristiques comme la privatisation, la mobilisation croissante des secteurs sociaux et des effets de délégitimation. La notion de revendication démocratique soulève des problèmes, d'autant plus que la démocratie sous-entend « *liberté* », qui était le mot juste pour la population malienne qui voulait un changement. Cela nous renvoie à des événements comme l'insurrection populaire de mars 1991 au Mali, au Benin en 1989, Lusaka en 1990 et dans les pays arabes la Tunisie, l'Egypte, la Libye en 2010[39]. Si près d'une quarantaine d'États ont amorcé cette politique de libéralisation, le nombre d'expériences en matière de consolidation démocratique diminue dans ces États (cf. tableau ci-dessus). Certains pays ayant connu une transition démocratique, se sont replongés dans la restauration autoritaire, mais malheureusement, des crises politiques n'ont rien réglé par simple maintien des autorités du régime antérieur.

Nous constatons par ailleurs que le bilan des transitions n'a pas du tout été bénéfique pour certains pays replongés récemment dans une crise politique avec le cas malien. Pour Christophe Jaffrelot, dans les états post-transitoires, où s'est produit un changement acceptable du point de vue de l'institutionnalisation de la désignation légale des dirigeants[40], le constat est que ces expériences n'entament guère les modes de gestion néo-patrimoniaux : clientélisme, corruption, fraude. Une des explications qui ressort est tout de même que ces démocratisations ne se sont pas accompagnées d'une réelle politique qui incite une plus grande participation de la société. Selon Stéphanie Lima, *« les régimes post-transitions ont été qualifiés de démocratie de basse intensité, parce que les acteurs politiques n'arrivaient pas à susciter l'adhésion durable de la masse des électeurs*.»

Enfin, Barrington Moore, dans sa littérature de la sociologie historique, montre cette rupture en entrant dans un régime démocratique, « *la démocratie ouvre une alternance révolutionnaire*[41].» Néanmoins, cette distorsion n'est pas visible en Afrique même si elle est basée sur une solidarité reposant beaucoup plus sur des bases non économiques. Dans ces

[39] Ces mouvements révolutionnaires nationaux dans les pays arabes en décembre 2010 sont aussi qualifiés de révolutions arabes ou « de réveil arabe » selon un titre du *Manière de voir* du printemps 2011. Le « printemps arabe » est un ensemble de manifestations populaires d'importance inégale avec comme causes de ces mouvements à forte dimension sociale : le manque de libertés individuelles et publiques, le chômage, la misère, le coût de la vie élevé ainsi qu'un besoin de démocratie qui ne soit pas une simple façade. L'expression « printemps arabe » fait référence au « printemps des peuples » de 1848 auquel il a été comparé.

[40] C'est à dire que les procédures électorales compétitives ont survécu aux transitions.

[41] Barrington Moore, *les origines sociales de la dictature et de la démocratie*, Paris, La Découverte, 1983.

conditions, la possibilité de mobilisation est moindre, parce que le contexte du clientélisme néo-patrimonial n'est pas fort. Les alternances après la transition ne sont pas focalisées sur la règle du plus fort, ce qui a déclenché des guerres civiles dans certains cas (Mozambique, République Centrafrique). Cette absence de projet révolutionnaire est plutôt à rapprocher de la stabilité des élites qui se sont renfermées sur elles-mêmes et fonctionnent en vase clos.

Les transitions qui ont été déportées, au fil du temps sur la question de la consolidation démocratique, montrent un bilan mitigé (Zambie, Sao Tomé, Namibie dans les années 1990). À l'instar des vieilles démocraties non occidentales, celles nées des transitions les plus récentes n'ont pu se stabiliser qu'à partir d'une certaine implication de la population concernée. Cette lecture était également à l'œuvre dans les démocraties occidentales dans les années 1820.

2.1 Historicité et contingence d'une transition réussie au Mali

Au début des années 1990, le mouvement de libéralisation politique qui semblait atteindre les pays africains a suscité de nombreux travaux considérant que cette « vague de démocratisation était largement manœuvre de dehors », conduite essentiellement depuis l'extérieur du continent (effet de La Baule) ou multilatéraux (Programme d'Ajustement Structurel avec le duo FMI et Banque Mondiale). A rebours de ces approches, nous soutenons ici l'hypothèse que le changement de régime qu'à connu le Mali de 1968 et de 1991 s'explique moins par des effets de diffusion, ou par des pressions extérieures, mais par la coïncidence d'une double dynamique endogène : d'un coté, l'épuisement d'un « compromis postcolonial[42]» fondé par la « politique de ventre[43] », et de l'autre, le développement sans précédent de mobilisations collectives « multisectorielles[44] » qui, malgré leur hétérogénéité parvinrent à se fédérer dernière la bannière pluraliste. Contre les illusions « *téléologiques et iréniques colportées par la mythologie de la conférence nationale des forces vives de la nation* » (Thiriot, 2002). Nous estimons également, que le rappel du changement de régime au Mali dans son contexte de conflictualité et de fluidité politique nous permettra de comprendre l'issue de sa « réussite ».

[42] Expliqué par Achille Mbembé comme l'ensemble des procédures politiques, économiques et sociales que les États africains ont déployées pour asseoir le contrat social et la stabilité politique. Achille Mbembé, « *transition de l'autoritarisme et problèmes de gouvernement en Afrique subsaharienne* », Africa development, XVII (1), 1992, p. 37-64.

[43]Citer J-F. BAYART

[44]Voir M. Dobry, *Sociologie des crises politiques* ; Thiriot C, *Transition démocratique au Mali*.

Loin de cette image commune d'une transition pacifique, nous tenterons de montrer aussi, ce changement sanglant et linéaire qu'à connu le Mali. Le changement a été dans certains cas, un processus aléatoire, hautement incertain, et que l'acceptation de la démocratie comme « seul jeu possible » fut, dans une large mesure, un « résultat contingent de conflits » pour reprendre la formule de Przeworski[45]. L'analyse de la dynamique de mobilisation et l'observation des luttes internes dans certains pays, permettent de soutenir l'idée que des affrontements qui ont émaillé la période (1990-1991), même à la conférence nationale ont, en partie, déterminé la configuration du régime du renouveau et contribué à la consolidation de l'espace public pluraliste.

Par son caractère « exemplaire », le Mali a constitué un véritable laboratoire de ces mutations politiques dans les années 2000. Malgré tout, le Mali se souvient encore de ces moments sanglants de son histoire politique. Au regard de ce qui précède, comment s'est déroulée la transition au Mali ? Après la chute du régime de Moussa Traoré, un gouvernement de transition a été mis en place, sous la direction du général Amadou Toumani Touré dit « ATT ». La période de transition dura quatorze mois, pendant laquelle Amadou Toumani Touré joua le rôle de la cohabitation avec un gouvernement issu de la conférence nationale. Une transition cogérée constituée de 21 membres dont 5 militaires. Au sortir de la Conférence Nationale, le Mali a bénéficié d'une nouvelle constitution, d'un code électoral, d'une charte des partis politiques, l'instauration de l'état de la nation, et enfin, l'organisation des premières élections libres et transparentes, sans oublier, la signature des accords de Tamanrasset I et II, aussi du pacte de réconciliation nationale entre le Nord et le Sud. Au terme d'une transition considérée comme modèle, le général Amadou Toumani Touré se plia au verdict des urnes et laissa le pouvoir aux civils. Durant les dix ans d'un chef d'État démocratiquement élu, de nouveaux organes se mirent en place, jouant un rôle indéniable de contre-pouvoir. Un espace pluraliste d'expression des intérêts se bâtit peu à peu tandis que la compétition politique se voyait progressivement pacifiée, cantonnée à l'arène institutionnelle. Le Mali fait preuve de fonctionnement régulier des institutions mises en place après la conférence nationale, comme un signe tangible des « vertus civiques » du peuple malien de sa « maturité politique », rompu désormais aux technologies de la civilité électorale. Ainsi, la première alternance pacifique témoignait de l'enracinement des règles pluralistes et de l'acceptation par les acteurs politiques majeurs des procédures démocratiques. Est-ce pour autant que les choses changent en profondeur ? Aujourd'hui un renouveau pourrait-il s'emparer du Mali, au prix de quels

[45]Przeworski, « Democracy as a contingent outcome of conflicts », in J. Elster et R. Slagstad (eds), constitutionalism and Democracy, Cambridge, Cambridge University Press, 1987, p. 59-80.

changements politiques, socio-économiques et surtout mentaux ? L'ancrage démocratique passe t-il forcément par l'instrumentalisation de la vie politique ?

Au regard de ces questionnements, nous nous interrogeons aussi sur la finalité et la prééminence de la stabilité dans le processus de développement : est-ce une condition nécessaire mais non suffisante ? Faut-il croire, avec des essayistes et auteurs comme Samuel Huntington[46], que la modernisation de la société et le développement économique entraînent inéluctablement des changements ? Les événements récents de 2012 au Mali attestent cette hypothèse, car la démocratie ici modernité[47] a conduit un changement politique. Un changement permettant de refonder l'Etat, et surtout une nécessité dans un processus démocratique. Si le système des partis politiques est essentiel dans le processus d'institutionnalisation démocratique, cela ne constitue pas une condition suffisante.

2.2 D'une démocratie utopique vers une démocratie considérée comme « modèle »

De ce fait, l'originalité de la démocratie malienne se retrouve dans le modèle de Andréas Schedler (2001, p. 227-228) basé sur quatre (4) logiques : la logique des symptômes en absence de tout état de crise (le cas malien) bien avant les événements de mars 2012, la logique préventive liée aux aspects de consolidation ou de renforcement, la logique de mise à l'épreuve fondée sur la gestion efficace des crises, enfin, la logique d'auto-perception qui ressort de la perception des élites et des citoyens amenés à diriger le pays. Néanmoins, cette méthode interfère avec une approche écologique qui reste lier à « *l'étude des comportements à partir des informations données dans le cadre d'unités territoriales appelées parfois collectifs* » (Lancelot, 1975). La figure n°1 formalise le modèle de Andréas Schedler selon ces quatre logiques.

[46]Huntington Samuel, Political Order in Changing Societies, Yale University Press, New Haven, 1968.

[47] C'est une forme de culture qui s'oppose à la tradition, c'est-à-dire à toutes les autres cultures antérieures. Historiquement cette forme de culture a diffusé de l'Occident à partir du XVIe siècle, mais de manière efficace à partir du XIXe siècle. Mais la modernité est aussi est une notion confuse, mouvante, qui connote une évolution historique, des changements de mentalité, qui combine inextricablement mythe et réalité.

Si cette mutation de la pensée que l'on appelle "modernité" a émergé pour la première fois en Europe occidentale, il ne faudrait pas faire l'erreur de ne voir en celle-ci qu'une seule forme ou une seule voie d'accès. L'on sait que la modernité ne se reproduit pas de manière uniforme dans l'espace ou dans le temps, qu'elle présente des caractères différents dans chaque société ; le Japon l'avait montré le premier. Même opposée à la tradition dans le discours, la modernité n'a jamais créé une rupture brutale avec celle-ci, elle ne se retrouve pas en opposition absolue avec la tradition. En Afrique comme ailleurs, elle se mêle à des pratiques antérieures, le neuf prend alors des apparences souvent baroques et étonnantes.

Figure 2 : Explication du modèle de SCHEDLER

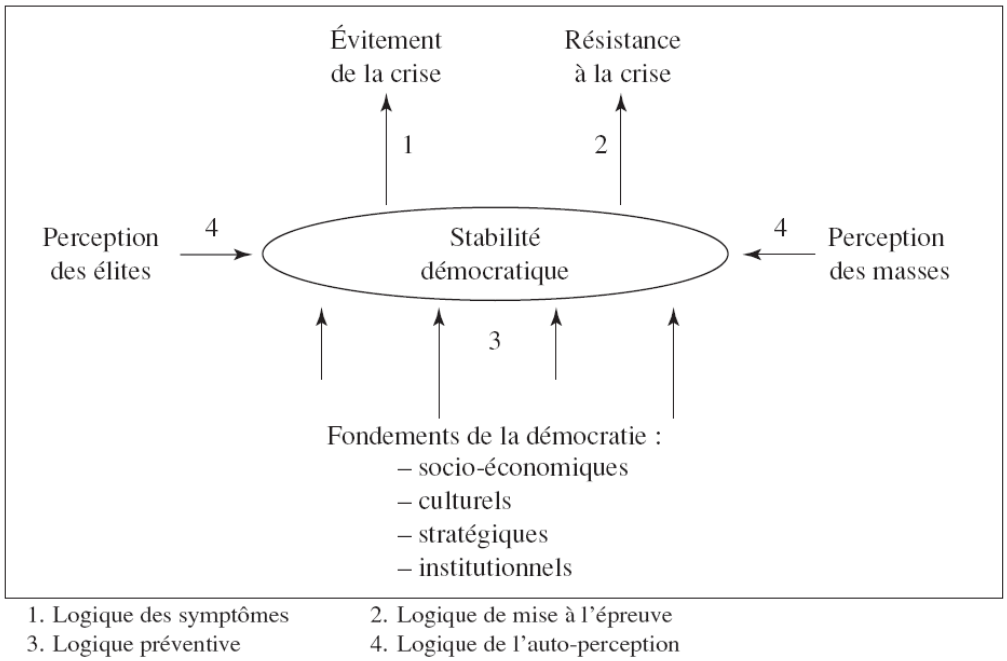

Source : SCHEDLER A. (2001), p. 228, cité par VIGNERON D. (2008), p. 43

- ***La participation politique revisitée***

Dans le but de mieux cerner cette notion de politique revisitée, un retour sur la participation politique semble nécessaire. Le dépouillement systématique des sources a pour effet premier de mettre au jour un véritable mode de participation directe, inexploré jusqu'à présent. Ce faisant, l'importance relative usuellement accordée à ces pratiques par rapport à d'autres formes, comme le vote ou l'appartenance à des organisations partisanes, syndicales et associatives, s'en voit profondément modifier. Le faible nombre de violences invite à reconsidérer la place de « l'action non conventionnelle » au sein des analyses classiques de la participation.

Nous montrerons ici, pourquoi et comment il est intéressant d'intégrer l'action « non conventionnelle » à un continuum de la participation politique, en partant de l'hypothèse que les distinctions usuellement retenues entre actions légales et illégales, violentes et non violentes posent problème. L'engagement politique revêt des formes très variées.

Depuis les enquêtes classiques de l'après-guerre, on s'est employé à construire diverses échelles classant la participation électorale, le fait d'assister à un meeting politique, l'adhésion à un parti. Pourtant, l'attention à la diversité des pratiques d'engagement n'a pas été menée. Il n'apparaît pas en particulier, ce qui est souvent désigné sous le nom de la « participation non conventionnelle » fasse l'objet de la part des politistes, d'un traitement identique à celui qui

s'attache à la participation dite « conventionnelle ». Néanmoins, l'actualité vient périodiquement rappeler l'importance de celle-ci comme forme d'expression politique et comme moyen de sanction, en dehors des consultations électorales. De toutes les formes de participation, la manifestation[48] est sans doute l'une de celles qui marque l'engagement le plus fort. Si les analyses sur la participation ont généralement laissé de coté les formes d'action politique dites non conventionnelles, les raisons sont à rechercher autant dans l'ordre épistémologique (la perception usuelle des modes non conventionnels de participation), que du coté des méthodes habituellement retenues pour l'étude des comportements politiques. Autant de questions qu'il est nécessaire de résoudre. De plus, la simple observation de l'action manifestante rend impossible les découpages usuels et oblige à inventer de nouvelles méthodes propres, qui vont autoriser une lecture continue des différentes formes de participation politique. L'action revendicative fut donc largement exclue des analyses de la participation, puisque perçue comme de nature radicalement différente. A croire que ces formes dites non conventionnelles de la participation politique ont permis un changement de régime dans plusieurs pays africains, comme par exemple, au Mali, ou le passage à la démocratie a été longtemps rythmé par des journées révolutionnaires et des vagues de manifestations.

[48] Partout dans le monde, la sociologie de la participation est longtemps restée dissocier de celle de l'action manifestante.

CONCLUSION. LES REGARDS SCIENTIFIQUES PORTÉS SUR LA DEMOCRATIE

En dépit des bas niveaux de revenus nationaux dans les États africains, la démocratie a pu être instaurée dans les années 1990. Tout laisse à croire que la récession économique persistance semblerait constituer une preuve éloquente de la limite de la théorie de la modernisation (voir Widner, 1994, Lewis 1996, Bratton et Van Wall, 1997). Toutefois, la stagnation et la crise ont clairement servi à délégitimer les régimes autoritaires de chaque territoire. Les protestations politiques qui ont nettement aidé à provoquer la démocratisation ont habituellement commencé comme des protestations contre les conditions économiques qui empiraient. Certains auteurs comme Adam Przeworski et ses collègues constatent que la corrélation positive entre la démocratie et le niveau de développement économique, se produit en raison d'une sélection statistique biaisée. Sans répondre à l'idée démagogique que la démocratie n'est compatible qu'avec un certain niveau de développement économique, le Mali montre cette singularité d'un pays pauvre avec une démocratie qui a fait la une des médias tant nationaux qu'internationaux sous le règne de Alpha Omar Konaré.

La plupart des villes africaines porteuses de transformations urbaines les plus visibles (réhabilitation des espaces résidentiels, d'adduction d'eau, électricité), sont des lieux d'expérimentation de nouveaux concepts, aussi un espace de renégociation des rapports entre pouvoir politique et citoyen. Ces villes occupent le devant de la scène depuis une dizaine d'années, lieux de concentration de la richesse, mais aussi générateurs d'exclusion, de dégradation environnementale. Elles constituent le creuset de transformations sociologiques et politiques majeures sur fond de mondialisation (Scott 2001).

Les années de transition dans les pays subsahariens laissent la place à un changement politique, lequel prend forme et rythme en fonction de chaque pays. Cette tendance est renforcée par le contexte socio-politique local à travers des coups d'État et des guerres civiles. D'ailleurs, Rustow (1970) a noté dans une analyse importante que les facteurs qui causent la démocratisation ne sont pas nécessairement les mêmes qui la renforcent.

Au regard de ces niveaux d'analyse, nous sommes dans une confrontation de méthodes à la fois, dans les faits, les démarches et le vocabulaire technique des spécialistes. Au premier abord, le terme « politique », comme disait Georges Balandier, comporte plusieurs acceptions dont certaines sont suggérées par la langue anglaise qui différencie *polity, policy et politics*. On ne saurait confondre, sans risques scientifiques réels, ce qui concerne, d'une part, les modes d'organisation du gouvernement des sociétés humaines et les types d'actions qui

concourent à la direction des affaires publiques, et, d'autres part, les stratégies résultant de la compétition des individus et des groupes. Distinctions auxquelles il conviendrait d'ajouter une autre catégorie, celle de la connaissance politique. L'accentuation portée sur tel ou tel d'entre eux entraine des définitions différentes du domaine politique (Balandier, 1967, p. 32). Cette confrontation des méthodes a été largement traitée par Georges Balandier dans son livre intitulé « Anthropologie politique ».

Les villes sont-elles le lieu des situations récurrentes des changements survenus ces vingt dernières années ? Si oui, selon quelle logique territoriale ?

CHAPITRE 1 : LA VILLE AFRICAINE, LIEU DU CHANGEMENT POLITIQUE ?

La ville peut être abordée selon des points de vue différents : par son milieu résidentiel à son milieu de travail en passant par l'aspect culturel, par ses groupes sociaux qui communiquent à travers divers types d'enjeux. En sachant que la dimension économique n'est jamais absente, mais qu'elle entre en tension avec la dimension politique. Ainsi peut-on aborder dans les sociétés africaines, la conception urbanistique, l'évaluation des politiques sociales ou socioéconomiques et des formes d'appropriation par divers acteurs. Nous aborderons la question de la ville, après une brève présentation des logiques du changement notamment, social, politique qui font l'objet de questionnements (cf. Dubresson et Raison, 1998 ; Dubresson et Jaglin, 2003 ; Braud, 1982 ; Courade, 2001 ; Enda Graf Sahel, 2005). Avant de parler de la ville comme lieu du changement comme annoncé dans ce chapitre, il est plus que nécessaire de définir le mot « changement ». A quoi pense-t-on, lorsque nous évoquons le changement ? Pourquoi le changement ? Comment peut-on le définir ?

Le changement peut être perçu sous l'angle de la modernité. La ville devient ainsi le laboratoire de la modernité et le centre d'impulsion de la vie économique, politique et sociale. La notion de modernité développée par Jean Copans permet à nous dans notre analyse de l'espace urbain comme « espace de la modernité » de mieux comprendre les éléments qui rattachent du mythe de la modernité[49].

Au regard de ces aménagements territoriaux, la ville de Bamako devient ainsi le signifiant de la modernité. La notion de progrès se construit dans le champ sémantique de la modernité. Elle lui sert le plus souvent d'équivalent symbolique (progrès social, économique, développement). Ainsi, la modernité serait pour dire, une production entre le discours politique, le fait urbain et le discours médiatique (Diouf, 2013, p. 79).

Pour Alexis Nouss, la modernité est crée à l'actualité et la contemporanéité, elle est d'une certaine manière, une relation au temps qui passe (Nouss, 1995, p. 3). C'est à dire qu'elle permet de donner un contenu au temps présent et devient un questionnement de nature historique[50].

[49] Georg Henrik Von Wright, *le mythe du progrès*, Paris, L'Arche, 1993/2000.

[50] Mais une tentative de compréhension serait incomplète si elle se limitait seulement à son ancrage temporel, car « l'interrogation sur le temps actuel et la société contemporaine est le plus petit dénominateur commun de la modernité » selon Alexis Nouss. Pour la petite histoire, « dans les années 1950 et 1960, S.N. EISENSTADT et d'autres ont utilisé ce mot pour désigner un ensemble d'évolutions à l'échelle planétaire qui se sont combinées pour amener l'organisation des sociétés et la vie des hommes et des femmes à faire un pas en avant, et c'est ce changement qu'ils ont baptisé « modernité ». Les changements qu'ils ont repérés et décrits ont affecté différents domaines de la vie des hommes et des femmes. Cela inclut le remplacement des familles nombreuses et élargies

1. Typologie du changement à différentes échelles

Le dictionnaire le petit Larousse donne du mot changement les définitions suivantes : « action, fait de changer, de se modifier, en parlant de quelqu'un ou de quelque chose. ». Pour le réseau Enda Graf Sahel, « *on parle de changement parce que la situation que nous vivons est globalement insatisfaite et parce que nous pensons qu'il est possible de l'améliorer. Il resterait alors à se prononcer sur ce qui n'est pas satisfaisant et ce qui devrait changer. Pour être complet, il conviendrait d'ajouter que le changement est devenu inévitable parce que, simplement, rien ou presque ne marche, parce que les situations vécues par des millions de personnes n'en finissent pas de s'aggraver*. »[51] En sociologie, « *le changement social est un ensemble de mécanismes permettant la transformation des sociétés*. » Il apparaît ainsi que les usages du mot « changement » dans le domaine politique s'inscrivent dans les différentes définitions du petit Larousse. Tout observateur peut relever, en effet, que très souvent les acteurs politiques, notamment les opposants, parlent du changement par rapport à celui pratiqué par le pouvoir. Dans les années 1960, le terme « changement » est devenu à la mode dans le vocabulaire politique ainsi que dans celui des sciences sociales. Cette occurrence de la notion du changement dans le discours des sciences de la société est le symptôme d'une interrogation des Sociologues, des Géographes (pour ne citer que Dubresson et Raison, 1998) sur les conséquences sociales, culturelles et politiques des modifications extraordinaires enregistrées par le substrat morphologique de la société, comportemental depuis la fin des années 1940 (Perrineau, 1981, p. 85).

Nous abordons à présent le changement dans une approche globale. Celle de sa justification, sa nature, ses conséquences, les résistances auxquelles il se heurte, la manière d'atténuer ces dernières. La démarche du changement peut se décliner comme suit : le passage d'un régime à un autre, ou comme une logique de modernité. Comment définir une situation qui, après changement serait plus convenable ? Du point de vue des individus, le changement peut également être défini comme l'adaptation à une nouvelle situation. Quel que soit l'élément sur lequel porte le changement, l'impact aura des répercussions plus ou moins sensibles sur les autres, immédiatement ou à terme. Néanmoins, tout changement ou toutes perspectives de changement amorce deux forces contradictoires : l'une qui va dans le sens du changement,

par des familles nucléaires, un changement souvent associé à l'urbanisation » in Amadou Mansour DIOUF, 2013, p. 52.

[51] DE LEENER P., NDIONE, E.S., MBAYE M., RAYMOND C & MATTHIJS Y., 2005, Changement politique et social : Eléments pour la pensée et l'action. Ed Réseau ENDA GRAF Sahel, Dakar, p. 287.

l'autre qui cherche à le freiner. Pour Patrice Roussel, lorsqu'on décèle un changement, une des premières questions que l'on doit se poser porte sur la source réelle de ce changement.

En effet, à la fin des années 1970 et début 1980, une série d'études a porté sur la question du changement « Changements politiques au Maghreb », nouvelle étape d'une réflexion collective et des « Développements politiques au Maghreb » dirigée par Jean Leca. Pour lui, le changement politique ne s'inscrit que dans une transition, mais plus dans un ensemble « d'aménagements institutionnels » de « processus électoraux » et « l'adoption d'un État de droit ». Au delà des manifestations pacifiques dans certains pays (Benin), mais sanglantes dans d'autres (Mali), l'objectif poursuivi dans la thèse est de comprendre comment les espaces urbains, précisément la ville de Bamako, fabrique et diffuse le changement politique. Plus de dix huit ans après l'instauration du multipartisme intégral dans ce pays, la scène politique malienne s'est profondément renouvelée. Le Mali encore sous le choc des affrontements sanglants du 26 mars 1991, s'est engagé dans un processus d'aménagements institutionnels et de consultations électorales, jalonné par une réforme de la Constitution de 1992. Le parti politique Alliance pour la Démocratie au Mali, Parti Africain pour la Solidarité et la Justice (ADEMA-PASJ) qui a pris les règnes en 1992, a monopolisé depuis lors la vie politique malienne. Et l'hyper politisation de ce parti politique s'enracine territorialement depuis l'élection municipale de 1994. En tout état de cause, le propos n'est point d'atténuer une théorie sur le changement politique, tout au plus, de fournir des éléments susceptibles de comprendre et d'expliciter la théorie. Projet ambitieux, en dépit de son apparent modestie, du moins si l'on en juge par les difficultés parfois rencontrées pour rompre avec l' « historisme [52]» ou la pensée utopique.

Evidemment, l'étude du changement politique recèle d'autant plus de pièges que les régimes ne cessent de changer et que, ce faisant, ils œuvrent à la satisfaction de l'une des conditions de leur stabilité. De même, le changement s'expose aussi à un refus de la fausse alternative du tout ou rien, ainsi qu'une réflexion sur les enjeux du changement recélés/révélés par des manifestations multiformes. Pour autant, les aménagements institutionnels et inflexions politiques amorcés, annoncés ou prévisibles, tout comme les troubles sociaux les plus récents, ne présentent de l'intérêt au point de vue de l'analyse du changement, que dans la mesure où ces changements constituent autant de points de repères de mouvements à l'œuvre dans les sociétés considérées. Ils ne peuvent être tenus pour le bilan d'une décennie dont le cours se résumerait dans l'évolution d'un paysage institutionnel ou d'un climat social. Des

[52] Boudon Raymond., 1984, *La place du désordre*. Critique des théories du changement social, Paris. PUF.

changements affectant, par exemple, la personne même du leader, le système des partis ou les modalités de mise en scène du pouvoir ne sauraient bien évidemment être négligés. A condition toutefois de considérer que les variables de ce type ne contribuent à l'identité d'un régime que pour autant qu'elles concourent à la définition d'un mode de relation État-Société.

Les changements politiques sont indissociables des mutations et de l'expansion du système international de production et d'échange. Une nouvelle « orthodoxie du développement » s'est diffusée, imposant progressivement ses trois principaux axiomes : primat de l'exportation, libéralisation des échanges, privatisation des entreprises publiques. Elle a approfondi la tendance à la libéralisation économique, amorcée au début des années 1980 et même avant[53] dans certains pays africains, notamment au Mali, et durci par la crise économique, au travers des politiques d'Ajustement Structurel, menées sous l'égide du FMI et de la Banque Mondiale. Elle affecte, à des titres et à des degrés divers, l'ensemble des États africains. Cette libéralisation économique a pour corollaire, en amont, une contraction du potentiel d'allocation de ressources et, en aval, des formes de désengagement de l'État. En cela, une réduction de la capacité distributive favorise une montée de la contestation empruntant, le cas échéant, des formes de violences populaires de masse. Une évocation schématique de la libéralisation et de ses corollaires peut prêter à malentendu.

En définitive, les enjeux du changement sont ceux des conditions d'émergence de nouvelles formules de régulation des conflits étayés par ces nouvelles représentations du changement. Leur prise en compte postule une interrogation sur la pertinence de notions et concepts avancés par la théorie sociale professionnelle (vie professionnelle, réseaux sociaux) et ou/suggérés à celle-ci par la théorie officielle (comme l'apprentissage), voire par la théorie de la rue (émeutes).

Etant donné que l'État est un mode d'organisation sociale territorialement défini, et un ensemble d'institutions, il peut en ce sens, définir les limites de ces villes. Comment l'Afrique invente et ré-invente ces villes au gré des aléas socio-économiques, politiques et culturels ?

[53] Coquery-Vidrovitch C, Hemery D & Piel J (dir)., 1993, *Pour une histoire du développement,* L'Harmattan, p. 113-126 in "Les changements économiques en Afrique dans le contexte mondial, 1935-1980", *Histoire générale de l'Afrique,* Unesco-Heinemann, vol.,VIII (Ali Mazrui dir.), chap. 11, p. 285-316.

1.1. Quand l'Afrique ré-invente-t-elle ses villes ?

La ville est d'abord le lieu de concentration des populations, des activités et des interactions sociales au sein d'espaces réduits pour profiter des externalités positives. Depuis qu'elle a franchi ses limites anciennes, la ville contemporaine connaît des dynamiques permanentes d'urbanisation, de suburbanisation, de désurbanisation et de rurbanisation générées par des forces de concentration et de dispersion selon le principe d'agglomération et le cycle de vie urbain (Van der Berg, 1987, Camagni, 1996 ; Bouzouina, 2008). Le faible niveau de mobilité pendant le siècle dernier a permis d'étendre la « zone dense centrale » et d'intégrer par contigüité des unités périphériques de plus en plus lointaines dans l'aire de fonctionnement de la ville. Encore dit-on que la ville est le lieu d'intégration économique et sociale par excellence grâce à la concentration des opportunités d'investissement dans le capital humain et des interactions nécessaires pour la formation du capital social. Mais aussi un espace de compétition, d'exclusion et de distanciation sociale que le processus d'urbanisation tend à rendre plus visible. En plus, elle représente un engrenage de trois sous-systèmes (Bonnafous et Puel, 1983) : un système de localisation, de déplacement et un système de pratiques des relations sociales étroitement associés. La fragmentation sociale est logiquement abordée sous l'angle de la localisation car elle est associée à l'espace. Elle est aussi, attachée aux pratiques et aux relations sociales de proximité ou celles permises par le système des déplacements.

Marcel Roncayolo définit la ville comme un territoire particulier ou une combinaison de territoires. Elle repose sur les besoins quotidiens à travers un jeu d'attraction et de rayonnement à l'extérieur[54]. A défaut d'une théorie générale des villes, dont la construction pose problème, le concept de centralité est alors essentiel. « *La centralité peut s'exprimer dans le choix d'un lieu de culte commun et permanent pour des groupes humains jusque-là séparés, dans l'établissement durable d'un marché, dans la concentration des organes de décision ou de gestion d'une société industrielle, dans l'affirmation de la capitale d'un État. C'est donc dire, qu'elle n'est qu'une forme, autorisant des contenus variables* » (Roncayolo, 1978-1988). Cet auteur, Francastel, (1968) souligne « *d'une civilisation à une autre, d'une*

[54] Carlo Collantes Diez présente la ville comme un langage, un signe qu'il faut déchiffrer et pénétrer pour comprendre et interpréter le phénomène urbain. Il va plus loin, en qualifiant la ville de lieu des pouvoirs économiques et politiques, que l'avenir de la société toute entière et des cultures locales se décide. Un modèle de société naît à partir des mécanismes, qui produisent cet espace appelé aujourd'hui « la ville africaine ». Sans détailler cette logique marxiste de ville idéaltype, les villes africaines vivent sous la contrainte des institutions de Bretton Wood, (FMI et la Banque Mondiale) étant donné que la crise profonde des systèmes de gestion économique et sociale hérités des indépendances des pays soumis à des politiques d'ajustement structurel. Ces politiques ont une claire orientation libérale et les recettes sont bien connues : Libéralisation, privatisation, déréglementations, désengagement de l'État, avec comme conséquence une très forte précarité, le chômage etc.

période à une autre, la ville change. Les hommes, les sociétés ne créent pas seulement leur cadre pour satisfaire à des besoins physiques ou sociaux, mais également pour projeter dans un espace réel quelques-unes de leurs ambitions, de leurs espoirs, de leurs utopies. » Les formes urbaines sont le produit de l'histoire : sous le nom « ville », s'accumule une somme d'expériences historiques plus que ne se profile la rigueur d'un concept. La ville ne se réduit pas qu'à des objets urbains ou à une combinaison de fonctions (coexistence de communautés). Pour Alain Dubresson et Jean-Pierre Raison, « *les changements engendrés par la crise des encadrements affectent également l'agriculture et les paysanneries, la dynamique des villes et des modes de vie citadine, les comportements culturels et religieux, si bien que se mettent en place de nouveaux cadres territoriaux qui transgressent les normes et les frontières traditionnelles. Ces bouleversements induisent également des recompositions spatiales entre les villes et les campagnes ainsi que l'émergence de nouvelles polarisations qui restructurent les réseaux relationnels.* » (Dubresson et Raison, 1998).

L'interprétation de cette conception de ville selon les philosophes de Platon à Fourier est pensée autrement par l'économiste Max Weber qui l'associe aux trois concepts : urbanisation, industrialisation et bureaucratisation[55]. A cet égard, la population est l'indicateur le plus simple de la croissance des villes, elle en est la manifestation. Elle peut être considérée à travers le jeu des mécanismes démographiques et des migrations comme un facteur d'explication, cause et non plus résultat. L'étude de l'urbanisation par le biais de la démographie, nous renvoie à une étude empirique sur la question.

La population africaine comptait 650 millions en 1992, soit environ 12% de la population mondiale. Selon les projections à long terme des Nations Unies, le poids démographique de l'Afrique ne cessera de croître. Sa population a atteint 900 millions de personnes en l'an 2000 et approchera 2,3 milliards en 2050, soit 22,6% des habitants de la planète. Outre ce mouvement de forte croissance, la dynamique migratoire des pays d'Afrique subsaharienne se distingue par une émigration des campagnes vers les villes qui opère une formidable redistribution spatiale des populations. Alors qu'en 1950 seulement 14,5% de la population résidait en zone urbaine, cette proportion approchait le tiers en 1994 (31%). Il est probable que ce phénomène se poursuit, compte tenu notamment de l'insuffisance des créations d'emploi dans les campagnes et de l'augmentation probable de la production du travail agricole. Généralement ce sont les facteurs économiques qui motivent en grande partie ce flux

[55]Sociologie et histoire urbaine, sans doute sollicitée par l'ampleur du mouvement d'urbanisation. Un témoignage de cette tendance est laissé par le livre collectif dirigé par Hauser et Schnore en 1965 : the study of Urbanization.

migratoire. Ils n'expliquent cependant pas tout, car l'accès aux infrastructures (santé, école, électricité, eau potable etc…) joue aussi un rôle important dans cette géographie de mobilité. Le maintien de différences sensibles de revenu et de qualité de vie, entre les deux espaces géographiques rural/urbain entretient durablement l'attraction exercée par les zones urbaines. Le tableau ci-après donne selon Indice de développement humain (IDH) de neuf pays africains, la population totale en millions de 2011 et le taux de croissance annuel de 2000 à 2011.

Tableau 3 : Urbanisation en Afrique subsaharienne

Afrique francophone classement selon IDH *Pays*	*Population totale 1994 (millions)*	*Population total 2011* *(millions /habitants)*	*Population urbaine*		*Population urbaine (2008-2011)*	
			Taux d'urbanisation (2000-2011)	*Taux de croissance annuel (2000-2011)*	*Ville principale*	*Population*
Bénin	5,3	9 325 032	41, 33%	3%	Cotonou	1 253 577
Burkina Faso	10,2	16 751 455	20,00%	3%	Ouagadougou	1 455 252
Côte d'Ivoire	13,3	21 990 009	48,79%	2,7%	Abidjan	5 878 609
Mali	10,5	14 517 176	31,78%	3,6%	Bamako	2 209 225
Niger	8,8	15 730 754	20,40%	3,3%	Niamey	943 055
Sénégal	8,1	12 855 153	26,80%	2,5%	Dakar	2 535 431
R.D.Congo	43,9	68 692 542	33,55%	3,2%	Kinshasa	10 076 099
Guinée	7,1	10 324 025	34,45%	2,6%	Conakry	2 157 540
Togo	4	5 753 324	37,40%	2,5%	Lomé	921 333

Source : PopulationDate.net. Les pays cités dans le tableau sont un choix personnel.

Le tableau n°3 montre que, dans le cadre d'une urbanisation rapide (cf. la Côte d'Ivoire, le Benin, le Togo), la grande vulnérabilité de la situation économique des urbains donne naissance à de nouveaux rapports sociaux et alimente de nombreux foyers de tensions. A l'inverse, d'autres comme le Burkina faso, le Niger, et le Sénégal ont un rythme

d'urbanisation assez lent. Tous ces pays ont un taux de croissance annuel comprit entre 2 et 3%. Néanmoins, ce phénomène urbain est générateur de précarité et d'incertitude, rendant les classes moyennes et les élites réticentes envers les mécanismes de redistributions au bénéfice des défavorisés. Ce sont donc les bases de l'édifice institutionnel de solidarité (comme le Ministère de la solidarité et des journées de solidarité) qui se trouvent menacées. Au regard de cette analyse, il est important de prendre en compte les indicateurs de développement des pays précédemment cités afin de mieux cerner ce fait urbain en Afrique.

Tableau 4 : Indicateurs de développement

Pays	*Population 2011*	*PNB par habitant (US$) 2007-2008*	*Taux Natalité (pour 1000 naissances vivantes 2009)*	*Taux Mortalité (pour 1000 naissances vivantes 2009)*	*Espérance de vie à la naissance (années) 2011*	*Taux d'analphabétisme des adultes (%) 2001-2011*
Bénin	9 325 032	601	39,80 ‰	9,69 ‰	58 ans	40,50%
Burkina Faso	16 751 455	492	43,59 ‰	12,74 ‰	53 ans	28,70%
Côte d'Ivoire	21 990 009	1147	36,70 ‰	13,30 ‰	52 ans	54,60%
Mali	14 517 176	637	49,15 ‰	15,82 ‰	50 ans	46,40%
Niger	15 730 754	341	51,60 ‰	14,83 ‰	52 ans	28,70%
Sénégal	12 855 153	1020	36,36 ‰	9,55 ‰	59 ans	49,70%
R.D.Congo	68 692 542	152	42,63 ‰	11,63 ‰	54 ans	67,20%
Guinée	10 324 025	513	37,21 ‰	10,72 ‰	57 ans	29,50%
Togo	5 753 324	430	35,58 ‰	7, 96 ‰	62 ans	64,90%

Source : PopulationDate.net. Les pays cités dans le tableau sont un choix personnel.

En observant le tableau 4, nous notons une nette évolution de la population de ces pays d'Afrique. Un des aspects importants est la baisse du taux de mortalité par rapport à 1995, et une espérance de vie qui est passée de 40-50 ans en 1995 à 50-60 ans en 2011. Par ailleurs, en 1997, la politique du gouvernement de Alpha Oumar Konaré (ancien président du Mali) était

de fournir un minimum de formation à tous les enfants du pays, avec comme slogan « un village, une école même dans les hameaux les plus reculés de la capitale ». Ce projet a été un succès, depuis sa réélection en 1997 un enfant sur deux est désormais inscrit à l'école sans distinction de sexe. De même, un nombre important de communes rurales bénéficient des infrastructures fondamentales (eau, soins de santé, l'électricité, etc…). Avant cette campagne de sensibilisation, les jeunes filles étaient particulièrement touchées par l'analphabétisme parce qu'elles se mariaient souvent très jeunes et donc moins scolarisées.

En ce moment un autre phénomène apparaît : la Mégapole qui demeure largement étranger à l'Afrique et, en 2008 seule Lagos avec 12,5 millions d'habitants pouvait être rangée dans cette catégorie. A l'horizon 2015 une autre ville, Kinshasa avec 10,07 millions de citadins en 2008, devrait franchir le seuil des mégapoles (12 millions d'habitants en 2015). En réalité, aujourd'hui la majorité des urbains résident dans des villes de moins de 500 000 habitants[56]. D'après une étude réalisée par les Nations Unies, le taux d'urbanisation en Afrique subsaharienne devrait osciller, à l'horizon 2025, entre 41,2% et 66,6% selon la sous-région. L'interaction rurale/urbaine permet aussi de comprendre le fait urbain. Au sein de cette dichotomie, serait-il possible d'avancer l'hypothèse que la ville est au cœur du changement politique ? Si la ville est à la fois le théâtre et un des moteurs principaux des changements sociétaux, elle apparaît aussi comme un lieu d'organisation et de réorganisation politique dans le monde. Elle est également au centre de toutes les procédures de manœuvre. En effet, la vigueur politique de la ville de Bamako tient à deux aspects primordiaux : d'une part, la fonction catalyseur de la fabrique urbaine dans l'émergence des élites les plus à même d'œuvrer en faveur du changement suite à la localisation du pouvoir dans la capitale. D'autre part, elle joue un rôle évident de redistribution, et de régulation des ressources qui la place au devant de la scène politique.

A défaut d'une réelle structure politique, Bamako, a un double rôle : celui de façonner les élites démocratiques et de focaliser les ressources du champ politique, à partir du moment où la capitale malienne considérée comme le fief d'une certaine catégorie socioprofessionnelle fait monter en puissance l'informel. La dualité administrative entre capitale et région s'accompagne ainsi d'une opposition politique, et d'un clivage entre ville et campagne, qui ne favorise pas toujours un développement harmonieux. Il est important de savoir que, la ville est remplie de « ruraux » qui pratiquent une agriculture intra-urbaine et péri-urbaine (qui nourrit

[56] Selon les Nations Unies, tout établissement humain comptant 2000 habitants ou plus est considéré comme zone urbaine. Néanmoins, la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique recommande de classer les zones urbaines selon les catégories suivantes : 20.000 à moins de 100.000 : localité urbaine ; de 100.000 à moins de 500.000 : ville et de 500.000 ou plus : Grande ville.

la ville) et qui leur permet de vivre, tout simplement. Ces ruraux n'ont pas grand chose de « l'urbanité » ou de la « citadinité » des élites diplômées.

Bamako abritant l'essentiel de l'intelligentsia malienne devient par ailleurs source de contentieux électoral. D'ailleurs, les quartiers défavorisés ne se distinguent en rien des autres couches sur ce plan. Néanmoins, habiter un quartier défavorisé conduit à adopter des valeurs et attitudes de méfiance vis à vis de la démocratie. En revanche une forte fragmentation politique engendre une satisfaction plus grande de certains électeurs qui ont une vision intrinsèque de la démocratie. Cette ébauche d'analyse est intéressante, car elle permet de connaître la personnalité des acteurs politiques, ce qui amène à étudier leur comportement et canaliser leurs actions surtout lors des échéances électorales.

De façon ultime, si après l'indépendance, les politiques de développement mises en place créant des emplois surtout en ville (administrations, industries), sera une porte d'entrée pour les migrants à la recherche d'une vie meilleure. Ces migrants stimulent la croissance urbaine avec un effet cumulatif induit sur les services, infrastructures et autres. De plus en plus, la ville appelle la population, les cerveaux, les forces vives des États, concentre la société la plus opératoire, la plus riche de tous les investissements. Donc, ces mouvements de populations s'expliquent tout autant par les contraintes de la vie rurale que par le « mirage » de la ville. Ailleurs, la concentration de ces formations politiques à Bamako entraîne un abus de pouvoir dans un système économique néolibéral dans lequel vivent les sociétés africaines en général. Son fonctionnement se traduit par une hiérarchisation des sociétés et des individus selon leur niveaux de productions et de savoir académique, par l'accroissement des inégalités au sein d'un même pays, voire des inégalités des droits fondamentaux des plus pauvres, entre autres, accès à l'éducation, à la santé, aux services de base.

D'ici un peu moins de 30 ans, les urbains devraient être plus nombreux que les ruraux en Afrique comme dans le reste du Monde. Outre le problème de l'augmentation des besoins des villes, en matière d'infrastructures, l'émergence de l'urbanité en Afrique est potentiellement source de déséquilibres sociaux, ce qui fera l'objet de discussion ci-après. La forte disparité socio-spatiale qui caractérise nombreuses villes n'est-elle pas le reflet d'une exclusion socio-économique croissante ? Dans quelle mesure l'espace peut-il être lui-même considéré comme un facteur d'exclusion ? Quelle connotation va prendre cette notion de justice spatiale dans ces territoires urbains ?

1.2. La ville comme projection spatiale des rapports sociaux

L'extrême diversité des niveaux de revenu et des conditions de vie entre catégories sociales, groupes ethniques et quartiers, révèle une fragmentation sociale accrue. Dans un contexte de raréfaction de l'emploi et de baisse de revenus, les solidarités intergénérationnelles entre les aînés et les plus jeunes sont mises à rude épreuve. Toutefois, les réseaux de voisinages, politiques, religieux ou les confréries prennent alors en partie le relais, renouvelant ainsi les modes de socialisation. Ces réseaux de relations sont une réalité fondamentale de la société en générale et de la société urbaine africaine. Assurément, cette question conduit à mieux connaître la demande, à substituer aux comportements stéréotypes de « l'homo oeconomicus », consommateur et entrepreneur, une analyse plus variée des motivations et des décisions. Si l'on tient à cette explication dans ce sens, à partir de mobiles fort modestes et particuliers au départ, le désir des habitants d'une certaine catégorie sociale et ethnique de voisiner avec quelques-uns de leurs semblables, les mécanismes de cumul entraînent souvent une ségrégation sévère.

Cependant, l'inégalité a toujours été monnaie courante dans les démocraties. Aussi, ce sont bien des groupes dominants qui, en tant que consommateurs, conduisent le développement urbain et la division du sol. Maurice Halbwachs (1932) plaçait donc la bourgeoisie au centre des relations sociales qui font la ville le tissu social, comme le paysage urbain entraînant les couches sociales relativement stables. Toutefois, faire une analyse aujourd'hui sur cette question, conduit à tenir compte de deux phénomènes : la nécessité d'une politique de logement social qui introduit d'autres logiques, et une perception plus affinée des catégories qui conduisent les changements de modes de vie, faibles en nombre ou « marginales », sans pour autant être dépourvues de moyens économiques, mais capables de faire valoir l'innovation : intelligentsia, artistes, jeunes etc. A travers ces normes, la ville est aussi un lieu du politique. Par exemple, la ville de Bamako illustre, dans son ambiguïté deux aspects politiques, d'une part elle proclame l'autonomie de son institution communale et d'autre part, elle permet l'ordre établi. De plus, cette ville laisse place à des organisations formelles ou informelles, à des mouvements qui sans participer aux affaires de la ville, ont un enracinement et un champ d'activités urbains. La crise urbaine n'est donc pas liée à une forme particulière d'habitat, mais au changement rapide, non contrôlé, normatif parfois. D'où une certaine dilution des aspects les plus élaborés, plus collectifs de la territorialité et le retour à des attitudes primaires morcelées, très locales de possession, de défense et d'agression. En un

certain sens, les éléments du comportement sont particulièrement désocialisés pour des raisons de pauvreté, et de chômage.

La ville comme « espace du politique » n'est pas homogène, et, le marché de location peut conduire une population à s'installer plus loin des emplois et des aménités de la ville. Dans ce cas, les inégalités d'accès à la mobilité et aux réseaux deviennent des facteurs de renforcement des inégalités économiques et de l'exclusion (Rouillé d'Orfeuil, 1999). Dès lors que l'analyse de l'inégalité est attachée à la proximité physique, elle peut également cibler la question de l'accès à la ville (Grafmeyer, 1996). Ce qui suppose que les politiques urbaines peuvent encore jouer un rôle pour lutter contre une forte disparité socio-spatiale, à travers les modifications de l'usage du sol, du marché foncier et immobilier. Au regard de cette réflexion sur l'inégalité socio-spatiale, en quoi l'urbanisation est-elle un enjeu politique ?

1.3. La ville comme enjeu politique dans les territoires africains

Telle qu'elle se présente au regard de l'observateur, la ville en Afrique noire dans sa configuration actuelle constitue un phénomène relativement récent. Les grands centres urbains en Afrique subsaharienne se sont constitués dans un temps court et relativement rapide, comme conséquence d'une histoire marquée par la domination et la dépendance des puissances coloniales européennes. L'extraversion a marqué et continue de marquer le continent, et ce, non seulement dans le domaine économique que politique. L'urbanisation est liée au déplacement des masses rurales vers ces nouveaux centres, parfois crées de toutes pièces en fonction des intérêts de la puissance coloniale ; ces mouvements se sont développés surtout après les indépendances africaines. Des mutations immenses et accélérées se sont produites dans ces sociétés qui ont apporté des changements dans leur fonctionnement, dans leur structure, voire dans leur imaginaire collectif.

Ces vagues migratoires vont désormais s'intégrer dans ce nouvel espace social qui répond à cette logique « extérieure », et qui sera réinvesti par ces ruraux devenus citadins. Il est nécessaire pour nous d'interroger le phénomène urbain pour en découvrir son sens et sa satisfaction. La ville est-elle ce lieu de dissolution des liens traditionnels, ou a-t-elle fonctionné et continue-t-elle à fonctionner comme une machine « intégratrice » ? La ville dite coloniale, est par ailleurs, une notion coloniale et donc, signifie-t-elle une rupture par rapport au passé ? Si oui, dans quel sens, puisqu'il y avait des centres urbains avant la grande

expansion européenne du XIXe siècle[57]. En se référant à l'histoire, la ville ne fut pas vraiment une nouveauté en Afrique. Aujourd'hui la lecture est difficile à cause de sa complexité, sans doute des différentes logiques à l'œuvre, mais aussi de l'accélération des mutations ainsi que de l'emprise d'une logique dominante dite « mondialisation ». Cependant, la ville a été, de tout temps, un creuset et un diffuseur culturel idéologique. Elle a fréquemment rempli une fonction d'accélération des mutations sociales, ce qui ne va pas sans créer des ruptures, des réajustements, des transformations profondes, souvent induites de l'extérieur en fonction d'une logique et d'intérêts extérieurs.

Le citadin africain serait-il étranger dans son propre univers à partir des critères et des références extérieures, économie monétarisée, concurrence acharnée, développement, etc ? L'Afrique sera-t-elle confrontée à deux logiques de ville, telles que certains chercheurs les ont décrites, dans la décennie avant les indépendances. Pour Jean Marc Ela, « *l'africain ne s'est jamais bien senti dans ce monde qui n'est pas le sien. La ville est l'espace où le noir colonisé fait l'expérience directe de la domination* ». Néanmoins, le postulat colonial « *les africains sont des ruraux, émigrés vers la ville, ils demeurent des paysans égarés en milieu étranger, ils n'y sont par définition que de passage* »[58]. Pourrions-nous dire que l'Afrique est confrontée à des processus de transaction, de combinaison, voire de synthèse entre les valeurs dites traditionnelles et occidentales.

Dans tel contexte, la réflexion sur la ville doit être située dans le contexte des dynamiques sociales en cours, dynamiques explicables à la lumière de facteurs économiques et historiques, facteurs générateurs de déséquilibres et de déstructuration dans les sociétés traditionnelles. Or, les facteurs économiques et historiques apparaissent intimement liés à l'expansion de l'économie marchande caractéristique de l'entreprise coloniale. Un changement plus ou moins permis, accepté, ou même encouragé par la classe politique, notamment par « l'élite dirigeante ». Ces élites détiennent les rênes de l'État post colonial, caractérisé par des pratiques de prédation, d'accumulation, de redistribution, et de prébende transitant par des réseaux clientélistes. Ce sont donc des pratiques bien connues, décrites par des économistes, sociologues, historiens, géographes, et politologues. Des rapprochements se sont vite établis entre ces réalités et un mode de vie urbain qui provoque des changements au niveau des mentalités, des valeurs, des modèles, et exerce un pouvoir d'attraction dans les campagnes.

[57]Cf. Catherine Coquery Vidrovitch., « *La ville coloniale – lieu de colonisation et métissage culturel* » in Afrique contemporaine, la documentation française n°168, « *villes d'Afrique* », Paris, octobre 1993, p. 12-13.
[58] Idem

« *Le mythe de la ville appartient désormais à l'imaginaire de la majorité des africains*[59]*. Obligeant ainsi le citadin « métis culturel » à faire des transactions entre deux mondes, qui ont des logiques et des références bien différentes, la vision du monde dite traditionnelle et la modernité occidentale* ». C'est à partir de là que la ville apparaît comme un vrai laboratoire d'analyse du comportement collectif. Ainsi, peut-on mettre en relief la corrélation entre les comportements sociaux spécifiques et les modes d'occupation de l'espace. En effet, une fois franchie l'étape initiale de construction identitaire, la ville produit de nouvelles institutions, elle joue ce rôle d'innovatrice sociale et culturelle, qui serait développée par Wirth : « *la ville » écrit-il, « a ainsi été historiquement le creuset des races des peuples et des cultures. Et un terrain des plus favorables pour la production de nouveaux croisements biologiques et culturels. Non seulement elle a toléré les différences individuelles, mais elle les a recomposé. Elle a rassemblé des gens venus des confins de la terre, par qu'ils sont différents et par là même utiles les uns des autres, plutôt qu'en raison de leur homogénéité et de leur similitude de mentalité.* » (Wirth, 2007).

Il ne fait aucun doute que la ville a toujours été au centre de la vie intellectuelle, et qu'elle a tout à la fois permis et accentué l'individualisation et la diversification de tâches. En ville, l'individu est soumis à des processus dialectiques, voire contradictoires, tiraillé entre la liberté qu'il poursuit et la perte de références communautaires qu'il subit, avec un risque de non intégration toujours possible. Pourtant, l'individu gagne, d'un coté, un certain degré d'émancipation ou de liberté par rapport aux contrôles personnels et affectifs, exercés par des petits groupes d'intimes, il perd, d'un autre coté, l'expression de soi spontanée, le moral et le sens de la participation qui accompagne la vie dans une société intégrée. C'est cela qui constitue essentiellement l'état d'anomie ou le vide social auquel Durkheim fait allusion dans sa tentative pour rendre compte des diverses formes de désorganisation sociale dans les sociétés technologiques. Cette pensée de Durkheim ne semble pas être le cas de la ville africaine.

Ce qui apparaît au premier abord dans la ville, c'est la dimension structurelle, qui a son fondement dans la nature humaine, et la dimension matérielle née des besoins de la population urbaine. Ce besoin va s'imposer aux habitants comme donnée extérieure capable de les modeler. Face à cette théorie, la ville favorise et naît de l'échange, il apparaît clairement que la dimension économique aura des effets sur la manière de concevoir et de vivre les relations humaines.

[59]Jean Marc Ela, op cit, p. 6

Par ailleurs, la distribution sociale du foncier contribue ainsi à façonner l'audience politique de représentants locaux. Ces élus locaux réinterprètent les droits précoloniaux et coloniaux de la terre. Ces transferts d'autorités conduisent à une approche « situationnelle », plus segmentée qu'unitaire, des élites citadines (Blanchet, 1983). Le rapport à la terre nourrit des rapports concurrentiels de service, cristallise ainsi des patronages hiérarchisés. Mais cette logique clientélaire est-elle la même d'un territoire à un autre du temps des colonisateurs aux horizons du XXIe siècle ? De puissantes légitimités territoriales émanent des lignages autochtones, qui restent l'autorité de référence de beaucoup de citadins. Les pressions foncières y restent très fortes dans les territoires urbains, par exemple à Bamako, ou les élus locaux sont confrontés chaque fois à des spéculations foncières. L'extension spatiale de la plupart des villes-capitales d'Afrique, n'a pas retenu autant d'attention que sa croissance démographique. Cette extension, entretenue par une crise aiguë de logement et par une spéculation foncière renforcée, paraît pourtant inquiétante à cause des divers problèmes qu'elle crée, difficultés d'aménagement, d'équipement etc. La ville de Bamako offre-t-elle des matériaux empiriques nécessaires à une comparaison géographique[60] avec le modèle de gestion urbaine ? Pour cela, il est nécessaire de comprendre la genèse de Bamako (cf. chapitre 2).

1.4. Conception d'un territoire d'État en Afrique

Selon le petit Larousse, l'Etat est une « entité politique constituée d'un territoire délimité par des frontières, d'une population et d'un pouvoir institutionnalisé, répond partout dans le monde aux mêmes critères de dénomination ; partout, il a été spécifié comme étant une entité structurée, personnifiant juridiquement une nation dont elle est censée incarner la souveraineté. Cependant, en Afrique, ses formes et contours laissent transparaître une certaine particularité locale, tout en conservant un semblant d'uniformité continentale. » Au regard de la situation politique en Afrique, l'Etat si on l'a considère à la fois comme un cadre spatio-temporel, regroupant une population donnée et doté d'une personnalité juridico-politique, pose assurément problème, aussi bien dans sa territorialité, dans sa communauté, que dans sa constitutionnalité. L'Etat africain ne semble nullement répondre à une essence naturelle ailleurs non plus, ceci aussi bien de par sa délimitation géographique, sa

[60]Elisabeth DORIER-APPRILL, Silvy JAGLIN, « Gestions urbaines en mutation : du modèle aux arrangements locaux ». Autrepart (21), 2002 : 5-15.

composition sociologique, que sa fondation juridique. La délimitation territoriale n'est-elle pas un héritage légué aux africains ?

Les nouveaux pays indépendants ont hérité de ces frontières tracées arbitrairement par les colonisateurs et « *exploitées dans leurs ressources naturelles, des communautés bousculées dans leur conviction culturelle, dépersonnalisées dans leurs identités sociales, façonnées dans leur idéologie politique et affranchies subitement de toute tutelle coloniale, se voient ainsi confier du jour au lendemain, sans préparation adéquate, les destinées immenses d'un Etat*[61]. *C'est au sein de ces territoires avec des frontières artificielles que seront réunies des populations hétérogènes qui auront eu rarement l'expérience de vivre ensemble dans le passé. Si ce n'est qu'elles se furent livrées à des guerres tribales fréquentes etc, qui auront parfois laissé des traces d'animosité certes, entre clans et tribus, sinon entre ethnies, classes ou castes. C'est donc dans ces cadres conflictuels que l'administration coloniale est née, qui près d'un siècle durant, s'évertuera à extirper des consciences, sans pour autant réussir à leur inculper une conscience collective propre qui aurait pu les unir vers un destin commun*. »

Par ailleurs, la conception d'un territoire d'Etat en Afrique a largement été étudiée par Jean-François Bayart.

La configuration des sociétés montre la nature fonctionnelle des Etats en Afrique. Face à l'hétérogénéité culturelle d'une population donnée, l'instauration d'un monocéphalisme politique trouve alors souvent plus ou moins sa justification dans l'état social composite de ses peuples. Cette situation sociologique de diversité culturelle aurait logiquement dû influer dans le sens d'une restriction de l'autorité centrale. Par exemple, dans un pays de particularisme religieux comme le Sénégal, l'Etat a dû nouer des « liens subtils » sur la base d'une certaine réciprocité avec les forces autonomes d'organisation de l'islam confrérique. De ce compromis est né « un ensemble complexe et fondamental viable de dispositions politiques, désormais, indéniablement intégré dans une véritable culture politique nationale[62]». Quant à Bertrand BADIE, il pense que, « *l'Etat reste en Afrique (…) un produit d'importation, une pâle copie étranger, de surcroît lourd, inefficace et source de violence* » (B. Badie, p. 181). Car, même s'il s'est souvent désengagé économiquement n'a pas moins gardé partout un contrôle politique étroit à travers un pouvoir rigide qui s'exerce sur la société civile.

[61] Achille Mbembé, 2005, « A la lisière du monde : frontières, territorialité et souveraineté en Afrique », p. 47.
[62] D. B. Cruise O'Brien ; « Senegal », in J. Dunn, op.cit., Ed. West African States, Cambridge University press, 1978, p. 187-188.

Enfin, l'Etat moderne en Afrique aura été, en définitive, un legs de la colonisation sur la base d'un héritage non naturel ; cela aussi bien du point de vue de ses entités spatio-temporelles ou culturelles, en termes de territorialité ou de nationalité, que du point de vue de ses structures institutionnelles, en termes de légitimité des pouvoirs publics. Ce qui nous laisse penser que la démocratie en Afrique et plus précisément au Mali ne s'arrête pas au seul concept d'Etat Nation, car à Bamako, l'urbanité continue de même que le concept de fonctionnement de la démocratie.

CONCLUSION DU PREMIER CHAPITRE

Il est utile de rappeler qu'il est difficile de saisir les villes africaines sans un détour dans le passé. Si nous avons retenu que la ville est un objet du politique, elle est aussi un concept géographique complexe, car chaque ville africaine à sa particularité. L'organisation territoriale des zones urbaines a subi une partition de l'espace qui symbolise les formes actuelles de l'urbanité et les enjeux politiques que l'idée même de la ville comporte. L'aspect le plus important dans ce processus d'émiettement territorial n'est pas l'espace physique, mais les acteurs qui utilisent cet espace et les réseaux de relations qu'ils y tissent par le biais d'une médiation de moins en moins verticale et de plus en plus horizontale (E. Dorier ; M. Bertrand ; A. Dubresson et S. Jaglin). Où chaque étape fait intervenir des faits de pouvoirs et implique un niveau d'aliénation qui rend difficile la mise en perspective de l'association du social avec le spatial. La question du changement politique peut être mise en évidence dans les espaces urbains, où il est difficile de concilier les idées de représentation (division du pouvoir) et d'autonomie. On constate que toute cette évolution se ramène à une réelle légitimation du local, où « l'idée d'un pouvoir démocratique » c'est, bien sûr, « *l'idée de l'identité de celui qui détient le pouvoir, de celui sur qui, il s'étend, de celui qui se fait obéir et de celui qui obéit*.» (Favre ; Hayward ; Schemeil, 2003). Elle sous-tend toute la problématique de la participation et montre que le débat d'idées sur cette question ne peut être ni simple, car les réponses à formuler doivent être nuancées.

CHAPITRE 2 : POUR UNE GEOGRAPHIE SOCIALE DE BAMAKO…

La géographie sociale est l'étude des relations entre l'espace et des sociétés, c'est à dire qu'elle étudie les sociétés sous l'angle de l'espace. Un courant scientifique indissociable du contexte politique, économique dans lequel il se situe historiquement. Il paraît utile de retracer les grandes lignes de la géographie sociale de Bamako, pour mieux définir le rapport entre espace et société. Notre réflexion part des XVIIe et XVIIIe siècles, durant laquelle l'empire songhaï fut morcelé en plusieurs petits États, dont celui de Ségou fondé par les Bambara[63]. Ces derniers, comme par exemple, les Dogon résistèrent à l'islamisation, mais ils furent la cible de la guerre sainte menée dans la seconde moitié du XIXe siècle, par le chef musulman El-Hadj Omar Tall, fondateur d'un empire toucouleur. El-Hadj Omar Tall est parti de l'ouest (Vallée du Sénégal) et il a conquis les territoires de l'Est s'étendant de la vallée du Sénégal à Tombouctou. C'est dans ce contexte de petit royaume faible que la colonisation s'installa il y a un siècle et demi.

En Janvier 1959 après l'éclatement de la fédération du Mali, naît la République du Mali, le 22 septembre 1960. Mais avant, il est important de maitriser cette dynamique politique qui fait peu à peu émerger de nouvelles stratégies sociétales, en relation avec son espace vécu. Pourtant, ces rapports entrainent une stabilité inégale selon les hommes et selon les lieux, contribuent à la structuration des hommes entre eux, dans leurs oppositions, mais aussi dans leurs inter-connaissances. Il est utile de rappeler qu'il est difficile de saisir la géographie politique d'un espace contigu sans faire un détour dans le passé.

Ville aujourd'hui millionnaire, Bamako est la capitale du Mali. La ville est située sur le 12°38' de latitude nord et le 8° de longitude ouest. Tête de l'économie nationale, Bamako n'a pourtant pas échappé à la grave crise qui secoue le pays (rébellion touareg au Nord). Au contraire, réunissant tous les espoirs vrais et virtuels du pays, la ville a vu affluer une population de plus en plus nombreuse. Il en résulte de sérieux problèmes de tous ordres que les autorités tentent, mais sans grand succès pour l'instant, d'endiguer. Village historique ? Peut-être, mais surtout une riche histoire[64].

[63] Des travaux et atlas historiques ; ces données historiques avant le XVIIe siècle sont relatées par des conteurs et les griots qui sont des messagers traditionnels dans la société malienne. Ils transmettent les messages de bouche à l'oreille, en matière de tradition orale voir Amadou Hampâté Bah.

[64] Brasseur G (1974) citant les travaux de Davies O (1953) et Villien-Rossi (1963) parle de « l'existence fort ancienne de groupements humains, puisqu'il se trouve sur le site même de la ville et jusqu'à la chaussée de Sotuba des gisements préhistoriques. Ces vestiges remonteraient au néolithique, peut être même au paléolithique supérieur ».

2. La genèse de Bamako ?

Réécrire l'histoire de Bamako nous permettra t-il de comprendre sa géographie électorale ? Comme partout en Afrique, l'histoire de Bamako commence par une série de mythes et de légendes[65]. Mais cet écheveau peut être démêlé[66] et on parvient à établir les faits historiques.

Dans le cas précis de Bamako, cet exercice a été rendu plus facile par un certain nombre de facteurs. D'abord la convergence des traditions orales des premières familles installées, ensuite la proximité entre la création de la ville et les passages des premiers explorateurs, qui en donnèrent des témoignages écrits (Diarra, 1999, p. 35).

Les prospections archéologiques de Magnambougou en attestent, une présence humaine continue est avérée sur le site de ce qui sera plus tard Bamako dès le début du néolithique. Il faut attendre le début du XVIIIe siècle pour que naisse la future capitale malienne, avec les principales familles (Diamoussa Dian Niaré, Tali Mahamane Touré, et El Hadj Diaguina Dravé). Cette époque coïncide avec l'arrivée des premiers européens tels que l'écossais Mungo Park qui nomme la ville « Bammako » (cf. figure n°3). Cependant, il a fallu trois quarts de siècle de présence française pour transformer ce modeste village en capitale du Mali indépendant. Donc, l'histoire de la ville de Bamako est avant tout une histoire coloniale. Après l'indépendance, si la ville évolue peu sous la présidence de Modibo Keita, elle connaît un formidable essor au cours des années 1968-1978. En 1990 est mis en chantier le deuxième pont de Bamako achevé deux ans plus tard. Après l'instauration de la démocratie, l'inauguration du pont a été présidée par le général Amadou Toumani Touré. Mais, c'est sous la présidence de Alpha Oumar Konaré que la ville sera parsemée de monuments.

2.1. La Géographie sociale de Bamako

L'étude du site revient à une analyse géologique mais surtout morphologique de l'emplacement même de la ville.

D'un point de vue géologique, le substrat reste le vieux socle précambrien, commun à toute l'Afrique de l'Ouest. Ce socle, formé de roches métamorphiques en général, a été arasé par l'érosion qui y a déposé des sédiments[67].

[65] Meillassoux C (1963), histoire du Kafo de Bamako selon la tradition des Niaré, Cahiers d'études africaines, vol., 4, p. 186-227. Voir également Diakité D ; Sanankoua B. (1987) ; et Camara M.K. (1989).

[66] La légende ou le mythe en Afrique recouvre toujours un fait historique ou géographique. Cf. Amadou Hampaté Bâ : Préface à l'Atlas du Mali, éd. J.A, 1982.

[67] Urvoy Yves, 1942, *Les bassins du Niger*, Mémoires de l'IFAN, Larose, détermine une dizaine de niveaux dans la stratigraphie du bassin.

Le plateau sur lequel Koulouba et l'hôpital du Point G sont installés, est une strate de gré dur datant du primaire ou même avant du supra cambrien[68]. Pourtant le sol est en latérite. Il s'agit probablement des sols ferrugineux tropicaux, d'aspect rougeâtre, provenant des terrains sous-jacents (Urvoy, 1942). La morphologie du site de Bamako, est liée à sa géologie[69].

Le site de Bamako a t-il contribué à l'extension spatiale de la ville ? Difficile de dire que la situation géographique et le site ont été les éléments les plus déterminants dans la formation de la ville d'aujourd'hui.

Le déterminisme naturel, en géographie humaine, ne saurait d'ailleurs plus être avancé comme explication à un paysage quel qu'il soit, encore moins en milieu urbain (Marconis, 1996). La ville est d'abord un espace anthropisé. C'est le regroupement d'un nombre croissant de personnes qui la crée, et ces personnes ne se regroupent pas toujours sur des sites larges et ou faciles à aménager. Par exemple, la cinquième ville du Mali par sa population, Mopti, est ainsi installée sur une presqu'île. La production d'espace urbain, dépend donc de la volonté des hommes et femmes (Diarra, 1999, p. 41).

Après cette brève présentation du site de Bamako, nous tenterons de retracer l'historique de ce petit village depuis ville avant la colonisation.

Au regard des traditions orales, les Niaré et Soninké originaires de Nioro sont les fondateurs du village nommé aujourd'hui Bamako. En revanche, dans la tradition des Maures Tawata (ou

[68] Keita Monzon, 1982, *L'atlas du Mali*, ed Jeune Afrique.

[69] « Les festons constituent de véritables petites falaises au rebord abrupt. Il s'agit, en forme d'arc et d'ouest en est, de Lassakoulou (413 m), Koulounikokoulou (483 m), Koulouba (404 m) et la corniche du Point G (403 m). Ces festons sont généralement séparés par de petits cours d'eau qui entaillent le plateau. C'est le cas du marigot « Woyowayanko» entre le Lassakoulou et le Koulounikokoulou; du marigot « Sogonafing» entre ce dernier et celui de Koulouba etc. Les vallées de ces cours d'eau et le basfond au pied du plateau, constituent les réserves de végétation de Bamako. Ce sont donc des parties sensibles du site que l'extension des constructions menace sérieusement. La menace est surtout vraie pour les vallées des marigots et l'analyse diachronique des images satellitaires nous en fera prendre la mesure.

Au pied du plateau, s'étend la plaine nigérienne, constituée de schistes. D'un point de vue hypsométrique, c'est un terrain presque régulier. On passe presque insensiblement, du pied de la falaise de Koulouba au fleuve: 340 m au niveau de l'ENA (Ecole Normale d'Administration) à seulement 320 m au niveau du fleuve et cela sur près de 2 km. Avec une telle monotonie, on comprend facilement que les abords immédiats du fleuve soient des terrains inondables. Ils constituent donc une partie sensible du site à cause du risque que les populations courent en année de forte pluviométrie et aussi parce que ces terrains constituent un environnement favorable à la prolifération des moustiques. Au delà du fleuve, la plaine présente quelques collines, guère importantes (350 m, ce qui fait 30 m de plus par rapport au fleuve), notamment à Badalabougou, Quartier-Mali et Sabalibougou.

Ailleurs le terrain est plat. Il faut atteindre le sud-est du fleuve, vers Magnambougou, Sokorodji et Djaneguela, pour voir une dénivellation importante. A cet endroit le Niger rencontre pour la première fois le plateau dont les deux versants se rapprochent. C'est là que débutent les rapides de Sotuba et « le fleuve amorce une grandiose percée conséquente » (Urvoy 1942). Le fond de son lit se présente, contrairement à l'amont, avant le pont, où celui-ci est tout couvert d'îles, comme « un immense chaos de rochers énormes, creusés par l'érosion torrentielle et criblés de marmites de géant dues à l'écoulement fluvial tourbillonnaire » (Villien-Rossi M-L, 1963).» (Diarra Balla, 1999, p. 41- 42)

Touré), histoire de Bamako est antérieure à l'arrivée des Niaré. Mais, on a plutôt tendance à la commencer dès l'installation des Niaré.

Selon la généalogie des Niaré, la création du village se situerait vers 1640 (Meillassoux, 1963). Plus tard, les habitants de ce village avec la complicité de Ségou (aujourd'hui quatrième ville du Mali) firent la conquête de plusieurs villages environnants et le village devient Chef-lieu d'une petite chefferie. Cependant, le rayonnement de ce petit village ne commence vraiment qu'après l'arrivée des Touré qui introduiront l'Islam et donc l'écriture dont la maîtrise conférait un réel pouvoir (Diarra, 1999).

Le développement de ce village est lié aux commerces. Les Maures n'hésitent pas à y conduire leurs caravanes de sel du moment que leurs congénères bénéficiaient d'une grande notoriété. Or le sel était un produit rare et très apprécié dans les régions du Sud. Les marchands de Kola et d'or de ces régions, au lieu de remonter plus au nord comme d'habitude (Djenné ou Tombouctou) en font leur destination. Ainsi, le village devint ville et la renommée de Bamako (carrefour de pistes marchandes, caravanières etc) dépassa ses seules frontières.

Les différents clans à savoir, les Niaré, les Touré et les Dravé (maitre de la terre) et les Bozos (maitre de l'eau) formèrent donc les quatre groupes constitutifs de Bamako qui ont laissé leur nom aux trois quartiers primitifs : Niaréla, Dravélé et Bozola (Diarra, 1999, p. 32).

Bamako, capitale du Mali, est une agglomération qui couvre une superficie de 40 km². Elle s'est développée d'Est en Ouest du Nord au Sud. Par ailleurs, il est important de souligner les caractéristiques du fleuve Niger qui traverse la ville, correspond à l'artère fluviale la plus grande de l'Afrique occidentale.

Bamako, fut appelée "ville commerciale" quand elle fut visitée par Mungo Park à la fin du XVIIIe siècle ; « Bamako, ville soudanaise moderne » est décrite par Gosselin en 1953 jusqu'à la capitale du Mali indépendant. Elle a connu des mutations importantes du point de vue politique, économique, et social. De cette ville coloniale à l'indépendance, elle acquiert le même statut de « ville ouverte ». Souvent décrite comme la ville des Niarés (premier fondateur de Bamako), elle n'a pas laissé de traces matérielles dans le paysage de la capitale malienne. Visitée en 1883 par Borgnis Debordes, il donne une description de ces constructions : « à l'intérieur du tata (une clôture à l'échelle du village)[70], il y a quelques cases rondes à toit de chaume conique où logeraient les Soninké, mais on voyait surtout des maisons bambara à terrasse. Certaines où vivaient les riches commerçants maures et notables

[70] Au Mali, au cours des derniers siècles, le tata a été utilisé par les communautés pour se défendre contre d'éventuels assaillants. Symbole de paix et de protection contre la soumission et l'esclavage, ces immenses joyaux sont l'œuvre d'importants investissements humains communautaires. Témoignages d'un passé national mouvementé, les restes de ces magnifiques fortifications doivent faire l'objet d'un inventaire exhaustif.

bambara possédaient un étage. Celle de Titi Niaré s'ornait d'un bel escalier intérieur[71] ». Ce récit montre bien une évolution du paysage des constructions depuis cette époque. Il est presque difficile voire impossible de parler d'aménagement territorial comme on en parle aujourd'hui dans la ville.

D'ailleurs, la physionomie de la ville telle que décrite par ceux qui l'ont connue à cette époque, semblait répondre à une certaine organisation socio-spatiale. A cela, s'ajoute la domination de trois familles fondatrices (Niaré, Touré, Dravé) dont les maisons entourés de fortifications (qu'on appelle couramment en bambara : dji'n), et les Niaré étaient les chefs terriens. Par contre, les Soninkés qui y vivaient n'avaient sans doute pas le droit de s'entourer de fortifications, parce que considérés comme étrangers ou passagers. Ils étaient logés à la même enseigne que les Bozos, installés en partie hors du tata au voisinage du fleuve. Nous notons cependant que tout le village n'était pas à l'intérieur de la fortification. Les Bozo voulant s'approcher davantage du fleuve, (les Bozos sont des gens de l'eau) étaient installés à l'extérieur. Telle est l'histoire très résumée de Bamako, jusqu'à la pénétration coloniale.

Figure 3 : Bamako et ses environs en 1883

BAMAKO ET SES ENVIRONS

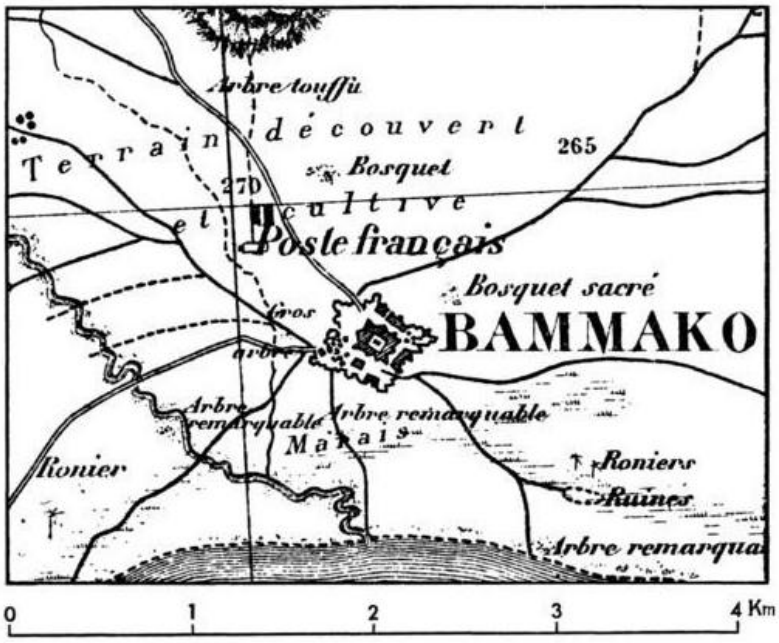

Source: Claude. M; "Mission topographique de 1882-1883" détail de la carte de l'Etat de Bamako

[71]Villien- Rossi, 1996 in Balla Diarra., (1999), « Dynamique spatiale et politiques urbaines à Bamako : le rôle des images-satellite SPOT dans la gestion des villes », thèse soutenue à l'Université d'AIX-MARSEILLE I – UFR des sciences géographiques et de l'aménagement. Sous la direction de Jacques CHAMPAUD, directeur de recherche à l'ORSTOM.

2.2. L'ère coloniale et les débuts de la ville actuelle

Au regard de ce qui précède, il semblerait que Bamako a été une agglomération importante, plus active et que le village avait été précédé par une véritable petite ville (Villien, 1966). Bamako n'est pas seulement une fondation coloniale car son expérience urbaine est antérieure à cette époque. Il ressort nettement de l'histoire que c'est son rayonnement qui a attiré le colonisateur. Et fait rare dans les annales de la conquête coloniale, l'expédition sur Bamako a été décidée à partir d'informations précises (Diarra, 1999, p. 41). Ce qui fut par exemple le cas de la région de Kayes (première région du Mali) qui n'a été retenu qu'au moment où les difficultés d'accès à Médina apparurent au grand jour (Sinou, 1984). Disons avec Catherine Coquery-Vidrovitch[72], elle a été une « place de colonisation ». Promue dès le 17 octobre 1899 chef-lieu de cercle de territoire civil, Bamako a très vite bénéficié de structures qui ne manquèrent pas d'attirer davantage d'habitants. Son érection le 25 Mai 1908 en capitale de la colonie du Haut Sénégal-Niger devenu Soudan Français le 4 Décembre 1920, au détriment de la région de Kayes trop excentrée par rapport à l'intérieur, Bamako sera définitivement propulsée au premier rang des villes maliennes. Elle acquiert rapidement une fonction administrative avec l'installation des administrateurs coloniaux à Koulouba (sur le plateau), puis économique avec l'installation progressive des grandes maisons commerciales avec CFAO (Compagnie Française d'Afrique Occidentale), SCOA (Société Commerciale d'Afrique de l'Ouest), CICA (Compagnie Industrielle et Commerciale Africaine). Son statut de ville importante est reconnu dès le 20 Décembre 1918 avec son érection en commune mixte, dirigée par un maire nommé. Ce statut lui vaut d'être retenue en 1945 parmi les grandes villes d'AOF (Afrique Occidentale Française) ayant bénéficié d'un plan d'aménagement et d'urbanisme. C'est à partir de cette date qu'elle devient la « plaque tournante de l'AOF » grâce à l'animation politique de jeunes cadres, animation elle-même due à la nouvelle orientation prise par la politique coloniale. C'est aussi dans ce contexte déjà très favorable à l'épanouissement d'une ville, qu'intervient l'indépendance qui confirme Bamako dans son rôle de métropole du Soudan devenu Mali le 22 Septembre 1960. A partir de cet instant, la ville commence son étalement favorisé également par les larges espaces que son site lui offre.

Après la chute du père de l'indépendance en 1968, un nouveau découpage territorial a été fait, érigeant Bamako en capitale avec ses six communes (la commune I, II, III, IV, V et la VI) par

[72] Catherine Coquery-Vidrovitch (1993), *La ville coloniale lieu de colonisation et de métissage culturel*, in Afrique contemporaine n°168, Paris, p. 11 -22.

l'ordonnance du 18 aout 1978 modifiée par la loi de février 1982 (cf. carte ci-joint). Nous expliquerons dans une démarche méthodologique, l'intérêt de travailler à cette échelle de la commune. Bamako, territoire morcelé, dans sa définition propre, se retrouve donc en porte-à-faux avec la territorialité de ses citoyens. La carte n°1 sera suivie de deux autres, une sur le découpage territorial et une autre sur le plan de rénovation de la ville de Bamako.

Carte 1: Découpage administratif de Bamako en 1994

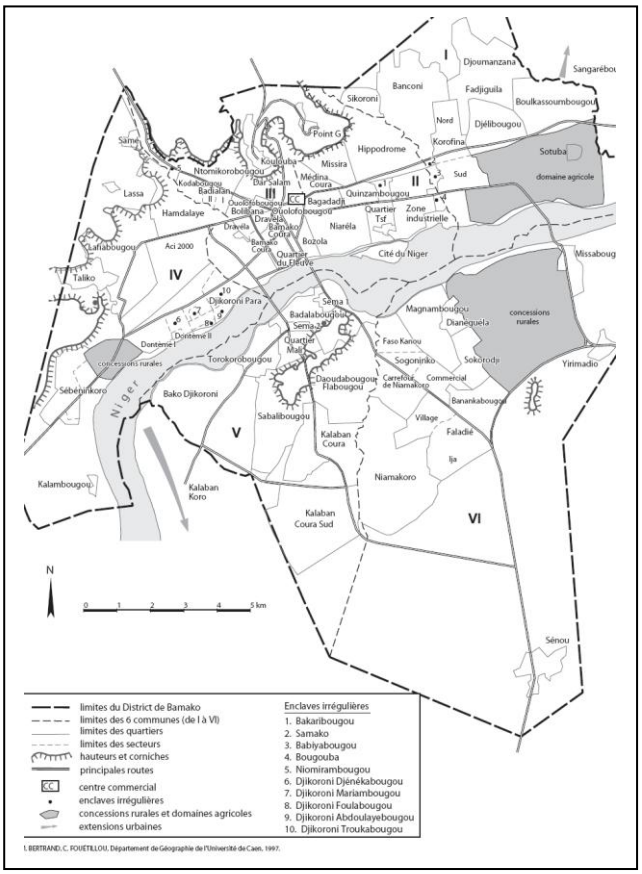

Source : Bertrand M., 1997

Les communes sont divisées en entités territoriales appelées quartiers. Au total, il existe soixante douze quartiers à Bamako, qui sont numérotés sur la carte ci-joint. La carte ci-dessous montre un découpage allant de l'échelle commune à l'échelle quartier.

Carte 2 : Administration : District, communes et quartiers

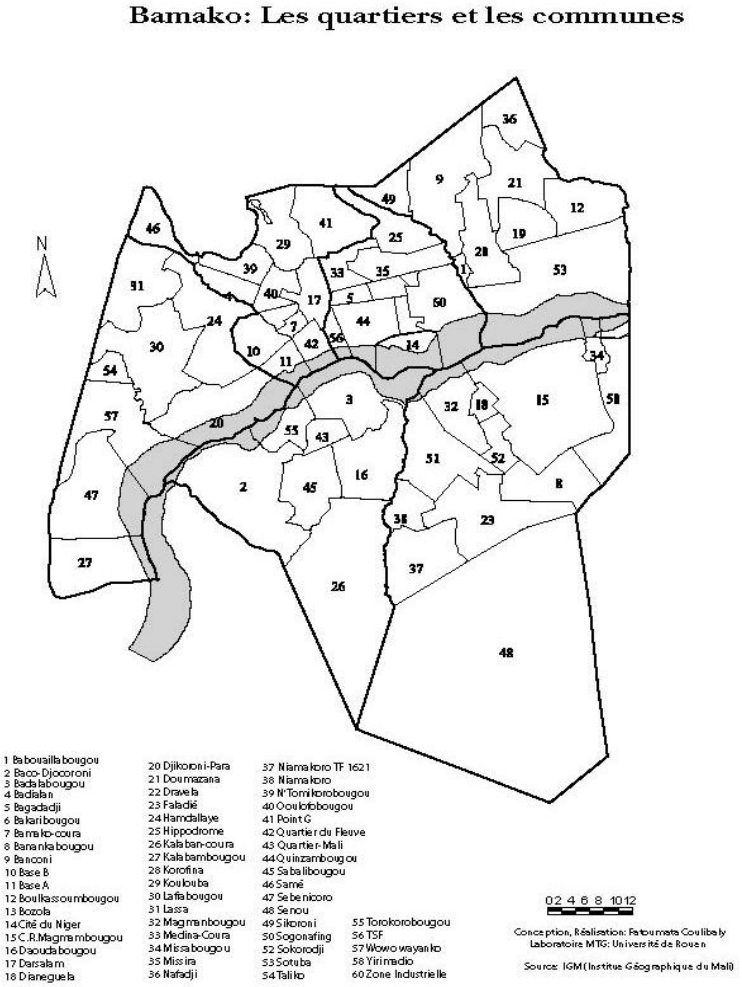

Au-delà du découpage administratif, la véritable dimension spatiale retient l'échelle du quartier, élément essentiel de la territorialité des bamakois. Ainsi, les représentations sociales comme les associations, les comités de quartiers se focalisent autour de lieux symboliques servant de points nodaux dans lesquels l'individu esquisse sa propre perception de la localité (territorialité) selon la définition de Di Méo. Cela peut-être des éléments physiques (des collines) ou encore des lieux publics (lieux de restauration) qui embellissent la « carte » de Bamako (cf. carte n°3).

Carte 3 : Plan de Rénovation de la ville de Bamako

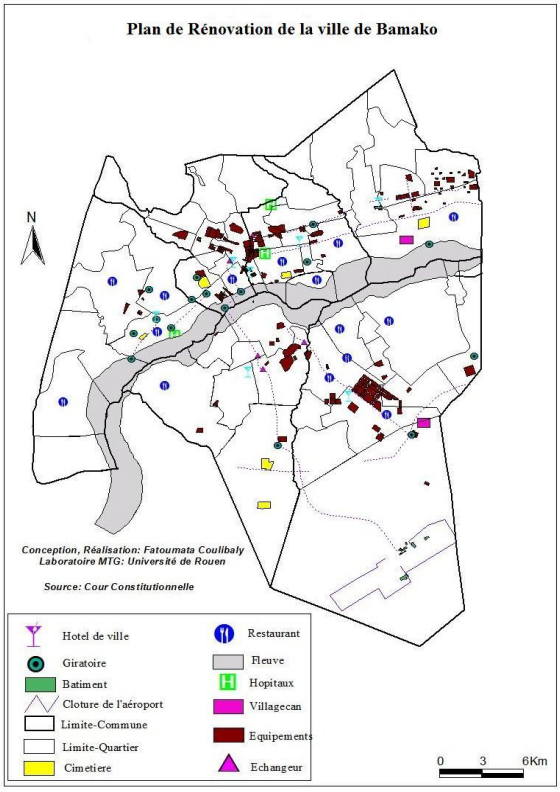

La carte ci-dessus montre le plan de rénovation qui a été réalisé après que Bamako soit érigé en capitale administrative et économique en 1960 après la proclamation de l'indépendance du Mali. Nous remarquons sur la carte que les communes II et III bénéficient de plus de services, entre autres des hôpitaux, des restaurants, des giratoires. Dans cette approche de l'espace que la géographie met en avant, ce dernier est à considérer comme une production sociale. L'espace produit des sociétés, c'est l'un des postulats que met en avant la géographie sociale. Il s'agit alors de prendre en compte les rapports complexes et dialectiques entre sociétés et espaces. L'espace étant un produit des sociétés qui y vivent et se le représentent, qui le construisent, l'aménagent, se le disputent parfois. Existe t-il une logique pour mieux saisir ce rapport sociétés/espaces dans le territoire de Bamako ? En quoi la sociabilité contribue-t-elle à la construction d'une identité propre, et comment les liens sociaux renforcent la démocratie malienne ? Les réseaux relationnels sont-ils des facteurs de citadinité et d'urbanité dans la ville de Bamako ? Dans quelle mesure ces notions (citadinité et urbanité) permettent-elles de décrire des réalités différentes propres aux villes [73]? Ces rapports peuvent être de plusieurs

[73] « Ces deux notions co-existent encore aujourd'hui, avec des significations parfois différentes, parfois équivalentes, dans le champ de la géographie française et dans celui des études urbaines dans les pays du Sud. La distinction entre urbanité et citadinité a été formalisée dans le Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés (J. Lévy et M. Lussault, 2003). Dans ce dictionnaire, la notion d'urbanité trouve sa légitimité

styles : rapports de genres (hommes/femmes), rapport de force (dominé/dominant), et souvent de type macro/microsocial. Ici, la transposition d'un modèle démocratique importé a entraîné une forme de « réappropriation spatiale » par les populations. En teneur, les rapports de la société avec l'espace s'inscrivent dans l'accaparement des nouveaux territoires par l'espace social. Que peut-on dire sur la structure démographique de Bamako ?

---

scientifique dans une perspective de théorisation de la ville (M. Lussault, 2000b). « Caractère proprement urbain d'un espace », « l'urbanité procède du couplage de la densité et de la diversité des objets de société dans l'espace » (Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, p. 966), ainsi que de la « configuration spatiale » de ce couplage.

Quant à la citadinité, qui fait alors son entrée dans un dictionnaire spécialisé de géographie, elle renvoie aux pratiques et aux représentations des individus et des groupes, appréhendés comme des acteurs sociaux. Elle est « une relation dynamique entre un acteur individuel (individuel au premier chef mais aussi collectif) et l'objet urbain. La citadinité constitue un ensemble très complexe et évolutif de représentations nourrissant des pratiques spatiales, celles-ci en retour, par réflexivité, contribuant à modifier celles-là » (J. Lévy et M. Lussault, 2003, p. 160). Les travaux de Philippe Gervais–Lambony a probablement facilité la diffusion de la notion et de l'approche qui lui est liée. La parole est ainsi donnée à ceux qui habitent la ville (au sens de « l'habiter », y compris aux plus pauvres d'entre eux, souvent en provenance des campagnes et habituellement considérés comme des non-citadins. La réflexion est orientée sur les rapports que les habitants construisent aux espaces urbains, sur leur citadinité (ou, selon les auteurs, leur urbanité), entendue ici comme relation dialectique entre les individus (y compris dans leur appartenances collectives) et la ville, à différentes échelles spatiales et dans différents types d'espaces (quartiers centraux, périphériques, non réglementaires, riches, populaires etc).

La conception développée par Mohamed Naciri en 1985 oscille entre une position essentialiste de la citadinité et une approche en termes de processus. D'un coté, on est (on naît) citadin quand on appartient à une famille « engoncée » dans la cité, tandis que les autres habitants, qualifiés de nouveaux venus/résidents, et d'abord identifiés à travers leur origine rurale, peuvent éventuellement et au mieux devenir de « vrais urbains ». D'un autre coté, en termes de processus, l'auteur évoque bien, à propos de ces nouveaux résidents, leur « insertion dans la société urbaine » ou leur « intégration urbaine », mais cette « intégration » est principalement mesurée à partir des critères renvoyant aux caractéristiques et au fonctionnement des sociétés citadines traditionnelles : capacité à se « représenter la totalité de l'espace urbain », d'en identifier les repères et les « recoins les plus cachés », « possibilité de reconnaître les gens rencontrés, de les situer socialement, de savoir à quelles familles, corps de métier ou fractions ils appartenaient, et quel était le degré de prestige et de considération dont ils jouissaient parmi les pairs et l'ensemble de la population ». La question du temps nécessaire aux apprentissages est également posée. « Par quels processus, par quel encadrement institutionnel, réseaux de pouvoir ou de parenté, dans quel contexte culturel et au bout de quelle durée devient-on plus d'un résident dans une ville, quelqu'un qui s'identifie à elle et à la société qui la sous-tend ? » (Naciri, 1985, p.37- 40 in Isabelle Berry Chikhaoui).

Un élément important à mettre en avant ici est l'importance des réseaux dans la ville de Bamako comme facteur d'urbanité/citadinité. Ces liens sociaux (familiaux rapprochés/étendus ; socio-économique (réseaux professionnels) ; socio-culturels (villageois, ethniques, religieux) ; socio-culturels et éducatifs (liens de loisirs, liens avec associations diverses par exemple) ; socio-politiques (réseaux politiques etc)) très forts, structurent la ville ou plutôt la société urbaine. On peut admettre que chaque acteur reconstruirait un « territoire réseau » dont il serait le centre. Il s'agit ainsi d'un réseau dont la constitution est influencée par ses propres fréquentations quotidiennes, mais surtout par les possibilités de relations qu'il peut avoir au sein de sa propre communauté familiale, associative et religieuse. Le « territoire réseau » est activé à la base et influencé par une idéologie sociale ou religieuse commune qui est au centre de toute cette organisation. Il devient un maillon de construction du vaste réseau auquel l'individu appartient qui n'est autre que le réseau associatif, religieux etc. Plus le réseau à du pouvoir, plus il contrôle le territoire dans lequel il évolue et se l'approprie. Enfin, ces différents réseaux expliquent les dynamiques urbaines par le biais de la territorialité, nouent des relations de confiance d'entraide qui comblent le vide social laissé par l'État et ses institutions ou encore les organisations sociales non gouvernementales (ONG par exemple). Ces réseaux relationnels vont faciliter l'intégration aussi bien des bamakois que des nouveaux venus/résidents à la vie socio-urbaine et en même temps renforcer la démocratie par les différents échanges, manifestations et liens qui vont être tissés.

2.3. La structure démographique de Bamako

C'est à partir de 1958 que Bamako commence à disposer de documents statistiques plus ou moins fiables. Aussi contradictoires soient-elles, les données recueillies ont quand même dans l'ensemble le mérite de servir de référence et d'illustrer la croissance extraordinaire de cette cité soudanaise. Peut-on parler d'une évolution précoce de la population de Bamako ?

Bamako est assurément la ville malienne, dont la croissance fut la plus spectaculaire. Le taux moyen annuel d'accroissement démographique a été élevé : 7,06% durant les 103 années d'existence de la ville, ce qui a permis à cette agglomération de faire passer sa population de 600 à 800 habitants en 1883 à plus de deux millions en 2012.

De 1945 à 1960, Bamako s'affirme comme une grande ville. En 15 ans sa population a plus que triplé. Le gain démographique au cours de cette période se chiffre à plus de 90 000 personnes et le taux annuel moyen de croissance s'élève à 8,7% contre 6,3% pour la première phase. Trois faits majeurs résument les mutations survenues au cours de cette période : une population très jeune de 15 ans représentant 55,7% de la population totale, la sur masculinité et l'élargissement de l'éventail ethnique de la ville de Bamako. Par ailleurs, nous pouvons invoquer deux phénomènes comme facteurs principaux du ralentissement de la croissance démographique durant la période 1960. Les mesures gouvernementales très dissuasives contre l'exode rural et les innombrables difficultés économiques auxquelles le régime devrait faire face. Ni le développement des fonctions politiques, administratives et universitaires, ni même l'industrie n'ont pas facilité cette attraction pour les ruraux. A partir de 1968, on assiste à une évolution : 189 000 habitants en 1969 à 236 500 habitants en 1972, à une plus forte à partir de 1974. L'évolution de la population s'est traduite par le renforcement de la diversité et du brassage ethnique, une densification plus poussée des quartiers existants et un bourgeonnement des quartiers périphériques. Bien que sa population de souche soit constituée de Bamanan, aujourd'hui la ville de Bamako est cosmopolite, et en mutation permanente. On y rencontre toutes les ethnies.

La population est en majorité musulmane, avec comme langue officielle le français. Parmi les nombreuses langues vernaculaires, le bambara est la plus parlée. Nous allons présenter ici la répartition de la population par âge et par sexe.

Graphique 1 : Répartition de la population par âge et par sexe

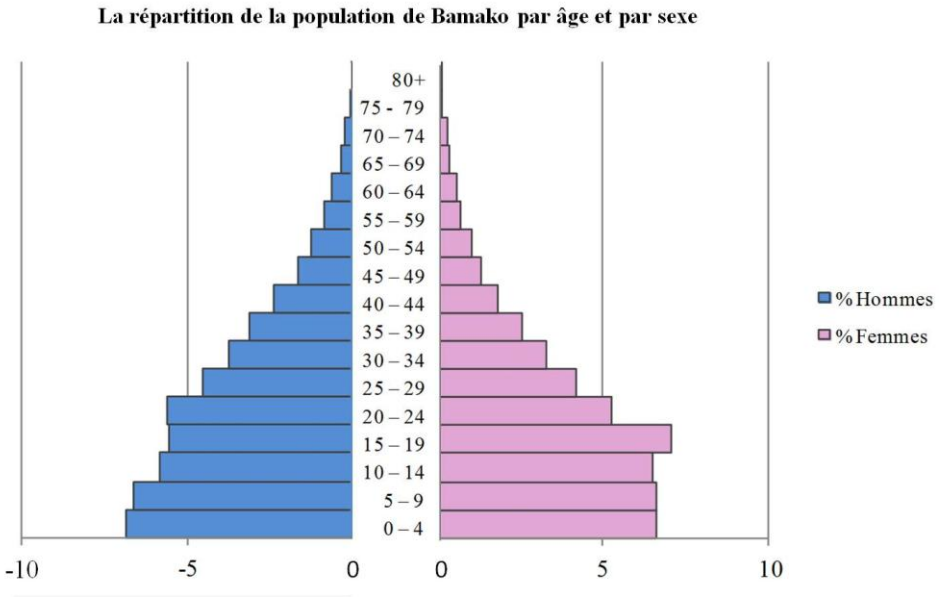

Source : *RGPH 1998, Estimation DRPSIAP 2004*

La pyramide des âges (graphique ci-dessus) présente le profil caractéristique d'une population à forte fécondité et mortalité élevée, une base large alimentée par une natalité élevée que la mortalité contribue à resserrer rapidement à mesure que l'on avance en âge.

La population est très jeune, plus de 50% à moins de 20 ans. Ce profil s'est maintenu et même accentué au cours du temps, avec une représentation croissante des jeunes générations au sein de la population. Ce rajeunissement de la population résulte à la fois du maintien de la fécondité à un niveau élevé et de la baisse de la mortalité. En effet, la fécondité stable, mais exercée par des générations toujours plus nombreuses se traduit par une augmentation des naissances qui alimentent la base de notre pyramide. Contrairement à une idée répandue, la baisse de la mortalité, loin de freiner ce rajeunissement à Bamako, y contribue largement.

Ainsi, la population d'âge actif (approchée par le groupe des 15-64 ans) représente à peine la moitié de la population. La prise en charge des « dépendants » pèse donc d'un poids considérable sur la population adulte. Le rapport de dépendance, exprimé en nombre « d'inactifs » (moins de 15 ans et 65 ans et plus) pour 100 personnes d'âge actif (15-64 ans) supérieur à 100 aujourd'hui ne baissera probablement pas en deçà de ce niveau avant 2020 d'après les projections des Nations Unies. A titre de comparaison, nous mentionnons que la moyenne mondiale (de l'ordre de 55%) est près de deux fois plus faible. Selon les mêmes

estimations, la population âgée de 65 ans et plus est amenée à augmenter avec l'arrivée de générations toujours plus nombreuses et la baisse de la mortalité. Cette augmentation se poursuivra avec un rythme plus lent que celle des classes d'âges plus jeunes. Aussi, la proportion des 0-14 ans ne passera pas en dessous de 40% avant 2040 (Keita ; Konaté, 2002 p. 15). Nous ajoutons à cette répartition de la population par âge et par sexe, des données sociodémographiques. Faute d'avoir des données par quartiers, nous sommes contraints ici de montrer la répartition de la population à l'échelle de la commune.

Carte 4 : Population totale du district de Bamako : par communes

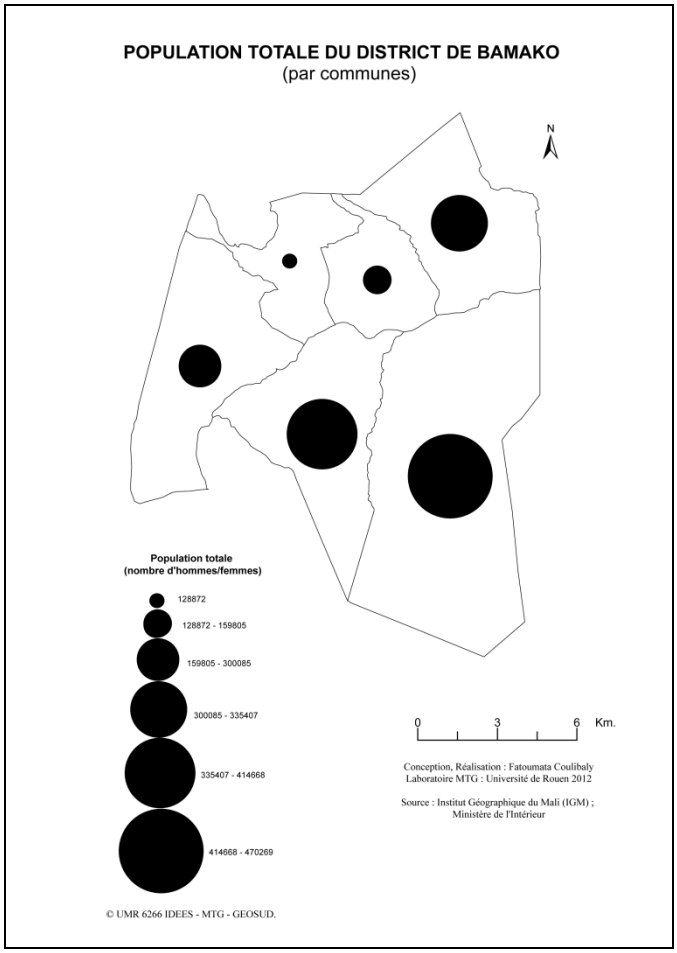

La carte donne la population totale du district de Bamako. Il prend également en compte le nombre de ménages par commune. Les ménages collectifs (casernes de militaires, internats, malades dans les hôpitaux etc) ainsi que les ménages nomades, ont été exclus du champ de l'enquête menée par la Direction Nationale de Statistique et d'Information (DNSI). L'unité d'échantillonnage dans cette enquête est le ménage. En général, le ménage fait partie d'une concession. Ces deux concepts : ménages et concessions sont définis par ailleurs comme l'unité d'observation de l'individu. Ce champ de l'enquête est divisé en une strate (Bamako)

avec ses six communes. Ce qui permet d'analyser les informations à l'échelle de la commune. Si le nombre de ménages dans la commune III est faible, cela s'explique par sa position stratégique en plein centre ville de Bamako. Il s'agit d'une commune commerciale, où, l'effet d'étalement urbain est moins visible, contrairement aux autres communes.

Selon le rapport provisoire en novembre 2001 du bureau national d'études ALPHALOG BAMAKO techniques et de développement (BNETD), « les perspectives d'évolution jusqu'à l'an 2013 font apparaître une poursuite du peuplement de la rive droite (commune V et VI) : la part de ces communes dans la population totale de Bamako a augmenté de 28% en 1987 jusqu'à 36% en l'an 2009 et de plus de 40% en l'an 2012. Par contre la part des communes de la rive gauche (communes I, II, III et IV) dans la population totale du district a diminué de 72% en 1987 et a baissé de 64% en 2009 et plus encore en 2012.

Géographiquement, la population de Bamako se repartit selon des densités inégales à travers la ville. En 1987, les communes II et III avaient des densités de 78 et 73 habitants/ha contre seulement 12 habitants/ha en commune VI. Selon les mêmes prévisions, il semblerait que les communes traditionnellement denses (II et III) conserveront des densités élevées (respectivement 106 et 96 habitants/ha en 2013). Les densités augmenteront fortement dans les communes I et IV, atteindront respectivement 165 et 110 habitants/ha en 2013, tandis que la densité dans la commune VI, malgré sa forte croissance, restera faible (59 habitants/ha en 2013). » Par ailleurs, le flux migratoire peut élucider en partie la question de l'étalement urbain. Mais avant il est intéressant voire nécessaire de montrer la dynamique spatiale de la croissance de la ville district.

2.4. La dynamique spatiale de la croissance de la ville district (Bamako)

Beaucoup d'études ont été menées sur la population de Bamako bien avant le début de la colonisation française, c'est à dire en 1883, largement expliqué par Balla Diarra dans sa thèse (Diarra, 1999, p. 48).

Après les estimations de Mungo Park en 1795 sur l'évolution de la population bamakoise, la dernière étude réalisée a été le recensement général de 1998. De 1883 jusqu'en 1998, la ville de Bamako a connu une croissance plutôt moyenne. Ce qui nous intéresse ici, c'est de montrer l'histoire spatiale de l'étalement de la ville district. Cette dynamique renvoie à l'urbanisation de Bamako qui a véritablement commencé en 1945. La question soulèvera un vif débat sur la part réelle de l'accroissement démographique dans la croissance spatiale.

Avant la seconde guerre mondiale (1945), la population de Bamako évoluait insensiblement malgré les hautes fonctions qui étaient les siennes. Il faut chercher l'explication ailleurs surtout dans les pratiques coloniales (travail forcé, régime de l'indigénat etc) qui écartaient les individus. Au tout premier recensement en 1907, Bamako comptait 5924 habitants et trente ans plus tard, en 1936, elle était estimée à 21391, soit une augmentation annuelle moyenne de 515 habitants (Diarra, 1999, p. 49-50).

Après la seconde guerre mondiale, beaucoup de choses changèrent, à commencer par la Constitution d'Avril 1946 (qui a été révisée en Octobre pour éviter que « la France ne soit la colonie de ses colonies » selon les termes d'Edouard Herriot) qui permettait à des Soudanais de siéger à l'Assemblée Nationale Française[74]. L'afflux vers Bamako est aussi lié au développement de la voie ferrée (arrivée dans la ville en 1904), et de l'aéroport de Bamako devenu international en 1945, mais également par les grands chantiers du Lieutenant-Gouverneur Louveau, créant ainsi de nombreux emplois non qualifiés. C'est en ce moment que les jeunes ruraux ont pu s'installer à Bamako.

Après 1976, nous retrouvons une croissance plutôt normale, à la limite faible. « *La morosité économique fait que Bamako n'attire plus les jeunes villageois, car ils préfèrent se diriger ailleurs comme la France, le Gabon etc. Les premières vagues de migrants maliens vers ces pays datent des années 1977-1979. Le solde migratoire du Mali est négatif : -1.89%. Pour Bamako il est positif (le seul d'ailleurs parmi toutes les régions) mais faible : +1.02%* » (Diarra, 1999, p. 53).

Durant la dernière décennie (1987-1999), la population de Bamako a connu une nette augmentation passant de 658275 à 898000. Ceci correspond à un accroissement annuel moyen de 4.52%. Cette augmentation ne peut s'expliquer ni par le taux de natalité ni par la mortalité, car le taux de fécondité qui explique le taux de natalité est en baisse. L'importance de la planification familiale (approuvée maintenant par les maris notamment dans les jeunes ménages), de l'utilisation des préservatifs ont donné des résultats qui conduisent les démographes à parler de la fin de l'exception africaine.

[74] Il s'agit ici du Palais Bourbon où siégeaient 38 députés des TOM. A ne pas confondre avec l'Assemblée de l'Union Française encore moins avec les Assemblées territoriales. Ces trois Parlements étaient élus au double collège : députés des TOM d'un côté et de la Métropole de l'autre (cf. Ki-Zerbo).

2.5. Le mouvement migratoire

A l'instar de toutes les capitales de la sous-région, Bamako est un centre d'attraction pour le reste du pays, car elle est considérée comme un lieu de promotion sociale et de grandes opportunités pour les jeunes. Elle est parmi tous les centres urbains du Mali, le lieu d'accueil le plus important pour les migrations internes et un lieu de transit pour les migrations internationales.

Le flux migratoire pendulaire en direction de Bamako est le plus important de tout le pays. Il y a une migration interne temporaire qui concerne les jeunes filles rurales employées comme aides ménagères. De plus, une migration interne accentuée entre les deux rives. La plupart des travailleurs se déplacent quotidiennement de la rive droite à la rive gauche où la plupart des services et bureaux sont concentrés.

L'immigration est donc la cause principale du doublement de la population, mais son ampleur ne saurait s'expliquer par la seule liberté de déplacement vers Bamako consécutivement à la chute du régime socialiste. L'année 1970 a marqué les esprits à cause de la sécheresse qui a frappé le Mali. La sécheresse de 1972-1973 a décimé le cheptel, provoqué la disette partout dans le pays, accompagnée d'une épidémie de choléra qui aggrava la situation. Les villageois se ruèrent sur la capitale car c'est là qu'ils pouvaient trouver à manger même si les aliments étaient chers. De plus les structures sanitaires étaient développées (Diarra, 1999). Il semble que c'est durant cette période que les premiers quartiers spontanés se sont développés et que de nouveaux ont été créés.

Tableau 5 : L'évolution de la population par commune

Commune	Population en 1987	Taux d'accroissement annuel 1976-1987	Taux d'accroissement annuel 1987-1992
Commune I	126228	8.69	8.4
Commune II	109352	-0.41	0.49
Commune III	95783	0.03	0.46
Commune IV	137412	4.63	4.74
Commune V	107383	4.65	5.22
Commune VI	82117	9.96	8.86

Source : Direction Nationale de l'Urbanisme et de la Construction (DNUC), 1993. L'immigration semble s'intensifier dans cet intervalle de temps. Les résultats définitifs du recensement général de 1998 nous apprennent davantage.

Le tableau ci-dessus permet de se faire une idée sur la distribution géographique des arrivants depuis 1976 (nous précisions ici que les chiffres exacts ne sont pas donnés pour cette année mais seulement l'accroissement annuel jusqu'en 1987). Au regard de ce tableau, ce sont les communes, V, I et VI qui connaissent les accroissements les plus rapides. En plus, ces mêmes communes ont un étalement spatial considérable, spécialement la commune VI qui, dans les années antérieures (1970) avait les plus grandes possibilités d'extension. Certaines études (ne citer que ALPHALOG BAMAKO techniques et de développement (BNETD)) montrent bien que les communes, I, IV, V et VI ont les pourcentages de migrants les plus élevés : respectivement 48,1%, 43,5%, 46,4% et 46,7% en 1987, contre 40% et 38,3% dans les communes, II et III. Les communes I, IV, V et VI deviennent de plus en plus importantes quant à l'absorption des nouveaux migrants, ceux-ci ayant eu tendance à s'y implanter directement dans les années 80.

Avant 1969, c'était les communes, II et III qui accueillaient environ 75% des nouveaux migrants, ce taux a diminué jusqu'à environ 30% au cours de la décennie 1982-1992. Par ailleurs, les quartiers centraux des communes, I et III présentent un bilan migratoire négatif avec ceux de la périphérie plus récente, et ce, tant chez les migrants que chez les non-migrants. La croissance de la périphérie bamakoise s'explique donc, d'une part, par le fait que des migrants s'y installent dès leur arrivée à Bamako, et d'autre part, par le flux de la population migrante comme non-migrante du centre ville. La plupart des migrants résidant à Bamako en 1987 viennent d'autres régions du Mali (87%), et les 13% restants viennent de l'extérieur du pays. L'âge moyen des migrants à leur arrivée à Bamako est d'environ 20 ans. Qu'en est-il du taux d'accroissement ?

2.6. Taux d'accroissement de la population

Le taux élevé de 22,7% entre 1958 et 1960 s'explique en partie par le rapatriement massif de maliens qui sont installés à l'étranger ; la naissance de la jeune République, entrainant le transfert et la concentration des activités dans la capitale (migration interne) ; et la chute brutale de ce taux d'accroissement jusqu'à 3,9% peut partiellement s'expliquer par le souci d'équilibre régional et d'autosuffisance économique. Des études antérieures ont confirmé que la croissance urbaine est due à la croissance naturelle, plutôt qu'a la croissance migratoire (étude Zacharrah et Condé en 1980).

Graphique 2 : L'évolution de la population du district de Bamako entre 1883 et 2005

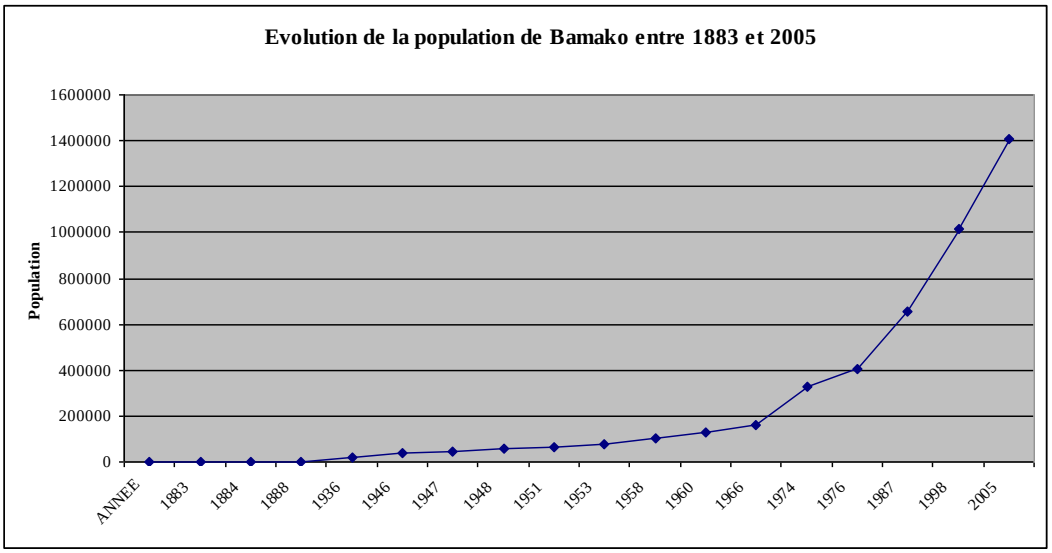

Source : Direction Nationale de la Population du Mali

Nous voyons sur le graphique une évolution exponentielle de la population à partir des années 1946. Auparavant, on avait une population standard pendant l'année 1883-1884. La ville suit une évolution normale jusqu'en 1946. Entre 1946-1966, une croissance rapide (la population double entre 1953-1966) et ensuite, nous assistons à une explosion démographique (doublement en 10 ans). Selon les estimations des Nations Unies, le taux brut de mortalité a quasiment été divisé par deux depuis les années cinquante (30 décès pour 1000 habitants en 1955-59 contre 16 ‰ en 2011). La natalité, en revanche, reste jusqu'à présent d'un niveau de l'ordre de 50 ‰. Ce décalage entre les tendances de la mortalité et de la fécondité est confirmé quand nous nous intéressons à des indicateurs plus fins que les taux bruts. Enfin, la gestion de cette croissance démographique constitue, à l'évidence, un défi majeur pour le district de Bamako. L'augmentation de la population va peser lourdement sur les ressources naturelles (eau, terres agricoles et ressources ligneuses) et sur la gestion foncière. Elle va aussi contraindre le pays à des efforts considérables pour l'équiper en infrastructures sanitaires et scolaires, et faire face au risque de dégradation des conditions de vie (emploi, logement, accès aux ressources…). Il nous incombe ici de faire une étude socio-spatiale des quartiers de Bamako. Quel est le "paysage humain" de la ville ? La population de certaines périphéries demeure-t-elle plus "rurale" (si elle est immigrée récente) ?

Il existe très peu d'informations sur l'évolution des villages périphériques, quartiers qui expliquent aujourd'hui l'extension démesurée de la capitale (Bamako). Certains anciens documents nous disent de certains de ces villages comme ayant pris une certaine importance.

Villien-Rossi, en 1966, parle « de Banconi et Fadjiguila comme étant des quartiers lointains de Bamako. Viennent ensuite des quartiers nouveaux et peu importants, des « colonies », comme disent les gens de Bamako avec un certain mépris pour ces zones excentriques assez misérables. Ce sont : Banconi, Djigui-Djiguila, Korofina, situés en dehors de l'agglomération dans la partie Nord-Est, et Minkongo au Nord ». Il montre aussi que la proportion de la population de ces quartiers dans la population totale de Bamako est faible : Banconi 0.25%, Fadjiguila (qu'elle appelle Djigui-Djiguiba) 0.35%, Korofina 0.55%. Ce détail est important car au regard des mesures rigoureuses prises à cette époque contre l'exode rural (Blénau et La Cognata, 1972), l'occupation illicite et la spéculation foncière, ces villages étaient dans l'impossibilité de s'étendre. En effet, « *dans certains quartiers comme Missira en commune II, le lotissement paru comme une simple continuation des quartiers mitoyens. La seule différence est d'avoir prévu plus d'espace pour les équipements, chose qui avait déjà commencé avec Louveau* » (Diarra, 1999, p. 104).

La première République (1960-1968) n'a pas favorisé l'émergence des anciens quartiers. Les autorités de la Deuxième République ont procédé à de nouveaux lotissements pendant que voyaient le jour d'autres quartiers dits spontanés (Bakaribougou, Taliko, Sabalibougou) qui échappent au contrôle des pouvoirs publics. En réalité, les facteurs de distorsion du développement économique urbain sont ceux-là même qui, dans une large mesure, ont entravé l'industrialisation du Mali. Ils sont d'ordre géographique (enclavement), climatique (sécheresse) et économique (production agricole dépendante des aléas climatiques et axés sur l'exportation de quelques matières premières). Des choix politiques peu judicieux ainsi que la mauvaise gestion ont aggravé cette situation. Les mesures de redressement économique qui furent imposées au Mali, dans les années 1980, ont contribué à la dégradation de l'état des villes et plus spécifiquement de Bamako. Ainsi, la situation allait encore une fois se détériorer davantage du fait de la sécheresse de 1985 mais aussi de l'effondrement du prix du coton, principale source de devises du pays en 1986. En résumé, l'état actuel de la ville de Bamako dont celui des anciens quartiers comme Missira, Bozola, Niaréla, Hamdallaye etc s'explique par une urbanisation mal maitrisée en raison de :

- la poussé démographique
- la sous-industrialisation
- l'extraversion économique
- le désengagement de l'Etat et la compression de l'emploi dans le cadre des programmes d'ajustement structurel
- la centralisation des ressources, des décisions et la mauvaise gestion.

C'est à partir de cet instant qu'un certain nombre de quartiers vont être lotis comme Badalabougou et la SEMA II (1970) sur la rive droite, du quartier de l'hippodrome sur la rive gauche. D'autres ont été réalisés entre la période 1975-1977 comme ceux de Korofina Nord et Sud, Djélibougou-extension. Ces deux quartiers deviennent de beaux quartiers de la capitale : style villa, parcelle large, cour verdoyante. A côté de ces réalisations, nous ne pouvons nous empêcher de faire ressortir une certaine différenciation introduite dans les acquisitions foncières. Il ressort dans le cahier des charges concernant ce lotissement des distributions qui ne suivent pas les normes décrites. Par exemple, l'article premier distingue les trois secteurs de lotissement : « le secteur n°1 réservé à l'habitat traditionnel et situé dans la partie nord, comprend 338 lots de 500 à 600 m². Le secteur n°2 réservé à l'habitat dense en ordre discontinu et situé au milieu, comprend 114 lots de 600 à 700 m². Enfin, le dernier secteur réservé à l'habitat aéré en ordre discontinu et situé au sud, comprend 59 lots de 3000 m² et 30 lots de 1000 m² (c'est cette partie que les bamakois ont surnommé le « millionkin », c'est à dire le quartier du million car il fallait être millionnaire pour prétendre y habiter) » (Diarra, 1999, p.107). Ce qui laisse apparaître que tout le monde ne peut pas se prétendre être bénéficiaire des 59 lots[75].

Par ailleurs, des villages périphériques créés à l'indépendance par les fondateurs de Bamako (Niaré ou Touré) se sont étalés sans limite à cause de divers facteurs dont l'absence totale de contrôle, c'est le cas de Djoumanzana et de Fadjiguila, le même scénario est visible à Djanèguela et à Magnambougou. De même, sur la rive gauche avec Sikoro et Banconi qui ont connu une évolution très rapide à cause de sa proximité du centre-ville. Pour avoir plus d'informations sur l'étude socio-spatiale des communes et quartiers de Bamako, nous pourrons lire avec intérêt la thèse de Diarra (1999) qui lui est consacrée.

[75] Plusieurs articles dictent les règles de constructions de ces trois secteurs. Si dans le premier les constructions en banco sont tolérées, il est loin d'être le cas des deux autres. L'article 22 précise que tous les espaces libres visibles ou non de la voie publique seront aménagés et entretenus en espaces plantés.

CONCLUSION DU DEUXIEME CHAPITRE

Dans ce chapitre nous avons abordé la question de la géographie sociale de Bamako, tout en mettant en exergue plusieurs faits sociaux précédemment évoqués. Ce nouveau millénaire fait de la ville de Bamako une des préoccupations majeures pour les dirigeants maliens, car ces territoires représentent une part majoritaire des populations maliennes, et deviennent des lieux de tensions internes entre habitants, quelles que soient les temporalités de leur stade de développement. Pour dire que la fabrique territoriale est liée au fonctionnement politique et social, et ce à toutes les échelles. Cependant, l'approche du changement social par le territoire n'est pas suffisante. Les formes territoriales sont mises à mal par toute une série de processus spatiaux aux formes floues, diffuses et discontinues (Lima, 2004).

La ville de Bamako vit plus dans la ruralité, cette interaction rurale/urbaine permet néanmoins de comprendre le fait urbain. Ainsi, ces nouveaux ruraux en ville deviennent à la longue des résidents, et même souvent porteurs de nouvelles idées. La question des relations entre le rural et urbain implique une investigation reposant sur une connaissance parallèle des mutations urbaines et des mutations rurales (au plan des représentations comme à celui des faits). Deux entités que la tradition veut distinctes, mais que les évolutions sociales, économiques, professionnelles récentes tendent à rapprocher : d'absorption en périurbanisation, la distinction s'efface.

En réalité la concentration de la vie institutionnelle à Bamako provoque un centralisme exacerbé générant une inégalité sociale, économique entre les différents territoires, et qui peut à long terme engendrer un blocage du développement de ces territoires.

Il convient aussi sans s'y attarder, de rappeler ce qu'on entend par « géographie politique » de Bamako ?

CHAPITRE 3 : LA GEOGRAPHIE POLITIQUE DE BAMAKO

Pendant la période coloniale (1945-1960), l'apprentissage des règles politiques et de la décolonisation étaient au rendez-vous : la liberté, l'instauration du multipartisme, et la liberté de la presse. Depuis les années 1960, le rôle de la ville de Bamako était déterminant parce qu'ayant abrité le congrès constitutif du Rassemblement Démocratique Africain. La ville sera à plusieurs reprises le lieu de rencontre des hommes politiques africains engagés dans le processus de décolonisation de l'Afrique.

En replaçant la ville de Bamako comme configuration particulière de la société et du coup comme société urbaine, nous pouvons repartir sur des bases plus claires pour analyser les enjeux politiques que l'idée même de la ville comporte. A défaut d'une réelle structure politique, Bamako est un territoire qui façonne les élites démocratiques. Un territoire considéré comme le lieu de vie des catégories sociales hétérogènes qui font émerger l'informel, la dualité administrative entre la ville de Bamako et les autres villes secondaires (régions) s'accompagne ainsi d'une opposition sociale.

Étant donné que, la ville que nous étudions est considérée comme le siège des antagonismes de classe sociale, nous allons mettre en lumière dans un premier temps son histoire politique, puis dans un second temps, sa participation électorale, donc son vote.

3. L'histoire de la géographie politique au Mali

L'histoire politique de Bamako a commencé avant la colonisation (Lange, 1999, p. 117). C'est à partir de 1946, que partis politiques, syndicats, associations culturelles et sociales vont progressivement quadriller le Soudan (Mali actuel). Ceci va l'amener à s'ouvrir de façon consciente et ordonnée à l'exercice de contrepoids au tout-puissant pouvoir colonial.

Entre 1946 et 1956, deux partis politiques vont marquer de manière durable la vision des Soudanais du fait politique ; il s'agit du Parti Soudanais Progressiste (PSP) et du Rassemblement Démocratique Africain (RDA). A coté de ces deux grands partis dont il n'est pas dans notre propos ici de faire l'historique, il existait de petites formations politiques locales empreintes de régionalisme, voire même d'ethnicisme. Ces petits partis n'eurent guère de succès au Soudan.

Pendant plus d'une décennie 1949-1960, l'idée de fédération puis d'indépendance avait déjà fait son chemin au sein de plusieurs partis implantés dans l'ex-AOF[76]. Même le Parti Soudanais Progressiste (PSP) connaîtra une évolution similaire, certes très tardive, avant de se saborder en 1959. Délibérément sélective, on relève que les thèmes mobilisateurs de tous ces partis et syndicats furent l'émancipation sociale, et la lutte contre les excès de l'administration (Bagayogo, 1999, p. 12).

En position de force, l'Union Soudanaise du RDA (US-RDA) est une parfaite illustration d'un regroupement politique du type « parti unique ». Faut-il le rappeler, l'US-RDA, section territoriale du grand RDA[77], s'était progressivement imposée comme le champion du Soudan en 1958. Deux ans après, ce fut l'indépendance qui passa par le court intermède de l'expérience fédéraliste avec le Sénégal. Comment en est-on arrivé à cette réduction du champ politique à un seul parti ?

[76] AOF : Afrique Occidentale Française.

[77] Le « Rassemblement démocratique africain (RDA) est une ancienne fédération de partis politiques africains fondée à l'issue du congrès de Bamako (18-21 octobre 1946) par Félix Houphouët Boigny, qui deviendra Ministre dans le gouvernement français et le premier président de la République de la Côte d'Ivoire à son indépendance, et Modibo Keita, qui deviendra le premier Président du Mali indépendant. Son affiliation au Parti communiste français (PCF), seul parti politique métropolitain présent à Bamako, provoque l'opposition de nombreux partis territoriaux africains et de nombreuses tracasseries de la part de l'administration coloniale française. Plusieurs partis politiques de l'Afrique, tel que l'UPC (Union des populations du Cameroun) du camerounais Ruben Um Nyole, s'affilieront puis se désapparenteront du RDA en raison de ses choix ultérieurs. » De plus, l'indépendance du Mali et de la plupart des Etats africains francophone a été construite par la France en accord avec ces leaders du RDA (dans leur composition locale) comme Houphouët Boigny, le Sénégalais Léopold Sédar Senghor etc. Le RDA a pris toute la place dans les Etats car légitime comme partenaire reconnu du colonisateur et ce, d'autant plus facilement que certains des leaders du RDA étaient députés à l'Assemblée nationale française ou même ministre sous la IVe République (Félix Houphouët Boigny par exemple). Voir à ce propos, Jeune Afrique « la naissance du Rassemblement démocratique africain (RDA) » article publié le 15/10/2007 par Tshitenge Lubabu M.K.

De 1960 à 1968, l'Union soudanaise RDA (US-RDA[78]), seul parti représenté à l'Assemblée Nationale, suivi d'une politique de développement économique guidée par les principes du socialisme. Mais le 19 novembre 1968, un groupe de jeune officiers commandés par le général Moussa Traoré mettait brutalement fin à l'expérience politique de l'US-RDA. Alors vint une longue période de « glaciation politique » qui connu deux phases très différenciées : Le comité Militaire de Libération Nationale (CMLN) d'une part qui sera relayé par le régime militaro-civil de l'Union Démocratique du Peuple Malien (UDPM) d'autre part. A partir de 1974 le régime de Moussa Traoré se révèle incapable de faire progresser l'économie, sans compter que, de 1983 à 1985, des sécheresses persistantes entrainèrent des famines. Au même moment, l'État épuisait ses ressources dans un différend frontalier avec le Burkina Faso, qui dégénéra en 1985 en affrontement armé. D'importantes grèves étudiantes et syndicales aggravèrent la situation. Puis l'aspiration démocratique suscita encore plus de mécontentement dans la population bamakoise. En mars 1991[79], le général Moussa Traoré dû quitter le pouvoir, chassé par un coup d'État.

Avec le détour incontournable de la transition, (Bertrand, 1992, p. 9) « la dictature » devait faire place à une gestion politique plus démocratique du pays. Ainsi, prendrait racine au Mali le pluralisme politique. Installée, la 3ème République venait-elle, à travers le relais de la transition, d'être investie du rôle de continuateur, ou plus exactement, de bras légal et légitime du mouvement démocratique dont elle est issue. Car c'est bien un des partis, alliance pour la démocratie au Mali-parti africain pour la solidarité et la justice (l'ADEMA-PASJ), né de l'une des deux plus grandes associations politiques du mouvement démocratique qui remporta les élections de 1992. Après tout, la légitimité historique et la légalité des urnes étaient des points d'appui suffisants pour qu'il n'y ait la moindre dichotomie, ou la moindre antinomie entre les réalisations des attentes du 26 mars 1991, et l'exercice du pouvoir dans un État de droit. Seules restaient la volonté et la capacité politique à traduire dans les faits, au quotidien, les exigences des deux slogans phares de la révolution à savoir, bâtir du neuf sur les fondations neuves réalisées après la « grande lessive ».

Élu en 1992, Alpha Oumar Konaré fait face aux grands changements de la géopolitique et de l'économie internationale. Il devient le précurseur de ce que l'on appellera « la bonne gouvernance ». La « méthode Konaré » était la valeur de l'exemple, la recherche du

[78]Union Soudanaise RDA (US-RDA) était le parti du père fondateur de l'indépendance du Mali. Un régime qui dura 8 ans de 1960 à 1968.

[79]Mars 1991 constitue une rupture violente dans l'histoire du Mali, et relève aussi d'un genre tout autant nouveau sur le continent. Il s'agit du renversement d'un régime de dictature militaro-civile à partir d'une insurrection populaire, accomplie sur le mode des barricades à laquelle une fraction de l'armée se rallia pour la parachever.

consensus, l'association de la société civile à la décision, la promotion des femmes, la décentralisation administrative.

Au terme de son premier mandat, Alpha Oumar Konaré est réélu en mai 1997 avec 80% des suffrages exprimés. Il laisse la place en 2002 à « l'homme de la transition » Amadou Toumani Touré. A partir de là, on a vu naître au Mali un nouvel ordre politique autour d'un « sans étiquette politique ». L'échéance de 2002 a été un tournant majeur dans l'histoire politique du Mali, qui porta le général Amadou Toumani Touré au pouvoir après une décennie du président sortant Alpha Oumar Konaré. La présidentialisation du Mali inaugure la première alternance malienne. Marque-t-elle une nouvelle étape de l'enracinement démocratique malien ? Que pouvons-nous dire sur la démocratie électorale de Bamako ?

3.1. La démocratie électorale de Bamako

Nous allons examiner ici la participation électorale des bamakois, dans un espace politique particulier qui mérite d'être analysé. Quelle posture de recherche pour comprendre les élections à Bamako ?

La participation électorale est un outil pour comprendre les élections, elle est fréquemment associée à l'étude de l'abstention. Ailleurs, la participation électorale et l'abstention sont présentées comme deux manières de regarder un même phénomène, mais avec des points de vue différents. Par conséquent, l'étude de l'abstention éclaire indiscutablement la participation électorale. Pour compléter cet enseignement, il importe de considérer la place de la participation électorale parmi les autres formes de participations (les comités de quartiers, les associations, l'élection consensuelle d'un chef de village qui renvoie à la démocratie du consensus.) contribuent à une avancée démocratique. Nous ajoutons à cela, les trois disciplines (géographie électorale, sociologie électorale et écologie politique) qui servent d'outil d'interprétation du comportement électoral des bamakois.

Paradoxalement, Bamako évolue dans une sorte de politique *spectacle* (crise du politique), mais ce spectacle lui-même est perçu comme étant de plus en plus vide, de plus en plus étranger aux préoccupations, aux soucis et aux ambitions des bamakois et bamakoises. Et tel est sans doute l'un des éléments principaux de cette « *crise* » du politique. Une crise qui, à Bamako, va se traduire d'une manière spectaculaire par l'essor de l'abstention. Nous formulons l'hypothèse suivante : les élections à Bamako jouent un rôle important pour y développer de nouvelles territorialités pour les bamakois.

Dans les rues à Bamako, l'objet politique est source de nombreux débats, mais paradoxalement, la timidité avec laquelle se caractérise l'affluence dans les bureaux de vote ne suit pas le même cheminement. Celui qui choisit de ne pas participer au scrutin est perçu comme « le partenaire silencieux » (Burnham, 1994, p. 670) du jeu électoral. En tout état de cause, l'abstentionniste tient un véritable rôle politique, davantage, que les responsabilités que veulent lui faire porter les acteurs politiques sur les dysfonctionnements d'un processus électoral (Vigneron, 2008, p. 87). Toute jeune démocratie électorale, avant d'arriver à la consolidation, est confrontée à la difficulté de préserver ses acquis politiques (élections pluralistes, liberté d'expression). Appréhendé comme rituel du jeu politique, il est de plus en plus accepté que le vote participe à la stabilisation des vertus démocratiques.

En se référant aux résultats du vote de 2007 à Bamako, nous pourrons avoir tout un panel d'informations sur quelques aspects territoriaux tels que la question des bureaux de vote, le degré d'urbanité, le genre, mais aussi, sur certains phénomènes électoraux récents, notamment la faible participation électorale. De plus, ces résultats permettent également d'appréhender les milieux partisans (candidats, partis et réseaux de sociabilité militants), d'interroger l'émergence de « nouveaux acteurs » et d'identifier des rapports de force. A partir de là, la dimension politique est ainsi réhabilitée. Peut-on parler d'une nouvelle territorialité[80] à Bamako ?

3.2. Réseaux et territoires à Bamako

Un réseau s'inscrit dans une forte référence à l'espace. La société malienne accorde une importance considérable (Petric, 2003) à la communauté de voisinage, tout en sachant que le réseau de solidarité s'y construit et s'y entretient à travers un système périodique d'échange plus complexe. La proximité géographique est un lieu d'échange mais, le réseau ne se limite pas qu'à des relations familiales ou de voisinage (Guy Di Méo, 1993). Investir la scène politique et renforcer le pouvoir de celle-ci vis à vis des réseaux implique une « démocratie cognitive », c'est à dire une « démocratie dialogique ». Comme l'affirment Stéphane Hessel et

[80] R. Brunet et H. Théry définissent la territorialité selon deux approches : la territorialité renvoyant à « ce qui appartient en propre à un territoire considéré politiquement » et la territorialité comme « rapport individuel ou collectif à un territoire considéré comme approprié…L'identification est apprise par le processus de socialisation, elle relève de la psychologie collective et contribue à fonder l'identité du groupe…D'un coté la territorialité semble un élément utile à la cohésion d'un groupe ; de l'autre, elle est une source ou un support des hostilités, des exclusions, des haines », 2001, *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, Paris, La Documentation Française, p. 481. La définition de Guy Di Méo se structure autour d'éléments similaires « Relation au territoire, existence d'une dimension territoriale dans une réalité sociale. Spécialement identité territoriale d'un individu ou d'un collectif ». Guy Di Méo., 2003, « *territorialité* », in Lévy J., Lussault M. (co-dir.), 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, p. 919.

Edgar Morin « *le développement d'une démocratie cognitive n'est possible que dans le cadre d'une réorganisation du savoir…qui permettrait de relier ce qui s'est séparé.* » (Morin et Hessel, 2011, p. 52). Tous les citoyens doivent donc pouvoir s'exprimer au sein d'un « espace de citoyenneté » légitimé explicitement, qui implique le citoyen dans tout le processus de prise de décision des élus. En ce sens, la référence du territoire n'est alors pas dans sa limite, mais dans la proximité spatiale. Ainsi, les réseaux et les organisations territoriales se distinguent des autres par la proximité physique entre leurs éléments. Pour reprendre une expression introduite précédemment sur cette question, la spécificité n'est pas de mettre en cause ces réseaux sociaux, mais de souligner le lien spatial, territorial, essentiellement pour conserver un fonctionnement démocratique au processus de décision sur le territoire. En accord avec Max Weber, ce type de proximité est considéré comme la forme plus démocratique, rassemblant une diversité des points de vue réunis dans une finalité commune, la prise en charge de la politique locale[81].

De plus, il est plus facile de comprendre la figure du politique pendant les campagnes électorales à Bamako, permettant à chaque candidat même le plus humble, de négocier son devenir à travers ses propres réseaux (Olivier De Sardan et Jaffre in Olivier De Sardan et Paquot, 1991). En effet, la campagne électorale est un objet incontournable de la science politique, dans la mesure où, elle représente un observatoire privilégie des processus de politisation et du travail de représentation. Elle sera pour nous un moyen de comprendre cette configuration réticulaire surtout pendant la première phase électorale à Bamako. Un parti politique évolue dans un système concurrentiel qui lui permet d'entretenir et d'élargir son réseau de solidarité à des répercussions sur la réalité politique. Autrement dit, un candidat impliqué dans ce genre de relations et qui accède un jour à un poste politique n'est plus dans la possibilité de rendre, et sa faction commence généralement à se morceler, entrainant périodiquement une certaine circulation du pouvoir surtout au niveau local.

Tous les partis politiques de Bamako ayant un rayonnement territorial au niveau national évoluent dans une dynamique réticulaire, qui est un vecteur indispensable pour accéder aux hautes charges politiques. Les enquêtes montrent qu'à Bamako, l'échange est au cœur de la construction des réseaux relationnels qui structurent les rapports politiques tant au niveau local que national. En conséquence, plus le réseau a du pouvoir, plus il contrôle le territoire dans lequel il évolue et se l'approprie.

[81] Le territoire est un mode d'accomplissement de la fonction de domination plus dépersonnalisée que les autres (liens personnels, communautaires, tribaux), un élément décisif de modernité politique d'après Max Weber (Hermet et al, 1994), qui l'oppose au modèle « patrimonial » (domination traditionnelle fondée sur le pouvoir absolu et personnalisé du chef).

Théoriquement, le fonctionnement des réseaux peut, à première vue, sembler anodin, très simple, à tel point qu'on ignore les effets secondaires que peuvent engendrer une telle organisation sur la vie quotidienne de l'électeur, et même sur l'organisation territoriale de l'espace urbain bamakois. En suivant à la lettre cette dynamique réticulaire, d'autres paramètres viennent s'associer et influer soit directement ou indirectement sur le comportement de l'électorat, leur façon d'appréhender le vote dans leur territoire d'élection. Cela nous amène à poser quelques questions : comment se construit ce rapport candidat/électorat au sein du réseau ? Comment et sur quels registres de proximité est-il mis en scène ? Et dans quelle mesure la campagne participe-t-elle de la réactivation de relations personnalistes de type clientéliste ? Dans quelle mesure les candidats se réapproprient-ils certains discours « dominants » pour renforcer leur image au sein de ces réseaux sociaux ? Explorer les discours de campagne des candidats pourra constituer un point d'entrée pertinent pour avoir une signification territoriale de ces réseaux de solidarité qui émergent dans la plupart des circonscriptions électorales à Bamako.

Rappelons que la campagne représente un moment critique pour les organisations partisanes qui doivent assurer la mobilisation de leurs réseaux aux échelons nationaux et locaux ainsi que leur cohésion interne. L'hyper politisation et « l'inflation » militante, caractéristiques de la campagne invitent à nous pencher sur les acteurs qui l'animent. En plus, les milieux partisans (candidats, partis et réseaux de sociabilité militants), nous interrogent sur l'émergence de nouveaux acteurs et l'identification des rapports de force dans un champ politique désamorcé. Depuis plus de soixante ans, ces questions passionnent tout un champ de la science politique et ont fait l'objet de nombreuses interrogations. Ainsi, cette approche du territoire relève d'une problématique spécifique consistant à définir le cadre conceptuel de l'accompagnement, d'un processus démocratique ascendant interconnectant les différents niveaux territoriaux pour la gestion de l'espace. Pourtant, c'est la proximité spatiale qui est au cœur de cette spécificité territoriale à Bamako. Elle n'est nullement synonyme de proximité sociale et identitaire, mais une première étape de la construction d'un « nouveau territoire ».

Ce « nouveau territoire » fait émerger une identité territoriale. Etant donné que ces réseaux de solidarité sont au centre d'une construction territoriale, ils sont aussi nécessaires pour l'ancrer cette démocratie malienne.

La présence et la visibilité d'un homme politique sur les sites de réseaux sociaux est-elle devenue une voie de passage incontournable pour communiquer en période électorale ? La recherche d'un contact plus authentique avec les électeurs ne se fait-elle pas au risque d'une perte de contrôle de l'image et du message ? Alors que les médias classiques perdent de leur

efficacité, on juge même inconcevable de mener une campagne politique sans recourir aux médias sociaux. C'est grâce à ces derniers que l'on peut réagir très vite aux attaques adverses. Sauf que, très souvent, les responsables politiques continuent à faire de la communication unilatérale et pyramidale du haut vers le bas, plutôt que de susciter une forme de débat avec les usagers des réseaux sociaux.

Fréquenter les sites de réseaux sociaux, c'est toucher une population qui fréquente peu les médias traditionnels mais aussi des créateurs de tendance qui jouent un rôle de leaders d'opinion sur Internet.

3.3. Quelle est la figure du politique au sein des réseaux sociaux *via* l'Internet à Bamako?

Nous ne pouvons commencer cette analyse sans définir un réseau social, *« un ensemble d'individus, organisations ou entités entretenant des relations sociales fondées sur l'amitié, le travail collaboratif, l'échange d'information* » (Garton et al, 1997) cité par Maria Guerin dans son article[82]. De plus, ces réseaux communautaires seraient donc des « sosies » de réseaux sociaux préexistants (réseaux de vie réelle *versus* réseaux de la vie virtuelle ». Selon, Maria Guerin « *l'analyse structurelle des réseaux met en exergue la notion d'homophilie qui est déterminante dans une réflexion marketing. Elle ne peut se réduire à une représentation graphique des relations entre individus et illustre à travers la visualisation des liens ou nœud entre individus (également nommés sommets)* ».

Les dernières élections présidentielles de 2007 à Bamako ont éclairé l'importance d'internet et des réseaux sociaux dans le succès de cette campagne électorale. Les liens entre internet et les stratégies des candidats, les enjeux de l'émergence (Maria Guerin, 2010) de ce nouveau média dans les discours politiques ont donné lieu à un intérêt nouveau pour le marketing politique. En quoi consiste un marketing territorial ? La politique sur le web apparaît-elle comme une nouvelle forme de sociabilité à Bamako ? Comment mesurer la participation active de façon contextuelle, qu'elle soit positive ou négative ? Dans ce contexte, l'analyse des réseaux sociaux apporte un cadre d'analyse permettant de comprendre comment les candidats s'approprient ce de réseau social en terme de centralité, proximité, pour faire campagne. On a constaté aux élections présidentielles de 2007 que l'internet a permis aux grands partis politiques de diffuser largement leur programme de société. Ces partis sont entre autres, le Rassemblement pour le Mali (RPM) avec Ibrahim Boubacar Keita, l'Union pour la

[82] GUERIN Maria Mercanti., « Facebook, un nouvel outil de campagne : Analyse des réseaux sociaux et marketing politique ». La revue des sciences de gestion 2010/2 (n°242).

République et la Démocratie (URD) avec Soumaila Cissé, et l'Alliance pour la Démocratie au Mali (DEMA-PASJ) avec Dioncounda Traoré.

Nous assistons désormais à l'arrivée d'une nouvelle génération adulte souvent qualifiée, la « révolution » des technologies de l'information, tant comme moyen d'information que d'outil de gestion électorale, et de contrôle. Les réformes territoriales ont modifié la perception et le rôle de l'élection comme démarche majeure de la démocratie représentative. Pour autant, les médias ont porté une attention particulière à la façon dont les candidats pour les présidentielles de 2007 ont intégré des sites de réseaux communautaires, il s'agit notamment de (facebook, Mms, twitter…) pour faire campagne. Cependant, le pourcentage de connexion à l'internet y compris le téléphone portable est faible, cela paraît élevé pour le rural. Il est clair que la publicité *via* l'internet influence seulement 20% des jeunes à Bamako, mais le *« bouche à l'oreille* » en influence plus de 40%.

Il faut reconnaître que cet avis n'est pas partagé par tous, car certains candidats pensent que ces sites communautaires constituent un réservoir non négligeable de partisans. Plus encore, la sociabilité qui encourage à l'engagement ne serait plus aussi présent au sein des groupes pratiquant la politique *via* l'internet.

Pour Bennett (2003) la faiblesse organisationnelle de ce réseau est appropriée à de nouvelles formes politiques moins centralisées et plus perméables. Au regard de cette pensée de Bennett, la nouvelle forme politique via l'internet a beaucoup plus émergé au scrutin présidentiel de 2007 à Bamako, ce qui conforte ces acteurs politiques dans leur utilisation de plus en plus professionnelle des réseaux sociaux.

CONCLUSION DU TROISIEME CHAPITRE

L'objet de la géographie politique est de parvenir à une approche critique, mais surtout constructive. Le concept de géographie politique à Bamako est spécifique, parce qu'il met l'accent sur le territoire sans pourtant le faire suivre d'une logique régionaliste. A ce propos, le territoire de Bamako est un principe de stabilité, de continuité pour les communautés politiques, d'où l'intérêt de travailler sur cette ville.

Après cette introduction consacrée aux premiers éléments du cadrage théorique, cette thèse se divise en trois étapes et une méthodologie est adaptée à chaque étape. La première étape portera sur l'acquisition des données électorales.

La deuxième étape sera consacrée à l'enquête quantitative testée sur un échantillon de 300 personnes. Cependant, l'analyse de ces données quantitatives collectées sur le terrain nous fournit en lieu et place des premiers résultats espérés, un certain nombre d'interrogations dues à l'apparition de difficultés pour connaître le sentiment démocratique des bamakois. Face à la complexité qui naît de ce premier volet d'entretien, nous avons décidé de mobiliser des données qualitatives (troisième étape) qui n'a concerné que les acteurs du changement politique (sur un échantillon de 70 personnes) pour tenter d'affiner l'analyse du comportement électoral des bamakois.

Ces entretiens (directifs et semi-directifs) ont été réalisés au niveau de la commune et du quartier, afin de prendre en compte la diversité des contextes internes. Choisir l'échelle (commune et quartier) dans le cadre de cette étude sur la géographie électorale est d'une importance capitale, car celles-ci permettront de rapprocher la réalité en matière de participation électorale. Les données électorales d'une part, puis qualitatives et quantitatives d'autre part, ont contribué à développer cette recherche, en y donnant de nouvelles hypothèses pour une explication à la faible participation dans ce laboratoire urbain.

CHAPITRE 4 : METHODES ET CHOIX DE L'ECHELLE

Selon Michel Bussi, « *la géographie électorale est une science qui a pour objet principal l'explication du comportement électoral. Le vote étant par nature secret, il existe classiquement deux méthodes pour percer cet anonymat, soit demander à certains électeurs quels ont été leur vote après le scrutin (enquête individuelle), soit connaître le comportement collectif des électeurs au sein des petites aires d'agrégation (bureaux de vote, quartiers, communes). Ces deux méthodes permettent de comparer les résultats électoraux à des variables potentiellement explicatives (sexe, âge, profession), soit au niveau de l'individu, soit à une échelle collective.* » (Bussi, 2004).

Le vote est un indicateur d'opinion fortement spatialisé. À chaque proclamation des résultats définitifs par la Cour Constitutionnelle à Bamako, des requêtes sont déposées au ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales, mais le plus souvent ces requêtes ne sont pas enregistrées. Par contre, les résultats électoraux sont archivés, et publiés officiellement à chaque niveau d'agrégation géographique très fins.

Depuis 2007, les données électorales sont informatisées au Mali, ce qui permet de tester des corrélations, en faire des calculs spatiaux et modéliser certains comportements électoraux. Pour utiliser ces données en vue de tester des corrélations, il est nécessaire de faire un choix méthodologique assez complexe.

4. Données électorales

Un des avantages de ce travail, est que les données électorales par quartiers sont disponibles au niveau de la Délégation Générale aux Élections (DGE).

Depuis 2000, la DGE possède des résultats électoraux à différents niveaux d'agrégation et de manière cartographiée. Toutes ces données sont également disponibles à la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI). Au terme de l'article 3 de la loi électorale, la CENI est chargée de la supervision et du suivi des élections générales et des opérations référendaires. C'est dans ce cadre, qu'elle intervient à toutes les étapes préparatoires des différents scrutins (présidentiel, législatif, et communal), de la période de révision des listes électorales qui précède les scrutins jusqu'à la proclamation provisoire des résultats par le ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales, en passant par la gestion des candidatures. En outre, la confection et la distribution des cartes d'électeurs, la gestion des campagnes électorales, l'implantation des bureaux de vote, la production et l'acheminement des documents jusqu'à la proclamation des résultats définitifs par la Cour Constitutionnelle. Toutes choses qui confirment le rôle éminemment politique de la CENI dans la régularité, la transparence et la fiabilité des résultats des votes.

Suite à l'expérience en matière de cartographie électorale de la Délégation Générale aux Elections (DGE), nous assistons depuis 2007 à une « nouvelle ère scientifique » une révolution, permettant de passer de quelques unités spatiales à plusieurs milliers. Cette précision géographique donne désormais des requêtes spatiales fines telles que, la recomposition socio-spatiale, le rapport urbain/rural.

Par ailleurs, comparer les résultats de deux élections est une bonne chose, mais en même temps pose quelques problèmes de dérapages. Pour éviter des dérapages, nous avons décidé à la fois méthodologiquement et politiquement de faire très attention à cette analyse comparative des scores de participation dans le district de Bamako. Même si les enjeux de chaque élection ne sont pas perçus de façon identique par l'électorat, les principaux courants qui animent la scène politique sont presque toujours les même lors des consultations électorales. Ainsi, la complexité des situations locales ne permet pas de rendre compte des « mouvances nationales » d'opinions lors des échéances électorales. Or, les variations locales observées peuvent modifier les résultats et leur interprétation, surtout s'il s'agit des partis possédant une organisation géographique territorialisée. Toute analyse électorale diachronique nécessite une connaissance des candidats et de leurs courants politiques, afin de maitriser leurs stratégies politiques, et même étudier leurs évolutions dans le temps. En ce qui concerne

les élections à Bamako, l'identification d'un candidat en tête de liste ne pose pas de problème du moment qu'il s'identifie dans un parti ou d'un courant d'idée, contrairement à la France ou la situation est plus complexe surtout lors des élections législatives.

Au Mali l'inscription automatique peut renforcer souvent les chiffres de l'abstention, surtout en milieu urbain.

Dans toute étude électorale, la question d'inscrit et de non-inscrit est soulevée, mais la règle veut que les analyses électorales soient réalisées par rapport aux électeurs inscrits et non aux suffrages exprimés. C'est la raison pour laquelle l'essentiel de la cartographie de cette thèse sera sur les suffrages, calculés en fonction des votants. Mais ce calcul repose sur les deux tours, le premier tour d'une élection est intéressant dans la mesure où c'est « l'expression territoriale de l'opinion », de même que l'enjeu est plus important. Un nombre important de candidats sur la liste (24 candidats aux scrutins présidentiels 2002, et 8 candidats aux présidentiels de 2007 au Mali), donc, la demande est considérable du coté de l'électorat et des partis.

Le second tour permet de déterminer la majorité, avec moins de participation et plus de campagne électorale. Dans ce cas, nous privilégierons les résultats aussi bien du premier que du second.

4.1. Données sociales

Une des variables explicatives complémentaires aux données électorales est d'ordre social. Pour la thèse, nous nous intéressons aux données du recensement général de la population et de l'habitat qui s'est déroulé le 1er avril 2009. Cette enquête réalisée par la Direction Nationale de Statistique et de l'Information (DNSI) permet de connaître l'effectif global de la population, sa structure par sexe, par âge et sa répartition spatiale, afin de mieux cerner les caractéristiques des ménages. Les précédents recensements de la DNSI avaient eu lieu en 1976, 1987, 1998, et puis 2009 à trois niveaux d'agrégations (région, cercle, communes du district de Bamako) sauf le quartier. C'est pour cette raison que nous faisons appel au recensement général de la population et de l'habitat (RGPH). Ce recensement fournit toutes les informations sur la population et à tous les niveaux d'agrégation du Mali (région, cercle, commune, quartier).

De ce fait, ces informations sont classées par variables, que nous allons regrouper en cinq thèmes. (1) la structure sociodémographique (âge et le sexe) ; (2) la structure socio-économique (emploi, chômage) ; (3) la structure socio-culturelle (degré d'intégration, ethno-

linguistique, religieux) ; (4) facteurs sociogéographiques (foncier, réseaux, pauvreté, genre, mobilité) ; (5) le logement (statut d'occupation)

L'utilisation conjointe de ces données avec les résultats électoraux ne pose pas un problème de décalage, parce que le 4ème recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) a également eu lieu en 2009. Dans ce cas, l'écart est moindre, et les conséquences sont moins importantes à l'échelle urbaine et intra-urbaine.

Enfin, ces deux données sociales et électorales permettent de réaliser une base de données contenant plusieurs variables, et à différents niveaux d'agrégation. Celles-ci peuvent aussi être intégrées à un système d'information géographique (SIG), aidant à faire divers traitements variés soit simple ou complexe.

4.2. Cartographie des votes

Cartographier les élections revient à faire un tri de celles dont l'organisation spatiale est la plus pertinente. Néanmoins, le but de la carte est de vérifier les corrélations entre les variables sociales et politiques, la géographie servant éventuellement à localiser, mais en aucun cas à analyser (Bussi, 1998, p. 63). L'intérêt pour une carte va de pair avec le développement des nouvelles technologies de l'information (NTIC). Cet essor cartographique va donner plus de possibilité aux chercheurs de mesurer leur travail à différentes échelles, possédant une large palette d'application. Toutefois, la cartographie des élections apporte de nouveaux éléments à l'explication spatialisée du vote dans ce territoire urbain nommé Bamako.

A Bamako les résultats électoraux ne sont pas toujours accompagnés des résultats cartographiés. Ce qui conduit à mettre en avant dans cette thèse la spatialisation du vote, en sachant que, la « carte » pouvant être davantage comprise qu'un discours pour les citoyens qui ne maîtrisent pas nécessairement l'écrit ou la langue française.

Dans les jours à venir cette méthode doit être généralisée sur l'ensemble du pays vue ces avantages. Ce qui serait une nouveauté dans la géographie électorale de Bamako.

Les cartes de la thèse ont été réalisées avec le logiciel ARC-GIS et les mises en page faites sur Adobe Illustrator (un logiciel de cartographie).

4.3. Les enquêtes de terrain

La place du contexte dans la construction du questionnaire est importante et se rattache à la justification même du choix du terrain retenu. Ici est expliquée cette enquête de terrain qui s'est réalisée en deux phases.

Avant de commencer l'enquête proprement dite, nous avons jugé nécessaire de se faire une idée de l'espace d'étude (Bamako). L'objectif était de faire une inspection générale de l'espace pour s'imprégner de la réalité et de l'émergence d'un nouveau comportement politique dans ce territoire urbain. Elle nous a amené à visiter successivement quelques lieux stratégiques comme les radios, les comités de quartier, les associations, etc. A la suite de cela, nous avons assisté à deux meetings politiques, celui du Rassemblement pour le Mali (RPM) et la 4ème conférence nationale de Union pour la République et la Démocratie (URD) qui s'est tenue au Centre International de Conférence de Bamako (CICB) du 24 au 25 avril 2010. Sans oublier la journée des communes du 13-14-15 avril 2010, qui a regroupé les élus des 703 communes du Mali et quelques conseillers. Le fait d'assister à ces réunions politiques, a permis de mesurer le poids numérique des manifestations, de comprendre les stratégies politiques des partis, et même de voir que derrière tout cela, il y a une construction du lien social, une territorialité au sein de ces groupes.

La première démarche de notre recueil de données, a plutôt été une période d'essai, c'est à dire testé le questionnaire à partir d'un échantillon pris au hasard dans les différents quartiers du district de Bamako. Au total 180 personnes étaient concernées par l'enquête. C'est à partir de ce premier résultat de terrain que nous avons pu améliorer la grille du questionnaire. Sans oublier que, ce premier travail a plutôt été un travail de diagnostic territorial à orientation qualitative. C'est à partir de ce premier travail de repérage et de localisation des différents lieux qui peuvent symboliser le « changement » que les entretiens semi-directifs ont été construits. L'entretien semi-directif a été mené auprès des acteurs du changement politique à Bamako. Ces acteurs sont catégorisés dans la méthodologie relative aux traitements des entretiens. Cet entretien a pour but de mener une analyse du discours politique, à partir d'un logiciel appelé « ALCESTE », méthode innovante pour la compréhension de la géographie électorale du Mali. Nous allons ci-après présenter deux tableaux, le premier relatif aux entretiens et le second aux enquêtes.

Tableau 6 : Grille des entretiens

1- Qu'est-ce que la démocratie, pour vous ? Comment la définiriez-vous ?
⇒ Définition ? Concept ? Comportement ?
2- Aux dernières élections législatives de 2007, le taux d'abstention à Bamako s'élevait à plus de 60% : comment expliqueriez-vous ce chiffre ?
3- Que pouvez-vous dire du découpage électoral ?
⇒ Joue t-il un rôle dans le comportement électoral des individus ?
⇒ Favorise t-il la création de « fiefs politiques » ?
⇒ On sait qu'en fonction des élections, le paysage politique tend à se modifier du fait du jeu des alliances ; pensez-vous que ces reconfigurations participent ou fragilisent l'ancrage de la démocratie malienne ?
4- Comment percevez-vous l'action politique des femmes bamakoises ?
⇒ En termes de participation politique
⇒ Et d'engagement politique
⇒ Malgré leur engagement politique, elles sont faiblement représentées, 14 femmes députés sur 147, et une femme maire sur 6, comment expliquez-vous cela ?
5- Au regard de la démocratie et de son expression, que pensez-vous du transfert de compétences de l'État vers les collectivités territoriales ?
⇒ Quels sont selon vous, les avantages de cette reterritorialisation
⇒ Et les inconvénients ?
6- Selon vous, comment la ville favorise-t-elle la démocratie ?
⇒ Circulation de l'information pluraliste
⇒ Vie associative, réseaux et syndicats
⇒ Moins de contrôle des élus sur les individus
⇒ Développement d'une classe moyenne ou supérieure instruite, cultivée, avec un certain pouvoir d'achat.

Source : Coulibaly Fatoumata, doctorante de l'UMR-IDEES

Tableau 7 : Répartition des personnes enquêtées dans le district de Bamako

THEMES CORRESPONDANTS
Caractéristiques migratoires
Statut social
Situation matrimoniale
Type d'union ou option matrimoniale
Statut ethnique et confessionnel
Statut socioéconomique
Niveau d'éducation
Eléments du vote
Aspect électoral

Communes	Quartiers	Enquêtés	Total des personnes enquêtées dans chaque commune de Bamako
Commune I	8	6	48
Commune II	9	5	45
Commune II	11	5	55
Commune IV	8	6	48
Commune V	8	7	56
Commune VI	10	5	50
			302
			300 sont pris en compte dans cette enquête au regard de leur disponibilité

Source : Fatoumata Coulibaly, doctorante de l'UMR-IDEES

Les techniques qui ont été au service de cette méthodologie sont en partie celles de mon mémoire de master 2.

4.4. Traitement des questionnaires

Connaître le sentiment démocratique des bamakois, nous amène également à faire un entretien directif de manière à confronter un maximum de regards, de points de vue et de perceptions sur les processus électoraux qui sont en cours. Ces confrontations doivent permettre de reconstituer, dans le temps (la chronologie du vote), de spatialiser (les élections), et de comprendre (les déterminants du vote).

4.4.1. Le choix du lieu

Nous avons décidé de restreindre géographiquement l'échelle d'étude. Le fait de s'intéresser uniquement à la ville de Bamako est justement lié à sa diversité, donc pour nous la ville de Bamako est un terrain source d'informations. Nous avons fait cette observation, dès notre premier séjour à Bamako.

4.4.1.1. Le choix des interviewés

Au regard du questionnement, nous avons choisi d'enquêter un nombre important d'électeurs dans le district de Bamako, au total 300 (cf. tableau enquête ci-dessus). Cet entretien directif va concerner tous les électeurs sans forcément distinguer les électeurs instruits des non

instruits. En procédant ainsi, il sera alors possible d'avoir, des informations sur l'électeur, son vote, son implication dans la vie publique, et ses ambitions politiques.

4.4.1.2. Le choix du questionnement

Si, l'analyse des élections permet de comprendre les comportements électoraux et le multipartisme à Bamako, on ne peut nier que, ce modèle « démocratique » n'a pas toujours été à porte-à-faux avec les réalités sociales, économiques, et culturelles du Mali.

Ce décalage entre les principes démocratiques et les réalités du pays, fait que le Mali jusqu'à ce jour marquée par une forte désaffection des urnes (autour de 30% de votants). La question posée est la suivante : Pourquoi les bamakois, qui sont sans conteste une élite importante de la population malienne, la plus réceptive aux sollicitations de la classe politique, participent faiblement aux scrutins 10% de votants lors des législatives de 2007. Il convient alors pour l'enquête de mettre en lumière cette problématique, à partir du sentiment démocratique des bamakois.

Nous avons ajouté à la grille du premier questionnaire (cf. tableau ci-dessus relatif aux thèmes correspondants) d'autres indicateurs sociaux, notamment, la conception du quartier, du type de propriété résidentielle, le statut socio-économique (leur sentiment économique sur la précarité), l'information politique, puis la fréquentation des centres culturels. Aussi, d'autres éléments viennent compléter les aspects techniques du vote et, les aspects électoraux. Ces nouvelles informations sont illustrées dans ce tableau ci-dessous (en italique).

Tableau 8 : Grille complète du questionnaire

THEMES CORRESPONDANTS
Caractéristiques migratoires
Conception du quartier/commune
Type de propriété résidentielle
Statut social
Situation matrimoniale
Type d'union ou option matrimoniale
Statut ethnique et confessionnel
Statut socioéconomique
Sentiment démocratique : "Précarité"
Niveau d'éducation

Eléments du vote
Aspect électoral
Information politique
Fréquentation des centres culturels

Source : Coulibaly Fatoumata, doctorante de l'UMR-IDEES

Par ailleurs, il est utile que l'interrogation soit cernée par un questionnaire identique tant il nous paraît nécessaire que les contenus, par individu, demeurent homogènes.

Vu le nombre de personnes concernées par l'enquête, nous étions obligés de traduire le questionnaire dans les différentes langues locales du Mali (Bamanan, Peulh, Saraklolé, Dogon, Minianka, etc…) pour se faire comprendre par l'interlocuteur qui ne parle pas, ou maîtrise mal le français. Cette démarche a fait appel à des interprètes. En ce qui relève du Bambara et le Peulh nous avons tenu à faire l'entretien que nous maîtrisons parfaitement ces deux langues. Tout en tentant de comprendre les raisons de la faible participation électorale dans cette métropole si particulière, il nous semble donc nécessaire d'interroger ces personnes tout en mettant en lumière le contexte politique de Bamako.

Nous décidons de construire l'enquête autour des grands axes de la recherche déjà énumérés dans le tableau n°8. Étant donné que le choix s'est porté sur ces grands thèmes, par conséquent quelques explications demeurent nécessaires.

- ***Aspects électoraux*** *(Participation à la vie politique ; pouvoir et partis politiques)*

Cet aspect électoral nous conduit à parler du jeu politique dans un territoire ou le vote est considéré comme un aspect secondaire de la démocratie. En effet, la population de Bamako à une conception de la démocratie et des élections qui va au delà des principes démocratiques. A partir de là, nous tenterons d'avoir leur vraie conception du vote et, de la démocratie, afin d'identifier les poches de mobilisations ou à l'inverse de désenchantements démocratiques. De même, tenter de mieux connaître l'offre partisane à Bamako, en dressant une typologie des partis et de leurs influences nationales, régionales, locales. Ce qui permet d'identifier des proximités partisanes (sociologiques, géographiques…).

- ***Idéologie et Citoyenneté*** *(Participation à la vie publique (des actions citoyennes))*

Ce second point vise à montrer la participation des bamakois dans la vie publique, notamment, dans leur collectivité décentralisée.

- ***Aspects sociaux*** *(Pauvreté/Richesse ; éducation)*

Le troisième grand thème prendra en compte quelques indicateurs sociaux comme la pauvreté, la richesse, et l'éducation. Le fait de les interroger sur cette question nous amène à savoir, si le vote à Bamako résulte de ces critères sociaux.

- ***Culture/Identité*** *(Formes culturelles)*

Pour finir, nous essaierons de comprendre, si la diversité culture fragilise le fonctionnement démocratique à Bamako. Permet-elle d'aider à comprendre les ressorts de la vie politique bamakoise dans un contexte original où le cousinage et la confiance accordée en un homme et son nom semblent plus peser que son origine religieuse, géographique où linguistique. Les séjours à Bamako ont permis de rencontrer 300 personnes, en accord au plan développé ci-dessus.

4.4.1.3. Répartition de l'échantillon

En suivant la logique de découpage administratif (communes, quartiers), les enquêtes vont dépendre d'une part, du nombre de quartiers, et d'autre part, du taux de participation dans chaque circonscription électorale. Par exemple, la commune V a toujours enregistré un faible taux de participation que ce soit aux élections générales, ou aux municipales (autour de 10% de votants). C'est la raison pour laquelle le total des personnes enquêtées dans cette commune est plus important qu'ailleurs. Pour résumer la méthode usitée, nous avons procédé dans un premier temps, à la sélection des quartiers de Bamako en fonction de leur taux de participation. Ainsi, pour un nombre de quartier donné, il nous est apparu significatif de partager cet échantillon en deux, un premier lot de quartiers à forte participation et un second lot de quartiers à faible participation. Dans un second temps, nous avons opéré à une sélection de 50 jeunes (18-25 ans) dont 25% de femmes, 50 adultes (26-59 ans) dont 25% de femmes et 20 personnes âgées de 60 ans et plus, avec 15% de femmes.

Etant donné que nous travaillons sur la géographie électorale à Bamako, nous sommes contraints de nous conformer à des règles portant sur la législation malienne. Cette législation statue sur l'âge de vote (18 ans), ainsi, l'enquête n'a porté que sur les 18 ans et plus. De même, au niveau des personnes âgées (60 ans et plus), le nombre important de femmes enquêtées est lié au fait qu'elles ont une espérance de vie supérieure à celle des hommes.

Aussi, nous serons amenés à analyser les pratiques électorales de ces enquêtés d'un territoire d'élection à l'autre. Pour cela, nous tentons de corriger les intentions de déclarations de vote, en considérant comme ayant vraisemblablement voté en 2007, tous ceux qui :

- Déclarent avoir voté
- Ont 18 ans et plus au moment de l'enquête
- Possèdent une carte d'électeur
- Possèdent une quelconque pièce d'identité (carte d'identité ou passeport ou permis de conduire).

Ces corrections se rapprocheraient le plus aux taux officiels de participation aux dernières élections de 2007, il s'agit des présidentielles et législatives. Elles permettraient également d'affiner les intentions de vote pour des élections couplées à venir.

4.4.1.4. La démarche de l'enquête

Nous avons procédé à la distribution du questionnaire à des personnes cibles. En optant pour cet entretien directif, il a été facile de se faire aider par nos connaissances sur place. Leur apport nous a fait gagner suffisamment de temps, vu le nombre de personnes à enquêter.

A partir de la perception que les gens se font des élections et du politique, nous avons rassuré dès le début les sondés comme quoi, ce questionnaire est réalisé dans le cadre d'une thèse de géographie, que nous préparons à l'Université de Rouen. Et que leur opinion nous intéresse beaucoup, tout en sachant que ce document est confidentiel et anonyme. Ce travail de recherche est indépendant, et ses résultats seront utilisés uniquement dans un cadre scientifique. Voilà, la principale raison évoquée afin que ces personnes cibles puissent répondre au questionnaire.

La stratégie de travail de terrain nous conduit vers des lieux de rencontre appelés « grin » à Bamako. Cet espace de discussion regroupe toutes les catégories d'âges nommées ci-dessus, et socioprofessionnelles. L'objectif étant de recueillir un maximum de fiches de réponses et après un débat très houleux autour des thèmes portant sur l'actualité de la semaine. Sur un total de 302 personnes contactées, 300 personnes ont répondu au questionnaire, et seulement 2 personnes n'étaient pas disponibles.

Pour conclure, l'originalité de l'approche méthodologique tient dans la conjonction de deux approches, l'une classique et qualitative, l'autre quantitative. De plus, ces deux volets seront complétés par une réflexion approfondie sur les systèmes socio-spatiaux de la société malienne où la question du politique et des pouvoirs est pertinente. Existe-t-il des modèles d'organisation sociale ou territoriale en réponse à la complexité des situations spatiales ?

Ce double prospectif doit permettre de cerner un certain nombre d'enjeux sociaux dans la pratique du vote. Si le Mali a été particulièrement étudié par les politistes, l'approche « écologique » n'y a que très rarement été utilisée. Sans occulter l'apport de la sociologie

électorale, facteur déterminant de l'analyse, l'écologie politique entend mettre en évidence le rôle du contexte, du fonctionnement de l'espace et de la diffusion des opinions. Elle se justifie par le fait qu'une analyse « behavioriste[83] » reste une méthode que l'on ne peut pas occulter pour étudier la géographie électorale. Ainsi, les représentations sociales de l'espace constitueront une des bases de cette recherche. Cette méthode apparaît complémentaire de la vision sociologique qui se limite aux monographies (locale ou globale).

[83] Le behaviorisme est l'œuvre du psychologue John B. Watson. Le béhaviorisme ou comportementalisme est une approche psychologique qui consiste à se concentrer sur le comportement observable déterminé par l'environnement et l'histoire des interactions de l'individu avec son milieu. Pour comprendre l'emploi de ce mot, il est nécessaire de voir les travaux de Nonna Mayer et Blondiaux. L etc.

4.5. Traitement des entretiens

Connaître le sentiment démocratique ou plus exactement connaître l'approche, la perception, qu'ont les maliens de la démocratie, implique de les interroger sur ce concept. Pour éviter des interprétations diverses de la démocratie dans les différentes langues, nous avons conservé le mot « démocratie » comme tel en français. Cette approche devrait nous permettre non seulement de savoir combien le concept de démocratie est vulgarisé dans l'opinion, mais aussi de permettre de mesurer les différentes significations que lui donnent les répondants. A l'issue de cette démarche, nous tenterons de comprendre si la démocratie à Bamako est perçue de manière idéale, théorique, de gouvernance de la société, et si sa mise en pratique répond à l'application de ce modèle sur le terrain.

De ce fait, l'idéal démocratique est un ensemble de valeurs telles que perçues par les populations tandis que la pratique démocratique est le vécu politique et juridique réel des citoyens. Vécu émaillé de toutes les insuffisances de la mise en œuvre des principes démocratiques et de l'insatisfaction d'un ensemble d'attentes populaires. Or, entre l'idéal et la pratique démocratique, se trouvent les ressorts qui sous-tendent cette démocratie.

4.5.1. Le choix des thèmes

La grande hétérogénéité des populations habitant Bamako nous oblige à affiner l'échantillon. Composé de beaucoup de quartiers reflets de l'exode rural et considérant que chaque individu s'identifie par ses liens sociaux, nous choisirons le quartier comme véritable dimension spatiale de base de l'enquête. Compte tenu du regroupement de ces quartiers au sein de la structure administrative que représente la commune, il sera alors possible d'établir, pour l'analyse, une variable intermédiaire comprise entre la capitale dans son ensemble et le quartier. Le choix de ces deux échelles permet de faire un tri-croisé des différents discours prononcés dans ces lieux, mais aussi de les analyser individuellement.

Pour connaître le sentiment démocratique des bamakois, nous avons rencontré quelques acteurs du changement politique (cf. tableau ci-après). Ces personnes aideront à comprendre davantage le « paradoxe bamakois » mis en évidence par la faible participation électorale dans une démocratie établie.

Tableau 9 : Acteurs interviewés dans le district de Bamako

FONCTIONS	NOM-PRENON	QUARTIER/ COMMUNE	DATE	DUREE DE L'ENTRETIEN
Président du comité de Transition pour le Salut du Peuple (CTSL), Membre fondateur de l'ADEMA et Premier Président de l'A.N démocratique de la 3e République. Ex président du Parlement CEDEAO et actuellement à la retraite.	Ali Nouhoum Diallo	Hamdallaye ACI 2000 Commune IV	21 Février	1 HEURE avec une pause café.
Maire relevé de la commune IV	Moussa Mara	ACI 2000 Commune IV	22 Février à 8h	30 MINUTES
Président de l'ONG. A.P.R.M.M (association pour la promotion et la valorisation de la musique malienne	Gaoussou Koné	Moribabougou quartier périphérique de Bamako	23 Février à 11h	1h 15 MINUTES
Retraité	Bakary Kamian	Korofina Nord Commune I	24 Février à 10h	45 MINUTES
Responsable de l'ADDP (Association Demeton de Djicoroni Para	Abdoulaye Hamma Traoré	Sogoniko Commune VI	24 Février à 14h	45 MINUTES
Directrice	Sy Kadiatou Sow	Lafiabougou Commune IV	25 Février à 9h	45 MINUTES
Directeur de l'Association Malienne pour la promotion des jeunesses (AMPJ)	Seidou Sanou	Hyppodrome Commune I	27 Févier à 12h	50 MINUTES
Fondatrice	Adame Bah	Commune II	27 Février à 13h	45 MINUTES
Chef de Division au MATCL	Fousseyni Coulibaly	Grand Marché Commune III	27 Février à 16h	30 MINUTES
2éme Vice président du Rassemblement pour le Mali (RPM)	Bakary Koniba Traoré	Faladié Commune VI	2 Mars à 8h	2 HEURES
Maire de la Commune V	Boubacar Bah dit Bill	Badalabougou Commune V	3 Mars à 17h	45 MINUTES
Directeur de l'AMAP	Monsieur Gaoussou Drabo	//	4 Mars à 9h	25 MINUTES
Directrice du centre d'accueil des enfants orphelins	Madame Maiga Fily Diawara	Banankabougou Commune VI	7 mars à 8h	45 MINUTES
Directeur Adjoint du CMDID	Moumouni Soumano	Faladié Commune VI	12 Mars à 10h	30 MINUTES
Présidente des Femmes de l'URD (Union pour la République et la Démocratie	Madame Coulibaly Kadiatou	Quartier Mali Commune V	15 Mars à 11h	35 MINUTES
Président des jeunes	Abba Ascofaré	Quartier Mali Commune V	15 Mars à 14h	1HEURES
Journaliste	Sory Keita	Bamako Coura	18 Mars à 9h	30 MINUTES
Journaliste Républicain	Assan Koné	Hamdallaye	18 Mars à 13h	20 MINUTES
Rédacteur en chef des Echos	Thiam	Lafiabougou	19 mars à 14h	45 MINUTES
Syndicaliste à l'UNTM	Yaya Mallé	Commune II	19 Mars à 16h	1 HEURE
Secrétaire général de l'UNTM	Siaka Diakité	Commune II	20 Mars à 10h	45 MINUTES
Rédacteur en chef	Birama Fall	Hamdallaye Commune IV	20 Mars à 18h	49 MINUTES
Rédacteur en chef du 22 septembre	Chana Tahkiou	Hamdallaye Commune IV	21 Mars à 9h	30 MINUTES
Président des historiens Africains	Doulaye Konaté	Dabanani Commune III	22 Mars à 11h	1HEURE
Rédacteur du Nouvel Horizon	Le viator	Kodabougou Commune III	23 Mars à 13h	35 MINUTES
Animatrice de la chaine II	N Dèye Sissoko	Radio	25 Mars à 10h	30 MINUTES
Animateurs de la radio Djekafo	Daba Diawara	Commune I	28 Mars à 9h	32 MINUTES
Journée à l'A.N. Député de	T. Tioulenta	Baco- Djikoroni	9 Avril à 16h	35 MINUTES

Tennekou		Commune V		
Journée à l'A.N.Député de Kolondiéba	Oumar Mariko SADI	Djélibougou Commune I	10 Avril à 9h	45 MINUTES
Journée à l'A. N. Député de Kita	Moussa Keita	Commune III	10 Avril à 12h	40 MINUTES
Administrateur Civil	Issa Tangara	Commune III Dibida	10 Avril à 15h	35 MINUTES
Coordinateur des chefs de quartier de la commune V	Monsieur Diallo Abdoulaye	SEMA I Commune V	13 Avril à 9h	50 MINUTES
Président de l'AMM (Association des Municipalité du Mali)	Abdel Kader Sidibé	Commune III	16 Avril à 10h	45 MINUTES
Responsable de la coopération décentralisée	Aboubacar Dicko	Commune III	16 Avril à 15h	45 MINUTES
Maire de Goundam	Mme Seck Oumou Sall	Commune III	17 Avril à 9h	25 MINUTES
Chargé d'étude et de Projet	Amadou Doumbia	Commune III	17 Avril à 13h	20 MINUTES
Secrétaire général de la section V de URD	Oumar Traoré	Quartier-Mali-SEMA Gexco	18 Avril à 11h	15 MINUTES
Conseiller à la Cour Constitutionnelle	Tawaty Boubacar	Senenicoro Commune IV	20 Avril à 9h	42 MINUTES
Chef du Bureau fichier électoral et de la documentation	Colonel Bengaly N'TIO	Bibliothèque Nationale Commune IV	20 Avril à 15h	35 MINUTES
5 Adjoint du maire à la commune V	Monsieur Timbiné	Torokorobougou	22 Avril à 9h	26 MINUTES
3 Adjoint du Maire à la commune V	Monsieur Diawara	Baco-Djicoroni	22 Avril à 12h	25 MINUTES
Directeur de Sightsavers International	Boubacar M. Dicko : Programme Manager	Hamdallaye	24 Avril à 10h	35 MINUTES
Maire de la commune I	Madame Konté Fatoumata	Commune I	26 avril à 11h	20 MINUTES
IGM (Fond de carte)	Youssouf Keita	Sogoniko Commune VI	26 avril à 17h	15 MINUTES
Association des femmes de Kalaban coro	Madame Bah	Commune de Kalaban Coro	28 Avril à 10h	20 MINUTES
Etudiant	Oumou Coulibaly	Badalabougou	28 Avril à 13h	22 MINUTES
Administrateur civil	Soungalo Diarra	Faladié	28 Avril à 16h	43 MINUTES
Etudiante	Kadiatou Koné	Magnambougou	28 Avril à 19h	15 MINUTES
Professeur	Diala Sanago	Sokorodji	29 Avril à 9h	35 MINUTES
Chef de quartier	Siacka Bagayogo	Badalabougou Commune V	29 Avril à 15h	45 MINUTES

Source : Enquête Personnelle réalisée en 2011

Par ailleurs, ces acteurs sont catégorisés dans le tableau ci-joint.

Tableau 10 : Organisation du groupe selon 4 catégories d'acteurs

Politiques nationaux	Politiques locaux	Intellectuels	Acteurs socio-économiques
Parlementaires	Maires	Médias	Chefs d'Entreprise
MATCL – DGE – CENI	Conseillers	Intellectuels	Syndicats
Partis Politiques	Chefs de Quartier	Étudiants	Associations/ONG

NB : MATCL (ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales), DGE (Délégation Générale aux Élections), CENI (Commission Électorale Nationale Indépendante).

- ***Les politiques nationaux***

Quand on parle d'exécutif, on fait plutôt référence aux structures chargées de l'organisation, du suivi des élections et de leurs proclamations. Il s'agit entre autres, des agents du ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales (MATCL), des agents de la Délégation Générale aux Elections (DGE), des agents la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), et des agents de la Cour Constitutionnelle. Toutes ces institutions ont un rôle dans le contentieux électoral. Ainsi, l'exécutif est une structure opérationnelle chargé de l'application de la loi. Quant aux acteurs politiques au sein de l'Assemblée Nationale leur pouvoir est de censurer et de contrôler sur le pouvoir exécutif, ayant en charge de voter la loi, le budget de l'Etat et de contrôler l'action du pouvoir exécutif. Le législatif est la matérialisation même de la démocratie, autrement dit, la démocratie en acte. Le fait d'avoir le point de vue de ces élites nous est apparu nécessaire, car permet de mieux comprendre le fonctionnement démocratique à Bamako.

- ***Les politiques locaux***

A une autre échelle, nous nous sommes intéressés aux acteurs politiques locaux (Maires, Conseillers, et le chef de quartier). La première personne rencontrée fut le maire de chaque commune de Bamako. A l'issue de cette rencontre, nous avons appris que le maire avait une double « casquette » ; il est à la fois un agent de l'Etat et un agent de la commune en tant que collectivité territoriale. Il est élu par un scrutin de liste, et tient ses attributions du conseil municipal à l'issue d'un vote à bulletin secret lors de la première réunion du conseil suivant les élections municipales. Parmi les fonctions du maire, il est chargé de la publication des lois et règlements, suivi des élections et de la légalisation des signatures au niveau de sa commune. Si l'enquête a permis d'interroger le maire, elle a également permis d'interroger les conseillers communaux, selon qu'ils sont personne ressource, ou bien acteur et décideur d'une instance appelée collectivité décentralisée.

Comme nous l'avons précisé ci-dessus, la commune regroupe un ensemble de quartiers composés d'habitants issus du monde rural et administrés par le chef de quartier. Bien que, acteur du fonctionnement de la démocratie, il est paradoxal de constater que celui-ci n'est aucunement élu. En effet, nommé initialement par ses pairs, le titre de chef de quartier est transmis de père en fils. Le chef de quartier[84] est une survivance du passé, et devient un des

[84] « La chefferie traditionnelle est représentée par le chef de canton, par le chef de village et par le chef de quartier. Ils sont les interlocuteurs des communes et acteurs clés dans le processus de développement local. En réalité force est de constater que le coefficient de corrélation entre ces attributions et les moyens (ressources et

éléments de la démocratie, bien que son mode de nomination soit non démocratique. En interrogeant ces gens, on a donc une chaine complémentaire des acteurs de la démocratie.

- ***Les « Intellectuels »***

Ajoutons à ce panel d'enquêtés, une classe nommée « Intellectuelle » regroupant les fonctionnaires pour leurs connaissances du fonctionnement de l'Etat, les médias comme le reflet de la démocratie, en un mot un des éléments clés de la démocratie, et les étudiants décideurs de demain, confrontés à l'acquisition de la connaissance, comme à sa diffusion.

---

capacités) dont ceux-ci disposent est très faible. A des niveaux administratifs différents, ces autorités jouent un rôle dans la résolution des conflits qui éclatent entre les habitants et, pour ce qui est des chefs de quartiers, assiste la collectivité locale dans la perception des taxes municipales et de voirie. La fonction du chef de quartier se transmet en principe par voie patrilinéaire, même si toute nomination passe par une élection locale et est entérinée administrativement. La tâche des chefs de quartier en matière de fiscalité n'est en effet pas aisée ; d'une part, ils ont affaire à des contribuables récalcitrants et mécontents du peu de résultats de la municipalité. D'autre part, ils sont l'objet de pressions de la part des autorités municipales, qui les accusent de laxisme concernant l'impôt.

La fonction du chef de quartier date probablement de l'époque coloniale avec la naissance des premières villes. Sa création est motivée par « une tentative de court-circuitage du pouvoir coutumier » (Tall 1992 : 63). En effet, le pouvoir colonial a utilisé le chef de quartier comme contrepoids au pouvoir coutumier. Jouant la carte de la division, le pouvoir colonial n'a pas éliminé les pouvoirs locaux préexistants, sauf s'ils ont manifesté une hostilité au projet colonial. Ces pouvoirs se sont reproduits et se sont diversifiés après la proclamation des indépendances. « Les pouvoirs locaux ne manquent pas dans la ville africaine, qui ne connaît jamais de situation de monopole en ce domaine. Leur statut par rapport au pouvoir d'État permettrait de les discriminer : officiels, officieux, parallèles voire clandestins » remarque Piermay (1993 : 285). Il bénéficie de la part des autorités coloniales d'une reconnaissance symbolique régulatrice des tensions latentes autour de la question foncière. Aujourd'hui le chef de quartier devient « délégué de quartier » représentant de l'administration. Ce changement dans la terminologie administrative implique une limitation de pouvoir. Il s'agit d'éviter le glissement de la fonction vers une tendance dynastique concrétisée par l'automaticité de sa transmission *post mortem* à des ascendants direct.

Par ailleurs, le chef de quartier est perçu comme un administrateur et un chef traditionnel (Tall 1992 : 63). En effet, « la ville favorise les réseaux souterrains du pouvoir local » (Rémy s.d. : 36). Par exemple, dans les quartiers irréguliers où parfois seule une connaissance empirique permet de se repérer dans le dédale des labyrinthes qui font office de chemins, le chef de quartier sert de guide à l'étranger grâce à une carte du parcellaire. Il joue aussi le rôle de personne assermentée. Les enfants égarés sont conduits à son domicile, les objets perdus sont déposés chez lui. Ces fonctions de proximité en font le premier interlocuteur des populations du quartier. Médiateur dans les conflits familiaux, le chef de quartier essaie par une procédure dite de « l'arrangement », qui est une autre forme de négociation, de régler à l'amiable les conflits locaux (familial, professionnel, de voisinage ou entre locataires et propriétaires). De plus, il connaît (de mémoire !) les processus de vente des terrains pour avoir souvent été un des premiers habitants du quartier. D'abord témoin capital dans les opérations de transactions foncières et dans les litiges fonciers, il est aujourd'hui exclut de tout ce qui est vente de terrain par voie officielle. Enfin, le chef de quartier permet aux acteurs sociaux de passer de l'échelle familiale, espace de l'individualisation ou de la sélection, à un cadre collectif de concertation et de revendication plus large, celui du quartier. C'est la promotion d'une logique de réseaux de voisinage dont les travaux de Fall ont montré la prégnance dans les modalités de l'insertion urbaine à Dakar (Fall 1991). » Séringne Mansour Tall, 1998.

- ***Les acteurs sociaux et économiques***

Une autre classe mise en évidence dans l'enquête concerne les acteurs socio-économiques (chef d'entreprise, syndicats). Les chefs d'entreprise sont des acteurs économiques, qui sont confrontés au sein de leur structure aux processus démocratiques, notamment, pour ce qui concerne les élections des représentants des personnels. Face à ces chefs d'entreprises, nous avons des syndicats, qui défendent des individus par corporations de métiers. Les raisons de ce choix résultent du fait que, la liberté syndicale est venue compléter la liberté d'association. Elle est une des libertés publiques fondamentales, et c'est à juste titre qu'on peut la considérer comme un droit citoyen. Le syndicat s'intéresse à la justice sociale et à la démocratie par le fait que, le syndicat ne peut se développer et se promouvoir qu'au sein de ce concept.

- ***Les associations et ONG***

L'association est une représentation d'hommes et de femmes qui participent d'une manière ou d'une autre à la gestion au sein de leur zone d'intervention. Nous avons rencontré des associations intervenant dans plusieurs domaines comme (l'éducation, la santé, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, la défense des femmes violentées etc…), et aussi des organisations non gouvernemental (ONG). Ces deux formes de représentations sociales interviennent en droite ligne dans le processus de construction, de consolidation de la démocratie à Bamako. Le dynamisme de ces hommes et femmes est une occasion pour nous de saisir cette démocratie malienne, nous allons cependant les étudier en tant qu'une des formes de participations qui ne passe forcément pas par les urnes.

4.5.1.1. Le choix du questionnement

La participation des citoyens aux consultations électorales est fonction de la pratique quotidienne des élus, ainsi que de la pédagogie mise en œuvre pour expliquer les enjeux. Il est difficile d'omettre que cette participation soit étroitement liée à l'idée ou l'image qu'ont les bamakois de la démocratie. L'interrogation demeure, la démocratie est-elle liée ou non à l'acte de vote ? Il convient alors que l'enquête permet de mettre en lumière ce lien étroit entre acte de vote et démocratie, ainsi que la nature même du sentiment démocratique des bamakois.

L'approche du recueil de données porte sur la nature même de l'entretien à mener. Il importe pour un traitement qualitatif textuel que le contenu soit relativement important. Le choix a été porté sur un entretien semi-directif, individuel, oral, où il conviendra de guider les individus selon une grille d'interrogation que nous aurons pris soin d'établir.

A partir des hypothèses, cherchons à comprendre le paradoxe de la ville de Bamako, à savoir, une faible participation aux élections, malgré une forte centralisation de la vie politique. Tout en tentant de comprendre les origines du changement politique, il convient d'interroger les acteurs de ce changement, tout en mettant en lumière le contexte qu'il soit territorial (découpage électoral) ou lié au sentiment d'appartenance des bamakois à leur ville (citoyenneté). De ce fait, nous décidons de construire l'enquête autour de quelques grands thèmes.

- ***Le sentiment démocratique***

Dans le premier thème, nous présentons les perceptions qu'ont les bamakois de la démocratie :

- en termes d'idéal démocratique ;
- de ressorts de la démocratie ;
- du fonctionnement pratique de ce système politique au Mali.

- ***Les pratiques électorales***

Le second thème scrute la participation électorale tout en mettant la lumière sur le paradoxe du vote à Bamako. Il s'agit pour nous, de connaître les pratiques électorales des individus, ainsi que de leur degré de participation aux élections.

- ***Le découpage électoral***

Le troisième thème porte sur le découpage électoral fait à Bamako. Il convient d'interroger successivement l'Administration chargée de ce découpage, ainsi que l'électeur pour connaître le degré d'influence de celui-ci sur son vote.

- ***Implication dans la vie publique***

Ce quatrième thème analyse les pratiques quotidiennes des bamakois au sein de leur collectivité décentralisée d'une part, et de leur participation aux prises de décision, d'autre part.

- ***Femme et politique***

Cette question prend en compte deux volets : un premier volet tente de manière linéaire à retracer le parcours de ces femmes élues et non élues dans la sphère politique à Bamako.

Puis, le second volet se focalise sur le rôle que ces femmes ont joué pendant les phases de campagne, il s'agit entre autres, de la phase pré-électorale, le jour du scrutin et de la phase postélectorale. Ces deux volets permettront par ailleurs, de cerner ce duo « femme et politique » en termes d'engagement politique, et en termes de participation politique.

- ***Les alliances politiques***

Enfin, le sixième thème permet d'interroger des bamakois sur les alliances politiques, c'est à dire connaître leur point de vue sur la reconfiguration du paysage politique à l'approche des élections à Bamako. Ces thèmes, constituant la grille d'interrogation sont récapitulés dans un tableau ci-après :

Tableau 11 : Correspondants thématiques de l'entretien semi-directif

CORRESPONDANTS THEMATIQUES
Démocratie
Participation
Découpage électoral
Les alliances politiques
Femme et politique
Décentralisation
La démocratie en ville (citoyenneté)

Source : Fatoumata Coulibaly, doctorante de l'UMR-IDEES

NB : Nous développerons ces thèmes dans la troisième partie de la thèse (cf. Analyse des résultats et Interprétations.)

4.5.1.2. La démarche de l'entretien

Après avoir identifié les enquêtés, nous avons opté dans un premier temps, à des entretiens oraux avec un dictaphone. Ce choix a permis de faire une retranscription dans un second temps des entretiens. A partir de l'idée que les gens se font de la politique à Bamako, nous tenterons tout au début de rassurer la personne interviewée, comme quoi, la politique n'est pas que de l'affaire des politiques, mais de tous les acteurs de la vie publique, c'est une des raisons qui nous a amené à rencontrer les acteurs du changement politique à Bamako. Ainsi, nous avons souhaité garder l'anonymat des sondés, tout en respectant fidèlement les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par sondage. En effet, ces entretiens seront réalisés dans des endroits différents.

A partir de là, nous élaborerons deux approches. La première approche permettait de prendre individuellement ces personnes aussi bien à leur domicile, qu'à leur lieu de travail. La seconde approche nous amène à prendre un « café ou un thé » avec ces enquêtés, afin, qu'ils répondent aux questions. Le fait de nous inviter dans ces endroits était pour eux une source

d'inspiration d'une part, et un endroit qui révèle leur personnalité d'autre part. En effet, le fait que ces personnes s'identifient à ces lieux, nous conduit à considérer ceux-ci, comme un élément de leur territorialité.

Les entretiens se répartissent sur des durées de 45mn, 1h10mn et 1h45 mn, mais les 1/3 des entretiens ont durée 45mn.

Sur les 70 personnes contactées, seules 20 personnes ont refusé l'entretien faute de disponibilité. Les cinquante (50) entretiens collectés représentent au total soixante quinze (75) pages retranscrites.

Nous allons dans le tableau ci-dessous mettre en exergue la réponse des intellectuels, donc un exemple parmi tant d'autres. La démarche adoptée est la suivante :

Dans un premier temps, des entretiens ont été menés auprès des acteurs de la vie politique de Bamako, puis leur retranscription dans un second temps.

Au regard de ce corpus d'entretien, des passages importants ont été retenus en vue de connaître le sentiment démocratique des bamakois. Nous avons posé cinq questions (cf. tableau ci-joint) à cinq intellectuels dont 3 hommes et 2 femmes. Ces Hommes ont des parcours différents mais influent à leur manière sur le comportement électoral des bamakois, parce que tout simplement c'est des acteurs primordiaux de la vie politique d'une part, et des personnes ayant des connaissances du fonctionnement de l'Etat d'autre part. Le reste du traitement est reproduit en ***annexe 2 (B)***.

Tableau 12 : Réponses du questionnaire relatif aux intellectuels

INTELLECTUELS	**Question 1 :** En quoi consiste le passage du monopartisme au multipartisme intégral ?	**Question 2 :** Quel a été le rôle de la population urbaine dans l'avènement de la démocratie ?	**Question 4:** Comment la ville de Bamako produit du changement ?	**Question 5 :** La montée en puissance des opérateurs économiques dans le champ politique ne correspond-t-elle pas à ce désenchantement électoral à Bamako ?	**Question 6 :** Quel bilan peut-on tirer de cette politique de décentralisation après plus d'une décennie d'application ?
Durée de l'entretien : 35 mn Intellectuel 1 Homme politique âgé de 60 ans. Membre fondateur de l'ADEMA, Premier président de l'Assemblée Nationale de la 3e République, et ancien président du Parlement de la CEDEAO.	« C'est une vaste question, tout est parti de l'année 1987, ou l'union démocratique du peuple malien (UDPM) avait décidé de s'adresser aux forces vives de la nation pour connaître réellement l'Etat de la nation. Un militaire s'est adressé à Moussa Traoré en ses termes « Monsieur le président, ça fait plus d'une vingtaine d'années que vous êtes au pouvoir, vous avez fait beaucoup de réalisations, le temps est venu monsieur le	« La population urbaine a joué un rôle déterminant dans l'avènement de la démocratie au Mali, sans oublier les associations, les syndicats, les partis clandestins.»	« La vie politique même se concentre à Bamako. Les débats à Assemblée Nationale reflètent des rapports entre l'exécutif et le législatif qui se déroule dans cet espace urbain. Grâce à l'opposition parlementaire incarnée par le PARENA-SADI, ce rapport est vivant. Les nombreuses questions orales posées par l'opposition parlementaire attestent de la vitalité de cette jeune démocratie.»	**«** La notion de la place de l'individu est en train de disparaitre, les périodes électorales sont devenues des périodes de rentes. Cette situation est conditionnée par la société civile. Le changement de comportement est dû au libéralisme politique, car les élections sont devenues des lieux de transactions politiques. Le Mali est un pays, où la conscience de droit, le rapport au travail, travail bien fait qui procure la fierté est dégradé et laisse la place à la philosophie du gain facile.» **Les solutions pour changer cette perversion ?**	« la décentralisation est en marche, malgré quelques années de conceptualisation, d'élaboration du cadre légal et institutionnel et de négociations politiques. Elle est devenue une réalité depuis 1999 au Mali.»

	président de laisser les maliens et maliennes d'entrer dans les organisations de leur choix, partis politiques de leur choix.»			Pour remédier à cette situation, les sociologues maliens doivent se penser sur la question, de voir comment l'esprit démocratique vient au peuple surtout urbanisé.»	
Durée de l'entretien : 45 mn Intellectuel 2 homme politique 64 ans – 2 vice président du RPM (Rassemblement pour le Mali).	« La constitution de la première République avait inscrit le multipartisme politique, mais les faits historiques et politiques ont fait qu'il y a eu qu'un parti politique de l'indépendance jusqu'au coup d'Etat de 1968. Après 1968, le pays est resté dans un régime de parti unique sans constitution. Une constitution élaborée en 1974. Mais les choses vont évoluer dans un sens, parce que le parti unique est devenu constitutionnel, d'où l'appellation	**«** La population urbaine a joué un rôle important dans l'instauration du multipartisme intégral au Mali. Toutefois, espace urbain est le milieu où la concentration des activités, le caractère aigu des revendications amène un changement. La ville donne l'occasion en terme de rapport de lien, de véhiculer, de faire véhiculer des vecteurs qui sont très modernes et qui peuvent également mettre le pouvoir en danger.»	**«** La possibilité est un élément qui de la hiérarchie peut aller dans tous les sens, je dirais simplement que la ville offre plus d'opportunités. L'urbanité à un taux de concentration qui permet d'avoir plus de faciliter à changer les choses en ville. Par contre, le milieu rural n'a pas cette facile de vivre sa propre vie et de penser à organiser un mouvement qui peut mettre un pouvoir en danger. Donc, les milieux urbains sont	**«** Au Mali, tous les grands fonds sont publics, pour le comprendre une approche sociologique sera nécessaire. Le néo patrimonial[85], l'accaparement des biens publics ne peuvent se faire qu'avec deux complicités : ceux qui ont du pouvoir et peu d'argent. En économie on le schématise ainsi, (Discrimina et Delta). Un processus politique est un combat de terrain, c'est à dire le fait d'épouser les vraies aspirations des populations, d'avoir l'amour de son pays, ces critères font en sorte que dans le jeu politique les transhumances disparaissent. Quand, il n'y a pas de conviction, l'idéal politique devient un mirage, d'où la citation *« l'ombre ne fait pas cadeau à la*	« Pour un ancrage de la démocratie, il faut forcément une politique de décentralisation.»

[85] L'argent de l'Etat est transféré dans les poches des gens.

	« monopartisme ». Le manque d'ouverture politique, conduit aux événements de mars de 1991.»		des milieux appropriés ou n'importe quel fait peut tirer l'attention du monde international.»	*lumière.*» ».	
Durée de l'entretien : 25 mn Intellectuelle 3 âgée de 55 ans. 1ère femme à occuper le poste de gouverneur du district au Mali.	**«** Pour comprendre ce passage du monopartisme aux multipartismes, je te conseille de lire, « Mali : une démocratie à refonder » de Cissé Ali. Il explique ce processus et les moments phares de l'ouverture démocratique.»	**«** Sans la population urbaine, il est difficile de parler de démocratie, car elle s'est battue corps et âmes pour l'instaurer.»	**«** Bamako est un l'espace urbain où abrite toutes les commodités économiques, politiques et sociales. Elle pourrait soit consolidée, soit fragilisée la démocratie. Par contre, les espaces ruraux sont plus fidèles à leur choix politique.»	**«** Les opérateurs économiques sont révélateurs de quelques choses bien évidemment. Mais, c'est surtout le fait que les hommes politiques tiennent plus leurs promesses de campagne.»	**«** La décentralisation est une réforme importante, entre 2004 et 2009, 60% des changements ont été effectués au niveau local.»

Durée de l'entretien : 35 mn Intellectuelle 4 historienne malienne âgée de 63 ans.	« C'est à partir des années 1990, par une conjoncture de fait du discours de François Mitterrand de La Baule et avec la chute du mur de Berlin, que le vent de la démocratisation a soufflé dans beaucoup de pays africains.»	**«** La population urbaine à travers l'UNTM (Union Nationale des Travailleurs du Mali), AJDM (Association des Jeunes du Mali), AEEM (Association des élèves et étudiants du Mali), associations (CNID et ADEMA) a permis de renverser la tendance, autrement dit, de permettre à ce pays d'aller vers une ouverture politique.»	« Oui, Bamako en tant que métropole produit du changement comme (par exemple les événements de mars 1991). La ville de Bamako est au cœur du changement, parce que toutes les institutions s'y trouvent. »	**«** La montée des opérateurs économiques est un autre débat, mais en ce qui concerne le désenchantement électoral, force est de constater que l'un des défis de cette démocratie est la perte de vitalité, la marchandisation de la vie politique, et un consensus politique qui ne fait qu'affaiblir toute compétition politique.»	« La capitale ne cesse de se métamorphoser et de se moderniser dans le cadre de la décentralisation. Si la politique du président en cours est incontestable, en ce qu'il soit parvenu à implanter solidement et durablement la démocratie dans son pays, l'amélioration des conditions de vie des maliens n'est pas réglée pour autant.»

Durée de l'entretien : 35 mn Intellectuel 5 Homme politique malien – 59 ans.	« Mars 1991, le monde entier a les yeux tournés vers ce qui se passe dans l'un des pays les pauvres du monde (MALI). A la suite de ces révoltes, la population décide de descendre dans la rue, pour manifester son mécontentement contre la crise économique qui sévi le pays. Un coup d'État contre le régime en place a permis une large ouverture politique.»	« Tout le monde est unanime sur le rôle joué par la population urbaine moi je poserais autrement la question : **Le rôle des femmes dans les évènements de mars 1991 ?** « Les femmes dépassées par la situation, descendent dans la rue pour marquer leur désapprobation aux massacres. Elles espéraient ainsi que Moussa Traoré (président à l'époque) sera sensible à cette action plutôt symbolique, mais non. Le bilan a été mitigé beaucoup de femmes ont perdu la vie.» **Quels sont les moyens pour une plus grande implication des femmes dans les prises de décisions ?** « Continuer à échanger et à soutenir toutes celles qui font véhiculer de nouvelles idées et surtout ne pas accepter d'être transformées en instrument électoral.»	« Bamako occupe le devant de la scène, elle a été la capitale du Soudan Français, et érigé en capitale du Mali. Un privilège que les autres villes secondaires n'ont pas eu.» **Quelle chance pour les opposants maliens ?** « Notre chance dépend de notre abnégation, la chance des opposants maliens, c'est que le régime n'arrive plus à répondre aux besoins du peuple. Le discours mensonger commence de moins en moins à gagner le terrain.»	« Nous ne sommes pas sortie du giron FMI et Banque Mondiale. L'ouverture politique que le général Moussa Traoré a entrepris depuis 1985, c'est la même orientation politique qui continue, plus lisible et plus marquée. Après plus de quinze ans, on a légitimé la politique de 1985 et c'est justement cette politique qui rétrécie le champ de la démocratie. Il y a eu certes une faible participation, mais elle a une histoire. Depuis la transition démocratique les désespoirs ont été déçus et la population est restée septique. Si les hommes politiques n'arrivent plus à convaincre la population comme quoi le vote à une nécessité, alors, la vraie participation ne serait qu'un rêve au Mali.»	« Je ne crois pas à cette décentralisation, dans la mesure où, la population n'est pas en mesure d'élaborer sa propre politique de développement. La décentralisation permet plutôt l'émergence des « potentats locaux » (bourgeoisie locale). » **Quelle est la vision du SADI pour 2012 ?** « Notre conviction profonde est que le peuple prendra le pouvoir en 2012 et nous sommes dernière le peuple. Notre vision politique, mettre le collectif au centre de nos préoccupations pour être à Koulouba (palais présidentiel) en 2012.»

Source : Coulibaly Fatoumata, doctorante de l'UMR-IDEES, enquête personnelle effectuée à Bamako en 2011.

4.6. Observation sur le terrain

L'observation participative[86], a permis de se faire une idée de ce paradoxe de participation à Bamako. Elle a aussi permis de s'interroger sur les différentes approches pour mener l'enquête, mais également à cibler les acteurs (institutionnels ou non). Cette réflexion permettra de prévoir (et éventuellement de palier) les biais ou les difficultés et de faire les choix stratégiques les mieux adaptés possibles, par exemple, modifier une habitude que l'on a et s'avère incompatible avec la communauté observée.

Les observations seront une entrée dans le choix des entretiens, et détermineront néanmoins en grande partie la suite des enquêtes. La compréhension d'une thématique surtout touchant à la politique a conduit à prendre des notes, de ce qu'on a vu, entendu, perçu et même ressenti. *Pourquoi prendre des notes ?* Tout simplement parce que la mémoire est une faculté qui oublie. Enfin, cette observation participative a amené à faire une sorte d'agenda de terrain avec le nom des personnes ressources, la date et l'heure des rencontres. Pour arriver à cette étape, nous avons procédé à l'emploi d'une grille d'observation.

- ***Emploi d'une grille d'observation***

Etre présent sur le terrain demande non seulement une capacité d'attention énorme mais aussi une compétence à sélectionner ce qui mérite d'être observé. Cela n'est pas inné et certains semblent avoir plus de talents que d'autres pour soutenir leur attention sur ce qui vaut la peine qu'on s'y attarde.

En réalité, certains terrains ou certaines situations sur le terrain nous conviendront mieux et d'autres moins bien. Notre capacité d'attention varie souvent selon l'ampleur de l'intérêt pour ce qui se passe devant nous. Cette attention sélective peut parfois jouer des tours et nous faire perdre des informations importantes, ou accorder trop d'importance à ce qui n'est en fin de compte d'un épiphénomène. C'est pourquoi, nous avons eu recours à une grille d'observation afin de centrer notre attention et de standardiser au maximum celle-ci indépendamment des circonstances. A partir de là, nous avons fait deux grilles d'observation. La première s'intitulait « carte routière » (Martineau, 1998, p. 5) (cf. carte de rénovation de la ville de Bamako) qui nous a indiqué les caractéristiques d'un lieu d'observation et les moments clés

[86] L'observation participative, en anglais, *participant-observer* est une méthode d'étude ethnologique ainsi que sociologique introduite par Bronislaw Malinowski et John Layard au début du XXe siècle en s'immergeant plusieurs années dans des sociétés mélanésiennes. Pour Alain Touraine, il s'agit de la compréhension de l'autre dans le partage d'une condition commune.

dans une communauté comme (les fêtes, et les jours fériés). Cette approche vise moins à fixer l'attention sur les interactions entre les sujets qu'à baliser l'espace physique.

La seconde approche, est une grille systématique qui est en quelque sorte un programme d'observation à savoir qu'elle identifie les dimensions ou les éléments du phénomène à observer. Enfin, l'intérêt pour nous de faire cette grille d'observation est d'être précise en évitant de se sentir envahi par une trop vaste gamme de faits à observer. Cette démarche a facilité le terrain et a aussi permis de respecter le calendrier c'est à dire finir le travail de terrain à temps sans difficultés majeures.

4.7. Description du logiciel ALCESTE

ALCESTE (Analyse des Lexèmes Co-occurrents dans les Enoncés Simples d'un Texte) est un logiciel d'Analyse de Données Textuelles, issu du C.N.R.S. avec le soutien de l'ANVAR (agence nationale de valorisation de la recherche, dite agence française de l'innovation), développé et commercialisé par la société IMAGE. C'est un outil fondamental d'aide à l'analyse automatique des données textuelles (questions ouvertes, œuvres littéraires, articles de revues, essais, etc.).

Le logiciel Alceste trouve ses applications en sociologie, psychologie, traitement d'enquêtes, analyse de discours, conseils en marketing, linguistique, enfin dans les domaines dans lesquels on trouve de grandes quantités de texte à traiter. L'objectif est de quantifier un texte pour en extraire les structures signifiantes les plus fortes, afin de dégager l'information essentielle contenue dans les données textuelles Enfin, nous analyserons les résultats ALCESTE obtenus en relevant les marques linguistiques qui spécifient chaque classe ; puis en s'interrogeant sur les relations entre elles afin de définir les différentes séquences opérantes dans le texte. Il conviendra ensuite de s'interroger sur l'identité des co-énonciateurs et de leurs empreintes langagières dans le discours (***voir. annexe 1***).

CONCLUSION DU QUATRIEME CHAPITRE

Cette méthodologie nous sera utile pour tester des corrélations, faire des calculs spatiaux et modéliser certains comportements électoraux. Mais il reste à savoir si les sondages d'opinion réalisée après les élections à Bamako révèlent la pérennité de certains comportements caractéristiques. Est-on en train de passer d'une approche économique à une approche spatiale, ou à la recomposition de l'électorat ? La technique utilisée va-t-elle permettre d'avoir des informations fiables pour mener au bout cette étude ? La démocratie électorale peut-elle être spatialisée ? Nous tenterons de répondre à ces questions dans la deuxième partie de la thèse.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

Il s'agissait dans cette première partie de présenter le cadre général de la démarche. Il faut retenir ici le caractère interdisciplinaire de ce travail qui, au-delà de ce rapport avec le territoire étudié répond à une nécessité. Dès lors que l'on s'intéresse à la participation électorale, il devient primordial de le corréler avec les variables sociales, politiques, territoriales, institutionnelles etc.

La rencontre avec le terrain d'étude, le recueil des données, ont conduit à céder une partie des outils utilisés en master 1 et 2 pour confectionner une nouvelle « base de données » avec de nouveaux outils visant à faciliter l'analyse du comportement électoral dans les quartiers de Bamako. La construction d'une nouvelle base de données est le fruit d'un long travail de traitement de la base des électeurs où figuraient des millions d'électeurs inscrits.

Dans cette étude, nous mobiliserons « *l'approche écologique* » et certains outils traditionnels en géographie (cartographies/graphiques et les tableaux), puis une analyse de discours politique demeurant nécessaire pour comprendre la faible participation électorale.

La notion du « *découpage administratif* » qui fait de Bamako une collectivité décentralisée érigée en 6 communes sera conservée comme telle. En plus, nous allons utiliser au cours de cette recherche deux démarches méthodologiques : un entretien directif (volet quantitatif), puis un entretien semi-directif (volet qualitatif). Mais avant, nous exploiterons des données électorales et sociales en vue de mener une analyse multivariée.

La première enquête (entretien fermé) guidera notre analyse pour connaître le sentiment démocratique des bamakois (chapitres 1, 2 et 3 de la troisième partie de la thèse), la seconde (entretien ouvert) va servir d'une part à comprendre le « paradoxe bamakois » mis en évidence par la faible participation électorale, et d'autre part, de support pour une explication du changement politique à Bamako (chapitre 4 de la troisième partie puis la quatrième partie de la thèse). Ces deux volets permettront d'analyser le comportement électoral dans les quartiers de Bamako tout en mettant l'accent sur l'émergence d'une nouvelle forme de sociabilité politique.

Dans l'introduction, nous manifestions la volonté de considérer les élections comme un élément primordial de la démocratie nécessitant une analyse particulière. Les partis politiques, les médias, les syndicats, les associations structurent la dernière partie de la thèse. Le rôle de ces acteurs sera développé en considérant que ceux-ci occasionnent des changements majeurs

de pratiques et de représentations. Ce propos sera confirmé à la lumière de l'analyse des résultats qui soulignent la complexité de la question. Il est important de tenir compte de la variable territoriale en montrant combien la dimension spatiale conditionne les agissements des hommes politiques et pourrait éventuellement jouer sur le comportement des électeurs bamakois. L'espace mis en évidence dans la thèse sera utilisé afin de montrer l'importance de cette notion sur le vote de l'électeur. Dans la thèse nous mobiliserons également des citations (chapitre 4 de la troisième partie, puis la quatrième partie de la thèse) qui sont le fruit d'une longue étude de terrain.

DEUXIEME PARTIE

LA SPATIALISATION DES ELECTIONS A BAMAKO

Après avoir démontré dans la première partie que l'hétérogénéité de la ville de Bamako rend facile le changement politique, nous proposons de détailler cette analyse dans la deuxième partie. L'objectif est de visualiser le plus objectivement possible les résultats électoraux de 2007 à Bamako en fournissant une spatialisation des données et d'en tirer les conclusions d'une élection spatialisée.

L'analyse de ces résultats électoraux permet d'identifier les comportements électoraux, ainsi que les motivations qui les sous-tendent. Peut-on affirmer que les espaces géographiques structurent le comportement électoral des bamakois ? Il est important de rappeler que cette démarche est purement scientifique, et qu'elle ne tient en compte que les résultats des élections générales, c'est à dire les présidentielles et législatives de 2007 à Bamako. Pour mieux comprendre ces résultats électoraux, il est intéressant d'opérer une étude analytique du comportement électoral des bamakois à l'échelle du quartier, puis d'adopter, en plus de l'approche géographique et sociologique, une approche "écologique" qui prendra en compte les interactions spatiales, et pourra nous conduire à un modèle explicatif du vote dans les différents quartiers de Bamako.

Il a été répété souvent qu'un schéma valait mieux que de longs discours. *A fortiori*, en est-il de même lorsqu'il s'agit de fastidieux tableaux de chiffres communiqués après une élection. Certes, ces tableaux de résultats électoraux sont tout à fait nécessaires, car chaque citoyen apprécie de pouvoir faire le bilan des résultats électoraux concernant sa région, sa commune, ou son quartier.

Une image permet de spatialiser les données des scrutins de manière à transmettre une information utile aux bamakois. Malgré tout, il arrive souvent qu'on puisse avoir des difficultés à lire les disparités locales sur une image. Faut-il pour autant refuser la spatialisation des données au prix d'une réduction informative ? Effectivement non ! Suite à une observation participative, nous avons conclu que la « carte » est un moyen de communication qui ne laisse personne indifférent, aussi bien l'électorat instruit que l'électorat non instruit. De plus, elle pourrait être d'avantage comprise qu'un long discours politique à Bamako.

La démarche dans cette partie est très largement spatialisée qui permet de mettre en évidence, dans les différents chapitres, la pluralité des informations requises à partir de la base des électeurs, pour tenter de comprendre si les corrélations entre les variables à la fois sociales et électorales ont du sens. Si les présidentielles permettent le rapprochement entre un homme et la nation, le rôle des individus à cette élection reste primordial.

Cette deuxième partie est divisée en quatre chapitres. Mais avant une démarche méthodologique paraît nécessaire.

Le premier chapitre portera sur la spatialisation des votes et des partis politiques. La carte nous servira d'outil de lecture de ces élections de 2007. En plus, de l'analyse de la participation des deux élections (présidentielles et législatives), nous interpréterons les scores de Amadou Toumani Touré et de Ibrahim Boubacar Keita dans les différents quartiers de Bamako.

À partir de la base des électeurs, nous dresserons les cartes de la répartition par catégorie socioprofessionnelle, par âge, par patronyme, par quartier et les comparer aux résultats électoraux (chapitre 2). Dans le même chapitre, nous procéderons à une analyse en composante principale (ACP) qui est d'une importance capitale car elle montrera le degré de corrélation entre les variables utilisées (à la fois sociales et électorales). Cette analyse sera effectuée à deux échelles, une ACP à l'échelle de Bamako puis une autre à l'échelle de la commune. Enfin, nous envisagerons de faire un traitement à l'échelle du bureau de vote, afin de montrer les caractéristiques sociales, électorales et géographiques de ces bureaux de vote qui ont le plus et le moins voté pour le candidat sortant Amadou Toumani Touré. L'analyse des élections autour des choix électoraux conduit, à préciser les différentes représentations de vote à Bamako. Ce traitement à l'échelle du bureau de vote est reproduit en ***annexe 4***.

Il s'agit enfin de comprendre la composition des bureaux de vote (chapitre 3) pour s'informer dans le contexte de la campagne présidentielle sur la façon dont elle est perçue par les bamakois (chapitre 4), ce qui conduit ensuite à spécifier la place de l'élection présidentielle dans le système politique malien. Nous parlerons de la campagne présidentielle de 2007 de façon à détailler les stratégies politiques des candidats en vue de conquérir le vote des électeurs. Pour revenir à la composition du bureau de vote qui sera étudiée largement dans le chapitre 3, nous allons mettre en lumière tous les aspects relatifs à l'organisation d'un bureau de vote (la distance, le découpage électoral etc) mais aussi, relatifs à la distribution des cartes électorales (journée d'engagement civique, rôle des délégués) à Bamako.

1. PRINCIPES METHODOLOGIQUES : DU SCRUTIN A LA CARTE ELECTORALE

Faire une lecture à partir des « cartes » est désormais possible, grâce à la disponibilité des données politiques (résultats électoraux, plaintes pour fraude, profils socio-économiques des élus, population inscrite, maillage communal depuis 1999…). L'originalité de ce travail de thèse, est qu'il peut être un outil de communication privilégié pour les citoyens maliens.

Dans un premier temps, dire pourquoi le quartier a été choisi comme aire d'étude, puis à partir de la base des électeurs montrer comment les informations relatives aux catégories socioprofessionnelles, à l'âge, et aux patronymes ont été traitées.

Le postulat de départ est que malgré la fraude électorale qui sera étudiée ultérieurement, les résultats électoraux au Mali ont encore du sens.

1.1. Une analyse du vote à l'échelle du quartier : une innovation pour la géographie électorale de Bamako

A partir du site de la Délégation Générale aux Elections (DGE), nous avons récupéré un panel d'informations sur les électeurs bamakois.

A Bamako, depuis les premières élections générales de 1992, la commune a toujours été l'échelle la plus important pour analyser le vote, néanmoins, en ville cette échelle est moins importante. C'est la raison pour laquelle nous avons voulu travailler à une échelle plus fine d'où le quartier. Au-delà du découpage administratif, la véritable dimension spatiale retient l'échelle du quartier, qui apparaît comme élément essentiel de la territorialité des bamakois.

Une fois en possession du fichier électoral, le traitement de ces données s'est révélé être très long et très minutieux vu l'énormité du panel. A savoir que, le fichier original était au format texte (txt), d'où la nécessité de le convertir en fichier Excel afin de construire une nouvelle base de données. Pour cela, nous avons pris le soin de faire appel à des informaticiens pour éviter une erreur de conversion. Après le traitement, nous n'avons ciblé que des éléments susceptibles d'entrer en ligne de compte de ce travail.

A partir de ce tri d'ensemble, un second tri dans la colonne nommée fonction a permis d'avoir les trois secteurs d'activité économique : le secteur primaire avec les agriculteurs, le secondaire avec les artisans, puis le tertiaire avec les commerçants, ménagères, élèves/étudiants etc. Cette typologie permettra de réaliser les cartes de la répartition par catégorie socioprofessionnelle par quartier, puis les confronter aux résultats électoraux.

La seconde catégorie retenue fut l'âge, subdivisée en trois classes : les jeunes de 18-30 ans, les moins jeunes de 31-50 ans, puis les 51 ans et plus. La carte de la répartition par âge par quartier sera aussi rapportée aux résultats électoraux.

Pour finir, un dernier tri a été fait dans la colonne patronyme pour ne retenir que six noms de famille, il s'agit des Bagayogo, Coulibaly, Dembélé, Diallo, Diarra et Traoré. La carte de la répartition par patronyme par quartier sera confrontée aux résultats électoraux. A partir de là, nous pouvons déterminer les différences entre les quartiers, les écarts entre les professions, l'âge à Bamako.

Ce travail à l'échelle du quartier[87] est une originalité dans la géographie politique du Mali, car jusque là, cette démarche n'a jamais été étudiée en science sociale et politique, donc de « *plain-pied* » dans l'innovation.

[87] Le quartier est une délimitation territoriale reconnue par l'Administration. Les communes de Bamako sont divisées en quartiers. Mais force est de souligner que beaucoup de quartiers de Bamako sont des constructions

Au Mali, le découpage territorial et régional en vigueur répond à un certain nombre d'enjeux (enjeu d'ordre administratif, politique, économique, social et culturel), obéit de même à un certain nombre de critères qui l'ont sous-tendu. D'après le manuel de découpage, les principaux sont : les critères socioculturels, les critères démographiques, ceux de distance et d'accessibilité pour les chefs-lieux de commune, les critères de viabilité économique, les critères géographiques et spatiaux, et au final, la volonté de vivre ensemble et l'existence de liens de solidarité.

Si au Mali, les régions, les cercles, le district de Bamako sont des entités territoriales les plus connues, il va s'ajouter à cela des communes rurales et urbaines dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Le quartier, échelle plus fine, permet d'affiner l'analyse sur le comportement électoral des bamakois. Aussi, le choix du quartier nous offre l'avantage d'avoir des superficies homogènes et hétérogènes, ce qui est essentiel pour la qualité et la pertinence de la représentation cartographique. En présence de données sociales par bureaux de vote, certains quartiers ont à peu près le même plan démographique, ce qui ressort comme un atout pour la cartographie, puisque la masse statistique de chaque entité territoriale est déformée le moins possible.

En dépit de ces quelques réflexions sur la notion du découpage territorial, certains points faibles sont à soulever relativement à l'échelle du quartier :

- La région et le cercle sont connus comme les premières circonscriptions administratives. A l'inverse, le quartier est un espace fin qui est aussi un espace vécu où les électeurs sont conscients pour la plupart du temps, du rôle du maire, des conseillers, du chef de quartier et en même temps du rôle qu'ils jouent dans leur territoire, d'où l'appellation « conscience spatialisée ». Ce qui ne change en rien le fort taux d'abstention enregistré lors des élections dans le district de Bamako.

---

très artificielles ce qui pose le problème de l'appropriation du quartier, la pertinence des limites choisie par l'Administration. Il existe aussi à Bamako, des sous-quartiers non officiels, mais « appropriés » par la population. « A Bamako, la plus petite échelle de regroupement interpersonnel est le quartier. C'est le niveau spatial d'une identité d'autant plus forte que tous les acteurs se connaissent ou se reconnaissent. Ils partagent les mêmes équipements et ressentent les mêmes nuisances. C'est le premier niveau de la sociabilité, celui des rencontres fortuites mais inévitables. « Quand un des membres du quartier éternue, tout le monde tousse ». C'est le lieu où le bonheur et le malheur sont partagés. Un décès dans le quartier entraîne le report des manifestations récréatives. Ainsi, le quartier ne devrait-il pas être le premier maillon des entités politiques de la décentralisation et son délégué, l'acteur de base dans l'échiquier de la représentation des populations au sein des entités territoriales créées. » Séringne Mansour Tall, 1998, « la décentralisation et le destin des Délégués de quartier à Dakar (Sénégal). Plaidoyer pour les délégués de quartier de Dakar après la loi de décentralisation de 1996. ».

- Un autre aspect de ce découpage territorial retient la curiosité de deux échelles : la commune, puis le quartier. Les communes sont des entités territoriales importantes en matière d'analyse de vote, mais à Bamako, cette entité est moins importante.

- La question de la mobilité du découpage des quartiers en « secteurs » explique sans doute la difficulté de déterminer le nombre de quartiers à Bamako. On distingue plusieurs cas de figure, par exemple, la commune V du district de Bamako est passée de cinq à huit quartiers en moins de dix ans. Cette situation conduit l'État malien à faire de nouveaux découpages internes au sein même des centres.

1.2. Découpage territorial en quartier et données socioprofessionnelles.

La base des électeurs a également permis d'aller vers des explications multifactorielles à partir d'une analyse en composante principale (ACP). Mettons d'abord en exergue une partie du fichier des électeurs répondant à cette catégorisation évoquée précédemment (cf. tableau ci-après).

Tableau 13 : Données socioprofessionnelles et électorales : Extrait de la base des électeurs

N° Ident.	Prénoms et Nom	S	Date naissance	Lieu naissance	Profession	Prénom père	Bureau de vote
13331832	OUMAR ALDJOUMATI	M	31/12/1961	Goundam	Commerce	ALDJOUMATI HAMA	040 GS DE BOULKASS
4986006	ELHADJI-BOUYA-IDJE ALFADI	M	31/12/1978	Tombouctou	Etudiant	ALFADI MOHAMED	041 GS DE BOULKASS
20428038	HAMADOU ALHADI	M	31/12/1977	Goundam	Boutiquier	MAHAMADOU ALHAD	042 GS DE BOULKASS
13331818	FATOUMATA ALHADJI	F	31/12/1969	Tombouctou	Ménagère	F-ALHADJI KAMOU	043 GS DE BOULKASS
1348512	MAHAMANE ALI	M	31/12/1934	Kayes	Commerce	F-ALI ABOUBACAR	044 GSDE BOULKASSO
18827848	HANDIA ALKAIDI	M	31/12/1950	Tombouctou	Animateur	F ALKAIDI	
20465111	YOUSSOUF-AG ALMAKTAR	M	27/09/1965	Bamako	Etudiant	ALMOCTAR-AG IBR	037 GS DE BOULKASS
19157431	MAMADOU-MOUSSA ALMAMY	M	12/10/1989	Niono	Elève	MOUSSA SACKO	001 GS DE BOULKASS
3900614	ALHAZEMTOU-MOHAMED ALMOCTAR	F	31/12/1977	Tombouctou	Elève	MOHAMED-EL MOCT	038 GS DE BOULKASS
20465112	FADIMATA-WALET ALMOCTAR	F	19/05/1973	G-Rharous	Ménagère	EL-MOCTAR AG	039 GS DE BOULKASS

Source : ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales. Ident. = Identification

Le tableau comporte huit (8) colonnes, du numéro d'identification de l'électeur à son bureau de vote en passant par son nom et prénom, le sexe, sa date de naissance, son lieu de naissance, sa profession puis les références des parents. Quel intérêt y a-t-il de faire une telle base de données à Bamako ?

Du point de vue politique, la finalité est l'acquisition d'un répertoire de personnes physiques avec attribution d'un numéro d'identification national disponible à tout moment. C'est aussi l'état civil. Le répertoire va être alimenté régulièrement : chaque fois qu'un enfant naît, il est répertorié. Ce qui signifie qu'il aura désormais une base de données (nom, prénom, filiation, profession, lieu de résidence etc) pour chaque citoyen malien.

Les électeurs eux, disposeront de cartes d'électeurs sécurisées avec photo incrustée. Ainsi, de nombreuses combinaisons peuvent être faites avec le répertoire. La base de données sera aussi accessible aux besoins exprimés par les départements et autres services de l'Etat. Par exemple, à la police où quelqu'un a besoin d'une carte d'identité, il peut prendre tous les renseignements sur cette personne à partir de la base de données.

Si un étranger arrive et dit, « je veux une carte d'identité, la police interroge la même base de données et répond non monsieur vous n'êtes pas malien. » Et si la DGE a besoin de la liste potentielle des électeurs, il suffira d'interroger la machine qui fera sortir cette liste. Donc quelqu'un qui n'est pas dans la base de données ne peut pas avoir une carte ni figurer sur la liste électorale. Enfin, la base de données permettra à des structures comme le ministère de l'Education de résoudre les problèmes de bourse, d'inscription, parce que chaque étudiant aura un numéro d'identification.

1.3. De l'échelle nationale à l'échelle commune : comment les électeurs sont-ils repartis ?

Au regard de la base des électeurs, **837162** sont inscrits dans le district de Bamako. Ces électeurs sont repartis ainsi :

Tableau 14 : Répartition des électeurs par commune

Commune	Nombre d'électeurs
Commune I	155.873
Commune II	103.015
Commune III	81.448
Commune IV	141.722
Commune V	169.047

Commune VI	186.057
Total	**837162**

Source : Fatoumata Coulibaly, doctorante de l'UMR-IDEES

Notons dans ce tableau que le nombre élevé d'électeurs (186.057) de la commune 6 semble lié à sa démographie. Cependant, des anomalies ont été enregistrées dans le district de Bamako, que nous ne pourrons pas toutes citer. Par rapport à la **date de naissance**, 118 électeurs sont non identifiés dans les 6 communes, dont 62 hommes et 56 femmes. Selon **la localité**, trois hommes n'ont pas été identifiés dans les communes 2 et 5 pendant le scrutin. Par rapport au **nom de famille**, les six communes de Bamako sont concernées, avec un total de 11 dont 7 hommes et 4 femmes. D'autres anomalies ont été enregistrées aussi bien à l'échelle de la commune qu'au niveau national. Nous ne sommes pas en mesure de vous fournir ici les chiffres relatifs à l'échelle nationale.

Au regard de ce long traitement de données, le dernier volet consistait à avoir un fond de carte du district de Bamako géo-référencé, et d'y agréger des quartiers situés à environ 20 km de Bamako, avec l'inconvénient de ne pas tenir compte de l'évolution démographique, donc de minimiser le poids des quartiers urbains. C'est pourquoi nous avons décidé de ne travailler que sur le périmètre de Bamako.

A partir de là, une étude à l'échelle du quartier aussi fine que le système d'information géographique (SIG) permet de conserver des données et les ajustements nécessaires aux évolutions des découpages électoraux. Certes, le maillage communal est très difficile à gérer compte tenu de la multitude de quartiers à Bamako (72 comme l'a rappelé le gouverneur du district de Bamako lors de la journée des communes en 2010), et des modifications interviennent très souvent par fusion, soit des scissions, où même très généralement de nouvelle création.

CONCLUSION DE LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE ADOPTEE

A la lumière de cette analyse, le choix de l'échelle est d'une importance capitale. Le traitement à l'échelle du quartier nous offre des superficies homogènes et hétérogènes, ce qui est essentiel pour la qualité et la pertinence de la représentation cartographique. Du choix du quartier, à la récupération des données, puis de leur traitement en passant par le choix du fond de carte a été notre cheminement méthodologique. Les anomalies du fichier électoral ont été abordées très brièvement à l'échelle de la commune, sans oublier qu'elles sont visibles à d'autres échelles. Le fait de déterminer une méthodologie permet de réaliser nombreuses cartes qui feront l'objet d'analyses tout au long de cette deuxième partie.

Ainsi, nous utiliserons la carte comme un outil de lecture des élections générales de 2007 à Bamako. Quelle spatialisation des votes et des partis politiques à Bamako ?

CHAPITRE 1 : SPATIALISATION DES VOTES ET DES PARTIS POLITIQUES

La spatialisation de la participation et des partis politiques, sera examinée dans ce chapitre. En plus, de l'analyse de la participation des scrutins présidentiels et législatifs, nous interpréterons le score du candidat sortant Amadou Toumani Touré et celui de Ibrahim Boubacar Keita dans les quartiers de Bamako. Cinq colonnes sont visibles dans ce tableau hormis celle réservée aux quartiers. La première porte les résultats du premier tour de l'élection présidentielle, puis les résultats du premier et du second tour des législatifs de 2007, et les deux dernières se réfèrent aux suffrages du président sortant et de son adversaire.

Tableau 15 : Résultats des élections de 2007 de Bamako

Quartiers	Presidentielles_1tour_taux de participation	Legislatives_1tour_taux de participation	Legislatives_2tour_taux de participation	Vote ATT	Vote IBK
Nafadji	18,39	16,10	8,65	57,04	34,42
Doumanzana	19,69	22,42	9,05	55,44	36,47
Djelibougou	27,71	14,86	9,82	54,46	37,54
Boulkassoumbougou	26,7	17,27	10,66	55,17	35,15
Sotuba	46,39	37,01	36,27	49,92	43,22
Korofina	32,33	20,45	11,49	51,57	40,28
Babouillabougou	26,02	17,96	10,61	54,13	39,36
Banconi	18,88	16,06	8,65	58,04	35,42
Sikoroni	18,39	12,96	7,86	54,30	35,26
Hippodrome	25,61	15,13	17,98	53,00	42,00
Medina coura	33,49	20,12	33,27	54,55	42,21
Missira	26,52	18,10	16,11	69,13	24,16
Bakaribougou	35,75	25,71	21,84	28,28	30,28
Bagadadji	35,63	23,94	18,06	66,41	26,72
Quinzambougou	33,63	23,74	27,09	59,12	31,16
TSF	34,39	22,78	17,05	64,38	29,45
Cité du Niger	56,38	17,59	27,66	53,70	41,03
Zone industrielle	32,22	25,11	26,00	54,04	41,61
Bozola	32,01	22,74	20,55	51,52	44,70
Point G	46,08	28,38	17,43	50,20	38,00
Sogonafing	45,06	23,65	17,49	54,67	41,20
Koulouba	38,68	19,20	18,93	54,52	37,19
Dar-Salam	37,27	18,68	12,64	56,21	33,50
Ouolofobougou	38,01	21,81	15,24	55,51	37,60
Dravela	34,78	21,58	10,98	53,04	41,47
Bamako Coura	38,91	22,43	17,17	52,97	43,63
Quartier du Fleuve	49,24	36,83	21,34	49,63	35,56
Base B	42,62	22,44	17,27	67,88	27,77
Base A	42,62	22,44	17,27	51,93	37,57

Badialan	36,31	27,14	21,01	56,90	35,90
N'Tomikorobougou	32,73	26,27	15,50	50,14	31,29
Samé	35,02	28,13	21,16	53,39	36,58
Lassa	33,3	30,15	23,76	34,31	62,25
Hamdallaye	24,47	16,70	14,52	48,48	45,02
Lafiabougou	24,47	11,47	11,90	47,97	45,17
Taliko	28,5	21,44	22,51	41,25	46,18
Djikoroni Para	20,16	12,27	9,26	52,33	42,36
Woyo Wayanko	31,1	23,08	16,30	20,49	67,32
Sébenicoro	19,84	10,75	12,30	26,40	69,54
Kalabanbougou	38,11	32,14	31,66	43,45	50,34
Badalabougou	22,5	19,10	38,19	54,72	37,15
Torokorobougou	27,95	15,15	15,77	56,80	35,26
Quartier Mali	39,7	15,70	26,59	56,59	34,57
Daoudabougou	17,73	10,72	17,53	48,47	42,60
Sabalibougou	17,63	17,84	23,03	53,95	35,99
Baco-Djicoroni	20,7	13,32	13,76	55,70	34,15
Kalaban coura	19,56	10,28	15,56	52,20	39,10
Missabougou	40,04	32,76	39,40	65,93	28,80
Concession R. Magna	26,33	17,96	16,28	56,10	39,02
Yirimadio	24,79	14,10	11,73	72,84	23,31
Dinaguela	24	15,48	16,39	49,93	41,88
Sokorodji	26,95	17,26	18,05	51,82	34,15
Magambougou	26,33	13,09	9,98	51,71	40,07
Sogoniko	24,48	16,26	16,70	53,66	40,66
Banakabougou	27,73	17,65	15,55	60,26	33,11
Faladié	22,52	9,51	10,73	57,02	36,19
Niamakoro (TF 1621)	17,91	10,48	9,49	55,17	38,86
Niamakoro	17,91	12,17	9,49	52,72	39,84
Sénou	16,67	10,64	14,08	52,53	35,01

Source : Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales.

NB : Présidentielles_1tour : Présidentielles premier tour ; Législatives_1tour : Législatives premier tour ; Législatives_2tour : Législatives deuxième tour. Dans ce tableau les secteurs ne sont pas pris en compte, d'où le nombre de quartiers inférieur à 72.

1. La spatialisation de la participation de l'élection présidentielle de 2007 à Bamako

Espace urbanisé, Bamako fait figure d'exception dans le territoire du Mali. Les données ayant permis l'élaboration des cartes datent de 2007. Du point de vue local, elles représentent les spécificités du vote urbain. Deux particularités majeures apparaissent, d'une part, les taux de participation assez élevés et d'autre part, les variations entre les classes de participation moyennement important (de 16 à 50%) aux élections présidentielles et (7 à 30%) aux législatives.

Le niveau de participation, somme toute relativement élevé pour cette élection présidentielle de 2007, a déjoué les pronostics des observateurs de la campagne électorale qui attendaient de cette élection une forte participation des bamakois. Les résultats définitifs de cette échéance électorale ont prouvé le contraire, et, pour en cerner les raisons il convient d'examiner le contexte politique (*cf. 4.1 ; p. 249*).

Du point de vue socio-économique, les cinq ans du président Amadou Toumani Touré n'ont pas réellement changé le quotidien des bamakois. Pire, son système politique a accentué un fossé entre riches et pauvres. Si on se réfère au rapport du Programme des Nations Unies (PNUD), plus de 50% des bamakois vivent dans la précarité depuis 2002, année qui correspond à l'arrivée au pouvoir de Amadou Toumani Touré. Il est important de souligner que, les élections présidentielles de 2007 ont montré une organisation géographique du vote. De ce fait, nous procéderons à une analyse des taux de participation dans le temps et dans l'espace, à partir des données électorales du premier tour de ce scrutin présidentiel, puis le score des deux candidats Amadou Toumani Touré et Ibrahim Boubacar Keita à Bamako.

Carte 5 : Présidentielles de 2007 - Participation au premier tour

5-1- Participation dans les territoires d'élection à Bamako

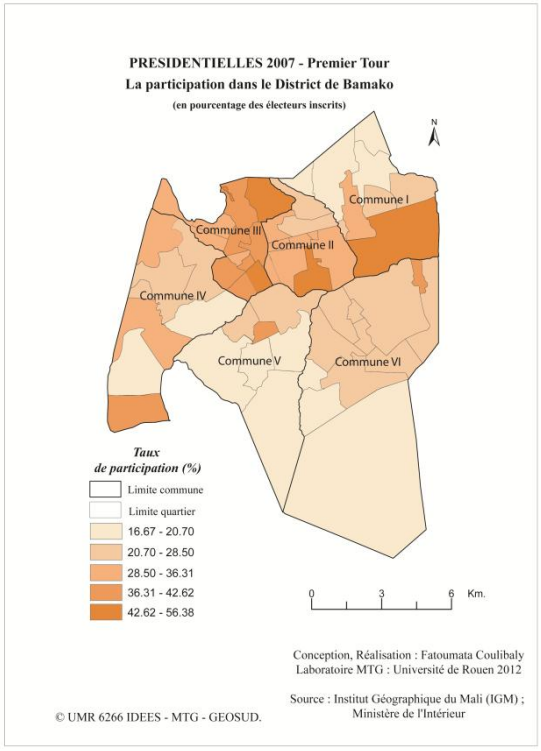

5-2- Participation sur les deux rives (droite/gauche)

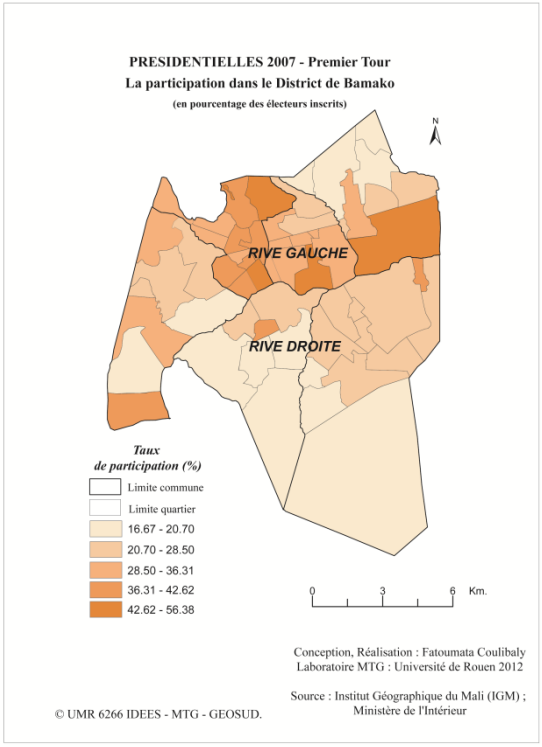

La carte de participation révèle que, les quartiers de la rive gauche de Bamako, sont plus civiques que ceux de la rive droite (cf. carte 5-2). Les quartiers populaires tels que : Nafadji, Doumazana, Banconi et Sikoroni en commune I ; Sébénicoro, Djicoro-para en commune IV ; Baco-djicoroni, Kalaban-coura, Sabalibougou et Daoudabougou en commune V ; Niamakoro et Senou en commune VI, ont été plus abstentionnistes contrairement à des quartiers résidentiels comme Sotuba ; Point G, Quartier-mali etc.

Contrairement au scrutin de 2002, où, les quartiers populaires ont plus participé, celui de 2007 montre une autre géographie de vote dans ces quartiers de Bamako. Depuis 2007, les électeurs issus des quartiers populaires voient l'appel à l'élection comme un moment de marchandage, du fait, de la pauvreté grandissante et de l'analphabétisme, à l'inverse des quartiers résidentiels qui la voient comme le moment d'accomplir un droit civique.

Nous remarquons sur la carte de la participation un vote en fonction d'un découpage géographique. Ainsi apprend-t-on que la rive gauche voterait plus pour la mouvance présidentielle et que, la rive droite pour l'opposition (FDR) nous développerons cette géographie de vote ultérieurement. Par ailleurs, l'examen des conditions particulières où s'est déroulée cette élection permet d'affiner l'analyse et d'expliquer notamment les raisons de cette faible participation électorale à Bamako.

Indépendamment des facteurs politiques, que nous illustrons à partir de l'enjeu d'un scrutin, du panel des candidats, de la conjoncture économique et sociale, la connaissance de la faible participation à l'élection présidentielle de 2007 procède toujours d'un facteur plus général que Alain Lancelot a défini comme étant le « degré d'intégration à la collectivité ». Ce volet pris en compte par Lancelot est un élément explicatif de la faible participation des bamakois lors des processus électoraux. Ainsi, les électeurs qui n'ont pas une certaine territorialité au sein de leur localité, et confrontés à toutes les difficultés, celles de trouver un emploi fixe, se sentent exclus du système politique en vigueur. C'est le cas de Sabalibougou et Daoudabougou (quartiers de la commune V) qui sont des quartiers de migrants en général installés depuis peu de temps. Ils ne connaissent pas forcément la vie du quartier, et, de ce fait, ne s'intéressent pas à la vie collective, d'où une désaffection de leur part, lors des processus électoraux (Coulibaly, 2008, p. 31-32).

Pour comprendre les motifs de cette faible participation des bamakois aux élections, il est plus que nécessaire de repartir de la deuxième République. Sous le régime du général Moussa Traoré, le faible taux de participation aux consultations électorales était comme une maladie honteuse que les autorités maliennes s'évertuaient à cacher en proclamant officiellement des taux de participation imaginaires. Lors de l'élection présidentielle du 19 juin 1979, le général

Moussa Traoré, candidat unique du parti unique, a été plébiscité avec plus de 70% des suffrages. Six années plus tard, le 9 juin 1985, il améliore ce score et obtient 99,94% des suffrages (Cissé, 2006, p. 62).

En réalité, tout le processus du vote était une véritable mascarade. Cet auteur le dit clairement : «*j'ai été moi-même un témoin privilégié de la comédie. J'ai supervisé l'organisation des élections présidentielles et législatives du 9 juin 1985 dans l'arrondissement de Sirakorola, dans le cercle de Koulikoro, où, j'exerçais les fonctions de chef d'arrondissement. Une partie du matériel électoral (urnes, enveloppes) a été livrée à Sirakorola la veille du scrutin, dans l'après midi, et n'a pu être acheminée que dans les secteurs proches du chef-lieu d'arrondissement. Un semblant de vote a cependant eu lieu. La plupart des présidents des bureaux de vote m'ont apporté les procès-verbaux bien avant la fermeture du bureau. La même nuit, j'ai communiqué les résultats à Koulikoro où une permanence était assurée pour la circonstance. Ils étaient fabuleux : le taux de participation et le pourcentage des suffrages favorables avoisinaient 97%. Quelques jours après, je me suis rendu en mission à Koulikoro. Le premier adjoint au commandant de cercle m'a fait venir dans son bureau, et m'a informé, en riant aux éclats, que la commission locale de centralisation des résultats des élections a revu à la hausse les chiffres de Sirakorola, car ils étaient plus bas que les chiffres communiqués par les autres arrondissements. Sans commentaire ! Ce fait, et tant d'autres, m'ont convaincu de retourner sur les bancs de l'université pour me frayer une autre voie au plan professionnel. Mes collègues qui ne pouvaient pas comprendre qu'on abandonne le « commandement » m'ont traité de* « *déserteur* » ».

C'est à l'image de ce truquage électoral, que la population de Bamako a commencé à se désintéresser du vote, donc, les taux de participation record ont depuis lors connu une chute vertigineuse. Par exemple, lors des élections présidentielles organisées les 12 et 26 avril 1992 dans l'euphorie de l'avènement de la démocratie et ouvertes à neuf candidats, les taux de participation étaient de 23,6% au premier tour et de 20,9% au second tour. Quant aux législatives organisées peu de temps avant, les 23 février et 9 mars 1992, les taux de participation étaient de 22,3% au premier tour et de 21,3% au second tour. Le taux de participation le plus élevé depuis l'avènement de la démocratie a été enregistré lors des élections communales du 30 mai 2004 (43%) et le plus bas a été enregistré lors des élections législatives partielles organisées dans la commune V du district de Bamako le 26 mars 2006 (8%). Nous pouvons ainsi dire que, le régime de Moussa Traoré a été responsable de ce comportement des bamakois à l'égard de la chose politique et des politiques.

Au regard de cette première analyse, le faible taux de participation pourrait s'expliquer par la conjoncture de trois principaux facteurs ;

Le premier facteur est relatif à la pensée de l'historien Ki Zerbo (1990), qui « a comparé l'école coloniale à un bois sacré où un petit groupe d'initiés se retrouve pour se livrer à des rites ésotériques. Ce constat vaut pour la politique à Bamako, du fait, de son caractère élitiste et urbain. À Bamako, les initiés se recrutent presque exclusivement au sein de certains groupes socioprofessionnels minoritaires qui ont le privilège d'être lettrés et de résider dans les centres urbains (les notabilités religieuses, le salarié du secteur public et privé, le commerçants, etc). ». Le caractère élitiste et urbain de l'activité politique atteste des réalités sociologiques du pays : population analphabète à 73% et vivant à 72% en milieu rural.

Pour revenir à l'idée de Ki Zerbo, nous dirons que « la majorité de la population de Bamako ne fréquente pas le bois sacré de la politique, parce que la langue qui y est parlée est comprise seulement des initiés et les sujets qui y sont débattus intéressent surtout les initiés. Ce problème au niveau de la langue se pose surtout lorsque le président de la République annonce son traditionnel discours à l'occasion d'événements solennels comme la fête de l'indépendance, le nouvel an, et, à l'Assemblée Nationale lorsque les Députés votent les lois. » (Ki Zerbo, 1990).

Le second facteur pouvant permettre de comprendre la désaffection envers les urnes, c'est l'image négative que la plupart des bamakois se font de la politique. Selon leur sentiment démocratique, la politique est associée à toutes sortes de vices : mensonges, démagogie, tricherie, trahison, course à l'argent facile. A l'image de cette conception des bamakois de la chose politique, il est toutefois important de reconnaître que ce sont les comportements déviants des acteurs politiques eux-mêmes qui ont contribué à créer et à renforcer cette image négative de la politique chez le citoyen ordinaire. Cette image est d'autant plus tenace qu'elle se construit sur des convictions qui sont ancrées dans la conscience collective des bamakois. Consécutivement, le faible taux de participation montre clairement que le corps électoral en très grande majorité ne participe pas aux élections les plus importantes à savoir les présidentielles et les législatives. Tous les acteurs politiques, la société civile, dénoncent la baisse générale de la participation, mais le plus grave, c'est que depuis 1992 cette situation perdure et aucune mesure spécifique n'a été entreprise pour l'améliorer.

Il y a eu plusieurs réformes de la loi électorale, mais celles-ci n'ont abouti ni à la simplification de la procédure électorale (la dernière loi compte 208 articles, 23 chapitres et 8 titres), ni à la recherche de l'amélioration de la participation populaire. L'inscription d'office a été mise en cause en raison de la faible participation électorale, mais en rendant obligatoire

le vote les résultats seront-ils meilleurs. Il y a là une innovation qui pourrait être efficace parce qu'elle constitue en même temps un moyen d'éveil de la conscience citoyenne vers le sens des responsabilités (droits et devoirs). Mais la crispation de la population n'exprime-t-elle pas en réalité une indifférence, un désintérêt, des votes-sanctions des populations bamakoises qui ne se reconnaitraient pas dans leur classe politique qui, de toute évidence, n'a pas pu répondre à leurs attentes en vingt ans de pratique démocratique ? Par ailleurs, ne s'agit-il pas plus fondamentalement, de l'inadaptation du système démocratique importé ?

A ce propos nous pouvons rappeler que les premières élections démocratiques des années 1990 se sont déroulées dans un calme remarquable. Cela ne veut pas dire que les élections étaient parfaites, bien au contraire, et non plus que les acteurs étaient tous satisfaits du processus électoral. Mais la qualité de « démocratie sincère et convaincue » dont chacun voulait se prévaloir (y compris les nouveaux venus et même certains membres de l'ancien régime qui ont investi les nouveaux partis et ont pu se faire élire ou réélire) appelait à un minimum de modération pour ne pas compromettre les acquis démocratiques ou tout simplement discréditer la jeune démocratie (Sow, 2008, p. 320-321).

Enfin, le dernier facteur qui pourrait expliquer en partie le dés-amour des bamakois pour la chose politique et les politiques est le foncier, autrement dit, les abus (grands scandales fonciers) constatés ces dernières années à Bamako.

Les enquêtes ont montré que, le prix des lots est deux à dix fois plus élevé aux montants versés au district de Bamako dans le cadre des lotissements classiques. Cette inflation des prix au niveau des communes est contradictoire à la transparence du marché.

Aujourd'hui, les communes montrent deux stéréotypes contrairement accolés aux collectivités territoriales maliennes : d'un coté, la fermeté de certains élus à la « cannibalisation foncière » (Bertrand, 1999, p. 23) qui écarterait les populations de base, de l'autre, les irrégularités dont les maires seraient les promoteurs privilégiés à l'encontre des normes du marché.

A Bamako, des ventes illicites des espaces verts sont visibles dans toutes les communes, mais le gouvernement ne manque pas de relever ces contradictions en chaine. Comment promouvoir la décentralisation si les ambitions locales riment avec pagaille ? Ce comportement des élus locaux est totalement dénoncé par les bamakois qui voient que le discours de campagne des hommes politiques ne reflète pas toujours la réalité. Conscient de ce fait, et n'ayant plus confiance à ces élites, les bamakois se désintéressent davantage pour la chose politique et les politiques.

Pour Monique Bertrand (1999) « *les pratiques locales sont loin d'apparaître « naturellement » démocratiques ; la crédibilité des acteurs décentralisés n'est pas non plus*

infaillible. Il n'en reste pas moins que cette transition du marché foncier s'avère aussi novatrice. Les communes ont montré en contribuant à sécuriser d'anciens irréguliers et à insérer des locataires sur des trames neuves. Ancrer en ville ces citadins aux espaces incertains, leur consacrer des investissements de proximité, élargir l'argument du territoire à des populations encore instables, tels sont bien les défis géographiques de la décentralisation[88]» (Bertrand, 1999, p. 23-40).

De plus, le projet « sauvons notre quartier » a couté leurs postes à la première génération des édites post-démocrates. Ce projet spécial fut initié en 1993 par le district de Bamako en vue de réhabiliter 24 quartiers spontanés sur son territoire. L'objectif est d'améliorer les conditions de vie dans les quartiers confrontés entre autres à :

- l'insécurité et la délinquance ;
- l'insalubrité ;
- l'absence des services urbains de Base.

Ce projet s'articule autour des principes suivants :

- la participation de la population ;
- la régularisation foncière ;
- l'aménagement évolutif en fonction des capacités contributives des ménages.

Ces espaces s'urbanisent selon deux modes. D'abord, l'occupation illicite, le plus souvent sous la houlette d'un chef de terre traditionnel, qui peut faire l'objet soit de déguerpissent (zone de l'aéroport) soit de légalisation à postériori à l'occasion d'une opération de réhabilitation.

L'occupation légale est organisée par l'Administration sous forme de lotissement. Or, la tradition voulait que la terre d'Etat soit gratuite, le prix de vente d'un terrain viabilisé ne comprenant que le coût des URD (unité de recherche démographique), augmente d'une simple contribution forfaitaire sensée couvrir les faits administratifs. Mais cette procédure entraîne des conséquences :

- elle conduit à brader le domaine public à des prix officiellement faibles, tout en alimentant en aval une spéculation élevée.
- elle prive la collectivité de ce qui devrait être une de ses principales ressources, ce qui empêche le développement normal des équipements et des services urbains.

Pour faire face à ces contraintes, le projet développement urbain et décentralisation propose :

- tenir compte de l'économie de marché ;

[88] Monique Bertrand, 1999, « décentralisation et culture politique locale au Mali : de la réforme territoriale au cas de Bamako », Autrepart (10), p. 23-40

- le paramètre pris en compte est l'éloignement par rapport au centre, mesuré en distance temps ;
- fixer un prix de base à partir de la valeur de situation.

La lutte contre la spéculation foncière est la véritable des prix au m² peut favoriser l'accès des classes moyennes à la propriété individuelle et à un habitat décent.

Il y a également des risques à prendre en compte :

- l'absence de système de crédit/ prêt à l'habitat contraint les familles à payer le terrain au comptant ;
- les effets négatifs sur la qualité de l'habitat, surtout les équipements (eau, gaz, assainissement, électricité)
- les ménages les plus pauvres restent exclus et continueront à se tourner vers les occupations spontanées nouvelles ou anciennes. Les capacités financières étant limitées, on peut craindre que ces ménages tentent d'habiter dans de nouveaux quartiers spontanés.

Au delà de tous ces facteurs énumérés ci-dessus, le faible taux de participation pour l'élection présidentielle de 2007 à Bamako, pourrait-il être compris dans son ensemble, par l'inexpérience de la plupart des partis politiques qui ont pris part à la compétition électorale. Car les mobilisations pour ce scrutin n'ont pas été à la hauteur des attentes, du fait, de la monopolisation du jeu politique par un seul homme (président-candidat).

Au demeurant, les élections présidentielles à venir pourraient-elles nous donner la même cartographie de vote que, celle enregistrée en 2007 à Bamako ? Les sondages aléatoires que nous avons effectué en 2011 semblent montrer un désenchantement électoral. Et cette fois-ci la méfiance est à deux niveaux, d'une part, à l'égard du système politique en vigueur et d'autre part, vis-à-vis de l'opposition. L'opposition, qui était susceptible de défendre les intérêts des plus vulnérables a montré ses limites aux consultations de 2007, car nous avons vu une opposition très faible, divisée, et qui a même participé à la gestion consensuelle du président sortant. Après cette consultation électorale, quel pourra être le vote des bamakois au prochain scrutin présidentiel dans ce climat de méfiance et de crise politique ?

Enfin, nous interpréterons le score des deux candidats dans les territoires d'élection à Bamako. Pour ce faire, la carte sert d'outil de lecture en complément des différentes approches (sociologique, économique, juridique, écologique). La géographie de vote a-t-elle été visible pendant les élections présidentielles de 2007 ? Quelle a été la stratégie politique adoptée par ces deux candidats, pour conquérir l'opinion bamakoise ?

1.1. Le score du candidat sortant ATT et de son adversaire IBK : un enjeu de pouvoir important

La carte n°6 (ci-après) montre que le président sortant a eu un fort score (34-72%) dans presque toutes les circonscriptions électorales de Bamako, excepté quelques-unes de la commune IV, qui ont été, et restent encore sous la houlette de Ibrahim Boubacar Keita (candidat du Rassemblement pour le Mali). Ces quartiers sous le contrôle de Ibrahim Boubacar Keita sont entre autres, Sébenicoro, Woyo wayanko, et Lassa avec plus de 40% (cf. carte n°7) de participation au premier tour du scrutin présidentiel de 2007. La commune IV semble être le « fief » de Ibrahim Boubacar Keita.

Carte 6 : Score de Amadou Toumani Touré au premier tour de 2007

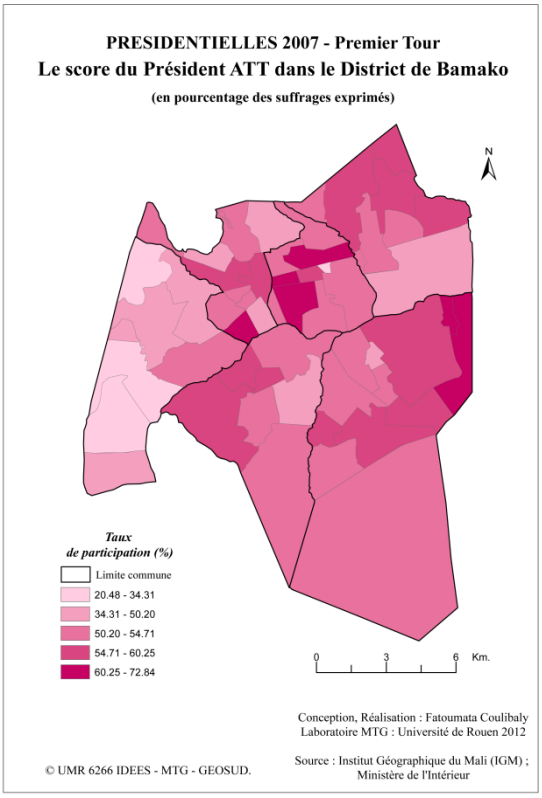

Carte 7 : Score de Ibrahim Boubacar Keita au premier tour de 2007

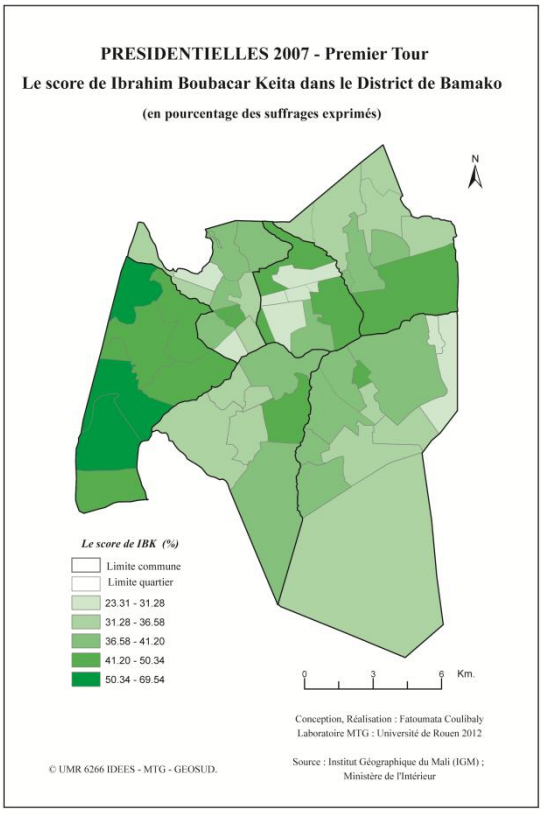

La carte n°6 montre que Amadou Toumani Touré a fait un score élevé dans les quartiers comme Yirimadio, Base A, Missira, Bagadadji, et Quinzambougou, avec un taux de participation comprit entre 60 et 70%, et un taux sensiblement faible dans les trois quartiers de la commune IV précédemment cités (entre 20 et 30%). Comment expliquer ce vote massif en faveur du président-candidat au premier tour des élections présidentielles de 2007 à Bamako ? Pour le comprendre, nous allons comparer le premier tour de l'élection de 2007 à celui de 2002.

Notons par ailleurs une nette avancée du candidat sortant du point de vue « territoire obtenu », par rapport au scrutin présidentiel de 2002. Malgré tout, l'opposition a pu conserver ces territoires d'élection. Gagner la capitale Bamako, poids électoral du Mali qui constitue par ailleurs la région la plus importante du point de vue économique est d'une importance capitale. Ceci a certainement favorisé le candidat sortant Amadou Toumani Touré dès le premier tour. Ce fort vote en faveur d'ATT peut être lié à l'ancrage territorial des partis politiques qui l'ont soutenu dès l'annonce de sa candidature, il s'agit de l'Alliance pour la Démocratie au Mali-parti africain pour la solidarité et la justice (ADEMA-PASJ), Union pour la République et la Démocratie (URD), et le Congrès National d'Initiative Démocratique (CNID-FYT). Ce fort soutien au président sortant, n'a malheureusement pas rehaussé le taux de participation dans le district de Bamako (autour de 30% de votants).

Deux enjeux politiques ont dominé ce vote. Le premier est l'enjeu politique du scrutin lui-même. Initiative du candidat sortant, la décision de rappeler les électeurs aux urnes était une étape très importante afin de réaliser certains projets laissés en suspens pendant son premier quinquennat. Les changements survenus entre 2002 et 2007 étaient suffisamment importants pour créer les conditions propices à un débat national qui, au fil de la campagne s'est déplacé vers d'autres enjeux, définis notamment par son principal opposant, Ibrahim Boubacar Keita.

Le deuxième est l'offre partisane, dernier élément décisif prédisposant plus ou moins à la mobilisation électorale des bamakois et bamakoises. L'offre partisane en 2007 porte la marque d'un profond renouvellement par rapport à celle de 2002, car elle est plus diversifiée, étant donné les tendances politiques au sein de la mouvance présidentielle (coalition qui a soutenu le président sortant). Dans la grande majorité des circonscriptions électorales, la présence du candidat Amadou Toumani Touré et de son opposant Ibrahim Boubacar Keita élargit la palette des choix des électeurs.

De même, ce vote en faveur du candidat sortant, semble s'accorder à ses réalisations dans la ville de Bamako. Pour beaucoup d'électeurs, il a désenclavé la ville de Bamako avec des infrastructures, et réalisé plusieurs actions dans divers domaines (social, sécuritaire, sanitaire

etc) sur l'ensemble du pays. Ce vote massif en faveur du candidat sortant, nous conduit à cette interrogation : est-ce que le développement favorise la démocratie ? Des avis divergent sur la question, surtout s'il s'agit de confronter la vision de l'électeur instruit à un non instruit.

Contrairement à cette première analyse, la carte n°7 relatif au score de Ibrahim Boubacar Keita montre que seul son fief a voté en sa faveur. La commune IV, de par son architecture et des gens qui y vivent, est une commune moyennement riche. Elle a connu une rénovation totale dans les années 2000 et beaucoup de lieux publics ont été aménagés en services de l'Etat, par exemple le bureau du Vérificateur Général, la Cour Constitutionnelle, la Bibliothèque nationale, des Banques privées, des Cliniques privées et des Agences immobilières.

Lors de son discours d'investiture pour l'élection présidentielle de 2007 au Centre International de Conférence de Bamako (CICB), le candidat Ibrahim Boubacar Keita a lancé un appel solennel aux fonctionnaires et aux salariés des entreprises publiques. Il a déclaré qu'il serait plus sensible à leurs revendications et pourrait leurs accorder de substantielles augmentations de salaires une fois président. En plus des salariés, il a aussi focalisé son intérêt sur l'élite de la capitale, personnalisant le candidat des « lettrés » et accessoirement des plus riches. Son discours moderniste et l'image d'homme « neuf » semble jouer en sa faveur auprès de son électorat. À l'instar des résultats obtenus pour les taux d'abstention, nous avons remarqué, hormis, le candidat sortant, que Ibrahim Boubacar Keita ne possède pas d'électorat captif, quel que soit le type de catégorie envisagée (classe d'âge, niveau de revenu, religion, ethnie, niveau d'éducation). Tout au plus, peut-il compter sur la propension de certains groupes à pencher en faveur du candidat sortant, mais jamais dans des proportions très différentes de la moyenne. D'ailleurs nous pouvons raisonnablement supposer à la croisée des variables religion et ethnie se cache la dimension de groupe statutaire (castes) du vote. Finalement, aucun des deux candidats n'a réussi à incarner les intérêts d'un groupe spécifique dont il pourrait se targuer d'être l'unique représentant. Ceci pourrait constituer un point positif pour la ville de Bamako, en écartant l'hypothèse d'un vote corporatif et en laissant ouverte la porte à la concurrence électorale. Mais cela pourrait aussi être la conséquence de l'incertitude des programmes des candidats. De ce fait, les électeurs ont souvent du mal à identifier celui ou ceux qui défendent réellement leurs intérêts. A ce titre, comment l'électeur choisit-il son candidat pendant une échéance électorale à Bamako ?

- ***Les raisons du choix des candidats par les électeurs ?***

Au delà des caractéristiques socio-économiques de chaque électeur, il est intéressant de se pencher sur les qualités et/ou les défauts individuels mis en avant par les électeurs pour choisir tel ou tel candidat. Si cette analyse se prête mal à un traitement statistique, vu la diversité des réponses, sa dimension sémantique est riche d'enseignements. Chaque électeur de l'échantillon[89] a pu exprimer librement les raisons de son choix.

Du point de vue économique, la situation semblait à la fois plus favorable et plus stable pour les électeurs enquêtés. Ainsi, les partisans de Amadou Toumani Touré mettent en avant leur niveau de vie (vie plus facile avec la construction des logements sociaux, création d'emploi), ou encore l'importance en matière de santé de la femme et de l'enfant. Du point de vue politique, ils font appel à l'absence de troubles dans ce pays (enquête réalisée avant les événements de mars 2012) et son poids sur la scène Internationale. Paradoxalement, certains avancent même la liberté d'expression. Mais cet ensemble de points positifs est tout de même relatif, car ce n'est qu'en comparaison des performances enregistrées ultérieurement par le gouvernement en place (premier mandat).

Les électeurs du président sortant sont non seulement beaucoup plus nombreux, mais aussi positifs sur les vertus d'homme d'Etat, et sur ses réalisations. Donc, mis à part quelques personnes qui prétendent, que le coût de la vie n'a pas trop augmenté pendant son quinquennat, la plupart de ses partisans rappellent qu'il est à l'origine de la démocratie. En plus des caractéristiques socio-économiques et politiques, la famille joue un rôle important dans le choix de l'électeur, surtout de l'électorat jeune.

- ***Le poids de la famille***

Le dernier point concerne le poids de la famille sur les choix électoraux. Comment se forment les préférences partisanes d'une génération à l'autre ? Compte tenu de la relative inertie sociale à Bamako d'une part, et du rôle central joué par la cellule familiale dans la transmission des valeurs d'une part, on serait en droit d'attendre une certaine homogénéité du vote au sein des ménages. Effectivement, les comportements électoraux des différents membres d'une même famille ont tendance à se ressembler. Cependant, la reproduction familiale des choix politiques est loin d'être parfaite. Si l'on prend les résultats des personnes enquêtées en 2011, nombreux sont les conjoints qui ont fait un choix identique à celui du chef

[89] L'échantillon composé de trois-cents (300) électeurs. L'enquête a concerné tous les quartiers du district de Bamako.

de ménage, au premier tour des élections présidentielles de 2007. Mais ceci s'explique largement par la réduction du nombre de candidats par rapport à 2002[90]. De plus, le lien a tendance à se distendre entre les générations. Lors des mêmes entretiens, nous avons constaté que moins d'un électeur sur deux s'est aussi abstenu quand son père l'a fait, mais deux conjoints sur trois sont dans le même cas. Nous pouvons invoquer deux types d'explications à cette relative diversité des choix familiaux. Elle pourrait traduire la liberté de conscience des individus qui se sentent peu concerner par le vote de leur entourage proche (effet de voisinage). Mais elle pourrait aussi être le symptôme du peu d'importance accordée aux consultations électorales, la cohésion (voire la pression) familiale trouvant à s'exprimer dans d'autres domaines et sur d'autres valeurs que le champ politique.

Une analyse sur la participation à l'élection législative de 2007 sera réalisée tout en privilégiant les deux tours de ce scrutin. La compétition électorale ne semble-t-elle pas poser plus de problèmes qu'elle n'en résout ? La dégradation régulière des taux de participation depuis l'avènement de la démocratie ne pose-t-elle pas l'importante question de la légitimité des pouvoirs qui se sont succédés ? Même élus par les urnes, ne peut-on pas dire qu'ils bénéficient plus de la légalité que de la légitimité ?

1.2. Quelle géographie du vote pour les élections législatives de 2007 à Bamako

Le premier tour de cette élection a eu lieu le 1er juillet 2007, et le second tour s'est déroulé le 22 juillet. La variation du taux de participation est plus perceptible pour le premier tour des consultations législatives avec une évolution en dents de scie. Le taux de participation de cette élection est compris entre 10 et 20% dans le district de Bamako. Ce chiffre prouve qu'à Bamako, la confiance réduite dans les formations politiques crée une marge de manœuvre politico-économique nationale et locale limitée, expliquant sans doute cette démobilisation électorale le jour du scrutin. De plus, la diffusion du phénomène contribue à redéfinir les modalités de la participation politique et les attributs de la citoyenneté moderne. Nous allons dans un premier temps analyser le vote au premier tour des législatifs de 2007 dans les territoires de Bamako.

[90] 24 candidats étaient en course pour briguer à la magistrature suprême en 2002 au Mali.

1.2.1. La logique de vote au premier tour des scrutins législatifs de 2007 à Bamako

A l'inverse des élections présidentielles, les consultations législatives de 2007 montrent une autre logique de vote dans les quartiers de Bamako (cf. carte ci-joint).

Carte 8 : Participation au scrutin législatif de 2007 – Premier tour
(Ici nous avons un fond de carte avec le fleuve, juste pour des raisons esthétiques)

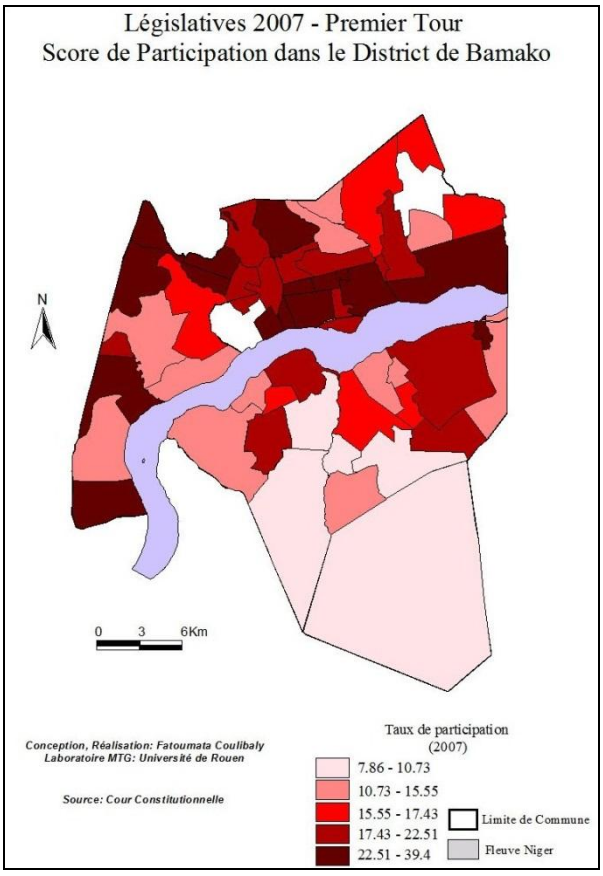

Dès le premier tour des élections législatives de 2007, le désenchantement électoral a gagné le terrain surtout dans les quartiers de la rive droite, avec souvent jusqu'à 80% de non votants (cf. carte ci-dessus). Et pour la troisième fois consécutive, les électeurs inscrits sur les listes électorales qui ne se sont pas rendu aux urnes sont les plus nombreux. Plus de la moitié de la population concernée ne s'est pas déplacée.

Ce désenchantement électoral est plus marqué (entre 7-10% de votants) dans les quartiers tels que : Doumazana en commune I, la Base A et B en commune III, Daoudabougou et Kalaban-coura en commune V, et enfin, Niamakoro et Faladié en commune VI du district de Bamako. Les bureaux de vote les plus « civiques » de 22 à 39% sont localisés en commune I, avec le

quartier de Sotuba, Quinzambougou, et Zone-industrielle en commune II, la commune III avec le quartier de Point G, et N'Tomikorobougou, puis Samé, Lassa, Kalabambougou et Woyowayanko en commune IV, et, Missabougou en commune VI. Certaines entités territoriales peuvent être qualifiées de participatives mais à un degré moindre (17-22%), il s'agit de Hippodrome, Medina-coura, Missira et Cité du Niger en commune II ; Darsalam, Koulouba et Oulofobougou en commune III ; Taliko en commune IV ; Badalabougou et Sabalibougou en commune V, puis Magnambougou et Banankabougou en commune VI. D'autres territoires ont un taux de participation plus faible (15-17%), que ceux soulignés supra : Banconi, Nafadji, Boulkassoumbougou en commune I ; Hamdallaye en commune IV ; Quartier-mali en commune V et Sokorodji en commune VI.

Au regard de ce scrutin, nous n'avons pas pu examiner le vote en fonction de la sociologie des quartiers, car chaque territoire a montré sa spécificité en matière de vote, du fait de l'hétérogénéité du comportement électoral dans ces quartiers. Nous pouvons suggérer que les effets de mobilisation propres aux scrutins législatifs deviendraient impuissants à corriger l'expression d'un sentiment de marginalisation sociale.

Ainsi, la participation devient un aspect secondaire de la démocratie dans certains quartiers comme Banconi, Sikoroni, Sabalibougou, Sokorodji, car elle n'a pas pu réellement faire reculer la pauvreté. Il y a donc lieu de s'interroger sur les chances de survie de l'expérience démocratique à Bamako. De façon plus précise, deux questions fondamentales méritent d'être posées, les bamakois perdront-ils foi dans un système démocratique qui tarde à réaliser leur mieux-être ? Leur déception constituerait-elle un facteur de fragilisation ou de remise en cause de l'expérience démocratique ? La survie de la démocratie, et plus exactement une participation effective de la population bamakoise à la chose politique passe avant tout par l'amélioration des conditions de vie de cette population. A savoir que, la démocratie à Bamako n'aspirait pas seulement la liberté, mais elle rêvait aussi de l'amélioration des conditions de vie des populations. Quelle a été la tendance de vote au second tour des élections législatives de 2007 à Bamako ?

1.2.2. La tendance de vote au second tour des élections législatives de 2007 à Bamako

Au second tour, les quartiers de la commune I, appelés notamment quartiers défavorisés, ont adopté une stratégie politique de « silence des urnes », de même que, Djicoroni-para en commune IV, Niamakoro, Faladié et Magnambougou en commune VI.

Carte 9 : Participation au scrutin législatif de 2007 – Second tour

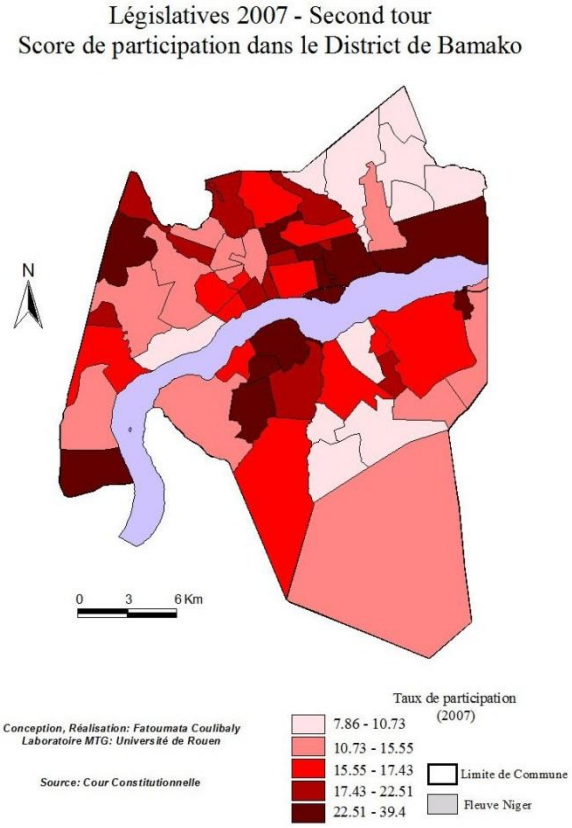

Ce faible taux de participation est lié à la défaite du parti pour lequel ce quartier défavorisé a majoritairement voté au premier tour. A l'inverse de ces entités territoriales, d'autres ont fait un meilleur score (22-39%), à Sotuba en commune I ; Zone-industrielle, la Cité du Niger, et Medina-coura en commune II ; Lassa et Kalabambougou en commune IV ; Sabalibougou, Quartier-mali et Badalabougou en commune V et enfin, Missabougou en commune VI.

En observant de plus près ces résultats, nous notons que la plupart de ces quartiers sont traditionnellement des quartiers participatifs, mais à différents degrés. En plus de ces quartiers civiques, d'autres ont une participation moindre, comme Missira et Quinzambougou en commune II ; Point G, la Base A et B en commune III ; Woyowayanko en commune IV, Kalaban-coura et Torokorobougou en commune V ; Magnambougou, Sogoniko et Dianeguela en commune VI. La participation a nettement baissé lors de ce scrutin législatif, malgré la large victoire de l'Alliance pour la Démocratie et le Progrès (ADP) au scrutin présidentiel.

Nous allons joindre à cette analyse cartographique, un récapitulatif des résultats définitifs, avec les députés élus au sein de l'alliance pour la démocratie et le progrès (ADP), au sein du front pour la démocratie et la république (FDR), puis les indépendants (cf. tableau ci-après).

Tableau 16 : Elections législatives maliennes de 2007 des 1ers et 22 juillet 2007

Alliance	Parti Politique	Députés élus 1er tour	Députés élus 2ème tour	Total
Alliance pour la Démocratie et le Progrès (ADP)	Alliance pour la démocratie au Mali – parti africain pour la solidarité et la justice (ADEMA-PASJ)	9	42	51
	Union pour la république et la démocratie (URD)	3	31	34
	Rassemblement national pour la démocratie (RND)	1	0	1
	Bloc pour la démocratie et l'intégration africaine (BDIA)	0	1	1
	Congrès national d'initiative démocratique (CNID)	0	7	7
	Mouvement patriotique pour le renouveau (MPR)	0	8	8
	Mouvement pour l'indépendance, la renaissance et l'intégration africaine (MIRIA)	0	3	3
	Bloc des alternances pour le renouveau, l'intégration et la coopération africaine (BARICA)	0	2	2
	Parti de la solidarité et du progrès (PSP)	0	2	2
	Parti citoyen pour le renouveau (PCR)	0	2	2
	Union soudanaise-Rassemblement démocratique africain (US-RDA)	0	1	1
	Parti Progressiste Soudanien (PSP)	0	1	1
Front pour la Démocratie et la République (FDR)	Rassemblement pour le Mali (RPM)	0	11	11
	Parti pour la renaissance nationale (PARENA)	0	4	4
	Solidarité africaine pour la démocratie et l'indépendance (SADI)	0	4	4
Indépendants		0	15	15
Total		13	134	147

Source : résultats définitifs des législatives, Les Echos, 13 août 2007.

Cette élection montre une fois de plus la prédominance de l'ADEMA-PASJ dans plusieurs circonscriptions électorales, qui reste le grand favori à l'Assemblée Nationale avec 51 députés, le même record battu en 2002. Mais l'opposition se retrouve avec 11 députés à l'Assemblée Nationale contre 43 en 2002. Quelle légitimité pour les élus de l'opposition face à cette chute vertigineuse ? L'URD remporta 34 députés et confirme de nouveau son poids, car à l'Assemblée Nationale, elle constitue la deuxième force politique après l'ADEMA. Et enfin, l'émergence des indépendants avec 15 députés contre 12 en 2002.

CONCLUSION DU PREMIER CHAPITRE

La désaffection des bamakois vis-à-vis de la politique est un mal qui affecte de nombreuses démocraties de cette époque. Il se manifeste chez le citoyen par un sentiment d'indifférence, voire d'apathie, à l'égard de la chose politique, un sentiment de suspicion quant aux motivations profondes des acteurs de la vie politique, un sentiment d'impuissance sur le cours des événements. Le citoyen extériorise cet ensemble de frustration par un repli sur soi et un retrait volontaire du champ politique. Ainsi, la faible participation aux consultations électorales est un des symptômes les plus visibles du mal, mais le phénomène est loin d'être l'apanage des démocraties émergentes.

Le score des deux « outsiders » de l'élection présidentielle de 2007 atteste que le président sortant est le seul à s'accaparer du jeu politique, dans la totalité des circonscriptions électorales de Bamako. La conception que les maliens ont de la démocratie fait que le taux de participation demeure très faible dans les grandes villes, et surtout dans la capitale économique et administrative du Mali (Bamako). Nous devons donc prendre la démocratie pour ce qu'elle est réellement et non pour ce que nous rêvons qu'elle soit. Elle n'est pas une fin en soi ; elle est simplement un moyen pour atteindre un but. La démocratie ne crée pas la prospérité ; elle crée simplement un environnement propice aux investissements socio-économiques, donc, à la création de la richesse. La démocratie n'est pas un remède contre la pauvreté, elle donne simplement aux pauvres plus de voix pour influer sur le cours des décisions qui affectent leur existence.

Quelle répartition cartographique pour les secteurs d'activité économique dans les quartiers de Bamako ?

CHAPITRE 2 : DU TRAITEMENT A LA CARTE

Les informations disponibles aident à faire une analyse du comportement électoral. Pour qui veut resituer les choix électoraux par rapport à leur position sociale, les catégories socioprofessionnelles et l'âge s'avèrent alors toujours de puissants indicateurs.

Articuler, les appartenances au vote n'est pas toujours facile, et pourtant le thème de l'appartenance « biologique » ou « imposé » demeure un indicateur important pour comprendre les choix électoraux. L'appartenance précédemment citée peut se diviser en deux facteurs, l'âge et le sexe.

S'agissant de l'appartenance socioprofessionnelle, un individu appartenant à une catégorie socioprofessionnelle inférieure à plus de chance de s'abstenir. Donc, les individus d'une classe sociale inférieure n'osent pas s'affirmer par sentiment de ne rien apporter à la chose politique. En absence de l'appartenance religieuse, le statut de l'individu pourrait jouer sur son vote (par exemple : être marié ou célibataire ; possédant un logement-hébergé, en location, être intégré depuis plusieurs générations sur le territoire).

Au delà de l'aspect sociologique du vote, l'analyse géographique de la participation montre que l'électeur isolé du reste du monde fait moins d'effort pour voter. Si le sentiment d'être intégré dans une collectivité conditionne la participation, il peut être influencé en retour par d'autres indicateurs, d'où l'idée d'intégrer un nouvel indicateur social nommé « patronyme ». L'objectif est de savoir si les noms de famille les plus portés à Bamako ont un lien avec l'organisation du vote ?

Outre l'analyse sur les catégories socioprofessionnelles, l'âge et le patronyme, nous réalisons dans un second temps une analyse multifactorielle qui prend en compte l'ensemble des variables à la fois sociales et électorales. Puis, dans un troisième temps une analyse de l'organisation spatiale des bureaux de vote, et enfin, l'importance d'une campagne présidentielle à Bamako.

2. Les cartes de la répartition par catégories socioprofessionnelles (CSP), par quartier à partir du fichier électoral

Par le biais des élections, le fichier des électeurs permet d'écrire les élections. La sociologie électorale telle que utilisée en France qui consiste à comparer le CSF au vote est-il possible à Bamako ? Les analyses prépondérantes concernant la réhabilitation du vote de classe sont le fait de Nonna Mayer. Son analyse consiste à dire que les clivages de classe en termes de choix électoraux n'ont pas disparu mais qu'ils se sont transformés et déplacés. Pour mettre en évidence cela, elle se concentre sur les clivages visibles entre catégories socioprofessionnelles. On ne peut plus raisonner en termes clivage ouvrier/non ouvrier, elle relève en revanche un clivage entre travailleurs indépendants et salariés. Notons que cette approche peut être qualifiée de marxiste lorsque Nonna Mayer passe de la CSP à la classe. Elle justifie ce passage de la façon suivante : « Si l'on définit la classe sociale par le rapport des individus aux moyens de production et d'échange, la nomenclature socioprofessionnelle de l'INSEE en fournit un indicateur rapproché, puisqu'elle permet de distinguer les travailleurs indépendants, propriétaires de leur entreprise, des salariés qui travaillent pour un patron ». Les classes sont donc définies dans leur rapport aux moyens de production, ce qui justifie qu'on puisse aisément passer selon elle de la notion de CSP à celle de classe.

Au regard de cette analyse sociologique du vote, une corrélation est-elle visible entre le CSP et le vote à Bamako ? La vie politique bamakoise a-t-elle bien évoluée pour observer cette tendance ? Quels votes pour quelles catégories socioprofessionnelles à Bamako ?

Pour rappel, le fichier électoral nous a offert un panel d'informations sur les bamakois. Après un tri, trois secteurs d'activité ont été retenus, il s'agit du secteur primaire avec les agriculteurs, le secondaire avec les artisans puis le tertiaire avec les commerçants, les étudiants/élèves, les enseignants et les ménagères. La répartition par secteurs d'activité révèle quelques particularités de la géographie politique de Bamako.

2.1. Dans le secteur primaire : la carte de la répartition des agriculteurs par quartiers de Bamako

Au regard de la carte de la répartition des agriculteurs, nous avons constaté certains écarts entre les quartiers. Des écarts qui sont particulièrement sensibles quand la question porte sur la fonction réelle des personnes, car certains individus voient le métier d'agriculteur comme une activité éphémère, même si c'est leur première source de revenu (cf. carte ci-après).

Carte 10 : Répartition des agriculteurs par quartier dans le district de Bamako

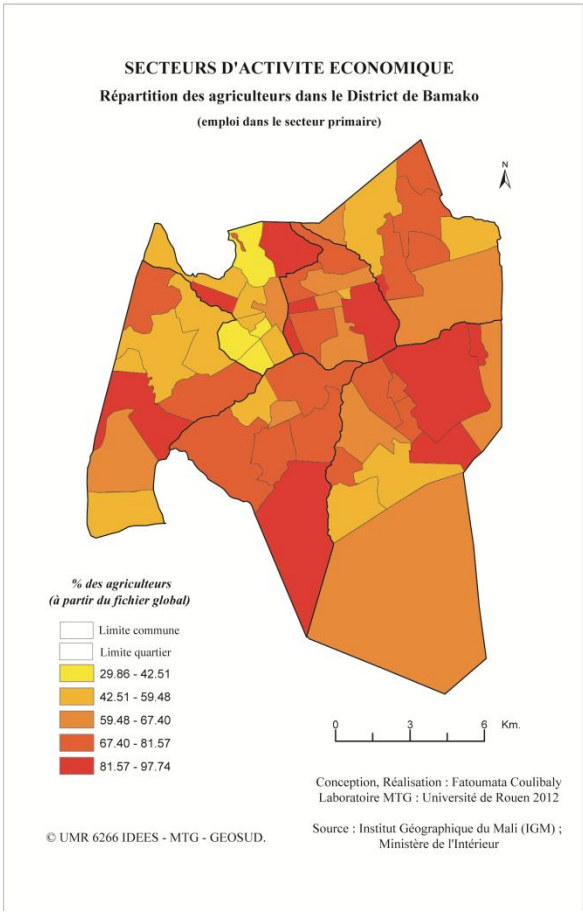

Sur la carte n°10, les agriculteurs sont fortement représentés dans le district de Bamako, avec une variation entre les quartiers de 29 à 97%. La faible représentation des agriculteurs est visible en commune III, une commune située en plein centre ville de Bamako. Cette commune a comme avantage : le premier géographique, parce qu'elle est le centre administratif et commercial de Bamako, puis stratégique, parce qu'elle abrite les deux grands marchés de la capitale à savoir Dabanani et Dibida, et, le siège de l'Assemblée Nationale du Mali.

Une commune très mobile avec les allers et retours des populations venues de divers horizons, dont l'activité économique repose essentiellement sur le secteur tertiaire. Le tertiaire est le

secteur le plus dynamique eu égard à la position de carrefour et de porte d'entrée que constitue la commune III pour la ville de Bamako. À coté de ces activités commerciales relativement structurées, on note un dynamisme certain du secteur informel : commerçants détaillants, ambulants, blanchisseurs, mécaniciens, vendeuses de tissus etc. Par ailleurs, il est très périlleux de vouloir, sur cette base calculer le vote des agriculteurs par quartiers dans le district de Bamako. On peut se poser la question, si le vote des agriculteurs se diffère des autres catégories socioprofessionnelles. Quelle géographie de répartition pour les artisans dans les différents quartiers de Bamako ?

2.2. Dans le secteur secondaire : la carte de la répartition des artisans dans les quartiers de Bamako

A partir de la répartition spatiale des artisans sur le territoire de Bamako, nous tenterons de comprendre si leurs suffrages se distinguent des autres groupes socioprofessionnels.

Carte 11 : Répartition des artisans par quartier dans le district de Bamako

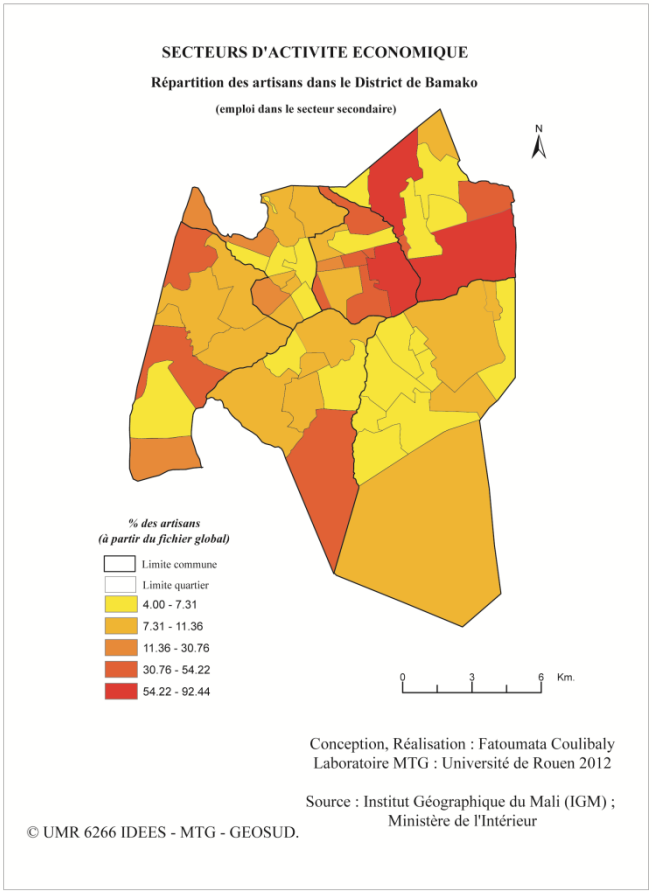

Le métier d'artisan est pratiqué partout à Bamako, mais les variations entre les quartiers sont très fortes de 4 à 92% (ces chiffres sont à prendre avec précaution). Les quartiers cités ci-après sont ceux qui ont un fort taux, entre 30 et 92% d'artisans, à savoir, Sotuba, Banconi et Boulkassoumbougou en commune I ; la Zone-industrielle, Hippodrome, Bamako-coura, TSF en commune II ; Lassa et Woyo wayanko en commune IV, puis Kalaban-coura en commune V. A l'inverse de ces territoires, quelques-uns enregistrent un faible taux, comme Korofina, Doumazana et Sikoroni dans la commune I ; Missira pour la commune II ; Darsalam, Ouolofobougou et Quartier du fleuve pour la commune III ; Sebenicoro en commune IV ; Torokorobougou et Daoudabougou pour la commune V ; puis Yirimadio, Faladié, Niamakoro, Magnambougou, Dianeguela et Sokorodji en commune VI entre 4 et 7%. Considérant que les artisans votent au même titre que les autres groupes socioprofessionnels, ce qui laisse penser qu'il n'y a pas une logique particulière de vote pour ces artisans.

De nos jours, toutes les statistiques s'accordent à reconnaître le poids économique de ce secteur secondaire, à cause d'une concurrence déloyale. L'artisanat est un des piliers du secteur informel dans la plupart des sociétés africaines, notamment à Bamako. Mais, très souvent, des artisans très qualifiés et doués, sont contraints dans ce territoire, d'abandonner leur métier au profit d'autres activités, en raison de facteurs socio-économiques dont ils n'ont point la maîtrise. Entre autres, la pénurie de capitaux, le manque de services sociaux, juridiques, l'inaccessibilité au crédit, la rareté des matières premières et surtout, l'absence de commercialisation et la concurrence des produits manufacturés. Et, c'est pour freiner le phénomène, surtout au Mali où la qualité des tissus fabriqués à la main constitue un des socles de l'économie et pour aider les tisserands à avoir des revenus durables, que l'UNESCO a mis en place un programme dénommé « Mode au service du développement[91] ». Ce programme a pour but de faire connaître le travail des tisserands traditionnels et de créer des liens entre artisans, stylistes et acheteurs. « Mode au service du développement », ouvre également des débouchés aux produits de l'artisanat textile, réunit les principaux éléments dont le savoir-faire, l'assistance technique et commerciale afin d'aider les tisserands à établir des micro-entreprises viables.

Aujourd'hui, ce secteur secondaire est de loin la seconde activité d'embauche des jeunes diplômés sans emploi. Leur nombre s'est accru considérablement depuis les problèmes récurrents de l'école malienne, et semble lié aussi à la détérioration des conditions sociales

91 Aminata Dramane Traoré ex ministre malienne de la Culture, Opératrice économique, alter mondialiste et écrivain a mis l'accent sur les avantages de ce « mode au service du développement » lors de sa participation au débat « Situation politique et sociale » sur une chaîne de télévision française.

des bamakois. Depuis 2009, le taux de chômage ne cesse d'augmenter à Bamako, et face à ce fléau, ces jeunes se lancent dans la réalisation des projets à court ou à long terme, par exemple, le commerce ou l'artisanat. Le volontarisme de ces jeunes est visible dans presque tous les quartiers, et l'initiative est de plus en plus soutenue par les organismes d'aide à l'entreprenariat, à savoir l'AGETIP (Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public contre le sous-emploi), le CAECJ (Centre d'Appui à l'Entreprenariat Collectif pour les Jeunes), etc. Quels territoires pour les commerçants à Bamako ? Où sont localisés les étudiants/élèves à Bamako ? Que nous révèle la carte des ménagères ?

2.3. Dans le secteur tertiaire : la carte de la répartition des commerçants, ménagères, élèves/étudiants, enseignants dans les quartiers du district de Bamako

Commençons par l'analyse de la carte de la répartition des commerçants par quartier, puis les comparer aux résultats électoraux.

Carte 12 : Répartition des commerçants par quartier dans le district de Bamako

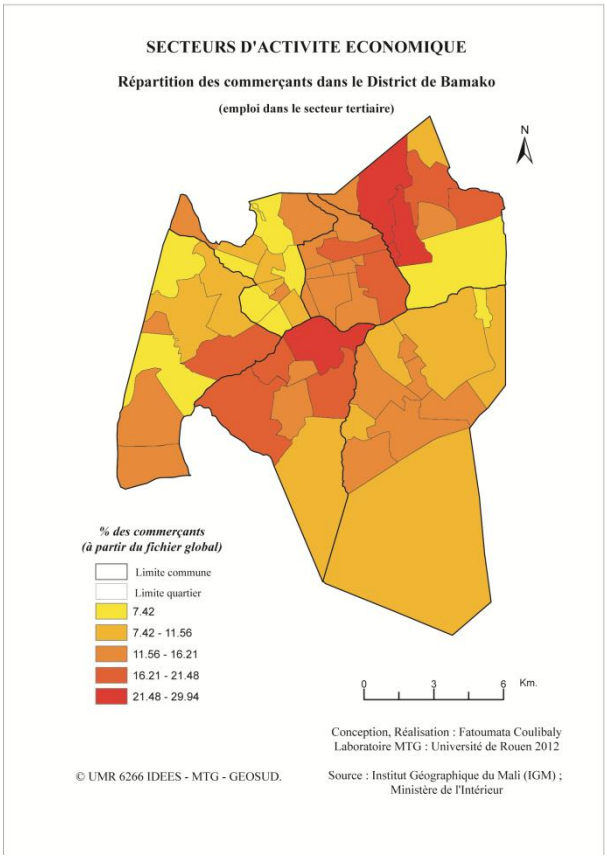

La répartition géographique des commerçants montre une variation entre les quartiers (de 7-29%). Certains territoires comme, Banconi, Korofina et Badalabougou ont un taux oscillant entre 21 et 29%. D'autres par ailleurs ont enregistré un taux comprit entre 11 et 16% tels que : Nafadji, Djelibougou et Sikoroni en commune I ; Hippodrome, Medina-coura, Bagadadji, Quinzambougou en commune II ; Point G et Samé en commune III ; Sebenicoro et Kalabambougou en commune IV ; Quartier-mali et Sabalibougou en commune V ; et, Dianeguela, Banankabougou, Sokorodji, Faladié, Niamakoro en commune VI.

Les commerçants sont presque inexistants 7% dans le quartier de Sotuba ; Koulouba, Darsalam, Base A et B, Lassa, Woyo wayanko et Missabougou.

A l'image de cette carte, nous constatons que la commune III, étant donné son poids d'attractivité en matière de commerce, n'enregistre pas un taux assez conséquent, parce que nous avons préféré mettre en avant les commerçants détaillants, par exemple, les boutiquiers, les blanchisseurs, les vendeuses de tissus, les vendeuses d'eau etc. Un commerce déclaré (formel) s'oppose à l'informel évoqué ci-dessus.

Trois quartiers (Banconi, Korofina et Badalabougou) se différencient. Les deux premiers sont des quartiers populaires où la première activité génératrice de revenus semble être le commerce détaillant, à l'inverse de Badalabougou qui, de part sa sociologie, est un quartier moyennement riche. La richesse du quartier de Badalabougou est visible à travers la Colline du Savoir (Université de Bamako plus l'internat), l'Amandine (un espace de détente fréquenté par les nantis et les touristes), un espace de loisir pour la jeunesse (Atlantis, Privilège et le Parc de prince) et au même titre, abrite le centre culturel Amadou Hampaté Bâh, un des plus importants au Mali.

Aujourd'hui, l'étalement urbain produit de nouveaux espaces, et ces nouveaux arrivants du fait de leur situation économique précaire se libre au commerce détaillant. Peut-on savoir si le vote des commerçants se distingue des autres groupes socioprofessionnels ? Quelles explications géographiques pour la carte des ménagères ? Quelle sociologie de vote pour les ménagères de Bamako ?

Carte 13 : Répartition des ménagères par quartier dans le district de Bamako

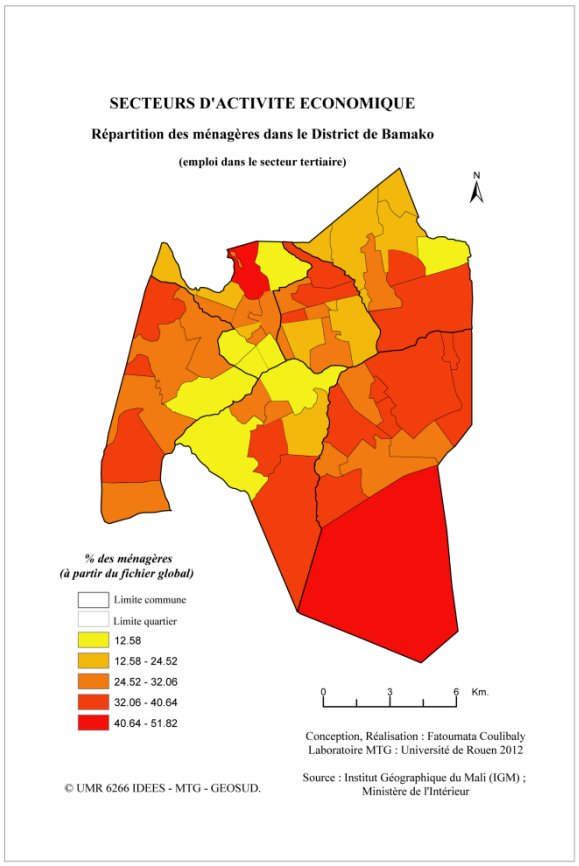

Soulignons que les femmes de ménage sont appelées les « bonnes » ou encore les « 52 » à Bamako. Elles s'occupent des tâches domestiques chez des particuliers pour un salaire mensuel variant entre 5000 et 15000 FCFA. La carte de la répartition des ménagères, illustre un fort pourcentage de ce groupe, avec une variation entre les quartiers de 12 à 51%. Pourquoi sont-elles moins nombreuses, à savoir 12% à Boulkassoumbougou, Point G, Base A et B, Quartier du fleuve, Djicoroni-para, Baco-djicoroni et Badalabougou ? Parce que ce sont elles qui partent travailler dans les autres quartiers de Bamako.

Généralement, il s'agit des jeunes de l'exode rural en quête de trousseau de mariage, donc une activité très saisonnière. Ils font le plus souvent neuf mois à Bamako, et trois mois au village dans les travaux champêtres, et, signent leur retour en fin septembre dans les grandes villes. La plupart du temps, ils reviennent dans le même territoire occupé avant leur départ, pour être réembauchés par l'ancien employeur. Au sein de ces travailleurs, existe des filles de 9 à 16 ans appelées « petites bonnes », sollicitées au même titre que les grands pour faire quelques tâches ménagères comme vendeuse ambulante dans les marchés, au bord des routes, etc. Face à cet état de fait, le gouvernement malien qui a ratifié des conventions internationales protégeant les enfants, a décidé d'intensifier la sensibilisation des populations sur la question,

de renforcer la prévention et la répression des infractions au regard du code de travail et d'intégrer la lutte contre le travail des enfants dans le Cadre stratégique de la lutte contre la pauvreté. Mais vu l'ampleur du fléau, la pauvreté explique-t-elle à elle seule l'accentuation du travail des enfants, surtout dans ses pires formes ? Pas si sûr ! Les droits de l'enfant sont une priorité politique affichée au Mali depuis très longtemps.

Ainsi, la Constitution adoptée en 1992 proclame dans son préambule la détermination du peuple malien "à défendre les droits de la femme et l'enfant ".

Le Mali a été l'un des premiers à avoir ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant, et il a également ratifié les principaux instruments internationaux comme ceux de l'organisation internationale du travail. Cependant, les politiques publiques menées pour la protection et la promotion des droits de l'enfant se heurtent à de nombreux obstacles : pauvreté, analphabétisme, persistance de pratiques coutumières, manque de moyens de l'État et des collectivités territoriales. Malgré les différents programmes mis en œuvre et l'engagement de la société civile et des organisations non gouvernementales nationales ou internationales, la situation des enfants reste difficile dans plusieurs domaines, accès à la santé, à l'éducation ou encore travail précoce.

Mais en matière électorale, ces jeunes de plus de 18 ans ne sont pas nombreux à voter à Bamako, car ils sont recensés dans leur lieu de départ, autrement dit au village. Certains malgré tout arrivent à voter dans leur lieu d'accueil avec l'aide de leurs entourages, mais le taux reste encore très faible.

Nous tenterons d'interpréter la carte de la répartition des élèves/étudiants par quartier, puis les rapprocher aux résultats électoraux.

Carte 14 : Répartition des élèves/étudiants par quartier dans le district de Bamako

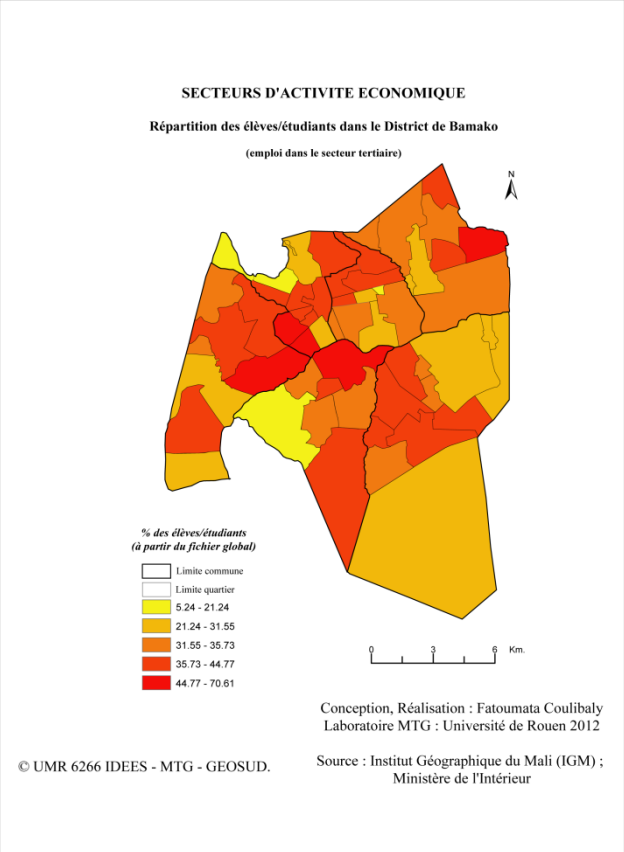

Sur la carte n°14, trois quartiers : N'Tomikorobougou, Samé et Baco-djicoroni, ont enregistré un faible taux comprit entre 5 et 21%. Cependant, Boulkassoumbougou, Base A et B, Djicoroni-para et Badalabougou ont un taux oscillant entre 44 et 70%. Par ailleurs, l'évolution des centres de formations montre une croissance rapide des élèves/étudiants dans le district de Bamako. Nous expliquons cette croissance par le nombre d'admis dans la classe supérieure, et l'opportunité offerte aux jeunes de plus de 18 ans de choisir un parcours. Donc, ils sont nombreux à aller à l'université sans une réelle motivation.

Ce groupe socioprofessionnel vote au même titre que les autres catégories socioprofessionnelles mises en évidence dans ce chapitre. Quelles sont les contraintes de l'Etat, des parents d'élèves pour mener à bien la formation des jeunes ? Doit-on encourager un système éducatif fiable, si le nombre d'enseignants est insignifiant ?

Carte 15 : Répartition des enseignants par quartier dans le district de Bamako

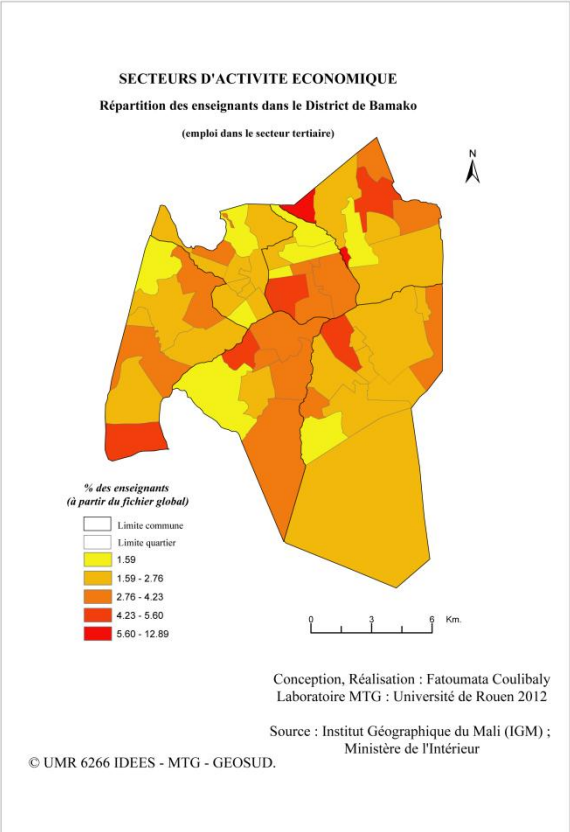

La carte n°15 illustre bien une géographie de la répartition des enseignants dans le district de Bamako ; la variation entre les quartiers est faible, de 1 et 12% (ces chiffres sont à prendre avec précaution). De plus, la carte met en évidence la situation de quelques quartiers de Bamako, autrement dit, les quartiers du centre ville ont un nombre important d'enseignants tandis que ceux des quartiers populaires tels que Doumazana et Sikoroni en Commune I, Sabalibougou et Daoudabougou en comme V, Banankabougou et Niamakoro en commune VI, en comptent seulement quelques-uns malgré l'effectif élevé des élèves.

A Bamako, l'effectif des enseignants pose un énorme problème, car il est nettement inférieur au nombre d'élèves et d'étudiants. Face à cette situation, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche a facilité l'entré dans la fonction publique pour des postes relevant de l'enseignement. Dans le monde universitaire, le personnel enseignant est nettement insuffisant en nombre et la plupart des permanents sont des expatriés. Certains établissements ne fonctionnent que grâce aux vacataires, et le sous-équipement pédagogique est partout souligné.

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie et de travail des enseignants, et pour inciter les jeunes dans la recherche, le gouvernement malien a adopté un projet de décret

portant modification du décret du 24 novembre 1979 fixant le régime des indemnités allouées au personnel enseignant[92].

Tableau 17 : Calcul du coefficient de corrélation entre les variables sociales et électorales par quartier.

Variable **« fonction »**	**Participation 1er tour**	**Vote IBK**	**Vote ATT**	**Participation au scrutin législatif 1er tour**	**Participation au scrutin législatif 2e tour**
Agriculteurs	-0,187	0,080	0,009	0,015	0,095
Artisans	0,155	0,153	0,168	0,109	0,285
Commerçants	-0,104	-0,162	0,151	-0,330	-0,176
Elèves/Etudiants	0,027	-0,014	0,176	-0,160	-0,067
Enseignants	-0,116	-0,009	-0,003	-0,069	-0,149
Ménagères	-0,071	0,170	-0,091	-0,073	0,117

Source : Fatoumata Coulibaly, doctorante de l'UMR-IDEES

Notons dans ce tableau que les coefficients de corrélations sont très faibles, donc peu significatifs. Malgré tout, certains hommes politiques soutiennent l'hypothèse que, la fonction est un indicateur déterminant qui influe sur le vote des bamakois. Elle est également un bon prédicateur des comportements électoraux, et un facteur important à prendre en compte pour comprendre les phénomènes politiques. Enfin, nous pouvons conclure qu'il n'y a pas de vote de classe lisible à cette échelle.

92 Cette modification est relative à l'augmentation des taux des indemnités d'heures supplémentaires de cours et des indemnités accordées à certains responsables de l'administration scolaire. Ainsi, l'heure supplémentaire passe de 1250 à 1500 FCFA pour les maîtres et 1750 à 2000 FCFA (soit 4 US) pour les professeurs. Les indemnités des censeurs, directeurs des études de l'enseignement secondaire et de l'enseignement normal passent de 6250 à 10000 Fcfa par mois. Celles des surveillants généraux et chefs des travaux des établissements de l'enseignement secondaire et de l'enseignement normal passent de 6250 à 9000 Fcfa par mois. Les conseillers pédagogiques qui percevaient 6250 FCFA, seront à 10000 Fcfa par mois. Quant aux directeurs des écoles fondamentales et préscolaires, ils passeront respectivement de 3750 à 5000, 6250 à 6000, 7500 et 10000 Fcfa par mois suivant le nombre de classes. L'ensemble de ces informations ont été données à l'issue dudit conseil des Ministres, qui indique par ailleurs que ladite modification fait suite aux négociations entre le gouvernement malien et les syndicats de l'éducation. La source : French. News. Cn ; publié le 23/2/ 2012 à 18:16:52

SYNTHESE DU TRAITEMENT PAR CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

Les différentes cartes réalisées ici à l'échelle du quartier montrent la répartition des secteurs d'activité économique. Mais, les représentations cartographiques se distinguent de part et d'autre dans les quartiers, d'où l'idée de les analyser séparément.
En fonction des résultats électoraux, les agriculteurs ont une forte représentation dans les communes, hormis la commune III. Il paraîtrait qu'ils se sont plus exprimés en faveur du candidat sortant. Le second secteur relatif aux artisans emprunte la même logique politique. La carte de la répartition des enseignants montre des différenciations territoriales, c'est à dire les quartiers du centre ville ont plus d'enseignants que ceux des quartiers populaires.

En plus, l'analyse de la carte de la répartition par catégorie socioprofessionnelle par quartier, fait ressortir les mêmes tendances que celles observées auparavant. On peut avancer l'hypothèse suivante, les agriculteurs, ménagères, commerçants ont plus voté en 2007 que les autres professions. Le comportement électoral des fonctionnaires (enseignants) montre que les différents secteurs de l'emploi public sont très diversement perméables à l'influence du vote des grands partis politiques. Que nous apprend la carte de la répartition par âge, dans les quartiers de Bamako ?

3. Les cartes de la répartition par âge, par quartier à partir du fichier électoral

C'est à partir de la base des électeurs, que nous avons pu réaliser des cartes de la répartition par âge, par quartier dans le district de Bamako. Un tri à l'intérieur de la variable âge a permis de retenir les trois classes d'âge, 18-30 ans, 31-50 ans et les 51 ans et plus. Non seulement, l'âge joue beaucoup sur la participation, mais il est un élément essentiel dans l'explication du comportement électoral. Les cartes de la répartition par âge, par quartier seront comparées aux résultats électoraux.

3.1. La carte de la répartition des 18-30 ans par quartier dans le district de Bamako

Dans un premier temps, nous analyserons la carte de la répartition des jeunes de 18-30 ans dans les quartiers de Bamako, et comment paradoxalement ces jeunes éprouvent un manque d'intérêt pour le vote dans un second temps (cf. carte ci-après).

Carte 16 : Pourcentage des 18-30 ans parmi les électeurs inscrits dans le district de Bamako

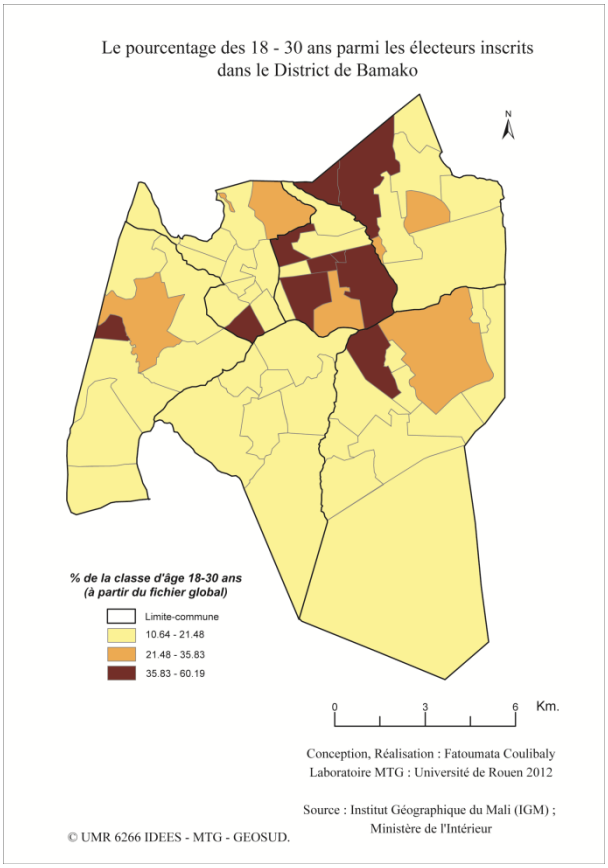

Nous remarquons sur la carte de la répartition par âge que les 18-30 ans sont plus présents dans les quartiers suivants : Banconi, Sikoroni en commune I ; Medina-coura, Quinzambougou et Zone-industrielle en commune II ; la Base A en commune III ; Taliko en commune IV ; et, Magnambougou en commune VI avec un pourcentage comprit entre 35 et 60%. Ces quartiers peuvent être catégorisés ainsi : quartiers populaires (Banconi, Sikoroni, Medina-coura, Quinzambougou, Magnambougou), quartier militaire (Base A) et quartier industriel (Zone-industrielle).

L'analyse de la croissance des jeunes dans ces quartiers ne doit pas occulter le fait qu'ils sont présents dans d'autres mais dans une proportion moindre. Dans les quartiers populaires, le taux de chômage est très élevé et les opportunités d'emplois permanents sont de plus en plus faibles dans un contexte où les habitants vivent dans une paupérisation progressive depuis une dizaine d'années. En effet, les 1/3 de ces jeunes travaillent temporairement en dehors de leur quartier d'origine. Face au chômage, la dégradation des conditions de vie de ces jeunes de 18-30 ans semble être plus considérable que chez de leurs aînés. Evidemment, les effets conjugués de cette situation se répercutent sur les conditions d'habitat, de même que sur la qualité des services et des infrastructures au niveau de leur quartier. Les ménages étant pratiquement dans des situations de subsistance, pendant que la part effective de l'Etat dans l'aménagement urbain (nouveaux lotissements, opérations immobilières, etc…) a largement diminué. Tous ces indicateurs font que, ces jeunes de 18-30 ans se sentent de plus en plus exclus du système politique en vigueur. À partir des résultats électoraux nous tenterons d'analyser leur participation à Bamako.

La catégorie des jeunes n'a pas toujours subsisté ou du moins, n'a pas été considérée à sa juste valeur, c'est pourquoi le rapport entre la jeunesse et la politique n'est pas toujours évident. En se référant à l'histoire de Bamako, plus précisément, à sa stratification sociale, nous remarquons qu'autrefois, les groupes électoraux étaient surtout définis en fonction de la classe sociale. Mais, de plus en plus, l'âge joue un rôle crucial dans les différentes catégories d'électeurs, et les sondages s'engouffrent désormais dans cette voie.

Ces jeunes déjà adolescents forment une catégorie électorale bien définie dont la tranche d'âge délimitée est 18-30 ans. Leur rôle est d'autant plus important, car ils forment une part considérable de l'électorat bamakois (plus du tiers). Une catégorie certes hétérogène, mais qui se rassemble dans la dynamique que réserve toute jeunesse, c'est à dire, la désaffection à l'égard des partis politiques et la défiance envers les représentants politiques. Pourtant, un jeune en construction doit composer avec ses propres transformations, ses propres pertes de repères symptomatiques de la classe d'âge à laquelle il appartient et cela ne se fait donc pas

sans risque. En nous interrogeant sur le rapport des jeunes à la politique, nous pourrions nous demander si un vote des jeunes existe vraiment, et si oui, de quelle manière peut-on le définir. Au regard des résultats électoraux, nous nous apercevons qu'à Bamako, les 18-30 ans ont donc manifesté leur volonté de jouer un rôle important dans la désignation de leurs dirigeants, et pour se faire attendre, ils ont refusé de s'écarter définitivement en s'inscrivant massivement dans certains partis politiques. Les enquêtes de terrain montrent qu'ils sont plutôt visibles dans des associations, de l'abstention, des blocages, et autres manifestations politiques et non politiques. Cette nouvelle donne politique, conduit à l'argumentaire de la sociologue Anne Muxel (Muxel, 2003, p. 125-160) soulignant que la classe d'âge 18-30 ans est sans cesse en train d'inventer un nouveau rapport à la politique. Au demeurant, il semblerait que ces jeunes reconnaissent le vote comme un outil démocratique indéniable, mais ils remettent surtout en question ses réelles capacités de transformation.

La crise de la représentation politique est une constante dans beaucoup de sociétés, et sur ce point, les jeunes ne font pas l'exception. Si les 18-30 ans représentent plus de la moitié de la population bamakoise, ils sont aussi, un poids potentiellement important pour les partis politiques. A cela, il faut ajouter leur inscription sur les listes électorales, *via* l'inscription d'office du ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales. En effet, nous avons constaté que, les 18-30 ans dans les quartiers tels que, Banconi, Sikoroni en commune I ; Medina-coura, Quinzambougou et Zone-industrielle en commune II ; la Base A en commune III ; Taliko en commune IV ; Magnambougou en commune VI vivent dans un contexte brouillé, depuis l'arrivée au pouvoir de l'indépendant Amadou Toumani Touré. Sa gestion consensuelle a été caractérisée par l'immense déception, par l'immobilisme politique, propos tenu par un jeune de 24 ans dans le quartier de Banconi. Pour ces jeunes, la période (2007-2011) du président Amadou Toumani Touré, n'a fait qu'accentuer les inégalités de divers ordres entre les quartiers pauvres et riches. Par exemple, dans la structure publique comme l'école, un gros problème persiste avec des années blanches ; le système de santé ne garantit plus l'avenir de la population. Sur le plan de la communication, quelques atteintes aux libertés des médias ont été commises, et nous nous posons la question, est-ce que la politique de la demande sociale n'a pas aussi échoué pendant cette période ? Effectivement, le prix des produits de première nécessité n'a cessé d'augmenter, et, économiquement, une difficulté pour ces jeunes d'avoir un emploi fixe dans les structures étatiques après leur cycle universitaire ou d'apprentissage.

En réalité, il nous semble important au regard de leur vote, d'affirmer que ces jeunes ne se désintéressent pas à la politique, mais ils s'y intéressent autrement. Car la jeunesse

d'aujourd'hui ne vit plus les mêmes expériences que les aînés, grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Par conséquent, le rapport à la politique n'est plus le même, ils sont dans la recherche de nouvelles formes, de nouveaux modes d'actions pour s'exprimer. Pour le faire, ils font appel à des formes non conventionnelles de la participation politique, ce qui fait qu'ils ont un taux d'engagement dans les associations équivalent à celui du reste de la population. Ils témoignent aussi un attachement aux valeurs démocratiques et se sentent concerner par les problématiques économiques et sociales que vivent leurs quartiers. La dépolitisation des jeunes de 18-30 ans dans le district de Bamako n'est pas le fruit du hasard, si nous en tenons aux réalités de ces dix dernières années. Il ne faut pas non plus en déduire mécaniquement que leur moindre considération pour la politique est synonyme de désintérêt. Enfin, la situation politique de ces jeunes pourrait être résumée de deux façons : un fort attachement aux principes de la démocratie et de son fonctionnement, mais une méfiance à l'égard de ses représentants.

Participation aux élections en baisse d'un coté, contestation en hausse de l'autre, ces jeunes s'en tiennent à une position défensive sans avoir une ouverture sur la politique. Après celui de la dépolitisation, le cliché d'une jeunesse contestataire sans conviction réelle émerge à Bamako, illustré par le vote en faveur de l'opposant Oumar Mariko. Ils s'affirment de plus en plus dans des mouvements de manifestations par exemple, entre 2011 et 2012, le soutien au coté des jeunes guinéens pour refuser la tentative d'assassinat perpétuée contre le professeur Alpha Condé, des mobilisations contre la révision de la constitution de 1992 et une marche pour dire non aux changements effectués dans le code de la femme et de la famille. Tout récemment ces jeunes ont marché contre la partition du Mali voulu par le Mouvement National de Libération de l'Azawad (MNLA). Nous précisons que le MNLA n'est pas pour autant un groupe islamique, même si une partie de ses membres a accepté des alliances avec les groupes islamiques (cf. Alain Antil et Sylvain Touati, 2011, p. 59-69). La participation protestataire de ces jeunes constitue une expérience politique à part entière qui contribue à leur socialisation politique. Si ces actions peuvent esquisser le portrait d'une jeunesse davantage portée vers les reflexes défensifs, elle reste néanmoins une forme de participation à la vie politique.

Dépolitisée, la jeunesse ? Absolument pas ! Car elle affiche un grand soutien à la démocratie et à ses valeurs, tout en souhaitant une rénovation du fonctionnement institutionnel de la politique. Si les 18-30 ans ont tendance à moins voter, ce n'est pas un rejet, mais en partie par défiance et surtout parce que dans un contexte où les repères idéologiques sont moins précis, ils s'efforcent, par des expériences diverses, de construire leurs choix.

Enfin, nous analyserons ci-joint la carte de la répartition des 31-50 ans par quartier dans le district de Bamako, puis les confronter aux résultats électoraux. Pour cela, quelques questions persistent, les 31-50 ans sont-ils aussi déçus de la chose politique comme leurs cadets ? Les conditions de la politisation les amènent-ils à s'intéresser à la politique et au vote ? Existe-t-il une différenciation territoriale de comportement de participation électorale à Bamako ? En raison du poids démographique qu'ils constituent, l'électorat des 31-50 ans est-il devenu un enjeu majeur de la vie politique bamakoise ? Constituent-ils un « *pactole électoral* » ?

3.2. La carte de la répartition des 31-50 ans par quartier dans le district de Bamako

Contrairement aux quartiers des 18-30 ans, les 31-50 ans se voient siéger dans des quartiers tels que : Djelibougou en commune I ; Samé en commune III ; Lafiabougou en commune IV ; Niamakoro et Magnambougou concession en commune VI (cf. carte ci-joint).

Carte 17 : Pourcentage des 31-50 ans parmi les électeurs inscrits dans le district de Bamako

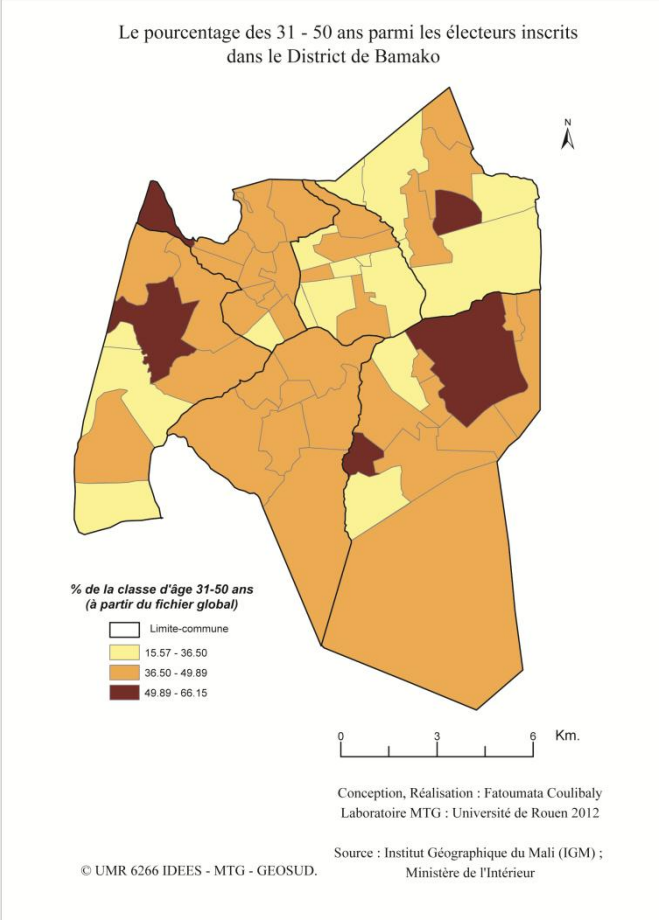

Les quartiers des 31-50 ans avec un pourcentage comprit entre 49-66% occupent les familles les plus démunies. Aujourd'hui, la composition sociale et la répartition des revenus dans ces quartiers précédemment cités posent problème, visible également dans des quartiers spontanés. La pauvreté peut s'expliquer par le manque d'infrastructures fondamentales avec une arrivée importante de nouveaux migrants, ceux-ci ayant eu tendance à s'y implanter dès leur arrivée dans le quartier. En effet, les populations des quartiers défavorisés restent exclues et continueront à se tourner vers les quartiers spontanés ou anciens (Babouillabougou, Taliko, Samé) à cause de leur capacité financière très limitée. Aussi, le manque d'infrastructures fondamentales conditionne leur volonté de déménager dans d'autres quartiers où, ils peuvent accéder facilement aux besoins fondamentaux (santé, l'éducation, logement etc). Selon le rapport du bureau national d'étude ALPHALOG-Bamako, le niveau d'analphabétisme des quartiers avec une forte présence des 31-50 ans est parmi les plus bas du district de Bamako. Hormis ces insuffisances, d'autres problèmes existent, comme l'enclavement géographique, l'inadéquation des ressources humaines, l'insuffisance des ressources financières, le manque d'équipement et de moyens logistiques et l'insuffisance d'un certain nombre d'activités prioritaires, comme par exemple, la répartition des aires de santé dans les quartiers.

Tableau 18 : Répartition des aires de santé dans quatre communes de Bamako

Commune	Désignation	Dénomination	Population	Personnel	Observations
Commune I	Djelibougou	ASACODJE	24. 848	Incomplet	//
Commune III	Samé	ASACODES	5. 667	Faible	//
Commune IV	Lafiabougou	ASACOLA	51.101	Incomplet	//
Commune VI	Magnambougou. C	ASACOMA	36. 571	Fonctionnel	Asacoma fonctionnelle
	Niamakoro	ASACONIA	50. 015	Faible	Asaconia Faible

Source : DIAKITÉ Birama Djan, DIARRA Tiéman, TRAORÉ Sidy, 1990, p. 156-157, les aires de santé dans le district de Bamako.

Les quartiers cités dans ce tableau manquent de personnel médical, et les habitants de ces territoires trouvent une explication dans l'impuissance des services publics. La situation sanitaire des quartiers urbains pauvres est désormais une préoccupation pour les spécialistes de santé publique. La façon dont les services sont utilisés, et perçus, conditionne l'efficacité de toute action qui sera entreprise en vue de contrôler tel ou tel problème de santé, comme par exemple les risques liés à l'extension du SIDA. Or, on sait seulement, aujourd'hui, à partir de quelques témoignages et de très rares travaux, que chacun veut montrer ses savoirs

traditionnels, ses interprétations de la maladie, ses techniques thérapeutiques ; et que, au contact des réalités de la ville, naît un syncrétisme culturel qui emprunte à la fois aux systèmes traditionnels et modernes. Les malades tentent d'utiliser tous les recours qui leur sont accessibles et suivent, dans la mesure de leurs moyens, un peu de chacune des prescriptions reçues, sans conviction, sans adhésion préalable. A partir de cet argumentaire sur les aires de santé, nous tenterons à partir des résultats électoraux de comprendre le vote des 31-50 ans à Bamako.

La tranche d'âge des 31-50 ans représente un corps électoral important, et ils sont par conséquent, moins nombreux à se déplacer pour le second tour du scrutin législatif de 2007 à Bamako. Comprendre le comportement des 31-50 ans dans les quartiers de Bamako est moins difficile à expliquer aujourd'hui, car les données sont disponibles dans les structures chargées aux élections. Ainsi, et malgré les conditions de vie déplorables de ces populations, ils tentent néanmoins de donner l'exemple à leurs cadets à partir d'un vote exagéré qu'ils ont eu à faire au premier tour des élections présidentielles et législatives de 2007 à Bamako, comme l'a souligné un élu lors d'un entretien[93]. Face à la paupérisation, beaucoup d'électeurs sont sensibles aux sollicitations des partis politiques ou candidats lors des périodes de campagnes électorales et souvent le jour même du scrutin. D'autres, même s'ils n'adhèrent pas au projet de société de l'opposition, votent en sa faveur pour sanctionner le gouvernement en place. Mais, en 2002, la frontière s'est amincie entre l'opposition et cette classe d'âge dans ces quartiers pauvres ; une opposition qui aurait pu constituer un espoir, parce que le pouvoir ayant déjà trahi. Les frontières se sont tellement amincies entre les deux que l'opposition s'est retrouvée dans la gestion consensuelle de l'indépendant Amadou Toumani Touré. C'est à partir de cet instant, que la question de la corruption électorale a pris une place importante dans le jeu politique à Bamako. De plus en plus, les élections s'imposent progressivement comme n'étant plus la voie par laquelle l'expression populaire peut véritablement triompher.

Par ailleurs, le peu d'information sur les élections est un facteur de démobilisation citoyenne, sans que l'électeur s'informe réellement du contexte politique. Dans ce cas, seul le civisme doit primer pour un changement de comportement des bamakois, corollaire avec la vision politique suivi d'une stabilité territoriale du pays. On peut en effet considérer que l'aspect spatial du comportement individuel ne peut être mis en valeur que dans les rapports locaux entre ces individus.

[93] Un entretien que nous avons eu à réaliser avec un élu de la commune V du district de Bamako à la date du 23 juin 2011.

Que nous apprend la carte de la répartition des 51 ans et plus dans le district de Bamako. Nous examinerons dans un premier temps cette carte, et par rapport aux résultats électoraux dans un second temps.

3.3. La carte de la répartition des 51 ans et plus par quartier dans le district de Bamako

Au regard des deux premières cartes, nous tenterons d'examiner celle des 51 ans et plus dans le district de Bamako. Il convient ainsi de souligner que cette carte a été réalisée à partir des informations du fichier des électeurs.

Carte 18 : Pourcentage des 51 ans et plus parmi les électeurs inscrits dans le district de Bamako

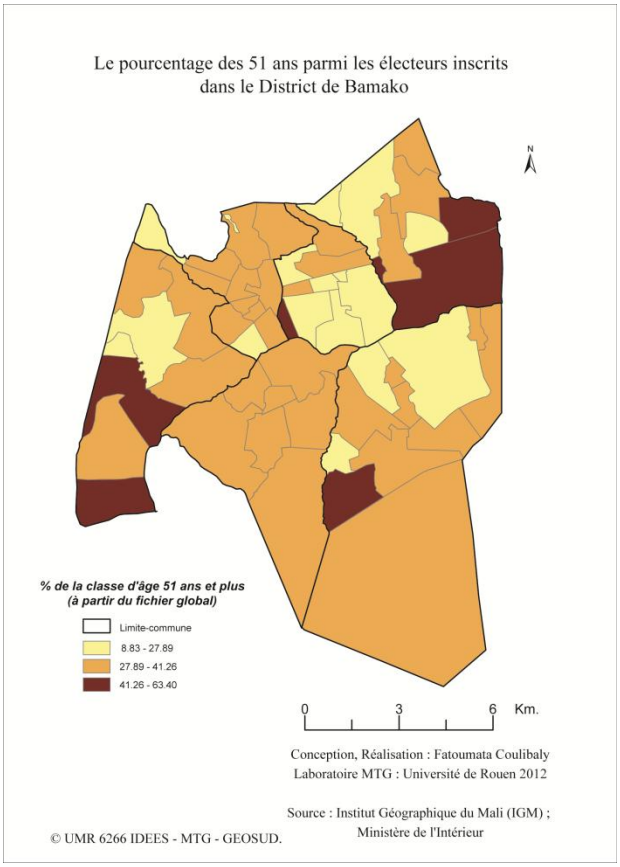

Remarquons sur la carte de la répartition que les 51 ans et plus sont plus présents dans les quartiers suivants : Boulkassoumbougou, Sotuba, Babouillabougou en commune I ; TSF en commune II ; Woyo wayanko, Kalabambougou en commune IV et Niamakoro TF 1621 en commune VI, avec un taux qui varie entre 41 et 63%. A l'image de ces quartiers périphériques, ils sont moyennement présents dans le quartier de Djelibougou, Banconi et

Sikoroni en commune I ; Zone-industrielle, Quinzambougou, Medina-coura en commune II ; la Base A, Samé en commune III ; Taliko, Lafiabougou en commune IV et, Magnambougou, Niamakoro en commune VI entre 8 et 27% (cf. carte ci-dessus).

Le premier lot de quartiers appelé quartiers périphériques abrite les 51 ans et plus, contrairement au second lot de quartier selon les résultats d'enquête de terrain. Cela nous oblige par conséquent, à être particulièrement attentifs à la situation socio-économique de ces quartiers. En effet, les habitants des quartiers périphériques conservent encore quelques relations en ville, ne serait-ce que parce qu'ils s'y rendent pour leur travail. Leurs épouses réduisent le champ de leurs connaissances au voisinage immédiat, par suite des difficultés de transport que connaissent beaucoup de bamakois. Elles ont des relations quotidiennes et fonctionnelles avec les femmes des concessions mitoyennes de la leur, ou bien des relations basées sur des affinités plus profondes avec des amies, habitant des demeures plus éloignées mais toujours inscrites dans le périmètre du quartier. Pourquoi vouloir habiter un quartier périphérique ?

Pour les 51 ans et plus, le désir d'habiter dans un quartier périphérique est simplement dû, à la fraîcheur ombragée, à la présence d'eau potable et, jusqu'à une période récente, abondante, ainsi que de larges espaces disponibles à faible coût, est un milieu de résidence recherché par les bamakois pauvres, c'est-à-dire la majorité de la population de la ville. Ignorés jusqu'en 1983 des pouvoirs publics, à l'écart du centre et pouvant néanmoins y accéder grâce à un réseau de taxis et de camionnettes bâchées, les habitants de ces quartiers qui, pour la plupart, ont fait au préalable des expériences urbaines négatives, peuvent enfin vivre suivant leurs désirs.

Le nouvel habitat n'a plus les inconvénients des quartiers du centre ville : locations coûteuses, cours bruyantes et surpeuplées, promiscuité pénible entre familles étrangères les unes aux autres, logements en voie de taudification, eau la plupart du temps polluée, les puits étant trop proches des fosses d'aisance etc. « *Là-bas dans le centre ville de Bamako, on était souvent malade, l'eau n'était pas potable, il y avait trop de poussière et de bruit, ici on est bien* » disait un sexagénaire. Il ajoute, « *il fait bon vivre en périphérie, non seulement à cause des avantages matériels, mais aussi parce que ces quartiers permettent le redéploiement d'habitudes anciennes, héritées de la société rurale dont les zones centrales surpeuplées empêchaient la résurgence : retour à une cellule d'habitation caractérisée par l'homogénéité ethnique et familiale du groupe qui l'occupe ; utilisation d'un espace suffisant pour que puissent s'y inscrire les différences d'âge, de sexe, de rang, et que les habitants du lieu aient la possibilité de se déplacer au gré des rythmes journaliers ou saisonniers sans conflit majeur*

; extension facile des constructions par l'adjonction de pièces supplémentaires quand la maisonnée s'agrandit. »

A l'intérieur des grandes concessions de ces quartiers, les chefs de famille assurent plus aisément la cohésion du groupe dont ils sont responsables et maintiennent mieux leur autorité. C'est en particulier le cas pour le contrôle des enfants et des adolescents dont les allées et venues sont plus circonscrites que dans le centre ville. Ainsi l'éducation traditionnelle assez stricte qui entre ailleurs en conflit avec les contraintes d'une urbanisation de crise, rencontre ici moins d'obstacles à son maintien. Enfin, la vie de voisinage apporte des satisfactions aux habitants de ces quartiers et fait qu'encore plus qu'ailleurs, les gens ne se sentent pas isoler. Ce mode de vie harmonieux qui fut celui de ces quartiers au cours des dix dernières années est menacé à la fois par l'extension de Bamako et par l'afflux de nouveaux arrivants.

La montée de ces problèmes rendait inéluctable l'intervention des pouvoirs publics. Désormais, les habitants de ces quartiers ne peuvent plus demeurer à l'écart de la ville, leur quartier n'est plus ignoré des autorités urbaines, depuis peu des bâtiments administratifs (commissariat, annexe municipale, poste) se sont implantés. Et les urbanistes ont conçu un plan d'aménagement pour une réhabilitation totale de ces quartiers. Ce plan d'aménagement a permis à ces quartiers de bénéficier des avantages sociaux comme des points d'eau, d'électricité, des centres de santé etc. Ce plan de rénovation n'a pas été favorable à tous, car le drainage des eaux pluviales et le remodelage de certaines concessions étaient sur le nouveau tracé des rues et des voies de dégagement. En plus, la mise en œuvre de ce plan a précipité certains habitants dans un cycle de dépenses, les unes, encore raisonnables, correspondront à leur participation à la phase d'aménagement du quartier. Les autres, beaucoup plus considérables, correspondront à leur tour à l'acquisition d'un titre officiel de propriété, une fois l'opération de lotissement terminée (Gibbal, 1988, p. 319-320).

L'idée selon laquelle les plus de 51 ans voteraient moins est surtout vérifiable dans les milieux ruraux, car à Bamako, ils exercent leur vote sans difficulté majeure. Cette prime au sortant s'explique par une attitude "*légitime*" des 51 ans et plus, qui ont choisi en majorité le candidat sortant parce qu'il a exercé des responsabilités les plus prestigieuses (pendant le coup d'Etat militaire en 1991 contre le général Moussa Traoré). Les sept autres concurrents ont occupé un positionnement que rejettent traditionnellement, par "*légitimisme*" les 51 ans et plus ; la voix des sans voix d'une part et un projet utopique d'autre part.

Peu accoutumés au vote sanction, leur vote "*légitimiste*" a largement bénéficié au candidat sortant ATT, il faut ajouter à cela la forte médiatisation du projet de ce candidat. Plus que

toute autre élection auparavant, l'élection présidentielle à venir va-t-elle changer la stratégie de vote des 51 ans et plus à Bamako ? Quelle stratégie politique les candidats vont adopter pour conquérir cet électorat ? Les analyses faites ci-dessus sont mises en évidence dans ce tableau ci-après.

Tableau 19 : Calcul du coefficient de corrélation entre les variables sociales et électorales par quartier.

Variable **« âge »**	**Participation 1er tour**	**Vote IBK**	**Vote ATT**	**Participation au scrutin législatif 1er tour**	**Participation au scrutin législatif 2e tour**
18-30 ans	0,066	-0,072	0,015	0,027	0,041
31-50 ans	-0,027	-0,062	0,117	-0,178	-0,115
51 ans et plus	-0,053	-0,127	0,143	0,131	0,057

Source : Fatoumata Coulibaly, doctorante de l'UMR-IDEES

A l'échelle du quartier, il n'y a pas de corrélation entre le vote et la répartition par âge, autrement dit, pas de corrélation statistique à cette échelle. L'intérêt de l'avoir fait est que dans les années à venir, où les quartiers seront plus marqués et que la vie politique aurait évolué, on pourra prétendre à cette tendance observable aujourd'hui en France. La sociologie électorale telle que utilisée en France n'est pas visible actuellement à Bamako.

SYNTHESE DU TRAITEMENT PAR ÂGE

A la lumière ce qui a été évoqué, il existe des quartiers jeunes (18-30 ans), des quartiers moins jeunes (31-50 ans) et des quartiers avec une forte concentration des personnes âgées (51 ans et plus). Chaque classe d'âge a sa spécificité en matière de vote et le résultat qui en découle est le suivant, les jeunes de 18-30 ans adoptent un comportement de méfiance à l'égard de la politique, sans oublier qu'ils sont plus présents dans les associations, les comités de quartiers, et aussi dans des manifestations de défense des droits de l'homme.

S'agissant des 31-50 ans, nous pouvons conclure que les quartiers localisés sur la carte abritent surtout des ménages démunis, et, ils sont nombreux à déménager dans des quartiers spontanés pour des raisons économiques. En matière politique, ils votent massivement aux élections, sans forcément connaître le programme de société des candidats. Ils sont considérés comme du bétail électoral, c'est à dire un groupe de personnes faisant « table rase » de tout projet de société pour se fier uniquement au pouvoir d'achat du candidat. Un comportement électoral renforcé par la pauvreté et surtout par le fait de l'exclusion.

Enfin, les 51 ans et plus, préfèrent habiter des quartiers périphériques pour des raisons que nous avons évoqué antérieurement. Ils déclarent que le vote est un droit pour chaque citoyen, et cette classe d'âge est peu habituée au vote sanction. Nous tenterons ci-dessous de savoir si le patronyme a un lien avec l'organisation du vote ?

4. Les cartes de la répartition par patronyme, par quartier à partir du fichier électoral

Puisque nous disposons des informations sur les noms de famille les plus portés à Bamako, nous décidons de représenter cartographiquement ces patronymes, par quartiers, puis les comparer aux résultats électoraux. Cette analyse nous conduit à expliquer *le senankuya* (parenté à plaisanterie) qui est le ressort de la société malienne. Le senankuya, c'est la gestion des relations entre cités-États et de la démagogie (politique par laquelle on flatte, excite, exploite les passions des masses), le démagogue étant un politique flatteur et complaisant.

Au Mali, ces discours à plaisanterie sont énoncés dans certaines circonstances de la vie politique malienne, dans le but de bénéficier des faveurs de l'opinion publique, de ce fait, on transpose ce principe identitaire (*senankuya*) en politique pour avoir un nombre important d'électeurs. Par exemple, le président sortant lors de son discours de campagne en 2007 dans un quartier périphérique du district de Bamako, nous étions surpris de la remarque d'un interlocuteur qui trouvait que les maliens « plaisantaient beaucoup et même trop », jusque dans les discours politiques. En lui demandant de préciser sa pensée, il nous a raconté la surprenante agression verbale du président sortant à l'encontre des Coulibaly (patronyme prestigieux au Mali), dont il prétendait qu'ils étaient paresseux. Quand l'étranger a demandé les raisons de l'attaque du président sortant contre ce groupe, on lui fit comprendre qu'il « plaisantait ». Alors, il conclut : « On plaisante trop ici. » Pour vous dire que ce principe identitaire (*senankuya*) joue un rôle très important dans cette société.

Le principe est le suivant, telle famille taquine telle famille en raison d'une histoire commune. Cela paraît très enfantin, mais cette petite farce est l'objet de plaisanterie à tous les niveaux de la société. C'est sous l'impulsion du roi Soundjata Keita au XIIIe siècle, qu'un maillage de « cousins à plaisanteries » s'est formé, permettant de désamorcer les tensions et d'installer une formidable complicité entre les clans. Depuis cette époque, certaines familles sont liées par l'histoire. L'appartenance à une famille, à un clan, est ici l'identité véritable d'une personne. Un malien n'existe pas principalement par son individualité. Il existe par son appartenance à sa famille. Il est sa famille. Sa personnalité est fortement teintée par celle de cette famille et de son ethnie. L'histoire de chaque ethnie et de chaque clan familial ainsi que leur origine géographique sont connus de tous. Alors quand une personne se présente à une autre, l'interlocuteur sait à qui il a affaire. Il est un Peul de l'est de Mopti ou un Malinké de Koutiala avec tout le bagage historique et un certain profil de personnalité qui vient avec. Par

les chants des griots et par le senankuya tous les maliens connaissent un brin d'histoire de chaque famille et tous connaissent les relations de « cousins à plaisanteries » entre eux.
Cette plaisanterie assez particulière est très répandue en Afrique occidentale, même si elle n'a qu'une véritable assisse sociale qu'au Mali. Le phénomène a été décrit notamment par Evans Pritchard E-E (1971), Griaule M. (1948), Labouret H. (1929), Mauss M. (1928), Radcliffe-Brown A. R. (1940), Tegnaeus H. (1954), Zemp H. (1966). Les uns l'ont défini comme une relation permettant d'entretenir une licence langagière entre les individus liés par un pacte de sang ou d'alliance ; et les autres comme une pratique libérant les attitudes « obscènes » ou les « conduites abusives ». Pour tous, cette relation sert de régulateur aux tensions sociales (Douyon, 2006, p. 884).
Dans un premier temps, trois noms de famille seront analysés à savoir les Bagayogo, Coulibaly, Dembélé, puis les Diallo, Diarra et Traoré dans un second temps.

4.1. La carte de la répartition de trois noms de famille (Bagayogo, Coulibaly, Dembélé) par quartier

A l'image de la carte ci-joint, le nom de famille Bagayogo se répartit surtout le territoire de Bamako et représente 5% de cette population. La même carte nous amène à poser cette question : pourquoi une différenciation territoriale du nom de famille Bagayogo dans cet espace urbain ? Quelles réalités sociales dernière cette géographie de la répartition ? Présente t-il des similitudes aux deux noms de famille (Coulibaly, Dembélé) que nous expliquerons ultérieurement. La carte n°19 nous éclaire là-dessus.

Carte 19 : Répartition du patronyme Bagayogo dans le district de Bamako

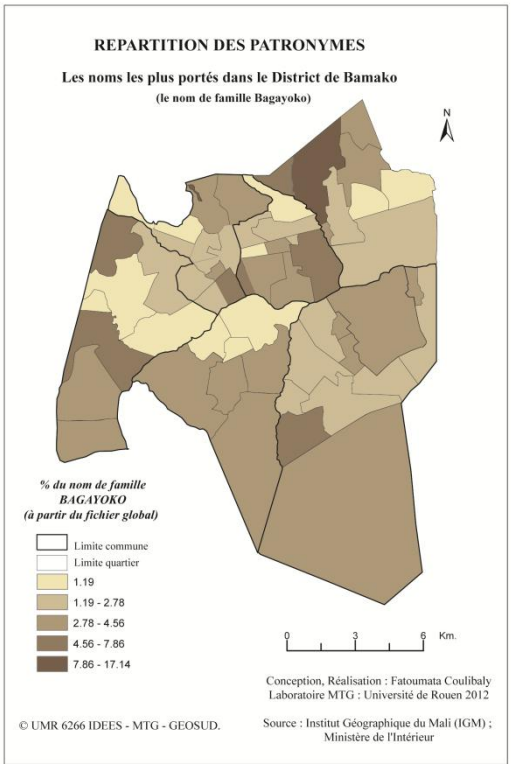

Le nom Bagayogo est plus porté par les habitants du quartier de Banconi, entre 7 et 17% (cf. carte ci-dessus). Mais très faible (1%) dans le quartier de Djelibougou, Boulkassoumbougou en commune I ; Hippodrome et Bagadadji en commune II ; N'Tomikorobougou et Samé en commune III ; Djicoroni-para, Lafiabougou et Taliko en commune IV ; Badalabougou, Quartier-mali et Torokorobougou en commune V. Pourquoi ce nom de famille est plus porté à Banconi ? Tout d'abord, le quartier de Banconi est l'un des plus pauvres, presque le bidonville de Bamako, rassemblant des personnes venues de divers horizons. Banconi est reconnu par sa singularité, autrement dit un quartier entre deux cultures, celle d'un espace urbain et d'un espace rural. Le quartier tire son nom du marigot appelé le « Banconi ». Il est long d'environ sept (7) kilomètres et reste le seul cours d'eau qui traverse le quartier.

Du point de vue sociologique, Banconi est un quartier cosmopolite qui présente des aspects ruraux, mais aussi des aspects urbains. Le choix pour ce quartier est lié aussi à la présence de la quasi-totalité des groupes ethniques du Mali.

Pour une partie bien importante de la population, ce quartier n'est qu'un lieu de transition. Elle y reste juste pour le temps de se faire de la place dans le centre ville de la capitale ou dans les nouveaux quartiers périphériques où les conditions de vie sont meilleures. Ce qui laisse penser que, l'intérêt des Bagayogo pour ce quartier semble se rapprocher aux critères évoqués ci-dessus.

Au regard des résultats d'enquête de terrain, nous avons eu connaissance que Djinèmoussa est l'un des premiers habitants de Banconi il y a plus d'un siècle. Ce village s'est développé sur des terres concédées autrefois par le chef de village à un premier occupant, devenu dès lors « chef de quartier », médiateur entre les nouveaux arrivants et la chefferie de terre. Pour l'ancien chef de quartier, la référence au droit du premier occupant conduit certains à occuper des zones de friches urbaines réservées par la municipalité au recasement des expulsés. Les récits de pratiques administratives recueillis sont articulés par l'affirmation de deux principes, dont l'un relèverait de la loi, « l'Etat est le maître du sol », l'autre de la coutume « les droits de ceux qui mettent le sol en valeur doivent être établis et respectés. » Le premier pourrait exclure le second.

Par rapport aux résultats électoraux, Banconi a enregistré un faible score aux élections générales de 2007 (cf. carte de la participation de 2007). Pour rappel, à l'élection présidentielle de 2007, les 1/3 du budget de campagne de la plupart des candidats ont été dépensés dans le seul quartier, pour conquérir l'opinion de cette population[94]. Pourquoi cet intérêt soudain pour ce quartier pauvre ? Parce que tout simplement, Banconi est le plus grand réserve d'électeurs du district de Bamako, comme Sabalibougou et Daoudabougou. Il abrite des populations vulnérables et très pauvres qui sont prêts à vendre leurs suffrages à n'importe quel prix. L'argent est alors devenu une arme redoutable aujourd'hui pour gagner les voix des pauvres n'ayant aucunes ressources financières.

De manière générale, les plus pauvres ont tendance à moins participer aux élections, car ils sont légèrement moins souvent inscrits sur les listes électorales. Mais, l'instrumentalisation de la vie politique a changé la donne, car on voit de plus en plus une mobilisation massive de cet électorat. Cette mobilisation électorale des pauvres mérite d'autant plus d'être soulignée qu'elle va à l'encontre de la tendance inverse observée il y a longtemps sur la scène politique malienne.

On tentera ci-après de montrer la carte de la répartition des Coulibaly dans le district de Bamako, puis la confronter aux résultats électoraux.

- **La carte des Coulibaly**

[94] En plus des sommes d'argent, nous avons des thee-shirts, des casquettes, des banderoles, des pantes-cartes, des soirées qui étaient organisées chaque samedi du mois, du début à la fin de la campagne électorale.

Carte 20 : Répartition du patronyme Coulibaly dans le district de Bamako

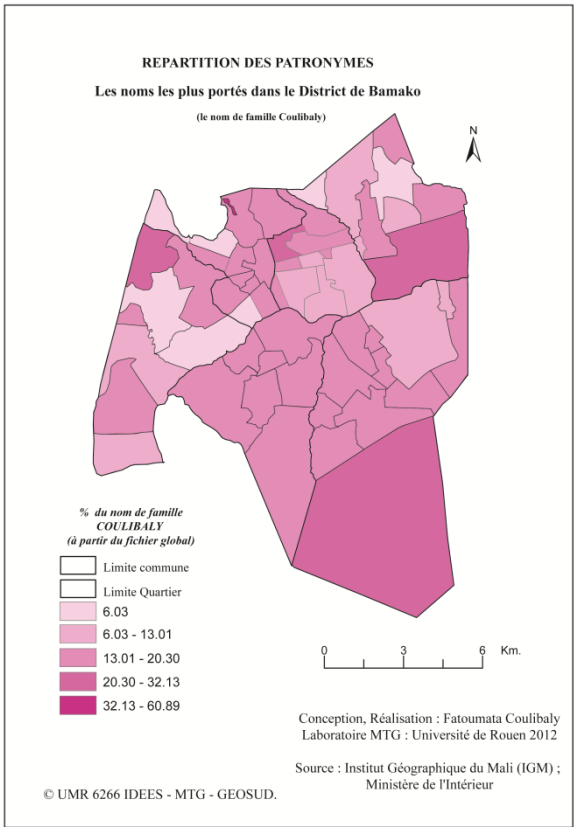

Nous découvrons ainsi que, le nom de famille Coulibaly est plus porté entre 32 et 60% dans les quartiers de : Sotuba en commune I ; Medina-coura en commune II ; Lassa en commune IV et Senou en commune VI. Cependant, il est moins présent, 6% dans les quartiers comme : Doumazana et Sikoroni en commune I ; N'Tomikorobougou et la Base A en commune III ; Djicoroni-para et Lafiabougou en commune IV. Le patronyme Coulibaly représente 17% de la population de Bamako, et constitue le nom de famille le plus fréquent d'un clan au Mali. L'histoire nous apprend que, deux frères poursuivis par des assaillants arrivent devant le fleuve Niger mais ne trouvent pas de pirogues pour le traverser. Ils réussiront néanmoins à le franchir grâce à un poisson, un silure, qui les aurait transportés sur son dos. C'est à partir de là que les deux frères prennent le nom Coulibaly, *Kulun-Bali* signifiant en bambara « sans Pirogue », (*Kulun* = « Pirogue », *Bali* = « Sans », Négation). Ce serait également là l'origine de l'interdit alimentaire concernant le silure pour les Coulibaly. Par ailleurs, les Coulibaly sont le cousin plaisant des patronymes comme, Keita, Camara, Cissé etc.

Ce fait de société, paraît souvent incroyable mais nous avons eu droit à cette taquinerie plusieurs fois par jours lors des séjours sur le terrain. Dès que nous prenons le bus ; que nous nous rendons à nos lieux d'entretiens ; et très souvent de passage à l'Assemblée Nationale, on nous pose systématiquement la question « é djamou ? » (Quel est ton nom de famille ?),

Coulibaly, tout le monde se met à rire et nous répond « mais les Coulibaly, c'est des mangeurs de haricots ! » Les haricots étant mondialement reconnus pour leurs effets désagréables sur la digestion.

C'est même devenu un véritable régulateur social. Il paraît que certains pays, comme la Côte d'Ivoire, ont tenté de se l'approprier afin de résoudre les conflits ethniques (Laure, 2007). Ce fait de société nous a énormément aidé lors des entretiens auprès des personnalités politiques de Bamako, et même, pendant les entretiens directifs réalisés dans les ménages, lieux de rencontre, etc. Ce patronyme est un nom plutôt familier à Bamako ou tout le monde tente d'en faire son *synanku*.

Mais, il est évident que, le vote de proximité peut être un moyen pour eux de s'opposer au pouvoir central ou encore de manifester un réel antagonisme envers les élus locaux ? Dissemblable de cette configuration spatiale, la carte des Dembélé montre un gradient décroissant des forts taux des Dembelé vers des taux plus faibles. La carte des Dembélé représente 9% de la population de Bamako.

Carte 21 : Répartition du patronyme Dembélé dans le district de Bamako

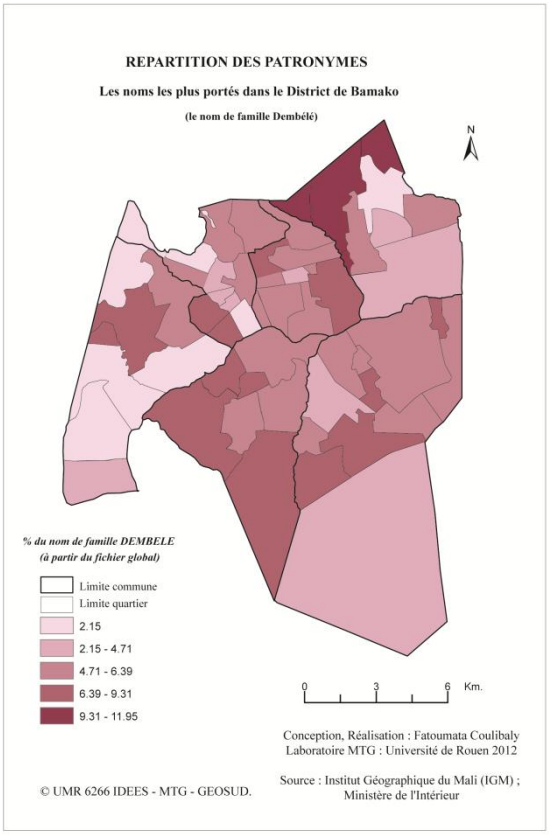

Selon des renseignements recueillis chez les griots, les Dembélé ont longtemps commandé à Bébé-kamba (village de Ségou) et sont présents à Markala (cercle de Ségou). Or, selon la même source, Dembélé est un doublet de Traoré comme Konaté est un doublet de Keita : les noms Traoré et Keita paraissent être réservés à des personnes d'une quarantaine d'années. Les Traoré sont des descendants de Touramakan Traoré, l'ancêtre dont parlent les griots, ce n'est pas un inconnu pour les historiens du Mali car « on trouve ce nom dans un manuscrit arabe traduit par Delafosse en 1913 et reproduit dans Notes Africaines (n°83, juillet 1959) : « *Ensuite, Soundjata se rendit à Kirina (Au sud de l'Afrique de l'ouest, sur les plateaux mandingues du Mali, à quelques kilomètres du fleuve Niger et de la capitale Bamako, se situe le village de Kirina) du coté du sud, et descendit chez le chef du pays, le nommé Tara Maghan Taraoré ou Dambélé, ancêtre du clan bambara connu sous les deux noms, il demanda une armée aux gens de Kirina qui lui en fournirent une. »* (Notes Africaines, p. 77).

Au regard de ce rappel historique, un gradient décroissant qui commence de la commune I du district de Bamako jusqu'en commune IV, et continu sa progressive dans les quartiers de la commune V et VI du district de Bamako. Au-delà de cette configuration spatiale, le nom Dembélé est plus porté dans trois quartiers, à savoir, Nafadji, Banconi, Sikoroni avec un taux qui oscille entre 9 et 11%. La diversité ethnique et l'occupation illicite de ce quartier par les populations défavorisées constituent un élément important pour comprendre et expliquer ce taux des Dembélé dans ces trois territoires. Ils sont presque inexistants dans les quartiers : Doumazana en commune I ; Quartier du fleuve en commune III ; et Djicoroni-para en commune IV avec un taux sensiblement faible de 2%, mais à un degré moindre entre 6 et 9% en Zone-industrielle, Médina-coura en commune II ; la Base A et B en commune III ; Lafiabougou et Taliko en commune IV ; Quartier-mali, Torokorobougou, Baco-djicoroni et Kalaban-coura en commune V ; Faladié et Niamkoro TF 1621 en commune VI.

Ce nom de famille a une logique de vote similaire aux deux premiers, ce qui ne permet pas d'expliquer à un détail près la sociologie du vote des Dembélé.

4.2. La carte de la répartition des patronymes (Diallo, Diarra et Traoré) par quartier

Les cartes de la répartition des patronymes, Diallo, Diarra et Traoré seront examinées, puis les rapporter aux résultats électoraux. Commençons par la carte des Diallo représentant 3% de la population totale de Bamako.

Nous remarquons sur la carte des Diallo, une variation entre les quartiers de 2 et 19% (cf. carte ci-joint). Ce nom Diallo est plus porté dans le quartier de Medina-coura et très faible 2% à TSF en commune II ; N'Tomikorobougou en commune III ; Lassa, Wowowayanko en commune IV ; Niamakoro TF 1621, et Dianeguela en commune VI. Médina-coura est un quartier populaire de Bamako et, rassemble les principaux groupes socioculturels. Il est aussi un quartier en pleine expansion. Ce territoire n'est pas non plus en marge du flux migratoire visible dans les quartiers défavorisés. Il semblerait que, le pourcentage du nom de famille Diallo dans ce quartier soit conditionné aux facteurs environnementaux.

Carte 22 : Répartition du patronyme Diallo dans le district de Bamako

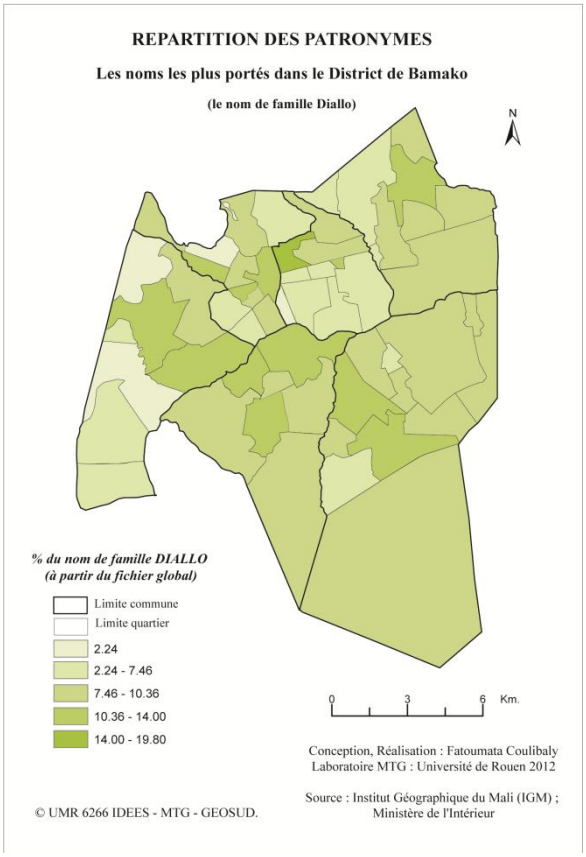

Diallo est un nom Peul. Les peuls sont à peu près les seuls groupes ethniques à se distinguer des autres par leurs caractères raciaux spécifiques, finesse des traits et de la silhouette, puis la couleur de leur peau (plus claire). Malgré leur mobilité, où le fait qu'ils dominent certaines régions comme le cercle de Macina (collectivité territoriale du Mali dans la région de Ségou), ils maintiennent dans le cadre de cette activité pastorale les autres éléments de leur originalité de nature linguistique, anthropologique, sociale (Di Méo, 2001, p. 67).

De plus en plus, les peuls se sédentarisent et pratiquent d'autres activités génératrices de revenus comme le commerce, du fait de l'influence des autres groupes sur eux. Ces peuls qui se « *sédentarisent ne sont éleveurs que sentimentalement et socialement, c'est à dire que l'organisation de leur groupe, leurs préoccupations et leur prestige personnel, en un mot le sens élevé de leur vie, sont liés à la prospérité et à l'exploitation d'un troupeau dont seule une très petite minorité de bergers partage concrètement l'existence au rythme d'une grandiose transhumance.* » (Gallais, 1962, p. 109). A l'inverse, cette minorité de bergers accompagne leurs animaux sur une partie du parcours qu'elle emprunte le plus souvent, une trajectoire que les nomades maîtrisent par cœur. L'une des conséquences de la sécheresse connue au Sahel depuis 1973 est le bouleversement du mode de vie de ces peuples pasteurs. Les hommes et les femmes qui s'organisent dans cet espace essaient de reconduire les anciennes hiérarchies, de ressusciter les anciennes ? Ainsi, le nouveau cadre socio-territorial est difficilement intégré en ce sens qu'il est en rupture avec tout l'héritage culturel du nomade qui reste néanmoins vivace dans la mentalité des gens mais aussi dans leurs relations avec les différentes administrations maliennes (Cissé, p. 30-33 ; Gardelle, 2010). Est-ce que les peuls votent-ils différemment ? Où votent-ils en fonction d'autres paramètres culturels ?

Au Mali, les peuls nomades[95] n'ont pas un « degré d'intégration à la collectivité » vu leur caractère transhumant, donc leur pourcentage en matière de vote est difficile à cerner. Ils sont longtemps restés dans une logique de vote tout à fait différent des peuls sédentaires, d'où leur fort taux d'abstention. Mais, depuis 2002, des urnes mobiles permettent à tous ces nomades de voter quelque soit l'endroit où ils se trouvent. Contrairement aux Diallo, le nom de famille Diarra offre une autre dimension spatiale, que nous analyserons ci-dessous. Les Diarra représentent 13% de la population de Bamako.

[95] Selon edmond Bernus, « le nomade a toujours posé problème car il est défini par rapport au sédentaire, paysan ou citadin. Tout nomade n'est-il pas un être en mutation ; destiné un jour ou l'autre à se fixer et à quitter un état instable ? Le sédentaire pense d'ailleurs que le nomade se trouve dans une situation provisoire et qu'il va se rallier à sa condition. Cependant, le nomadisme, et en particulier le nomadisme pastoral, continue d'exister, il a traversé les siècles malgré des guerres, des bouleversements politiques, des mutations sociales, des crises climatiques. Quel fil conducteur peut expliquer une telle continuité, une telle résistance ? » (Bernus, 1994). Voir également, Djamen Nana P., Vall E., Koussou M.O., Coulibaly D., Lossouarn J., « du nomadisme à la sédentarisation : l'élevage d'Afrique de l'ouest et du centre en quête d'innovation et de durabilité. », 2012, Revue d'ethnoécologique.

Carte 23 : Répartition du patronyme Diarra dans le district de Bamako

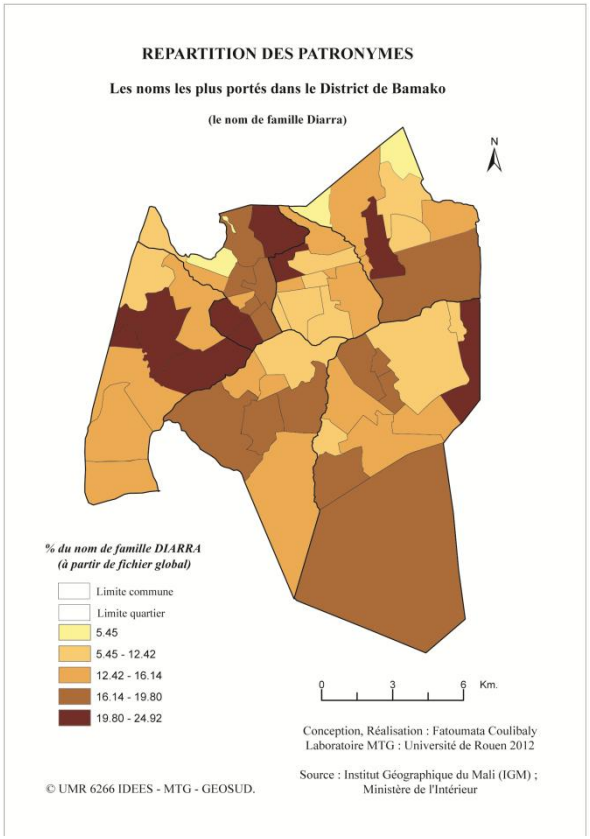

L'histoire nous apprend qu'après la mort de Biton Coulibaly, fondateur du royaume de Ségou en 1755, une longue période d'anarchie déstabilisa le royaume, car toute sa descendance fut assassinée. C'est en 1776, enfin, un affranchi de Biton, Ngolo Diarra qui avait d'ailleurs épousé sa fille, s'empare du pouvoir. Ngolo Diarra devient roi de Ségou de 1176 à 1807. La légende raconte que « sa mère perdait toujours en fausses couches ses enfants ; elle implora l'aide du serpent sacré et fit un pacte avec lui en échange d'une naissance heureuse et prometteuse, le serpent lui aurait fait promettre de lui donner son nom Tutu : "Le serpent". Ngolo Tutu, ayant accédé au trône et remporte maintes victoires (il étendit l'empire bambara du pays Mossi au sud jusqu'à Tombouctou au nord), plus tard prit le surnom honorifique de « Diarra » (Lion en Bambara) [96]».

Cependant, les Diarra ont un taux comprit entre 19 et 24%, dans les quartiers : Korofina en commune I ; Medina-coura en commune II ; Point G, Base A et B en commune III ; Djicoroni-para, Lafiabougou, Taliko en commune IV et Yirimadio en commune VI. Il semblerait que les Diarra soient les leaders charismatiques de ces quartiers, et, consultés dans toutes prises de décision.

[96] Ki-Zerbo Joseph, *Histoire générale de l'Afrique*, Hatier, Paris, 1972, p. 244.

Conformément aux résultats électoraux, la relative homogénéité de la représentation cartographique du vote révèle une proposition importante de nouvelles figures politiques. Ceci vient confirmer que le vote des scrutins législatifs de 2007 s'est donc déroulé sans contentieux majeurs entre les différents acteurs de ces quartiers cités ci-dessus. Pourtant, nous avons le sentiment que la démocratie dans ces territoires peut changer selon les aléas de proximité ; pour ainsi dire, le local prend véritablement le pas sur d'autres échelles et entraînent avec lui les principaux enjeux des différents scrutins.

Enfin, nous analyserons la carte de la répartition du nom de famille Traoré par quartier, et comparer aux résultats électoraux. Ce patronyme représente à son tour 14% de la population totale de Bamako.

Carte 24 : Répartition du patronyme Traoré dans le district de Bamako

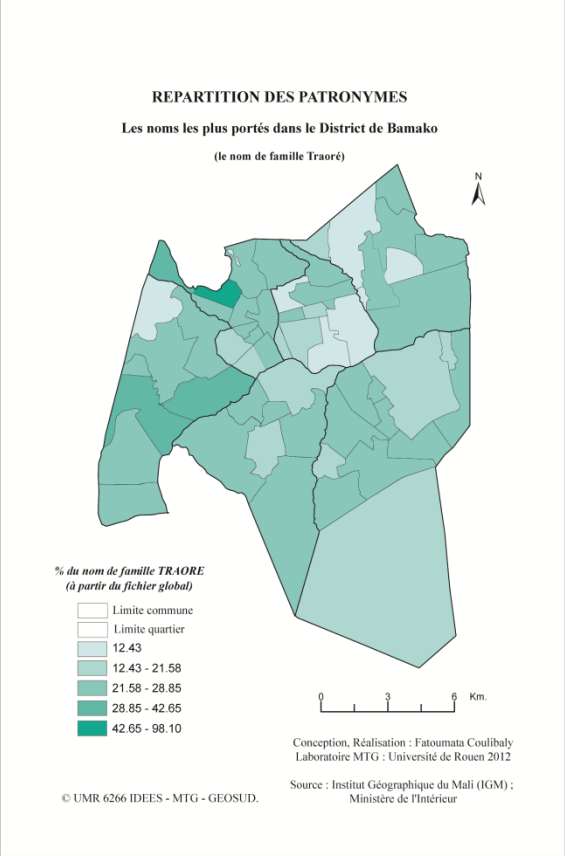

Les Traoré semblent être originaires de Balanzan (cercle de Kangaba) dans le Mandé. Certains Keita de la région de Ségou notamment les notables déclarent aussi être originaires de Balanzan. Des unions matrimoniales qui datent de l'époque rassemblent d'ailleurs les Keita et les Traoré. On peut rappeler à cette occasion que, dans la légende de Soundjata, la mère du héros est conquise par deux chasseurs Traoré qui la donnent en mariage à Niaré

Famaghan (roi de l'empire du Mandé)[97] et ont joué un rôle important sur une aire beaucoup plus étendue[98]. On note toutefois que le patronyme Mariko a détenu par le passé un certain pouvoir dans la région de Ségou, or, des Mariko s'appellent aussi Traoré (cas des anciens chefs de Lambidou dans le Kaarta).

Comme les Coulibaly, Traoré est un nom de famille traditionnel malien, porté par toutes les catégories socioprofessionnelles. En dépit des similitudes, chaque région du Mali a ses particularités au sujet du classement patronymique. Mais, le noyau autochtone de Bamako est constitué des patronymes tels que Niaré, Touré, Dravé etc. Les patronymes étudiés jusqu'ici ne comportent pas de lignage de jali (griot).

Par rapport à la carte de la répartition, nous observons que les Traoré sont portés à Bamako, mais avec une variation entre les quartiers de 12 à 98% (ces chiffres sont à prendre avec précaution). Ils ont un vote similaire au reste de la population bamakoise.

Bamako a constitué le principal centre d'immigration pour les populations maliennes. Les différents courants migratoires depuis l'indépendance ont profondément modifié la structure démographique et renforcé le caractère national de la composition ethnique de la ville. Environ 63% des individus nés hors de Bamako étaient essentiellement originaire des pays Malinké, Bambara et Sarakollé (région de Ségou, Kayes etc). La situation géographique de Bamako par rapport à ces deux ensembles ethno-démographiques, la qualité des voies de transport fluviale, terrestre et ferroviaire reliant Bamako aux régions (Ségou, Kayes etc) et l'existence d'une tradition séculaire de migration ont joué un rôle déterminant dans l'implantation massive des bambaras, des malinkés et sarakollés.

L'ancienneté de l'installation de ces familles et la permanence d'une solidarité villageoise toujours agissant rendent aisés l'accueil et l'intégration socio-économique des nouveaux arrivants. On les retrouve dans les petits métiers qui ne nécessite aucune qualification comme : apprentis-chauffeur, commerçant détaillant, mécanicien, réparateur ; mais c'est le commerce qui demeure le principal secteur économique d'accueil des immigrants sarakollés

[97] Le Mali que nous connaissons aujourd'hui n'est pas le même Mali que celui d'autrefois. Avant, le Mali était un empire puissant ; au fait, l'un des plus puissant d'Afrique. Mais, à cause de la tradition dominante orale, il n'y a pas vraiment de forte documentation des origines de beaucoup de pays africains. C'est pour cela que les origines du Mali sont très mal connues. Pourtant, grâce à la tradition orale et à d'autres sources, il est possible de savoir que le Mali, l'un des plus grands Etats de l'Afrique est né vers le milieu du XI éme siècle avec le fournissement de l'or et l'échange avec les autres régions d'Afrique (surtout le nord), et plus tard avec les européens. Le Mali à ce temps était gouverné par le roi Niaré-Famaghan. Selon des traditions maliennes, ce sont ses douze fils qui ont fondé le royaume du Mali. Celui-ci s'étendit de la côte ouest de l'Afrique, jusqu'au milieu, ou l'Afrique Centrale et le Burundi se trouvent aujourd'hui. Après la conquête des Mossi la région de l'empire devenait beaucoup plus réduite. A la fin du XV éme siècle, il ne s'étendait que du Niger à l'ouest jusqu'aux bords de l'atlantique, et plus tard viendront les colonisateurs.

[98] Robert Pageard, 1961, *Journal de la société des africanistes*, vol., 31, numéro 31-1, p. 83-90.

dont la prise en charge par leurs compatriotes. L'ethnie devenue par la plupart de grands commerçants importateurs-exportateurs à Bamako. Au regard de cette explication, les Traoré sont d'origine bambara[99] au même titre que les Dembelé, les Diarra, et les Coulibaly.
Nous joignons à cette explication un tableau de coefficient de corrélation.

Tableau 20 : Calcul de coefficient de corrélation entre les variables sociales et électorales par quartier.

Variable **« patronyme »**	**Participation 1er tour**	**Vote IBK**	**Vote ATT**	**Législative 1er tour**	**législative 2e tour**
Coulibaly	0,197	0,163	-0,115	0,094	0,157
Dembélé	-0,225	-0,284	0,272	-0,293	-0,089
Diallo	-0,193	-0,237	0,242	-0,280	0,074
Diarra	0,052	0,052	-0,050	-0,056	0,037
Traoré	-0,061	-0,082	-0,113	0,049	-0,180
Bagayogo	0,073	0,199	-0,100	0,109	-0,066

Source : Fatoumata Coulibaly, doctorante de l'UMR-IDEES

Les valeurs de ce tableau sont très faibles ce qui ne donne pas suffisamment d'éléments pour lier statistiquement le patronyme aux résultats électoraux. En d'autres termes, les chiffres de ce tableau ne montrent aucune corrélation entre les deux variables utilisées. L'approche écologique ne permettant pas d'expliquer notre problématique, c'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'aller vers les enquêtes individuelles pour cerner le vote des bamakois.

[99] Les bambaras (bambara : bamanan) formaient le royaume bambara de Ségou. Ils font partie du groupe mandingue et ils parlent bambara. Dans un article intitulé (Á chacun son bambara (Essai publié par Jean-Loup Amselle et alii, « Au cœur de l'ethnie : ethnie, tribalisme et état en Afrique », La découverte, Paris, 1999, p. 87-127 (ISBN2-7071-2955-0), Jean Bazin montre qu'au fil de l'histoire notamment coloniale, le mot « bambara » très utilisé n'a cessé de designer des réalités imprécises et fluctuantes. Au Mali, où ils constituent le groupe ethnique le plus important, ils sont surtout présents dans le centre Est à l'Ouest du pays, entre Ségou et Nioro (delta central nigérien), dans le Bélédougou (cercle de Kolokani) etc. Ils sont originaires du Mandé. Ils auraient quitté cette région pour échapper à la domination des malinkés à l'époque de l'Empire du Mali. D'où leur nom qui signifie « ceux qui ont refusé de se soumettre » le ban « refus » et mana « maitre ». En réalité les bambaras ne sont qu'un sous-groupe des malinkés, tout comme beaucoup d'autres groupes mandingues. Au XIX e siècle, les royaumes bambaras du kaarta et de Ségou, crées par les deux frères Niangolo et Baramangolo, de patronyme Coulibaly, après la chute de l'empire Sonhrai, résistent à l'empire peul du Macina, puis temporairement au Toucouleur El Hadj Oumar Tall qui souhaite convertir les animistes à l'islam. De nombreux rites et traditions du passé sont présents aujourd'hui dans leur culture, qu'ils soient musulmans ou autres.

SYNTHESE DU TRAITEMENT PAR PATRONYME

A Bamako, chaque personne a une double identité, la première est ethnique et culturelle, il s'agit de l'identité horizontale, et la seconde, la plus importante, est verticale ; elle est déterminée par la position géographique, le nom de famille et les complémentarités économiques. Au plan social et dans la vie quotidienne, le nom de famille est plus important, et chaque personne est identifiée par l'origine de son patronyme, car au Mali, la confiance accordée en un homme et son nom semblent plus peser que son origine ethnique, religieuse, géographique où linguistique.

Près de la moitié de la population bamakoise est d'origine mandingue (les mandingues sont des peuples d'Afrique de l'Ouest originaire du territoire occupé par l'actuel Mali) parmi lesquels on retrouve, les Traoré, les Diarra, les Coulibaly, les Dembélé qui parlent le bambara et son originaire du mandé. Quant aux peuls parmi lesquels les Diallo, constituent la deuxième composante de la population par leur nombre, représentent environ 17% de celle-ci, et leur activité principale est l'élevage. Pourtant, leur origine et celle de leur identité, pas uniquement liée à la langue peule (*pular ou fulfulde*) a longtemps fait débat. D'abord nomades, beaucoup se sont sédentarisés ; leur dispersion et mobilité ont favorisé les échanges et les métissages avec d'autres populations.
Les cartes de la répartition par patronyme ont montré que, quelque soit le nom de famille, il n'a pas une influence sur le vote des bamakois. Il arrive notamment que, certains patronymes, par exemple les Diarra, votent en fonction de leur degré d'intégration à une collectivité socialement et territorialement diversifiée mais le champ reste très restreint. Cette considération au sein d'une collectivité donnée peut conduire d'une part, à un vote d'opinion, ou, en l'occurrence à un vote d'échange ou même communautaire d'autre part.

Enfin, le sous-chapitre ci-joint se réfère à une analyse multifactorielle, c'est à dire qu'à partir d'une analyse en composante principale (ACP), tenter de combiner l'ensemble des variables à la fois sociales et électorales. Une analyse sera effectuée dans un premier temps à l'échelle globale, puis une ACP à l'échelle de la commune dans un second temps. Nous mentionnons ci-dessous la méthode adoptée.

5. Vers une explication multifactorielle…

C'est parce que nous disposons des informations à la fois sociales et électorales que nous avons décidé de faire une analyse en composante principale (ACP). L'intérêt de ce travail est de faire une typologie des quartiers de Bamako en fusionnant différentes variables. Pour poser les bases d'une nouvelle typologie, nous commençons par reprendre les critères initialement choisis (sociaux, électoraux) afin d'examiner à différentes échelles les votes des bamakois.

La combinaison des deux variables (sociale et électorale) permet de proposer une typologie des groupes sociaux composant nos quartiers. Cependant, pour affiner cette typologie, nous proposons de mobiliser un nouvel indicateur nommé « patronyme » afin de clarifier la typologie obtenue grâce à la classification par catégorie socioprofessionnelle. Une fois ce nouvel indicateur ajouté au portail social des populations à l'échelle du quartier, il nous est alors possible d'affiner la typologie sociopolitique qu'on propose grâce aux données du fichier électoral.

L'analyse multivariée recouvre un ensemble de méthodes destinées à synthétiser l'information issue de plusieurs variables, pour mieux l'expliquer.

Dans cette partie, nous mènerons une analyse multivariée sur les variables que nous avons pu nous procurer. La démarche méthodologique est expliquée ci-dessous.

Encadré 1 : Démarche méthodologique

Pour faire une analyse multivariée, nous avons procédé à un premier tri à l'intérieur du fichier global (base des électeurs) pour retenir quelques variables en vue d'une explication multifactorielle. C'est à ce titre que les variables comme, fonction, âge, patronyme, participation, vote pour ATT et IBK ont été retenues. Dans un premier temps, nous procéderons à une analyse globale à l'échelle du quartier, puis une analyse à l'échelle de la commune dans un second temps.

L'analyse à l'échelle de la commune ne portera que sur le score des partis dans les différents quartiers. De même, cette analyse ne gardera que les inerties totales élevées ce qui nous aidera pour juger de la forte représentation des variables. Une démarche qui permettra d'ailleurs de connaître le choix politique des différentes communes de Bamako au scrutin législatif de 2007. Enfin, nous essayerons de voir ce que le logiciel « XLSTAT » fournit comme traitement à partir des variables retenues, puis les analyser.

5.1 Vers une analyse multivariée…

Nous allons ici présenter les résultats d'une analyse en composante principale (ACP). L'analyse prendra en compte les variables retenues (sociale et électorale). Au regard des informations que nous disposons, il est plus que nécessaire de faire une analyse en composante principale (ACP) sur plusieurs variables.

Après conversion du fichier global, nous avons construit ce tableau ci-joint. Ce tableau n'est qu'un extrait pour mettre en exergue la nouvelle base de données que nous avons construit.

Tableau 21 : Extrait de la nouvelle base de données

Quartier	Part-1tour	%ATT	%IBK	Bagayogo	Diallo	Agriculture	Artisanat	18-30 ans	31-50 ans
Nafadji	18,39	57,04	34,42	4,34	8,15	75,10	9,83	19,03	45,49
Doumazana	19,69	55,44	36,47	3,12	11,74	81,11	4,83	18,67	45,27
Djelibougou	27,71	54,46	37,54	0,94	10,16	74,10	5,83	25,00	66,16
Sotuba	46,39	49,92	43,22	1,90	8,91	66,40	90,44	16,76	33,87

Source : Extrait de la nouvelle base de données ; Part-1tour : Participation au premier tout. La liste de toutes les variables retenues est reproduite en **annexe 3 (A)**.

Les explications ci-dessous reposent sur une ACP dont les résultats fournis par le logiciel « XLSTAT » donnent respectivement les valeurs propres, les coordonnées des vecteurs propres et les corrélations des composantes principales. Ainsi, voilà le graphique des valeurs propres obtenues par le logiciel.

Graphique 3 : Total des valeurs propres

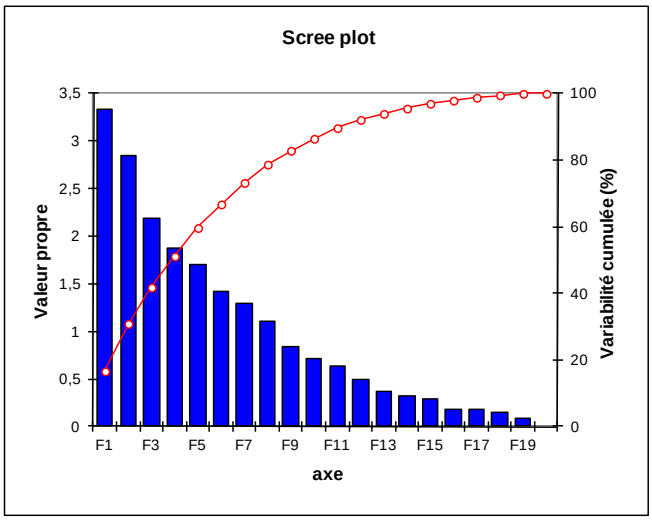

Source : Résultats du logiciel XLSTAT 2011[100].

[100] Pour retenir les valeurs propres qui dominent les autres, il est impératif de se référer au graphique ci-dessus, en barres des valeurs propres (« screeplot », chez les Anglo-saxons).

Ce graphique montre que la quantité d'information décroit rapidement, et le nuage de points est de forme semblable à une sphère, donc il n'y a aucun angle de prise de vue qui permet d'avoir une image satisfaisante. Ici, on a 80% en cumulé dès le septième axe.

5.2. Explication des variables par rapport aux deux axes (horizontal et vertical)

La figure ci-après oppose sur l'axe horizontal une première patatoïde appelée « votants » située à droite puis, une seconde patatoïde correspondant aux « non-votants » située à gauche. Sur l'axe vertical, s'oppose « les riches et les 18-30 ans » en haut, puis « les pauvres et les 31-50 ans » en bas.

Ainsi, l'axe horizontal de la figure représente l'axe politique, allant des « votants » à droite et des « non-votants » à gauche du graphique, et l'axe vertical représente la progression des conditions socioéconomiques, les moins favorables étant situées en bas du graphique et les plus favorables en haut du graphique (cf. figure ci-après).

Figure 3: Projection des variables sur le plan factoriel

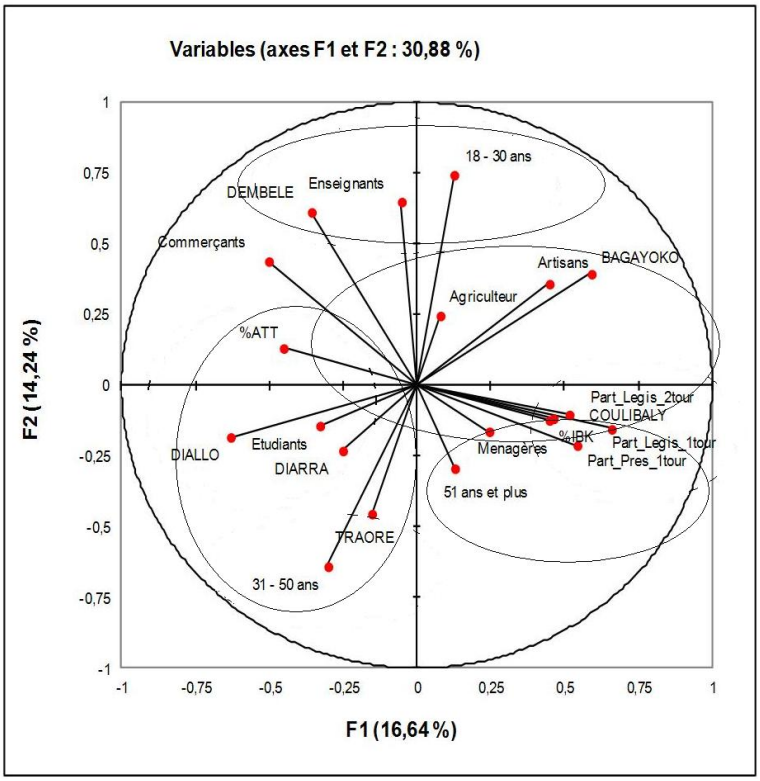

Source : Résultats du logiciel XLSTAT 2011. Ici l'inertie totale est de (30,88%) ; inertie de l'axe 1(16,64%) et de l'inertie de l'axe 2 (14,24%).

Figure 4 : Représentation des individus par rapport aux axes

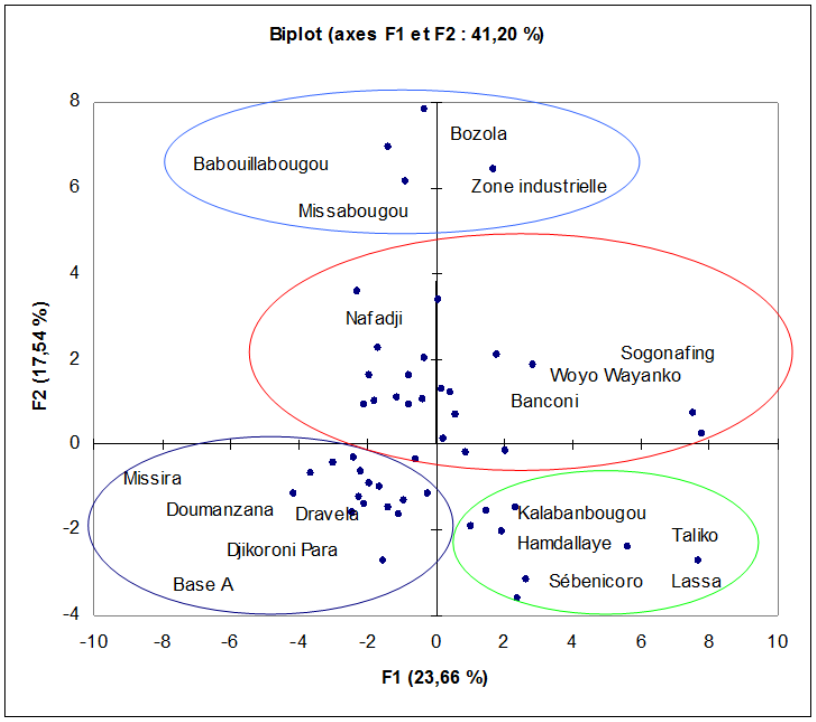

Source : Résultats du logiciel XLSTAT 2011.

Notons sur la figure n°3 que, "Participation au premier tour du scrutin législatif" est extrêmement corrélée avec l'axe horizontal. De même, les "18-30 ans", notamment sont très bien corrélés à l'axe vertical. Comme l'est également les "31-50 ans" et le nom de famille "Dembélé". En effet, la corrélation de chaque point sur un axe exprime la qualité de représentation du point sur l'axe. Elle prend des valeurs entre 0 (pas corrélé du tout) et 1 (fortement corrélé). Si cette valeur est proche de 1, alors le point est bien représenté sur l'axe, comme par exemple, la participation au premier tour du scrutin législatif avec 0,659 et les 18-30 ans avec 0,744. Par contre, les points situés près du centre comme "agriculteur", "ménagères", "51 ans et plus", "étudiants" "Diarra" sont généralement mal représentés par le plan factoriel à cause de leur proximité du centre (cf. figure n°3).

Cependant, nous pouvons constater également que, les points "Participation au premier tour du scrutin législatif", le patronyme "Bagayogo" et " Participation au premier tour du scrutin présidentiel" sont très proches du cercle de corrélation et donc, très bien représentés sur la figure. L'angle plutôt fermé (en partant de l'origine) que forment les points " Participation au premier tour du scrutin présidentiel", "Participation au premier tour du scrutin législatif" indique que ces deux variables sont assez bien corrélées entre elles. En revanche, l'angle quasi droit fermé par "Participation au premier tour du scrutin législatif" et les "18-30 ans"

indique que ces deux variables sont indépendants entre elles. Le fait que "Participation au premier tour du scrutin législatif" soit un peu proche de l'axe 1, montre qu'il est très bien représenté par cet axe. Comme il est très éloigné de l'axe 2, donc peu représenté par cet axe.

En ce qui concerne l'axe 2, le point "18-30 ans" est très bien corrélé avec l'axe. Le point "31-50 ans" l'est également mais dans une moindre mesure.

Alors que rien ne le laissait deviner (cf. figure n°4), nous voyons que "Sogonafing" est fortement corrélé avec l'axe horizontal, de même, Bozola avec l'axe vertical. Les individus proches du centre comme "Point G", "Lafiabougou", "Bakaribougou" sont donc généralement mal représentés par le plan factoriel.

Premièrement, dans les quartiers périphériques de Bamako par exemple Sogonafing, l'homogénéité socioéconomique de ces quartiers est similaire à leur homogénéité politique. Si le quartier de Quinzambougou occupe une position faiblement marginale par rapport aux autres quartiers de la commune II, cela ne nous paraît pas suffisant pour expliquer son vote. Deuxièmement, parmi les quartiers défavorisés, Nafadji semble constituer un groupe durablement fidèle au président sortant Amadou Toumani Touré. A l'inverse, deux autres à savoir, Sébenikoro et Lassa constituent le groupe à tendance Rassemblement pour le Mali. L'analyse à l'échelle de la commune est reproduite en ***annexe 3 (B)***.

Cette analyse est par ailleurs éclairée par ce tableau ci-dessous. Il révèle une matrice avec en colonne les facteurs (F1 et F2) et en ligne les noms des variables.

Tableau 22 : Résultat de la corrélation entre les variables et les facteurs

	F1	F2
Part_Pres_1tour	*0,543*	-0,212
Part_Legis_1tour	*0,659*	-0,155
Part_Legis_2tour	0,462	-0,117
% Amadou Toumani Touré	*-0,452*	0,131
% Ibrahim Boubacar Keita	0,448	-0,123
BAGAYOKO	*0,591*	0,394
COULIBALY	0,516	-0,103
DEMBELE	-0,357	*0,612*
DIALLO	*-0,631*	-0,183
DIARRA	-0,251	-0,231
TRAORE	-0,153	*-0,454*
Agriculteurs	0,079	0,246
Artisans	0,449	0,359
Commerçants	*-0,502*	0,439
Etudiants	-0,329	-0,143
Enseignants	-0,052	*0,649*
Ménagères	0,245	-0,163
18 - 30 ans	0,126	*0,744*
31 - 50 ans	-0,301	*-0,640*

51 ans et plus	0,128	*-0,294*

Source : Résultats du logiciel XLSTAT 2011 ; Part_Pres_1tour : Participation premier tour de l'élection présidentielle ; Part_Legis_1tour : Participation premier tour de l'élection législative ; Part_Legis_2tour : Participation second tour de l'élection législative.

Ce sont les variables "Participation au premier tour du scrutin législatif" et "Bagayogo" qui concourent le plus à la construction de l'axe1 (F1), puis les "18-30 ans", "Enseignant" et "Dembélé" pour l'axe 2 (F2). Une fois ces axes identifiés, nous pouvons projeter les individus pour savoir comment la population se comporte dans les différents quartiers de Bamako (cf. carte ci-après).

Carte 25 : Typologique socio-électorale des quartiers de Bamako

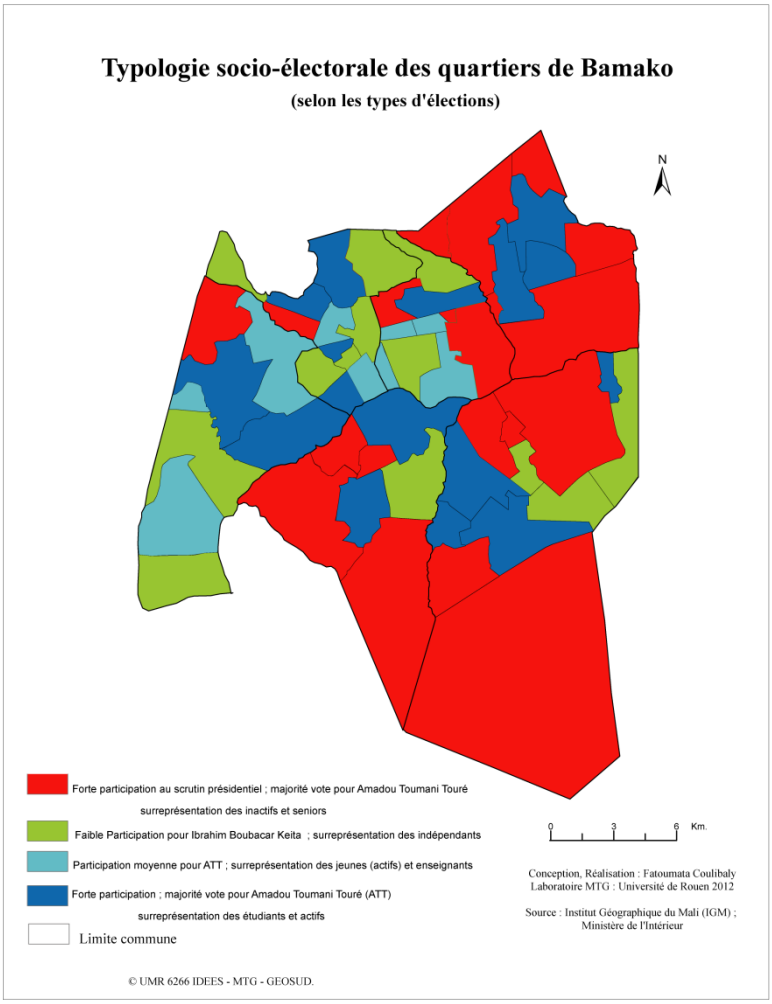

L'analyse en composante principale (ACP) permet de classer les quartiers selon quatre groupes. La typologie est, à quelques près similaire à celle observée aux élections présidentielles de 2002.

Le premier groupe réunit les quartiers (Doumazana, Lafiabougou, Djicoroni-para, Missira, Dravela, Base A) (cf. figure 4). Ces quartiers se distinguent par un vote en faveur du président sortant Amadou Toumani Touré et une sur-représentation des étudiants et actifs (cf. carte ; couleur bleue foncé). Le fort pourcentage pour ce candidat semble lié à ce fort soutien des grands partis politiques en sa faveur au premier tour du scrutin présidentiel. Ce groupe comprend des quartiers populaires qui possèdent des caractéristiques sociales et politiques proches. Il convient cependant de noter que le quartier de Lafiabougou anciennement dirigé par le parti Rassemblement pour le Mali (RPM) a « basculé » en faveur du candidat sortant, mais ce changement d'étiquette s'explique par la reconquête de ce territoire par Amadou Toumani Touré en 2002.

Le deuxième groupe comprend des quartiers qui ont majoritairement voté pour le candidat sortant, et une sur-représentation des inactifs et seniors (cf. carte ; couleur rouge). Malgré la forte présente du candidat Ibrahim Boubacar Keita, les urnes ont accordé la victoire à Amadou Toumani Touré dans la plupart de ces territoires d'élection. Néanmoins, il semblerait que le vote pour ATT ne se résume pas à un simple effet de candidature puisque, la tendance a été observée aux élections présidentielles de 2002.

Le troisième groupe se compose de quartiers « nouveaux » et « péri-urbains » où IBK a enregistré son meilleur score, et une sur-représentation des indépendants (cf. carte ; couleur vert clair). Il regroupe des quartiers ancrés pour ce candidat depuis des années tels que : Kalabanbougou, Sébenicoro. Quant aux quartiers : Quinzamboubou, Point G, Bakaribougou, ils ont facilement été remportés par le candidat sortant dans le cadre d'un duel très serré avec Ibrahim Boubacar Keita. Dans ce groupe, à part ces trois quartiers, ils ont tous voté pour le candidat du Rassemblement pour le Mali à savoir, Ibrahim Boubacar Keita à l'issue de ces élections.

Le quatrième groupe rassemble une majorité des quartiers industriels et très pauvres de Bamako, dont la plupart sont touchés par le problème du chômage, de la fermeture des sites industriels etc. Ces quartiers se caractérisent par une participation moyenne pour ATT, et une sur-représentation des jeunes actifs et enseignants (cf. carte ; couleur bleue clair). Le faible vote des jeunes actifs est lié d'une part au contexte socio-économique (augmentation du chômage) et politique (des années blanches successives à l'Université), puis social, difficulté pour ces jeunes de s'intégrer dans leur propre territoire.

Ce scrutin présidentiel représentait un enjeu important pour les principales forces politiques. Les résultats traduisent une nouvelle phase de la géographie électorale, puisque l'alliance pour la démocratie et le progrès (alliance qui a soutenu le candidat sortant) gère désormais les quartiers de grande réserve d'électeurs.

Deux facteurs expliquent la suprématie du candidat sortant dans les quartiers de Bamako. D'abord, les votes de ces quartiers restent influencer par la présence des alliés du président-candidat à cette élection, à savoir, l'Alliance pour la Démocratie au Mali–parti africain pour la solidarité et la justice (ADEMA-PASJ) ; Union pour la République et la Démocratie (URD) ayant un fort ancrage territorial. A cet ancrage territorial qui a marqué l'encadrement politique local, vient s'ajouter, les réalisations du président-candidat surtout dans le domaine social pendant sa première mandature (2002-2007).

Plusieurs facteurs nécessitent d'être pris en considération pour comprendre cette nouvelle géographie électorale : la faible participation aux élections à Bamako, et le caractère national de ces élections où les électeurs votent davantage pour une personnalité et pour une enveloppe financière que pour un projet de société.

Enfin, malgré quelques doutes, le clivage socioéconomique mis en évidence à l'intérieur des points d'observations se rejoint dans la disposition des préférences politiques de ces mêmes territoires. Il conviendrait enfin, de changer d'échelle (de l'échelle du quartier à l'échelle du bureau de vote) tout en gardant le même principe méthodologique, c'est à dire un traitement à partir du fichier des électeurs. Les bureaux de vote qui ont le plus et le moins voté pour le candidat sortant Amadou Toumani Touré seront examinés en ***annexe 4***.

CHAPITRE 3 : LA COMPOSITION DES BUREAUX DE VOTE A BAMAKO

Le bureau de vote désigne dans le langage courant deux réalités juridiques différentes mais convergentes. Dans le premier, il désigne un groupe de personnes physiques chargées d'assurer le respect des procédures électorales telles qu'elles sont consignées dans le code électoral. Dans le second, l'expression désigne le lieu où l'assemblée électorale se réunit et où le protocole du rituel électoral se déploie. L'organisation spatiale du vote renvoie à l'histoire sociale et politique de la codification de l'acte du vote au Mali. En effet, aménagé pour la circonstance, l'espace affecté aux opérations électorales (salle de vote) doit être symbolique et répondre à certains impératifs politiques. Par exemple, le fait que l'électeur intériorise des normes de conduite, afin que le contrôle social devienne secondaire.

Toute démocratie au sein d'un État passe par la mise en place de conditions locales de vote égales et harmonisées. C'est le cas de Bamako, où le lieu de vote doit être un lieu public de proximité, un lieu sous le contrôle du président de bureau, de quatre assesseurs et deux superviseurs. Beaucoup de gravures et de témoignages l'attestent, les opérations électorales au Mali sous la deuxième République ont mis du temps à se consolider. Electeurs timides et empruntés, avaient des difficultés à faire la queue en attendant humblement leur tour pour déposer leur bulletin dans l'urne.

Longtemps, les différenciations sociales se sont perpétuées en ce lieu, en dépit de l'égalité théorique de tous les électeurs. Peu à peu, et surtout après mars 1991, la démocratie est entrée dans les bureaux de vote, en même temps qu'une réglementation empêchant ou limitant la fraude. Le bureau de vote peut-il déroger au principe de neutralité ? Quels contrôles permettent de maintenir la neutralité des opérations dans le bureau de vote ?

Pour Michel Bussi, « *le lieu de vote est un espace à la fois familier et solennel, un espace « neutralisé » loin de toute agitation, affecté au seul devoir civique. Il est important de lier à l'espace « neutralisé » son caractère éphémère à la particularité supérieure des élections* » (Bussi, 2004, p. 130). Au regard de cette pensée de Michel Bussi, nous soulignons qu'à Bamako, tous les bureaux de vote sont installés dans les établissements scolaires publics. Donc, l'organisation spatiale des bureaux de vote reste intimement liée à la « neutralité » des lieux choisis pour l'événement politique.

Lors des dernières consultations électorales de 2009, il y avait 20 265 bureaux de vote pour 6 996 086 inscrits, auxquels il faut ajouter les maliens de extérieur 750 000.[101] A cet égard, l'organisation spatiale des bureaux de vote à Bamako évolue en fonction des dynamiques de mobilité, mais aussi des moyens de communication. De ce fait, l'organisation spatiale sur critère de zonage de 500 habitants est acceptable dans les pôles urbains tels que Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Bamako, mais très difficile à appliquer dans le Nord regroupant des territoires suivants, Tessalit, Kidal (avec 1 habitant par kilomètre carré).

L'accessibilité du lieu de vote a un double avantage, celui de rehausser le taux de participation, car il semble ainsi admis que l'accessibilité du lieu de vote diminue le « coût du vote ». Puis, permet à tous de voter, y compris les populations nomades, ou celles à mobilité réduite.

Dans ce chapitre, nous aborderons successivement des questions relatives au rôle de la distance aux bureaux de vote, de l'organisation spatiale des bureaux de vote, puis des opérations électorales. Ces interrogations, brièvement soulignées dans l'introduction, seront développées dans un premier temps. Dans un second temps, traiter des aspects relatifs à une journée citoyenne en vue d'augmenter le taux de retrait des cartes d'électeur à Bamako. Quelle distance entre l'électeur et son bureau de vote ? La distance empêche-t-elle l'électeur bamakois d'accomplir son droit civique ?

[101] Source : Délégation Générale aux Élections lors des élections communales de 2009.

3. Distance au bureau de vote et participation électorale à Bamako

A Bamako, chaque électeur est assigné à un bureau de vote déterminé. Cela ne pose aucun problème lorsqu'un seul bureau a été institué pour un collège électoral. A cela, il faut ajouter l'organisation matérielle et administrative du scrutin qui a pour cadre et pour support l'institution du bureau de vote. Comment se présente la géographie électorale à l'échelle des bureaux de vote à Bamako ? A Bamako, la distance de l'électeur à son lieu de vote a longtemps été citée comme la cause de la faible participation électorale, à partir de là, elle joue un rôle important dans le choix de l'électeur. Le rapprochement est précisément tout ce que la codification électorale a progressivement voulu empêcher, au bénéfice d'un électeur « libre », soustrait à toute forme de contrôle de sa pratique par des tiers, en agrégeant ces électeurs en des unités de vote plus proche. De même, imputer une opinion à un électeur bamakois est en effet rendue impossible par le nombre des suffrages auxquels le sien se mêle, par la normalisation du matériel électoral, et par quelques règles de conduite imposées à l'électeur sur le secret de son vote dans l'enceinte du bureau[102]. Est-ce que la distance explique à elle seule la faible participation des bamakois aux élections ?

La distance ne peut à elle seule expliquer ce désaveu électoral à Bamako. C'est donc, par-delà l'expression politique « d'une mosaïque sociale plus ou moins « bigarrée » entrevoir un espace résidentiel, siège de nombreuses pratiques sociales » (Garrigou, 1988, p. 28). Le choix de l'électeur bamakois est surtout lié à la conjoncture économique, sociale et politique d'une élection. Par exemple, les ménages démunis préfèrent, le jour du scrutin, s'occuper de leur quotidien, que de faire la queue toute une journée pour voter. A partir de là, la distance n'est qu'un aspect secondaire dans la faible participation électorale des bamakois. D'ailleurs, il est nécessaire de rappeler que les autorités maliennes ont tout mis en œuvre pour faciliter les opérations de vote, visible dans l'organisation spatiale des bureaux de vote. Sur quels critères s'effectue la répartition des bureaux de vote à Bamako ?

[102] Garrigou A, 1988, p. 28

3.1. Organisation des bureaux de vote selon un clivage Nord/Sud

Au Mali, la répartition des bureaux de vote s'effectue à partir des critères de densité électorale. L'implantation d'un bureau de vote doit correspondre à une zone recouvrant cinq cent habitants (500 habitants). Si l'on se réfère au découpage électoral, le sud du Mali est caractérisé par une concentration humaine importante (supérieure à 75 habitants par kilomètre carré) se regroupant le long des grands axes de communications (le fleuve Niger et le réseau routier), il s'agit notamment des grands pôles urbains comme Bamako et les régions administratives du Mali.

Dans cet espace morcelé, une organisation équitable des bureaux de vote paraît, à priori, très complexe à mettre en œuvre. Le critère du zonage pour 500 habitants est réalisable dans le sud, grâce aux nombreuses infrastructures disponibles (écoles privées et publiques). Dans le nord, des difficultés importantes entravent la répartition des structures de vote. A partir de ce constat, certaines des compétences administratives transférées en matière électorale ont été reprises par Bamako en 2004. La question qui se pose est de savoir si cette configuration des bureaux de vote (leur nombre, leur déploiement ou emplacement) ne constitue pas un facteur explicatif de l'abstention électorale. Désormais, la commune conserve toute la gestion matérielle de l'organisation des élections sous l'égide de l'Etat[103]. Ce nouveau dispositif prend en compte les particularités spatiales (clivage géographique) des territoires d'élection aussi bien à Bamako que sur l'ensemble du pays. Si l'on excepte le caractère matériel de l'organisation des élections, le bureau de vote, dans bien des cas, inclut des variables symboliques (la mosquée, l'église etc).

Les découpages ponctuels des bureaux de vote à l'approche de chaque échéance électorale, visent à ce que le nombre d'électeurs dépendant d'un même bureau ne soit pas trop important, de façon à faciliter les opérations de vote. Ce qui fait que, depuis les élections de 2002, le nombre d'électeurs dans un bureau de vote a été réduit à 500 au lieu de 700. Comme l'organisation du vote est coûteuse en disponibilité de personnels et en équipements, le découpage se rapproche au plus près de cette limite. Si bien qu'il doit être souvent rectifié, à chaque changement notable dans les possibilités de logement du périmètre, ou au regard de mouvements plus lents de population affectant la densité de peuplement. Ces rectifications sont souvent enregistrées sous la forme d'avenant au découpage précédent, précisant simplement que telle fraction de rue rattachée jusque là à tel bureau passe dans tel autre. Une

[103] SNV Mali, CEDELO, KIT (2004), *La décentralisation au Mali*, Bulletin 358, Amsterdam, série décentralisation et gouvernance locale, p. 42.

autre manière de procéder consiste à dédoubler un bureau : un bureau A devient deux bureaux AB et AC en termes de lieu de vote et de résultats.

Par ailleurs, la loi électorale prévoit qu'il est crée un bureau de vote au niveau du chef-lieu de cercle et du district de Bamako (art.180 de la loi du 04 septembre 2006). Si l'on se réfère à cette disposition, seuls les chefs-lieux de circonscription ont droit à l'implantation du bureau de vote. Cependant, dans la pratique, toutes communes ainsi que les principales juridictions de l'étranger disposent de bureaux de vote.

De prime abord, il faut souligner que la création des bureaux de vote, leur ressort, ainsi que leur emplacement font l'objet d'une décision du représentant de l'Etat dans le cercle (Préfet) et dans le district de Bamako (Gouverneur). Par exemple, lors des élections générales de 2002, le nombre de bureaux de vote est passé à 12.004 pour 5.446.202 électeurs dont plus de 900 bureaux pour la seule ville de Bamako. On constate, de même, une augmentation sensible du nombre de bureaux de vote pour les dernières élections générales de 2007 avec 20.278 bureaux de vote, dont 18.918 à l'intérieur du pays et 1.360 pour les juridictions de l'extérieur[104]. Cependant, cette augmentation du nombre de bureaux est plutôt consécutive à celle du nombre des électeurs inscrits, qui est passé à 6.884.522. Les emplacements habituels des bureaux de vote n'ont presque pas connu d'évolution significative. Tous ces découpages n'ont un intérêt pratique que dans le temps de leur validité, et ne donnent donc pas lieu à archivage systématique bien localisé. S'il a été facile d'obtenir, pour le scrutin de 2007, la carte des bureaux dont dépendent des électeurs de Bamako, il nous a été impossible de les obtenir pour les périodes antérieures.

La loi électorale poursuit qu'il est crée au moins un bureau de vote dans chaque village ou fractions nomades pour 500 électeurs. Or, tous les villages, fractions nomades ou consulats ne comptent pas ce seuil d'électeur. S'il faut que les électeurs parcourent des kilomètres (village en village ou commune en commune) pour voter, le risque d'abstention est trop élevé. C'est pourquoi les maliens de l'extérieur sont avérés plus abstentionnistes[105], lors des premières élections générales de 1992 au Mali.

Il conviendrait donc de mettre en place une vraie politique de rapprochement des étrangers avec les autorités diplomatiques et consulaires en vue de faciliter l'identification, l'inscription, et le vote de cette catégorie importante du corps électoral. Nul n'ignore que le coût humain du vote est élevé (déplacement vers le bureau de vote, souvent attendre son tour dans un long fil,

[104] Source : Délégation Générale aux Elections.

[105] Pour illustrer, lors des élections générales de 1992, seuls 10% des électeurs maliens inscrits en Côte d'Ivoire ont voté.

et surtout effectuer un choix qui n'est pas du tout facile entre plusieurs candidats...), donc, toutes les facilités doivent être mises à la disposition de l'électeur pour l'inciter à accomplir son devoir civique. En plus, les partis politiques qui disposent de moyens financiers conséquents se chargent de transporter les électeurs vers les centres de vote, à cause souvent de la distance qui les sépare. Cependant, cette attitude des partis politiques est critiquable dans la mesure où elle peut constituer une influence sur les décisions des électeurs le jour du scrutin, où toute forme de campagne électorale est interdite [106](Mimaga, 2006). Si les facteurs liés à l'organisation matérielle et technique des élections sont aussi déterminants pour la participation ou l'abstention électorale, il n'en demeure pas moins que les facteurs liés à la conjoncture du moment pèsent sur la participation des bamakois.

3.2. Les opérations électorales à Bamako : à l'échelle du bureau de vote

L'article 82 de la loi n°02-007 du 12 février 2002 portant loi électorale, définit les organisations des élections au Mali. Il décrète que chaque bureau de vote est animé par des agents électoraux qui sont le président et quatre assesseurs, âgés d'au moins dix-huit (18) ans. Les membres des bureaux de vote sont choisis en fonction de leur aptitude à assurer la conduite des opérations électorales et surtout pour leur capacité à travailler dans la neutralité, l'impartialité, la rigueur et la transparence. Ils doivent obligatoirement être de bonne moralité, reconnus pour leur intégrité et leur probité et savoir lire et écrire en langue officielle qui est le français.

La constitution du bureau de vote apparaît comme un organe chargé de recueillir les suffrages, répondant à des règles relatives à sa composition et à son fonctionnement par laquelle certaines difficultés surgissent. Le bureau de vote doit être perçu comme le garant du principe de neutralité et pour maintenir ce principe, quels sont les contrôles existants ? La constitution des bureaux de vote obéit-elle à des règles que celles évoquées précédemment ? Quelles sont les personnes susceptibles d'intervenir dans les bureaux de vote à Bamako ?

[106] Selon l'article 122 de la loi électorale, interdiction de tous attroupements, clameurs ou démonstrations menaçantes, qui auront troublé les opérations d'un collège électoral, porté atteinte à l'exercice du droit électoral ou à la liberté du vote. Les coupables seront théoriquement punis d'un emprisonnement de trois mois à deux ans et d'une amende de vingt cinq mille (25.000) à deux cent cinquante mille (250.000) francs CFA. Loi N°06-044/du 04 septembre 2006.

Encadré 2 : Intervenants dans les bureaux de vote à Bamako

- Le président et les quatre assesseurs sont nommés quinze (15) jours au moins avant la date du scrutin par décision du Préfet, du gouverneur du district de Bamako, de l'Ambassadeur ou du consul. La décision doit obligatoirement comporter leur prénom, nom, profession et domicile. Ces membres siègent pendant toute la durée du scrutin, et leur nombre ne doit en aucun cas être inférieur à trois, dont le président ou son représentant et le secrétaire. Ils ont tous des rôles à jouer ; quant au président, il est le seul responsable de la police du scrutin. Á ce titre, nulle force ne peut, sans son autorité, être placée dans le bureau de vote ni à ses abords. Dans l'exercice de son pouvoir de police, le président peut faire tous actes et prescrire toutes mesures nécessaires ou justifiées par le maintien de l'ordre et le devoir d'assurer les opérations électorales, à condition que ces mesures n'entachent pas la transparence du scrutin.

De même, il veille au bon déroulement du scrutin et l'acheminement des documents électoraux à la clôture du scrutin (article 74).

- Les assesseurs assistent le président du bureau de vote dans l'organisation de la salle et le bon déroulement des opérations de vote, en toute neutralité et transparence.

Il siège également dans les bureaux de vote, les délégués des partis politiques ou candidats.

Le mandataire de chaque liste ou candidat doit fournir au Préfet, Gouverneur du district de Bamako et Ambassadeur ou au Consul la liste de ses délégués titulaires et suppléants dans chaque bureau de vote au moins cinq (5) jours avant le scrutin. Toutefois, en cas d'empêchement d'un délégué le jour du vote, le mandataire notifie son remplacement au président du bureau de vote concerné. Ils ne peuvent être expulsés, sauf cas de désordre provoqué ou de flagrant délit justifiant leur arrestation. Dans ce cas, il sera fait appel immédiatement à un délégué suppléant, et une mention est faite de cet incident dans le procès verbal.

- En plus des délégués des partis politiques, nous avons la présence dans les bureaux de vote des scrutateurs (cf. article 84 de la loi électorale). Ils sont désignés par le président du bureau une heure avant la clôture du scrutin pour procéder au dépouillement des résultats du ou des scrutins.

- Enfin, la présence des observateurs nationaux et internationaux qui œuvrent dans les domaines de la défense des droits de l'homme, de la promotion de la démocratie, et des institutions internationales. Ils sont accrédités par la Commission Electorale Nationale et Indépendante (CENI), munis de mandats ou de badges et procèdent à l'observation des opérations électorales et/ou référendaire. Ils ont accès aux bureaux de vote sans possibilité d'interférer dans les opérations.

Aussi, des superviseurs, regroupant les membres de la CENI (article 9 de la loi électorale), des agents du ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales (article 17), les autorités communales, les agents de police (article 89) et les délégués de la Cour Constitutionnelle.

En définitive, les intervenants dans les bureaux de vote sont choisis pour assurer l'ordre et tiennent à ce que les élections se déroulent dans de meilleures conditions.

Le bureau de vote est vu comme n'étant pas une entité spatiale de l'action politique, mais seulement de l'organisation des opérations de vote, donc, d'une importance très éphémère.

Au regard des textes relatifs aux opérations électorales, l'acte électoral comme une cérémonie de rituel est illustré par la figure ci-après.

Le schéma montre la logique de vote d'un électeur dans un bureau de vote. L'électeur une fois dans le bureau de vote, est soumis à un contrôle d'identification (pièce d'identité, carte

d'électeur…) par un représentant de la Cour Constitutionnelle nommé assesseur n°1. Après ce contrôle, l'électeur est conduit vers l'assesseur n°2, qui à son tour lui remet les bulletins de vote sous la vigilance des délégués des partis politiques ou des candidats, et de quelques observateurs nationaux et internationaux. L'électeur, une fois en possession des bulletins se dirige soit dans l'isoloir n°1 ou n°2 pour accomplir son droit civique c'est à dire, mettre son bulletin de vote dans l'urne.

Après, l'électeur se rapproche de l'assesseur n°4 toujours sous le regard vigilant des délégués pour signer la liste d'émargement, afin de poser son index droit dans l'encre indélébile. Ce cérémonial est clôturé par le président du bureau de vote, qui certifie le vote de l'électeur par sa signature (cf. figure ci-joint).

Figure 5 : Le rituel de l'acte électoral

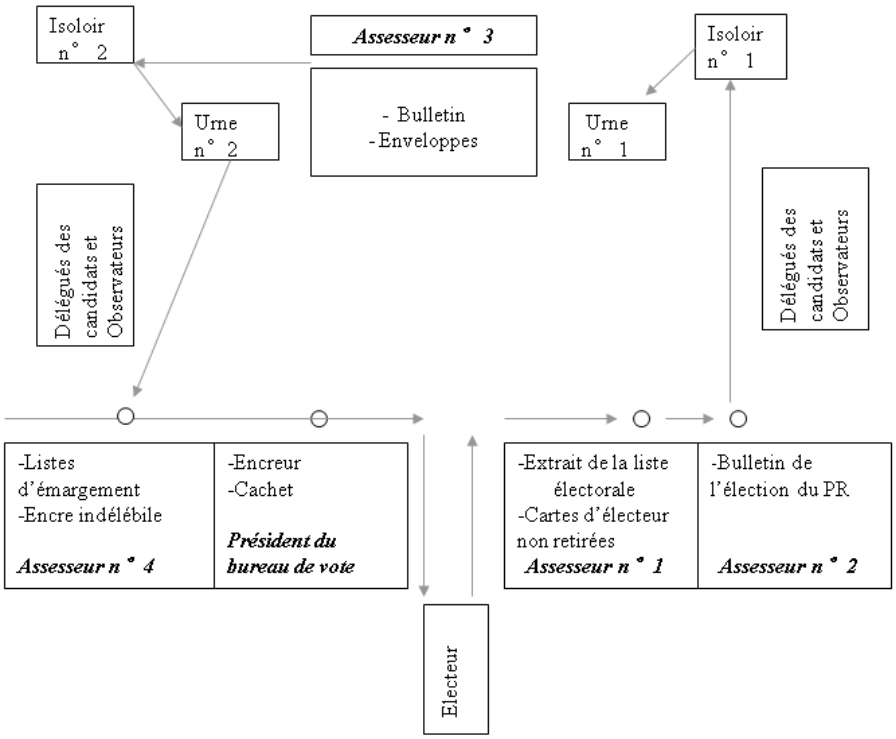

Source : Fatoumata Coulibaly, doctorante UMR-IDEES

Au regard de ce schéma, l'acte électoral correspond, tout d'abord, à un système de contraintes. Mais ces obstacles peuvent d'une manière ou d'une autre générer sur le comportement de l'électeur, car il accomplit un acte épousant une scénographie spécifique. Ce moment crucial de l'élection est celui qui amène les observateurs à user le plus souvent de « métaphores religieuses ». Cependant, il n'est pas rare alors de présenter la salle de vote comme un véritable « sanctuaire » qui amène l'électeur à laisser en dehors ses passions, ses

sympathies, ses haines, ses intérêts privés, ses parentés, ses ambitions, et ses considérations de personnes [107](pour reprendre les termes d'un opuscule paru en 1846). La participation facultative à la vie politique, nécessite-elle pour l'électeur un apprentissage citoyen pour décoder une offre politique de plus en plus professionnalisée ?

Par la magie, le vote serait donc censé métamorphoser l'individu privé en citoyen apte à prendre en considération l'intérêt général. Ainsi défini, le rituel électoral moderne a créé des espaces et des temporalités qui lui sont propres. Pour cela, l'acte électoral comme expérience rituelle, activité sociale et politique, est le territoire autant que le répertoire du processus désormais ancien d'intégration civique. Tout simplement, parce qu'elle nécessite la reproduction d'une séquence d'activités "routinisées" à laquelle l'électeur bamakois s'est progressivement mais inégalement familiarisé. Ainsi, l'activité électorale n'existe ainsi qu'actualisée dans les pratiques et les actes, son intelligibilité ne peut donc être que contextualisée et plurielle. Il convient toutefois de ne pas oublier que, malgré son inscription temporelle et spatiale qui favorise sa « *réitération dans le temps, le rituel de l'acte électoral ne peut exister que s'il s'appuie sur des croyances individuelles fortes qui font du vote une pratique non seulement "routinisées" mais valorisante*. » (Deloye, 1998, p. 98). Dans ce cas, le rite collectif et la croyance individuelle ne font qu'un, lorsqu'il s'agit de l'acte électoral. Qu'adviendra t-il le taux de participation si l'enlèvement des cartes d'électeur reste conditionner à la présentation d'une pièce d'identité ?

3.3. Retrait ou non retrait des cartes d'électeur à Bamako

La distribution des cartes d'électeur au Mali se fait conformément à l'article 60 de la loi n°06-044/ du 4 septembre 2006 portant loi électorale. Plus de 6,2 millions d'électeurs étaient appelés aux urnes pour départager 1.400 candidats en compétition pour 147 sièges.

A chaque fois que commencent les opérations de distribution des cartes d'électeur, le district de Bamako a un rythme de retrait le plus médiocre (13%). Pour un retrait effectif des cartes d'électeur à Bamako, les autorités chargées des élections ont permis à chaque chef de ménage de retirer les cartes de tous les membres de sa famille, mais ce dispositif reste encore conditionner au carnet de famille. En dehors de ce dispositif pris, le ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales, dresse un tableau, avec seulement 1.412.548 cartes enlevées sur 6.884.524 inscrits, et les reliquats peuvent constituer des sources probables de fraudes électorales.

[107] YVES Deloye., « Le bureau de vote », Université Paris I Panthéon- Sorbonne, regard sur l'actualité, n°329.

Consécutivement à l'article 59 de la loi précitée, chaque électeur bamakois doit recevoir sa carte d'électeur au plus tard trois jours avant le scrutin. C'est en application de cette disposition législative de distribution des cartes qu'une véritable campagne de sensibilisation a été menée par le ministère chargé de l'Organisation des élections. Dans les territoires du nord, la distance moyenne entre deux villages est souvent de 60 km, il faudra deux ou trois heures pour couvrir une seule distance compte tenu des conditions difficiles liées à la mauvaise qualité des infrastructures. De surcroît, les points d'eaux constituaient l'enjeu stratégique qui régule le déplacement des populations. Pour distribuer un nombre important de cartes, les délégués choisissent des jours autour des points d'eau pour le faire. Car aller de campement en campement, est difficile, compte tenu de la mobilité des électeurs de cette partie du territoire malien. Une revue journalistique relatant la distribution des cartes électorales permet de montrer la faiblesse du taux de retrait des cartes par commune du district de Bamako. Les informations soulignées dans ce tableau sont relatives au taux de retrait des cartes pour l'élection communale de 2009. Ce tableau est illustré par la carte ci-joint.

Tableau 23 : Taux de retrait des cartes d'électeur dans le district de Bamako

Dates	Taux de retrait	Lieu de retrait
19 avril 2009	25%	Commune I
19 avril 2009	34%	Commune II
19 avril 2009	36%	Commune III
19 avril 2009	17%	Commune IV
19 avril 2009	24%	Commune V
19 avril 2009	40%	Commune VI

Source : l'essor n°16427 du-2009-04-21

Carte 26 : Communales 2009 - Taux de retrait des cartes d'électeur

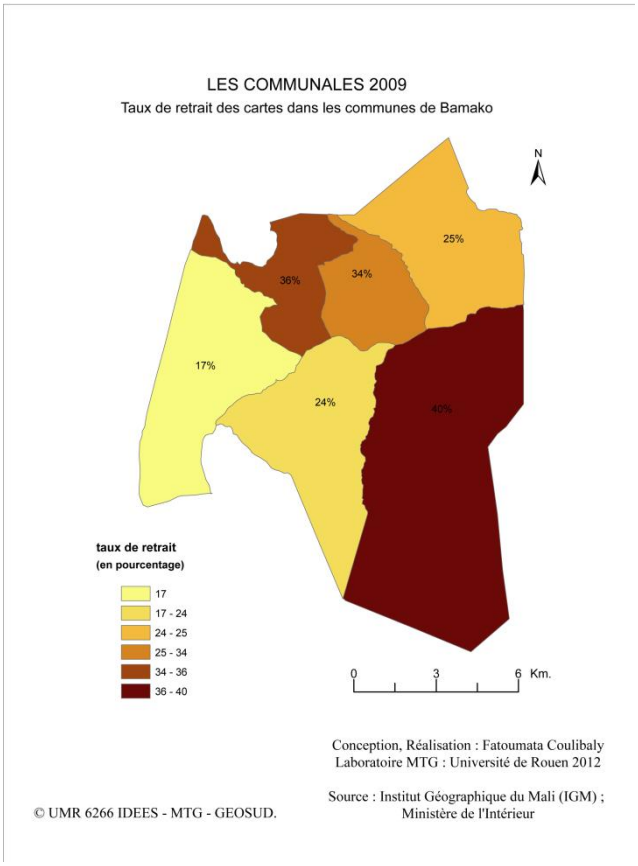

La carte révèle que la commune IV a enregistré le plus faible taux de retrait des cartes 17%, contre 24% pour la commune V, 25% en commune I, 34% en commune II, 36% en commune III et 40% de retrait pour la commune VI. Pourquoi ces taux sont-ils si modestes ?

La commune VI, se place en tête avec 40% de cartes distribuées. Ce comportement civique de la dite commune pourrait s'expliquer par sa composition sociale, mais aussi, l'intérêt que cette population accorde à la vie politique et publique (citoyenneté). Cependant, la commune III est un territoire qui se rapproche le plus de la commune VI en matière de participation électorale. Elle a enregistré à son tour un taux de retrait de 36% contre 50%[108] pour l'élection présidentielle de 2007. Pourquoi ce faible retrait de 36% pour les élections communales de 2009 ? Ce comportement électoral trouve son explication ailleurs, car la population de cette commune assimile la gestion communale de proximité à une spéculation foncière sans précédent, de même que la mauvaise diffusion de l'information sur l'enjeu du scrutin. Pourtant, la distribution des cartes d'électeur devrait permettre la création de nouvel espace géographique, ce qui n'a pas été le cas de cette commune de Bamako en 2009.

[108] Déclaration d'un administrateur civil dans la commune III du District de Bamako, le 9 avril 2007.

A l'inverse de ces deux communes, la commune II a enregistré un taux de retrait de 34% et se positionne quatrième. Une commune considérée comme civique mais, n'a pas non plus atteint le taux de retrait escompté.

Les communes I et V, ont des taux proches (25% et 24%). Si la commune I abrite des quartiers défavorisés avec un accès très limité aux infrastructures fondamentales, la commune V quant à elle, abrite une population migrante. Ces deux espaces géographiques ont des similitudes, car ils abritent une population vulnérable, qui se sent complètement marginaliser du système politique en vigueur, d'où ce taux de retrait médiocre.

La commune IV est celle qui a enregistré le plus faible taux de retrait (17%). D'après quelques témoignages, les raisons de ce faible taux de retrait sont en rapport au bilan de l'équipe municipale. En ce sens, aucun projet de développement n'a été réalisé en vue d'améliorer les conditions de vie des populations, ni en manière de santé, d'éducation, et hydraulique durant les cinq ans de mandature du maire sortant. Or, nous savons tous que ces compétences relèvent désormais des collectivités décentralisées, depuis la mise en œuvre de cette réforme politique en 1997.

Pour résumer, il n'y a pas eu de retrait massif des cartes aux communales de 2009 dans le district de Bamako. C'est pour cela, qu'une journée appelée « journée citoyenne » a été décrétée, mais, serait-elle la solution pour accroitre le nombre de retrait des cartes d'électeur à Bamako ? Quel sort est réservé aux cartes qui ne seront pas enlevées à temps ?

3.4. Une journée citoyenne serait-elle la solution pour un retrait massif de cartes d'électeur à Bamako

Innovation ? Sans doute pas, « Bis repetita », certainement ! C'est ainsi que le gouvernement malien a décrété, une journée dite journée citoyenne ou journée d'engagement civique pour permettre un maximum de citoyens d'aller retirer leurs cartes (à la date du 19 avril). Est-ce que cette journée citoyenne a produit des effets escomptés sur les électeurs ? L'opération a-t-elle eu un succès escompté ? Les citoyens se sont-ils rués sur les centres de retrait des cartes ?

Cette mesure « exceptionnelle[109]», qui n'est pas la première du genre est motivée par le faible taux de retrait des cartes d'électeur relevé dans certaines circonscriptions, notamment à

[109] Article 60 alinéa 6 et 7 : De la distribution des cartes d'électeurs, dans les communes, président et vice président, deux (2) membres désignés par le représentant de l'Etat dans la commune ou le district de Bamako.
Dans le cadre de la distribution des cartes d'électeurs, deux personnes sont nominées pour effectuer le suivi des opérations dans l'ambassade ou les consulats. Les cartes d'électeurs qui n'auraient pu être distribuées aux électeurs sont remises contre décharge au président du bureau où les intéressé (e)s doivent voter. Elles y resteront pendant toute la durée du scrutin. Toutefois, elles ne pourront être remises à leurs titulaires que sur justification de leur identité ; mention en sera faite au procès verbal du bureau de vote et cette mention sera

Bamako, où le taux global d'enlèvement est de l'ordre de 30% alors que dans certaines régions, il est parfois supérieur à 80%[110]. La photo ci-dessous reflète une journée d'engagement civique à Bamako.

Photo 1 : Journée d'engagement civique à Bamako

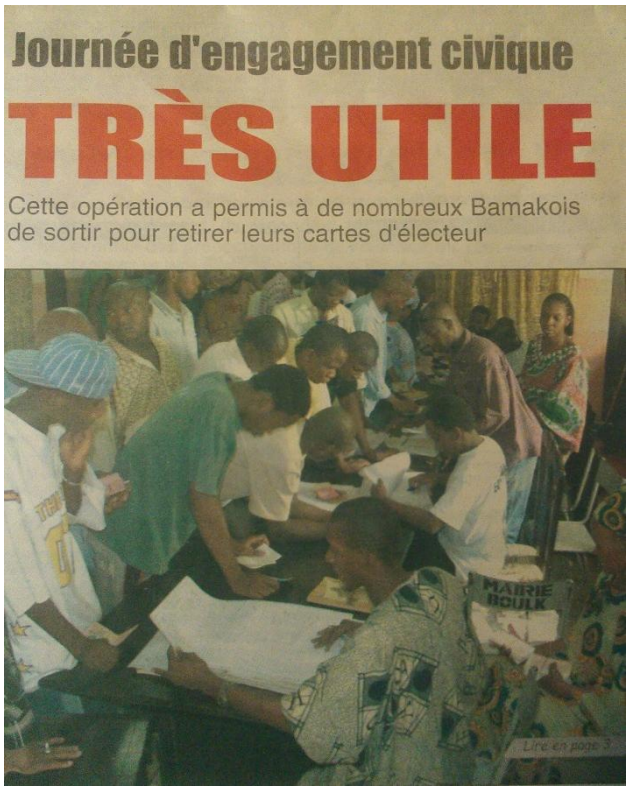

Source : L'Essor Quotidien National d'Information, jeudi 26 Avril 2007, 46ème année n°15940.

Cette journée d'engagement civique est tout de même plus complexe dans les milieux nomades, où il a fallu organiser des bureaux itinérants pour le retrait avant le scrutin lui-même. Dans ces milieux, l'opération a commencé une semaine avant la date prévue afin que les électeurs nomadisant sur de longues distances puissent avoir le temps de retirer leurs cartes d'électeur. Une procédure, difficile à mettre en place, a été également très critiquée par certains responsables politiques. Si l'analyse structurelle ne permet pas de cerner tous les contours de ces spécificités, il faut admettre qu'elle donne l'occasion de se faire une idée des

signée par tous les membres du bureau. Les cartes non retirées à la clôture du scrutin sont répertoriées par les membres du bureau de vote et remise contre décharge au représentant de l'Etat dans la commune ou le district de Bamako, à l'ambassade ou au consul avec le procès verbal. Ces cartes seront remises à la prochaine commission de révision des listes électorales qui statuera sur la radiation de leurs titulaires.

[110] Ces chiffres sont donnés par le journal Info-Matin, un article écrit par Seydina Oumar DIARRA-SOD le 23 avril 2009 à 9h : 03.

difficultés rencontrées par les organisateurs (les agents de la direction générale aux élections, les agents des partis politiques, ou le réseau d'appui au processus électoral[111]).

A la faveur de cette journée civique, qui devient une exigence politique malienne, nous avons pu rencontrer quelques présidents des centres de distribution. Pour eux, « *l'influence est très grande par rapport aux autres jours. De 8 à 10 heures, nous avons pratiquement distribué plus de 60 cartes et la journée n'est pas encore terminée pour faire le bilan de la journée citoyenne* ». Au centre d'état civil de la commune VI, nous avons aperçu[112] le ministre de l'Emploi et de la formation professionnelle, qui se faisait une idée de la mobilisation des populations. Il déclare, « *ce matin, après avoir visité quelques centres de distributions des cartes d'électeur, je me suis rendu compte que l'influence est ordinaire et cela me permet de dire que la journée a été utile. J'invite le peuple malien à participer à la gestion des communes, et je termine pour dire que la participation au vote passe avant tout par un retrait de carte d'électeur*[113].» Pour les organisateurs de cette journée, « *l'éducation civique doit être maintenue pour non seulement améliorer le taux de retrait des cartes d'électeur, mais aussi dans une perspective de rehausser le taux de participation*. » De tout ce qui précède ce faible retrait, nous pourrons conclure que, la solution envisageable ne réside pas dans l'instauration d'une journée d'engagement civique, mais plutôt dans la résolution des problèmes réels des populations, ainsi qu'une organisation transparente des élections, c'est à dire, les moins contestables possibles.

3.5. Quelles stratégies pour la distribution des cartes d'électeur à Bamako ?

Dans plusieurs circonscriptions, les cartes ont été remises aux chefs de quartier pour faciliter un retrait massif de la population. Une gestion de proximité qui n'a pas résolu le problème et la méthode a été beaucoup critiquée par les structures chargées de l'organisation des élections. Considérant que la loi électorale prévoit la distribution des cartes d'électeur par les délégués (représentants) des partis politiques ou des candidats, ces derniers ont procédé à toutes sortes de manipulations frauduleuses (rétention de cartes d'électeur, vente et utilisation frauduleuse de cartes d'électeur, etc...). C'est pourquoi, dès les élections générales de 1997, la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) a décidé de numéroter les cartes et de

[111] Réseau d'Organisations non gouvernementales en charge d'observer les processus électoraux.
[112] C'est dans les centres d'état civil de la commune VI du district de Bamako, que, nous avions rencontré le ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle N'DIAYE. Ibrahima, qui faisait un état des lieux de cette journée d'engagement civique.
[113] Une déclaration faite le jeudi 23 avril 2009 à 12h15 dans le journal « Le républicain ».

les remettre par paquet de 700 cartes numérotées en série aux délégués (représentants) des partis politiques ou des candidats contre décharge. Ce procédé a permis « d'épingler » un dirigeant politique qui s'est avisé de présenter des cartes d'électeur à la presse comme ayant été achetées au marché alors qu'elles provenaient des lots remis à ses délégués (représentants) qu'il avait expressément mandatés pour la distribution des cartes.

Pour éviter ces manipulations et toutes ces confusions, la CENI a décidé, dès le scrutin municipal du 21 juin 1998, que les cartes seraient non plus distribuées mais enlevées par les électeurs au siège des commissions électorales communales en présence des membres des commissions de distribution constitués par les délégués (représentants) des partis politiques ou des candidats. Cette solution a été agrée par les partis politiques et elle a permis de diminuer considérablement les utilisations frauduleuses des cartes par rétention, détournement ou vol. Il ne sert à rien d'avoir de bonnes listes et de bonnes cartes d'électeur si les agents électoraux chargés de leur contrôle et de leur mise en œuvre ne sont pas bien formés, d'où l'importance de la formation du personnel électoral dans la réussite de tout processus électoral.

- ***Formation du personnel électoral***

Le programme de formation des agents électoraux a été élaboré et mise en œuvre par la sous-commission administration et formation dès la mise en place de la CENI[114].

Plusieurs programmes de formation ont été exécutés à deux mois des élections générales de 2007, par les partenaires au développement dont le Canada, le Québec, l'Agence de la Francophonie, The National Democratic Institut (NDI), etc. Ces formations s'adressaient autant à la CENI qu'à ses démembrements, ainsi qu'aux délégués (représentants) des partis politiques ou des candidats, de l'administration et de la société civile. Environ 75000 agents électoraux ont pu être formés à travers ces différents programmes. Il serait fastidieux ici de décrire le contenu de chacun de ces programmes. Mais certains des programmes standards conçus à l'étranger n'ont aucun rapport avec les réalités juridiques du contexte électoral malien, ce qui peut quelquefois être source de confusions et de difficultés. Ainsi, la CENI a dû procéder à une coordination à travers la sous-commission administration de tous les programmes de formation en vue d'adapter éventuellement leur contenu aux réalités locales. Parmi les différents programmes de formation des partenaires au développement, il faut

[114] KASSOUM TAPO, Ancien Bâtonnier, Ancien Président de la Commission électorale nationale indépendante du Mali (CENI), *Les structures de gestion des opérations électorales : le cas de la CENI au Mali, p. 286 - 287.*

signaler l'originalité du programme de formation des membres de la CENI initié par l'Agence de la Francophonie. Qui a consisté notamment en un séminaire d'échange d'expériences animé par les experts du Réseau des compétences électorales francophones qui étaient pour la plupart des responsables ou anciens dirigeants de structures ayant déjà organisé des élections.
Ce genre de formation, pratique et efficace, doit être développé et multiplié dès la mise en place des structures chargées de la gestion des élections. La formation des agents électoraux est essentielle tant pour les opérations préparatoires que pour les opérations après le scrutin.
On tentera donc, ci-après, d'examiner l'expérience malienne dans ce domaine important de l'organisation de la compétition électorale.

3.6. Présentation et répartition des acteurs impliqués dans les élections au Mali

« Depuis l'instauration de la démocratie en 1990, une question s'est posée partout en Afrique subsaharienne de savoir à qui faut-il confier l'organisation des élections pour garantir la transparence et la légitimité nécessaire aux futures autorités démocratiques ?
Au Mali, la question a été tranchée dès la transition, désormais, les acteurs fiables et neutres pour garantir l'égalité des chances dans la compétition électorale et sortir des scores à la soviétique, a tourmenté la classe politique. Le choix s'est porté sur la CENI par défiance vis à vis de l'administration toujours soupçonnée de partialité en raison de sa soumission aux autorités en exercice, en occurrence le parti majoritaire. Il a été question de maintien de cette administration position défendu par le parti ADEMA-PASJ pendant son règne. Après l'échec de la CENI le 13 avril 1997, les positions ont évolué avec beaucoup d'hésitations et non sans contestation parfois violentes pour aboutir à la loi du 4 septembre 2006 qui fixe aujourd'hui le cadre institutionnel comme suit :

- la CENI (Commission Electorale Nationale Indépendante)
- la DGE (Délégation Générale aux Elections)
- le MATCL (ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales)

Il est important de rappeler que d'autres acteurs spécifiques participent à l'organisation des élections (partis politiques, Cour Constitutionnelle, les organisations de la société civile, etc.).
Dans quelle mesure ces structures ont-elles répondu aux attentes des acteurs politiques et des citoyens en quête d'élections libres, transparentes, sincères et apaisés ? Malgré des efforts de part et d'autres, on note que, ces autorités ou institutions ont toujours fait l'objet de durs critiques justes ou injustes. Bien plus, à chaque période électorale on assiste à une masse de

réclamations, de requêtes et de récriminations qui s'adressent certes à certains acteurs impliqués directement ou indirectement dans l'organisation des élections mais aussi et surtout aux autorités elles-mêmes qui sont toujours fortement mises en cause. A l'évidence, cette tendance permanente à la critique et à la contestation ne peut être sans influence sur les scrutins c'est à dire finalement sur les caractères de la compétition électorale. Les contestations ressemblent souvent à des gesticulations politiques. » (Sow, 2008, p. 299-300).
Il importe donc d'examiner la place et le rôle desdites institutions dans l'organisation de la concurrence électorale.

- ***De la commission électorale nationale indépendante***

Il est nécessaire de rappeler que les premières élections démocratiques de 1992 ont été organisées par le seul ministère de l'Intérieur appelé aujourd'hui ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales. Au regard d'un débat houleux soulevé autour de la CENI dont le parti majoritaire l'ADEMA-PASJ s'était montré opposé à l'idée même de CENI avant de céder sous la pression de l'opposition et de l'opinion.
Ainsi, s'agissant de la composition de la CENI, les problèmes portaient sur le nombre des membres et leur répartition. La détermination de trois catégories de membres à savoir l'opposition, la majorité et l'administration auxquelles il faut ajouter la société civile et les congrégations religieuses, n'a jamais donné une satisfaction totale. Cependant, l'on ne peut s'empêcher de s'interroger sur la présence des religieux, qui, on le sait, constituent le dernier recours en cas de conflits graves. Il faut aussi reconnaître que, leur médiation a, en effet, déjà permis d'apaiser bien de crises.
Si la première CENI et ses démembrements avaient « carte blanche » pour l'organisation des élections de 1997 à toutes les phases (élimination de l'administration), celles qui ont suivi ont vu leur compétence se réduire considérablement notamment dans la loi électorale du 04 septembre 2006 aujourd'hui en vigueur. Dans ses fonctions, la CENI est chargée de la supervision et du suivi de l'élection présidentielle, des élections générales législatives et communales et des opérations référendaires (art.3). Avec ces démembrements elle veille ainsi à la régularité des élections électorales. On note que, la CENI a perdu le monopole de l'organisation, ses diverses compétences de contrôle sont réparties entre le MATCL et la DGE. C'est le lieu de souligner que depuis son échec du 13 avril 1997[115], la CENI a perdu

[115] L'expérience de la CENI malienne montre bien que les Commissions Electorales ne sont pas une panacée pour la réussite d'un processus électoral démocratique accepté par l'ensemble de la classe politique. Celle-ci, dans toutes ses composantes, opposition et majorité, étaient représentées au sein de la CENI aux cotés de

beaucoup de sa crédibilité même si elle continue à gérer en plus les observateurs internationaux, lesquels ne sont pas plus crédibles dans le sentiment général des acteurs politiques et des citoyens.

Pour Abdoulaye Sow, « *la multiplicité des structures organisationnelles et de contrôle, ou de supervision le rôle de la CENI doit être nécessairement repensé. En matière de supervision elle apparaît comme la structure la plus idoine face, par exemple aux délégués électoraux de la Cour Constitutionnelle qui paraissent totalement inutiles et même illégaux.* »

Ne faut-il pas procéder à un regroupement des différentes compétences pour plus d'efficacité et surtout pour moins de foyers de contestations ?

- ***De la délégation générale aux élections : pour une garantie scientifique de la transparence électorale***

La loi électorale retient une autre autorité qui occupe une place importante dans la réalisation du processus électoral. Il s'agit de la DGE dont l'organisation et le fonctionnement sont fixés par décret pris en Conseil des Ministres. Elle est chargée de :

- l'élaboration et la gestion du fichier électoral,
- la confection et l'impression des cartes électorales,
- la gestion du financement public des partis politiques,
- elle porte assistance à la CENI à la demande de celle-ci.

La DGE est une idée du premier président de l'ère démocratique sous la pression de nombreuses critiques adressées aux opérations électorales notamment l'établissement des listes électorales et des cartes d'électeur. Cette structure qui se révèle de plus en plus utile avec un caractère scientifique évident n'échappe pas, malgré tout, aux critiques et aux protestations de l'opposition et des candidats. Ces réflexions concernent surtout « l'opacité » du travail de la DGE notamment en ce qui concerne le fichier informatisé et l'établissement des cartes d'électeur. C'est ainsi qu'en 2007 elle fut attaquée sérieusement par le secrétaire

---

l'administration et de la société civile. Cette représentation de toutes les catégories politiques, sociales et administratives devait constituer la meilleure garantie de transparence et de gage de réussite dans la gestion des opérations électorales.

Bien au contraire, malgré tous les moyens (humains et financiers) mis à leur disposition, elle a été confrontée à d'énormes difficultés dans l'organisation du premier scrutin législatif qui s'est déroulé le 13 avril 1997. Il est vrai qu'elle n'a pas disposé du temps nécessaire pour la préparation de ce scrutin, ce qui a constitué son premier échec (le bureau a été mis en place le 27 janvier 1997 alors que le calendrier électoral fixait le 1er tour des élections législatives au 9 mars, reporté au 13 avril 1997). Au delà des problèmes d'ordre technique, une partie de la classe politique a saboté cette élection, car elle n'était pas prête pour participer aux élections, il faut le reconnaître, de la part de l'administration qui n'a certainement pas apprécié d'être dépouillée de toutes ses prérogatives en matière de gestion des opérations électorales au profit de la CENI. Toutes ces insuffisances (absence de listes électorales, mauvaises listes électorales, mauvaises cartes, retard dans leur acheminement etc.) ont conduit à l'annulation pure et simple du scrutin du 13 avril 1997 par la Cour Constitutionnelle.

général du Rassemblement pour le Mali (RPM) qui réclamait sinon un audit du moins une vérification des opérations effectuées par la DGE. Cette situation aussi constitue une source potentielle de conflits et le signe que les acteurs politiques ont du mal à faire confiance aux institutions chargées de la réglementation concurrentielle de la vie politique et de la légitimité des autorités appelées à diriger le pays.

Le ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales n'est pas non plus épargné surtout au niveau de représentants régionaux et locaux de l'Etat. Il importe donc pour être complet d'examiner également cette situation.

- ***Du ministère de l'Administration territoriale et des Collectivités locales***

Bien que mentionné en dernière position, le ministère de l'Administration Territoriale constitue le maillon fort de l'organisation des élections. C'est le résultat de la décrispation politique intervenue en 2001 et aussi des échecs ou des performances plus ou moins mitigées de la CENI qui ont fini par convaincre qu'il est impossible d'écarter totalement ce département à cause même du caractère technique de certaines opérations qui sont étroitement liées à l'organisation de l'administration territoriale (régionale et locale).

Selon la loi électorale de 2006 le ministère est chargé de :

- la préparation technique et matérielle de l'ensemble des opérations référendaires et électorales ;
- de l'organisation matérielle du référendum et des élections ;
- l'élaboration des procédures et actes relatifs aux opérations électorales et référendaires ;
- la centralisation et la proclamation des résultats provisoires des référendums et des élections présidentielles et législatives ;
- l'acheminement des procès-verbaux des consultations référendaires, législatives et présidentielles à la Cour constitutionnelle ;
- la centralisation et la conservation des procès-verbaux des consultations électorales communales.

Par ses nombreuses compétences, le MATCL apparaît comme la structure indispensable des élections, mais aussi exposé à des critiques inévitables. Cependant, un problème fondamental se pose, celui de la neutralité de l'administration. Il s'agit là, s'en doute, d'une question qui dépasse le seul cadre des élections.

Par ailleurs, la non fiabilité des listes électorales dénoncée haut et fort par les acteurs politiques, la société civile est un élément à prendre en compte pour expliquer la faible

participation électorale à Bamako. En plus, ces acteurs impliqués dans les élections jouent un rôle de première importante dans la vitalité démocratique du Mali, entre autres, ils assurent la circulation des idées, contribuent à l'éducation civique de la population etc.

La contribution des organisations de la société civile à la démocratie est manifeste, sans compter que par leur existence même elles témoignent de cette liberté et de cette égalité qui définissent la citoyenneté inclusive.

Les faits et gestes de ces acteurs influencent donc directement la confiance que le peuple place dans la gouverne politique. Bien que l'éducation de la citoyenneté fasse expressément partie du mandat confié aux partis politiques qui reçoivent un appui financier de l'Etat dans ce sens, il semble que dans la pratique, ces acteurs s'impliquent peu ou pas. On note que certains partis politiques confient parfois l'éducation civique de leurs membres aux organisations de la société civile, par exemple, les associations qui ont une expérience dans ce domaine. Certaines élites ont été particulièrement critiques envers ce que certains ont qualifié « *d'inertie des partis politiques en matière d'éducation à la citoyenneté et de mauvais usage des fonds publics.* ».

Le maillage du territoire de ces acteurs impliqués dans les élections (partis politiques, organisation de la société civile, MATCL, DGE, CENI etc.) influe sur les résultats même s'il a pour vocation de représenter et promouvoir les intérêts généraux. On remarque de plus en plus que ces cadres plus formalisés de partenariat sont constitués pour servir entre autres objectifs de levier aux actions des membres. L'un de leurs atouts majeurs est le potentiel d'extension et de synergie offert par le réseautage des membres.

En conclusion, l'existence de ces trois structures n'ont pas permis d'assainir le processus électoral, ni de donner aux populations une garantie réelle dans la gestion des élections. Pour Daba Diawara[116] et son équipe, c'est le moment de mettre en place une structure unique et pérenne chargée de gérer les élections. Il s'agit de confier les missions du MATCL, de la DGE et de la CENI à une seule et unique structure.

[116] Daba Diawara, ancien Ministre, est chargé de conduire la réflexion sur la consolidation de la démocratie au Mali, conformément à la lettre de mission au présent décret. Décret N°08-072/P. RM du 07 février 2008 portant nomination d'une personnalité chargée de conduire la réflexion sur la consolidation de la démocratie au Mali.

CONCLUSION DU TROISIEME CHAPITRE

La composition des bureaux de vote est une étape importante pour mesurer leur « neutralité ». La distance qui sépare l'électeur de son lieu de vote n'est pas un élément primordial de la faible participation électorale des bamakois. De plus, la tenue d'une élection libre, transparente et crédible à Bamako est l'œuvre d'un travail collectif associant l'État, la société civile, les partis politiques ou candidats et les partenaires internationaux.

Le district de Bamako connaît le plus de problèmes de distribution des cartes d'électeur, donc tous les regards sont désormais tournés vers cette ville. Face à la situation, les autorités maliennes ont pris toutes les dispositions pour faciliter cette opération de retrait de cartes aussi bien à Bamako que sur l'ensemble du pays. La question de la dynamique partisane demeure importante dans une démocratie où le taux de retrait est de plus en plus médiocre.

Est-ce que tous ces dispositifs sont susceptibles de conduire à une participation à la représentative à Bamako ? Quel a été l'enjeu de la campagne électorale de 2007 à Bamako ? A-t-elle changé le comportement des abstentionnistes ? Quel a été le profil sociologique des differents candidats de l'élection présidentielle de 2007 ?

CHAPITRE 4 : LA CAMPAGNE PRESIDENTIELLE : UN TOURNANT IMPORTANT DU VOTE A BAMAKO

La campagne électorale est le processus par lequel une organisation électorale (qu'il s'agisse d'un parti, d'un candidat ou d'un groupe d'intérêt spécial) cherche à obtenir les suffrages de l'électorat pour remporter une élection[117]. A quoi sert une campagne électorale ? A-t-elle une influence sur les comportements électoraux ? La campagne électorale de 2007 à Bamako a été atypique, mais pas exceptionnelle, car elle a eu lieu dans un contexte peu ordinaire où le candidat sortant a été soutenu par plus d'une vingtaine de partis politiques, un élément décisif dans la victoire du président-candidat.

La période de campagne est l'étape qui précède immédiatement une élection. À Bamako, les activités de campagne débutent généralement bien avant la période officielle de la campagne indiquée dans le calendrier électoral. Suivant l'article 69 des textes relatifs aux élections, la campagne électorale au Mali est ouverte à partir : du vingt et unième (21ème) jour qui précède le jour du scrutin pour l'élection du Président de la République et des Députés, et du seizième (16 ème) jour précédant le scrutin référendaire, l'élection des conseillers nationaux et des conseillers communaux. Elle prend fin le jour précédant la veille du scrutin à minuit. En cas de second tour, la campagne électorale commence le lendemain de la proclamation des résultats définitifs du premier tour et s'achève le jour précédant la veille du scrutin à minuit.
Elle sert aussi à renforcer les opinions préalables des électeurs. Elle s'est profondément transformée depuis les échéances de 1992, avec l'émergence de la télévision. La campagne, jadis fondée sur la presse écrite a laissé la place à partir des années 2000 à une nouvelle forme de communication politique, plus centralisée, et confiée à des professionnels, par exemple, le Comité National de l'Egal Accès aux Médias d'Etat du Mali (CNEAME).

Dans un premier temps, procéder à la présentation des postulants à l'élection du président de la République, puis l'analyse du contexte politique de cette élection dans un second temps.

[117] FARRELL, 1996 ; NELSON, 1999 ; KAVANAGH, 2000, p. 29.

4. Présentation des candidats de l'élection présidentielle de 2007

L'élection présidentielle de 2007 a été moins convoitée que celle de 2002 à Bamako, puisque sept candidats (cf. photo ci-dessous) plus le candidat sortant, candidat à sa propre réélection se présentaient. Nous allons très brièvement présenter le parcours de ces candidats à l'élection présidentielle de 2007 au Mali.

Photo 2 : Prétendants à l'élection présidentielle de 2007 au Mali

Encadré 3 : La biographie du candidat sortant Amadou Toumani Touré

Le président-candidat, né le 4 novembre 1948 à Mopti (5 région du Mali), il est le quatrième président de la République du Mali du 8 juin 2002 jusqu'au coup d'Etat du 22 mars 2012 par une junte militaire. Entre 1966 et 1968, il entra à l'école normale secondaire de Badalabougou à Bamako pour devenir instituteur. Très vite, il a rejoint le corps des parachutistes, et grimpe rapidement les échelons.

En mars 1991, après les manifestations populaires réprimées dans le sang, il participa au coup d'Etat contre Moussa Traoré, et prendra la présidence du comité de transition pour le Salut du peuple (CTSP) et assure les fonctions de chef de l'Etat pendant la transition démocratique.

Il organisa la conférence nationale (qui s'est déroulée du 29 juillet au 12 août 1991), puis des élections législatives et présidentielles en 1992. A l'issue de ces élections, il a remis le pouvoir au nouveau président élu Alpha Oumar Konaré, et depuis, on le surnomme le « soldat de la démocratie ». En juin 2001, il est l'envoyé spécial du secrétaire général des Nations Unies, Koffi Annan en République centrafricaine, après un coup d'Etat manqué contre Ange-Felix Patassé.

En septembre 2001, il obtient sa mise en retraite anticipée de l'armée et décide de se lancer dans la vie politique en posant sa candidature pour l'élection présidentielle de 2002. Il est élu président de la République le 12 mai 2002 avec 64,35% des voix au second tour, contre 35,65% pour son adversaire Soumaila Cissé. Sa personnalité est assez atypique, puisqu'il n'appartenait à aucun parti politique et son gouvernement regroupait tous les partis du pays pour une gestion consensuelle du pouvoir.

Ainsi, il s'est lancé dans une nouvelle campagne électorale en 2007, lors d'un déplacement à Nioro du Sahel le 27 mars 2007 (ou il a déclaré officiellement sa candidature). Pour cette élection il a obtenu le soutien de nombreux partis politiques rassemblés à l'initiative de l'Alliance pour la Démocratie au Mali - Parti africain pour la solidarité et la justice (ADEMA-Pasj), et de l'Union pour la République et la Démocratie (URD), au sein de l'Alliance pour la Démocratie et le Progrès (ADP) mais également par le mouvement citoyen et plusieurs associations.

Le président sortant a axé sa campagne sur son bilan qu'il qualifiait de positif, un modèle de gouvernance basé sur le consensus politique et sur un « programme de développement économique et social (PDES) » autour de neuf priorités : le renouveau de l'action politique en matière de démocratie et de gouvernance, une plus forte croissance économique avec à la clef un taux de croissance d'au moins 7% sur l'année, le développement du secteur privé, celui des ressources humaines, l'emploi des jeunes, une plus grande implication des femmes dans le développement ; le soutien des initiatives culturelles et au sport ; la participation des maliens de l'extérieur au développement du pays et l'institution d'une diplomatie plus agressive[118].

Son slogan de campagne de 2007 s'intitulait « *Pour un Mali qui gagne* ». Ses partisans souhaitant sa victoire au premier tour ont diffusé le slogan « *Takokélé* » qui en bambara signifie littéralement « prise unique ». Ses adversaires, regroupés au sein du Front pour la Démocratie et la République (FDR), l'accuse d'utiliser les moyens de l'Etat pour faire campagne. Ils accusaient également le président et le gouvernement de « favoritisme », par exemple dans l'attribution des logements sociaux, et déplorent des fraudes lors du scrutin du 29 avril.

Réélu dès le premier tour avec 71,20% des votes[119], tandis que son principal concurrent Ibrahim Boubacar Keita, qui n'a recueilli que 19,15% des voix, a contesté sa réélection comme les autres candidats de l'opposition réunis au sein du Front pour la Démocratie et la République (FDR).

Sa présidence a pris fin, le 22 mars 2012 à la suite du coup d'Etat perpétré par la junte militaire. Les acteurs de ce coup d'Etat, regroupés au sein d'un Comité national pour le redressement de la démocratie et la restauration de l'Etat (CNRDRE) dirigé par la capitaine Sanogo, ont dénoncé la gestion du conflit au nord du Mali entre l'armée et la rébellion touareg[120]. Ce coup d'Etat est intervenu à un mois de l'élection présidentielle, à laquelle le président Touré ne se présentait pas, et qui était prévue le 29 avril 2012, une élection couplée avec un référendum.

Encadré 4 : La biographie du candidat Ibrahim Boubacar Keita

A l'inverse de l'homme d'Etat Amadou Toumani Touré, Ibrahim Boubacar Keita, né le 29 janvier 1945 à Koutiala (Mali) est un homme politique malien.

Il a étudié à la faculté des lettres de l'Université de Dakar puis à l'Université de Paris I- Panthéon Sorbonne et à l'institut d'histoire des relations internationales contemporaines (IHRIC).

Après ses études, il est chargé de recherche au CNRS et enseigne les systèmes politiques du Tiers-Monde à Université de Paris Tolbiac. De retour au Mali, il deviendra conseiller technique principal du Fonds européen de développement (FED), chargé de la mise en œuvre du premier programme de microréalisations par la Communauté économique européenne au Mali.

Militant de l'Alliance pour la démocratie au Mali-Parti africain pour la solidarité et la justice (ADEMA-Pasj), il a été directeur adjoint de campagne de Alpha Oumar Konaré pour l'élection présidentielle de mai 1992. Après sa victoire, ce dernier le nommera en juin 1992 conseiller diplomatique, porte-parole du président de la République

[118] Le président Amadou Toumani Touré dévoile son programme socio-économique, *l'Hebdo du Burkina* du 13 au 19 avril 2007.
[119] Résultats définitifs de l'élection présidentielle, *L'Essor* n°15950 du 14 mai 2007.
[120] Au Mali, les mutins disent contrôler la présidence et avoir arrêté des ministres. Archive, AFP 22-03-2012.

du Mali, et en novembre 1992, ambassadeur du Mali auprès de la Côte d'Ivoire, du Gabon, du Burkina Faso et du Niger. Il a aussi occupé la fonction de Premier ministre sous le régime d'Alpha Oumar Konaré (AOK).

Après un long séjour dans les affaires, il décida, à l'approche de l'élection présidentielle de 2002, de poser sa candidature pour succéder Alpha Oumar Konaré. Des dissensions au sein du parti présidentiel le poussent à donner sa démission au poste de Premier ministre le 14 février 2000, puis de la présidence du parti en octobre 2000. Il quitta alors l'ADEMA-PASJ avec ses partisans pour fonder le Rassemblement pour le Mali (RPM).

En 2002, il est candidat à l'élection présidentielle, arrivé en troisième position après Soumaila Cissé et Amadou Toumani Touré, il a contesté ces résultats. A l'issue des élections législatives, il est élu président de l'Assemblée Nationale et président du comité exécutif de l'Union parlementaire africaine.

Réinvesti par son parti le 28 janvier 2007, il a axé sa campagne sur une opposition aux pratiques de gouvernance du président sortant Amadou Toumani Touré, réélu dès le premier tour. Vu sa défaite en 2002, il rejoint ainsi les autres candidats de l'opposition regroupées au sein du FDR, Tiébilé Dramé, Mamadou Bakary Sangaré et Soumeylou Boubèye Maiga qui ont déposé une requête après la proclamation des résultats définitifs de 2007, rejetée par la Cour Constitutionnelle du Mali. Tout en maintenant ses accusations de fraudes, il prend acte de la décision de la Cour Constitutionnelle et reconnaît Amadou Toumani Touré comme le président du Mali. Cependant, le candidat du Rassemblement pour le Mali (RPM) était bien parti pour l'élection de 2012, car neuf partis l'ont rejoint, il s'agit du Mouvement pour l'indépendance, la renaissance et l'intégration africaine (MIRIA), de l'Union des maliens pour le progrès (UMP), du Front africain pour la mobilisation et l'action (FAMA), du Rassemblement des démocrates Républicains (RDR), du Rassemblement pour la justice au Mali (RJD), du Parti de la différence au Mali (PDM), du Parti socialiste et démocratique du Mali (PSDM) et parti Sigikafo Oyédamouyé (PSO) et de la Concertation démocratique[121].

Encadré 5 : La biographie du candidat Madiassa Maguiraga

Madiassa Maguiraga est, un homme politique né le 10 février 1943 à Nioro du Sahel. Il a été chargé d'un projet pour la NASA entre 1967-1968, et a enseigné en 1971 à l'Université de la science et de la technologie au Ghana et aux Etats-Unis, à la Tuskegee University de 1972 à 1976, puis à la faculté polytechnique de l'Université de Kinshasa de 1977-1992. De retour au Mali, il a crée le parti populaire pour le progrès (PPP) et se présente à l'élection présidentielle de 2002. Pour les présidentielles de 2007, il a focalisé sa campagne sur l'économie. Le candidat proposait comme sortie de crise, la multiplication des salaires, la création d'emploi et la bonne gestion des ressources minières[122]. Il a obtenu 0,30% des voix, ce qui le place en dernière position des huit candidats de l'élection présidentielle de 2007.

Encadré 6 : La biographie du candidat Mamadou Bakary Sangaré dit *Blaise Sangaré*

Le quatrième candidat est Mamadou Bakary Sangaré dit *Blaise Sangaré*, né le 16 novembre 1954 à Bamako. Après des études à l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) entre 1976 et 1980, il devient fonctionnaire affecté au gouvernement du district de Bamako, puis à l'hôpital de Kati. En 1984, contractuel à la Banque mondiale, puis directeur administratif et financier au conseil économique et social avant de devenir directeur national de la Caisse des retraites du Mali entre 1992 et 1996.

Engagé très tôt en politique, il a été membre de l'Union nationale des jeunes du Mali (UNJM) de 1978-1989, sous le régime de Moussa Traoré. En 1991, il participe à la fondation du parti pour la démocratie et le progrès (PDP)

[121] Moussa Fofana, « IBK plébiscité pour 2012 », archive, Journaldumali.com, 31octobre 2011.
[122] Présidentielles : Madiassa Maguiraga promet des salaires trois fois supérieurs, *Les Echos*, 18 avril 2007.

dont il assure la vice-présidence entre 1991 et 1996 avant de fonder la convention démocrate sociale (CDS Mogotiguiya) dont il assure la présidence depuis 1996[123].

Investi candidat à l'élection présidentielle malienne de 2007 de la convention sociale démocrate le 27 mars 2007, il est arrivé en cinquième position avec 1,58% des voix au premier tour, et a réalisé son meilleur score dans la région de Sikasso avec 5,25% des voix. Comme les autres candidats de l'opposition regroupés au sein du Front pour la Démocratie et la République (FDR), il a contesté les résultats et déposé un recours devant la Cour Constitutionnelle, qui a été rejeté le 12 mai 2007.

Encadré 7 : La biographie du candidat Oumar Mariko

L'engagement politique de Oumar Mariko remonte à l'époque où il était au lycée, exerçant des responsabilités au sein de l'Union des élèves étudiants du Mali (UNEEM) au lycée de Dioila entre 1976-1977. Né à Bafoulabé le 4 février 1959, il a participé activement aux manifestations contre le régime de Moussa Traoré en 1991 et au Comité de transition pour le salut du peuple (CTSP) pour le compte de l'Association des élèves et étudiants du Mali. Médecin généraliste, il est depuis 1995 directeur général du réseau des radios privées Kayira, et secrétaire aux relations extérieures de l'Union des radios et télévisions libres du Mali (URTEL).

En 1996, il a crée un parti politique, Solidarité africaine pour la démocratie et l'indépendance (SADI), en opposition au président Alpha Oumar Konaré. Depuis lors, il est le secrétaire général d'un parti clairement situé à gauche.

Il se présente pour la première fois, à l'élection présidentielle de 2002 et obtient 0,88% des voix au premier tour. Candidat de nouveau en 2007, avec une campagne basée sur le refus de la politique économique, sociale, scolaire et sanitaire d'alors, se déclarant favorable à un « Etat national démocratique et populaire ». Il s'est opposé aux privatisations et au « favoritisme » du président sortant, en déclarant que les « *élections ne seront ni transparentes, ni sincères encore moins crédibles* », accusant le mouvement citoyen soutenant le président-candidat de tentative de fraude.

Au premier tour de l'élection présidentielle, il a obtenu 2,72% des voix et occupe la quatrième position. Ses forts scores sont obtenus dans les régions de Sikasso et de Ségou avec 7, 67% et 6,72% des voix.

Le même candidat a, dans un communiqué publié à l'issue de la réunion de son bureau national du 2 mai 2007, déclaré que « *le déroulement de l'élection présidentielle a confirmé ses inquiétudes exprimées lors de ses conférences de presse et déclarations faites avant les échéances électorales* », à savoir la fraude massive. Il est élu député aux élections législatives de 2007, et a créé le mouvement populaire (MP22) pour montrer qu'il est favorable aux mutins[124].

Encadré 8 : La biographie de la candidate Madame Sidibé Aminata Diallo

Lors de cette élection présidentielle, une femme est entrée dans l'histoire politique du Mali au nom de madame Sidibé Aminata Diallo, née en 1956. Après les études à l'Université de Dakar au Sénégal, puis à l'Université de Toulouse en France, elle a eu un doctorat en aménagement et urbanisme, et devient professeur à l'Université de Bamako. Militante écologiste, elle est la présidente du rassemblement pour l'éducation à l'environnement et au développement (REDD). Le parti l'a investi le 13 mars 2007 pour l'élection présidentielle malienne de 2007, et sa campagne entrait en droite ligne des questions environnementales (assainissement du cadre de vie, arrêt de la déforestation, lutte contre l'avancé du désert) et la promotion de la femme.

[123] Blaise Sangaré investi par le CDS pour la présidentielle du Mali, *Apa*, 28 mars 2007.
[124] Mali : deux mouvements politiques créés en réaction au putsch, *archive RFI*, 25 mars 2012.

A l'issue du premier tour qui voit la réélection du président Amadou Toumani Touré, elle est positionnée en septième position avec 0,55% des voix[125]. Le 3 octobre 2007, le président Amadou Toumani Touré l'a nommée ministre de l'Education de base, de l'Alphabétisme et des langues nationales dans le gouvernement de Modibo Sidibé. Elle a quitté le gouvernement lors du remaniement du 9 avril 2009.

Encadré 9 : La biographie du candidat Soumeylou Boubèye Maiga

Soumeylou Boubèye Maiga, né le 8 juin 1954 à Gao, a fait des études journalistiques au Centre d'études des sciences et techniques de l'information (CESTI) de l'Université Cheikh Anta Diop à Dakar au Sénégal, ainsi qu'en France. Il a obtenu un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) de diplomatie et administration des organisations internationales en 1987 à l'Université de Paris-Sud. Il a exercé le métier de journaliste d'abord à l'Essor, quotidien d'Etat, puis au journal *Sunjata*.

Militant au sein du parti malien du travail, il a été l'un des principaux artisans de la chute du régime de Moussa Traoré en 1991. Il est entré au cabinet d'Amadou Toumani Touré, alors président du Comité de transition pour le salut du peuple (CTSP), en qualité de conseiller spécial d'avril 1991 à juin 1992. Vice-président et membre fondateur de l'Alliance pour la démocratie au Mali-Parti africain pour la solidarité et la justice (ADEMA-PASJ), il devient en 1992, le chef de cabinet du président de la République Alpha Oumar Konaré.

En janvier 1993, il a été nommé directeur général de la DGSE Sécurité d'Etat, période pendant laquelle il a empêché plusieurs coups d'Etat avant d'entrer au gouvernement de Mandé Sidibé en tant que Ministre des forces armées et des anciens combattants. Il dépose sa candidature en 2002 pour l'élection présidentielle, mais son parti (ADEMA-PASJ) choisit Soumaila Cissé.

En 2006, alors que l'ADEMA-PASJ se décide de soutenir la candidature du président sortant, Soumeylou Boubèye Maiga a souhaité se présenter en créant l'association « Convergence 2007[126]». Au premier tour de l'élection présidentielle, le 29 avril, il est arrivé en 6e position avec 1,46% des voix.

Encadré 10 : La biographie du candidat Tiebilé Dramé

Tiebilé Dramé, homme politique malien est né le 9 juin 1955 à Nioro du Sahel (Mali). Il a étudié à l'Ecole Normale Supérieure de Bamako, puis à l'Université de Paris I, où, il a obtenu un DEA en histoire de l'Afrique. Entre 1977-1980, il est un des dirigeants de l'Union Nationale des Elèves et Etudiants du Mali (UNEEM) qui s'est opposé au régime de Moussa Traoré qui l'emprisonne à plusieurs reprises. Il s'exile en Europe où il travaillera pour Amnesty International entre 1988 et 1991.

Militant au congrès national d'initiative démocratique (CNID), il rentre au Mali après le renversement du régime de Moussa Traoré par Amadou Toumani Touré, et devient ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement de transition entre 1991 et 1992. Mais, en 1995, en désaccord avec Mountaga Tall, il quitte le CNID avec d'autres militants pour fonder le parti pour la renaissance nationale (PARENA), dont il est élu secrétaire général. En 1996, il est nommé ministre des Zones arides et semi-arides au sein du gouvernement de Ibrahim Boubacar Keita. En 1997, il est élu député à Nioro du Sahel, puis, en 2001, président du comité interparlementaire de l'Union économique et monétaire ouest-africaines (UEMOA).

En juin 2002, candidat à l'élection présidentielle où, il a obtenu 4,02% des voix. Investi par son parti le 18 février 2007, pour les présidentielles de 2007, son slogan était « *Un autre Mali est possible* ». Dans un document intitulé les *grands Chantiers de la renaissance*, il détaille son programme autour de douze priorités : l'école, la sécurité alimentaire, la santé, les maliens de l'extérieur, le Septentrion (les régions du nord), la promotion de la culture, les

[125] Résultats définitifs de l'élection présidentielle, *L'Essor* n°15950 du 14 mai 2007.
[126] *L'indépendant* du 26 décembre 2006.

mines, la jeunesse, le développement des industries de transformations, la diversification de l'agriculture, l'introduction des OGM dans l'agriculture malienne et la promotion de la bonne gouvernance[127].
Dans le même programme de société, il s'est présenté comme le défenseur des émigrés maliens et s'est engagé s'il était élu à réclamer la régularisation des clandestins en Europe[128]. Avec 3,04% des voix, il arrive en troisième position dernière le président Amadou Toumani Touré et Ibrahim Boubacar Keita. Il a réalisé son meilleur score dans la région de Kayes avec 9,22% des voix[129]. Comme tous les autres, il a contesté les résultats, accusant les partisans du président sortant de fraude, mais sa requête a aussi été rejetée par la Cour Constitutionnelle du Mali.

Après avoir retracé le parcours des candidats de l'élection présidentielle de 2007, il conviendrait de mettre en évidence le contexte politique dans lequel s'est déroulée cette élection. Ce qui nous renvoie à cette interrogation : pourquoi une coalition autour d'un indépendant tout en sachant que l'objectif d'un parti politique est avant tout la conquête du pouvoir ? À quoi rime ce nouvel comportement des partis politiques maliens ? Pourquoi renoncer à présenter un candidat et pourquoi souhaiter l'exclusivité dans les rapports avec ATT ?

4.1. Le contexte politique de l'élection présidentielle de 2007 à Bamako : *continuation des alliances dans la contradiction*

Sur le plan politique, 2007 a été aussi une année électorale dont les résultats devraient permettre soit une consolidation soit une restauration de la démocratie. L'année électorale a-t-elle confirmé cette phase de consolidation démocratique à Bamako ? N'a-t-elle pas plutôt révélé de nouveaux défis politiques ?

L'engouement pour cette élection reflète un consensus fort des acteurs pour l'option de compétitions pacifiques en vue de l'accès au pouvoir. La société civile a aussi progressé dans le renforcement de la démocratie malienne en participant activement à l'élection.

Après cinq ans de gestion consensuelle du pouvoir, en 2007, Amadou Toumani Touré était candidat pour un deuxième mandat. Les partis politiques, malgré leurs contradictions et des querelles passées se retrouvent au sein d'un regroupement politique pour assurer l'alternance. C'est ainsi qu'une large coalition se forma une fois de plus autour du candidat sortant, et sa réélection était appuyée par la coalition de partis politiques, l'ADP (Alliance pour la Démocratie et le Progrès) qui regroupe en son sein quarante-trois (43) partis politiques. À coté de l'ADP, une autre coalition s'était dessinée appelée le FDR (Front pour la Démocratie et la

[127] Tiebilé Dramé : les 12 priorités, *L'Essor* du 18 avril 2007.
[128] Présidentielle du 29 avril : Emigration, emploi et social au cœur de la campagne, *Le Devoir* du 23 avril 2007.
[129] Résultats définitifs de la Cour Constitutionnelle pour les élections présidentielles de 2007.

République). D'autres candidats, ne faisant pas partie des deux regroupements de partis politiques, se sont présentés sous l'emblème de leurs partis politiques respectifs[130] (Camara, 2007, p. 12-13). Ce soutien au candidat Amadou Toumani Touré n'est pas une première, il a été visible bien avant 2007. A titre de rappel, aux élections présidentielles de 2002, Amadou Toumani Touré a été soutenu dès le premier tour par plusieurs partis politiques, et c'est le soutien des partis politiques de l'Alliance ESPOIR 2002 au deuxième tour qui a fait la grande différence, et son slogan de campagne en ce temps, « *Retrouvons ce qui nous unis* », c'est à dire le Mali. Nous ne faisons qu'assister à la répétition du même scénario pendant deux élections présidentielles (2002 et 2007). Le rôle principal d'un parti politique n'est-il pas la conquête du pouvoir ?

Au regard de ce qui précède, la gestion du pouvoir par le président sortant a été conforme à sa ligne de départ, c'est à dire, d'être au dessus des courants politiques. Pour les deux élections (2002 et 2007), la stratégie du candidat est restée la même. Ainsi, l'élection présidentielle du 29 avril 2007 a confirmé une large victoire du président Amadou Toumani Touré dès le premier tour. Il se succède ainsi à lui-même pour un nouveau mandat de 5 ans[131].

A l'inverse, le Front pour la Démocratie et la République (FDR) fût une coalition hétéroclite sans âme politique, et son seul « *credo* » était les ambitions personnelles qui guidaient nombre de ses leaders. Aucun projet politique cohérent et crédible, aucune volonté réelle d'affronter le pouvoir et de présenter une alternative à la gestion consensuelle du pouvoir. Bien des dirigeants du FDR étaient jusqu'à la toute dernière minute associés au pouvoir du président sortant. Peut-on être de l'opposition sans en avoir la culture ? Les réalités politiques de Bamako confirment bien cette théorie, car la mentalité commune de beaucoup d'hommes politiques est d'être toujours près à servir à n'importe quel prix. Dans ce cas, existe t-il vraiment une opposition politique au Mali ? Nous pouvons à partir des constats, parler d'« opposition de façade [132]» une thèse défendue par beaucoup de démocrates maliens.

De 1992 à 2007, au Mali, le pluralisme politique a non seulement favorisé un niveau moyen de fragmentation du système de partis, mais aussi une fragmentation de partis politiques qui, confrontés à des querelles internes entre clans, se désagrègent pour donner naissance à

[130] Ces candidats sont, madame Sidibé Aminata Diallo, Mahamadou Maguiraga et, Mariko du parti SADI.

[131] Amadou Toumani Touré est suivi de loin par Ibrahim Boubacar KEITA qui a obtenu 433 897 soit 19,15%. Tiebilé DRAME vient en 3ème position avec 68 956 voix soit 3,04%. Oumar Mariko récoltant 61 670 électeurs soit 2,72%, et Mamadou Blaise SANGARE avec 35 776 vois soit 1,58%. Soumeylou Boubèye MAIGA qui a obtenu 32 973 voix soit 1,46%, madame Sidibé Aminata DIALLO avec 12 443 voix soit 0,55%, enfin, Madiassa MAGUIRAGA avec 6 856 voix soit 0,30%.

[132] Pendant le quinquennat du président Amadou Toumani Touré, les partis politiques qui se disent de l'opposition ont participé à sa gestion consensuelle, hormis le SADI de Oumar MARIKO.

d'autres partis. Jusqu'à preuve du contraire, la fragmentation ne met pas en danger l'unité et la stabilité du Mali. Au contraire, la relative fragmentation et les coalitions de partis s'avèrent être des moyens d'alternance pacifique. Ces dernières années, les petits partis sans influence commencent à se fondre dans de grands partis comme l'ADEMA-PASJ et l'URD. A l'horizon des élections présidentielles à venir, la stratégie de l'ADEMA-PASJ, un parti majeur, est d'absorber le maximum de partis politiques pour se positionner ou plutôt se repositionner sur l'échiquier politique.

La victoire écrasante du camp présidentiel a conduit l'opposition à cette réponse classique, les résultats obtenus sont consécutifs à des fraudes successives et généralisées de la part du pouvoir. Réponse simple qui esquive ses propres responsabilités dans la déroute qui fût la sienne. Cependant, en période électorale à Bamako, les populations deviennent la proie pour les candidats au scrutin. Comment les faibles mobilisations électorales à Bamako minent la légitimité des élus locaux ? Quelles ont été les stratégies de conquête de vote des candidats, et les lieux qu'ils investissent ? Ces stratégies ont-elles une implication spatiale originale ?

4.2. Stratégies de conquête du vote à Bamako : les lieux que les candidats mobilisent et les lieux qu'ils investissent

A Bamako, la sensibilisation tient au fait que les moyens utilisés par une personne soient dépensés dans le but de faire réagir l'électorat. Une logique de sensibilisation, expliquée par Amselle, « *les maliens baignant dans un univers aristocratique sur les normes éditées par les griots et les marabouts, et sont contraints de convertir une partie de leur fortune en prestige social ou religieux. Procéder autrement susciterait l'incompréhension de la grande masse de la population.* » (Amselle, 1992, p. 636). Ce qui veut dire qu'à Bamako, dès qu'on possède un peu de richesse, il faut obligatoirement la redistribuer à son entourage proche et/ou lointain.

Une autre forme de sensibilisation émerge depuis une dizaine d'années à Bamako, celle-ci « ponctuelle », ce modèle est plus visible en période de campagne électorale. C'est le cas lorsque les hommes politiques se rendent dans les centres périphériques pour battre campagne. Ils partent du principe que tous les moyens sont possibles pour mobiliser l'électorat, d'ou, cette instrumentalisation de la vie politique (dons de cadeaux, et souvent des sommes d'argent). La temporalité change totalement, le long processus de sensibilisation se transforme à une courte période d'échange entre le candidat et son électorat. Comment explique-t-on cette situation ?

De prime abord, les bamakois déçus par des hommes politiques tentent de faire autrement la politique en votant pour la personne susceptible de donner suffisamment d'argent. L'achat de conscience a pris une place importante dans la vie politique de la troisième République. Cette instrumentalisation a été conditionnée par les hommes politiques pour siéger dans les territoires d'élection. Malheureusement, elle n'a fait qu'accentuer le fossé entre le candidat et son électorat. D'autres facteurs peuvent également être mis en cause comme la pauvreté, l'analphabétisme, le niveau de formation, etc.

En plus, la compétition politique à Bamako ne se fait pas uniquement par les formations politiques, mais, surtout, autour d'un chef charismatique (les griots, les imams, les chefs de quartiers etc) qui représentent un groupe d'individus. À l'arrivée du père fondateur de l'indépendance du Mali, Modibo Keita, les griots en faisant ses éloges se référaient à Soundjata Keita, le fondateur de l'empire du Mali. Cette vision de représentation du pouvoir se perpétue dans le temps. De même, Amadou Toumani Touré, dans la continuité de Modibo Keita, incarne l'image du libérateur de 1991.

A Bamako, la stratégie de campagne du président sortant était de faire de la « *politique spectacle* », avec comme objectif d'amener un nombre important d'électeurs à s'intéresser à la chose politique. Un « *spectacle* » sous la forme d'une caravane, des soirées « balani show » qui a regroupé des électeurs venus de divers quartiers. En prenant part à la fête, ces militants ont réussi à sensibiliser une masse importante de l'électorat bamakois. De même, à partir de cette campagne électorale et des réseaux de clientèle les plus influents (l'Adema-Pasj, principal parti politique du pays), Amadou Toumani Touré bénéficiait d'atouts indéniables pour remporter le scrutin. Au regard de la complexité du scrutin présidentiel de 2007, les thèmes de campagne des différents postulants tournaient autour de divers champs relatifs au développement du pays, (la construction des infrastructures, la création d'emploi…). Pour autant, la sensibilisation de la population n'a pas été effective en raison du discours de convenance, qui n'a fait qu'accentuer le désenchantement électoral à Bamako.

Le sketch de « Ntoudourou » a marqué l'esprit des bamakois. "Ntoudourou" est un simple d'esprit qui a pu se faire élire à la tête du village de « Fatobougou[133]», du fait du refus ou de la négligence de nombreux villageois de voter le jour des élections. Le sketch a eu un grand succès auprès du grand public (Cissé, 2006, p. 98). Ceux qui ont pensé qu'il s'agissait d'un feuilleton ordinaire comme on en voit fréquemment à la télévision nationale du Mali (ORTM)

[133] Fatobougou, désigne le village des fous.

sont dans l'erreur. Il s'agissait plutôt dans l'entendement des pouvoirs publics[134], d'un volet d'une campagne de sensibilisation, dont la finalité était de relever le taux de participation.
Par ailleurs, est-il possible d'organiser un scrutin à Bamako avec un risque zéro en matière de fraude électorale ? Que dire sur la fraude électorale à Bamako ?

4.3. Peut-on sortir du scénario de fraude électorale à Bamako ? Et comment ?

La vie démocratique à Bamako n'exclut pas la forte dénonciation de certaines fraudes, qui ont par exemple abouti au boycott de l'élection législative de 1997 par l'opposition, singulièrement à cause du problème de cartes électorales. Mais aussi, à des protestations fortes en 2002, lors du premier tour de l'élection présidentielle, ou, le candidat Ibrahim Boubacar Keita prétendit sortir vainqueur de l'élection[135].
Les scrutins (présidentiel, législatif) se sont déroulés à Bamako dans un décor de fraudes. Les dernières élections communales de 2009, dont les résultats étaient incessamment attendus, n'ont pas échappé à la règle. Cette fraude s'est généralisée à travers tout le pays mais plus marquée à Bamako. Achat de conscience, bourrage des urnes, manipulation des chiffres électoraux, usage frauduleux et abusif des procurations et des témoignages..., la liste des fraudes électorales est loin d'être exhaustive.
Les dernières élections municipales n'ont été en réalité qu'une réédition de l'exploit frauduleux des scrutins précédents. Lors des élections générales de 2007, la fraude électorale massive et planifiée, a dépassé toutes les limites au point de susciter la colère de certains de ces hauts responsables publics chargés soit de l'administration du processus du vote, soit de la régularité des résultats des élections (propos tenu par un ancien président d'un bureau de vote). Est-ce à dire que la fraude électorale est une fatalité dans cette ville ? Qu'en est-il de l'observation des scrutins ? La réalité est celle du désappointement. Selon quelques témoignages, à la veille du scrutin présidentiel de 2007, c'est une véritable usine de confection de cartes d'identités qui avait été installée au cœur des commissariats. Ainsi, des

[134] Le budget se décompose comme suit par volet : animation : 101 048 950 francs CFA ; théâtre/feuilleton : 140 198 250 ; conférence-débats : 25 085 000 ; couverture médiatique : 116 199 500. De même, le volet production et diffusion d'émissions sur la citoyenneté : 612 119 980 francs CFA ; volet d'animation/mariages collectifs : 488 601 125 ; volet radios locales : 140 878 400 ; volet coordination du programme : 134 100 000.
[135] Laurent Bigot, sous-directeur pour l'Afrique de l'Ouest au ministère des Affaires étrangères depuis 2008, déclare lors d'un colloque à l'Institut français des relations internationales (Ifri) le 2 juillet 2012 « c'est Alpha Oumar Konaré (le président sortant) qui a décidé que Amadou Toumani Touré (ATT) deviendrait président en 2002. A l'issue du premier tour ATT arrive en tête avec une marge de 1% devant Soumaila Cissé, et la commission électorale annule 500.000 votes environ 10% du corps électoral. Il y a eu des fraudes pour que Soumaila Cissé arrive en seconde position. »

citoyens maliens, habitants des territoires reculés du pays, se faisaient recenser à Bamako où ils étaient conduits à des commissariats pour leur confectionner ces précieux sésames. Ces cartes d'identités fictives étaient réalisées soit à partir des cartes d'électeur non enlevées, soit à partir de simples pointages de militants supposés. Nous assistons par ce jeu à de multiples manipulations sur les listes électorales, aboutissant, chacune en ce qui le concerne, à des fraudes massives et planifiées.

Le cas typique de cette fraude a atteint son point culminant en 2009, où l'on a procédé à des recensements fictifs d'électeurs potentiels à qui des cartes d'électeur non enlevées, mais récupérées et même achetées, sont distribuées pour les besoins de la cause (selon les mêmes témoignages). Nous avons pu rapporter le cas symptomatique de ce compétiteur dans une commune de Bamako qui a eu maille à partir avec des jeunes, qu'il avait pourtant recrutés pour l'opération, et qui ont fini, pour cause de divergences, de donner ces mêmes cartes volées à un concurrent potentiel. Le malheur du premier a fait le bonheur du second. Mais, le mode opératoire de la fraude électorale est le même, inchangé et implacable à Bamako. Ensuite, ces fraudes sont énumérées comme telles, et les scores électoraux sont quelques fois revus et corrigés en conséquence. Les fautifs sont rarement démasqués et sanctionnés par la Cour Constitutionnelle gardienne de la moralité des élections. Face à l'impunité, l'achat des voix devient un problème récurrent, qu'il soit direct (achat des consciences par des billets ou des cadeaux dans les files d'attentes des votes) ou indirect (tee shirts, pagnes ou casquettes à l'effigie des candidats). Désormais, les citoyens bamakois « monnayent » leur vote de façon stratégique, négocié au moment où les hommes politiques ont besoin d'eux, c'est à dire le jour du scrutin.

L'échange élu/électeur est un moteur universel de vote, qu'il s'agisse par exemple aux États-Unis de la subvention des partis par les lobbys économiques, ou en France de systèmes notabiliaires (services directs rendus aux électeurs par les élus). Au demeurant, les électeurs bamakois peuvent vendre leur suffrage à un parti, et voter pour un autre dans le secret de l'isoloir. L'achat de consciences apparaît donc à la fois comme un investissement très coûteux pour des partis aux moyens limités, sans que l'efficacité de ce système ne puisse être complètement avérée[136].

Dans de nombreux quartiers de Bamako, ce sont de véritables comités ou réseaux qui s'installent aux alentours des centres de vote pour y superviser l'opération « vote contre un

[136] Dans des territoires particuliers comme le désert, les urnes mobiles, qui dessinent un itinéraire dans les espaces nomades, sont quasiment impossibles à contrôler par les partis d'opposition, qui devraient pour cela avoir les moyens d'affréter des véhicules pour suivre les urnes mobiles officielles.

billet de banque ». Presque tous les acteurs du processus électoral connaissent parfaitement ce mode opératoire qui fonctionne à merveille pour tous, pour orienter le sens du vote, on paye sur-le-champ des électeurs. Ainsi, pour être sûr que l'électeur a bien voté pour le parti, certains réseaux ont introduit la prise d'image, du fait du téléphone portable notamment, dans le but de contrôler le vote des électeurs engagés (cf. photos ci-après).

Photo 3 : Téléphone portable, un appareil pour contrôler le vote

Source : cliché Sékou Sow (un ami).

S'il est vrai que, Bamako accuse un retard par rapport à la technologie de l'information, cependant le téléphone portable est devenu depuis 2005 un outil primaire accessible pour tous. La tricherie aux élections est un acte ancien, mais aujourd'hui les partis politiques ont inventé des méthodes pour ne pas être surpris et le dernier en date c'est l'utilisation d'un téléphone portable. Sur l'image ci-dessus on voit trois jeunes garçons de 20 à 24 ans devant un bureau de vote à Kalaban-Coro (commune de Kati) validant avec leur téléphone portable le vote de leurs électeurs.

Photo 4 : Téléphone portable permet de recueillir des suffrages

Source: Reuters /Akintunde Akinleye

L'usage du téléphone portable devient de plus en plus indispensable pour les délégués des partis politiques (cf. photo 4). Cette prise d'image a permis en 2007 au candidat sortant de recueillir plus d'une centaine de suffrages sur l'ensemble des bureaux de vote de la circonscription de Kati. Pour un responsable politique, « *la fraude et la corruption électorale consistent à user des moyens illégaux pour obtenir le vote de l'électeur. Elle porte atteinte à la transparence du vote, mais aussi et surtout, elle contribue à troubler l'ordre public*. »

La fraude électorale a atteint des proportions jamais égalées. Toutes les irrégularités et manquements qui ont marqué les processus électoraux passés, continuent de constituer des sources de frustrations qui engendrent souvent des conflits, mettant en cause la légitimité des élus. Autant de pratiques, qui peuvent mettre en péril cette jeune démocratie, chèrement acquise et qui ne doivent continuer dans l'impunité.

Pourtant, malgré ces fraudes, les résultats électoraux à Bamako témoignent toujours de rapports entre les partis présidentiels et les forces politiques. La fraude électorale à Bamako ne doit pas être exagérée, car elle est visible aussi dans la métropole dakaroise lors de l'élection législative de 2012, et à Niamey en 2011 pour la même élection, mais renvoie surtout à une compétition et à un jeu politique ouvert. Cerner le problème, permettra surement de la limiter tout en permettant d'observer cette évolution dans les espaces urbains comme à Bamako par exemple.

Enfin, les élections pluralistes à Bamako sont émaillées sciemment ou inconsciemment d'irrégularités qui, régulièrement, donnent lieu à des contentieux devant les juridictions. Le

problème est particulièrement aigu au Mali, et l'Etat se trouve confronter à de fréquentes contestations post-électorales, qui sont tranchées par la Cour Constitutionnelle et la Cour Suprême siégeant en tant que juridiction de règlement du contentieux électoral. La juridiction de la Cour Constitutionnelle s'occupe des élections générales (présidentielles et législatives) et celle de la Cour Suprême des communales.

4.4. La gestion du contentieux électoral à Bamako

Le concept de « contentieux électoral » tire sa source de l'alliance des deux termes qui le composent, à savoir le nom « contentieux » et l'adjectif « électoral ». Selon le petit Larousse illustré, le mot « contentieux » désigne un ensemble de litiges ou de conflits non résolus entre deux parties. Quant au lexique des termes juridiques, le contentieux électoral est un litige portant sur les opérations électorales et porté devant une juridiction par un électeur, un parti politique, un ou une autorité publique et tendant à l'annulation des résultats de l'élection ou parfois de l'inversion de ceux-ci. Pour mieux comprendre le contentieux électoral à Bamako, nous tenterons de le situer dans deux contextes tout à fait différents, à savoir, au lendemain de l'indépendance, et, après l'insurrection populaire en mars 1991. Pourtant, la contestation multiforme des élections est, indubitablement, un acquis de la troisième vague de démocratisation, celle de la décennie 1990.

Qui dit élection dit forcément contentieux électoral ! Au lendemain de l'indépendance, les litiges d'ordre administratif relevaient en premier ressort de la Cour d'Etat en sa section du contentieux.

Sous la deuxième République (1968-1991), il n'y avait pratiquement pas de contentieux électoral pour la bonne raison qu'il n'avait qu'un seul parti unique qui présentait des candidats aux différents postes à pouvoir et qui gérait les litiges au sein de ses structures. Le contentieux des élections a connu une véritable explosion à partir des premières élections communales du 19 janvier 1992. Lors de cette élection, la section administrative de la Cour Suprême a rendu plus d'une dizaine d'arrêts[137].

Aujourd'hui, « l'élection à Bamako est juste pour le gagnant et inique pour le perdant[138] ». Cette situation génère d'abondants contentieux, politiques, quand elle ne génère pas de guerre civile. Le contentieux des élections embrasse aussi, en amont des opérations électorales et de leur préparation, le contentieux constitutionnel de la loi électorale entendu comme *« l'ensemble des litiges portant sur une contestation de la constitutionalité d'actes*

[137] Selon le procureur général de la Cour Suprême du Mali Abdallah HAIDARA, 14-16 mai 2002.
[138] OBOU Ouraga, *Requiem pour un code électoral*, Abidjan, PUCI, 2000, p. 178.

subordonnés à la constitution ainsi que des procédés et techniques ayant pour objet de résoudre ces contestations ». Les arrêts ou décisions rendus en la matière sont tout à fait déterminants, car tous les acteurs politiques de la mouvance présidentielle à l'opposition partagent, à tort ou a raison, la même conviction : la loi fait l'élection. Une validation ou une invalidation peut ainsi servir de prétexte à un boycott de l'élection ou à la dénonciation d'une bataille électorale truquée, aux dépens d'une compétition apaisée pour le pouvoir. A titre illustratif, après l'échec des élections législatives du 13 avril 1997, une coalition de partis politiques est née le lendemain 14 avril au siège du mouvement pour l'indépendance, la renaissance et l'intégration africaine (MIRIA). Cette coalition pris le nom de COPPO (Collectif des Partis Politiques de l'Opposition) et exigeait des conditions acceptables pour la tenue des élections programmées sous réserve de boycott. Elle regroupait les membres des deux grands regroupements de l'opposition auxquels s'étaient ajoutés la convention pour le progrès et le peuple (COPP), le PARI et le parti pour l'unité, la démocratie et le progrès (PUDP). A part quelques partis comme, union pour la démocratie et le développement (UDD), la convention pour le progrès et le peuple (COPP) et le parti pour la démocratie et le progrès (PDP) tous les membres du COPPO ont boycotté les législatives du 20 juillet 1997 car ils trouvaient que les conditions n'étaient pas réunies pour des élections libres et transparentes. Au terme du second tour qui s'est tenu le 3 août, l'opposition était quasiment absente à l'Assemblée Nationale qui était essentiellement composée de députés de l'alliance pour la démocratie au mali (ADEMA) et des membres de l'alliance CNDP[139] (convergence nationale pour la démocratie et le progrès).

Dix ans après, en 2007, le même scénario de coalitions et d'alliances se reproduit sous une autre forme, front pour la démocratie et la république (FDR), une opposition qui contesta les résultats de l'élection présidentielle en déposant des recours d'annulation. Ces requêtes ont été rejetées par la Cour Constitutionnelle et, cette même Cour a déclaré officiellement Amadou Toumani Touré, Président de la République.

Deux ans après, en 2009, les communales ont connu des irrégularités qui ont conduit à l'annulation de celles-ci. Un contentieux opposait l'indépendant Moussa Mara vainqueur de l'élection aux listes du Rassemblement pour le Mali (RPM).

Le verdict des juges de la Cour Suprême a été favorable, le Rassemblement pour le Mali qui n'a pas pu s'empêcher de montrer sa joie et de se féliciter de cette annulation. « *C'est une grande première, justice a été rendue dans l'arcane politique du Mali ! Maintenant, nous*

[139] Sur 147 députés élus, 129 étaient de l'ADEMA-PASJ, 8 députés du PARENA, 4 pour la CDS, 3 pour l'UDD, 2 pour le PDP et 1 pour le COPP.

saurons qui est qui et qui vaut quoi en Commune IV », a laissé entendre, en jubilant, un militant du RPM. La commune IV n'a pas été la seule circonscription où, les résultats électoraux ont été annulés, ce fut également le cas, de la commune de Toya (cercle de Yélimané), Sandaré (cercle de Nioro du Sahel) et de Bourem (région de Gao). A la suite de ces annulations, des élections partielles ont été organisées le dimanche 6 février 2011 dans ces communes.

Ces résultats ont plébiscité à nouveau le candidat Moussa Mara en commune IV, qui remporte 14 des 41 sièges, face au rassemblement pour le mali (11) et l'alliance pour la démocratie au mali (6). Le taux moyen de participation de la commune IV s'élevait à 44,62%, et plus élevé dans les trois autres communes. Cela s'explique par le fait que les structures coutumières (chefs de villages, de fraction, de communauté, de famille) jouent un rôle important dans la mobilisation des électeurs, ce qui est loin d'être le cas de Bamako.

CONCLUSION DU QUATRIEME CHAPITRE

La campagne électorale à Bamako est un moment important et même une condition *sine qua non* pour une élection. Pour les candidats de 2007, c'est le moment de mettre en place le dispositif nécessaire, choisir le slogan idéal et procéder aux ultimes réglages avant d'investir le terrain. Mais pour le président sortant, il s'agit d'une suite logique, la continuité de son projet politique. D'une part, le bilan du premier mandat de Amadou Toumani Touré lui a permis d'être réélu. La non crédibilité du projet de campagne de l'opposition n'a fait que renforcer l'image du candidat sortant d'autre part. Son modèle de campagne « *politique spectacle* » malgré son caractère festif, a été et continue d'être un des moyens pour mobiliser massivement des bamakois. De plus en plus, les militants se chargent le jour des élections de faire transporter quelques électeurs potentiels jusqu'à leur lieu de vote. Considéré comme anti-démocratique, l'achat de conscience est l'un des moyens qui permet malgré tout de rehausser le taux de participation à Bamako.

Fêter, s'amuser, au sein d'un dense réseau d'interconnaissances est symbolique du consensus collectif. En effet, la hausse sensible du taux de participation aux élections présidentielles de 2007 à Bamako doit-elle être mise au compte de la seule campagne électorale ? La rigueur scientifique commande, en absence d'une étude expérimentale appropriée, de ne pas se hasarder à tirer une telle conclusion. Il sera plus prudent de parler d'une contribution de la campagne au relèvement du taux, car la participation aux élections est un phénomène complexe qui peut-être influencé par une multitude de facteurs. En outre, la fraude électorale demeure moins une préoccupation pour les autorités maliennes, bien qu'elle demeure anti-démocratique. Il est intéressant par ailleurs, de souligner qu'aucun système électoral ni la loi électorale n'est parfait. En la matière, tout est question de choix ou d'option, mais surtout d'acceptation des règles élémentaires de la démocratie et de l'Etat de droit. Quant le juge tranche les litiges électoraux conformément à sa déontologie, il est normal que cela résulte des débats au sein de la classe politique à Bamako. Malgré tout, cette même classe politique manifeste sa volonté de participer au processus électoral tout en réclamant des élections transparentes, apaisées, libres, et civilisées, surtout le territoire malien. Ce consensus de la part des acteurs politiques peut être considéré comme un signe de maturité politique et démocratique dans ce territoire urbain politisé nommé Bamako. Enfin, la classe politique a toujours respecté la délibération de la Cour Constitutionnelle, par exemple, en 2002 avec la victoire supposée de Ibrahim Boubacar Keita à Bamako. Cette démocratie souffre encore d'un certain nombre de problèmes, qui seront corrigés tout au long du processus.

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE

La spatialisation des élections a permis de déterminer plusieurs niveaux d'informations. Le premier revient à dire que la catégorie socioprofessionnelle joue partiellement sur le vote des bamakois, de même que le patronyme, en revanche, l'âge est un indicateur puissant du vote. S'il y a un désintérêt profond des jeunes à l'égard de la politique, c'est parce qu'ils participent à leur manière au renforcement de la démocratie malienne. Ces jeunes sont de plus en plus présents dans de nouvelles formes d'expression citoyenne comme les (associations/ONG, manifestations, comités de quartier, etc).

L'analyse en composante principale (ACP) a révélé que les données sociales sont quasiment corrélées aux données électorales utilisées. Le contexte socioéconomique de certains quartiers s'avère être la principale raison de leur survote en faveur du candidat sortant. Les taux de participation des quartiers défavorisés (pour ne citer que Nafadji) ont été nettement supérieurs aux quartiers favorisés (Badalabougou par exemple) ce qui semble être lié à la campagne électorale. Cependant, ces quartiers qui ont le plus voté pour Amadou Toumani Touré sont généralement ceux dont il a su territorialement figer une identité politique durant son quinquennat.

Toutes les dispositions prises par les structures chargées des élections permettront-elles dans un avenir proche de rehausser la participation à Bamako. Or, y a t-il besoin d'élection pour qu'il ait représentation politique ? Certainement oui ! La politique générale doit donc tenir au maximum compte des intérêts individuels exprimés à travers un processus de démocratie directe. En ce sens, la gouvernance peut aussi se définir comme une action collective organisée vers un but spécifique et caractérisé par deux notions : la complexité et la gouvernance.

La question de la dynamique partisane demeure importante dans une démocratie où le taux de participation est de plus en plus faible (autour de 30% de votants). Encore, et surtout, une mauvaise configuration des bureaux de vote se traduit par une mauvaise affectation des électeurs à ces bureaux de vote. Dans les centres urbains, plusieurs électeurs sont affectés à des bureaux éloignés de leurs domiciles et dans les milieux nomades de leur campagne. Cette situation s'explique par l'absence de sectorisation des quartiers, et aussi le manque de données de géo-localisation des domiciles dans les centres urbains. Quant aux milieux nomades, elle puisse son fondement dans l'absence de données précises sur les campements et le non rattachement des électeurs nomades aux campements dans le fichier électoral. En dépit

de nombreux échanges avec les agents du ministère de l'Administration Territoriale, ils n'ont jamais pu fournir un répertoire actualisé des quartiers, le problème persiste encore.
Cet abstentionnisme structurel pourrait s'expliquer aussi par le mode de scrutin et du système des partis politiques. Tout de même, les élections présidentielles et législatives doivent avoir des effets particuliers de mobilisation citoyenne, des enjeux, des clivages et des comportements même en restant dans un contexte local parfois. De plus, l'élection présidentielle pour sa part tend à « nationaliser » la vie politique, et l'identité de la question qu'elle pose à chaque citoyen fait la proximité de sa réponse.
Puisque, la démocratie est également menacée lorsqu'une fraction de plus en plus grande des citoyens se désintéresse de son fonctionnement ou la considère comme un acquis, par leur abstention, la population met en ce moment, en péril l'ancrage démocratique. Au final, la protection et le développement futur de la démocratie à Bamako supposent que trois conditions au moins soient remplies au quotidien : le respect de la loi, l'expression de la volonté générale et des principes de l'état de droit. De même, le rapport entre la démocratie et le développement doit être abordé pour cerner le comportement électoral des bamakois. En effet, la démocratie représentative, relation élus/électeurs est un moteur puissant de stabilité des territoires à l'échelle nationale et locale. Enfin, la stabilité politique d'un État est forcément liée à la pratique sociale de sa population.

La troisième partie de la thèse tentera de reproduire sur des cartes, les opinions des citoyens bamakois en matière de participation politique et d'engagement citoyen. Pour cela, un choix méthodologique a été porté sur un entretien directif et semi-directif, pour affiner l'analyse du comportement électoral dans les quartiers de Bamako.

TROISIEME PARTIE

DE LA CARTE A L'OPINION DES CITOYENS BAMAKOIS

Cette partie, centrée sur les résultats d'enquêtes, repose sur certaines hypothèses : la première hypothèse est celle « du regard porté sur la démocratie » dans laquelle les bamakois ont un attachement profond même si celui-ci ne se manifeste pas par les urnes. La deuxième hypothèse est celle de « l'espace comme facteur explicatif du vote » dans la mesure où les individus appréhendent et transforment les territoires qu'ils fréquentent en fonction du temps qu'ils y passent et des mutations en cours (socioéconomiques, politiques etc). La troisième hypothèse est que « le traitement permis par le logiciel ALCESTE » offre une interprétation nouvelle des résultats d'enquête.

Après la présentation de la base de données qui a permis de réaliser les cartes (deuxième partie), il convient de s'arrêter sur les données que nous avons recueillies, en introduisant dans un premier temps le volet « quantitatif » du terrain, par une présentation d'un questionnaire de sondage qui a été conçu et utilisé en vue de connaître le sentiment des bamakois sur diverses questions relevant du politique, de la citoyenneté, de l'information etc. Ce questionnaire d'une durée d'environ quarante minutes, a été construit pour avoir des données du type d'enquête d'opinion.

Comme annoncé, nous essayerons dans le chapitre 1 et 2 de montrer les résultats obtenus à partir d'une enquête de terrain réalisée à Bamako en 2011 sur un échantillon de 300 personnes. En amont, un questionnaire a été réalisé à l'aide du logiciel « SPHINX » (logiciel d'enquête et d'analyse des données). Ce traitement a permis deux analyses, d'un coté les graphiques et tableaux, et de l'autre les cartes. Le second traitement relatif aux cartes ne prendra que les réponses qui ont une forte signification, c'est à dire un pourcentage élevé parmi celles enregistrées.

Ce travail de recherche relatif à la géographie électorale à Bamako, que nous tenterons d'expliquer à partir des outils « traditionnels » en géographie (cartographie et/ou sphinx etc.) ne peut être compris dans sa globalité sans l'aide apportée par les Sciences du Langage en général et par l'analyse de discours en particulier, d'ou le choix d'un entretien semi-directif.

Pour rappel, un corpus d'entretiens semi-directifs a été constitué, interrogeant diverses catégories de la population de Bamako (intellectuels, fonctionnaires, médias, étudiants, acteurs socio-économiques, associations, chefs de quartiers, syndicats etc) sur un questionnement relevant de notre problématique. Nous avons interrogé 50 personnes sur 70 au total, suite à la non disponibilité des 20. A partir de cette approche interdisciplinaire, nous tenterons de montrer comment le logiciel de traitement de données textuelles (ALCESTE), apporte un nouvel éclairage sur la thématique abordée en approchant la réalité à travers une analyse lexicale contextualisée.

CHAPITRE 1 : DE LA VIE PUBLIQUE AU FONCTIONNEMENT DEMOCRATIQUE A BAMAKO

Dans un premier temps, nous tenterons de connaître le sentiment démocratique des bamakois sur des thèmes relatifs à la citoyenneté, la politique, le fonctionnement démocratique. Puis dans un second temps, examiner le rôle des médias dans le renforcement de la démocratie malienne, de même, le rapport entre la démocratie et la culture dans ce territoire urbain. Le fait d'avoir une importante base de données permet de développer ces différentes thématiques. Les grands thèmes de notre enquête de terrain sont mis en évidence dans ce tableau ci-après.

Tableau 24 : Résultats d'enquête de terrain par thèmes

CONCEPTION DU QUARTIER		
Depuis combien de temps habitez-vous dans votre quartier ?	Nb. Cit.	Fréquence
Moins de 5 ans	59	19,70%
De 5 à 15 ans (cf. carte n°28)	128	42,70%
Plus de 15 ans	52	17,30%
Depuis toujours	58	19,30%
Je ne sais pas	3	1,00%
TOTAL	300	100%
Est-ce que vous vous sentez-bien dans votre quartier ?		
Très bien	170	56,70%
Plutôt bien	109	36,30%
Très mal	12	4,00%
Plutôt mal	6	2,00%
Je ne sais pas	3	1,00%
TOTAL	300	100%
Est-ce que vous avez eu envie de déménager dans un autre quartier ?		
Oui	151	50,30%
Non	146	48,70%
Je ne sais pas	3	1,00%
TOTAL	300	100%
Participez-vous à la vie de votre quartier (ex : conseil municipal, association) ?		
Oui	205	68,30%
Non	90	30,00%
Je ne sais pas	5	1,70%
TOTAL	300	100%
PRECARITE		
Diriez-vous que votre maison est :	Nb. Cit.	Fréquence
Equipée en (eau, électricité, etc...)	121	40,30%
Moyennement équipée	162	54,00%
Pas équipée du tout	14	4,70%
Je ne sais pas	3	1,00%
TOTAL	300	100%
SENTIMENT DEMOCRATIQUE		
En général, intéressez-vous à la politique ?	Nb. cit.	Fréquence
Beaucoup (cf. carte n°30)	157	52,30%
Peu	123	41,00%
Pas du tout	17	5,70%
Je ne sais pas	3	1,00%
TOTAL	300	100%
Diriez-vous que la démocratie fonctionne… ? (cf. p. 285)		
Très bien (cf. carte n°31)	143	47,70%
Bien	86	28,70%
Assez bien	44	14,70%
Pas bien du tout	24	8,00%
Je ne sais pas	3	1,00%
TOTAL	300	100%
Faut-il accorder la priorité dans les années à venir :		
A la compétitivité de l'économie malienne	243	81,00%
Améliorer la situation des salariés	53	17,70%
Je ne sais pas	4	1,30%
TOTAL	300	100%

La question décisive à prendre en compte pour voter ?		
Question de chômage	55	18,33
Les inégalités sociales	11	3,67
le pouvoir d'achat	43	14,33
l'éducation et la formation des jeunes	30	10,00
la sécurité alimentaire	54	18,00
le logement	14	4,67
lutte contre la corruption	34	11,33
Santé	59	19,67
TOTAL	300	100,00
LE VOTE		
Avez-vous voté aux scrutins législatifs de 2007?	Nb. Cit	Fréquence
Oui	196	65,30%
Non	95	31,70%
Je ne sais pas	9	3,00%
TOTAL	300	100%
Avez-vous été sollicité par un parti à une élection à Bamako pour....?		
Voter	222	74,00%
Voter pour lui en échange d'un cadeau	37	12,30%
Autres	35	11,70%
Je ne sais pas	6	2,00%
TOTAL	300	100%
Avez-vous suivi la campagne électorale en 2007?	**//**	**//**
Tous les jours	15	5,00%
Souvent	46	15,30%
De temps en temps	210	70,00%
Non pas du tout	26	8,70%
Je ne sais pas	3	1,00%
TOTAL	300	100%
INSTRUCTION ET CONNAISSANCE DEMOCRATIQUE		
Avez-vous déjà fréquenté un centre culturel ?	Nb. cit.	Fréquence
Oui	239	79,70%
Non	58	19,30%
Je ne sais pas	3	1,00%
TOTAL	300	100%
Si oui, lequel :	//	//
Centre Djoliba	48	16,00
Bibliothèque Nationale	76	25,33
Centre culturel Français	77	25,67
Le parc national	63	21,00
Le grin	25	8,33
La ruche librairie	8	2,67
Autres	3	1,00
TOTAL	300	100,00

Source : Coulibaly Fatoumata, doctorante de l'UMR-IDEES. Le tableau est reproduit en intégralité dans ***l'annexe 2 (D)***.

Cette base de données a une double fonctionnalité, elle permet de réaliser des cartes à l'échelle de la commune, puis de faire des tri-croisés avec les variables du questionnaire. A partir du corpus d'entretien directif, nous avons fait en sorte que chaque individu puisse répondre par lui-même le questionnaire, car la plupart des questions posées sont des questions d'opinion dont les réponses ne peuvent être fiables que si elles sont exprimées par l'enquêté elle-même. Nous nous réjouissons du fait que peu de personnes aient « refusé » de se prêter à ce modèle. Par mesure de prudence, nous avons sélectionné au plus trois individus par ménage, car nous avons remarqué que quand le premier enquêté répond au questionnaire, les autres membres de la famille ont tendance à rapporter l'opinion de leur prédécesseur. Donc, l'objectif de limiter le nombre d'enquêtés dans un ménage permet de diminuer le maximum de « *plagiat* » et donc d'obtenir des réponses assez cohérentes. Il convient de souligner par ailleurs qu'il s'agit d'une méthode qui laisse les estimations également sans biais au cas où chaque individu du ménage aurait répondu pour lui même. Par ailleurs, même en l'absence de biais, dû au fait que les réponses ne soient pas fournies par l'enquêté lui-même, il y a de fortes chances que les opinions des enquêtés appartenant au même ménage soient fortement corrélées.

Le tableau ci-dessus reflète bien l'échantillon initial, ce qui est rassurant pour la suite de l'analyse. Les différentes conceptions du comportement des bamakois sont analysées ci-dessous.

1. La conception de la commune/quartier/parcours migratoire

Les informations disponibles sur la conception de la commune permettent d'en faire l'analyse. Les cartes seront analysées à l'échelle de la commune, puisque tous les entretiens ont été effectués à cette échelle. Les tableaux ci-joint résument les informations suivantes.

Tableau 25 : Conception de la commune

Depuis combien de temps habitez-vous dans votre quartier ?	Nb. cit.	Fréq.	%Commune I	%Commune II	%Commune III	%Commune IV	%Commune V	%Commune VI
Moins de 5 ans	59	19,70%	16,07	23,53	14,29	26,53	10,42	27,66
De 5 à 15 ans (cf. carte n°28)	128	42,70%	48,21	35,29	46,94	42,86	33,33	48,94
Plus de 15 ans	52	17,30%	14,29	11,76	20,41	16,33	29,17	12,77
Depuis toujours	58	19,30%	17,86	29,41	18,37	14,29	25,00	10,64
Je ne sais pas	3	1,00%	3,57	0,00	0,00	0,00	2,08	0,00
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Est-ce que vous vous sentez-bien dans votre quartier ?								
Très bien	170	56,70%	56,00	43,18	62,75	60,47	49,18	68,63
Plutôt bien	109	36,30%	36,00	47,73	29,41	39,53	39,34	27,45
Très mal	12	4,00%	8,00	4,55	1,96	0,00	8,20	0,00
Plutôt mal	6	2,00%	0,00	4,55	3,92	0,00	0,00	3,92
Je ne sais pas	3	1,00%	0,00	0,00	1,96	0,00	3,28	0,00
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Est-ce que vous avez eu envie de déménager dans un autre quartier ?								
Oui	151	50,30%	47,17	54,00	56,10	44,44	52,63	48,15
Non	146	48,70%	47,17	46,00	43,90	55,56	47,37	51,85
Je ne sais pas	3	1,00%	5,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Participez-vous à la vie de votre commune (ex: conseil municipal, association) ?								
Oui	205	68,30%	66,67	73,08	64,58	70,83	64,44	69,64
Non	90	30,00%	29,41	26,92	35,42	27,08	35,56	26,79
Je ne sais pas	5	1,70%	3,92	0,00	0,00	2,08	0,00	3,57
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

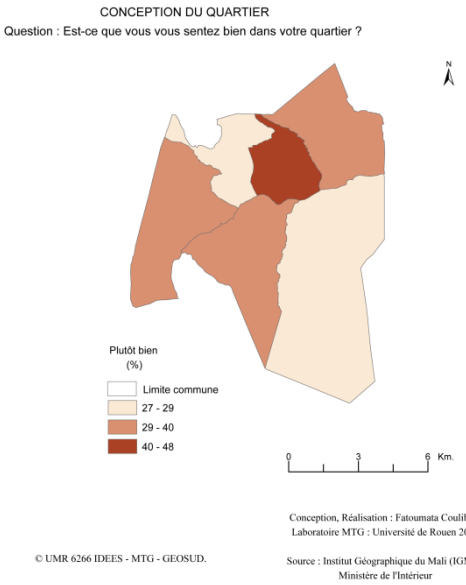

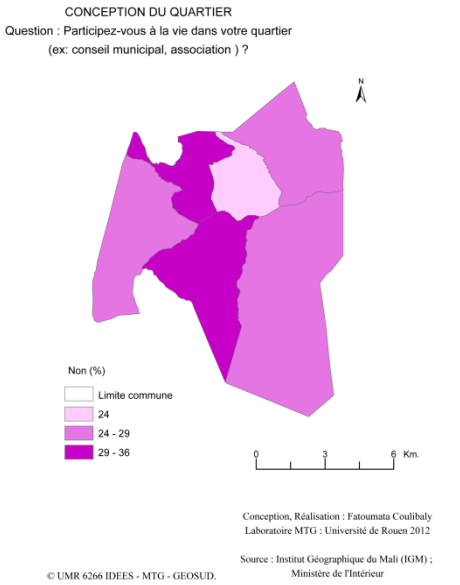

Tableau 26 : Parcours migratoire

Quelle est votre région d'origine ?	Nb. cit.	Fréq.	%Commune I	%Commune II	%Commune III	%Commune IV	%Commune V	%Commune VI
Kayes	36	12,00%	7,27	16,33	12,00	8,00	11,63	16,67
Koulikoro	22	7,30%	7,27	12,24	6,00	4,00	6,98	7,41
Sikasso	49	16,30%	21,82	8,16	16,00	22,00	13,95	14,81
Ségou	27	9,00%	9,09	6,12	8,00	14,00	9,30	7,41
Mopti	39	13,00%	18,18	12,24	8,00	14,00	11,63	12,96
Tombouctou	21	7,00%	5,45	10,20	8,00	2,00	9,30	7,41
Gao	21	7,00%	5,45	8,16	10,00	4,00	4,65	9,26
Kidal	31	10,30%	10,91	8,16	10,00	14,00	9,30	9,26
District de Bamako	50	16,70%	14,55	14,29	20,00	16,00	23,26	14,81
Je ne sais pas	4	1,30%	0,00	4,08	2,00	2,00	0,00	0,00
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Depuis quand être vous à Bamako ?	//	//	//	//	//	//	//	//
Moins de 5 ans	4	1,30%	0,00	0,00	4,00	1,85	2,56	0,00
De 5 à 15 ans	130	43,30%	48,98	38,18	50,00	35,19	46,15	43,40
Plus de 15 ans	104	34,70%	30,61	36,36	32,00	38,89	38,46	32,08
Depuis toujours	59	19,70%	18,37	21,82	14,00	24,07	12,82	24,53
Je ne sais pas	3	1,00%	2,04	3,64	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Pourquoi venir à Bamako?	//	//	//	//	//	//	//	//
Pour faire mes études	95	31,70%	28,57	30,23	46,94	23,44	30,77	32,65
Pour travailler	75	25,00%	21,43	23,26	18,37	29,69	33,33	24,49
Pour rejoindre ma famille	49	16,30%	21,43	9,30	16,33	17,19	15,38	16,33
Pour me soigner	19	6,30%	8,93	6,98	4,08	6,25	7,69	4,08
Autres	4	1,30%	3,57	0,00	0,00	0,00	0,00	4,08
Je suis née à Bamako	54	18,00%	16,07	27,91	14,29	20,31	12,82	16,33
Je ne sais pas	4	1,30%	0,00	2,33	0,00	3,13	0,00	2,04
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

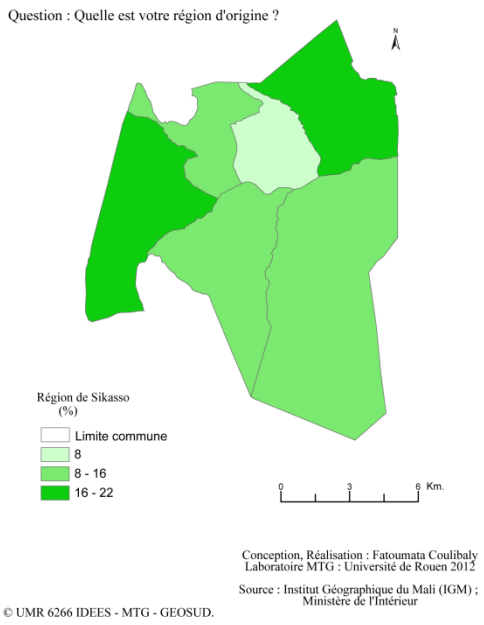

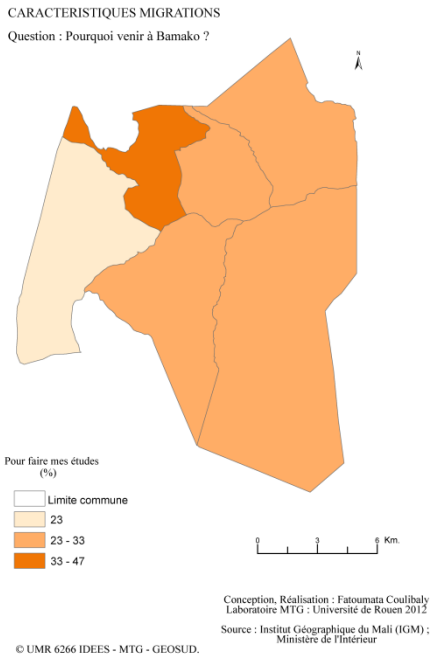

Tableau 27 : Précarité

Diriez-vous que votre maison est :	Nb. cit.	Fréq.	%Commune I	%Commune II	%Commune III	%Commune IV	%Commune V	%Commune VI
Equipée en (eau, électricité, etc...)	121	40,30%	40,00	42,11	41,54	43,48	36,96	38,89
Moyennement équipée	162	54,00%	54,00	50,00	50,77	52,17	56,52	59,26
Pas équipée du tout	14	4,70%	6,00	7,89	6,15	2,17	6,52	0,00
Je ne sais pas	3	1,00%	0,00	0,00	1,54	2,17	0,00	1,85
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

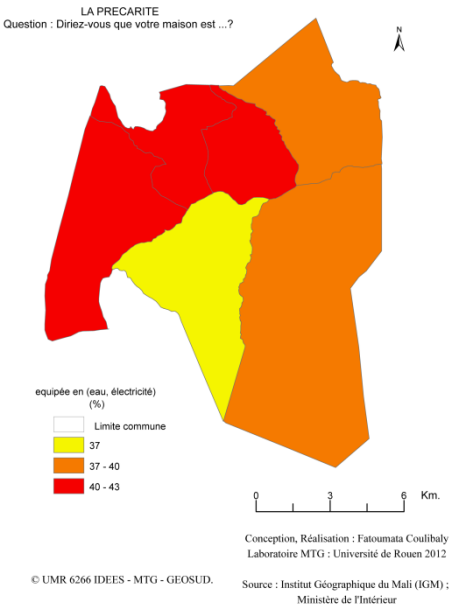

1.1. Le niveau d'intégration sociale

Au regard des représentations cartographiques effectuées à l'échelle du quartier, il est intéressant de rester sur la commune pour affiner davantage le comportement électoral des bamakois.

Ici nous ne prenons que les réponses avec un pourcentage élevé. La question posée est la suivante : depuis combien de temps, habitez-vous dans cette commune ? Les réponses : moins de 5 ans ; de 5 à 15 ans ; plus de 15 ans et depuis toujours. De 5 à 15 ans a été retenu, à cause du fort pourcentage des répondants, illustré par la carte ci-dessous. Est-ce que l'intégration sociale influe sur le vote des bamakois, comme certains n'ont pas hésité à nous le faire comprendre.

Carte 27 : Ancienneté d'habitat

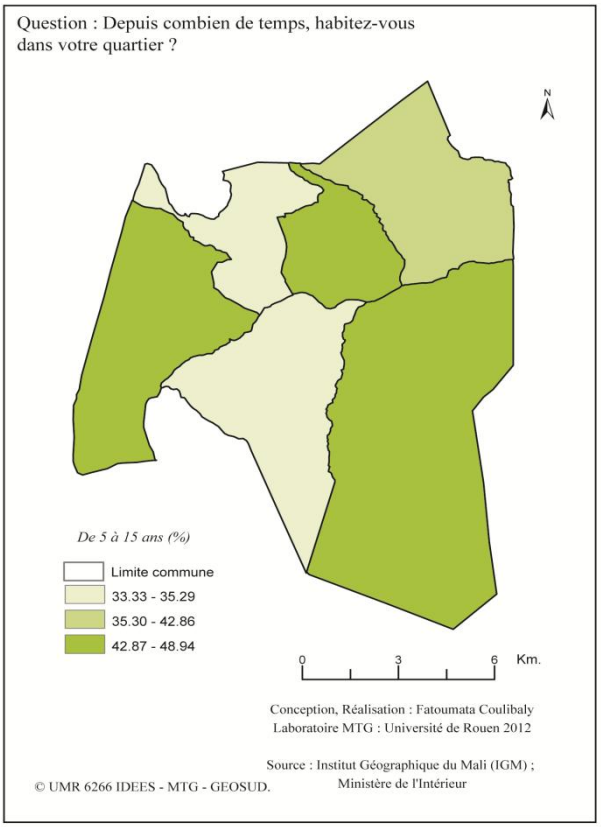

La carte révèle que les sondés de la commune II, IV et VI ont une certaine assise territoriale (42-48%), contre 33-35% pour les communes III et V. S'agissant de la commune I, son degré de territorialité est compris entre 35 et 42%, donc supérieur aux communes III et V.

De prime abord, la commune V appelée également commune migrante est depuis une décennie en perpétuel mouvement, des flux migratoires en provenance des régions du Mali

posent des problèmes d'ordre économique et politique à l'Etat malien. Une situation assez délicate qui fait que ces habitants se voient de plus en plus marginalisés par le système en vigueur. En effet, il s'agit d'une commune située à la frontière d'une zone urbaine (Bamako) et péri-urbain (Kati), elle croît deux fois plus que les autres communes, à cause de son accessibilité d'une part, une commune excentrée où l'on peut louer des maisons à des prix abordables d'autre part. En outre, elle présente une certaine mixité sociale, ce qui la donne des allures de village.

En matière électorale, la commune V a toujours occupé le devant de la scène au regard de son faible taux de participation, 20% à l'élection présidentielle de 2007, et moins de 15% au scrutin législatif. Dans le passé, elle a enregistré le plus faible taux de participation de son histoire politique (8%) lors des élections partielles de 2006. Nous pouvons bien évidemment conclure que la participation électorale de cette commune reste lier à son degré d'intégration territoriale. Quel rôle joue l'Etat central dans la création de la richesse ? Peut-on parler de justice socio-spatiale à Bamako ? Difficile d'y croire, car les communes II, III et IV obtiennent plus d'aide de l'Etat que la commune V. On pourrait néanmoins penser que la faible participation de cette commune aux élections est liée à son niveau de développement et à son niveau d'intégration.

La commune III quant à elle abrite le centre administratif et commercial de Bamako. Sa configuration montre une commune en pleine expansion. D'un point de vue économique, les habitants de cette commune migrent vers d'autres entités territoriales pour travailler, et d'autres par ailleurs se déplacent vers cette commune pour chercher un emploi. Au regard de cet allers-retours, ces habitants se voient très mal intégrer à leur commune. Malgré ce faible niveau d'intégration territoriale, elle est révélée comme une commune participante avec 36,62% pour l'élection présidentielle de 2007. À croire que, l'hypothèse de départ qui associait le degré d'intégration à la participation électorale est loin d'être le cas de cette commune. Autrement dit, il est absolument incompréhensible d'établir un lien entre le degré d'intégration sociale et la participation électorale en commune III. Cette analyse est illustrée par le graphique ci-dessous.

Graphique 4 : Sentiment d'appartenance à un territoire

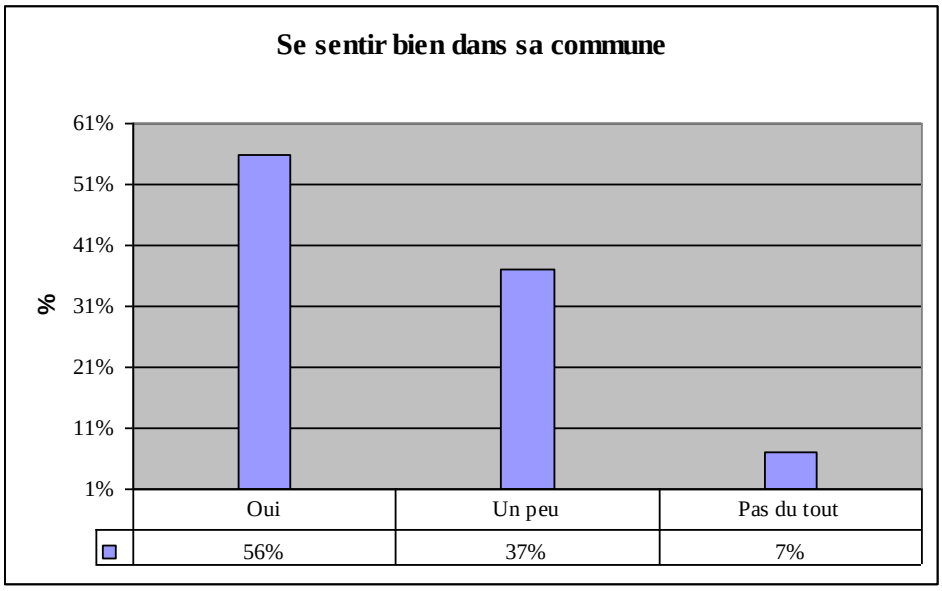

Source : Fatoumata Coulibaly ; Résultats de l'enquête réalisée à Bamako entre juin et septembre 2011 sur un échantillon de 300 personnes.

Au regard de ce graphique, 56% des personnes enquêtées déclarent se sentir bien dans leur commune, 37% se disent peu intégrer, et 7% réfutent l'idée. Ce ressentiment diffère bien sûr d'une commune à une autre, par exemple, les sondés de la commune II déclarent être en sécurité, à l'inverse de la commune V, où le fort taux de délinquance et d'insécurité est important. Comme l'a mentionné un sondé de la commune V, « *je vis dans l'insécurité depuis une dizaine d'années, et je suis fatigué de faire toujours appel à mes voisins pour sécuriser le quartier.*» On tentera ci-joint de comprendre comment les bamakois participent à la vie de leur commune.

1.2. Participation à la vie de la commune

La participation à la vie d'une commune à Bamako peut se faire sous diverses formes. Elle peut être d'ordre politique ou public, c'est à dire la participation aux élections ou la participation citoyenne. Ainsi, fut adoptée en 1993, une loi fondamentale, en l'occurrence la loi N°93-008 du 11 février 1993, relative aux conditions de la libre administration des collectivités locales. Cette loi favorise la participation des citoyens à la vie publique en progressant dans la mise en place d'une démocratie locale, condition essentielle de l'approfondissement de la démocratie. Ainsi, pour connaître le sentiment démocratique des bamakois nous avons jugé nécessaire de poser cette question : Participez-vous à la vie de votre commune ? Si oui comment ? Et si non pourquoi ?

Carte 28 : Participation à la vie de la commune

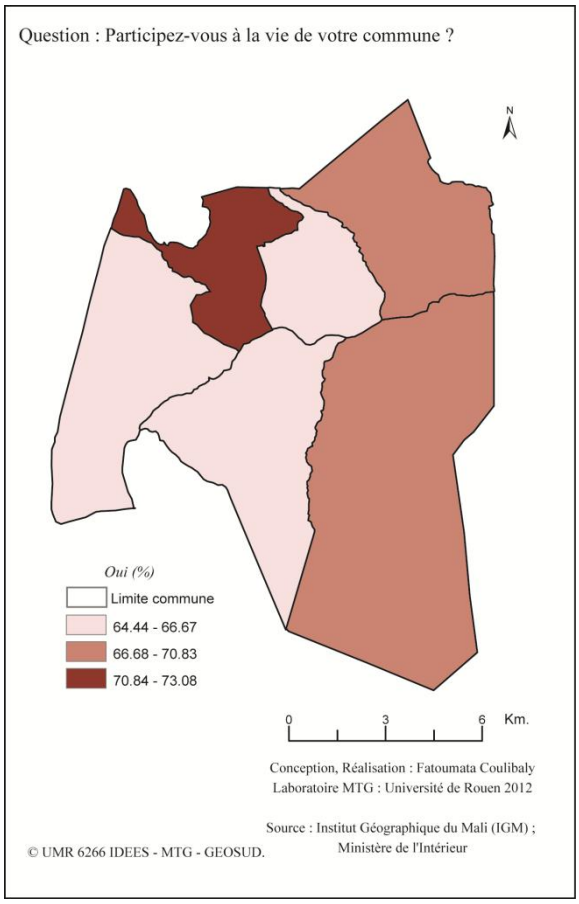

Il y a une variation entre les communes en matière de participation citoyenne (cf. carte ci-dessus). Ainsi, la commune III est la plus participative (entre 70 et 73%), contre 66-70% pour les communes I et VI, et 64-66% pour les communes II, IV et V. Ces résultats montrent qu'il y a une participation accrue des bamakois à la vie publique ? Et pourquoi ?

Dans les pays pauvres, l'Etat est très loin de répondre aux principaux besoins de base de la population. C'est pourquoi à Bamako, une fraction non négligeable de la population s'engage, très souvent (mais pas toujours) à l'aide des partenaires extérieurs, dans des associations. Le graphique n°5 illustre le degré de participation des bamakois dans les organisations associatives. Etes-vous membre d'une association ? Si oui pourquoi ?

Graphique 5 : Participation à une vie associative

(Il s'agit ici d'un tri-croisé par âge)

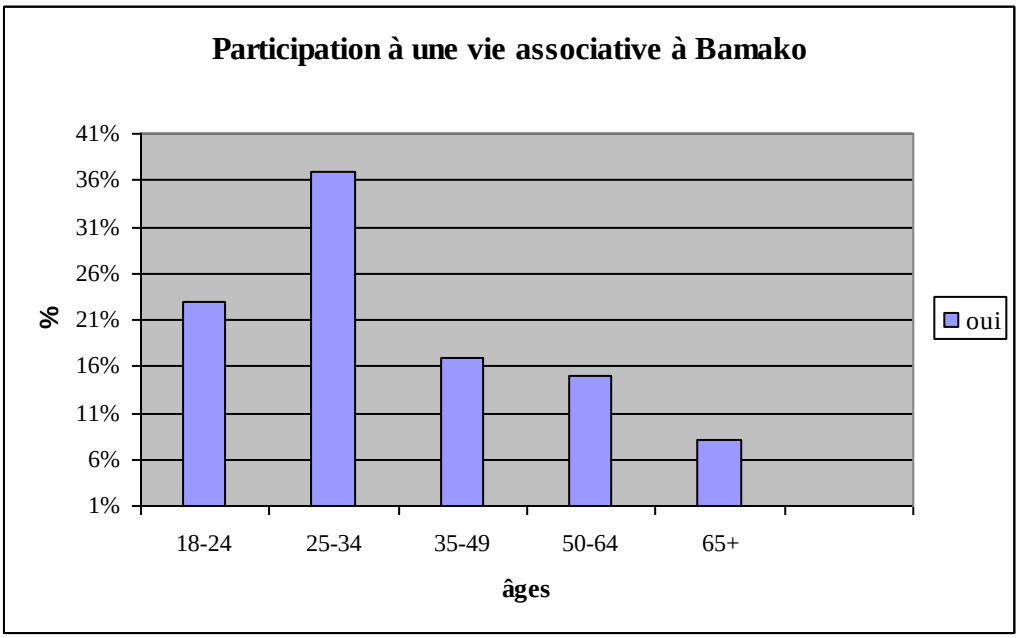

Source : Fatoumata Coulibaly ; Résultats de l'enquête réalisée à Bamako entre juin et septembre 2011 sur un échantillon de 300 personnes.

Notons que, les personnes enquêtées ont une participation massive dans les associations. Elle est assez importante chez les 25-34 ans (37%), et 8% chez les 65 ans et plus. La participation des 25-34 ans dans des activités associatives est fortement corrélée avec leur niveau d'études. Ainsi, les diplômes ne départagent pas seulement les conditions de l'insertion sociale, ils ont aussi des conséquences sur la constitution du rapport à la politique et, plus largement sur les usages de la citoyenneté[140]. En effet, les plus instruits, bien que critiques la politique, restent fondamentalement attachés au régime démocratique.

Du coté des jeunes peu ou pas diplômés, si les valeurs universalistes apparaissent plus enracinées que parmi ceux (leurs aînés) disposant du même niveau socioculturel, elles restent moins affirmées et ne jouent pas le même rôle de compensation du déni de la politique. Mais ces jeunes peu ou pas diplômés ce maintiennent plus en retrait de toute forme de participation citoyenne surtout vivant dans les quartiers défavorisés. Par ailleurs, le pourcentage des 65 ans et plus semble moins dire sur leur participation politique. Que nous apprennent ces tri-croisés, équipement par âge, et rapport homme/femme par âge ?

[140] Pour un examen de la façon dont s'articulent les différentes dimensions et voies d'expression de la démocratie dans la dynamique des âges, cf. GRUNBERG. Gérard ; MUXEL. Anne, « *La dynamique des générations* ». GALLAND. Olivier, ROUDET. Gernard (dir.), « *Les valeurs des jeunes : tendances en France depuis 20 ans* », Paris, L'Harmattan, 2001.

Graphique 6 : Equipement par âge

(La question posée : Diriez-vous que votre maison est :)

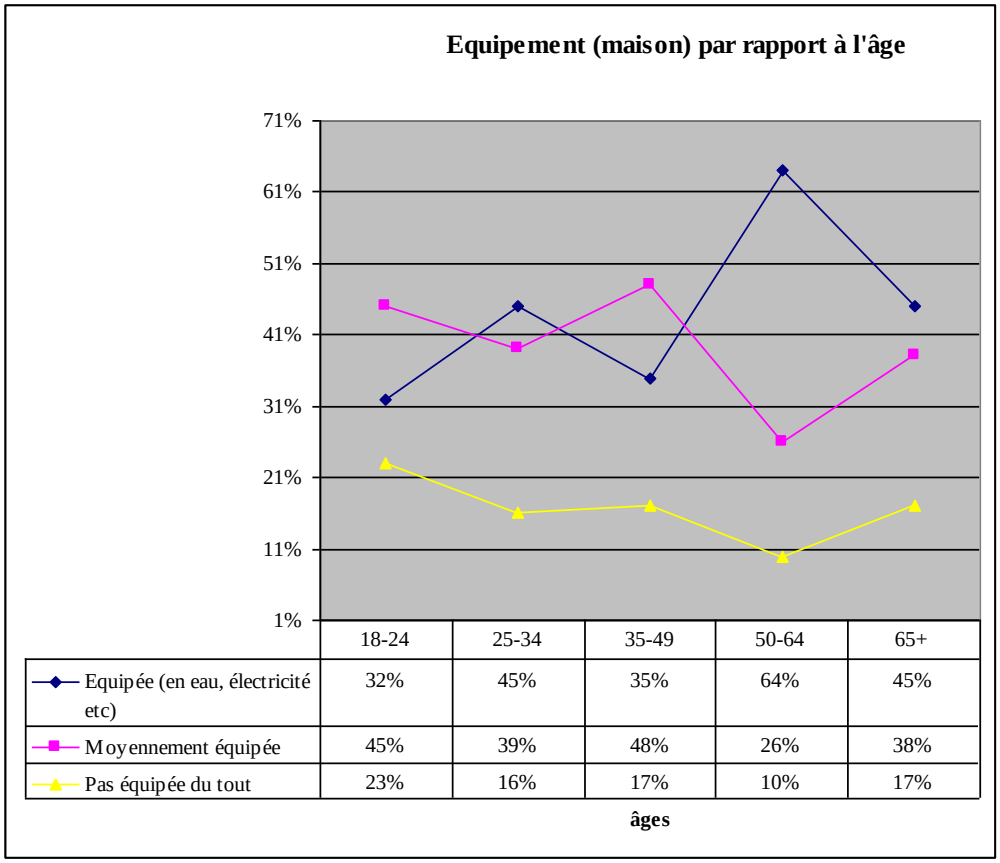

Source : Fatoumata Coulibaly ; Résultats de l'enquête réalisée à Bamako entre juin et septembre 2011 sur un échantillon de 300 personnes.

Selon les entretiens, 64% des 50-64 ans déclarent que leur maison est bien équipée (eau, électricité), contre 45% chez les 25-34 ans et les 65 ans et plus. Le faible pourcentage a été enregistré chez les 18-24 ans avec 32%. En revanche, les 35-49 ans mentionnent que leur maison est moyennement équipée (48%), contre 26% chez les 50-64 ans. 23% des 18-24 ans manifestent une absence totale d'équipement dans leur espace de vie (pas d'eau, pas d'électricité), contre 16% chez les 25-34 ans, 17% chez les 35-49 ans, et, 10% chez les 50-64 ans.

Graphique 7 : Répartition homme/femme par âge

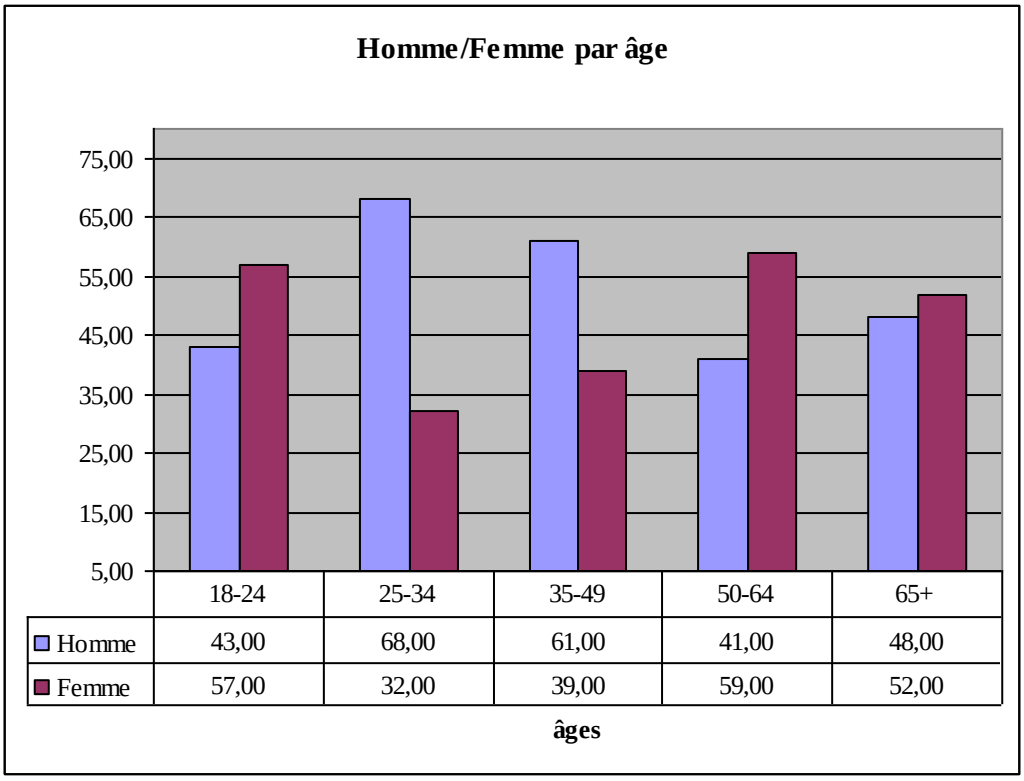

Source : Fatoumata Coulibaly ; Résultats de l'enquête réalisée à Bamako entre juin et septembre 2011 sur un échantillon de 300 personnes.

Le graphique note une variation entre les taux d'enquêtés à savoir chez les hommes et chez les femmes. Chez les jeunes de 18-24 ans, le pourcentage des femmes enquêtées est largement supérieur à celui des hommes (57% contre 43%), de même, chez les 50-64 ans (59% contre 41%) et les 65 ans et plus (52% contre 48%). La courbe s'inverse chez les 25-34 ans (68% contre 32%) et, chez les 35-49 ans (61% contre 39%).

Pour revenir aux associations, Bamako compte de nos jours plus de 2000 associations ayant rempli toutes les conditions de création d'une association et disposant d'un récépissé. Il s'agit des associations de développement, de sport, de soutien, de culture, d'éducation etc… (non compris les ONG). A celles-ci, il faut ajouter une multitude de groupes informels qui se forment dans les familles et les quartiers. Ainsi, le paysage associatif bamakois est composé de divers types d'associations parmi lesquelles nous pouvons citer :

- Les associations de familles : regroupements des personnes d'une même famille (au sens large) pour renforcer la cohésion et l'entraide entre elles.

Dans les 6 communes (I, II, III, IV, V et VI) la recherche de liens sociaux « utiles » a progressivement conduit à constituer « *l'arène cérémonielle en une sphère de sociabilité singulière où la logique de l'ambivalence symbolique qui structure la solidarité familiale*

s'imbrique de plus en plus avec celle de l'équivalence économique qui structure la solidarité clientéliste en constituant un marché de l'estime[141] ».

- Les associations de quartiers : regroupements des personnes vivant dans le même quartier ou le même village dont l'objectif est d'améliorer le bien être collectif par la réalisation et/ou la gestion d'un certain nombre de biens publics (routes, école, centre de santé communautaire etc.)
- Les associations professionnelles : unions de personnes exerçant la même profession ou dans la même branche pour la défense de leurs intérêts.

En outre, un autre aspect important à souligner est le caractère singulier de ces associations qui, en se disant « antipolitique et non lucratif », ont été les premières à soutenir la candidature du président sortant à l'élection présidentielle de 2007, parmi celles-ci, le mouvement citoyen, et les clubs de soutien. A croire que ces associations n'ont pas le statut qu'elles prétendent avoir : antipolitique dans les textes mais, plutôt politisées dans les faits.

Ce double jeu se justifie par le fait que, la plupart des associations à Bamako, sont financées en grande partie par les hommes politiques. Une stratégie pour ces hommes politiques de se façonner une nouvelle identité comme nous montre cet extrait, « *le véritable instrument de la cité, c'est l'association, d'où l'intérêt de les suivre, les aider tout au long de leur investigation, et en revanche, elles nous permettront de se faire de nouveaux ami (es)* », propos d'un homme politique rencontré au siège de son association.

Pourtant, cette solidarité ne fait pas « table rase » des problèmes d'incivisme, comme les ordures autour des cours d'habitation. A Bamako, la devanture de la cour est utilisée comme des espaces de délimitation du territoire privé avec les voisins, on y jette ses ordures, les eaux usées de la vaisselle etc. Nombre de citadins, surtout dans les communes périphériques (par exemple, en commune I et V) au peuplement hétérogène, ne sont plus dans un « voisinage de relation », ils sont plutôt dans une forme de « voisinage de proximité » pour laquelle leur « habitus culturel » reste sans réponse. Quand les voisins n'appartiennent pas à la même communauté sociale, ethnique ou religieuse, les différences de comportements par rapport à leur espace de vie sont immédiatement interprétées en termes d'habitus culturels différents, ce qui accroît le risque d'incivilité. Il se développe alors une forme d'individualisme qui se manifeste par un repli sur l'espace interne de la cour tandis que, simultanément, l'espace limitrophe n'est plus défendu ni approprié en commun. Il est alors progressivement considéré

[141] Centre d'Etudes des Mondes Africains (CEMAF), action concertée incitative « *sociétés et cultures dans le développement durable* » Axe de recherche n°1 du CEMAF. Rapport final, « *Société civile, pouvoirs locaux et développement durable des villes en Afrique* », Kinshasa, Bamako, Bobo-Dioulasso.

comme socialement inutile et donc approprié à cet usage de dépotoir et de décharge qu'il joue dans la représentation traditionnelle de l'espace habité.

A tort ou à raison, les citoyens considèrent que les autorités communales n'ont pas réalisé le contrat politique pour lequel elles ont été élues (les manques et les insuffisances des services municipaux qui se traduisent par l'absence d'entretien des caniveaux, d'adduction d'eau potable etc). Alors, la légitimité sociologique leur est refusée par certains citoyens de Bamako. De plus, l'autorité des citoyens élus n'est pas reconnue par les citoyens électeurs qui refusent d'accepter leurs décisions et de se soumettre à leur pouvoir (d'une manière générale, les citadins reprochent à l'équipe municipale de ne plus avoir de considération pour la population des électeurs après les élections). Mais cette forme de réaction collective des citadins de Bamako, dont le caractère politique, bien qu'inorganisé est incontestable, manifeste avant tout le pessimisme et l'impuissance politique de citoyen « muets », paralysés par cette certitude acquise que « de toute façon, on n'y peut rien », exprime une impuissance de fait, une frustration profonde et une colère qui se traduisent par ces réactions de subversion des ordonnances municipales et légales : on ignore superbement les réglementations en vigueur et on se moque des mots d'ordre des campagnes de sensibilisation. Ce faisant, on montre aux élus que s'ils ont le pouvoir de pratiquer systématiquement le « passe-droit », ils ne sont pas les seuls à pouvoir transgresser leurs propres lois et règlements. D'ou l'exemple des ordures, exprimant le rejet d'une administration municipale clientélisée à outrance[142]. A travers la saleté de certaines communes de Bamako, c'est une forme d'opposition politique, informelle sans doute, mais bien réelle qui s'exprime directement contre les symboles concrets et proches du pouvoir municipal et de ses représentants. Ainsi, les attitudes des citadins vis-à-vis des questions touchant leur collectivité par exemple, (l'infrastructure, le transport, l'assainissement, la santé, l'hydraulique etc) ne donnent pas lieu à consensus entre les différents acteurs ayant cherché à hiérarchiser leurs préoccupations. Cependant, l'incivilité est caractérisé par le manque d'infrastructures et d'équipements de gestion des déchets ménagers, l'incivisme et le poids des traditions des populations face aux pratiques d'hygiène et d'assainissement, le manque de synergie d'action des acteurs d'assainissement.

Les quartiers défavorisés ne respectent plus les règles d'hygiènes, à cause de la précarité des conditions de vie de la population d'une part, et d'autre part, la promiscuité du logement et le manque d'infrastructures d'urbanisation. De même, les quartiers périphériques de Bamako (comme par exemple Kalaban-coro, Titibougou et Sangarébougou) sont porteurs d'une

[142] LESBET, observe le même phénomène dans la Casbah d'Alger, 1992, p. 209

conception rurale de la salubrité de l'espace qui les laisse relativement indifférents à la saleté de la ville. Il semblerait que ces populations ne conçoivent pas, la saleté de la même manière que les citadins : leurs pratiques de propreté sont ajustées à un monde rural où l'eau était rare et les soins corporels précaires. Leur idée de la propreté est souvent liée à un habitus marqué par une série de manques, de privations et de carences.

À Bamako, comme ailleurs, nous sommes touchés d'un côté, par le contraste entre l'indifférence généralisée à la souillure et à la dégradation des espaces publics et de l'autre, le respect pointilleux accordé à la propreté de l'espace domestique. La diversité des conceptions locales se rapportant à l'hygiène et à la propreté, tient à l'habitus de chacun[143]. Mais quand il ne s'agit plus seulement de s'occuper de la propreté de son corps ou de gérer son propre espace, mais de gérer l'ensemble de la ville, « *la dimension intrinsèquement collective de la gestion des déchets engendre un vif débat sur l'ordonnancement des déchets dans l'espace public et sur la différence entre le propre et le sale*[144]. »

Le processus de modernisation urbaine touche de façon inégale et à des degrés divers les groupes sociaux, renvoyant les couches sociales économiquement faibles à la périphérie de la modernité. Se percevant hors de la « ville », ou plus généralement exclus des investissements collectifs pour la modernisation, il naît chez les plus pauvres des citadins un sentiment de marginalisation impuissant à s'exprimer politiquement. Relégués à la périphérie qui n'est pas seulement géographique mais plus globalement sociale (comme le quartier de Daoudabougou en commune V), ils ont le sentiment de tomber en déchéance, d'être confondus avec la pourriture des ordures qui ne les dérangent plus puisque, de ce point de vue, ils deviennent en quelque sorte, la partie sociale de ces déchets. En conséquence, ils sont désabusés, méfiants ou résignés quant aux bénéfices très incertains qu'ils pourraient attendre d'une attitude civique et d'une participation citoyenne. Cette dynamique qui est perceptible à travers la topologie des investissements collectifs est constamment rappelée par les exclus. Elle justifie leur incivisme urbain qui n'est rien d'autre qu'une réponse à la domination sociale ressentie par ceux qui tentent de participer à l'effort collectif, mais qui se perçoivent rejetés hors de la ville (Bocoum ; Ouattara ; Touré, 2004, p. 78).

[143] Qui est fait de l'agrégation complexe de plusieurs facteurs, parmi lesquels on peut mentionner le type et le niveau d'éducation reçu, la conception qu'on se fait de son rang social, les moyens financiers dont on dispose effectivement, le type d'activité professionnelle pratiqué, l'intériorisation individuelle des valeurs d'hygiène et les conceptions culturelles associées à la propreté et à la souillure.

[144] Hambarké Bocoum, Fatoumata Ouattara, Laurence Touré, « les incivilités de la société civile : espace public urbain, société civile et gouvernance communale à Bobo-Dioulasso et Bamako (Communes 1 et 2). » Jacky Bouju (éd.), p. 74.

- ***Dans les quartiers d'ancien peuplement et dans les quartiers prospères prévaut une logique d'interconnaissance : Avoir « honte » de ses ordures***

« Dans les anciens quartiers de Bamako comme Niaréla, Dravela, le voisinage a fini par constituer une véritable société d'interconnaissance, les voisins partagent le même code d'honneur et de sociabilité[145] qui permet d'évaluer et juger les conduites de chacun. Dans ces situations urbaines où les normes sociales sont partagées, on peut s'attendre à ce que les comportements se règlent en fonction des réactions que l'on peut attendre des voisins. Il convient donc de contrôler ce qu'on donne à voir à autrui de ses propres saletés. Il semble bien que, dans un espace culturel partagé, ce qu'on redoute le plus, c'est le regard de travers des voisins qui donne la honte et qui porte atteinte à la réputation d'honneur de la famille. Aujourd'hui, ce qui est honteux dans ces quartiers prospères de Bamako (Cité du Niger, Faladié, Hamdallaye ACI, Baco-Djikoroni ACI), ce n'est pas tant l'existence d'une décharge sauvage à proximité de la cour ou autour du bac à ordure municipal, c'est de se laisser surprendre le seau d'ordure à la main sur le chemin qui y mène ! En effet, à cause de la honte qu'éprouverait tout adulte, homme ou femme, qui serait vu par le voisinage porter lui-même ses ordures à la benne, on envoie les enfants le faire bien que leur taille soit trop petite pour qu'ils puissent arriver à les jeter par-dessus bord, et donc ils les jettent à côté. Pour l'adulte, la honte vient du fait que dans la répartition culturelle des tâches domestiques celle-ci est considérée comme vilain et toujours confiée aux « bonnes » ou aux enfants ou aux plus jeunes de la cour. Même pour une femme sans enfant, accomplir cette tâche serait dégradant, elle serait jugée par les témoins éventuels comme « une personne sans enfant », c'est-à-dire une pauvre femme qui n'aurait même pas un frère ou une sœur capable de lui confier un enfant à élever pour parer à sa solitude ou à sa stérilité. Évidemment, la benne à ordure choisie par certaines communes comme solution technique au problème de la collecte des ordures est donc inadéquate et inadaptée[146] aux pratiques et à l'éthique locale. »[147]

Enfin, la construction de la citoyenneté passe par la sécurisation effective des uns et des autres. Car la sécurisation est un processus civique qui ne peut être que le résultat d'une

[145] Qui exige à la fois l'ostentation des signes valorisés socialement, que l'on donne à voir aux autres en exposant et en s'exposant et, de l'autre, la discrétion par rapport aux signes pouvant engendrer la honte consécutive au regard des autres.

[146] Ces défaillances posent le problème de l'adéquation des infrastructures d'assainissement. Ainsi, en Europe, historiquement, le confort urbain s'est appuyé sur des solutions techniques conçues comme fondement matériel du contrat social qui privilégiait l'égalité des citoyens-citadins. Qu'en sera-t-il des solutions prônées au Mali ? Car ce bien public qu'est la propreté urbaine coûte cher, en cherchant à faire des économies en amont, on rencontre les limites du contrat social en vigueur (Querrien, 1991, p. 3).

[147] Hambarké Bocoum, Fatoumata Ouattara, Laurence Touré, 2004, *Op. Cit*., p. 77.

action collective. Pourtant, le degré d'engagement associatif des citoyens constitue le baromètre du dynamisme démocratique et civique d'un pays.

1.3. La vie politique à Bamako

Le débat sur la participation politique des citoyens a ressurgi dans la littérature à la suite de la baisse tendancielle des taux de participation aux élections. Malgré plusieurs mesures incitatives prises par les autorités maliennes comme l'organisation de concerts, l'autorisation donnée aux retraits collectifs de cartes par les chefs de famille ou par des responsables de partis politiques dûment munis de cartes d'identification de leurs militants ou l'instauration d'un jour férié, moins du deux tiers des bamakois ont voté. Ici nous ne mobiliserons que les données d'enquête de terrain. Une question revient en permanence : pourquoi les bamakois participent peu aux élections ? Pourquoi les bamakois accordent-ils moins d'intérêt à la politique ? Mais qu'en est-il exactement du politique ? À quelles conceptions du pouvoir obéissent les pratiques contemporaines ? Comment, aujourd'hui, dans les communes de Bamako sont tissés les liens d'allégeance politique au niveau local, et quelles sont les normes de l'échange social qui leur donnent sens ? Les tableaux ci-après exposent le sentiment démocratique des bamakois et leur vote, données recueillies lors des séjours à Bamako.

Tableau 28 : Sentiment démocratique

En général, intéressez-vous à la politique ?	Nb. cit.	Fréq	%Commune I	%Commune II	%Commune III	%Commune IV	%Commune V	%commune VI
Beaucoup (cf. carte n°30)	157	52,30%	53,06	53,85	49,02	50,98	51,06	56,00
Peu	123	41,00%	40,82	40,38	45,10	37,25	42,55	40,00
Pas du tout	17	5,70%	6,12	5,77	5,88	5,88	6,38	4,00
Je ne sais pas	3	1,00%	0,00	0,00	0,00	5,88	0,00	0,00
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Diriez-vous que la démocratie fonctionne… ?								
Très bien (cf. carte n°31)	143	47,70%	45,10	48,00	53,06	41,18	55,10	44,00
Bien	86	28,70%	29,41	28,00	24,49	31,37	24,49	34,00
Assez bien	44	14,70%	15,69	14,00	12,24	19,61	14,29	12,00
Pas bien du tout	24	8,00%	7,84	8,00	8,16	7,84	6,12	10,00
Je ne sais pas	3	1,00%	1,96	2,00	2,04	0,00	0,00	0,00
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Faut-il accorder la priorité dans les années à venir :								
A la compétitivité de l'économie malienne	243	81,00%	80,39	76,47	85,11	80,77	81,63	82,00
Améliorer la situation des salariés	53	17,70%	17,65	21,57	14,89	19,23	16,33	16,00
Je ne sais pas	4	1,30%	1,96	1,96	0,00	0,00	2,04	2,00
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
La question décisive à prendre en compte pour vote ?								
Question de chômage	55	18,33	18,00	19,61	18,18	15,22	21,05	17,31
les inégalités sociales	11	3,67	4,00	3,92	4,55	4,35	3,51	1,92
le pouvoir d'achat	43	14,33	14,00	9,80	15,91	17,39	15,79	13,46
l'éducation et la formation des jeunes	30	10,00	10,00	11,76	9,09	10,87	7,02	11,54
la sécurité alimentaire	54	18,00	18,00	19,61	18,18	15,22	19,30	17,31
le logement	14	4,67	4,00	3,92	4,55	4,35	3,51	7,69
lutte contre la corruption	34	11,33	10,00	13,73	11,36	13,04	8,77	11,54
Santé	59	19,67	22,00	17,65	18,18	19,57	21,05	19,23
TOTAL	300	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

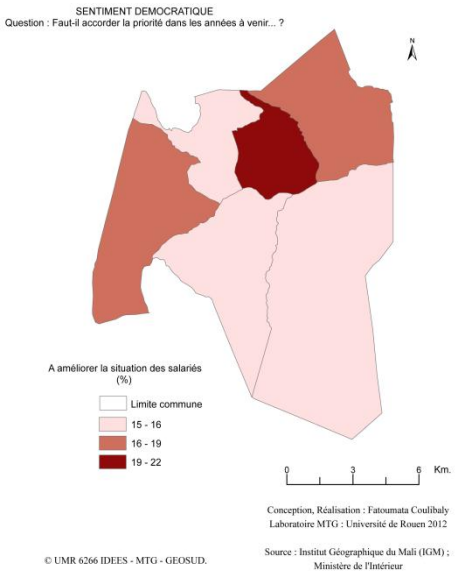

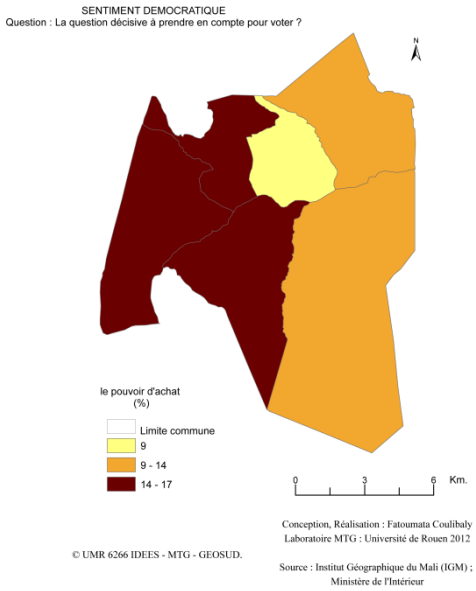

Tableau 29 : Logique de vote des bamakois

	Nb. cit.	Fréq.	%Commune I	%Commune II	%Commune III	%Commune IV	%Commune V	%Commune VI
Avez-vous voté aux législatifs 2007?	//	//	//	//	//	//	//	//
Oui	196	65,30%	65,31	67,44	63,64	63,04	72,55	60,71
Non	95	31,70%	30,61	27,91	32,73	32,61	25,49	39,29
Je ne sais pas	9	3,00%	4,08	4,65	3,64	4,35	1,96	0,00
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Avez-vous été sollicité par un parti à une élection à Bamako pour....?								
Voter	222	74,00%	74,00	72,92	81,25	69,09	75,00	72,55
Voter pour lui en échange d'un cadeau	37	12,30%	12,00	12,50	8,33	14,55	12,50	13,73
Autres	35	11,70%	10,00	10,42	8,33	14,55	12,50	13,73
Je ne sais pas	6	2,00%	4,00	4,17	2,08	1,82	0,00	0,00
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Avez-vous suivi la campagne électorale en 2007 ?	//	//	//	//	//	//	//	//
Tous les jours	15	5,00%	6,12	3,51	6,38	5,88	4,76	3,70
Souvent	46	15,30%	14,29	15,79	17,02	13,73	14,29	16,67
De temps en temps	210	70,00%	71,43	66,67	70,21	72,55	66,67	72,22
Non pas du tout	26	8,70%	8,16	10,53	6,38	7,84	11,90	7,41
Je ne sais pas	3	1,00%	0,00	3,51	0,00	0,00	2,38	0,00
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

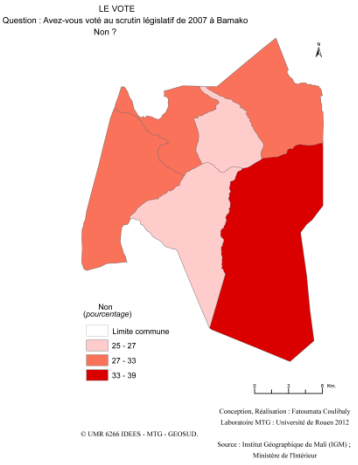

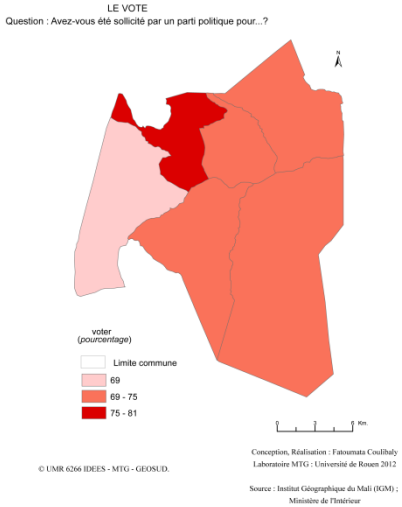

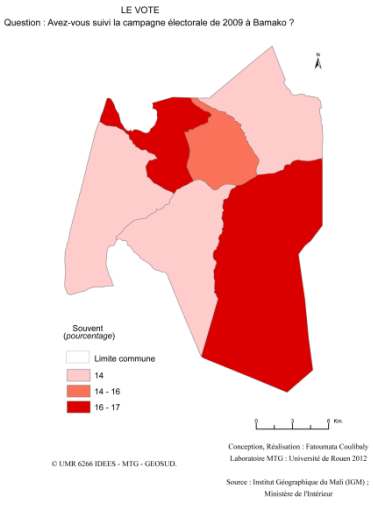

1.4. Intérêt pour la politique

Les données électorales du ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales montrent bien que les bamakois participent peu à la politique, ce qui se justifie par leur faible taux de participation (autour de 30% de votants). Cependant, on note une variation entre les différentes communes en matière d'intérêt pour la politique. La question posée est la suivante : en général, vous intéressez-vous à la politique ? Beaucoup ; un peu ; pas du tout.

Carte 29 : Intérêt pour la politique

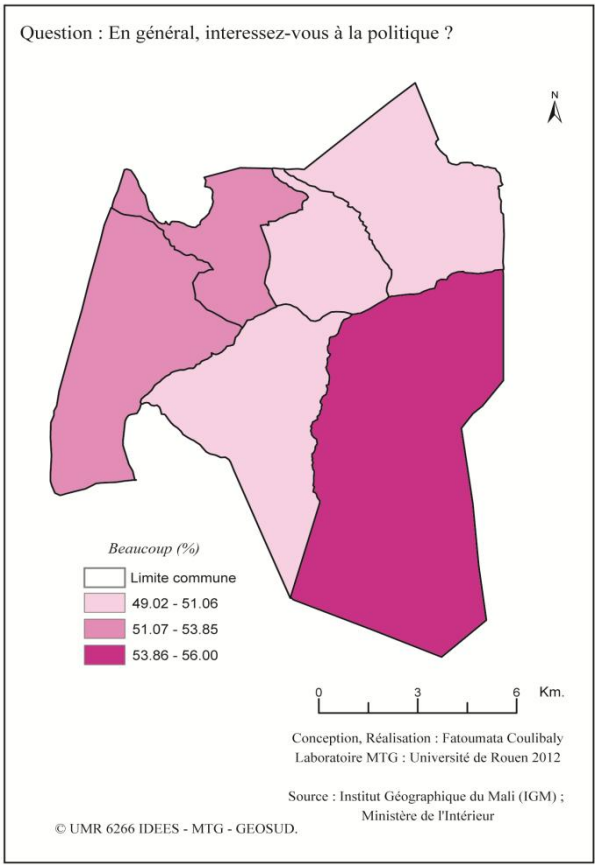

Les résultats des enquêtes indiquent qu'une proportion non négligeable de la population de Bamako s'intéresse beaucoup à la politique. Cette proportion varie d'une commune à une autre, elle est surtout élevée en commune VI (53-56%) ; contre 51-53% pour les communes III et IV et 49-51% pour les communes I, II et V. Pourquoi la population de la commune VI s'intéresse autant à la vie politique ? Cet intérêt semble lié à la politique même de la commune avec la création de nouvelles infrastructures. Dans ce territoire, il apparaît très clairement que la participation aux discussions politiques s'accroît fortement avec le niveau d'instruction. La différence entre les communes pourrait être le reflet des différences de capital éducatif. La participation des bamakois est éclairée par le graphique n°8.

Graphique 8 : Vote en fonction de l'âge à Bamako

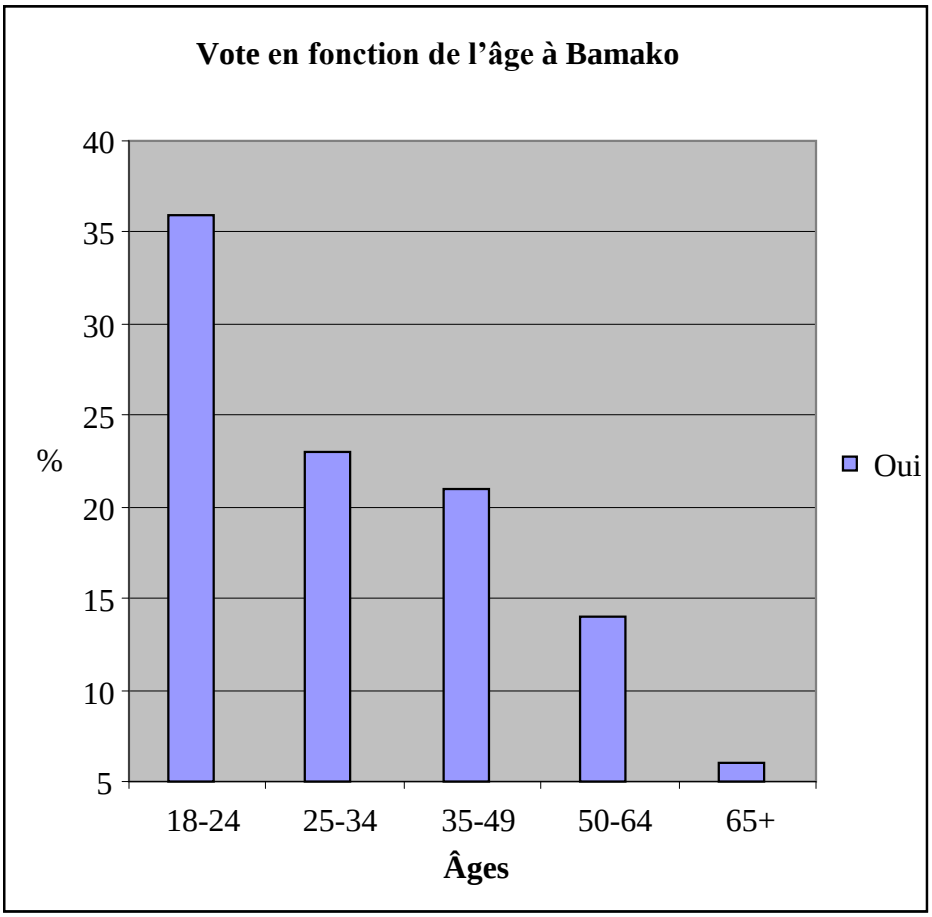

Source : Fatoumata Coulibaly ; Résultats de l'enquête réalisée à Bamako entre juin et septembre 2011 sur un échantillon de 300 personnes. * L'explication de ce graphique doit être associée à l'analyse écologique.

Nous observons sur le graphique que l'abstentionnisme touche peu la population jeune en âge de voter, les 18-24 ans. Cela pourrait s'expliquer par une sorte de « rite de passage »[148] que le jeune citoyen, même s'il ne s'intéresse pas forcement à la politique, à la vie de la société, accomplit afin de se sentir mieux intégré à la société globale, ou simplement sous l'impulsion de ses parents. Elle est moins importante chez les 25-34 ans, puis décline à partir de la tranche d'âge 50-64 ans. Or, le désaveu des urnes des jeunes de 25-34 ans est lié à un certain nombre de contraintes, entre autres, l'angoisse causée par le chômage, ou selon leur intégration sociale plus ou moins établie (ces jeunes n'ont pas dans la majorité des cas un statut familial encore dessiné) alors ils s'abstiennent.

A partir de 35 ans, la participation aux élections est perçue comme un devoir pour chaque citoyen malien. Les plus de 65 ans n'osent pas souvent voter par sentiment de ne rien apporter

[148] CEVIPOF : Centre de Recherches en Science Politique

à la chose politique. L'âge, le sexe, les classes sociales et la religion sont donc des déterminants sociologiques du vote aussi bien dans les pays développés que dans les pays en voie de développement. De même, une question a été posée par rapport à leur choix politique, formulée ainsi : Quel a été votre choix à l'élection présidentielle de 2007 ?

Graphique 9 : Choix politique des bamakois en fonction de l'âge

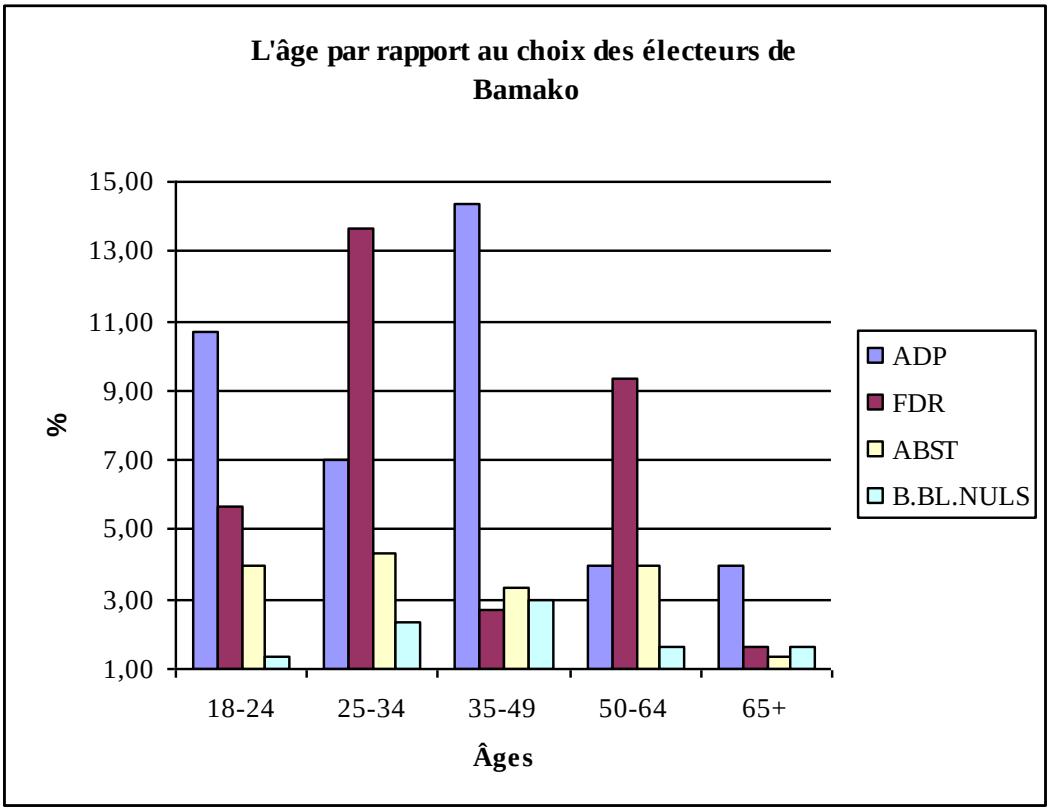

Source : Fatoumata Coulibaly ; Résultats de l'enquête réalisée à Bamako entre juin et septembre 2011 sur un échantillon de 300 personnes.

Plus de la moitié de la population de Bamako a voté en faveur de l'Alliance pour la Démocratie et le Progrès (ADP), qui a accompagné le candidat sortant. Ces résultats ont montré la victoire dès le premier tour du candidat sortant avec 71,20% des suffrages. Pour rappel, l'ADP est une coalition de plusieurs partis politiques, et surtout ceux ayant un enracinement territorial, notamment ADEMA-PASJ (Alliance pour la démocratie au Mali-parti africain pour la solidarité et la justice), URD (Union pour la République et la Démocratie), etc. Les jeunes de 25-34 ont massivement voté en faveur de l'opposition (Front pour la Démocratie et le République (FDR)). Une manière de témoigner leur mécontentement à l'égard du pouvoir en place. Enfin, le taux de bulletins blancs et nuls est quasi inexistant de

part et d'autre. Au regard de ce vote massif en faveur du candidat sortant, nous décidons de mieux cerner la logique de vote des bamakois.

Tableau 30 : Logique de vote des bamakois (tri-croisé par âge). La question posée est la suivante : Direz-vous que votre choix à élection présidentielle de 2007 a été :

	Prise depuis longtemps	A la dernière minute	Sous l'influence de votre entourage	Sous l'influence de votre mari
18-24	34,34	17,67	46,33	1,66
25-34	50,32	25,67	12,01	12,00
35-49	53,67	21,21	11,87	13,25
50-64	58,33	20,12	12,33	9,22
65+	68,00	14,04	10,95	7,01

Source : Fatoumata Coulibaly ; Résultats de l'enquête réalisée à Bamako entre juin et septembre 2011 sur un échantillon de 300 personnes.

Les moins de 25 ans déclarent avoir voté en 2007 sous l'influence de leur entourage (46,33%), contrairement au 25 ans et plus qui avaient une idée de leur choix (50,32%) dès le départ. Quelques femmes âgées de 35-49 ans déclarent avoir voté sous l'influence de leur conjoint avec 13,25%.

Indifféremment de cette approche, nous remarquons l'émergence d'une nouvelle territorialité de vote à Bamako. Il s'agit de cette prise de décision de dernière minute qui au départ concernait uniquement les jeunes de 18-24 ans (17,67%) se voit devenir une nouvelle stratégie de cet électorat âgé de 25-34 ans (25,67%).

La sympathie pour un parti politique semble avoir une incidence sur la participation à la politique. Il faut cependant noter que, sympathisé avec un parti politique a été déterminé à travers une variable construite à partir des données du questionnaire. Elle combine les deux questions suivantes : Avez-vous sympathisé avec un parti politique ? Si oui, avez-vous la carte et participez-vous aux activités du parti ? Elle tient compte de la proximité de l'individu avec un parti politique, de la possession de la carte et de la participation aux activités du parti (cf. tableau ci-joint).

Tableau 31 : Sympathie avec un parti politique

Avez-vous sympathisé avec un parti politique ?

Sexe	Effectif (oui)	Pourcentage (oui)
Hommes	175	58%
Femmes	125	42%
Total	300	100%

Source : Fatoumata Coulibaly ; Résultats de l'enquête réalisée à Bamako entre juin et septembre 2011 sur un échantillon de 300 personnes.

Le constat est que, les hommes ont plus sympathisé avec les idées d'un parti que les femmes (58% contre 42%). Cette participation montre bien que, l'intérêt à la vie politique ne s'arrête pas qu'à une participation aux élections. La probabilité de parler de politique dans un parti augmente au fur et à mesure qu'on est instruit ou pas instruit. Globalement, plus le niveau d'éducation est élevé, plus la probabilité de participer aux activités politiques est importante. Les individus ayant atteint le niveau secondaire participent plus aux activités politiques, alors que ceux qui n'ont jamais été à l'école se contentent d'être des militants.

Nous pourrions penser que les bamakois qui prétendent participer à des activités d'un parti politique, ne participent pas forcément aux élections. A titre illustratif, la commune IV avec une adhésion à 70% dans un parti a enregistré un taux de 16% lors des élections partielles de 2011 (données d'enquête de terrain). Que peut-on dire sur la transhumance politique ? Les réponses sont illustrées par ce graphique ci-après.

Graphique 10 : Transhumance politique en fonction de l'âge à Bamako

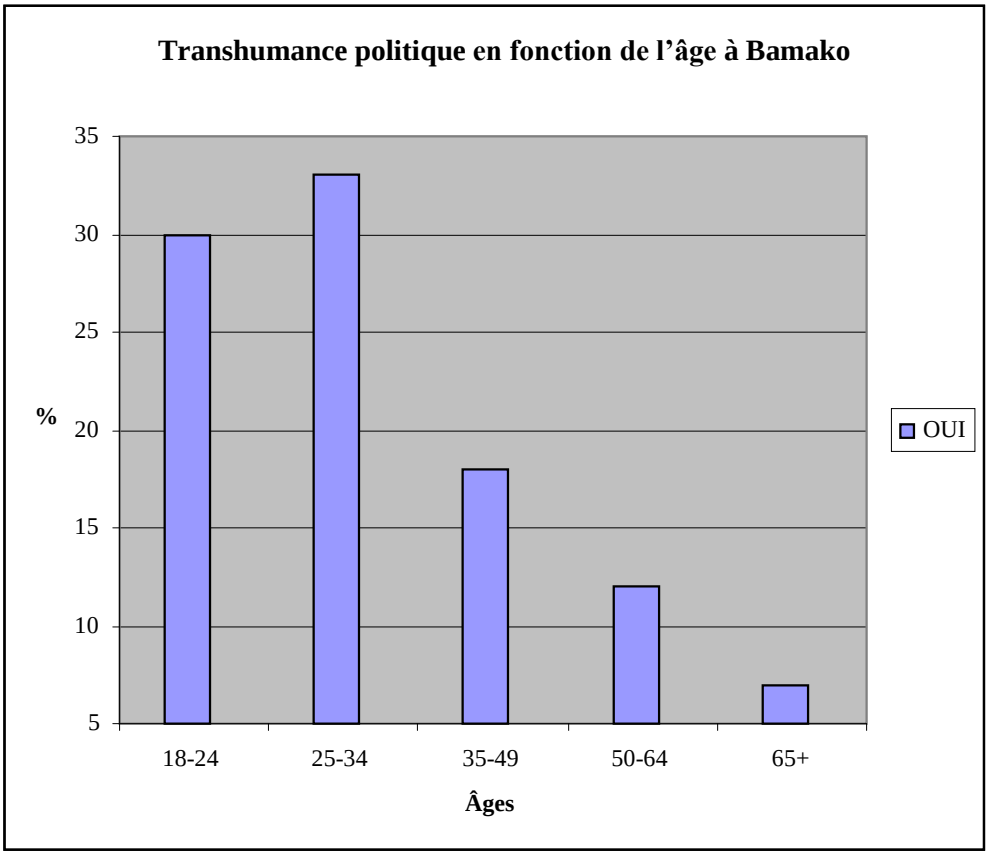

Source : Fatoumata Coulibaly ; Résultats de l'enquête réalisée à Bamako entre juin et septembre 2011 sur un échantillon de 300 personnes.

La transhumance politique peut être définie comme le fait de changer de parti politique. Elle est très marquée chez les 25 à 34 ans (33%), car ceux-ci ne partage point les idéaux de nombre importants de partis politiques de Bamako, à cause des promesses non tenues. A partir de 35 ans, la transhumance politique devient un aspect secondaire (cf. graphique ci-dessus). Un enquêté souligne, « *la transhumance politique pose à la fois des problèmes d'ordre éthique, moral et juridique sur la portée desquels les opinions divergent. De plus, elle est appréhendée comme un fléau pour la démocratie malienne, en ce qu'elle instrumentalise les élus en quête de quelques avantages matériels et de promotion politique. Elle affaiblit les oppositions dont les élus sont à la merci des majorités au pouvoir, fragilise les équilibres et les contrepoids nécessaire au bon fonctionnement de la démocratie.* » entretien avec monsieur Traoré, 54 ans, leaders politique.

En revanche pour les 18-24 ans, la transhumance politique n'a rien de répréhensible au regard des règles qui gouvernent la vie démocratique à Bamako. Elle est la manifestation de la liberté reconnue à chaque citoyen de créer un parti, d'adhérer à un parti ou de le quitter. Elle est, par

ailleurs, conforme au mandat représentatif qui consacre juridiquement l'indépendance absolue de l'élu à l'égard de ses électeurs et l'irrévocabilité de son mandat. Contrairement au mandat impératif qui fait peser sur l'élu l'obligation d'appliquer les instructions des électeurs ou du parti, le refus étant sanctionné éventuellement par une révocation.

Au delà de la transhumance politique, des alliances contre nature se forment à la veille des élections majeures à Bamako. Elles se nouent entre des mouvements politiques ou entre des formations politiques qui entendent aussi entreprendre leur combat pour « l'alternance » dans une synergie d'actions. Pourtant, ces alliances contre nature suscitent autant d'analyses que d'interrogations à Bamako. *« Nous assistons tout simplement à la politique-business. Les gens font tout pour rentrer dans des alliances contre nature pour une seule chose : goûter au pouvoir* », ou encore, « *avec ce système de méli-mélo que sont les alliances parfois contre nature, on ne saura pas exactement ce que pèse réellement chaque parti politique* » estime un diplomate en poste à Bamako.

Force est de reconnaître qu'il y a eu des alliances contre nature entre les différentes forces politiques aux législatives 2007 à Bamako. Celles-ci n'émanent pas dans bien de cas des Etats-majors politiques concentrés à Bamako, mais des bases des partis politiques en lice. On a souvent des difficultés à déterminer les listes des deux grosses pointures, alliance pour la démocratie et le progrès (ADP) puis le front pour la démocratie et la république (FDR) dans plusieurs circonscriptions. Parfois, c'est le Rassemblement pour le Mali (RPM) qui fait liste commune avec le mouvement patriotique pour le renouveau (MPR) ou l'alliance pour la démocratie au Mali (ADEMA) s'allie avec le parti pour la renaissance nationale (PARENA). Cela se comprend aisément dans la mesure où les hostilités politiques entre les partis ne se reflètent pas au niveau de toutes les bases. Il y a aussi certaines réalités locales qui contredisent les choix politiques opérés au sommet des formations politiques.

Face à l'émiettement de la représentation, la multiplicité des candidats et des partis, les querelles internes aux formations politiques, le nomadisme des hommes politiques, la vacuité de l'offre politique et la fragilité des structures partisanes, l'électeur ne saurait accorder d'importance à l'affiliation fictive des députés et élus locaux, impliquée par la représentation proportionnelle. Dans ces conditions, le seul rempart qui reste à l'électeur, c'est le député ou l'élu local de sa circonscription. « Fils du terroir », il est mieux placé pour connaître et apporter un début de solution aux besoins des populations de sa circonscription ou de son village. Malheureusement ils ne sont pas non plus différents des autres élus locaux.

De manière générale, les alliances contre nature constatées à la veille des élections majeures participent du phénomène de désaffection des urnes. En clair, elles sont perçues par les

populations comme de l'opportunisme par l'abandon par l'élu de son électorat, en d'autres termes une trahison, mérite une répression à insérer dans les dispositions pénales de la loi électorale. D'autant qu'elles constituent, en plus, un phénomène dangereux pour la stabilité des majorités gouvernementales, surtout dans le cas de l'adoption de la proportionnelle qui favorise les petits partis.

De 1992 à 2012, le paysage politique du Mali a connu de nombreux changements. Non seulement, le nombre de partis politiques a cru de façon démesurée mais aussi une nouvelle société civile s'est constituée sur la base d'associations ou de corporations socioprofessionnelles pour défendre leurs intérêts envers l'État. Pour les regroupements qui ont constitué à l'avènement de la démocratie, les structures n'étaient pas homogènes et constituaient plutôt des fronts politiques formés pour la cause. Certains pour des problèmes de leadership et des considérations multiples se fragmentent ; alors des sensibilités politiques naissent et s'érigent en partis.

À croire que oui ! À l'évidence, il y a abondance de partis politiques à Bamako. D'une quarantaine de partis légalement déclarés à l'approche des consultations électorales de 1992, le nombre est passé à plus de quatre-vingt au moment des échéances électorales de 2002. Or, en dix-ans, le nombre d'électeurs n'a presque pas varié, passant de 5 233 432 pendant le référendum de janvier 1992 à 5 746 202[149] au moment des élections présidentielles d'avril 2002. En 2005, on comptait 103 partis politiques soit un parti pour 55.000 électeurs. Si ce ratio reflétait le niveau d'encadrement des électeurs, le Mali, pays économiquement sous-développé, compterait sans doute parmi les pays politiquement développés. Mais la réalité est tout autre, comme nous montre ces extraits, « *Ah, ces sacrés politiciens ! Il est grand temps qu'ils arrêtent leur folklore.* », ou « *Au rythme où vont les choses, nous aurons bientôt autant de partis politiques que de citoyens dans ce pays.* », ou encore « *De nos jours, la création d'un parti politique est la chose la plus facile, car il suffit de convoquer une réunion pour créer le parti et désigner les membres du bureau, ensuite déposer la déclaration au ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales, enfin, nous faire délivrer le fameux récépissé qui nous rendra éligible au financement public des partis politiques.* » Extraits tirés du livre de Ali Cissé « Le Mali : une démocratie à refonder » 2006. Cette situation chaotique entrave-t-elle le bon fonctionnement de la démocratie à Bamako ?

[149] CISSE Ali ; « Mali : une démocratie à refonder », 2006, p. 47.

2. Fonctionnement démocratique à Bamako

La question relative au fonctionnement démocratique à Bamako a été déterminée à travers une variable crée à partir des données d'enquête de terrain. Elle joint la question suivante : Diriez-vous que la démocratie fonctionne…? Si oui : très bien ; bien ; moins bien ; ou pas bien du tout.

Carte 30 : Sentiment démocratique des bamakois

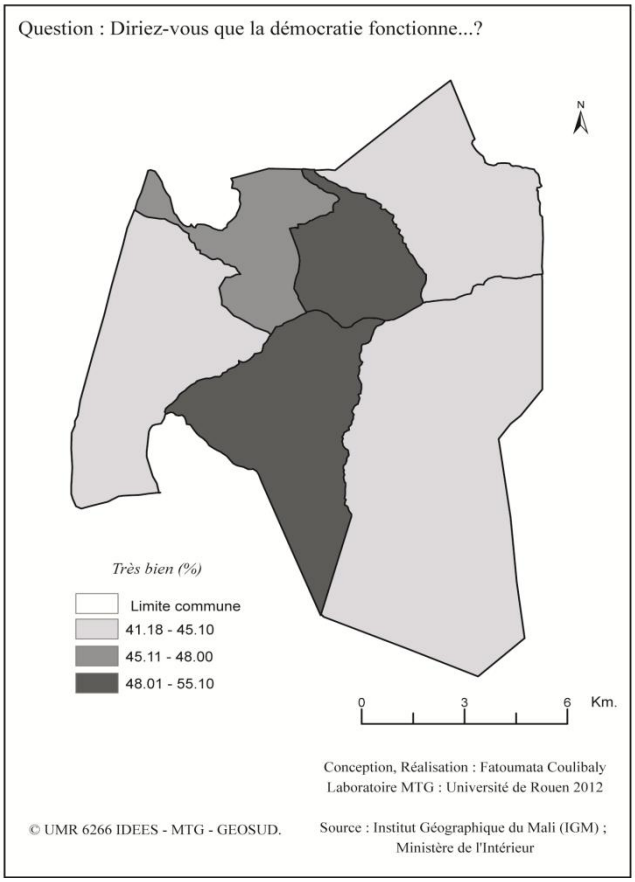

Les résultats de la carte soulignent que, près d'un bamakois sur deux pense que la démocratie fonctionne très bien (cf. carte ci-dessus), malgré quelques irrégularités. La proportion est importante dans les communes, II et V avec respectivement 48% et 55%, et elle est de 45-48% pour la commune III. Par contre, elle est moyennement inférieure dans les communes I, IV et VI, où elle n'est que de 41% et 45% respectivement. Les irrégularités évoquées de part et d'autre par les bamakois sont visibles dans toutes les jeunes démocraties.

Pourtant, le fonctionnement « néo-patrimonial[150]» du pouvoir politique à Bamako a enfermé les citoyens dans le maillage étroit de relations de dépendance personnelles, communautaires

[150] Médard J.-F. « L'État patrimonialisé », Politique africaine, n° 39, septembre 1990, p. 25-36.

et clientélistes, tout en empruntant les réseaux de la solidarité communautaire. Ce fonctionnement est caractéristique d'une société bloquée, verrouillée par des élites dirigeantes uniquement préoccupées de conserver les bases matérielles et sociales de leurs pratiques ploutocratiques (la ploutocratie désigne le pouvoir des plus riches) qu'elles pérennisaient en pratiquant l'encadrement autoritaire des populations. L'État a été, et est sans doute encore en partie, l'arène où converge et se concentre la richesse dans la rencontre des « grandes familles prédatrices » (bourgeoisie d'Etat, politiciens, dignitaires religieux et militaires, hommes d'affaire) qui s'y confrontent dans des relations alternatives d'alliance (intérêts croisés, alliances matrimoniales, relations clientélistes) et de rivalité pour son contrôle.

Aujourd'hui, alors que les ressources transitent moins par lui que par la société civile, on voit des représentants de ces grandes familles prendre la tête des organisations de la société civile afin de maintenir leur propre chaîne de redistribution clientéliste descendante (assise sociale et fief électoral, clientèle politique régionale et ethnique, etc).

C'est donc à la lumière de ce contexte qu'il convient d'analyser les logiques patrimoniales, clientélistes et antidémocratiques qui continuent d'animer les hommes politiques et les élus locaux (maires, conseillers municipaux et députés). L'occasion nous en fut donnée lors de la tenue des élections législatives de 2007 à Bamako au cours desquelles on a pu s'intéresser en temps réel au jeu des acteurs politiques et faire une étude approfondie des rouages du clientélisme politique. À cette occasion, on a pu constater l'importance considérable des investissements « cérémoniels » dans ces processus et puis mettre en lumière la nature clientéliste souvent corrompue du contrat politique entre les citoyens électeurs et les citoyens élus (cf. graphique ci-après).

Graphique 11 : Clientélisme par rapport à l'âge

(Les hommes politiques vous ont ils offerts des cadeaux en échange de votre vote ?)

Les notions de patrimonialisme et de néo-patrimonialisme expriment le fait qu'un individu ou un groupe d'individus parvenu à occuper une fonction publique, administrative ou politique, utilise leur position ou leur poste et les attributions qui en découlent, comme s'il les avaient héritées, ou comme si c'étaient les siens propres. Les deux notions renvoient donc à l'appropriation privative des charges, richesses publiques par leurs détenteurs. De plus, le patrimonialisme renvoie à un mode de domination historique, analysé pour la première fois par Max Weber. Dans l'Etat patrimonial, c'est la référence à la tradition qui confère une légitimité au pouvoir du chef politique et à l'appropriation privative des ressources de l'Etat qu'il fait. Dans l'Etat néo-patrimonial, le détenteur du pouvoir fait le même usage des ressources publiques. Mais il le fait dans le cadre d'un Etat doté de structures légales et formelles modernes. L'administration de cet Etat fait usage du droit écrit, et se réfère à des normes de fonctionnement légales-rationnelles. Ses tenants prétendent souscrire aux idéaux de la construction étatique et nationale et tiennent un discours sur l'intérêt général.

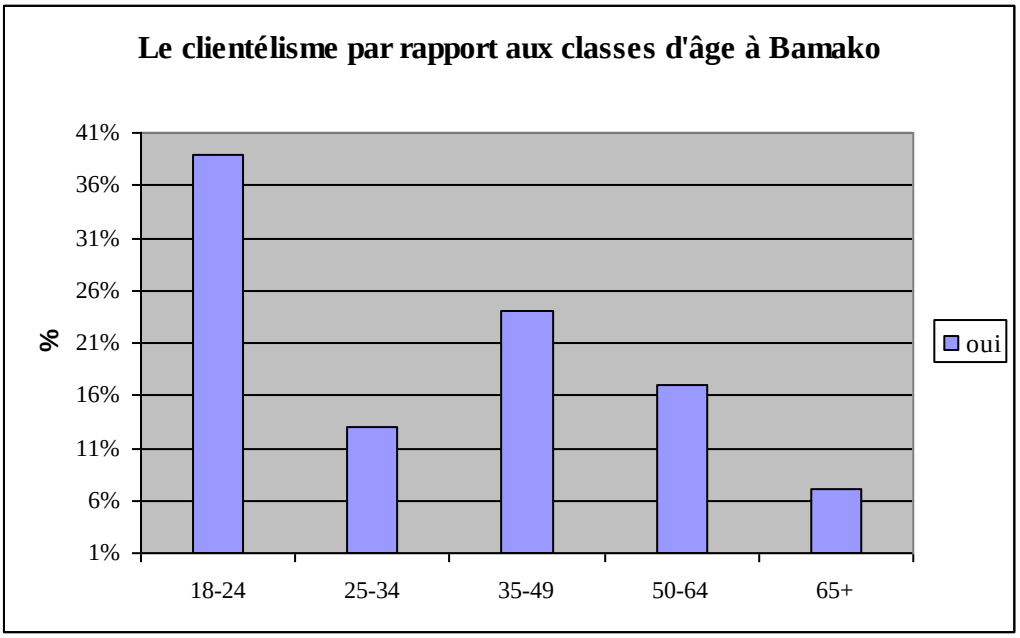

Source : Fatoumata Coulibaly ; Résultats de l'enquête réalisée à Bamako entre juin et septembre 2011 sur un échantillon de 300 personnes.

Le graphique révèle que le clientélisme est bien marqué à Bamako, avec une nette différence entre les classes d'âge. Les 18-24 ans ont été plus sensibles aux sollicitations des hommes politiques (39%), par contre, les 25-34 ans ont été en marge de ces sollicitations (13%).

Ces sollicitations se présentaient sous diverses formes (de l'argent, des pagnes, des savons, des t-shirts) aussi sous la forme de « politique spectacle » (des soirées « balani » pour conquérir l'opinion bamakoise etc). À partir de 35 ans, les enjeux politiques changent, car ce groupe d'individu accepte de donner son suffrage en échange des postes de responsabilité, ce qui de *facto* est accepté par les hommes politiques. Enfin, les 65 ans et plus, voient l'appel à l'élection comme un droit civique avec seulement 7%.

Or, il paraît que l'échange est consubstantiel à la vie politique comme il l'est à la vie sociale, il intervient dans la prise de décision, dans l'alliance, dans le conflit, il constitue le ressort des organisations politiques et des rapports qu'elles entretiennent entre elles ou avec leurs membres. D'ailleurs, une des caractéristiques historiques du système politique malien réside dans la capacité à acquérir des partisans (des parents par alliance, des sujets) et à les conserver comme une sorte de capital social ou politique. Le pouvoir politique à Bamako repose donc fondamentalement sur une logique clientéliste.

A partir de là, quelle est l'image que les bamakois se font de leur démocratie. La bonne marche démocratique doit-elle être associée à la situation économique du pays ? La

démocratie peut-elle vaincre la pauvreté ? On tentera d'apporter des éléments de réponses à ces interrogations ci-dessous.

2.1. Marche démocratique à Bamako

Les résultats utilisés ici ont trait non seulement aux données d'enquête de terrain mais aussi aux rapports produits par le Programme des Nations Unies (PNUD). C'est au regard des résultats de terrain que, nous avons mené une analyse sur le sentiment démocratique des bamakois.

La question posée était la suivante : Quelle image positive, avez-vous d'une ville comme Bamako et ses changements ? Ils sont nombreux à répondre par *une bonne accessibilité* (cf. carte ci-dessous).

Carte 31 : Ville et changements

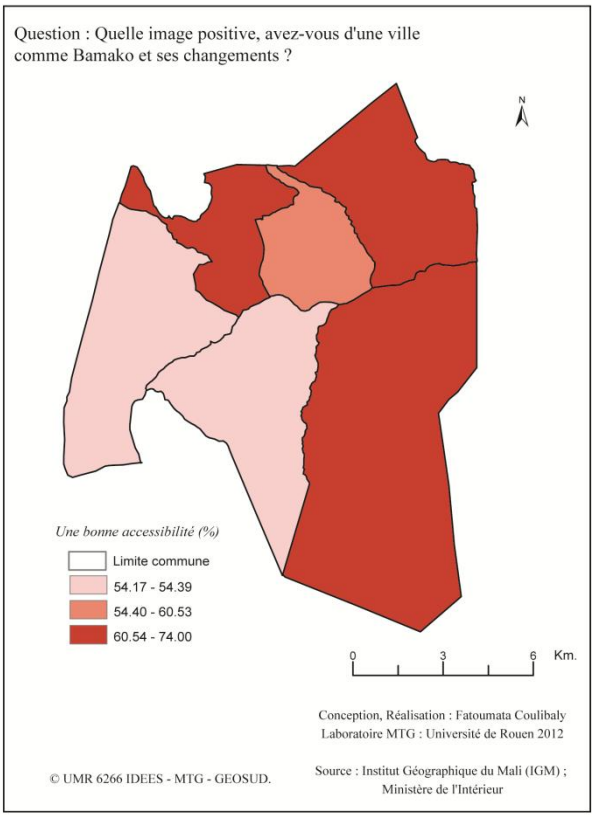

Notons une variation entre les différentes communes du district de Bamako de 54 à 74% (cf. carte ci-dessus). Pour les bamakois, leur ville s'est trouvée transformer durant les deux mandats du président Alpha Oumar Konaré (1992-1997 ; 1997-2002) avec l'érection de monuments et de statues en différents endroits de la capitale. A-t-on assisté à une

décentralisation de l'entreprise avec l'apparition de monuments dans la capitale administrative et économique du Mali.

Au regard de ces figures emblématiques qui ont changé l'image de la capitale, les résultats de l'enquête ont montré par ailleurs que les bamakois associent le plus souvent la bonne marche démocratique à la situation économique du pays (cf. graphique ci-dessous). Avez-vous le sentiment que la situation économique du Mali s'est : améliorée, dégradée, statu quo ?

Graphique 12 : Situation économique par rapport à l'âge

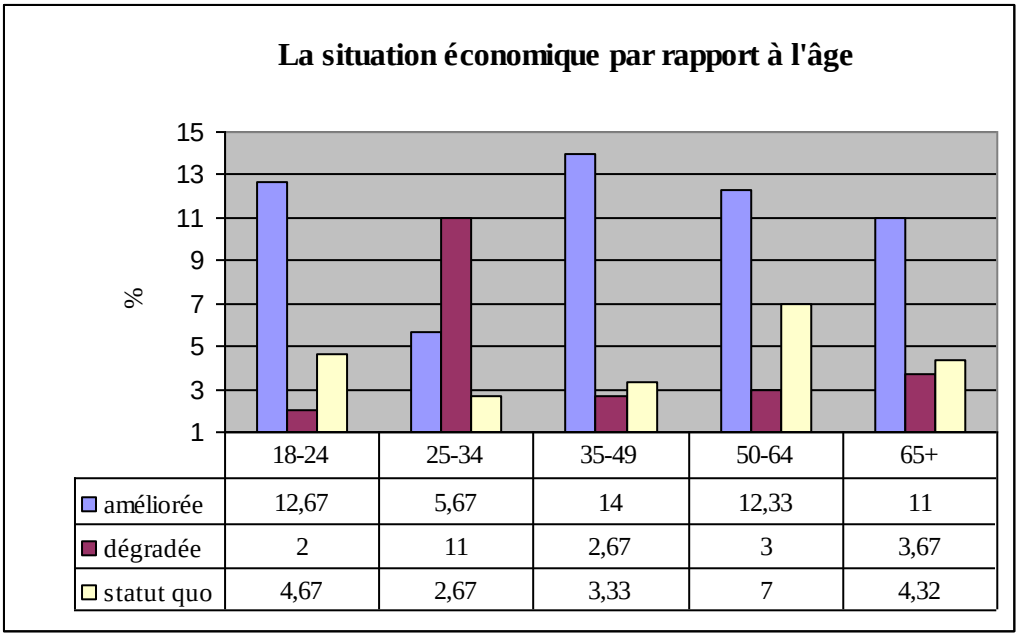

	18-24	25-34	35-49	50-64	65+
améliorée	12,67	5,67	14	12,33	11
dégradée	2	11	2,67	3	3,67
statut quo	4,67	2,67	3,33	7	4,32

Source : Fatoumata Coulibaly ; Résultats de l'enquête réalisée à Bamako entre juin et septembre 2011 sur un échantillon de 300 personnes.

Le graphique indique que la situation économique de Bamako s'est nettement améliorée depuis l'instauration de la démocratie. 14% des 35-49 ans pensent qu'elle a amélioré, contre, 12,67% chez les 18-24 ans, et 5,67 chez les 25-34 ans. Par contre, 11% des 25-34 ans pensent qu'elle a dégradé, et 7% des 50-64 ans mentionnent qu'elle est restée stable (cf. graphique ci-dessus).

De manière générale, la situation économique des bamakois s'est d'une part améliorée, amélioration due certainement à l'exonération sur certains produits. Les salaires comparativement au passé ont connu une légère augmentation ces dernières années, liée probablement à la situation macroéconomique.

Mais, si on se réfère aux rapports du Programme des Nations Unies (PNUD), la société bamakoise connaît manifestement une paupérisation croissante depuis l'avènement de la démocratie (Moulaye, 2005). Le taux de chômage augmente chaque année, et il n'y a aucune

politique adéquate digne de ce nom pour diminuer effectivement le taux de chômage. Le chemin reste encore long pour vaincre la pauvreté, renforcer la paix et la sécurité, ancrer la démocratie dans les mœurs et consolider davantage les acquis en matière de droits politiques, créer la richesse et des emplois. A cause de la pauvreté extrême ou l'espoir d'améliorer leur vie, aux chômeurs citadins, viennent s'ajouter chaque année de milliers de ruraux qui fuient les villages vers les grandes villes ou la capitale.

Le chômage est un phénomène socio-économique qui touche à des degrés divers tous les pays du monde. Mais il prend des proportions dramatiques dans les pays pauvres en raison du sous développement des infrastructures de productions. Au Mali malgré les multiples efforts déployés par les autorités publiques pour infléchir la courbe du chômage et du sous emploi, la crise de l'emploi persiste, apparaissant presque comme un problème insoluble. Le marché du travail semble en effet être saturé et l'apport des structures créées pour juguler le fléau s'avère limité. Un taux de chômage élevé, surtout chez les jeunes diplômés essentiellement produit aujourd'hui par l'Ecole malienne et qui sont par excellence des citadins. Il est connu aujourd'hui que l'enclavement du pays et la sécheresse du début des années 1970 ont largement contribué à détériorer la situation économique du Mali notamment du district de Bamako. Au début des années 1980, la dégradation de la situation s'est plus accentuée chez les populations urbaines, la crise financière s'étant concrétisée par des déficits budgétaires sans précédent qui exigèrent dès 1981 un vaste programme de redressement à travers des mesures d'ajustement structurel. Evidemment, les effets conjugués de ces événements sont répercutés sur les conditions d'habitat, de même que sur la qualité des services et des infrastructures au niveau du district. Les ménages étant pratiquement dans des situations de subsistance, pendant que la part effective de l'Etat dans l'aménagement urbain (nouveaux lotissements, opérations immobilière, etc.) a largement diminué. Par exemple, à Bamako, l'Etat a été responsable du lotissement de près de 70% de 1976 à 1983.

Durant cette dernière période, la contribution du secteur privé légal aura été d'environ 10% alors que le « lotissement privé clandestin » à la base de l'habitat spontané a offert près de 60% de l'ensemble des nouveaux terrains. La production de logements repose donc de plus en plus sur les initiatives des ménages eux mêmes, en marge des interventions de l'Etat et des Sociétés Privées.

Ce phénomène s'observe également dans d'autres secteurs de l'économie malienne. Le secteur de l'emploi informel, par exemple, aurait pris, au Mali, une dimension rarement égalée dans d'autres pays. Une enquête réalisée en 2011 par le ministère de l'Emploi et de la formation professionnelle a permis d'établir que 78% des emplois urbains se trouveraient

dans ledit secteur. La caractéristique fondamentale qu'on peut retenir de la ville de Bamako est sa croissance très rapide, ce qui fait apparaître de problèmes majeurs, notamment humains, organisationnels et de conditions d'existence aux dimensions difficiles à maîtriser.

Si la démocratie favorise l'économie globale d'un pays, elle porte préjudice aux plus pauvres. Pour rappel, au Mali, en 1991, la population croyait que le libéralisme économique favoriserait le développement économique et mettra fin à la pauvreté. Or, après plus de quinze ans de pratique, l'inquiétude plane à tous les niveaux quant à la bonne marche pour un développement économique harmonieux. Car le libéralisme économique a favorisé d'un coté, l'appauvrissement d'une grande partie de la population malienne et de l'autre, l'incivisme et la corruption à tous les niveaux de l'appareil d'Etat et de la vie sociale. Comment sortir de cette impasse ? La difficulté économique a été déterminée à travers une variable construite à partir des données d'enquête de terrain. Elle combine les deux réponses : pour faire face aux difficultés économiques, pensez-vous qu'il faut que l'État :

- Fasse confiance aux entreprises avec plus de liberté ?
- Que l'Etat les contrôle et les réglemente plus étroitement ?

Graphique 13 : Difficultés économiques suivant le genre

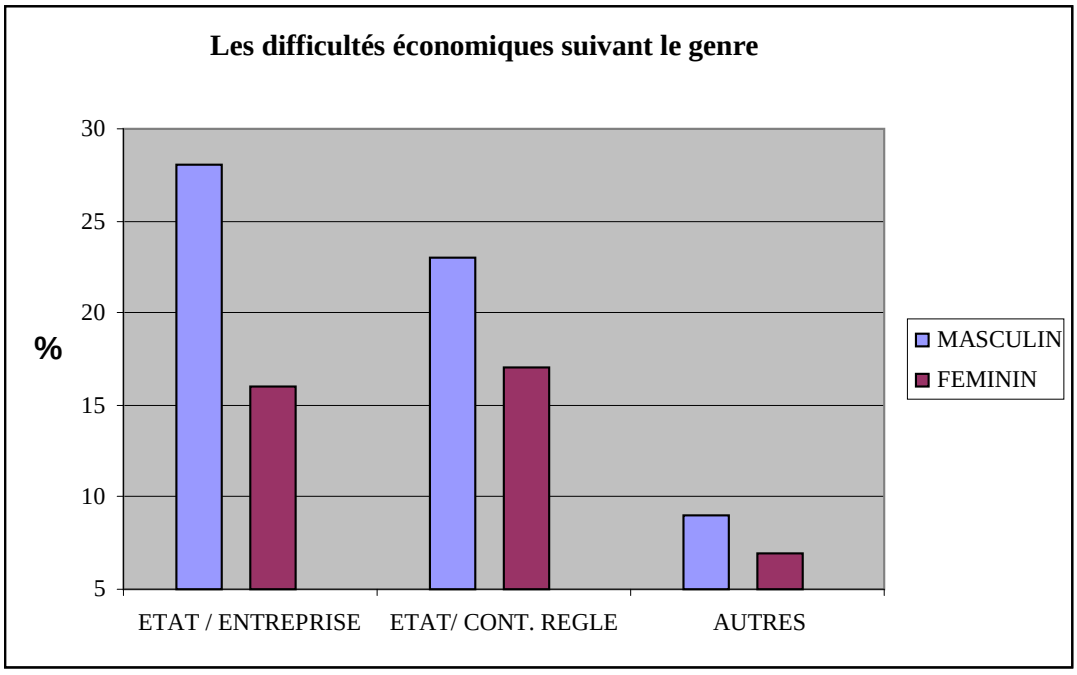

Source : Fatoumata Coulibaly ; Résultats de l'enquête réalisée à Bamako entre juin et septembre 2011 sur un échantillon de 300 personnes.

Selon le graphique, 28% des hommes veulent que l'État fasse confiance aux entreprises avec plus de liberté, contre 16% chez les femmes. Elles sont 17% à vouloir que l'État contrôle les entreprises et les réglementes plus étroitement contre 23% chez les hommes. Pour ces hommes et femmes, la concurrence économique peut être une solution pour remédier aux difficultés économiques. Les causes de ces difficultés sont souvent variées et complexes, parce que certaines difficultés de balance des paiements résultent de l'accumulation d'une dette insoutenable ; celle-ci ne peut être remboursée que par des mesures ordinaires. En revanche, 9% des hommes confessent que la présence de l'Etat n'est plus perceptible car il ne contrôle pas les prix du marché excepté ceux des hydrocarbures, contre 7% chez les femmes. Les bamakois vivent dans un environnement où chaque commerçant fixe son prix sans que l'Etat n'intervienne mais en tenant compte des régulations du marché (concurrence entre commerçants maliens, chinois etc…). Que nous révèle la difficulté économique par rapport à l'âge ?

Graphique 14 : Difficultés économiques par rapport à l'âge

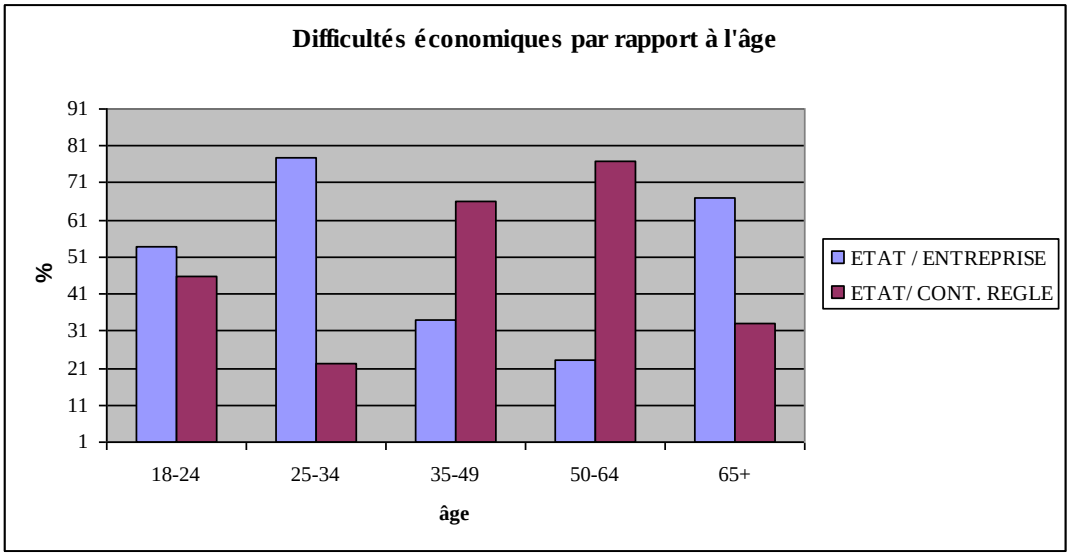

Source : Fatoumata Coulibaly ; Résultats de l'enquête réalisée à Bamako entre juin et septembre 2011 sur un échantillon de 300 personnes.

54% des jeunes de 18-24 ans témoignent que l'Etat doit faire confiance aux entreprises avec plus de liberté pour pallier aux difficultés économiques du pays. Ils sont largement nombreux chez les 25-34 ans (78%). Par ailleurs, les tranches d'âge 35-49 ans et 50-64 ans invitent l'Etat à contrôler et à réglementer davantage les entreprises déjà existantes (66% chez les 35-

49 ans et 77% chez les 50-64 ans). Enfin, les 65 ans et plus déclarent que l'Etat doit faire confiance aux entreprises avec plus de liberté 67%.

2.2. Quels garants pour le fonctionnement de la démocratie à Bamako ?

C'est au regard des résultats d'enquête de terrain, qu'une carte a été réalisée sur ce thème. A ce titre, la question formulée est la suivante : selon vous, quelle personne aide le plus au progrès de la démocratie à Bamako ? Les réponses : les syndicats ; les intellectuels ; les hommes politiques ; associations/ONG ; médias ; jeunesse. Pour les personnes enquêtées c'est le syndicat qui aide le plus au progrès de la démocratie à Bamako (cf. carte ci-après).

Carte 32 : Acteur primordial dans l'ancrage de la démocratie malienne

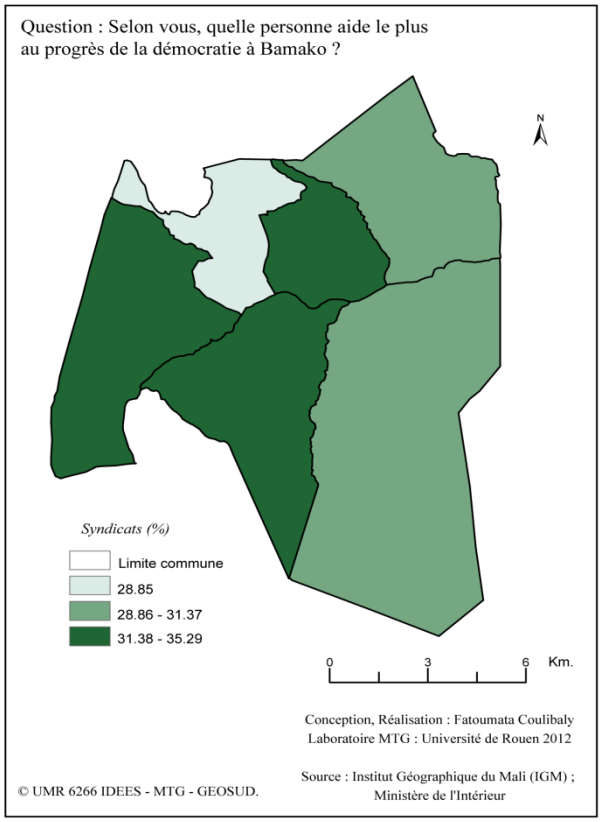

Les enquêtés des communes, II, IV et V ont déclaré que le syndicat est la structure qui aide le plus au progrès de la démocratie entre 31 et 35%. La proportion est plus faible que la moyenne dans la commune III du district de Bamako, où elle n'est que de 28%. Pour beaucoup de bamakois, le syndicat est un acteur qui est susceptible de renforcer la démocratie. Cependant, l'option politique des syndicats de Bamako est basée sur la volonté profonde de transformer la société. En effet, le fait qu'ils ont pris en charge la responsabilité

de la lutte pour l'ouverture démocratique au Mali conduit nécessairement à remplacer l'action syndicale de l'Union Nationale des Travailleurs du Mali (UNTM) dans un contexte de transformation de la société. Par ailleurs, l'immixtion de l'UNTM dans l'univers politique était prévisible en ce qu'il s'insère sur le terrain où sont prises les décisions vu son combat pour l'ouverture démocratique. Force politique, le syndicat demeure un groupe de pression qui agit sur les gouvernants, souvent politisé, il vise à substituer à la leur sa propre conception de l'ordre désirable[151]. Le rapport entre le syndicat et le politique fera l'objet de discussion ultérieurement (cf. chapitre 3 de la quatrième partie).

[151] BURDEAU. G, Traité de science politique. La démocratie et les contraintes du nouvel âge, p. 318.

CONCLUSION DU PREMIER CHAPITRE

Les résultats des enquêtes de terrain ont permis de réaliser des traitements graphiques. Ainsi, l'originalité de cette partie intitulée « Traitements et Résultats » a trait à sa représentation cartographique, c'est à dire, réaliser des cartes à partir des données d'enquête de terrain est un choix que nous avons trouvé judicieux. Toutes les cartes réalisées dans ce chapitre sont à l'échelle de la commune.

Nous avons remarqué tout au long de ce chapitre, des différenciations territoriales par rapport aux grands thèmes abordés (la conception de la commune, la vie politique, le fonctionnement démocratique à Bamako etc). Au niveau de la conception de la commune, des thèses soutiennent que l'intégration sociale est une condition pour une réelle participation électorale. Ce qui est loin d'être le cas de la commune III du district de Bamako, car malgré son faible niveau d'intégration à la commune, elle a un taux de participation assez élevé aux élections (autour de 30% de votants).

A Bamako, depuis la mise en œuvre de la politique de décentralisation (en 1997), les citoyens semblent davantage prendre part à la gestion des affaires de leur collectivité décentralisée ; qui s'accompagne de l'émergence d'une nouvelle territorialité à travers les associations, les comités de quartiers. Malgré cet engagement citoyen, la ville de Bamako participe très faiblement aux élections d'où le « paradoxe bamakois » mis en évidence par la faible participation électorale au regard d'un investissement humain dans les partis politiques. Malgré le « paradoxe », la démocratie a l'air de fonctionner et rien ne semble l'arrêter même pas, ces considérations sociétales perçues de plus en plus comme antidémocratiques. De même, ces irrégularités ne font que renforcer ce système politique, et permettent surtout de rehausser la participation à Bamako.

On tentera dans le chapitre ci-après de faire une analyse sur la circulation de l'information pluraliste à Bamako. Le passage en douceur ou dans la violence, du monolithisme politique et médiatique au multipartisme et au pluralisme médiatique a fondamentalement bouleversé l'espace politique et communicationnel du Mali, et de Bamako en particulier. La qualité des médias illustre-t-elle la qualité de la démocratie ?

CHAPITRE 2 : LA CIRCULATION DE L'INFORMATION PLURALISTE A BAMAKO

Parce qu'il existe des informations sur la pluralité de l'information politique à Bamako, que nous décidons de faire une représentation cartographiée. Il s'agit dans un premier temps, de mener une analyse globale sur l'information pluraliste à Bamako, puis dans un second temps, détailler à partir des « outils » de pérennisation du pluralisme à savoir, la presse écrite, la radio et l'audiovisuel (la télévision). Ce tableau résume les informations suivantes.

Tableau 32 : Instruction et connaissance démocratique

Suivez-vous les informations politiques?	Nb. cit.	Fréq.	%Commune I	%Commune II	%Commune III	%Commune IV	%Commune V	%Commune VI
Oui (cf. carte n°34)	261	87,00%	86,27	87,76	90,20	84,00	86,27	87,50
Non	33	11,00%	11,76	10,20	7,84	14,00	11,76	10,42
Je ne sais pas	6	2,00%	1,96	2,04	1,96	2,00	1,96	2,08
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Si oui, dans les journaux ?	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Beaucoup (cf. carte n°35)	131	43,70%	43,14	41,18	42,22	43,40	46,81	45,28
Un peu	124	41,30%	41,18	39,22	46,67	43,40	38,30	39,62
Pas du tout	9	3,00%	3,92	3,92	2,22	1,89	2,13	3,77
Je ne sais pas	36	12,00%	11,76	15,69	8,89	11,32	12,77	11,32
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Avez-vous déjà fréquenté un centre culturel ?								
Oui	239	79,70%	78,43	80,00	82,98	78,85	80,39	77,55
Non	58	19,30%	19,61	18,00	17,02	21,15	19,61	20,41
Je ne sais pas	3	1,00%	1,96	2,00	0,00	0,00	0,00	2,04
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Si oui, lequel :	//	//	//	//	//	//	//	//
Centre Djoliba	48	16,00	15,38	16,33	15,91	16,98	12,24	18,87
Bibliothèque Nationale	76	25,33	23,08	26,53	27,27	24,53	26,53	24,53
Centre culturel Français	77	25,67	25,00	26,53	27,27	24,53	26,53	24,53
Le parc national	63	21,00	21,15	20,41	20,45	22,64	22,45	18,87
Le grin	25	8,33	9,62	8,16	6,82	9,43	8,16	7,55
La ruche librairie	8	2,67	3,85	2,04	2,27	1,89	2,04	3,77
Autres	3	1,00	1,92	0,00	0,00	0,00	2,04	1,89
TOTAL	300	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

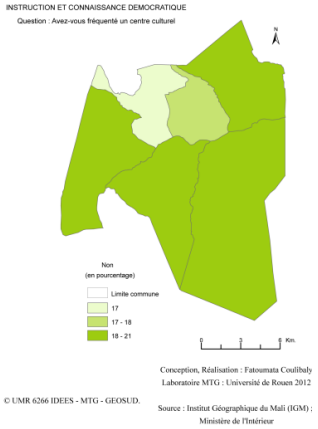

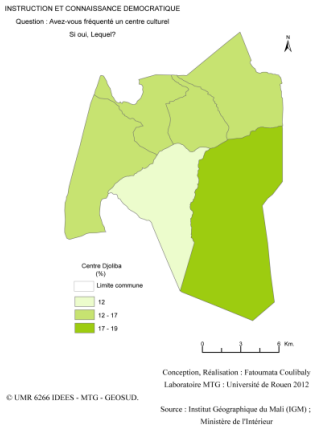

Carte 33 : Circulation de l'information pluraliste à Bamako

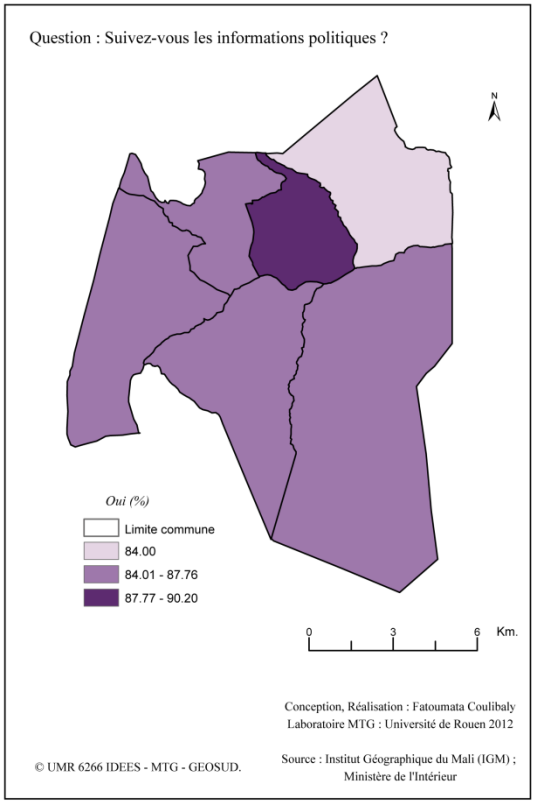

Pour produire cette carte, une question a été posée : suivez-vous les informations politiques ? Oui – Non ; Si non pourquoi ? Ils sont très nombreux, 80% à faire savoir qu'ils ont suivi les informations politiques (cf. carte ci-dessus).

Cependant, l'évolution du paysage médiatique à Bamako a été si rapide au cours de ces dix dernières années, qu'on ne compte plus les radios et les journaux. En effet, ils ont augmenté à un niveau tel que l'apparition de nouveaux organes (de presse) est à ranger au rayon des banalités. Combien de journaux ? Combien de radios ? Rares sont ceux qui peuvent répondre à cette question à Bamako.

Aujourd'hui, les médias (journaux, radios, télévisions) sont devenus une forte réalité à Bamako. Ce « *pluralisme médiatique dont les prémices datent du début des années 1990, en réponse à une nécessité de voix plurielles dont la démocratisation naissante ne pouvait plus faire l'économie, demeure l'aboutissement d'un processus difficile. Processus non encore achevé d'ailleurs.* »[152]. Même si les radios et les journaux font face à un avenir moins hasardeux, et constituent des acquis importants, le combat du pluralisme demeure. Car les enjeux changent avec l'émergence de nouveaux acteurs, à la mesure de nouveaux espaces

[152] SENGHOR. Diana, Directrice de l'Institut Panos Afrique de l'Ouest (Ipao), 2001, « Pluralisme médiatique en Afrique de l'Ouest : 10 années pour tout changer ». Les cahiers du journalisme n°9, p. 60

médiatiques ouverts par les technologies de l'information. La carte n°33 est éclairée par le graphique ci-joint (un tri par âge).

Graphique 15 : Diffusion de l'information pluraliste à Bamako

(Suivez-vous les informations politiques ? Si non pourquoi ?)

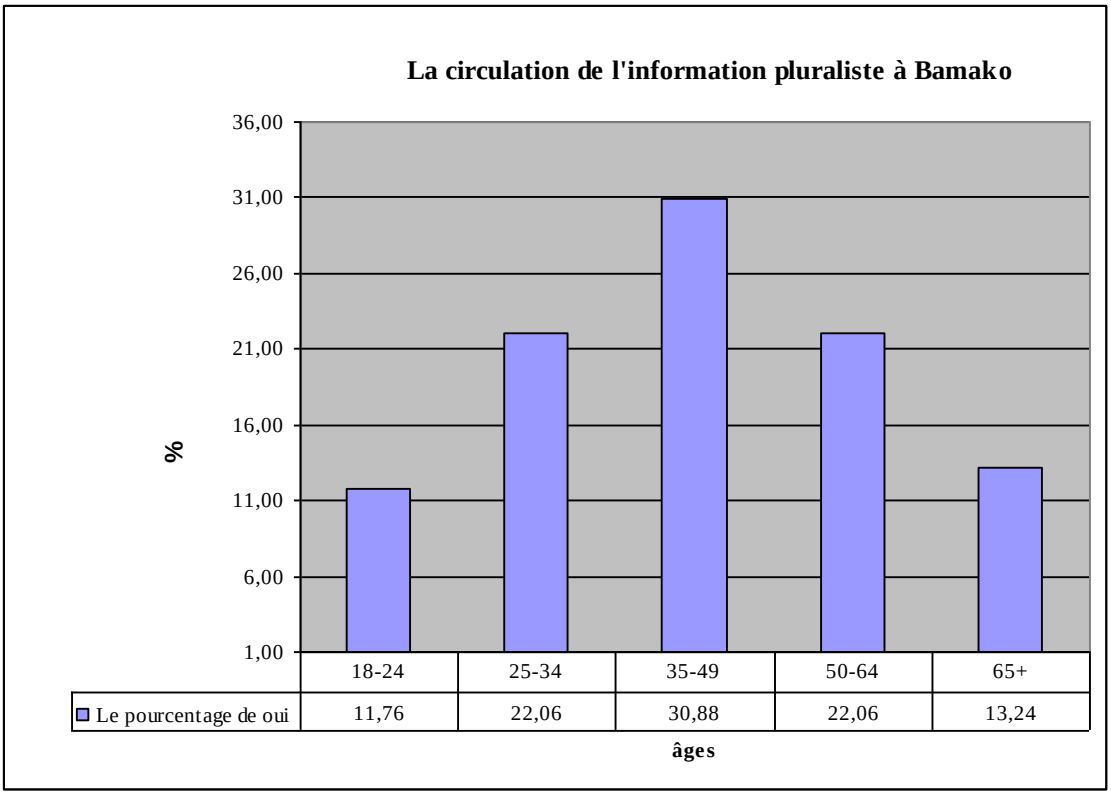

Source : Fatoumata Coulibaly ; Résultats de l'enquête réalisée à Bamako entre juin et septembre 2011 sur un échantillon de 300 personnes.

Les résultats de ce graphique montrent qu'ils sont 30,88% à suivre les informations politiques chez les 35-49 ans. La tendance est moins importante chez les 18-24 ans et 65 ans et plus (11,76% et 13,24%). Elle est de 22,06% chez les 25-34 ans et les 50-64 ans. La presse écrite est-elle le pionnier de la diffusion de l'information pluraliste à Bamako ?

2. Dans les journaux

Nous nous apercevons que des écarts apparaissent entre les différentes communes de Bamako en matière de circulation de l'information pluraliste dans les journaux. Elle a été déterminée à travers une variable crée à partir des données de terrain. Elle joint la question suivante : Suivez-vous les informations politiques à Bamako ? Si oui dans les journaux ?

Carte 34 : Circulation de l'information pluraliste dans les journaux

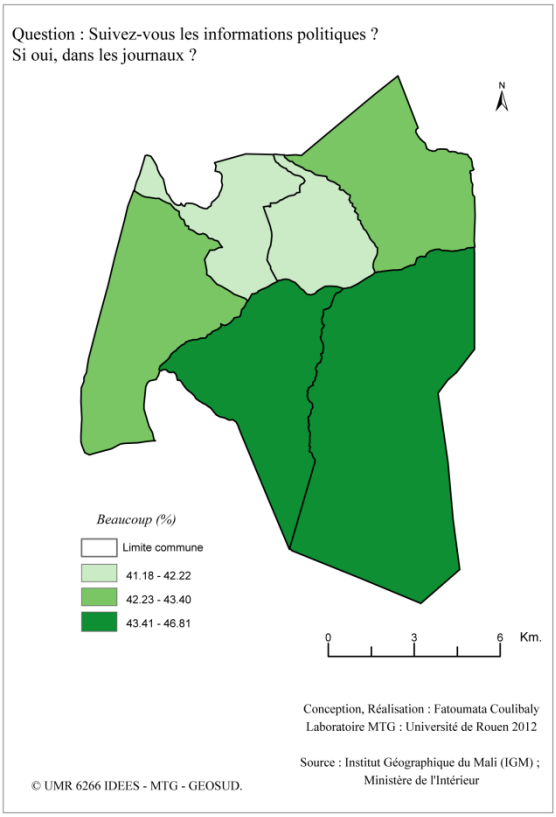

La carte indique qu'un bamakois sur trois atteste avoir lu les informations politiques dans les journaux lors des dernières élections présidentielles de 2007. La variation n'est pas très importante entre les communes de Bamako, elle est de 41% à 46% respectivement.

A Bamako, les journaux sont inaccessibles à cause de leurs prix (entre 250 et 500 FCFA) d'une part, et du fait qu'ils sont écrits en langue française, d'autre part. À croire que c'est uniquement une frange de la population appelée « intellectuelle » qui a accès à la presse écrite. De même, les étudiants qui sont en principe les plus informés ne lisent pas assez les journaux (résultat d'enquête de terrain). Alors, la question que nous nous posons est comment sont-ils au courant de l'actualité politique à Bamako ?

De prime abord, le « *grin* » (lieu de rencontre) des jeunes de Bamako semble être le premier lieu de diffusion de l'information politique, puis le second, c'est *via* l'internet. Sans nier

qu'aujourd'hui à Bamako, les radios surtout privées sont le meilleur vecteur de diffusion de l'information en temps réel, car elles traduisent en langue nationale toutes les informations officielles de la semaine. Ce qui fait que, les bamakois ont des préférences par rapport aux informations diffusées par ces radios. Les enquêtes ont montré qu'entre le prix d'une connexion internet et celui d'un journal l'écart est très faible. A titre d'exemple, le prix d'une heure de connexion dans un quartier défavorisé (Sabalibougou = 450 à 500 FCFA) diffère d'un quartier nanti (Cité du Niger = 350 à 400 FCFA). Malgré cette différence de prix, les jeunes bamakois préfèrent s'informer sur la Toile. Pour un étudiant en licence 3 option aménagement, « *les journaux de Bamako racontent tous la même chose, et les informations qui circulent sont déjà connues par le grand public. Personnellement, je ne vois pas l'intérêt de lire un journal dont je connais déjà le contenu.* » entretien avec monsieur Diarra, 23 ans, étudiant.

Cependant, à Bamako, le nouveau paysage médiatique à été très long à se dessiner. Nous enregistrons au Mali la naissance de 143 titres entre 1991 et 1996. « Malheureusement, c'est pour faire face à une dure réalité, montrés avec des bouts de ficelle, que les journaux naissent et meurent au même rythme à Bamako. Pourtant l'idéalisme ne suffit pas dans cette volonté de donner naissance à une société nouvelle par la liberté d'expression. L'édifice qui est en train de se bâtir peut s'écrouler à tout moment. Un engouement populaire entoure cette nouvelle presse « iconoclaste », mais elle manque de maturité et ne repose guère sur des déterminants économiques solides[153]». Par exemple, le journal *Echos*[154]à Bamako, où une fois l'attrait de la nouveauté estompé, la réalité s'impose à travers des tirages plus modestes. Les contraintes sont celles d'un lectorat réduit et économiquement démuni, d'un marché publicitaire embryonnaire voire hostile ou méfiant par rapport à une presse privée assimilée à une presse d'opposition. Sans compter que l'orthodoxie de gestion n'est pas le fort des responsables de ces journaux. Au delà, à la fois de son rôle de "pionnier", le foisonnement de cette nouvelle presse aura surtout été le fruit du développement des technologies de l'information et de la communication. Et son évolution continuera sans doute au rythme des mutations rapides en la matière, avec cet effet bénéfique de la technique qui évolue souvent dans un rapport de qualité plus élevée pour des coûts moindres. Un graphique n°16 illustrera la carte ci-dessus (un tri par âge).

[153] *Presse francophone d'Afrique : vers le pluralisme* (1991), Panos, Ujao, SEP, L'Harmattan.

[154] Les Echos est un journal quotidien malien créé le 17 mars 1989. La coopération culturelle Jamana, créée en 1986 lance en mars 1989 le premier hebdomadaire privé les Echos. Pendant deux ans, ils publient essentiellement des contributions des lecteurs dénonçant les abus du pouvoir auxquels ils étaient exposés (M. Maïga, Journal « Echos » : la presse malienne fête un canard leader, *le Scorpion*, 18 mars 2009.

Graphique 16 : Diffusion de l'information pluraliste dans les journaux

(Suivez-vous les informations politiques ? Dans les journaux : beaucoup ; un peu ; pas du tout)

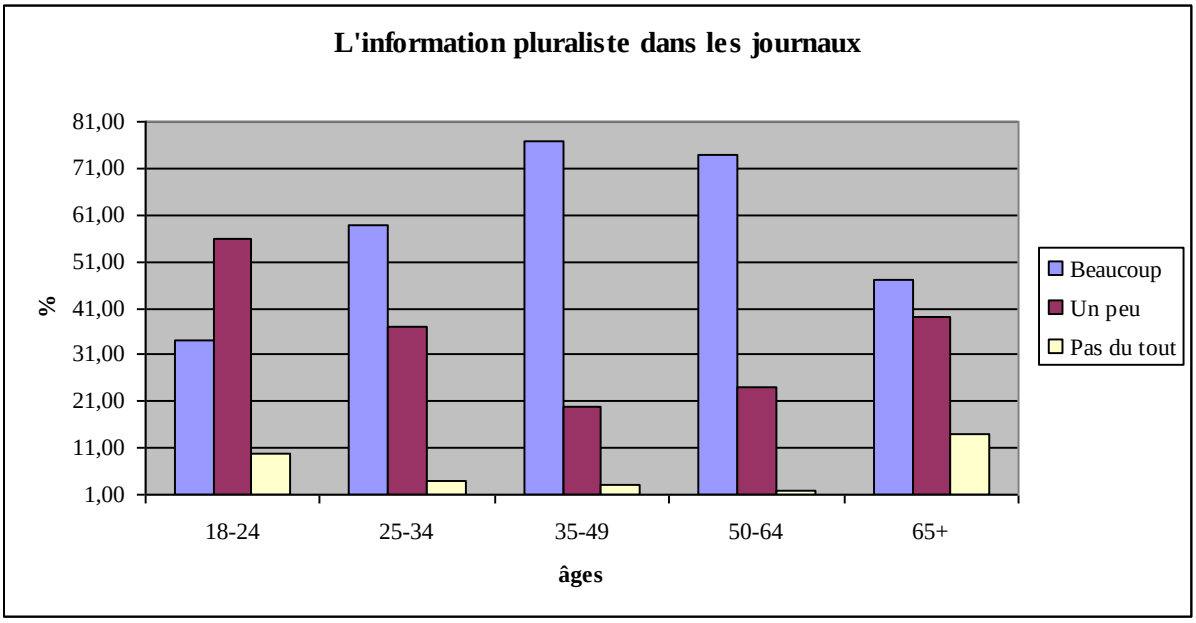

Source : Fatoumata Coulibaly ; Résultats de l'enquête réalisée à Bamako entre juin et septembre 2011 sur un échantillon de 300 personnes.

Au regard de ce tri par âge, ils sont nombreux à suivre les informations politiques dans les journaux. Le même graphique montre que les jeunes de 18-24 ans lisent moins les journaux, ce qui confirme l'hypothèse de départ. A l'inverse, les classes d'âge 35-49 ans et 59-64 ans lisent beaucoup les informations politiques dans les journaux.

Contrairement à la presse écrite, le pluralisme radiophonique émerge et sa situation économique est un peu plus favorable que celle des journaux.

2.1. À la radio

Ici, nous examinerons l'information pluraliste à la radio à partir des données d'enquête de terrain. Les informations diffusées à la radio influent-elles le comportement des bamakois ? Quel rôle a joué les médias plus exactement la radio dans la conscientisation de la population pendant les élections générales de 2007 à Bamako ?

Carte 35 : Circulation de l'information pluraliste à la radio

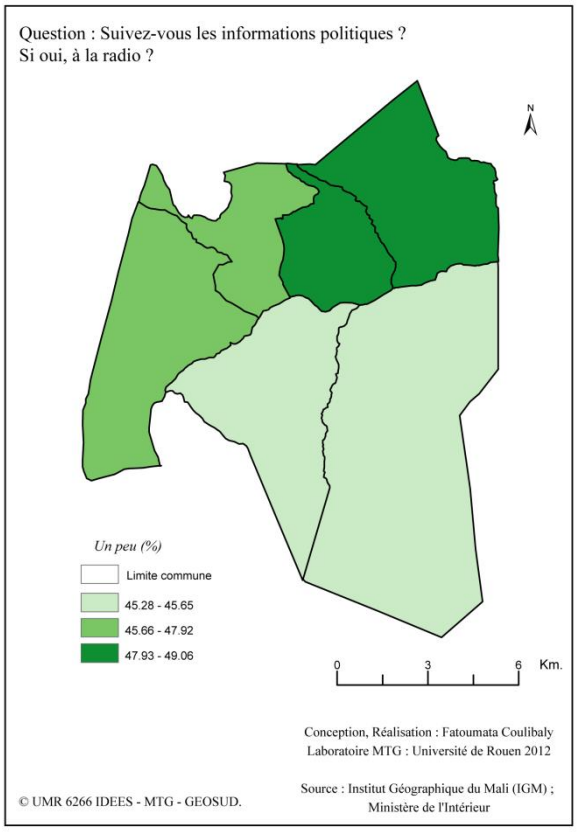

La carte ci-dessus fait référence à l'information pluraliste à la radio. Cette information radiophonique a été assignée à travers une variable élaborée à partir des données de terrain. Elle aborde la question suivante : Suivez-vous l'information politique ? Si oui, à la radio ? Les résultats témoignent que, peu de bamakois ont suivi les informations politiques à la radio, avec une variation entre les communes de 45 à 49%. Un bamakois sur deux à une radio chez lui, or dans les ménages enquêtés, seulement une famille sur trois avait suivi les informations politiques de 2007 *via* les ondes radiophoniques. Cependant, ils sont nombreux à écouter des émissions de société.

Aujourd'hui, l'émergence des radios apparaît comme un phénomène culturel inédit, capable de générer des dynamiques sociales aussi nouvelles qu'inattendues. Elles apparaissent comme un facteur décisif et moteur du changement et du développement. Mais, ce tableau idyllique doit être nuancé, car la pertinence, l'utilité et l'impact social, de même que la qualité des contenus diffusés et produits par un grand nombre de radios ne sont pas évidents. Bien de radios ne parviennent pas à nourrir leur grille de programme, du coup, elles « meublent ».

Avec les mêmes préoccupations visant à renforcer les capacités humaines qu'avec la presse écrite, améliorer les productions radiophoniques et assurer la viabilité économique des stations radios demeure une priorité du ministère de la Communication et de l'Information.

Les insuffisances professionnelles sont aussi criantes dans un secteur que dans l'autre, mais avec cette particularité que la radio est un medium plus sensible. Aussi note-t-on de fortes réticences tout au long de la dernière décennie, chez les autorités maliennes, à consacrer le pluralisme radiophonique et attribuer des fréquences aux promoteurs privés.

A ce titre, la radio Bamakan, première radio (associative) privée sur les ondes, émet à Bamako depuis le 13 septembre 1991 sans aucune autorisation. Un mois plus tard, la Radio Liberté s'est installée aussi comme première radio privée commerciale, et, « *pour éviter que l'anarchie ne s'installe dans un secteur à la fois neuf et sensible, le gouvernement de transition s'empressa alors d'élaborer une réglementation en la matière. Le Conseil des Ministres du mercredi 18 décembre 1991 adopta ainsi les projets de textes relatifs aux services privés de radiodiffusion sonore par voie hertzienne en modulation de fréquence*[155]. »

A partir de là, les créations se suivent à la chaine. Au 31 décembre 1993, le Mali comptait 15 radios privées associatives, commerciales et communautaires, et 120 de nos jours. Dans aucun autre pays de la région, le paysage n'est aussi florissant aujourd'hui ni l'ouverture radiophonique aussi grande au début des années 1990 qu'avec le Mali. Mais en 1997, l'Etat malien met en place un organe de régulation du secteur audiovisuel, signe d'un pluralisme effectif.

Si les premières stations commerciales non étatiques ont été financées et animées par des journalistes, de nos jours les acteurs se sont multipliés. Le financement des radios est désormais majoritairement assuré par les agences de coopération internationale, non gouvernementale ou intergouvernementale, et leur animation est souvent assurée par des associations communautaires. Les radios locales sont mêmes devenues, dans certaines zones, l'objet d'une véritable course. Par exemple, dans des villes moyennement peuplées comme Ségou (130690 habitants en 2009) ou Sikasso avec 225753 habitants en 2009, on trouve quatre voire six radios. Pendant les observations, un technicien de Bamako raconte avoir installé en même temps à Niafunké, un village malien, deux radios différentes pour deux organisations différentes. Ce qui est de plus en plus fréquent aujourd'hui à Bamako et se diffuse de plus en plus dans les villages.

Une telle diversification des acteurs a de quoi réjouir, avec l'appropriation de ce média par les organisations de la société civile. Pour autant, davantage de cohérence s'affirme sans doute dans les stratégies de ces acteurs multiples et de synergies dans leurs efforts. Car le nombre important d'acteurs du paysage radiophonique, s'il peut avoir des effets pervers, constitue un

[155] Mamadou Koniba Keita (1995), *La presse écrite au Mali*, Institut Panos-Bamako.

atout que nous ne pourrons pas exploiter ici. Entre les radios d'une part et entre les collectivités et associations nationales qui les représentent d'autre part. Ces synergies ont été encouragées dans le domaine du plaidoyer (en faveur d'un contexte juridique plus favorable au pluralisme radiophonique), mais aussi dans le domaine de l'échange de contenus radiophonique entre les radios et dans le domaine de la formation des radiodiffuseurs. C'est surtout la diversité des radios qui caractérise de nos jours le paysage radiophonique à Bamako. Mais, le plus souvent, un phénomène de lassitude se profile chez certains auditeurs, aggravé par les déficits à la déontologie, auxquels certaines radios se livrent. Nous pourrions dire, par simple ignorance quelquefois (cf. Institut Panos, 1995). Certes, à Bamako, certaines radios se mettent à critiquer la politique du gouvernement en vigueur. Il s'agit de la radio « Kayira[156]», qui se singularise par sa ligne critique vis-à-vis des autorités en place. Souvent, les motifs vont de la diffamation aux insultes à l'endroit du chef de l'Etat et de son gouvernement.

L'élection présidentielle de 2007 aura démontré combien une presse libre, plurielle, professionnelle, peut être déterminante dans la mobilisation des citoyens. Pour rappel, Bamako a connu la première alternance au pouvoir en 2002, dans les conditions apaisées, au terme d'un processus électoral dont l'exemplarité à été saluée de par le monde. Dans ce pays de droit, pour beaucoup, à la manière dont la presse privée (radio) en a assuré la couverture, créant un équilibre par rapport aux médias d'Etat. Loin des critiques, dans le respect du jeu démocratique, les journalistes radio ont su créer et assurer une mobilisation citoyenne, mettre les électeurs au cœur du processus électoral, anticiper sur les dérives violentes, et constituer une sorte d'observatoire pour la transparence.

Que nous apprend le graphique ci-dessous.

[156] L'association Radio Libre Kayira a vu le jour en 1993. Elle s'est fixée comme objectif la promotion des valeurs culturelles positives du pays par la promotion des radios libres. Elle a pris le nom hautement significatif de Kayira, « *aube nouvelle, soleil nouveau, étape nouvelle* ». Les auditeurs l'ont baptisée : la radio des « sans voix ».

Graphique 17 : Diffusion l'information pluraliste à la radio

(Suivez-vous les informations politiques à la radio ? beaucoup ; un peu ; pas du tout ?)

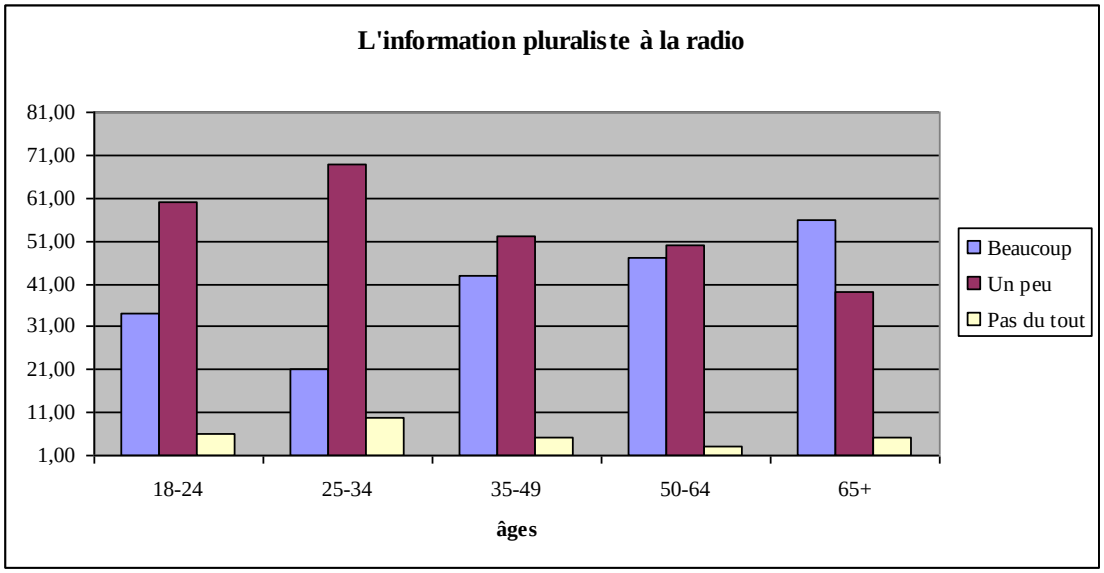

Source : Fatoumata Coulibaly ; Résultats de l'enquête réalisée à Bamako entre juin et septembre 2011 sur un échantillon de 300 personnes.

La plupart des personnes enquêtées ont déclaré écouter « un peu » les informations politiques à la radio. Le taux varie d'une classe d'âge à une autre (cf. graphique ci-dessus). Il est très important de préciser que, la radio peut servir à semer l'espoir, la paix et la stabilité tout comme elle peut servir à semer la haine et la colère.

Les expériences de télévisions privées n'ont pas été une réussite à Bamako, à part bien sûr la chaine « Africable[157] » qui s'affirme de plus en plus dans le regain des grandes télévisions africaines.

2.2. À la télévision

Dans un premier temps une analyse sera portée sur l'information pluraliste à la télévision. La télévision joue-t-elle un rôle d'éveil de conscience des citoyens bamakois ? Est-elle le « chien de garde » de la démocratie à Bamako ? Nous tenterons d'apporter des éléments de réponses à ces interrogations à l'aide d'un traitement cartographique (fruit d'une enquête effectuée dans

[157] La chaîne panafricaine « AFRICABLE » émettant depuis le Mali a changé de paramètres satellitaires dans l'optique d'améliorer sa réception pour l'Afrique, ce qui est effectif depuis fin janvier 2011.
Aujourd'hui, AFRICABLE émet dans 13 pays d'Afrique de l'Ouest et au Centre. Elle est également captée dans les cinq continents. De Dakar à Djibouti en passant par Bamako, Johannesburg, Casablanca ou Brazzaville en faisant escale à Kigali. AFRICABLE a pour slogan « la chaîne du continent ». Une vocation qu'on voit dans ses programmes à travers la diffusion au quotidien des JT des télévisions d'Afrique de l'Ouest, du Centre et du Maghreb dans la rubrique afrikinfos.

le district de Bamako). Puis dans un second temps, un tri par âge pour éclairer l'analyse évoquée précédemment.

Carte 36 : Circulation de l'information pluraliste à la télévision

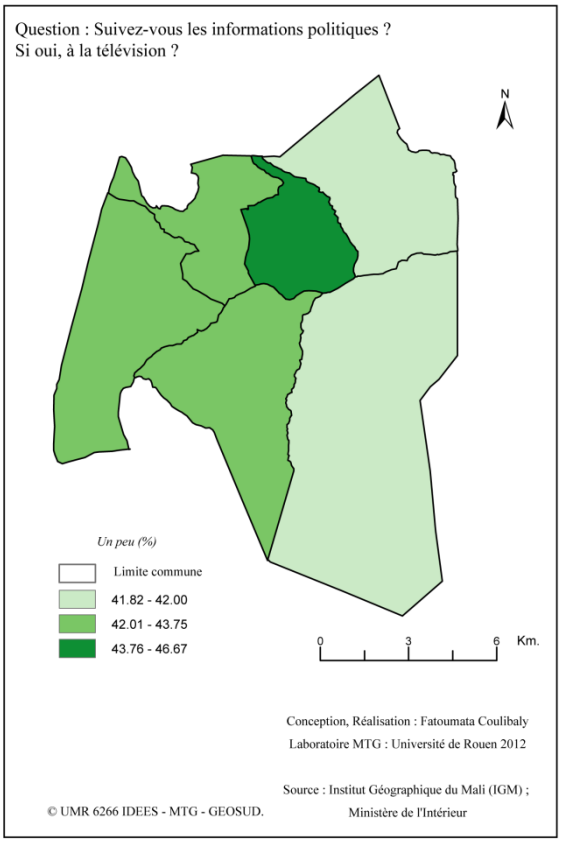

La télévision malienne, laisse apparaître le peu engouement à cause de la pauvreté des programmes qui ne sont, pour la plupart des sondés, que les relais des grandes télévisions occidentales. Les lourds budgets que nécessite une production de qualité dépassent de loin leurs possibilités financières. Pour faire en sorte que la population s'intéresse davantage aux informations diffusées à la télévision, les autorités, qui sentent le besoin du public pour une information autre que les couvertures officielles, cherchent à diversifier l'offre avec la création de nouvelles émissions sur la santé, l'éducation, l'assainissement, cuisine etc.

Cependant, la carte ci-dessus révèle une faible variation entre les communes de Bamako de 41 à 46%. Il s'avère que les habitants de la commune II, regardent plus les informations politiques à la télévision avec un taux assez avantageux (43% et 46%). Pourquoi cette commune ? Les enquêtés attestent que l'industrialisation de cette localité semble être la première raison de cet intérêt soudain pour la télévision. Le fait de suivre les informations de leur site industriel à la télévision, les a conduit à être des habitués du petit écran. Ils déclarent par la suite que la télévision donne plus de satisfaction que les autres médias pour suivre une

bonne campagne électorale. Quoi qu'il en soit, les nouvelles opportunités technologiques s'exploitent à Bamako. Mais d'ores et déjà, nous notons les effets bénéfiques d'une presse (télévision) bien ancrée dans le sens de l'évolution démocratique, contribuant à la formation d'une opinion publique plus mûre, plus responsable, plus participative dans la question des affaires de la cité. Le regard posé sur les affaires publiques par ce média (télévision) demeure un aiguillon dans la bonne gouvernance.

Il y a une dizaine d'années, cette presse audiovisuelle était au cœur de tous les débats. Néanmoins, en vingt-un ans de pratique démocratique, l'environnement médiatique à été bouleversé. Mais il s'agit notamment d'une construction et non d'un produit fini, avec des fondations à niveau inégal selon les régions du Mali. Ce qui veut dire que, de nombreux défis sont encore à relever comme ceux des ressources financières, matérielles et humaines. Mais l'Etat malien garde néanmoins une mainmise totale ou partielle sur certains secteurs de l'information, en l'occurrence l'office de radiodiffusion télévision du Mali (ORTM). Une chaine publique qui a été fort critiquée par les bamakois. L'ORTM[158] dispose du monopole de la télévision outil de communication par excellence. Cette puissance et ce monopole ont engendré un certain nombre de frustrations accumulées au niveau des hommes politiques en particulier et des téléspectateurs en général du fait justement de la mauvaise information ou de la mauvaise circulation ou du mauvais traitement des éléments d'information. Et pourtant le cahier des charges de l'ORTM adopté depuis le mois d'octobre 1996 est suffisamment incitatif. L'article 2 de ce cahier des charges dit clairement : « *dans le cadre de sa mission de service public, l'ORTM s'engage à promouvoir l'information d'utilité publique, civique, indépendante, pluraliste, approfondie et complétée par des magazines et des émissions de reportage. En outre, cette information doit encourager les débats politiques, culturels sociaux et économiques. Elle doit respecter les règles de la déontologie.* »

L'article 3 du même cahier des charges va encore plus loin. Il précise que « *l'information fournie par l'ORTM doit être un espace de débats de société et d'expression des citoyens, notamment l'organisation des émissions de débats politiques et de société dans le respect du principe du pluralisme. L'accès égal à l'antenne des organisations politiques, philosophiques*

[158] Office de radiodiffusion télévision du Mali (ORTM) est un « établissement public à caractère administratif (EPA). Il bénéficie de la subvention de l'Etat malien qui a atteint en l'an 2000 la somme de 2.061.566.000F cfa pour un budget total de 3.263.833.000F cfa. Il a la plus forte densité de journalistes diplômés, d'ingénieurs radios et en communication et d'animateurs expérimentés. Il a tout ce que les autres médias publics et privés ont ou n'ont pas. Les formidables ressources humaines, professionnelles, techniques et financières de l'ORTM en font une tribune unique en son genre, sur l'échiquier médiatique national. ». Ces informations sont issues du rapport de la conférence organisée par le Centre Djoliba en 2002, p. 158.

et sociales ayant une existence légale, la participation des citoyens aux émissions avec lignes ouvertes et en direct, l'expression et la promotion des identités culturelles. »

Graphique 18 : Diffusion de l'information pluraliste à la télévision

(Suivez-vous les informations politiques à la télévision ? beaucoup ; un peu ; pas du tout ?)

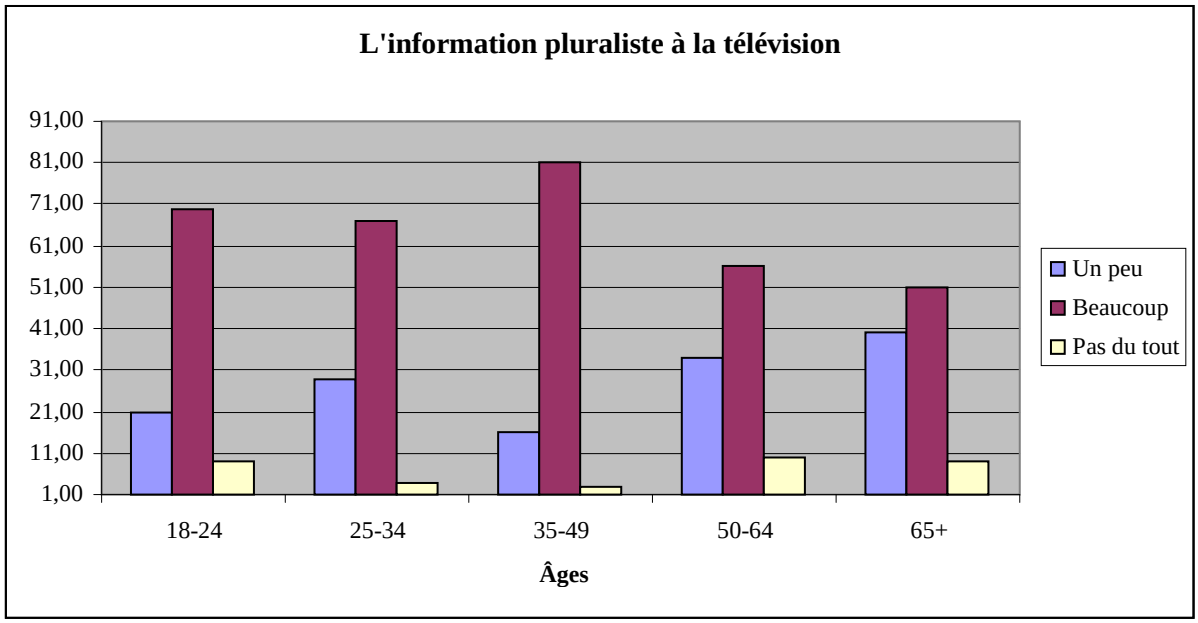

Source : Fatoumata Coulibaly ; Résultats de l'enquête réalisée à Bamako entre juin et septembre 2011 sur un échantillon de 300 personnes.

Les résultats de ce graphique ont trait à une enquête réalisée après que la télévision nationale ait diversifié l'offre avec la création de nouvelles émissions, donc la télévision malienne semble intéressée de plus en plus les bamakois. Ils sont 81% chez les 35-49 ans à suivre les informations politiques à la télévision, 70% chez les 18-24 ans, 67% chez les 25-34 ans et 56% chez les 50-64 ans. Deux faits sont à signaler ici : dans un premier temps, l'influence des médias internationaux sur le comportement de ces jeunes filles et garçons de Bamako, puis la perversion de la fonction du journaliste dans un second temps.

Les mutations des sociétés ont abouti à un phénomène d'assimilations de cultures et de mode de vie. La forte influence des autres chaînes internationales, notamment américaines ont conduit les jeunes de Bamako à épouser les mœurs et comportements américains. Pour un octogénaire, « *la jeunesse aujourd'hui est assimilée, elle copie à la lettre ces stars américaines, côté vestimentaire, pantalons slim, taille-basse sont à la mode. Les coiffures des grandes stars sont également reproduites dans les salons de coiffures, actuellement le look de la star américaine Rihana fait l'unanimité chez les jeunes filles. Chez les jeunes garçons c'est*

le style « Coupé Décalé ». Ce phénomène d'assimilation a conduit beaucoup de jeunes vers les consommations d'alcool, de tabac etc » entretien avec monsieur Cissoko, 85 ans, retraité.

Depuis quelques temps, on assiste impunément à une perversion de la fonction de journaliste à cause de la situation économique défavorable. Désormais, n'importe qui pouvant soit entrer dans un organe, soit créer son propre organe sans aucun professionnalisme, eu regard à la faiblesse sinon l'inefficience du cadre réglementaire. A titre illustratif, des jeunes diplômés sans emploi empruntent de plus en plus cette voie car le journalisme semble être une mine d'or pour l'emploi des jeunes sans professionnalisme mais en situation de survie.

Le nombre importants de radios privées dont certaines surtout urbaines pouvaient aller jusqu'à incitation à la révolte au trouble et surtout au putsch de l'armée. Dans ce contexte l'on ne peut imaginer aucune exigence d'ordre déontologique. Dès lors tout semblait permis y compris les attaques à la vie privée. « *L'effervescence partisane, on le verra, n'était pas étrangère à cette situation et à d'autres dysfonctionnements du secteur de la presse, pourtant vitale pour la démocratie. La presse suivra l'ébullition des partis politiques dans leur perversion par la corruption politique et le clientélisme.* » (Sow, 2008, p. 379) D'autant que la vie de journaliste était le plus souvent une vie de misère, avec des salaires très faibles, d'où sa grande vulnérabilité et sa sensibilité extrême à l'argent.

2.3. Nouvelles technologies, nouveaux défis

A partir des années 1990, l'émergence d'une nouvelle technique de communication a facilité l'éclosion du pluralisme médiatique, à travers la mise en page assistée par ordinateur. De nos jours, c'est avec les nouvelles technologies, internet notamment qu'on cherche à relever les défis qui se posent dans l'édification d'une société de l'information[159]. L'internet ouvre des perspectives, mais les autorités maliennes ont du mal à se positionner sur le sujet ce qui explique en partie le retard de ce pays en matière de haute technologie de l'information. Malgré des obstacles d'ordre technique et financier, le Mali a trouvé une solution celui de la collectivisation des moyens pour démocratiser les opportunités d'accès, avec l'implantation des sites médias dont certains ont été appuyés par l'Institut Panos au Mali, au Togo, au Ghana etc. L'internet devient-il le média de référence des jeunes ?

Aujourd'hui, à Bamako, l'internet est consommé par les jeunes majoritairement à domicile ou dans les salles de jeux en réseau, un peu moins à l'école selon les observations de terrain. Chez les jeunes qui disposent d'un accès à domicile, la consommation est quotidienne, et les

[159]D'autres revues comme Netsuds, Netcom ont largement traitées la question relative aux nouvelles technologies de l'information.

connexions ont lieu généralement le soir. Nous avons remarqué également que les garçons utilisent plus l'internet que les filles. Mais quel que soit le sexe, ce sont les pratiques ludiques qui sont privilégiées et notamment le téléchargement, les jeux en ligne etc. De façon générale, l'aspect « communication » est le plus apprécié par les jeunes. Les mails, les forums ou les messageries instantanées sont ainsi les principaux modes d'utilisation du Web des jeunes de 14 à 25 ans. De même, les sites les plus consultés sont les portails donnant accès aux services « communicationnels », les sites dont le contenu varie au quotidien (journaux en ligne, sites d'actualité) ainsi que des moteurs de recherche ou des portails de jeux. Pour ces jeunes, l'internet représente le meilleur moyen de communication, contrairement à leurs aînés qui se positionnent entre les journaux et la radio. Par rapport au contenu, l'internet n'est pas perçu comme un média corrompu grâce aux espaces d'expression accessible à tous. Pour eux, l'internet n'entretient donc pas un rapport de « pouvoir distant » mais permet au contraire, de se former une opinion personnelle. Pour autant, à Bamako, l'accès à l'internet n'est pas le même pour tous, d'où l'emploi du terme de fracture numérique[160]. Car ce sont bien des fractures qui caractérisent l'accès aux nouvelles technologies de l'information dans ces sociétés africaines et particulièrement à Bamako. Les quartiers populaires de Bamako ont en effet difficilement accès à l'internet, ce fossé renforçant une nouvelle fois leur marginalisation alors qu'il pourrait être un facteur d'intégration.

L'illettrisme est un problème dans l'accès aux Nouvelles Technologie de l'Information et de la Communication, surtout pour l'internet mais également pour le téléphone portable dont les nouvelles fonctionnalités font de plus en plus de place aux messages textuels, expliquant, en partie, cette fracture. Pourtant, les avantages des NTIC à Bamako sont bien visibles, notamment en termes d'accès au marché de consommation et en termes de mise en réseau de producteurs. Au regard des lectures, l'accès aux NTIC reste encore un phénomène avant tout urbain, même s'il s'étend désormais à d'autres villes secondaires. Car l'accès, c'est également, et avant toute possibilité d'usage, une question d'infrastructure.

[160] La fracture numérique est une notion popularisée par Jacques Attali en 2008. La fracture numérique est la disparité d'accès aux technologies informatiques, notamment internet. Elle recouvre parfois le clivage entre « les info-émetteurs et les info-récepteurs » (Hervé Le Crosnier, SMSI, Genève du 10 au 12 décembre 2003, cité par Dominique Lahary « La propriété intellectuelle s'invite au sommet de l'information » *in Bulletin des bibliothèques de France* t.49, n°2, p.104. Cette disparité est fortement marquée d'une part entre les pays riches et les pays pauvres, d'autre part entre les zones urbaines denses et les zones rurales. A ce propos voir aussi « La décentralisation en question, Dynamique des territoires et fracture numérique, exemple du Sénégal et du Cap Vert » par Michel LESOURD, Cheikhou Issa SYLLA. Voir aussi autres productions « Tic » Michel Lesourd et autres.

Enfin, l'accès aux NTIC et plus particulièrement à l'internet à un double avantage, d'une part, permet à ces jeunes de s'instruire davantage, et d'autre part, de créer une plate forme commune pour diffuser le maximum d'informations sur des thématiques les touchant directement ou indirectement. Par exemple, des milliers de réactions ont été laissées *via* les réseaux sociaux (facebook, twitter, etc) suite aux événements de mars 2012 au Mali avec comme objectif d'informer en temps et en heure les maliens sur la situation politique du pays.
Par ailleurs, existe t-il un lien entre la démocratie et la culture ? La culture contraint elle le développement de la démocratie à Bamako ?

CHAPITRE 3 : DEMOCRATIE ET CULTURE A BAMAKO

A Bamako, une relation forte existe entre la démocratie et la culture. Ainsi, nous procéderons dans un premier temps, à l'évaluation du taux de fréquentation des bamakois dans les centres culturels, puis comprendre leur choix pour le centre culturel français (CCF) dans un second temps. Toutes ces analyses se feront à l'aide des données d'enquête de terrain, sous forme de carte d'une part et de graphique d'autre part.

3. Fréquentation d'un centre culturel

Ici, nous tenterons d'examiner les différenciations territoriales par rapport à la fréquentation d'un centre culturel, puis essayer de comprendre les raisons qui poussent les bamakois à fréquenter le centre culturel français. La question posée est la suivante : Avez-vous fréquenté un centre culturel à Bamako ? Oui – Non

Carte 37 : Connaissance démocratique

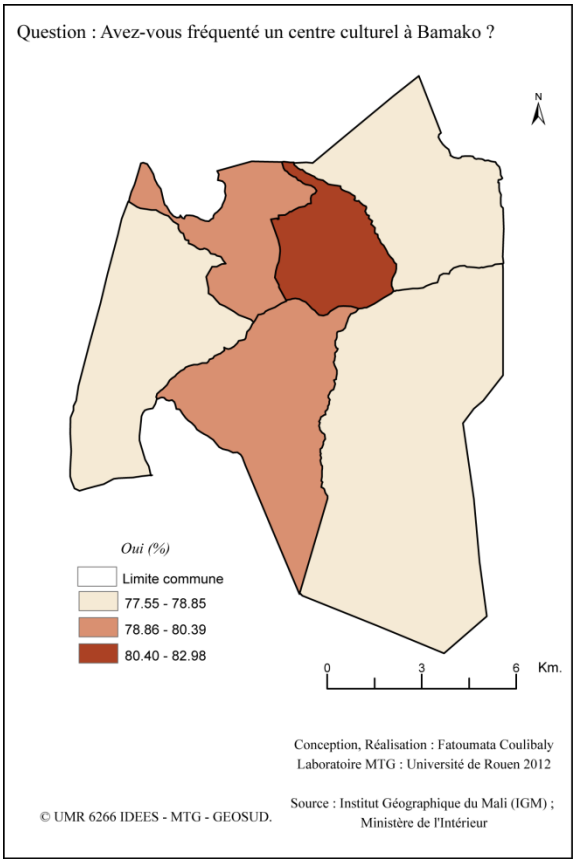

La carte ci-dessus montre une très faible différence entre les communes de Bamako, elle varie de 77% à 82% ce qui n'est donc pas pertinent. La commune II du district de Bamako semble être la commune qui fréquente le plus un centre culturel (80-82%), 77-82% pour les communes, I, IV et VI, puis 78-80% pour les communes, III et V. La carte est expliquée par le graphique ci-joint.

Graphique 19 : Fréquentation d'un centre culturel par rapport à l'âge

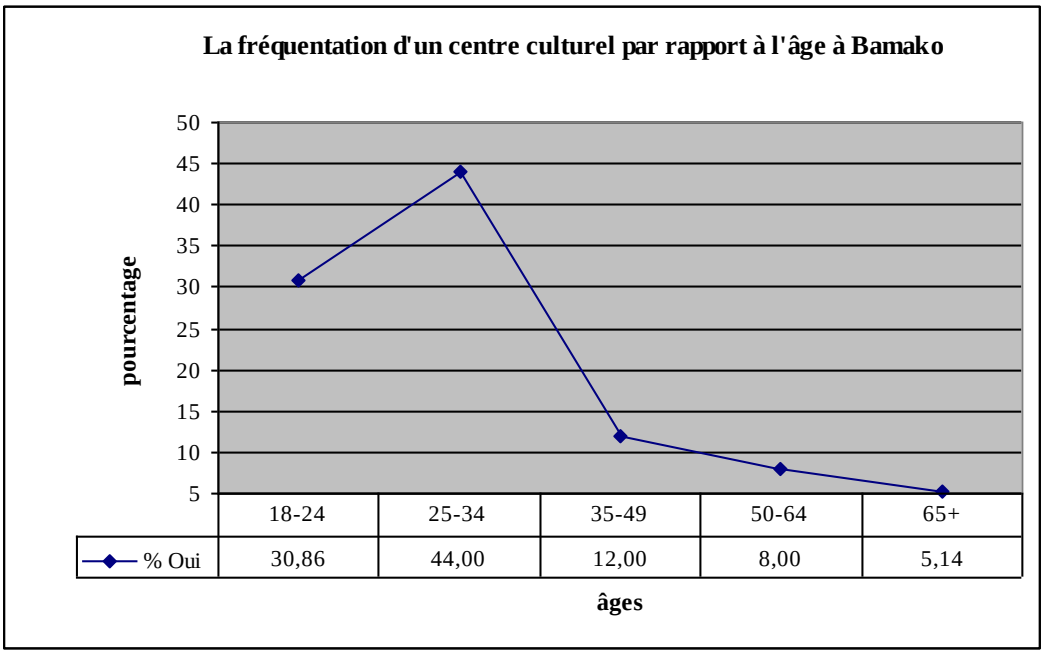

Source : Fatoumata Coulibaly ; Résultats de l'enquête réalisée à Bamako entre juin et septembre 2011 sur un échantillon de 300 personnes.

Le graphique note que, la tranche d'âge 25-34 ans fréquente un centre culturel à la hauteur de 44%, et elle est de 30,86% chez les 18-24 ans. Le taux de fréquentation des 25-34 ans peut se justifier par une soif de connaissance d'une part, et le fait qu'ils sont nombreux à ne rien faire de leur journée, probablement au chômage d'autre part. Ces deux faits peuvent conduire cette classe d'âge à s'intéresser de *facto* aux centres culturels.

A l'inverse, le pourcentage très faible des 65 ans et plus (5,14%) peut être lié à l'âge, car à Bamako, une personne de cet âge est plus associée à d'autres loisirs comme par exemple (raconter des contes à ses petits enfants), ou bien, aller au « grin », ou tout simplement rester à la maison. Pour compléter cette analyse, nous utiliserons un tri croisé homme/femme pour connaître leur degré de fréquentation au regard de cette question : Avez-vous fréquenté un centre culturel ? Oui-Non. Ce graphique ne prend en compte que le pourcentage de oui.

Graphique 20 : Fréquentation d'un centre culturel par rapport au sexe

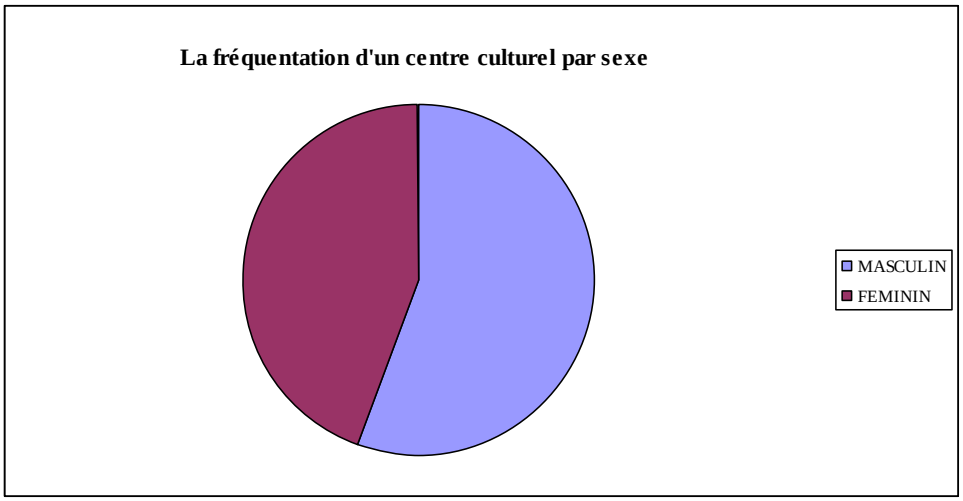

Source : Fatoumata Coulibaly ; Résultats de l'enquête réalisée à Bamako entre juin et septembre 2011 sur un échantillon de 300 personnes.

En observant ce graphique, 73% des hommes indiquent avoir fréquenté un centre culturel, contre 27% chez les femmes. Ce taux de participation des femmes semble se justifier par une culture traditionnelle qui contraint leur développement. Comme le disait Oumar Mariko lors de son interview, « *les femmes maliennes ne sont pas élevées au delà de l'éducation qu'elles ont eu à la base, c'est à dire une disparité entre garçon et fille dès la naissance.* » Quels sont les centres culturels les plus visités par les bamakois ? S'agit-il notamment du centre culturel français (CCF), si oui pourquoi ?

3.1. Pourquoi le centre culturel français (CCF)[161]

Au regard des résultats d'enquête de terrain, il conviendrait d'expliquer à partir d'une carte les différenciations territoriales par rapport au choix du centre culturel français. Pour connaître le sentiment des bamakois sur ce sujet, la question posée est la suivante : Avez-vous fréquenté un centre culturel à Bamako ? Si oui lequel ? Ces réponses sont consignées dans ce tableau ci dessous.

[161] La nouvelle appellation du centre culturel français est "Institut Français".

Tableau 33 : Fréquentation du centre culturel par rapport à l'âge

Âges	C. DJOLIBA	CCF	PARC NATIONAL	MUSEE	AUTRES
18-24	19,00	33,00	19,00	13,00	16,00
25-34	26,00	31,00	17,00	14,00	12,00
35-49	31,00	23,00	19,00	17,00	10,00
50-64	23,00	17,00	25,00	16,00	19,00
65+	23,00	32,00	19,00	16,00	10,00

Source : Fatoumata Coulibaly ; Résultats de l'enquête réalisée à Bamako entre juin et septembre 2011 sur un échantillon de 300 personnes.

Ce tableau expose les différentes possibilités offertes à la personne enquêtée. Elles sont nombreuses à déclarer passer plus de temps au centre culturel français (CCF) que dans les autres centres proposés. Ce tableau est illustré par la carte ci-après.

Carte 38 : Connaissance démocratique : fréquentation du centre culturel français (CCF)

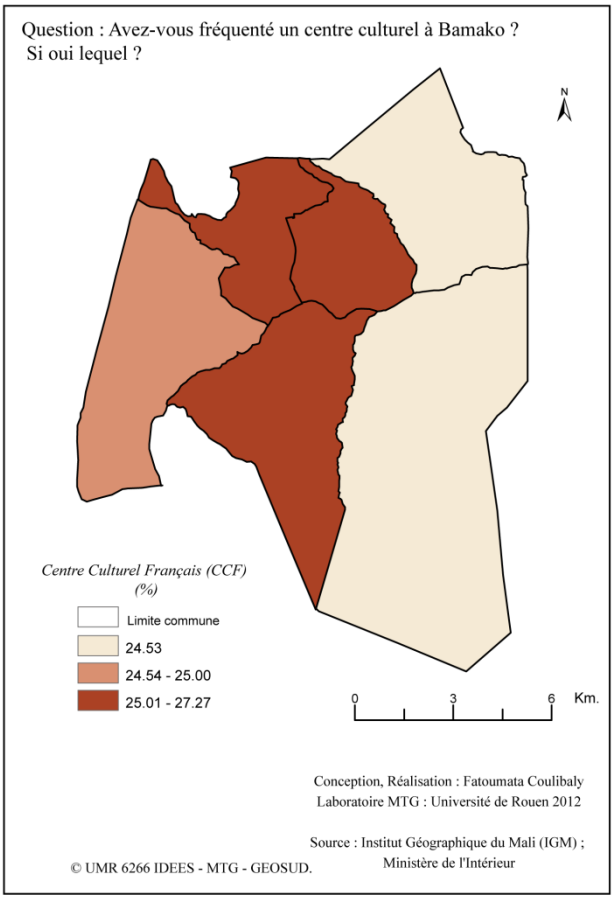

La carte manifeste que les communes II, III et V ont un taux de fréquentation comprit entre 25 et 27%, la proportion est moins importante (24%) dans les communes I et VI, et, elle est de 25% dans la commune IV. Au regard de ces résultats, nous notons que l'écart entre les différentes communes n'est pas significatif. La vitalité des trois communes II, III et V semble être un élément important pour comprendre ce choix en faveur du centre culturel français. Ajoutons à cette explication, la situation géographique du CCF, autrement dit le centre culturel français est situé sur la rive gauche, plus précisément en commune III du district de Bamako, donc un effet de proximité qui pourrait en partie expliquer ce fort pourcentage.

De plus, le choix pour le CCF peut être associé à son pluralisme, un espace de rencontre pour les étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études à l'étranger, plus précisément en France. Ils sont obligés de passer par « Campus France », une structure affilée au centre culturel français. Le CCF abrite une bibliothèque pour les enfants et pour les adultes et enfin, un espace de détente après une longue journée de recherche scientifique. Le centre culturel français est aussi visité pour ses nombreux spectacles qui intéressent vivement les bamakois, mais aussi les touristes étrangers. En quoi la fréquentation du CCF favorise-t-elle précisément la démocratie ?

Le centre culturel français favorise la démocratie à travers ses nombreux programmes (expositions, films, conférences, atelier etc). Au regard de la diversité de son programme, le CCF permet d'une part de sensibiliser, d'éduquer et de former la population, et d'autre part, il est un espace au service de la communauté universitaire pour accéder à l'information scientifique et technique. Par ailleurs, le parc national peut-il faire naître une participation citoyenne ?

Depuis sa rénovation, le parc national occupe le premier rang du classement des centres culturels les plus visités par les jeunes. A l'intérieur du parc national, y figure le musée national qui mobilise beaucoup de personnes et fait aujourd'hui la fierté de la culture malienne dans le monde entier. Le troisième site fréquenté par les bamakois a été le Centre Djoliba, un pôle documentaire aussi visité que la Bibliothèque Nationale.

Bamako est actuellement la ville d'Afrique dont l'expansion démographique est la plus rapide : elle compte aujourd'hui près de 2 millions d'habitants et à ce rythme, sa population devrait doubler d'ici 15 ans. Un tel développement exige un effort considérable de la part de l'Administration pour créer les infrastructures et les équipements collectifs répondant à cette croissance. Le parc national du Mali est donc des plus opportuns car parallèlement aux efforts de l'Administration, il apporte une contribution substantielle à l'amélioration de l'environnement urbain de Bamako. On ne peut en effet sous-estimer l'importance des

espaces verts dans les mégapoles en pleine expansion comme ce fut le cas du Mali. A l'image du Mali, ce parc a pour vocation de perpétuer sa tradition de rencontres et d'échanges, tout en préservant le patrimoine naturel et les écosystèmes dont l'homme est le dépositaire. L'introduction d'espaces verts dans les villes représente une amélioration importante de la qualité de l'environnement et des conditions de vie de leurs habitants. Ce sont des espaces de loisirs et de rencontres pour tous les âges et toutes les catégories sociales, qui favorisent la mixité et l'intégration des différentes couches de la population. Et il s'est avéré qu'il s'agit de catalyseurs de l'activité économique et d'une source d'emploi directe et indirecte, notamment par les services mis à la disposition des visiteurs.

De plus, le parc national est une institution à vocation éducative, avec pour mission de sensibiliser tous le public, mais surtout les jeunes, à l'utilisation judicieuse des ressources environnementales. Dans ce but, son office appelé la Maison de l'environnement va lancer un programme pionnier, héritier de celui mis sur pied il y a plusieurs années par « Agir », une ONG qui œuvre pour l'Environnement et la Qualité de Vie au Mali. Enfin, le sport a toujours eu un grand succès auprès de la population malienne et reste un point fort du parc. C'est pourquoi un vaste centre sportif a été aménagé en même temps que des parcours de santé dotés d'équipements spécialisés pour la gymnastique, la course à pied, le cyclisme et l'escalade.

Aujourd'hui, le parc national répond à l'attente de nombreux citadins qui éprouvent le besoin de se ressourcer dans la nature. C'est ce qui explique son succès, auprès des populations locales, des parcs déjà réalisés par le Trust Aga Khan pour la Culture (AKTC[162]). L'expérience montre que ces parcs urbains sont un équipement public essentiel que les citoyens fréquentent par centaines de milliers.

Son Altesse l'Aga Khan lors de la Cérémonie d'inauguration du parc national de Bamako a souligné, « *notre ambition a été non seulement de bâtir une grande infrastructure environnementale et un pôle d'attraction pour les bamakois et les visiteurs, mais également d'en faire un espace culturel au service du développement économique et social de la ville. Sa réalisation a en effet permis d'injecter des ressources dans l'économie locale. Elle a engendré des milliers de journées de travail et la création de 130 postes professionnels permanents. Par ailleurs, la majeure partie des matériaux de construction est d'origine locale ainsi que la main-d'œuvre qualifiée. Un atelier de taille de pierre et une pépinière ont été*

[162] Le parc national est un projet piloté par le Ministère de l'environnement et de l'assainissement, le Ministère de la culture en partenariat avec le Trust Aga Khan pour la Culture.

créés pour former des spécialistes. Donc, au-delà d'un investissement économique et technique, il s'agit d'un engagement dans la formation et l'emploi. J'espère, pour toutes ces raisons que ce parc national sera un jour considéré comme un modèle pour le reste de l'Afrique. Aujourd'hui, grâce aux efforts conjoints du Gouvernement du Mali et du Trust Aga Khan pour la Culture je crois que nous offrons aux maliens une nouvelle qualité de vie et je souhaite qu'avec le temps le parc national du Mali fasse partie intégrante de leur vie quotidienne. »

Au regard de ce discours, nous pouvons conclure que la fréquentation des centres culturels (centre culturel français et le parc national) participent au renforcement de la démocratie malienne, et permet également une émergence citoyenne.

CONCLUSION DU DEUXIEME ET TROISIEME CHAPITRES

La possibilité d'expression plurielle à travers les médias (presse écrite, télévision et radio) aussi bien pour la classe politique que pour les éléments de la société civile, joue pour le renforcement de la démocratie à Bamako. Les événements du 22 mars 2012 ont rendu encore plus difficile l'accès à l'information surtout à l'information politique. Toutefois, le processus du pluralisme de l'information semble irréversible, tant les progrès ont été nets et péremptoires.

L'analyse que nous avons mené dans ce chapitre montre bien les avancés de la démocratie à Bamako. Une ouverture qui n'était pas envisageable sous la deuxième République (1968-1991). L'émergence des lieux culturels à Bamako fait que, désormais les bamakois aspirent une nouvelle ère démocratique du fait, de la diversité de ces centres, et participent également à faire naître la participation citoyenne. En effet, cela traduit la volonté et l'intérêt des touristes pour la ville de Bamako avec des retombées économiques très significatives pour le Mali. Pour un étranger le tarif d'entrée au parc national est deux fois plus élevé que celui d'un bamakois, ce qui alimente la caisse du ministère de la Culture. En outre, depuis 2 ans le parc national est le lieu culturel le plus visité par les bamakois et surtout par la jeunesse bamakoise.

Dans le chapitre 4 intitulé « Qui » dit « Quoi » et « Où », nous analyserons les discours à l'aide du logiciel ALCESTE. Cette analyse prend en compte quatre volets : la présentation des résultats, identification des classes lexicales, l'analyse puis l'interprétation.
Avant d'entrer dans le vif du sujet, nous montrerons dans l'encadré ci-dessous la démarche méthodologique adoptée.

CHAPITRE 4 : « QUI » DIT « QUOI » ET « OÙ »

C'est pour faire la synthèse sur le concept de démocratie que nous avons préféré un entretien semi-directif. Ce choix d'entretien permet de mettre en lumière ce lien étroit entre la démocratie et l'acte de vote, ainsi que la nature même du sentiment démocratique. Il permettra aussi de mettre en évidence la contradiction entre ce que disent les bamakois (démocratie égale à l'acte de vote) et la réalité affirmée dans les faits (participation autour de 30%) à Bamako.

Ce fait de société « faible participation électorale » expliqué dans cette thèse ne peut être compris dans sa globalité sans l'aide apportée par les ***Sciences du Langage*** en général et par l'analyse du discours en particulier. Cette analyse du discours permis par le logiciel "ALCESTE" apporte un nouvel éclairage sur la géographie électorale de Bamako.

Comme nous l'avons signalé précédemment, l'analyse textuelle a permis de quantifier le corpus afin de repérer les structures signifiantes les plus fortes et de mettre en évidence des champs de discours distincts, mais de contexte similaire appelés « champs lexicaux ».

Pour des raisons de lisibilité nous ne présentons que les formes co-occurentes les plus significatives, c'est-à-dire les formes dont la représentation dans la classe est supérieure ou égale à 70% et/ou dont le chi² (entendue par là, le degré d'appartenance d'un mot à une classe) est le plus élevé. Le rapport entre le chi² et la fréquence n'est pas dénuée de sens. En effet, un champ lexical peut-être sémantiquement teinté par la forte fréquence d'une forme dont le chi² est faible, ou bien, par un chi² fort et une fréquence moindre. Dans ce dernier cas, la forme concernée identifie quasiment la classe.

Encadré 11 : Sources des données

L'enquête 1 (entretien semi-directif)

A partir des observations lors des séjours à Bamako, nous avons réalisé une enquête sur les élites politiques et non politiques de Bamako. A partir de là, un corpus d'entretiens semi-directifs a été constitué interrogeant diverses catégories de la population de Bamako (intellectuels, acteurs socio-économiques, les membres d'associations, les chefs de quartiers, les membres d'un syndicat, les acteurs de la politique) sur un questionnement relevant de notre problématique. L'entretien a concerné 50 personnes[163]. Pendant l'entretien nous avons pris le soin de faire une grille d'entretien qui nous permettait d'orienter chaque fois la discussion afin d'éviter les digressions. L'outil de traitement des entretiens est le logiciel (ALCESTE)[164], le traitement permis par ce logiciel offre une interprétation nouvelle des résultats d'enquête.

Source : Coulibaly Fatoumata, doctorante de l'UMR-IDEES

[163] Tous les noms des enquêtés ont été modifiés, ainsi que les références trop précises à des personnes, lieux de travail etc. Nous avons conservé l'âge et la fonction de façon à pouvoir confronter les discours.

[164] Les extraits d'entretiens sélectionnés tout au long de ce chapitre se réfèrent à des opinions des enquêtés sur les différents sujets traités.

4. Présentation globale des résultats

Le traitement statistique, révèle d'une part que l'analyse est satisfaisante puisque, 1244 UCE (soit 62 %), ont été classées et d'autre part, cinq (5) classes de discours correspondant à autant de champs lexicaux ont été formés :

Tableau 34 : Répartition des unités de contexte élémentaires (UCE) classées

Classe	Nombre d'UCE	Pourcentage
1ère classe	362	47%
2ème classe	101	13%
3ème classe	103	13%
4ème classe	69	9%
5ème classe	145	18%
Total	780	100%

Source : Traitement du logiciel ALCESTE

Ce tableau est par ailleurs illustré par les graphiques ci-dessous, formés par ALCESTE, précisant la répartition des unités de contexte élémentaires (UCE) classées, ainsi que le nombre de mots analysés par classes. Nous remarquons déjà une forte opposition entre la classe 1 et les autres classes, celle-ci représentant 47% des UCE classées, alors que le nombre de mots analysés n'est pas le plus important.

Figure 6 : Répartition des UCE classées et le nombre de mots analysés par classe

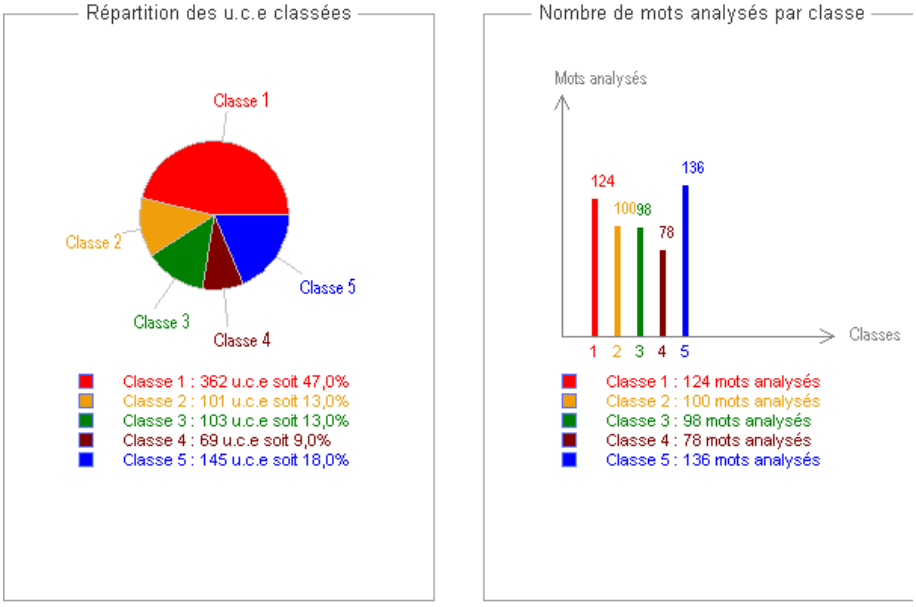

Source : Traitement du logiciel ALCESTE

Nous avons présenté les résultats par ordre chronologique des classes établies par ALCESTE. Cependant, il est important de comprendre, pour la suite de l'analyse, la manière dont le logiciel extrait les éléments du lexique pour composer les champs lexicaux.

ALCESTE utilise une méthode de classification descendante et hiérarchique c'est-à-dire qu'il prend en compte, au départ, la totalité du texte, et le segmente en unités textuelles. A partir de celles-ci, ALCESTE va dissocier deux groupes d'unités dont les vocabulaires sont les plus différents possibles (opposition *présence/absence*). La première classe sera formée à partir du moment où l'ensemble lexical ne présentera plus d'opposition. Le logiciel continuera le découpage à partir du plus grand des deux groupes restant, et ce, *de manière itérative* toujours à partir du plus fort reste.

Ainsi, le schéma suivant indique t-il la manière dont les classes du corpus se sont constituées :

Figure 7 : Etapes de construction du logiciel ALCESTE

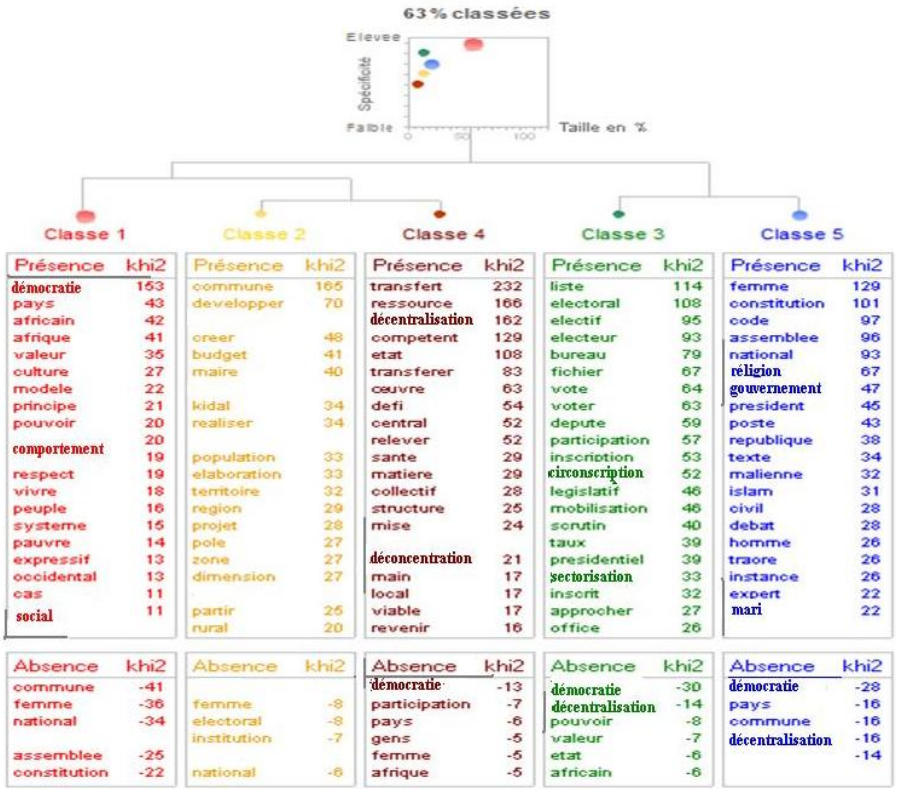

Source : Traitement du logiciel ALCESTE : présentation de la classification descendante hiérarchique

La figure ci-dessus montre l'arbre de classification descendante hiérarchique (C.D.H), avec des classes obtenues, ainsi que les tableaux contenant les formes caractéristiques de chaque classe en fonction des khi², avec leurs effectifs.

La technique est itérative : dans un premier temps, trois classes, 1, 2 et 4 s'opposent aux classes 3 et 5. Dans un second temps, la classe 1 se distingue aux classes 2 et 4 ; la classe 3 s'oppose à la classe 5, puis la classe 2 se différencie de la classe 4.

L'Analyse Factorielle des Correspondances (AFC) est une méthode d'analyse des données. La méthode est utilisée pour décrire à l'aide de quelques facteurs la structure de tableau de co-occurence. Les tableaux soumis à l'AFC dans Alceste croisent le vocabulaire retenu avec des « classes » des unités de contexte élémentaires (uce).

Elle permet aussi de faire la comparaison des classes entre elles et de conclure l'interprétation en ce qui concerne les divers « mondes lexicaux » et les relations qu'ils entretiennent entre eux.

L'AFC peut être considéré comme une technique de décomposition du chi² en facteurs linéaires. Le premier facteur met en évidence les éléments les plus impliqués dans la mesure du chi². La valeur propre ou inertie extraite par le facteur permet d'apprécier la part de cette implication (notamment en pourcentage du chi² total).

Dans un mode de représentation spatiale, l'analyse factorielle peut être interprétée comme une étude de la forme du nuage formé par ces points : le premier axe factoriel s'approche au mieux de l'allongement maximal du nuage. Dans ce mode de représentation, trois coefficients sont retenus pour interpréter la position de chaque point : sa coordonnée sur l'axe factoriel, sa corrélation ou cosinus de l'angle formé par la droite joignant le point à l'origine avec l'axe, et sa contribution à l'inertie du facteur.

Figure 8 : Analyse factorielle des correspondances en coordonnée (AFC) – Traitement global

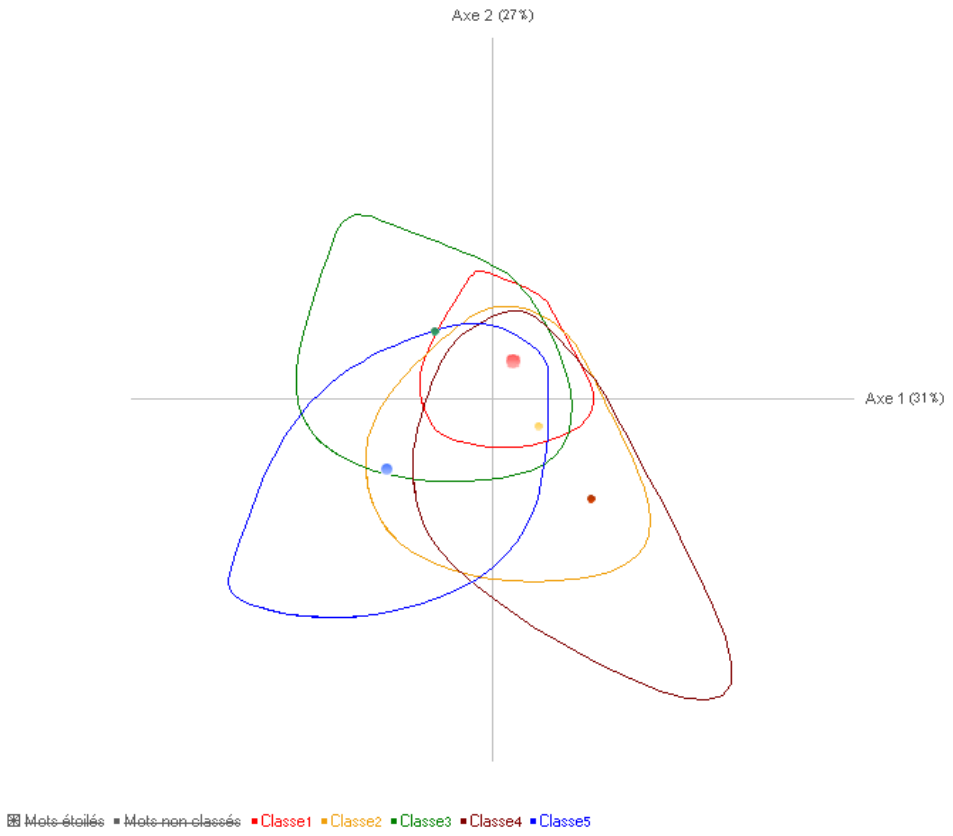

Les classes (cf. figure ci-dessus) sont représentées sous forme de « patatoïdes » symbolisant les champs lexicaux. Au fur et à mesure que les formes s'éloignent de l'intersection des axes, le lexique se spécifie. Au contraire, plus les formes du lexique se concentrent autour des deux axes, plus le discours se neutralise. Il conviendra d'analyser l'opposition des discours représentés par les classes, d'une part, en symétrie par rapport à l'axe horizontal et, d'autre part, en symétrie par rapport à l'axe vertical. Nous pourrons ainsi, identifier les quatre parties du plan orthonormé.

Nous constatons déjà que, bien que les classes aient un socle de discours relativement neutre, des oppositions demeurent. Ainsi, par rapport à l'axe horizontal, les classes 2, 4 et 5 s'opposent symétriquement aux classes 1 et 3. Puis, par rapport à l'axe vertical, les classes 3 et 5 s'opposent aux classes 2 et 4, et, enfin, la classe 1 semble se repartir de façon symétrique autour de l'axe vertical.

Si cette représentation nous permet d'illustrer les champs lexicaux et les relations qu'ils entretiennent entre eux, ils ne nous informent pas sur l'identification des classes. Il convient alors, d'introduire des éléments du discours à l'intérieur des classes afin de les identifier. Ainsi, les variables nous seront d'un grand secours.

- ***Premier niveau d'analyse avec les variables***

Dans un premier temps, deux variables sont utilisées il s'agit de la variable « DÉMOCRATRIE » et de la variable « PARTICIPATION ». Les variables sont composées d'une modalité récurrente pour l'ensemble des entretiens et d'une variable distincte correspondant au numéro d'ordre des entretiens. Ainsi, la variable « DÉMOCRATRIE _01 » correspond à la partie du discours relatif à la démocratie de l'entretien 1.

Figure 9 : Analyse factorielle des correspondances en coordonnées

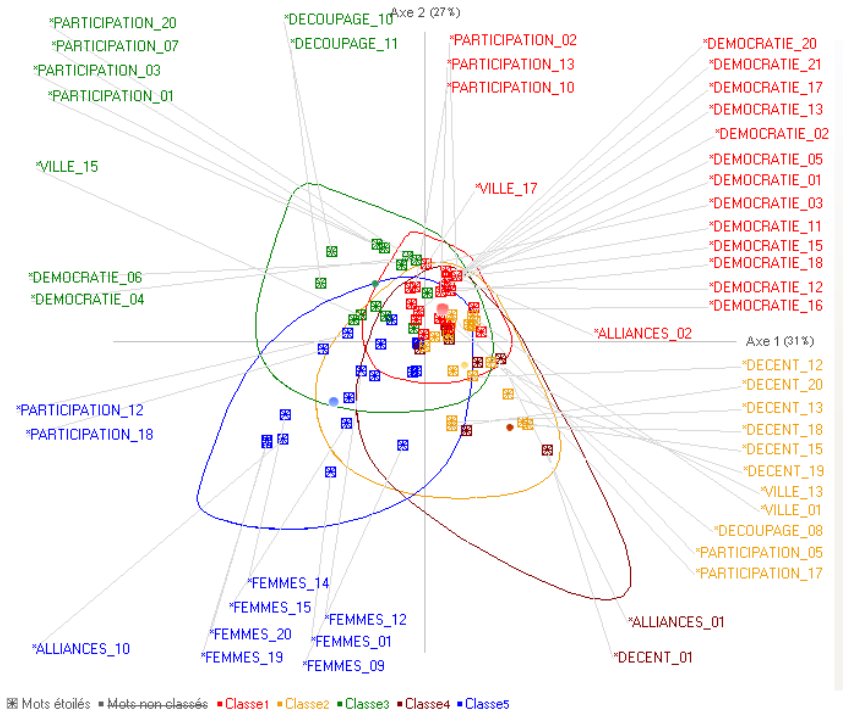

Source : Résultats du logiciel ALCESTE : Présentation de l'AFC – Positionnement des variables

Compte tenu de la figure ci-dessus, il est maintenant possible d'identifier la nature des discours relative à chaque classe.

- La classe 1 (couleur rouge) : un discours sur la DEMOCRATIE
- La classe 2 (couleur jaune) : un discours sur la DECENTRALISATION
- La classe 3 (couleur verte) : un discours sur la PARTICIPATION
- La classe 4 (couleur marron) : un discours difficilement identifiable
- La classe 5 (couleur bleue) : un discours sur les FEMMES.

Les cinq classes se répartissent sur les quatre parties du plan orthonormé. Plus les classes sont centrées sur l'intersection des deux axes, plus le discours est neutre. A ce titre, la classe une, dont le discours semble faire référence à la démocratie, occupe l'espace d'intersection des deux axes ce qui marque un discours peu marqué, neutre et qui semble être le discours pivot des autres classes. On peut donc dire que le discours relatif de la classe une se réfère au sujet principal des entretiens, à savoir ce que les bamakois comprennent de la « démocratie ». Les discours des classes deux et quatre semblent se distinguer des discours des classes cinq qui se distinguent également des discours de la classe trois, le tout ayant un socle commun illustré par les discours de la classe une. Nous constatons que le discours relatif à la démocratie se distribue autour de trois pôles discursifs distincts : un pôle « participation » ; un pôle « décentralisation » ; un pôle « femmes ». Ainsi nous pouvons affirmer que le sentiment démocratique des bamakois s'articule autour des évènements liés à la décentralisation, autour de l'acte de vote, bien que ce discours soit contraire aux faits électoraux et autour du rôle des femmes dans la société bamakoise. Nous repérons alors, la variable PARTICIPATION et DECOUPAGE répartie dans l'ensemble des classes.

Nous constatons que les classes représentées par un discours relativement marqué ne disposent pas d'une variable qui se décline dans l'ensemble des entretiens. Ainsi, en est-il de la classe : 1 ; 2 et 5, c'est à dire, des discours liés respectivement à la représentation qu'ont les bamakois de la démocratie, de la décentralisation et de la place de la femme en politique. Par contre, si la classe 3 est identifiable à un discours relatif à la participation, il semblerait que celui-ci soit étroitement lié au découpage, et que cet ensemble soit garant de la démocratie. Pour ce qui concerne la classe 4, les variables exposées ne nous renseignent en rien quant à la nature du discours représenté.

- ***Interrelations entre classes***

Nous observons que l'ensemble des classes ont un socle commun regroupé autour de l'interception des axes représentée par la classe 1 correspondant en grande partie au discours relatif à la « DEMOCRATIE ». Une analyse plus fine montre que le discours sur la démocratie est étroitement lié au discours relatif à la « PARTICIPATION » (cf. figure ci-dessus).

Figure 10 : Présentation des variables « DEMOCRATIE » et « PARTICIPATION »

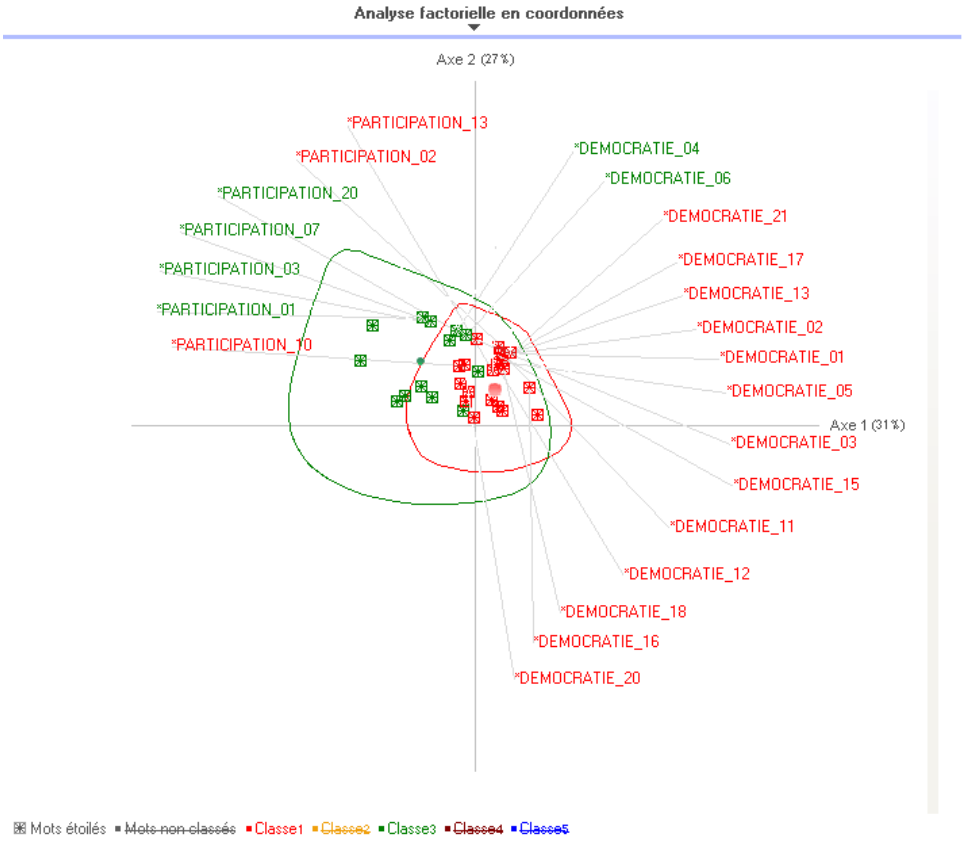

Source : Résultats du logiciel ALCESTE : Positionnement des variables « DÉMOCRATIE » et « PARTICIPATION » dans l'AFC.

Il est alors curieux de constater que le discours des bamakois relatif à la démocratie vient contredire de manière évidente le « paradoxe bamakois » mis en évidence par la faible participation électorale dans une démocratie établie.

En effet, il ressort de notre analyse que pour les bamakois, la démocratie dans leur discours est fortement lié à la participation. Or, nous savons précisément que si le Mali est une démocratie, les bamakois, eux participent faiblement aux élections.

Dans notre volonté de rechercher, alors, où se situent, dans le discours des bamakois, les éléments relatifs à la démocratie, nous constatons l'interrelation des discours relatifs aux variables « FEMME », « DECENTRALISATION » qui apparaît, alors, comme des marqueurs de la démocratie malienne (cf. figure ci-après).

Figure 11: Interrelation entre classes

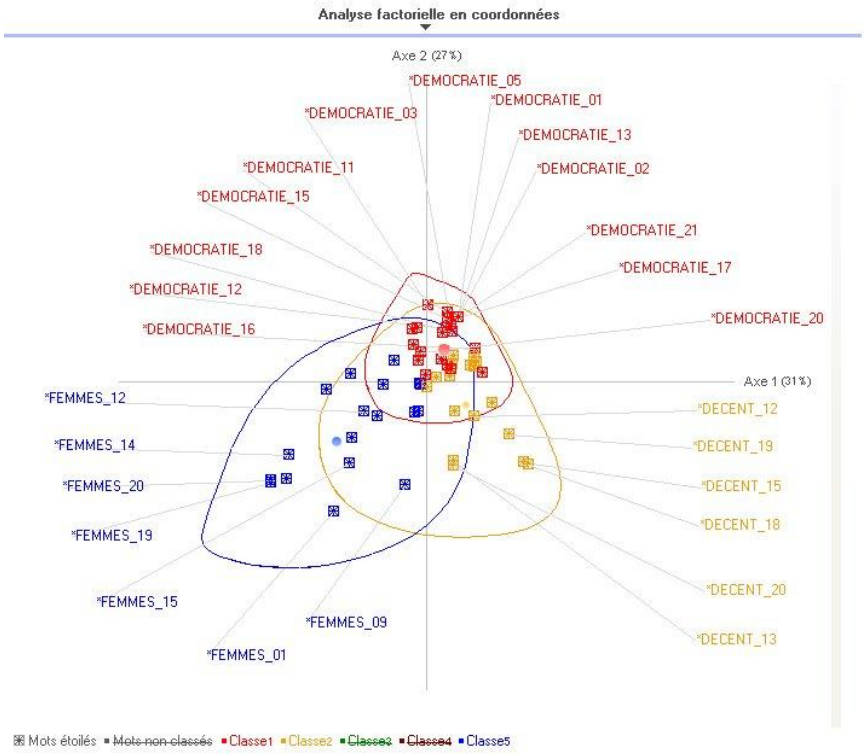

Source : Résultats du logiciel ALCESTE : Positionnement des variables « DÉMOCRATIE », « DÉCENTRALISATION » et « FEMMES » dans l'AFC

Cette analyse illustre les liens étroits, interactifs, qui lient les différentes classes entre elles. Cependant, de cette analyse globale, il convient d'en affiner les termes en examinant successivement les termes spécifiques des différentes classes, les contextualiser pour en préciser les sens. Les grandes catégories d'usage des différents termes dans leur contexte d'énonciation, nous permettra de conceptualiser les grandes orientations du corpus.

4.1. Analyse globale du lexique

Par définition, « le concordancier » ou logiciel de concordance est un outil de référence utile aux linguistes qui permet de faire la recherche dans un corpus d'un mot accompagné de son contexte, que ce soit pour attester son usage, le catégoriser ou l'étudier.

Le calcul d'un concordancier se définit classiquement par trois paramètres : l'expression d'un pivot ou occurrence ; la délimitation du contexte donné par chaque occurrence relevée ; l'organisation des extraits par un tri facilitant le dépouillement. L'efficacité propre à cette technique tient essentiellement aux effets d'alignement et de regroupement issus de la présentation du pivot sur une colonne et des tris sur le pivot et son environnement.

Ainsi, à titre d'exemple, voici une illustration du résultat d'un concordancier contextualisant le terme « **Gouvernance** »

la démocratie, c'est la	gouvernance	locale qui n'est pas
fais pas confiance à la	gouvernance	des hommes. Est-ce que
la démocratie et la bonne	gouvernance	en Afrique, il faut
fort, qui montre une certaine	gouvernance	au Mali. Après ces élections
l'école malienne, de la	gouvernance	décentralisation progressive, les institutions
tous les aspects de la	gouvernance	c'est à dire, la

Pour construire les concordanciers, nous avons fait le choix de retenir les termes ayant le plus fort chi² par classe. Nous pourrions dans ce cas, continuer d'analyser ces termes en les contextualisant. Cependant, les interactions qu'entretiennent les classes entre elles nous empêcheraient d'avoir une vision globale sur les éléments langagiers relatifs à notre problématique. A titre d'exemple, le mot « DEMOCRATIE » se trouve t-il contextualisé à la fois dans l'ensemble des classes. De même, le mot « PARTICIPATION » se trouve contextualisé dans les classes 1, 2, 3 et 5.

Il nous paraît plus intéressant d'interroger le corpus à travers les termes les plus significatifs toutes classes confondues. On aperçoit alors, que ceux-ci répondent à nos interrogations. Nous nous intéresserons donc, au contexte signifiant des quatre termes suivants : Démocratie, participation, décentralisation, femme, dans un premier temps, puis dans un second temps, pays, ville, commune, développement.

4.1.1. « Démocratie »

Pour le premier terme « démocratie », s'il est communément admis de définir la démocratie comme un régime politique, système de gouvernement dans lequel le pouvoir est exercé par le peuple, par l'ensemble des citoyens ou leurs représentants. Pour Michel Bussi, *« la démocratie est avant tout une utopie, un idéal en constante évolution vers lequel les gouvernements doivent tendres.* » (Bussi, 2004, p. 9).

La démocratie dans son étymologie grecque, renvoie à la notion de pouvoir (Kràtos) et de peuple (dêmos). Plus récemment, dans un discours Abraham Lincoln définissait la démocratie comme le gouvernement du peuple par le peuple, pour le peuple. Ainsi, au cours des siècles, se dessine les contours d'une organisation, d'un système qui semble empreint d'un certain nombre de valeurs, de principes propres à un faire un modèle, fragile certes, mais en continuelle adaptabilité.

Par rapport aux entretiens, le mot « démocratie » est fortement assujetti aux mots « participation », « décentralisation » et « femme ». Il apparaît nécessaire d'essayer de

comprendre ce que les différents usages de ces mots nous enseignent sur les relations qu'entretiennent ces termes du lexique entre eux.

Historiquement, la démocratie est en cours au Mali depuis 1992, et rien ne semble l'arrêter, pas même ces considérations sociales considérées comme antidémocratique (constat fait avant les événements de mars 2012). De plus, elle n'a jamais été remise en cause par les observateurs internationaux et révélée comme un exemple en Afrique subsaharienne. Néanmoins, nous assistons à un phénomène dans la ville de Bamako, celui de la faible participation électorale (autour de 15% de votants) que nous tenterons de comprendre en s'interrogeant sur le sentiment démocratique à Bamako considérant que celui-ci ne se manifeste pas par les urnes. Cette interrogation conduit à cette hypothèse, c'est en ville que peuvent être rompus les liens d'échanges traditionnels pour un débat idéologique à travers des médias, journaux, ou télévision ; et entre des partis aux programmes différenciés (visant différentes catégories sociales), mais nous sommes face à un paradoxe : la participation électorale est très faible en ville, et le moindre contrôle des élus sur les habitants en ville implique une difficulté à imposer la démocratie. Au regard de ce paradoxe, existe-t-il des formes non conventionnelles de la participation politique qui font que les bamakois participent peu aux élections ?

Après ce rappel historique sur la démocratie malienne, nous entreprendrons l'analyse des différents contextes d'usage des mots cités ci-dessus. La mise en contexte du mot « démocratie » laisse apparaître cinq significations distinctes.

Processus démocratique

« *La démocratie est un processus qui devrait faire aboutir à des collectivités organisées à des étapes successives de remodeler des pensés et en même temps de devoir de respect d'une simple majorité par rapport à des questions posées à une collectivité. C'est difficile de dire quelle étape de processus de démocratisation le Mali se trouve, mais il y a peut-être des éléments de base qui peuvent aider comme la liberté d'expression, liberté de presse, l'implication des acteurs dans la vie politique etc*.»

Entretien avec monsieur Traoré, 58 ans, cadre et prof. Sup

Fonctionnement démocratique

« *Le principe d'accès au pouvoir sur des bases convenues démocratiquement par la majorité est respectée, aucune rupture à ce niveau n'est constatée depuis l'instauration de la démocratie au Mali.* »

Entretien avec madame Baye, 29 ans, commerçante

« *La démocratie, c'est la participation de toutes les couches sociales, de tous les acteurs. La population participe à la construction politique notamment dans l'activité citoyenne, et la justice veille à la sauvegarde des intérêts des populations.*
(L'enquêteur) : Quelle lecture faites-vous de la démocratie malienne ? Je ne parle pas de démocratie en parlant du cas malien, mais plutôt de processus démocratique. Mais en tant que processus, je dirais que c'est un chantier en construction mais reste encore très fragile comme celui du Niger, du Nigeria qui ne sont pas de vraies démocraties mais qui ont su instaurer le multipartisme avec la conjugaison des préoccupations, des ambitions de la population, ce qui n'est pas très courant dans les jeunes démocraties.»

Entretien avec monsieur Samaké, 43 ans, fonctionnaire dans le privé à Bamako

« *[La démocratie] … permet à toutes les composantes du pouvoir de jouir des mêmes droits et de les exercer au même niveau. Au-delà du pouvoir qui appartient au peuple, la démocratie renferme plusieurs aspects : liberté de pensée, liberté d'expression, en même temps les devoirs et les obligations*.»

Entretien avec madame Diarra, 54 ans, députée

En matière de fonctionnement démocratique, trois visions concourent. La commerçante renvoie aux respects des normes démocratiques. Son discours révèle que la démocratie, c'est d'abord les systèmes électoraux, donc, le Mali est en train de construire son propre modèle de démocratie. La députée et le fonctionnaire soulignent par ailleurs que la démocratie permet un partage de pouvoir entre différents acteurs sociaux.

Economique et Social

« *Par rapport à nos systèmes électoraux, chacun peut-être conseiller communal quel que soit son niveau de formation et son statut. Ce qui me semble le plus important, c'est des principes de base, le Mali doit reconfigurer sa démocratie par rapport à son propre histoire, à sa propre composition ethnique etc.* »

Entretien avec madame Coulibaly, 54 ans, chef d'entreprise

« *La démocratie c'est le respect de l'autre, l'acceptation de l'autre et l'acceptation de partager avec l'autre dans la différence et dans la diversité. Je pense également que les modes de gestions de la cité obéissent à des paramètres qui renvoient à des principes démocratiques. Mais pour moi être démocrate, c'est être ouvert, accepter l'autre, partager avec l'autre dans la tolérance. L'implication de l'autre permet sa participation*. »

Entretien avec monsieur Diakité, 76 ans, cadre. Prof. Sup

Par rapport à l'aspect économique et social, les deux discours convergent vers un idéal démocratique. Pour les deux individus (chef d'entreprise et cadre. Prof. Sup) le Mali doit reconfigurer sa démocratie par rapports à sa réalité sociale, économique et culturelle pour produire un modèle à hauteur de souhait.

Aspects positifs de la démocratie

« *La démocratie est le bon modèle pour le Mali, mais avant il faut parvenir à faire la symbiose entre les valeurs universelles et les valeurs nationales*. »

Entretien avec madame Samassekou, 67 ans, députée à la retraite

« *La démocratie est un bon modèle pour le Mali, car la liberté est proclamée. Toutes les libertés renforcent la jeune démocratie malienne, de même que le fonctionnement des institutions et la participation de la population.* »

Entretien avec monsieur Gassamba, 65 ans, soldat

« *Lorsqu'on a la possibilité de choisir, de donner son point de vue soit individuellement soit collectivement par rapport aux grandes décisions, aux grands choix économiques on peut dans ce cas parler de démocratie. De plus, au Mali, la décentralisation a permis aux communautés locales d'être responsables de leur propre destin.* »

Entretien avec madame Diallo, 34 ans, journaliste

Aspects négatifs de la démocratie

« *Les députés et les maires sont élus sans représenter réellement la population, donc un gros problème de légitimité. Par exemple, le président de l'association des municipalités de Sikasso est maire de sa commune mais ne parle pas la langue de son village. Il gère sa commune par délégation.* »

Entretien avec monsieur Keita, 66 ans, chef de quartier

« *La démocratie est devenue pour les bamakois une source d'anarchie. Elle continue également à accentuer les inégalités socio-économiques entre les quartiers pauvres et riches. Aujourd'hui au Mali, la démocratie c'est la dictature de la majorité*.»

Entretien avec monsieur Sylla, 30 ans, animateur culturel

Ici, deux points de vue s'opposent, un premier groupe d'individus favorable à la démocratie (cf. aspects positifs de la démocratie), s'oppose aux non-partisans de la démocratie (cf. aspects négatifs de la démocratie).

4.1.1.1. « Participation »

Le mot « participation » peut être défini comme le fait de prendre part activement à quelque chose. Ainsi, défini, le mot « participation » conviendrait à l'ensemble de ces usages dans le corpus. Cependant, celui-ci revêt une pluralité d'usages relatifs à l'action comme processus permettant de prendre part activement à quelque chose. Quantitativement, nous dénombrons 106 occurrences du mot « participation », qui se repartissent selon trois usages distincts : la « participation » comme action de voter (74 occurrences) ; la « participation » synonyme de « collaboration » (15 occurrences) ; et la « participation » comme élément majeur de la définition de la « démocratie » (17 occurrences).

Action de voter

Dans le corpus, le mot « participation » n'exprime pas toujours de façon explicite l'acte de vote. En effet, dans l'expression « taux de participation », il est communément admis que le mot « participation » fait référence à la participation électorale. Ainsi, le taux de participation est-il le rapport sur une base 100 du nombre d'électeurs ayant participé à l'élection par rapport au nombre d'inscrits. Dans le corpus, à titre d'exemple, nous avons relevé :

« *Une grande sensibilisation des bamakois pourra renforcer le taux de participation. Pour les élections à venir, les hommes politiques doivent adopter de nouvelles stratégies politiques en vue de rehausser le taux de participation.* »

Entretien avec madame Cissoko, 45 ans, artiste à Bamako

« *Il y a plusieurs paramètres à prendre en compte pour rehausser le taux de participation à Bamako. Le premier est de sensibiliser et informer la population sur l'importance du vote.* »

Entretien avec monsieur Fané, 56 ans, syndicat

Cette action de voter, peut également être définie d'une manière qualitative (sans qu'il ne soit référence à un calcul). Le mot « participation » synonyme de l'acte de vote est alors, isolé dans la phrase, et son sens véritable n'est défini que par son contexte. A titre d'exemple :

« *Beaucoup de raisons sont avancées pour la faible participation électorale comme : la saison des pluies, éloignement des bureaux des votes, le fichier électoral etc. Mon constat est qu'il y a un désintérêt total des populations à l'égard à la chose politique.* »

Entretien avec madame Diarra, 54 ans, responsable d'une association

« *Il faut faire participer tous les acteurs de la société pour qu'on puisse parler de démocratie participative. Cela permettra également une vraie participation électorale.* »

Entretien avec madame Sissoko, 32 ans, enseignante

« *Oui, je suis conscient du problème, car aujourd'hui il faut un nouveau découpage qui rapprocherait l'électeur à son bureau de vote. Une démarche qui pourrait à mon avis inciter les bamakois à aller voter.* »

Entretien avec madame Dembélé, 82 ans, infirmière à la retraite

Participation synonyme de « collaboration »

Dans le corpus, nous trouvons 15 occurrences du mot « participation » utilisé de façon synonymique comme « collaboration ». Il s'agit alors, d'entreprendre des actions avec des partenaires ce que soit des communautés d'Assemblée, au choix d'orientation de développement. Par exemple :

« *Le Mali a toujours été un pays démocratique (discussion, dialogue, participation) à la tête d'un souverain qui était très fort. Certains souverains agissaient malgré tout dans la consultation, la collaboration avec une plus grande participation de son Assemblée*.»

Entretien avec monsieur Doucouré, 54 ans, homme politique

« *On ne peut pas élaborer un programme de développement sans la participation de la population concernée.* »

Entretien avec madame Cissé, 43 ans, infirmière

Un élément constitutif de la démocratie

A travers les usages relatifs à « l'acte de vote », à « l'action politique », à « l'action citoyenne », ou, à la « prise de décision », l'occurrence « participation » se réfère aussi à des éléments permettant de définir la « démocratie » (17 occurrences). Ainsi, on trouve :

« *La démocratie est un processus de participation active de toutes les couches sociales. Elle permet une véritable participation des femmes à toutes les prises de décisions.* »

Entretien avec madame Diakité, 52 ans, journaliste à Bamako

« *La bonne gouvernance implique la participation et la transparence. La notion de la participation est extrêmement importante en matière de démocratie.*»

Entretien avec monsieur Samassekou, 47 ans, député

4.1.1.2. « La décentralisation »

Le mot « décentralisation » peut être défini comme, un système administratif par lequel l'Etat accorde à une entité territoriale la personnalité morale et l'autonomie financière permettant à l'organe délibérant élu, d'assurer la gestion des affaires publiques au niveau local dans les conditions prévues par la loi. Dans le corpus, le terme « décentralisation » est employé pour signifier le phénomène politique ainsi que les conséquences de ce phénomène, quant à la participation des individus. On trouve 16 occurrences du mot « décentralisation » utilisé différemment.

Processus politique

Il apparaît dans le corpus, que la décentralisation redessine, l'architecture de l'organisation territoriale qui fait désormais que la commune est gérée par un conseil communal qui élit en son sein un maire et des adjoints.

C'est au regard des résultats fournis par le logiciel ALCESTE que nous avons décidé de comprendre davantage les différents usages du mot « décentralisation ». Nous pouvons dire à partir de son chi² (154) que la « décentralisation » est un marqueur de la démocratie à Bamako. Ainsi, la décentralisation comme nouvelle organisation de l'Etat est illustrée dans les exemples suivants :

« *Au regard de l'évolution de la faible participation des populations, on voit qu'il y a une avancée importante à passer par la décentralisation. Je suis content de voir que les spécialistes chargés de la question ont fait un rapport qui souligne que désormais il y aurait une logique de désignation des maires pour que toutes les communes ne subissent pas le même retard.*»

Entretien avec monsieur Tall, 57 ans, chef d'entreprise

« *Dans le cadre de la décentralisation, les représentants de l'Etat ont un pouvoir de contrôle de décisions et de supervision. Il revient donc aux élus locaux d'élaborer des stratégies de développement de leur propre commune.* »

Entretien avec monsieur Coulibaly, 48 ans, président d'un groupe parlementaire

« *Le transfert de compétences et de ressources a été fait, mais le problème est que l'Etat n'a pas les moyens d'attribuer à chaque commune des ressources nécessaires. Avant la décentralisation, l'Etat transférait ses compétences aux arrondissements, le changement d'échelle pose encore problème. Le second problème est d'ordre politique, c'est à dire les partis politiques devant leur intérêt vont jusqu'à modifier le projet de loi sur la décentralisation à l'Assemblée Nationale en morcelant les communes déjà existantes.* »

Entretien avec monsieur Touré, 54 ans, député

Décentralisation facteur de consolidation démocratique

Le transfert de certaines compétences de l'Etat vers les collectivités décentralisées entraîne un regain de participation des individus, à la vie publique d'une part, et, aux élections d'autre part. Ainsi, le corpus révèle-t-il la participation à la vie de la cité dans les exemples suivants :

Participation à la vie publique

« *La décentralisation a permis à la population de prendre part à la gestion de leur commune. La participation à la décentralisation, c'est la participation à la prise de décision à l'élaboration du budget pour le bien être de la population. Aujourd'hui on voit une compétitivité entre les collectivités, car chaque entité territoriale veut montrer l'exemple d'une commune propre.* »

Entretien avec madame Cissé, 51 ans, journaliste

« *D'une manière générale, la décentralisation a été bien comprise parce qu'on voit de plus en plus une implication de la population dans les affaires de la cité. Certaines communes ont même encouragé les jeunes diplômés à travailler pour la collectivité ce qui a été très bénéfique pour la commune.* »

Entretien avec monsieur Touré, 32 ans, enseignant

Participation à la vie politique

« *La décentralisation devient en ce sens la seule issue par laquelle la population participe. A partir de là, elle est le meilleur moyen pour consolider la démocratie malienne.* »

Entretien avec madame Traoré, 45 ans, indépendant

4.1.1.3. « Les femmes »

Femme, peut être définie comme un « être humain adulte du sexe féminin ». Si le comportement électoral des femmes a changé, c'est très largement parce que leur situation sociale et culturelle a elle-même considérablement évolué, dans le sens d'une autonomisation croissante qui rend compte de leur autonomie politique. Il paraîtrait que la modernité a instauré les institutions, ce qui se confirme, par l'émergence du droit de la femme. Mais, il est important de savoir qu'il subsiste des « restes » de ce modèle antérieur, néanmoins, rien ne semble l'arrêter, puisque nous assistons à un phénomène d'institutionnalisation.

Dans les résultats du traitement global produit par ALCESTE, le terme « femme » se voit affecté d'un chi² très élevé (129) signifiant que ce terme est particulièrement important. Ce point de vue se trouve renforcé au regard de la classe 5, où précisément ce terme a très largement contribué à la constitution de cette classe, permettant d'affirmer que le discours de la classe 5 se réfère essentiellement au discours relatif aux « femmes ».

Dans une société marquée culturellement par le « patriarcat », cela peut sembler paradoxal. Au regard de la nature de la problématique et des hypothèses relatives à la démocratie à Bamako, il apparaît que la femme se trouve précisément au cœur même des tensions qui s'établissent entre faits démocratiques et aspects culturels. Tantôt, la démocratie vient adoucir les conséquences d'une « phallocratie » culturelle ; tantôt, ce sont les aspects culturels qui perdurent et contraignent, les actions démocratiques.

Ce sont précisément ces tensions qui sont mises en évidence dans les entretiens ou, le terme « femme » est utilisé dans le contexte de la « démocratie » comme :

« *Dans la législation malienne il n'y a pas d'handicap posé aux femmes pour se hisser à des postes électifs. Dans aucune famille du monde, je ne vois pas un homme qui prend des décisions sans consulter sa femme.* »

Entretien avec monsieur Sanogo, 58 ans, président d'un groupe parlementaire

« *Pendant la campagne électorale elles participent énormément. Elles sont utilisées en ce sens comme des mobilisatrices mais rarement sur les listes électorales.*
(L'enquêteur) : Pourquoi ? Parce que tout simplement la politique est considérée comme un métier d'homme au Mali. Au regard des 20 ans de démocratie, je dirais que les hommes ont échoué et qu'il faut prospecter la voie des femmes. »

Entretien avec monsieur Soumaoro, 63 ans, cadre, prof.sup

« *Chaque fois qu'une femme est engagée et qu'elle a des compétences, bénéficie des promotions aussi bien au sein du parti qu'au sein du gouvernement. Pour illustrer, de 1992 à 2002 il n'y a pas eu un gouvernement sans la présence d'une femme, de même, qu'à l'Assemblée Nationale.* »

Entretien avec madame Koita, 39 ans, journaliste

Ou encore, le terme « femme » est utilisé dans un contexte « culturel » comme :
« *Dans notre société c'est l'homme qui domine la femme ce qui veut dire que le point de la culture traditionnelle pèse encore sur la femme malienne.* »

Entretien avec monsieur Diop, 34 ans, étudiant en histoire

Cependant, les entretiens révèlent des interactions entre « démocratie » synonyme de « modernité » et « phallocratie » synonyme de « culture ancestrale ». Ainsi, la « démocratie » vient remettre en cause les aspects ancestraux comme dans :
« *Les hommes ne sont que des portes paroles, pas vraiment des décideurs. Ils se réunissent sous le « togouna », ou sur la place publique pour donner leur position, sauf que cette position est celle qu'il a partagé avec sa femme.* »

Entretien avec monsieur Doucouré, 54 ans, administrateur

« *Pour moi les pesanteurs sont fragiles dès l'instant où la femme est mise à l'école, autrement dit quand elle atteint un certain niveau, elle n'est plus soumise à ces pesanteurs.* »

Entretien avec monsieur Cissé, 78 ans, chef de quartier

« *Le dernier facteur c'est le choix du couple, c'est à dire la compréhension du mari à l'engagement politique de sa femme, car ils ne sont pas nombreux à accorder ce privilège à la femme*.»

Entretien avec madame Sacko, 42 ans, responsable d'une association

A l'inverse, les aspects ancestraux s'avèrent quelquefois être une contrainte au développement de la démocratie, comme dans :

« *Notre phallocratie fait en sorte que si une femme à toutes les compétences, on la refuse parce que c'est une « tafè tigui » (femme). S'il y a une femme qui peut aider le pays à se développer, je pense qu'on doit l'encourager et mettre à sa disposition tous les moyens nécessaires.* »

Entretien avec monsieur Fané, 57 ans, chef d'entreprise

« *La question de la femme en politique est très folklorique. Je suis contre la parité, car les femmes qui se mettent en avant sont aussi corrompues que les hommes. J'ai animé une réunion sur le développement des zones rurales en présence de quelques femmes intellectuelles. Une rencontre plutôt intéressante face à l'attitude de ces femmes instruites à l'endroit de leurs sœurs du monde rural. Tout ce qui se fait dans ce domaine n'est que folklorique mais politiquement correct.* »

Entretien avec monsieur Maiga, 49 ans, journaliste

Ainsi, on peut voir qu'entre les pôles modernité et tradition, c'est une lutte de tous les instants qui s'instaure.

Nous nous apercevons après l'analyse qu'il existe une forte interaction entre les quatre lexiques, à savoir, « démocratie », « décentralisation », « femme » et « participation ». Nous terminerons ce chapitre intitulée « Qui » dit « Quoi » et « Où » par l'analyse et l'interprétation des classes. Dans l'ensemble des cas, l'interprétation des résultats doit pouvoir permettre d'identifier les différents discours par rapport aux axes du plan orthonormé de l'analyse factorielle sur lesquels les champs lexicaux se répartissent.

4.2. Analyse et Interprétation des classes

Après avoir analysé et interprété les termes du lexique toutes classes confondues, il convient d'analyser les éléments lexicaux de chaque classe indépendamment. Pour chaque classe, il conviendra de retenir les termes dont le lien à la classe est fortement marqué (plus fort Khi²) et d'évaluer le sens de celui-ci dans le contexte d'usage. Ensuite, nous tenterons de catégoriser l'ensemble des usages afin de pouvoir interpréter plus finement encore l'analyse du corpus. Auparavant, il convient d'analyser les rapports qu'entretiennent les différentes classes entre elles. Pour cela, nous nous reportons sur l'Analyse factorielle des Correspondances dont le plan orthonormé est reproduit ci-dessous.

Au regard des présences significatives, nous avons décidé de retenir dans la classe 1 le mot « Pays » parce qu'il paraît significatif si on se réfère à son chi² (43). Par contre nous n'allons pas contextualiser le mot « démocratie » car une analyse a été faite sur ce lexique. Quant à la classe 2, c'est des mots comme « commune », « développement » et « ville » qui seront contextualisés à cause de leur chi² élevé (cf. tableau du discours de la classe 2). Dans la classe 3, les mots « liste » et « électoral » sont autant significatifs à partir du moment où son chi² est élevé. Dans la classe 4 nous retiendrons le mot « transfert » et « constitution » pour la classe 5. A partir de là, interprétons les termes lexicaux choisis.

4.2.1. Les discours relatifs à la démocratie (classe 1)

Cette classe à la particularité d'avoir un discours commun, puisque la sphère se concentre autour de l'intersection des deux axes (vertical et horizontal).
Elle contient 47% des énoncées du discours classé et s'articule autour des variables présentées dans le graphique ci-après.

Figure 12 : Présentation graphique des variables de la classe 1

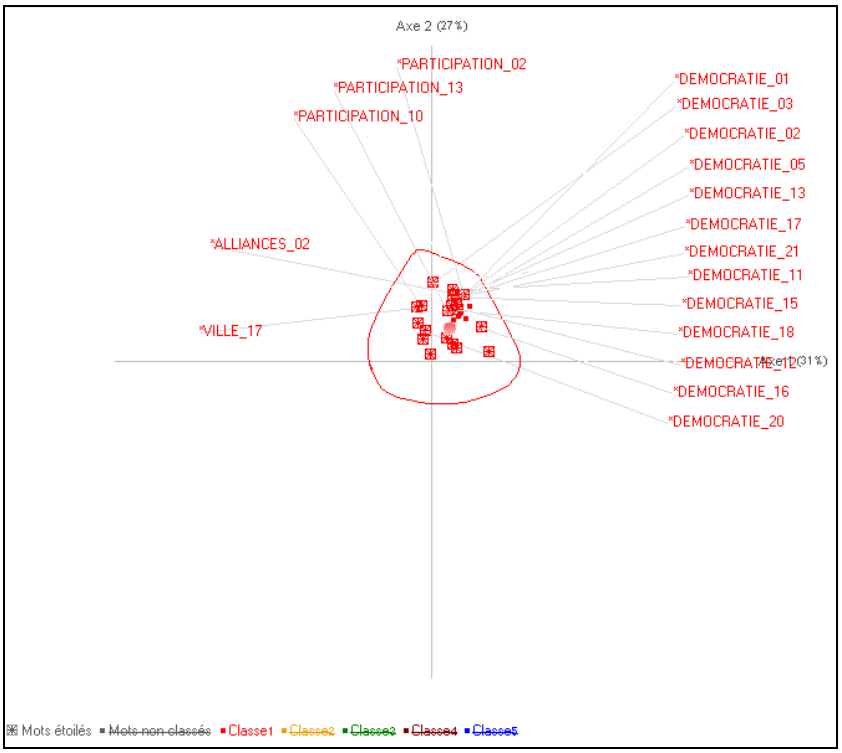

Source : Résultats du logiciel ALCESTE : Positionnement des variables « DÉMOCRATIE », « PARTICIPATION », « ALLIANCES » et « VILLE » dans l'AFC

Nous remarquons déjà que la totalité des formes du lexique de cette classe se trouve consignées dans la partie supérieure de l'axe horizontal et une absence totale de vocabulaire dans la partie inférieure. En effet, la variable principale de cette classe « DEMOCRATIE » est assujettie à la « PARTICIPATION », à la « VILLE » et aux « ALLIANCES » (cf. figure ci-dessus). De plus, la présence de ces variables principales dans cette seule classe fait que son discours est relativement marqué, et s'explique également par la proximité lexicale et sémantique des thèmes développés. Outre, les variables, le discours relatif à cette classe se concentre autour de termes du lexique que le logiciel référencie dans le tableau présenté ci-dessous.

Tableau 35 : Extrait du lexique caractéristique de la classe 1 en fonction du chi²

FORMES	KHI2	FREQUENCE	% DE PRESENCE DANS LA CLASSE	CATEGORIES
Démocratie	153	277	83%	Noms
Pays	43	84	78%	Noms
Africain	42	46	100%	Adjectifs et adverbes
Afrique	41	45	91%	Noms
Valeur	35	49	89%	Noms
Culture	27	25	96%	Noms
Modèle	22	24	95%	Noms
Principe	21	28	89%	Noms
Comportement	20	31	89%	Noms
Pouvoir	20	56	73%	Noms

Source : Résultats du logiciel ALCESTE

Les colonnes de ce tableau représentent les formes retenues par ALCESTE comme pertinentes pour cette classe (pour les commodités de l'analyse nous ne retiendrons que les dix formes ayant le plus fort khi²), sa fréquence, son pourcentage de présence dans la classe, ainsi que sa catégorisation grammaticale.

Nous présentons ci-après, un exemple d'unité de contexte élémentaire dans lesquels ces formes apparaissent (en italique et dans une parenthèse)

« uce n° 638 Khi2 = 40 uci n°13 : *NUMERO_13 *NOM_SY *AGE_85 *FONCTION_PG *LIEU_A*DUREE_1h26 *TRANCHE_61plus *DEMOCRATIE_13 *K_2
Je ne (*crois*) (*pas*) a un (*modèle*) de (*démocratie*), parce-que pour (*moi*), la (*démocratie*) (*c'est*) des (*valeurs*) et des (*principes*). Toutes les sociétés du (*monde*) aspirent à des (*principes*) (*qui*) (*sont*) (*universels* :) la (*liberté*), l égalité, la (*solidarité*), le (*respect*) de l (*autre*), le (*respect*) de soi (*sont*) des (*valeurs*) (*universelles*).
uce n° 632 Khi2 = 36 uci n° 12 : *NUMERO_12 *NOM_MARIKO *AGE_65 *FONCTION_PG*LIEU_A *DUREE_1h05 *TRANCHE_61plus *DEMOCRATIE_12 *K_1 alors, en se tournant vers les villages ou le (*pouvoir*) sévit durement, ou les populations ont encore quelques (*principes*) de (*base*). La disparité (*étant*) source de (*pauvreté*), la (*conscience*) (*révolte*) (*populaire*) nait de la (*misère*). Le village (*étant*) (*pauvre*), mais il demeure un bel exemple de (*démocratie*), (*contrairement*) à la ville ».

Aussi, ce champ lexical met en évidence la démocratie comme un modèle de gouvernance pour l'Afrique. Plus d'une décennie après l'instauration de la démocratie, nous constatons que l'Afrique s'est réappropriée un modèle qui n'est pas en porte-à-faux avec les réalités sociales, économiques et culturelles de ces Etats, ce qui produit des changements de divers ordres (politique, économique et social). Par exemple, la démocratie malienne considérée comme

exemplaire en Afrique subsaharienne à l'époque d'Alpha Oumar Konaré connaît depuis le 22 mars 2012 une instabilité politique suite à un coup d'Etat perpétré par la junte militaire. Quelques enquêtés mentionnent que la démocratie africaine et particulièrement celle du Mali n'est pas une exception, au regard de tout ce qui se passe avant, pendant et après une consultation électorale. Ces extraits ci-dessous permettent de connaître le sentiment démocratique des bamakois sur la question. Ici, on s'en tiendra à la définition de la démocratie. La question était formulée ainsi : comment définiriez-vous la démocratie ? Définition ? Concept ? Comportement ?

« *Je définis la démocratie comme un système qui permet à ce que la population est, d'abord les fonctions élémentaires de l'homme, à savoir, manger, se loger etc. Suivant cette logique, quand on parle de possibilité, on parle également d'insuffisance. La solidarité est créatrice de richesses matérielles et financières, en même temps créatrice d'harmonie au sein de la société. Donc, pour moi, les besoins fondamentaux qui sont inhérents à l'existence de l'être humain doivent être satisfaits dans un cadre démocratique pour tout le monde. Car le confort de la vie est lié à l'état du développement d'une société, ou d'un État. Il doit être lié aussi à l'effort, à la justice, ce qui interpelle l'individu en tant qu'un être responsable.*

La démocratie est transfrontalière, mais on évolue dans une ploutocratie au Mali. Ce qu'on a appelé démocratie dans les années 1990 en Afrique est ramenée au multipartisme, liberté d'expression et le mode d'acquisition du pouvoir par les élections. On a fait appel à l'Afrique à la démocratie, tout en oubliant qu'en amont il y avait un modèle de développement économique, social aussi démocratique mais qui n'était pas multi partisan, comme la démocratie occidentale. Ce modèle occidental de démocratie crée une vision impérialiste du monde qui sévi en Afrique et fait que désormais les élections ne sont plus libres, parce que c'est le règne de la ploutocratie. Pour vous dire que, la démocratie africaine dans la démarche actuelle n'est plus une démocratie qui permet au peuple africain de résoudre un des problèmes fondamental de l'existence humaine : la famine et la disette. Ces deux mots sont des phénomènes constants en Afrique, la famine est certainement épisodique mais la disette est pandémique et endémique. La démocratie reste encore une conquête, car les contradictions secrétées par le système fait que de plus en plus la misère devient un facteur de révolte, et de rébellion.»

Entretien avec monsieur Mariko, 65 ans, président d'un parti politique à Bamako.

« *Pour moi l'Afrique n'est pas encore préparée à la démocratie et cela est nettement visible chez les dirigeants africains. Ceux qui sont au pouvoir, on tendance à le conserver et souvent il arrive qu'ils fassent la confusion entre leur propriété privée et ce pouvoir qui ne les appartient guère. Cela est fréquent dans presque tous les pays africains excepté le Ghana. Le Mali est souvent cité, mais pour moi il est loin d'être un modèle en Afrique*.»

Entretien avec monsieur Cissé, 37 ans, consultant à Bamako

« *La démocratie est un système qui permet aux partis politiques de vivre et à une élite de gouverner. Les institutions mises en place sont dirigées par des responsabilités politiques, et selon que tu sois de la majorité ou de l'opposition. Tout est question de rapport de force entre les populations et les institutions donc, les droits de la minorité ne sont pas reconnus.* »

Entretien avec madame Kampo, 59 ans, médecin à Bamako

A l'inverse de ceux-ci, d'autres pensent que la démocratie est le meilleur modèle de gouvernance :

« *A partir du moment où il existe la liberté syndicale, la liberté d'expression, liberté d'opinion on est bien dans une démocratie. Le principe d'accès au pouvoir sur des bases convenues démocratiquement par la majorité est respecté, aucune rupture à ce niveau n'est constatée depuis l'instauration de la démocratie au Mali.* »

Entretien avec monsieur Diallo, 75 ans, Président parlementaire à Bamako

« *La démocratie est un processus de participation active de toutes les couches sociales au développement d'un pays pour assurer un développement durable. Au Mali, toutes les couches sociales participent à la prise de décision.* »

Entretien avec madame Diallo, 80 ans, vice-présidente d'une ONG à Bamako

Le premier lot d'enquêtés, bien que fortement attaché à ce concept, n'est pas tout à fait d'accord avec son fonctionnement. Le second lot d'enquêtés montre, quant à lui, un système politique qui permet à toutes les composantes de la société de participer d'une manière ou d'une autre à la gestion des affaires publiques et politiques.

Enfin, nous pouvons penser que le discours afférent à la démocratie à Bamako est lexicalement et sémantiquement proche du discours relatif à la participation que nous développerons ultérieurement. Il en est de même pour les autres classes, le discours lié à la

participation présente des affinités lexicales et sémantiques avec les discours traitant de la démocratie, de la décentralisation et des femmes.

Cependant nous ne pouvons laisser sous silence le terme « pays » de la classe 1 qui est très souvent associés ou aide à définir les différents contextes dans lesquels est utilisé le mot « démocratie ». Le pays peut être défini comme une division territoriale habitée par une collectivité, et constituant une entité géographique et humaine. Ainsi défini, nous pourrions afficher tous les contextes du corpus ayant pour terme pivot « pays », comme :

« *Maintenant j'ai l'impression que chaque peuple, chaque pays essaye de l'adapter par rapport à sa sociologie, à son environnement de divers ordres*. »

Entretien avec madame Sangaré, 30 ans, membre d'une association

Nous constatons alors qu'il convient de restreindre cette définition trop générique. Le mot « pays » employé pour définir « l'Etat », clairement identifié, comme dans :

« *Je n'ose pas le dire à l'image des événements récents de certains pays comme le Nigéria, le Kenya etc. Le Ghana est une référence africaine, car il y a une avancée considérable en matière de démocratie dans ce pays.* »

Entretien avec monsieur Sanogo, 64 ans, chef de quartier

Le pays se définit également selon plusieurs échelles. Ainsi en est-il de la notion de « pays natal » synonyme de région comme dans l'exemple suivant repéré dans le corpus :

« *Un paysan quelque part dans son profondeur de son pays ne peut ne pas être motivé pour un président qu'il connaît à peine où un député qui a ignoré son territoire de naissance*. »

Entretien avec madame Dembelé, 42 ans, syndicat

De la même manière, l'échelle territoriale peut-être inversée, et c'est alors un ensemble de pays ayant les mêmes spécificités qui vont définir un type de pays, comme en témoignent ces exemple relevés dans le corpus :

« *L'existence des partis politiques lié à l'état économique des pays africains, et la prédominance de l'économie internationale dans ces pays fait qu'elle s'impose en dictant ses règles.* »

Entretien avec monsieur Mariko, 54 ans, député

4.2.2. Les discours relatifs à la décentralisation (classe 2)

La classe 2 à une particularité d'être spatialement située un peu partout par rapport aux deux axes (horizontal et vertical). Cette deuxième classe contient 13% des énoncés du discours classé et s'articule autour des variables présentées dans la figure ci-après.

Figure 13 : Présentation graphique des variables de la classe 2

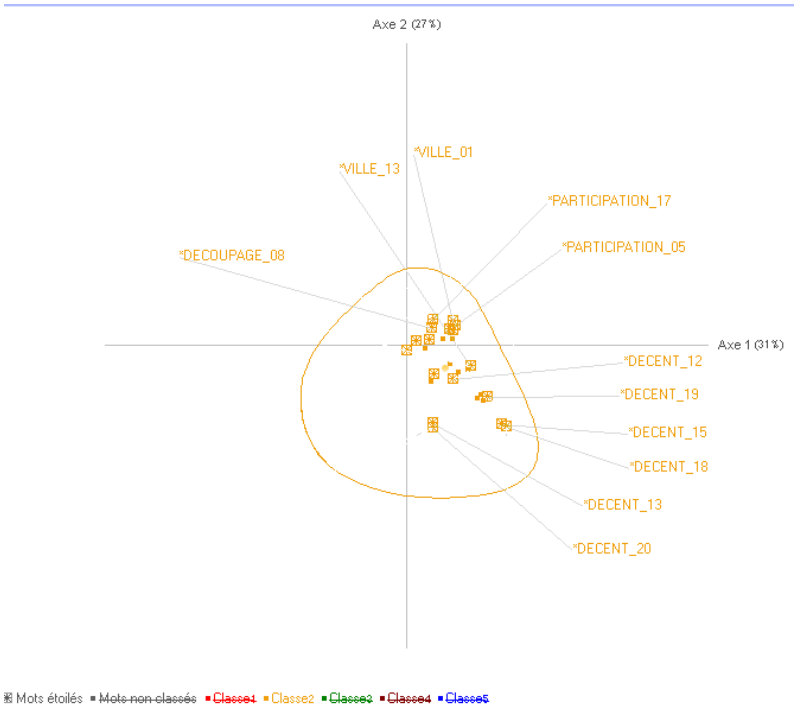

Source : Résultats du logiciel ALCESTE : Positionnement des variables de la classe 2

A partir d'une analyse des variables de la classe 2, nous remarquons un discours très fortement emprunt de spécificités discursives. Cette particularité fait qu'en dehors d'être différent des autres classes, nous avons à faire à un discours sur la « DECENTRALISATION ». La variable principale « DECENT » est complémentaire à trois autres variables comme le « DECOUPAGE », la « PARTICIPATION » et la « VILLE ». Il est nécessaire de préciser que la variable « PARTICIPATION » apparaît comme la « clé de voûte » dans les différentes classes établies par Alceste. Le discours de cette classe intitulé « DECENTRALISATION » est marqué par une temporalité, montrée dans ces extraits :

« *Le transfert de compétences et de ressources est une chose qui a été réclamé par l'Etat. Mais l'Etat traîne toujours les pieds en matière de transfert de ressources vers les collectivités décentralisées. C'est uniquement l'année dernière que 75 millions ont été transférés dans l'éducation.* »

Entretien avec monsieur Touré, 64 ans, journaliste à Bamako

« *J'ai participé au dernier forum sur le bilan de la décentralisation il y a deux semaines. De plus en plus la population est en train de réaliser que seule la décentralisation leur permettra de prendre part à la gestion de leur commune. Mais le problème est qu'il y a un transfert de compétences et non un transfert de ressources. Ce qui est tout à fait normale, parce qu'on ne peut pas transférer les ressources si les acteurs eux même ne sont pas formées. Il est évident que le transfert de ressources est en train de se faire progressivement.* »

Entretien avec monsieur Bâh, 42 ans, représentant de la société civile à Bamako

« *Pendant les années 1990, on a assisté à l'émergence d'une série de réformes politiques et institutionnelles parmi lesquelles la décentralisation. Le processus de décentralisation se définit comme un système administratif par lequel l'Etat accorde à une entité territoriale la personnalité morale et l'autonomie financière permettant à l'organe délibérant d'assurer la gestion des affaires publiques au niveau local dans les conditions prévues par la loi. La décentralisation est notre chef-d'œuvre et à ce titre nous nous efforçons qu'elle soit effective. Aujourd'hui, la décentralisation ne peut pas avoir d'effet sans un transfert de compétences et de ressources. Il faut que ce transfert se fasse de façon progressif et avec un encadrement des élus pour la gestion des ressources de la commune. Je crois qu'il faut minimiser les inconvénients, car on ne peut pas aller dans une réforme en profondeur sans difficultés, qui seront levées au fur et en mesure du processus.* »

Entretien avec monsieur Sy, 53 ans, Expert en décentralisation à Bamako

Pour certains enquêtés, on ne peut pas parler de décentralisation sans un transfert de compétences et de ressources de l'Etat à ses organes délibérants élus. Ce qui fait que les élus locaux se voient de plus en plus affaiblis dans leur juridiction. D'autres, par ailleurs soulignent que la décentralisation est un système politique irréversible qui permettra une réelle participation de la population.

Il convient avant tout, de revenir sur la question posée : au regard de la démocratie et de son expression, que pensez-vous du transfert de compétences de l'État vers les collectivités

territoriales ? Quels sont selon vous, les avantages de la décentralisation ? Et les inconvénients ?

Dans cet extrait de lexique retenu (cf. tableau ci-dessous), les noms sont fortement représentés dans ce tableau, et nous sommes résolument dans un domaine lexical lié à la décentralisation. De même, le peu de présence des prépositions dans les formes retenues par ALCESTE marque le poids relatif à cette classe. On insiste sur le fait qu'elles ne sont pas inexistantes dans cette sphère, mais que l'importance du lien rattaché au champ lexical et/ou leur effectif sont trop faibles pour être retenus.

Tableau 36 : Extrait du lexique caractéristique de la classe 2 en fonction du chi²

FORMES	KHI2	FREQUENCE	% DE PRESENCE DANS LA CLASSE	CATEGORIES
Commune	165	58	65%	Noms
Développement	70	31	51%	Noms
Ville	58	35	46%	Noms
Créer	48	16	61%	Verbes
Budget	41	7	100%	Noms
Maire	40	8	80%	Noms
Administration	35	15	50%	Noms
Réaliser	34	5	100%	Verbes
Kidal	34	6	100%	Noms
Population	33	32	31%	Noms

Source : Résultats du logiciel ALCESTE

Les termes retenus par ALCESTE, classés par ordre croissant de khi² et pour lesquels figurent l'effectif dans la classe et le pourcentage de la fréquence du terme dans la classe par rapport à la totalité du corpus.

Ici encore, tout comme dans la classe 1, un terme prédomine et permet sans ambiguïté d'identifier la classe lexicale. Le mot « commune » est d'autant plus significatif que sa fréquence dans les unités de contexte élémentaires (UCE) de la classe est relativement faible. En effet, il est possible de considérer un terme du lexique particulièrement significatif à partir du moment où non seulement son khi² est élevé mais qui plus est si le terme est affublé d'un taux de fréquence élevé. Que dire alors d'un terme dont le khi² est élevé et dont le taux de fréquence relativement faible ? Nous pouvons affirmer que ce terme est particulièrement significatif, puisque le calcul de son khi² s'appuie sur une utilisation du mot peu fréquente. Ainsi en est-il du mot « commune », le terme suivant, « développement », revêt également un caractère intéressant. Non seulement il relève du même processus, mais sa présence dans ce

champ lexical pose question. Le terme « commune » est très souvent associé ou aide à définir les différents contextes dans lesquels est utilisé le mot « décentralisation».

- **« Commune »**

La commune est une division territoriale généralement administrée par un maire assisté du conseil municipal. Nous trouvons là une définition des plus classiques du mot « commune ». Cependant la commune peut-être rurale ou urbaine en fonction de sa situation :

« *Je suis dans une commune de Bamako ou pendant les élections, aucun candidat n'a frappé à ma porte pour demander un service, pourtant je suis une personne ressource (un élu). Peut-être l'indépendance qu'offre la ville fait que les gens sont de plus en plus distants.* »

Entretien avec monsieur Coulibaly, 38 ans, administrateur

Toutefois, le corpus nous informe que cet élément territorial est utilisé comme circonscription électorale comme dans :

« *En commune IV lors des élections partielles de 2011, toute la population s'est impliquée malgré tout le taux de participation était de l'ordre de 16%.* »

Entretien avec madame Touré, 28 ans, membre d'une association

Ou encore « *La sectorisation est très mal faite, car un électeur de la commune I du district de Bamako est contraint souvent de voter dans une autre commune, un aspect à prendre en compte pour expliquer le faible taux de participation à Bamako.* »

Entretien avec monsieur Soukou, 55 ans, syndicat

Par ailleurs, la commune est en interaction avec ses voisines dans un souci d'intercommunalité comme dans :

« *L'intercommunalité permettra à des communes de participer à l'élaboration d'un projet commun qui favorisera le développement de ces communes.* »

Entretien avec madame Diallo, 25 ans, étudiante

Ou bien : « *Rien ne s'oppose à l'intercommunalité, car le nombre de commune n'est pas un frein pour moi.* » Ou encore :

« *Il y a des expériences d'intercommunalité, parce que les communes se sont rendues compte que seul elles n'arriveront à rien.* »

Entretien avec monsieur Diallo, 77 ans, chef de quartier

Enfin dans le cadre des mesures de décentralisation, la commune devient l'objet référent en matière de politique économique et sociale, comme dans :
« *La décentration est une gestion de proximité avec la commune, avec la population. La décentralisation est très importante dans la domestication du processus démocratique. », ou bien : « le problème de la décentralisation est la création de plusieurs communes sans un fonctionnement viable.* »

Entretien avec madame Diarra, 36 ans, directrice d'une ONG

Ou encore : « *Ce processus a des défis à relever, au niveau des transferts de compétences et de ressources. La décentralisation a été mise en place sans que les populations comprennent réellement les enjeux de pouvoirs qui ressortent.* »

Entretien avec monsieur Keita, 34 ans, journaliste

Il s'avère, de façon évidente, que « développement » se réfère aux conséquences de la décentralisation qui ont entrainé un développement croissant à l'échelle communale. Développement en termes de réalisations et, aussi, développement en termes d'espoir.

- **« Développement »**

Dans le corpus, le mot « développement » est étroitement lié au mot « commune » comme dans : « *La création des communes permet d'alléger la ville, tout en admettant un développement harmonieux des communes.* »

Entretien avec madame Cissé, 32 ans, indépendant

Ou « *Le développement des communes va freiner l'exode rural. Il incitera la population à l'élaboration d'un projet commun qui favorisera son développement.* »

Entretien avec madame Diarra, 46 ans, responsable d'une association

Á travers ce processus, l'Etat souhaite mettre en place des « pôles de développement », formulation employée souvent dans le corpus :
« *Dans les villes secondaires comme Gao et Kidal, il y a une désertification de la population parce qu'il n'y a pas de véritable pôle de développement dans ces régions.* »

Entretien avec monsieur Bah, 45 ans, élu

Le mot développement est souvent qualifié de politique, d'économique ou de social comme dans :

« *La ville de Bamako étouffe les autres villes en termes à la fois de développement économique, politique, social et même sécuritaire.* »

Entretien avec madame Sissoko, 41 ans, administrateur

L'Etat met en place le plan de développement, économique, social et culturel (PDESC) :

« *La décentralisation permet de poser les vraies questions de développement. Le PDESC (plan de développement économique social et culturel) d'une commune n'est pas toujours suivi par les autorités municipales et souvent ce plan est élaboré sans la participation de la population concernée. Si l'élaboration du plan est partagée par tous, on peut en ce moment parler de plan consensuel.* »

Entretien avec madame Sanoussi, 54 ans, journaliste

Cependant nous ne pouvons laisser sous silence le terme « ville » de la classe 2 qui est très souvent associé aux mots « démocratie » et « décentralisation ».

- **« Ville »**

Dans le corpus, le mot « ville » est utilisé pour signifier à la fois l'espace urbain, lieu ou territoire comme dans :

« *Le flux migratoire vers la ville fait naitre de nouveau mode de vie, de nouveaux comportements qui ne sont pas toujours adaptés pour la ville.*»

Entretien avec madame Diarra, 34 ans, administrateur civil

Ou encore : « *La ville de Bamako à ces réalités qui lui sont propres. Il est facile de sensibiliser une personne vivant dans un village que celle de la ville parce que l'acceptation de l'autre, le savoir-vivre sont encore les vertus du village.* »

Entretien avec monsieur Sacko, 31 ans, journaliste

Que les tensions existantes entre « Modernité et tradition » comme dans :

« *L'impulsion vers la modernité donc vers la démocratie qui émane de la ville n'est pas constatée, mais du fait du caractère très simpliste des gens qui y viennent.* »

Entretien avec monsieur Sylla, 43 ans, chef d'entreprise

Ou encore « *La ville c'est le meilleur endroit pour perdre sa culture, il faut avoir les moyens nécessaires pour vivre en ville. C'est pour cette raison, qu'ils sont nombreux à ne pas avoir un projet de retour*.»

Entretien avec monsieur Touré, 64 ans, chef de quartier

Ou bien « *La ville c'est le lieu de rapprochement de toutes les cultures, de toutes les ethnies et de toutes les sensibilités. Il est évident que le principe même du vivre en commun implique une discussion.* »

Entretien avec madame Diawara, 31 ans, étudiante

Cependant, la ville peut-être source de désordre comme le précise le corpus dans : « *Aujourd'hui la ville de Bamako est ingérable, littéralement chargée, car tout le monde veut être dans le luxe. De plus, une ville comme Bamako est un réel danger pour le pays.* »

Entretien avec monsieur Diallo, 39 ans, syndicat

Enfin, le chef de quartier mentionne les aspects négatifs qu'une ville comme Bamako pourrait engendrer. Et une autre catégorie composée de chef d'entreprise, d'étudiant illustre par ailleurs, les avantages de la ville de Bamako.

Les termes restant se réfèrent essentiellement à ce qui fait la « commune ». Nous avons la gestion « administrative » de la commune par le biais de son représentant, le « maire » soucieux d'équilibrer son « budget ».

4.2.3. Les discours relatifs à la participation (classe 3)

Elle représente 13% du discours provenant principalement d'une population âgée de 28-34 ans, avec des variables présentées dans ce graphique ci-joint. La question posée était : aux dernières élections législatives de 2007, le taux d'abstention à Bamako s'élevait à plus de 60% : comment expliqueriez-vous ce chiffre ?

Figure 14 : Présentation graphique des variables de la classe 3

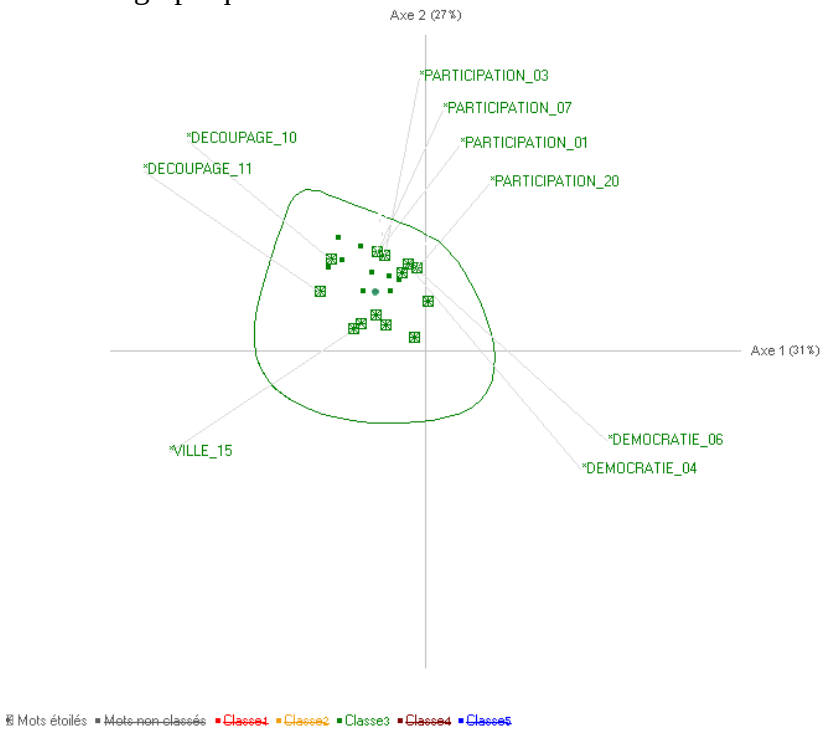

Source : Résultats du logiciel ALCESTE : Positionnement des variables de la classe 3

Cette classe à comme variable principale la PARTICIPATION, et elle est combinée à la DEMOCRATIE, aux DECOUPAGES et à la VILLE. Le sentiment démocratique des bamakois nous fait savoir que la participation est une condition *sine qua non* de la démocratie, or celle-ci ne se manifeste pas par les urnes, d'où la faible participation électorale (voir extraits d'entretiens ci-joint).

« *Le faible taux de participation n'est pas un manque de démocratie mais plutôt un rejet de la population à l'égard de la chose politique. La population avait espoir que la démocratie apportera un changement dans leur quotidien, malheureusement rien n'a changé pour autant. Ce qui pourrait être la raison de la faible participation des bamakois aux élections. Hormis le rejet de la démocratie, c'est la gouvernance locale qui n'est pas en hauteur de souhait.* »

Entretien avec monsieur Traoré, 27 ans, Journaliste à Bamako

« *La meilleure approche est de désacraliser les élections, parce que chaque fois qu'on parle d'élections au Mali, c'est une entrée progressive dans la fraude. On doit comprendre que les élections ne sont qu'un élément du processus d'où l'intérêt de mettre le focus pour mieux les*

préparer et les considérer comme un « tout » et non comme une « fin en soi ». Il faut aussi que la population comprenne qu'elle a un droit de décision à travers son suffrage. »

Entretien avec monsieur Keita, 57 ans, syndicat

« *On est face à une désaffection des urnes qui est liée aussi bien aux comportements des acteurs politiques, qu'au dégoût de la population pour la chose politique.*
(L'enquêteur) Quelles stratégies pour rehausser le taux de participation ? Chacun doit jouer son rôle, mais le rôle premier revient aux partis politiques, parce qu'ils ont la mission de former les militants en tenant compte du programme du parti. On ne peut rester au pouvoir que lorsqu'il y a une adhésion massive à la fois au projet de société qu'aux programmes.
La deuxième raison est qu'il y a eu une dispersion des énergies à partir de 1991 avec ce multipartisme intégral, la liberté était tellement acquise et utilisée de façon libertine qu'on n'a pas une véritable assise démocratique. Il faut à mon avis un travail de fond pour asseoir cette démocratie, en amenant les cadres militants à comprendre le fondement réel de ce qu'on est en train de faire. Sans oublier qu'un parti est censé être un parti institutionnel dans lequel les gens se forment, autrement dit tout un processus pour recruter, former ces cadres militants pour demain. »

Entretien avec monsieur Cissoko, 58 ans, secrétaire général d'un parti à Bamako

« *Un désamour de la chose politique dû aux comportements des acteurs politiques. L'Etat ne peut pas continuer à octroyer aux partis politiques des sommes importantes et qu'ils n'arrivent plus à assurer la fonction qui les incombe (de formation, d'éducation, etc). Il faut que les partis politiques fassent des rencontres en vue de connaître les besoins de la population avant d'élaborer un plan de développement.* »

Entretien avec monsieur Dembélé, 39 ans, chef d'entreprise à Bamako

« *Faire en sorte que le maximum de gens participent… […]…c'est pourquoi le taux de participation me préoccupe beaucoup. Je pense que les acteurs (société civile, ONG/associations, syndicats, médias, intellectuels, partis politiques) ont un intérêt à mettre en place des projets qui impliquent directement les citoyens. Si le taux de participation continu à être aussi bas, il pourrait fragiliser la démocratie.* »

Entretien avec monsieur Diop, 28 ans, étudiant à Bamako

Au regard de ces extraits d'entretiens, quatre discours divergent. Si Traoré (journaliste) pense que la meilleure manière de rehausser le taux de participation est favorisé un développement local. Cissoko et Dembélé mentionnent par ailleurs que, le faible taux de participation est lié aux comportements des hommes politiques, parce qu'ils ne jouent pas leur rôle principal celui de sensibiliser et d'éduquer la population (comme consigné dans la charte des partis politiques).

A l'inverse, Diop (étudiant) déclare que tous les acteurs de la vie politique (partis politiques, association/ONG, syndicat, médias, intellectuels, la société civile) doivent participer à la formation des électeurs en vue de rehausser le taux de participation à Bamako. Il est important de savoir qu'au Mali, l'inscription sur les listes électorales est automatique. C'est à dire tous les individus âgés de 18 ans et plus sont inscrits d'office sur la liste électorale. D'après la loi électorale, la révision de la liste électorale a lieu tous les ans du mois de septembre au mois de décembre. En plus de la révision annuelle de la liste électorale, des recensements administratifs à caractère électoral (RACE) sont souvent réalisés pour dénombrer l'ensemble de la population légalement majeure. Il faut cependant noter que malgré ces dispositions légales, la liste électorale est loin d'être satisfaisante.

Outre les variables, le discours relatif à cette classe se concentre autour de termes du lexique que le logiciel référencie dans le tableau ci-dessous.

Tableau 37 : Extrait du lexique caractéristique de la classe 3 en fonction du chi²

FORMES	KHI2	FREQUENCE	% DE PRESENCE DANS LA CLASSE	CATEGORIES
Liste	114	21	100%	Noms
Electoral	108	36	61%	Adjectifs et adverbes
Electif	95	49	47%	Adjectifs et adverbes
Electeur	93	21	82%	Noms
Bureau	79	15	88%	Noms
Fichier	67	11	100%	Noms
Vote	64	26	57%	Noms
Voter	63	22	62%	Verbes
Députe	59	16	85%	Noms
Participation	57	35	44%	Noms

Source : Résultats du logiciel ALCESTE

Notons que les formes mises en évidence dans ce tableau sont celles retenues par ALCESTE comme congrues. Dans l'extrait lexical retenu, les noms sont relativement nombreux

puisqu'ils sont bien représentés dans ce tableau. Nous sommes résolument dans un domaine lexical lié à l'acte de vote, donc, nous sommes dans un registre intitulé « matérialisation du vote » montré dans ces extraits d'entretiens :

« *J'ai voté à l'élection présidentielle et législative de 2007, car je pense que voter c'est un droit pour chaque citoyen malien.* »

Entretien avec madame Maiga, 25 ans, commerçante à Bamako

« *Moi, j'ai voté seulement à l'élection présidentielle de 2007 parce qu'au scrutin législatif j'étais en déplacement.*

(L'enquêteur) Avez-vous fait une procuration ? Je pense que la procuration est pour des personnes instruites, moi j'ai jamais été à l'école donc je ne sais pas comment faire une procuration. Mais en revanche, j'ai toujours accomplis mon droit civique quand je suis sur le territoire malien. »

Entretien avec monsieur Salla, 32 ans, chauffeur

« *Oui, j'ai voté aux deux élections de 2007 par peur du regard de mon entourage. Mais je suis d'accord avec les personnes qui disent que le vote à Bamako n'est que formel. Au Mali, le président est connu d'avance raison pour laquelle les bamakois préfèrent s'abstenir. Le comportement des hommes politiques n'encourage en rien la participation électorale. Ils n'ont jamais tenu leurs promesses, ce sont des tricheurs, voleurs et ne cherchent que leurs intérêts. Au lieu de chercher à conquérir le pouvoir, ils ont tous soutenu le candidat indépendant, alors, quelle légitimité pour ces hommes politiques* ?

Entretien avec madame Coulibaly, 28 ans, étudiante en Droit à Bamako

Au regard de ces extraits, les raisons de la « matérialisation du vote » sont exprimées différemment. Deux sondés (une commerçante et un chauffeur (Maiga et Salla)) ont mentionné que le vote est un droit pour chaque citoyen malien. A l'inverse, une étudiante (Coulibaly) indique avoir voté par peur du regard des autres. L'un comme l'autre participe à leur façon à rehausser le taux de participation à Bamako.

A l'instar des autres mots (adjectif, verbe et adverbe), le nom dans le tableau ci-dessus produit du sens, mais c'est en outre la seule catégorie (à l'exception de certains pronoms et adverbes) à pouvoir être associée à un référent. Ainsi, les noms, *liste, bureau, inscription, circonscription,* nous conduit à l'organisation matérielle et spatiale d'une élection. Ces noms

sont respectivement associés à vote/électeur, administration, c'est à dire aux acteurs comme illustre l'extrait suivant :

« *L'inscription de l'électeur sur une liste électorale lui permet d'identifier son bureau de vote* », ou encore, « *la non fiabilité des listes électorales font que certains électeurs ne votent pas pour cause de doublon.* »

Les termes retenus par ALCESTE, classés par ordre croissant de khi² et pour lesquels figurent l'effectif dans la classe et le pourcentage de la fréquence du terme dans la classe par rapport à la totalité du corpus. Avec des termes aussi significatifs que « liste », « électoral », « électif », « bureau », « vote », « voter » il est facile de constater que cette classe lexicale renvoie à un contexte relatif aux élections. Dans un contexte aussi évident, nous nous intéresserons d'une manière plus précise à la contextualisation des mots « liste » et « électoral » pour lesquels le khi² est le plus élevé.

- **« Liste »**

La liste est un document fondamental en droit électoral, faute duquel l'opération de vote risque de perdre tout caractère significatif, elle seule permet d'être assurée que les votants sont bien électeurs. La qualité de sa gestion est un des tous premiers indicateurs de la nature polyarchique du système politique, elle comptabilise les électeurs inscrits et révèle d'éventuelles manipulations de la part des autorités qui l'élaborent ou l'utilisent.

La liste est définie comme « l'état nominatif des citoyens habilités à exercer leur droit de suffrage dans la circonscription qu'elle recouvre. D'où l'on conçoit qu'elle soit élaborée, mise à jour et mise en œuvre dans la plus petite circonscription administrative où elle est utilisée. »[165] La mise en contexte du mot « liste » laisse apparaître trois significations distinctes.

Dans le corpus, nous avons deux grands domaines de contextualisation : soit la liste se réfère à la « liste des électeurs », c'est-à-dire la liste référençant ceux qui ont la capacité juridique de voter, comme dans :

« *Les élections à Bamako sont définies par la direction des partis, comme le positionnement sur les listes électorales aussi bien aux élections communales qu'aux élections législatives.* »

Entretien avec madame Cissé, 21 ans, membre d'une association

[165] Perrineau (Pascal) et Reynié (Dominique) (dir.) « Dictionnaire du vote » Paris, PUF, février 2001.

Ou « *La faible participation aux élections nous amène à prendre du recul par rapport aux nombres d'inscrits sur les listes électorales.* »

Entretien avec monsieur Sangaré, 39 ans, fonctionnaire

Soit la liste se réfère à la liste des candidats ce qui relève d'un genre de scrutin, le scrutin de liste, comme dans :

« *Aujourd'hui, nous avons un scrutin de liste pour les élections de députés et la circonscription électorale correspond à la circonscription administrative au Mali.* »

Entretien avec monsieur Diarra, 43 ans, indépendant

Ou « *Aujourd'hui il est difficile pour un parti d'aller dans une circonscription sans une alliance politique. Par exemple, à Kati trois partis politiques ont des députés élus sur la même liste, un des paradoxes de la démocratie malienne.* »

Entretien avec monsieur Coulibaly, 54 ans, chef de quartier

Venant s'opposer à une autre forme de scrutin qui est le scrutin uninominal comme :

« *Je pense que les députés doivent désormais être élus à un scrutin uninominal.* »

Entretien avec madame Dembélé, 58 ans, directrice d'une ONG

Dans le scrutin de liste, un des candidats peut-être tête de liste ou, souvent la tête de liste peut lui être refusée surtout si c'est une femme, état de fait illustré dans l'exemple suivant :

« *Il existe des communes où on n'accepte pas qu'une femme soit en tête de listes.* »

Entretien avec monsieur Cissoko, 47 ans, animateur culturel

- **« Electoral »**

Le mot « électoral » est utilisé dans le corpus comme adjectif qualificatif et vient accompagner un certain nombre de substantif propre au vocabulaire lié aux élections. Ainsi et pour définir le cadre général d'organisation des élections se réfère-t-on au « droit électoral » comme dans :

« *Très généralement, on analyse les élections à partir d'une approche technique c'est à dire du droit électoral (nombre d'électeurs par bureaux de vote), sans mettre en corrélation avec d'autres approches. Je pense qu'on est à un niveau où la sociologie électorale est d'une importance capitale pour comprendre le vote.* »

Entretien avec madame Demba, 42 ans, journaliste

Dont le respect est dévolu à des commissions comme dans :

« *Ce qui est important pour moi, c'est la crédibilité des élections maliennes qui se joue surtout au niveau de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI). Malheureusement, l'expérience de la CENI a atteint ses limites au Mali*.»

Entretien avec monsieur Fané, 52 ans, indépendant

L'ensemble des règles constitue-t-il un « système », un « processus » comme dans :

« *Dans notre démocratie, les jeux d'alliances sont indispensables surtout avec le système électoral dont on dispose. Ce mode de scrutin oblige les partis à faire des fusions surtout lors des élections législatives.* »

Entretien avec madame Diop, 38 ans, membre d'une association

C'est également une question de territoire comme dans :

« *Chaque fois que les trois partis politiques (ADEMA-PASJ, URD, MPR) figurent sur la même liste communale, on gagne ces élections.* »

Entretien avec madame kanouté, 54 ans, maire

S'y ajoute, les éléments nécessaires à l'organisation du processus électoral. Il s'agit des « listes » ou encore des « fichiers » :

« *Je pense que le fichier électoral n'est pas fiable. J'ai participé à plusieurs élections et je suis moi même chargé des élections au niveau de mon parti.* »

Entretien avec monsieur Traoré, 45 ans, député

4.2.4. Les discours relatifs aux alliances politiques (classe 4)

Elle représente 9% des énoncés du discours prononcé par les hommes politiques, et s'articule autour des variables présentées dans le tableau ci-après. La question était formulée ainsi : On sait qu'en fonction des élections, le paysage politique tend à se modifier du fait du jeu des alliances ; pensez-vous que ces reconfigurations participent ou fragilisent l'ancrage de la démocratie malienne ?

Figure 15 : Présentation graphique des variables de la classe 4

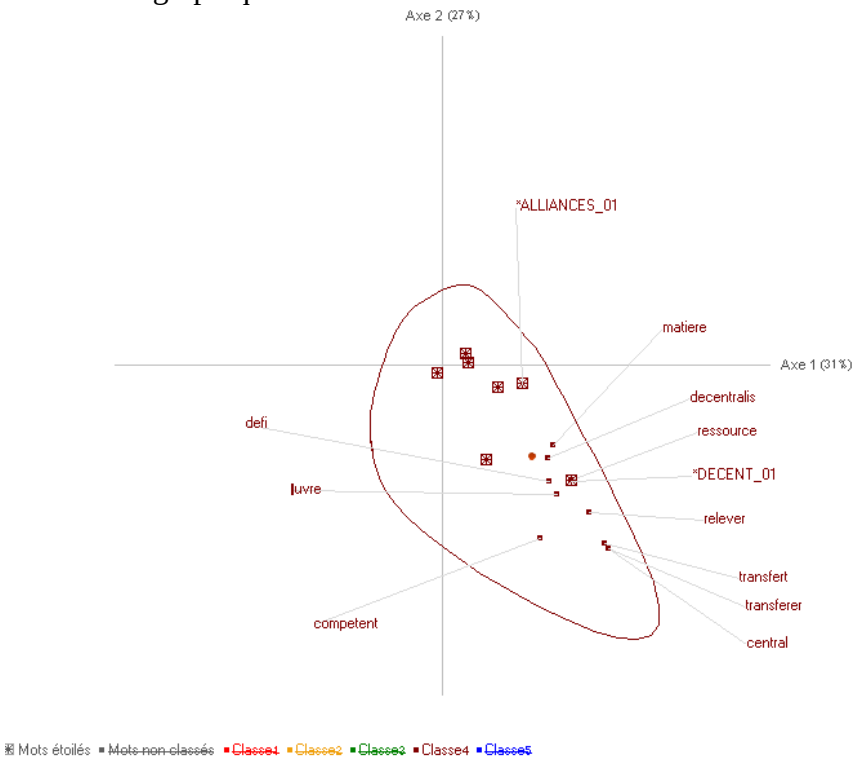

Source : Résultats du logiciel ALCESTE : Positionnement des variables de la classe 4

La classe 4 se singularise par son extension sur l'axe des ordonnées, en l'occurrence, il s'agit de la sphère lexicale relative aux alliances politiques. La particularité de cette classe « fourre-tout », peut être liée au très peu d'informations collectées et au faible nombre de personnes interviewées. Seulement vingt personnes ont tenu un discours sur les alliances politiques à Bamako sur un total de cinquante.

Le tableau ci-dessous présente les termes du lexique retenus par Alceste.

Tableau 38 : Extrait du lexique caractéristique de la classe 4 en fonction du chi²

FORMES	KHI2	FREQUENCE	% DE PRESENCE DU MOT DANS LA CLASSE	CATEGORIES
Transfert	232	29	96%	Noms
Ressource	166	37	68%	Noms
décentralisation	162	53	47%	Noms
Compétent	129	18	80%	Adjectifs
Etat	108	37	44%	Noms
Transférer	83	8	100%	Verbes
Œuvre	63	10	67%	Noms
Défi	54	10	64%	Noms
Relever	52	7	86%	Verbes

Matière	29	6	55%	Noms

Source : Résultats du logiciel ALCESTE

Outre les verbes, *transférer et relever,* la classe lexicale retient également les verbes *revenir, servir, accorder, bloquer, renforcer, changer, prévoir, gérer, organiser, rester* (non retenus dans l'extrait du tableau) mais qui font intégralement partie de ce champ lexical. Nous pouvons répartir l'ensemble des verbes retenus en trois catégories relatives à leur contenu sémantique. Soit ils marquent le choix politique proprement dit, soit ils fragilisent la démocratie, soit ils sont un moyen de renforcer la démocratie malienne, comme l'illustrent ces extraits suivants :

« *L'alliance politique est un choix politique dans tout régime démocratique. Donc, chaque parti est habilité à choisir une formation politique en terme de configurer un bloc pour des élections.* »

Ou, « *La recomposition politique via les alliances ne doit pas fragiliser la démocratie, si elle est faite sur un programme approuvé par la base, par la communauté et dans une vision qui fait avancer le pays durant les cinq ans de mandature.* ».

Ou encore, « *le mode de scrutin (majoritaire à deux tours) oblige les partis politiques à aller vers des alliances politiques. Aujourd'hui à Bamako, aucun parti ne peut se prétendre gagner une élection sans faire d'alliances.* »

Entretien avec madame Barri, 37 ans, chef d'entreprise à Bamako

« *Les alliances qu'on a vu jusque-là ne peuvent en aucun cas renforcer la démocratie. Ce n'est pas du tout ces recompositions, ces unités factices qui vont approfondir la démocratie, la preuve en est qu'il y a eu deux regroupements politiques au Mali, l'Espoir 2002 et Alliance pour la Démocratie et le Progrès (ADP) en 2007, mais aucun des deux n'a pu sortir un candidat, aussi bien en 2002 qu'en 2007. Les partis politiques se sont retrouvés face à une réalité, celle de l'extérieur d'une part, et du pouvoir d'Etat d'autre part.* »

Entretien avec monsieur Camara, 48 ans, secrétaire général d'un parti à Bamako

« *Il n'y a pas d'alliance au Mali au sens vrai du terme, parce que pour moi, une alliance ne se construit pas sur la tête du client, mais sur un programme. Il y a alliance si on arrive à négocier des consensus, des accords pour gagner des élections à partir d'un programme de*

société qui répond aux aspirations de la population. Les regroupements politiques détériorent la qualité de la démocratie et fausse le jeu politique. Les électeurs doivent voter pour un programme et non pour un regroupement comme finalité le partage du pouvoir. »

Entretien avec monsieur Soumano, 42 ans, Directeur d'un centre culturel à Bamako

« *Les alliances au Mali se font le plus souvent en fonction du contexte politique et même social. S'agissant des élections législatives, on voit généralement des partis qui se disent de l'opposition mais acceptent de s'unir avec la majorité dans certaines circonscriptions électorales. Je pense que les alliances ne fragilisent pas la démocratie. Par exemple, dans certaines localités au-delà des liens politiques, il y a des liens sociaux qui peuvent jouer à mon avis sur une élection.* »

Entretien avec madame Diarra, 36 ans, sage femme à Bamako

Au regard de ces extraits d'entretiens, différente catégorie socioprofessionnelle se sont prononcées sur la question. Une dimension politique nait avec diverses oppositions : le premier groupe d'individus parmi lequel un chef d'entreprise, mentionne que les alliances politiques renforcent la démocratie, déjà cités dans ces entretiens, se superpose à une autre catégorie socioprofessionnelle (secrétaire général) soulignant que les alliances politiques ne renforcent en rien la démocratie. Un troisième groupe socioprofessionnel composé du directeur d'un centre culturel note qu'il n'y a pas d'alliance politique au sens vrai du terme au Mali. Enfin, une dimension sociale avec le discours d'une sage femme déclarant que l'alliance politique ne relève pas que du politique, mais aussi sociale comme les liens de parenté, le cousinage etc.

Les éléments de la classe 4 font référence à une notion de mouvement marqué par le terme « transfert », particulièrement significatif au regard de son khi². Cette notion de mouvement est renforcée par les termes qui suivent, comme « ressources », « compétence », « décentralisé » et nous conduit à penser que les éléments de la classe 4 font référence au phénomène de décentralisation.

Si le concept de décentralisation a une longue histoire au Mali, une certaine ambiguïté recouvre le terme, suivant son usage par les différents protagonistes. Le changement politique qui s'est opéré en 1991 a provoqué le renversement du régime de la seconde république et abouti à l'instauration de ce qu'il a été convenu d'appeler la "démocratie multipartisane". Dès son arrivée au pouvoir, le nouveau pouvoir transitoire incarné par le Comité de transition pour le salut du peuple (CTSP), s'est attelé à écrire les bases de la grande réforme administrative,

dont la décentralisation constituait le principal enjeu. La troisième république qui lui a succédé, et dont les fondements étaient fragilisés à l'extrême par une série de facteurs préoccupants : rébellion touarègue dans le Septentrion, contestations corporatistes, frondes estudiantines, revendications paysannes, en fit son principal cheval de bataille pour la résolution de certains de ces problèmes, mais aussi pour mieux consolider idéologiquement son assise politique. La décentralisation est présentée dans ce contexte comme l'instrument idéal de réalisation de cette politique dans une perspective de redistribution du pouvoir.

Ne soyons pas surpris, alors de retrouver ces éléments dans le corpus. Il est d'ailleurs difficile dans cette classe de pouvoir distinguer un élément par rapport à d'autres, aussi pour tenir compte de l'ensemble des termes significatifs nous choisirons de traiter, ici, de la manière dont est perçue la décentralisation auprès de la population interrogée.

A la lumière de l'explication sur la décentralisation évoqué précédemment, nous disons que décentraliser c'est réformer l'Etat, mais aussi « la décentralisation[166] est un mouvement global lié à la mondialisation, elle participe à la recomposition des pouvoirs et des territoires à l'échelle locale et à la mise en place de nouvelle formes de coopération[167]. Plus qu'une simple réforme administrative et technique de transfert de compétences et de moyens depuis le niveau central vers les collectivités locales, la décentralisation revêt une tout autre dimension avec l'émergence des enjeux de la démocratisation, de la gouvernance et du développement. » (Lima, 2009, p. 30).

4.2.4 Les discours relatifs aux femmes (classe 5)

La classe 5 représente 18% du discours issu principalement sur l'engagement politique des femmes à Bamako, avec les termes du lexique que nous mettons en évidence dans ce tableau ci-après, présenté de la même manière que pour les autres classes. Pour avoir ces extraits du lexique, la question posée était la suivante : Comment percevez-vous l'action politique des femmes bamakoises ? En termes de participation politique, et en termes d'engagement politique ?

Malgré leur engagement politique, elles sont faiblement représentées, 14 femmes députées sur 147, et une femme maire sur 6, comment expliquez-vous cela ?

[166] Aujourd'hui, décentralisation rime avec démocratie locale participative et gouvernance territoriale.

[167] LIMA. Stéphanie, « La décentralisation comme phénomène planétaire, vecteur de recompositions et de coopérations territoriales ». Publications des Universités de Rouen et du Havre ; dans un ouvrage intitulé « Un monde en recomposition : géographie des coopérations territoriales » sous la direction de Bussi Michel.

Figure 16 : Présentation graphique des variables de la classe 5

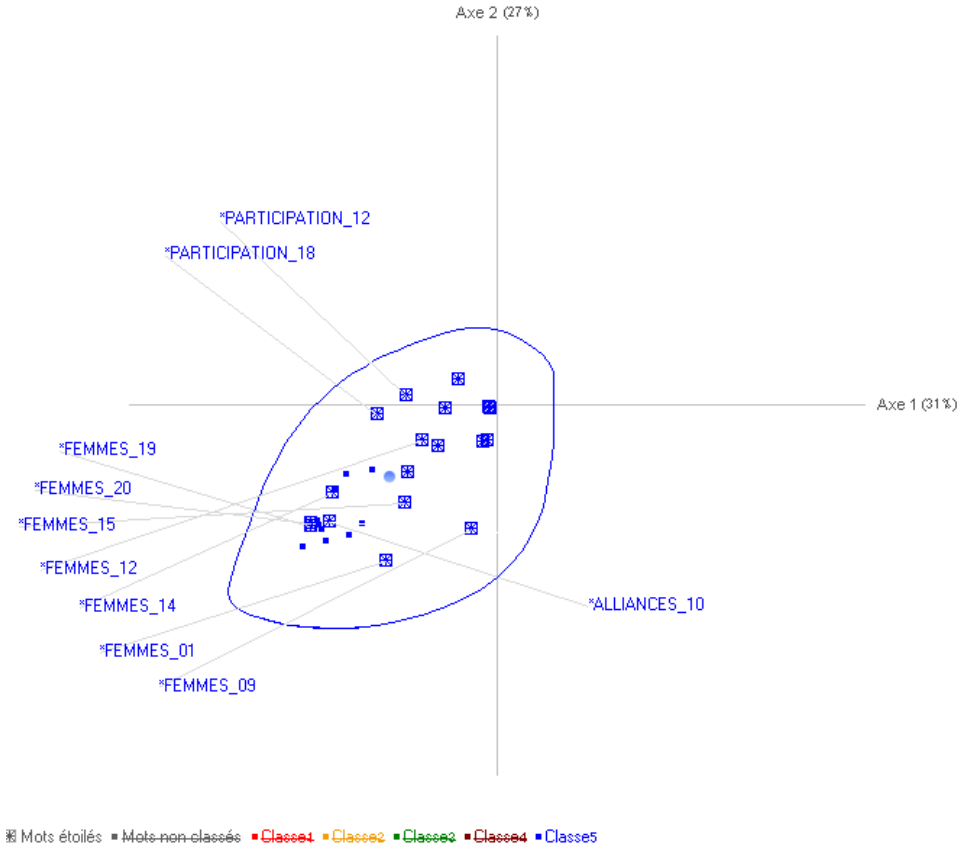

Source : Résultats du logiciel ALCESTE : Positionnement des variables de la classe 5

Cette classe nous apprend que le discours sur les FEMMES est aussi lié à leur participation politique et publique. La variable « FEMMES » est complémentaire à la « PARTICIPATION » et aux « ALLIANCES ». Le discours nous apprend également que la variable « ALLIANCES », ne rentre pas en ligne de compte de l'action politique des femmes, même si elles sont représentées dans la sphère de cette dernière. En effet, il y a des divergences sur la politisation de la femme dans le discours des personnes interviewées. De même, le nombre de chi² de la femme suscite quelques interrogations : en quoi consiste cette politisation féminine ? Quel regard les hommes politiques portent-ils sur les femmes engagées politiquement ? La femme est-elle un marqueur du changement politique à Bamako ? Nous développerons toutes ces questions dans la quatrième partie de la thèse et plus exactement dans le chapitre 2 consacré à l'engagement politique des femmes à Bamako.

La question posée sur la politisation des femmes lors des entretiens, montre ceux-ci :

« *En tant que spécialiste de la question, il faut reconnaître qu'il y a des entraves à l'expression démocratique des femmes. Par contre, si on se réfère à l'histoire démocratique,*

on voit une nette amélioration des mentalités sur la question. Celles que je côtoie dans la vie politique, n'ont pas moins de compétences que les hommes. »

Entretien avec monsieur Sacko, plus de 40 ans, syndicat

« *Il y a eu une évolution depuis mars 1991. Au niveau de la participation il y a de plus en plus de femmes qui se présentent à des postes électifs. Elles sont nombreuses à faire de la mobilisation, mais moins nombreuses dans les instances décisionnelles. De nos jours, elles participent de plus en plus à des compétitions électorales au même titre que les hommes. De ce fait, elles méritent réellement d'être dans les comités exécutifs au même titre que les hommes.* »

Entretien avec madame Sylla, 46 ans, Directrice d'une ONG à Bamako

« *Dans les prises de décision, il y a quelque sphère qui favorise la concertation des femmes, mais faudra-t-il qu'elle soit représentée au sein de cette instance de décision. Je pense qu'elles doivent se battent pour être au-devant de la scène politique. Désormais, il faudra qu'elles soient conscientes du rôle qu'elles jouent dans la société malienne.* »

Entretien avec monsieur Diallo, 45 ans, professeur à l'université à Bamako

Ici, les trois discours posent la question de l'émergence de la femme malienne au sein d'une société qui reste encore patriarcale.

Les caractéristiques de cette classe reprennent les principaux éléments du vocabulaire avec leur contexte d'énonciation. Ainsi, le mot que nous avons retenu est « constitution » avec un chi² élevé (101) (cf. tableau ci-après).

Tableau 39 : Extrait du lexique caractéristique de la classe 5 en fonction du chi²

FORMES	KHI2	FREQUENCE	% DE PRESENCE DU MOT DANS LA CLASSE	CATEGORIES
Femme	129	83	63%	Noms
Constitution	101	33	90%	Noms
Code	97	27	92%	Adjectifs
Assemblée	96	28	89%	Noms
Nationale	93	34	76%	Adjectifs
Religion	67	19	100%	Noms
Gouvernement	47	20	79%	Noms
Président	45	25	71%	Noms

Poste	43	11	92%	Noms
République	38	12	85%	Noms

Source : Résultats du logiciel ALCESTE

Nous ne pouvons commencer l'analyser des formes retenues sans mettre l'accent sur la présence des adjectifs et adverbes qui ont un fort pourcentage dans la classe mais avec un chi² très faible. Cependant dans ce tableau, le chi² de la femme est de (129) mais avec un pourcentage moindre (63%), contrairement à la constitution qui a un fort chi² (101) et un fort pourcentage (90%). Ce qui faut retenir, c'est la valeur du chi² qui marque le degré d'appartenance à une classe, donc, le discours sur la femme est un discours très fortement emprunt de spécificités discursives. Cette singularité fait qu'en plus d'être un marqueur du changement, elle est aussi, un des acteurs qui est à l'œuvre de l'avènement de la démocratie au Mali dans les années 1990.

La constitution peut être définie comme la loi fondamentale d'un Etat qui définit les droits et les libertés des citoyens ainsi que l'organisation et les séparations du pouvoir politique (législatif, exécutif, juridique). Elle précise l'articulation et le fonctionnement des différentes institutions qui composent l'Etat (conseil constitutionnel, Parlement, gouvernement, administration. » Elle peut également être définie comme le garant de la démocratie. Au regard de cette définition, voilà les différentes utilisations du mot « constitution ».

- **La loi fondamentale ou textes fondamentaux**

« *Il faut que des articles de la constitution permettant l'alternance soient non-modifiables. Chaque constitution est révisable mais il ne sert à rien que chaque président la modifie.* »

Entretien avec monsieur Samassa, 64 ans, ancien chef de quartier

- **Processus**

« *Le président Amadou Toumani Touré avait décidé de modifier la constitution, pour lui cette nouvelle constitution répondra aux besoins de la population.* »

Entretien avec monsieur Diop, 34 ans, étudiant

- **Contrat social**

« *A l'époque j'avais réagi en disant qu'une constitution est un contrat social. La constitution de 1992 nous vient de kurukan fouga qui a été un espace public, un débat animé par toutes les composantes de la société. Donc, la constitution doit être l'œuvre de tous les maliens.* »

Entretien avec monsieur Coulibaly, 52 ans, président d'un groupe parlementaire

CONCLUSION DU QUATRIEME CHAPITRE

Cet outil « ALCESTE » a permis une analyse textuelle. Même si certaines formes lexicales s'apparentent clairement à une langue de l'élite, ALCESTE à mis en évidence un lexique relativement commun où il apparaît que ces termes lexicaux teintent de façon substantielle des sphères lexicales propre à nos discours. Dans cette analyse qualitative, nous mettrons l'accent d'une part, l'importance des marques de lisibilité comme balisage visuel du texte contribuant à définir un genre de discours et, d'autre part, l'accord discursive entre les discours qui s'établit dans un rapport dialogique marqué.

Bien évidemment, ce travail est loin d'être exhaustif. Il semble en effet que les analyses mériteraient d'être plus poussées et pour cela, il conviendrait de travailler sur un corpus plus conséquent. En effet, les entretiens ont été pour des raisons de confidentialité complètement anonymés ne laissant apparaître que les rubriques qu'il convient de compléter. C'est à dire, tous les noms des enquêtés ont été modifiés, ainsi que les références trop précises à des personnes, lieux de travail etc.

L'analyse avec ce logiciel, a permis d'aller à un niveau d'analyse qui met en évidence la contradiction entre ce que disent les bamakois et la réalité affirmée par les faits. Or, l'analyse ALCESTE bien que reprenant cette contradiction nous ouvre des pistes quant à la réalité des phénomènes sociaux qui régissent la démocratie à Bamako. Ce travail sur l'analyse de discours ne peut être compris dans sa globalité sans l'aide apportée par la géographie et plus précisément de la géographie humaine.

Au terme de cette analyse, il convient de souligner la forte interaction entre les quatre lexiques, à savoir, « démocratie », « décentralisation », « femme », et « participation ». En conclusion, cette analyse nous apprend également que pour les bamakois la démocratie se situe ailleurs, ce qui confirme le paradoxe. Il nous a fallu aller chercher une réalité sous jacente au discours et qui se trouve dans les éléments liés à la décentralisation et le rôle des femmes.

CONCLUSION DE LA TROISIEME PARTIE

L'exploitation des entretiens directifs permet de comprendre le sentiment démocratique des citoyens bamakois, largement déterminé par leurs perceptions du cadre de vie, leur insertion dans les divers réseaux locaux, leur sociabilité, leur participation à la vie politique et leur niveau d'intégration social et territorial. L'enquête quantitative a permis de mettre à jour la variété des rapports individuels par rapport à l'information pluraliste et également le lien entre la démocratie et la culture à Bamako.

A la lumière de ce qui a été évoqué précédemment, des spécificités semblent exister dans les rapports des citoyens au territoire pour comprendre le faible taux de participation à Bamako. Contrairement à la thèse qui sous-tend que, l'intégration sociale et territoriale d'une commune ou d'un quartier joue forcément sur son taux de participation, la commune III du district de Bamako contredit cette thèse avec sa forte participation aux élections. En effet, ce faible intérêt pour la politique semble se justifier par l'émergence de nouvelles territorialités à Bamako. Si nous ne pouvons pas s'étendre sur cette nouvelle forme de participation citoyenne, il nous a semblé tout de même nécessaire de la souligner, sachant qu'elle a permis d'expliquer la faible participation des bamakois aux élections. Toutefois, il paraissait intéressant voire nécessaire de comprendre dans un jeu démocratique l'importance de l'information pluraliste.

Les résultats de l'enquête de terrain montrent bien que les médias (presse écrite, la radio, la télévision) renforcent la démocratie malienne, même si l'information pluraliste n'est pas toujours accessible pour tous. A titre d'exemple, la presse écrite n'est accessible qu'à une frange de la société de Bamako nommée « intellectuelle ». La radio même si elle est écoutée par l'ensemble de la population, l'information politique quant à elle est rarement écoutée. La télévision tente de retrouver ses marques avec l'insertion de nouvelles émissions dans le but d'inciter davantage la population à suivre les informations politiques. Quant à l'internet, il semble être le moyen le plus facile pour ces jeunes de s'informer malgré le prix élevé de la connexion. De plus, l'émergence des lieux culturels a permis aux bamakois de se cultiver davantage et un besoin de se ressourcer dans la nature. Ces espaces de loisirs ont favorisé la mixité et l'intégration des différentes couches de la population. Il semblerait que les catégories sociales favorisées (selon l'éducation et niveau de vie) fréquentent plus les centres culturels que les moins favorisées. De plus, la fréquentation d'un centre culturel dépend également de sa proximité géographique du centre ville de Bamako.

Par ailleurs, ce travail à partir du logiciel ALCESTE est né d'une double intuition perçue à la lecture des entretiens (semi-directifs) et par laquelle il nous est apparu d'une part, que ces discours présentaient des indices énonciatifs spécifiques et, d'autre part, que son lexique, sa structure, son balisage, particuliers semblaient faire l'écho de discours « normé » dont les exigences dictaient un type de rédaction formelle. Cette analyse qualificative a été rendue possible grâce au logiciel d'analyse textuelle ALCESTE, permettant, ainsi une approche lexicométrique.

À propos des corpus, nous pourrions territorialement étendre les éléments de ceux-ci. Ce que nous avons montré reste-t-il vrai pour l'ensemble du pays ? Nous pourrions conserver la même analyse mais avec un corpus plus volumineux recueilli sur l'ensemble du territoire national.

La quatrième partie de la thèse, portera sur les acteurs du changement politique. Dans un premier temps, nous examinerons le rapport entre les médias et les hommes politiques, puis montrer leur impact sur le vote des bamakois. Le chapitre 2, développera la politisation des femmes. Comment arrivent-elles à concilier vie privée et vie publique ? Dans un troisième temps, exposer le rôle des syndicats dans le renforcement de la démocratie à Bamako. Enfin, dans le dernier chapitre, étudier les formes non conventionnelles de la participation politique qui pourraient néanmoins expliquer le « paradoxe bamakois » mis en évidence par la faible participation électorale dans une démocratie établie.

QUATRIEME PARTIE

LES ACTEURS DU CHANGEMENT POLITIQUE A BAMAKO

Dans cette partie, nous faisons intervenir les acteurs du changement pour expliquer ce fait de société qui n'est autre que la faible participation électorale des bamakois. L'émergence de nouvelles territorialités dans cet espace urbain pourrait-elle être la cause de ce désenchantement électoral à Bamako ?

La partie sera divisée en quatre chapitres qui sont chacun des reflets des nouvelles formes de démocratie urbaine bamakoises.

Le premier chapitre montrera l'impact des médias sur le vote des bamakois. Le Mali est considéré comme ayant un espace libre pour les médias. En ce qui concerne la presse écrite, on dénombre plus d'une quarantaine de titres. II est à noter que les associations professionnelles de presse et la tenue régulière des "Journées de l'information et de communication" tous les deux ans, ont amené le législateur malien à dépénaliser les soi disant délits de presse au Mali.

Le chapitre 2 développera le rôle des femmes dans l'arène politique à Bamako, puis le parcours atypique de la première femme illettrée à siéger à l'Assemblée Nationale du Mali.

Le chapitre 3 soulignera le rôle des syndicats dans le fonctionnement de la démocratie à Bamako. Nous exploiterons les éléments méthodologiques présentés dans le volet qualitatif afin de définir le rôle des syndicats, et les groupes d'influence qui caractérisent le monde syndical.

Le chapitre 4 analysera une forme non-conventionnelle de la participation politique, il s'agit ici des associations. La société civile comme telle (et en particulier les associations) n'est pas un acteur traditionnel sur la scène politique. Le manque de leur légitimité est souvent souligné par les hommes politiques. Pour atteindre les objectifs au niveau de la réduction de la pauvreté, la participation de la société civile à la prise de décision est déclarée stratégique par le gouvernement du Mali depuis 2003.

Des extraits d'entretien sont mobilisés de part et d'autre dans ces différents chapitres.

CHAPITRE 1 : MEDIAS ET HOMMES POLITIQUES : REGARDS CROISÉS

Les médias peuvent jouer un rôle essentiel en permettant aux citoyens de se tenir au courant des agissements de leurs gouvernants et de prendre en compte cette information lorsqu'ils mettront leur bulletin de vote dans l'urne. Dès lors, les gouvernements assurent souvent mieux leurs responsabilités, se préoccupant davantage des besoins de la population. Si cette affirmation paraît plausible, rares sont les ouvrages d'économie politique qui étudient cet aspect du rôle des médias et l'efficacité avec laquelle ils s'en acquittent. Certaines études commencent cependant à porter sur l'importance de ce qu'il est convenu d'appeler le quatrième pouvoir[168] et son influence sur le processus politique.

Dans le cadre de cette recherche, un entretien qualitatif a été mené auprès des journalistes pour voir justement comment ils perçoivent l'impact des médias sur le comportement des bamakois ? Cependant, nombre de questions demeurent sans réponse. Ce qui a été particulière ignoré jusqu'à présent est le rôle que la couverture médiatique joue dans le processus de démocratisation à savoir la concurrence partisane entre gouvernement et partis politiques. Quel pluralisme médiatique pour quels changements à Bamako ? Le tableau ci-après rappelle le nombre d'entretiens sur ce thème.

[168] Il existe trois pouvoirs : l'exécutif, le législatif et le judiciaire, distinct les uns des autres. Le monde moderne a cependant vu naître un quatrième pouvoir, qui n'a cessé de grandir pour atteindre aujourd'hui une forme d'influence immense : les médias de masse. Mais ce pouvoir n'est pas autant séparé des trois autres. C'est Burke qui en 1787, invente le terme « 4ème pouvoir » pour qualifier l'action des medias dans la société. Les médias sont un organe non institutionnel avec pour but premier la retransmission objective de faits.

Tableau 40 : Nombre de personnes interrogées à Bamako

Fonction	**Nom-Prénom**	**Commune/Quartier**	**Date**	**Durée de l'entretien**
Journaliste Télé	Sory Keita	Bamako-coura	18 mars	45 minutes
Journaliste radio	Assan Koné	Hamdallaye	18 mars	36 minutes
Rédacteur en chef	Thiam	Lafiabougou	19 mars	45 minutes
Rédacteur en chef du journal *Les Echos*	Birama Fall	Hamdallaye	19 mars	37 minutes
Rédacteur en chef du journal *Le 22 Septembre*	Chana Tahkirou	Hamdallaye	21 mars	40 minutes
Rédacteur du *Nouvel Horizon*	Le Viator	Kodabougou	23 mars	36 minutes
Animatrice Radio	N'Dèye Sissoko	Bamako-coura	25 mars	30 minutes
Animateur de la radio Djekafo	Daba Diawara	Commune I	28 mars	50 minutes
Animateur Radio	Sékou Touré	Sabalibougou	30 mars	35 minutes
Directeur du Quotidien national – *Essor*	Souleymane Drabo	Bamako-coura	3 avril	25 minutes
Directeur du Quotidien *Les Echos*	Alexis Kalambry	Hamdallaye	4 avril	45 minutes
Directeur du Quotidien *Info-Matin*	Sambi Touré	Magnambougou	5 avril	35 minutes
Directrice du magazine mensuel des jeunes *« Grin – Grin »*	Maimouna Coulibaly	Hamdallaye	6 avril	40 minutes
Directeur du Quotidien *Soir de Bamako*	Salif Sangaré	Sogoniko	8 avril	35 minutes
Directeur du Quotidien *Le République*	Salif Koné	Dravéla – Bolibana	10 avril	45 minutes

Source : Coulibaly Fatoumata, doctorante de l'UMR-IDEES, enquête personnelle effectuée à Bamako 2011. Le reste de l'entretien est reproduit en ***annexe 2***.

1. De l'enthousiasme, mais aussi des faiblesses

Plusieurs raisons expliquent que les gouvernements soient mieux informés que les électeurs bamakois et qu'ils agissent par conséquent sur la base d'une information privilégiée. Les responsables politiques en savent plus sur leurs propres compétences que leurs électeurs, ils ont accès à davantage de conseils politiques et à des scénaries émanant de diverses sources. Ce qui conduit souvent les hommes politiques à réagir, car si les électeurs sont informés, ils pourront tous tenir compte de cette information lors d'une prochaine consultation électorale.

Or, pour que l'information générée par les médias soit utile, il faut qu'elle suscite une réaction collective appropriée. C'est parfois possible même dans le cadre autocratique[169], mais il est clair qu'il y a davantage de chances pour que cela se produise dans un pays doté d'institutions démocratiques, comme des élections libres par exemple. Car dans une démocratie les citoyens exigent des informations qui leur permettent de choisir les responsables politiques qui se préoccupent de satisfaire leurs besoins et de sanctionner les autres, faute de quoi la démocratie n'est jamais qu'une façade comme illustre cet extrait d'entretien, « *les médias jouent un rôle incontournable dans la consolidation de la démocratie parce qu'ils constituent un élément indispensable du dialogue entre la base et le sommet, les gouvernés et les gouvernants. A ce titre, ils jouent un rôle inestimable de réflexion, de critique et d'animation afin d'asseoir un certain équilibre entre les actions estimées toujours insuffisantes de l'administration et les exigences toujours nombreuses des organisations civiles, politiques et syndicales.* » entretien avec monsieur Dicko, 58 ans, cadre supérieur.

Si Bamako dispose d'une presse plus ou moins développée, son existence ne garantit en rien qu'elle permette effectivement de porter un regard critique sur l'action des pouvoirs publics. Pour que cela soit possible, il faut que les entreprises de médias disposent d'informations exactes et pertinentes et qu'elles acceptent de les imprimer ou de les diffuser. Ceci dépend de la réglementation à laquelle elles sont soumises, de la menace éventuelle d'être réduite au silence à la suite de tractations, voire de répression pure et simple comme ici, « *souvent avec tact, parfois avec maladresse, mais toujours avec détermination, les médias dénoncent les erreurs du gouvernement et les excès de l'opposition, flétrissent les actes d'injustice des forts à l'égard des faibles et veillent sur la transparence des actions publiques et individuelles des responsables à tous les niveaux. Ce faisant, ils assurent la fonction de veille démocratique.* » entretien avec monsieur Fofana, 47 ans, administrateur.

[169] Système politique dans lequel le souverain dispose d'un pouvoir absolu.

Bamako, par le fait de la révolution de mars 1991 a connu une explosion des médias inégalée dans la sous-région, aussi bien au niveau des titres de la presse écrite qu'a celui des stations F.M. Pour rappel, la presse en général, privée en particulier, a joué un rôle prépondérant dans l'éveil des consciences, dans la libération sans précédent de la parole et de l'expression. Si le pluralisme médiatique a précédé le pluralisme politique à Bamako, il n'en demeure pas moins que ces deux espaces constituent le socle sur lequel s'édifier et se fortifie la jeune démocratie malienne[170].

Au regard du terrain, nous avons mené une enquête auprès des organes de presse pour deux raisons : leur présence en ville d'une part, et, un engagement politique d'autre part. Parmi les journaux rencontrés, quelques-uns sont politisés comme par exemple, le journal "*les échos*" qui a soutenu les actions politiques de l'ancien président Alpha Oumar Konaré. Le "*Républicain*" a défendu les actions du parti pour la renaissance nationale (PARENA de Tiebilé Dramé) etc. Il est intéressant à partir de là, de se poser la question de la politisation des médias à Bamako.

Sur un effectif de onze (11) agences de presse au départ, nous en avons ciblé six (6), mises en évidence dans ce tableau ci-après.

Tableau 41 : Journaux ciblés à Bamako

L'Essor (Quotidien national) Date de création 1961 Directeur : Souleymane Drabo Square Patrice Lumumba - B.P. 141- Bamako Tél. : Tél. : (00 223) 222 36 83 Télex: (00 223) 222 47 74 E-mail : info@essor.gov.ml Site : www.essor.gov.ml **Info-Matin (Quotidien)** Date de création 1997 Directeur : Sambi Touré Tél. : 223 82 09 - Fax : 223 82 27 E-mail : info-matin@info-matin.com Site : www.info-matin.com **Grin- Grin (Magazine mensuel des jeunes)** Date de création : Directrice : Maïmouna coulibaly Hamdallaye Av, Cheikh Zayed - B.P. 2043 Bamako - Tél. : 229 62 89 - 229 41 83 ; 221 45 10 Fax : 229 76 39 -E-mail : jamana@malinet.ml	**Le Républicain (Quotidien)** Date de création 1992 Directeur : Salif Koné 116 rue 400 dravéla Bolibana - B.P. 148 Bamako : Tél. : 229 09 00 / E-mail : republicain@cefib.com **Les Echos (Quotidien)** Date de création 1989 Directeur : Alexis Kalambry Hamdallaye Av, Cheikh Zayed - B.P. 2043 Bamako - Tél. : 229 62 89 - 229 41 83 ; 221 45 10 Fax : 229 76 39 -E.mail : jamana@malinet.ml **Soir de Bamako (Quotidien)** Date de création 1996 Directeur : Salif sangaré 145 rue 223 Sogoniko - B.P. E 4534 - Bamako Tél. /Fax : 220 06 91 / 220 85 7

Source : Agence malienne de presse et de publicité-AMAP

[170] C'est dans le but de renforcer le dialogue politique au Mali que le Centre Djoliba, le Conseil Supérieur de la Communication et la Fondation Konrad Adenauer ont organisé un séminaire intitulé « *Médias et Hommes Politiques : regards croisés* ». Pour le responsable du Centre Djoliba, ce séminaire s'inscrit dans la tradition des séminaires que nous organisons depuis quelques années. Cette année, il ne s'agit pas d'un séminaire technique, mais d'une approche de dialogue entre politiques et médias.

Par essence, la démocratie est attachée à l'idée d'espace. Puisque nous considérons que les médias ont un certain effet de persuasion parfois considérable sur l'auditoire, nous pouvons alors s'interroger sur les utilisations qu'en font les partis politiques de Bamako. L'impératif médiatique s'impose à ces acteurs politiques en ce sens où, avec le développement des nouvelles technologies de l'information (TIC), les médias sont le moyen le plus rapide et efficace d'entrer en communication avec les électeurs. Le succès politique exige un succès dans les médias[171], ceux-ci ayant un pouvoir légitimateur important. Quel paysage médiatique pour quelles évolutions politiques à Bamako ?

1.1. Paysage médiatique et évolutions politiques à Bamako

La presse bamakoise, après avoir joué un rôle crucial en mars 1991, a bénéficié d'une liberté quasi totale durant la décennie suivante montré par cet extrait d'entretien, « *la liberté de créer un journal ou une radio est désormais un acquis définitif de la démocratie au Mali où la loi proclame que l'imprimerie et la librairie sont libres. L'impérieuse nécessité de faire du journal et de la radio des entreprises solides où les salaires sont réguliers, la protection sociale des travailleurs assurée, la formation des agents aux divers métiers de la communication dispensée constituent les objectifs majeurs pour la consolidation de l'Etat de droit.* » entretien avec monsieur Diop, 39 ans, journaliste.

Le secteur des médias s'est développé en épousant les dynamiques partisanes du pluralisme naissant, avec son cortège de corruption et d'opportunisme (Perret, 2005, p. 18). L'afflux de journalistes sans qualification, la création spontanée de radios amatrices ont conduit à un processus de déprofessionnalisation de ce secteur. Par le passé, les médias ont été les acteurs directs d'une rupture radicale dans l'ordre politique. Avec de telles prémices, il est clair que les médias de Bamako ont eu, et continuent à occuper, une place privilégiée dans le contexte national. D'après ce journaliste, « *la démocratie n'existe qu'à travers les médias, mais elle n'est pas non plus une fin en soi* » entretien avec monsieur Traoré, 35 ans, journaliste. Leur situation, aujourd'hui décevante à certains égards, est indissociable de l'apprivoisement de la pratique démocratique dans un pays à l'identité historique fortement marquée.

[171] TUDESQ André-Jean, *Feuille d'Afrique*. Étude de la presse de l'Afrique subsaharienne, Talence, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1995. Voir aussi autres productions « Étude de la presse de l'Afrique subsaharienne » TUDESQ et autres.

- ***Le contexte peu propice au développement des médias***

Si le Mali semble renvoyer à l'espace et à l'histoire, il faut convenir que ni l'un ni l'autre ne constituaient un berceau particulièrement favorable à l'éclosion de médias libres et démocratiques. Le territoire malien est caractérisé par son étendue, avec une large portion aux étendues désertiques, et une population majoritairement rurale d'un peu moins de 12 millions d'habitants dont plus de 60% vivent en dessous du seuil de pauvreté. Industrialisation faible, infrastructures peu développées, agriculture de subsistance, élevage traditionnel, et une activité commerciale dominée par le secteur informel. Une situation qu'on peut résumer comme suit : une très grande précarité qui maintient la population dans un état de dénuement qui reflète une forte mortalité, l'analphabétisme et les carences des systèmes de santé et d'éducation.

Pour la plupart des leaders politiques de Bamako, l'information était une affaire sérieuse, et il fallait que l'État se préoccupe de former les agents chargés de la produire. Mais la pénurie en professionnels resta longtemps la règle. Moins favorisés que beaucoup d'autres sur ce plan, les premiers journalistes bamakois formés firent leurs débuts dans les organes officiels à partir des années 1970, après le renversement de Modibo Keita en 1968 par de jeunes officiers. Ces journalistes exerçaient à "*L'essor*", le quotidien national héritier de l'ancien bulletin de l'Union soudanaise-Rassemblement démocratique africain (US-RDA), où à la radiodiffusion et télévision du Mali, reprenant progressivement les commandes aux militants politiques et aux diplômés, souvent des instituteurs, qui occupaient la scène. L'expression était bien sûr rigoureusement encadrée.

La période 1960-1968 a fait du Mali un pays fortement politisé. A partir de 1968, l'activité politique est réduite à néant, les partis issus de la mouvance socialiste ont continué clandestinement à entretenir un idéal révolutionnaire, nourri au fil du temps par les nouvelles promotions d'intellectuels marqués par le marxisme. Et encore, membre de groupuscules plus ou moins actifs, et que l'on rencontre à tous les niveaux de l'administration, y compris dans le secteur de l'information. Nombre de journalistes entretiennent des liens avec les formations clandestines d'opposition. C'est là que, Apha Oumar Konaré en ce moment enseignant à l'École Normale Supérieure, est le principal animateur et un des rédacteurs le plus prolifiques de la revue, avec 15 collaborateurs réguliers de *jamana*[172] songent à créer un journal

[172] Première revue indépendante du Mali, est la revue Jamana paru en 1985 (récépissé n°1778 du 20/5/1993). Trimestrielle au début et tirée à 1000 exemplaires, la revue Jamana a vu son taux de tirage doublé après une année d'existence avant de devenir bimestrielle en 1993. Revue de débats et d'analyses, la revue Jamana est une tribune pour tous ceux qui s'intéressent au débat sur la culture et le développement. http://www.jamana.org/publications.html

d'informations générales. Le bimensuel, bientôt hebdomadaire, puis quotidien en 1995, se présente comme « *la voix des sans voix* », touche progressivement, à des sujets de société, à la politique et, surtout, ouvre largement ses colonnes à des débats qui reflètent dans les années 1990-1991, la radicalisation de l'opinion.

- ***Vers une ouverture médiatique***

Après la conférence nationale, une expansion des journaux a vu le jour avec : La *Roue* crée avant l'indépendance se lance dans les violences diatribes contre le pouvoir en place. *L'Aurore* animé par les jeunes journalistes s'oriente aussi vers une vive critique du régime. Un quatrième périodique paraît en juin 1990, davantage axé sur l'analyse socioéconomique, il s'agit du mensuel *Cauris* dirigé par un sociologue. Ces organes ont été le porte parole des revendications politiques, lesquelles s'affirment tout au long de l'année 1990 jusqu'à la création des associations du mouvement démocratique. A savoir, Alliance pour la démocratie au Mali (ADEMA) et le Comité national d'initiatives démocratiques (CNID) qui deviendront par la suite les principaux partis politiques de la transition, aux cotés de groupements de jeunes telles l'association des diplômés initiateurs et demandeurs d'emploi (ADIDE), aussi une forte manifestation urbaine avec l'association des élèves et étudiants du Mali (AEEM), et de l'union nationale des travailleurs du Mali (UNTM). Ajouter à ceux-ci des journaux indépendants qui donnent le plus large écho aux revendications démocratiques. Par contre, la radiodiffusion et télévision du Mali a connu un parcours bien chaotique. Instrumentalisé par Moussa Traoré, il a évoqué la transition démocratique de manière tout à fait discrète. La vision qui unifie l'univers des médias d'information n'est pas facile à décrire puisque ses fondements ne sont jamais exposés comme tels. Enfin de compte, la conquête des libertés politiques est d'abord passée par celle de la liberté d'expression. Comment les médias pourraient-ils redevenir pleinement indépendants ? Médias et pouvoirs existent-ils des relations de connivence ?

1.2. Le marathon audiovisuel de 2007 à Bamako

La politique souffre aujourd'hui à Bamako d'un déficit croissant de crédibilité, elle intéresse moins qu'auparavant et n'inspire plus guère confiance. Pour faire face à la désaffection grandissante, les hommes politiques pensent souvent (à tord ou à raison mais là n'est pas la question) que pour être crédible il faut être présent dans les médias et notamment dans les médias de masse comme la télévision. Et ce raisonnement n'est pas un hasard car dans une

démocratie comme le Mali, les médias ont une influence croissante sur l'opinion publique, montré par cet extrait « *les medias sont les maîtres d'œuvre du changement, parce qu'ils diffusent des informations qui poussent la population à réagir*. » entretien avec monsieur Diallo, 35 ans, rédacteur en chef.

Ainsi, les hommes politiques cherchent à leur plaire pour donner une image positive de leur personnalité, de leur action et accroitre leur coté de popularité. Cela entraine des relations souvent ambiguës, tumultueuses voire conflictuelles entre hommes politiques et médias. Etant donné qu'ils jouent un rôle dans la formation de l'opinion publique d'où une nécessité de respecter une certaine éthique : exactitude des informations, vérification des sources, objectivité journalistique montré par cet extrait, « *les normes et pratiques de la profession exigent que les hommes des médias aient des relations professionnelles suivies avec les hommes politiques, mais qu'en aucun cas cela ne doit remettre en cause le respect de leur déontologie. Les journalistes ne doivent jamais afficher un engagement susceptible d'affecter leur liberté d'informer. Ils doivent toujours marquer la différence entre leur rôle et celui des hommes politiques dont certains les considèrent comme des faire-valoir qu'ils cajolent volontiers quand ils en ont besoin et qu'ils ignorent superbement si ces derniers n'en font pas assez à leur goût. Malgré le rôle prépondérant que la presse joue dans la vie nationale et probablement à cause du pouvoir redouté qu'on lui prête les hommes politiques au pouvoir tentent de la contrôler ou de la surveiller tandis que ceux qui sont dans l'opposition tentent leur chance avec la presse privée.* » entretien avec madame Sissoko, 53 ans, ancien ministre.

Cependant, la télévision est donc devenue une véritable institution, un élément plus qu'essentiel de la communication pour les hommes politiques. La nouvelle tendance, depuis quelques années, ce sont ces hommes politiques qui vont dans des émissions de variété du type « Mini star », où ils peuvent rompre un peu avec leur image traditionnelle d'homme politique. Ce qui semble certain, c'est qu'entre émissions politiques, émissions de divertissement, l'homme politique moderne est partout et ne peut échapper à l'influence croissante des médias.

De plus, à l'approche des élections présidentielles de 2007, cette vérité est encore plus probante car tous les partis politiques attisent des rivalités, et si certains prétendants semblent plus à l'aise face aux médias que d'autres, chacun veut « tenir le haut de l'affiche » et être visible dans tous les médias et surtout à la télévision. On se rappelle encore de ce débat présidentiel à la télévision malienne où, la plupart des candidats étaient conviés. De nombreux sujets d'actualité ont été abordés et notamment le problème récurrent de l'emploi des jeunes. Au cours de cette émission, chaque candidat essayait à sa manière de « séduire » l'électorat.

Donc, la politique est une affaire de stratégie, tout ce qui s'en approche est planifié, organisé, et chaque passage d'une personnalité politique dans une émission de télévision est calculé et préparé par des équipes entières de « média training[173] » qui « coache » les hommes politiques afin de les rendre « meilleurs » face aux médias. Alors, peut-on parler d'une réelle connivence entre les hommes politiques et les médias à Bamako ? Il semble que oui, car chacun sert l'intérêt de l'autre. De plus, il y a une réelle volonté des journalistes d'avoir des bonnes relations avec les gouvernants et vice versa. Cette connivence entre les médias et les gouvernements existe dans nombreuses démocraties, et le Mali n'en fait pas l'exception.

1.3. Terrain et Résultats : vers un pluralisme des médias à Bamako

Près de deux bamakois sur trois pensent que les médias ne résistent pas aux pressions de l'argent. Et deux tiers les jugent perméables à celles des partis politiques et du pouvoir (résultats de terrain). La majorité des personnes enquêtées écoute la radio ou lit des magazines. De plus, un tiers lit des quotidiens et un dixième est allé au cinéma la semaine précédent l'enquête ou s'est connecté sur la toile au cours du mois précédent ce même sondage. Cette description est valable uniquement pour la population ciblée dans le district de Bamako. L'enquête a montré qu'il y a une certaine équilibre entre les personnes qui écoutent la radio, et celle qui regardent la télévision. Par contre le nombre de lecteurs de magazines est moins nombreux parce que les journaux à Bamako sont réservés à une certaine catégorie comme en témoigne ces exemples relevés dans le corpus :

« *Notre journal est lu par les cadres supérieurs* », ou encore « *c'est plutôt, les hommes politiques, les partenaires techniques, financiers et les cadre supérieurs qui lisent le journal, car on estime qu'ils ont les moyens de l'acheter.* » entretien avec monsieur Traoré, 56 ans, ancien rédacteur en chef

Les grands traits du type de pénétration des médias nous mettent face à des réalités assez simple à deviner. La télévision, média le « plus facile » tant sur le plan culturel que sur le plan économique, a une pénétration massive. La radio et les magazines ont l'audience la plus importante alors que celle des quotidiens, d'internet et du cinéma est la plus faible. Cet état de fait, de type culturel ou économique répondent aux réalités même de la société bamakoise.

Dès lors qu'on procède à une comparaison[174], la ville de Bamako présente des chiffres faibles pour ce qui est de la lecture des quotidiens. La situation s'est à peine améliorée au cours des

[173] GAIDOUKOFF. Marie, « *Les hommes politiques et la télévision : les liaisons dangereuses.* »
[174] Par rapport à d'autres villes africaines comme le Bénin, le Burkina faso etc.

dernières années, même si l'on a pu relever une tendance à la hausse du nombre d'exemplaires diffusés par milliers d'habitants, chiffre supérieur souvent à 100 exemplaires. Malgré tout, l'information circule bien à Bamako que dans les autres régions du Mali à cause de la concentration des médias sur ce territoire. On observe par ailleurs, une disparité entre le nord et le sud, schématiquement, les nordistes lisent beaucoup plus les journaux que les sudistes et, les sudistes ont tendance à suivre plus les informations politiques à la télévision que les nordistes. Tout simplement parce que, les moyens de communications sont plus accessibles au sud qu'au nord. Un autre indice permet de compléter cette vision générale de l'utilisation des médias, il s'agit du temps qu'on leur consacre. Les résultats de terrain montrent qu'un fossé de défiance se creuse entre médias d'information et les citoyens. L'augmentation de la diffusion des quotidiens enregistrés depuis quelques années est due principalement aux journaux sportifs. Face au pessimisme qu'affichent certains devant cette réalité, quelques journalistes confirment cette réalité en rappelant avec insistance que les lecteurs qui commencent par les quotidiens sportifs finissent par devenir des lecteurs de quotidiens généralistes. Pour ce qui est des magazines, les hebdomadaires ont perdu l'avantage (48% de pénétration en 1995 contre 32% en 2002) alors que, les quotidiens ont gagné des points (23% à 56%) à la même date. Parmi les hebdomadaires les plus diffusés, nombreux sont ceux qui informent sur la programmation télévisée ou qui utilisent la vie des personnes plus ou moins célèbre à titre de divertissement.

Sur le terrain, les journalistes sont parfois confrontés à l'amertume ou à la colère du public. Toutefois, l'industrie des médias est composée de *n* entreprises identiques. Avec une certaine probabilité, elles reçoivent des informations vérifiables, qu'elles peuvent communiquer au public, permettant de savoir de quel type de responsable politique ils ont à faire. Une entreprise de médias ne peut pas inventer des informations de toutes pièces, mais, celles qui diffusent des informations ont davantage d'audience que celles qui n'en diffusent pas. En outre, plus il existe d'entreprise de médias qui diffusent des informations, plus la part d'audience de chacune d'entre elles est fiable. La meilleure situation, pour chacune, est donc d'être la seule à révéler une information nouvelle.

Si les journalistes passent de moins en moins de temps sur le terrain, ils en consacrent de plus en plus à lire, écouter et regarder ce que font les autres. Plus les titres sont en concurrences, plus ils tendent à faire la même chose. En effet, le paysage des chaînes télévisées et celui des hebdomadaires nationaux fournissent des exemples éloquents de cette rivalité mimétique. La concurrence que se livrent les médias pour intéresser le public les poussent à chercher des informations intéressantes et à tenter de construire une réputation de fiabilité. C'est dans le

dialogue avec le public que se mettent en place les indispensables contrepoids à la connivence avec les pouvoirs dominants.

De nos jours, la percée de la nouvelle technologie de l'information (internet) bouleverse déjà la donne en permettant aux citoyens de contribuer eux aussi à la production de l'information. Lorsque l'on cherche le point commun entre ces deux notions « médias et pouvoirs », la question qu'on pose est de savoir si le pouvoir en place estime rentable ou pas d'acheter la presse. En même temps, si cette presse pense qu'elle sera la seule à faire cette couverture médiatique, à tendance à rejeter l'offre surtout si c'est une information qui concerne les électeurs. Cela signifie qu'ils ne sont pas tous à la merci des hommes politiques comme le pense certains. C'est en ce sens que le pluralisme des médias favorise leur indépendance.

Pour conclure, les hommes politiques jouent un rôle important dans la société car le bien-être de la population dépend en grande partie de leurs actions et décisions. La population est informée des projets des hommes politiques *via* les médias. Cependant, il existe une relation très complexe entre les hommes politiques et les médias de Bamako. Ces médias ne constituent donc qu'un facteur d'influence politique direct limité, surtout depuis que la presse écrite d'opinion perd du terrain. Par conséquent, il conviendrait de vérifier s'ils ne sont pas plutôt un facteur d'influence politique indirect, du fait que ce sont eux qui conditionnent principalement l'actualité politique.

1.4. Une influence réciproque : « la salade politico-médiatique »

Aujourd'hui l'heure est à la désacralisation des stars et des hommes politiques. De nombreux programmes de télévision le prouvent comme "l'Actu Hebdo" et le "Débat de cité" par exemple. La frontière entre la vie privée et publique des hommes politiques est de plus en plus floue et leur vie privée intéresse le plus souvent les médias ainsi que l'opinion publique. A l'heure actuelle on peut se demander si les règles déontologiques du journalisme sont assez rigoureuses pour que la liberté d'information n'empiète pas sur la vie privée des hommes publics comme dans cet extrait d'entretien « *on voit de plus en plus des attaques personnalisées contre des hommes politiques. Ces prises à partie injurieuses faites par un journaliste sont forts heureusement beaucoup moins nombreuses au cours de ces dernières années. Mais si elles sont loin d'être sorties des mœurs, il est à redouter qu'elles ne reviennent en force à l'approche des joutes électorales.* » entretien avec monsieur Drabo, 57 ans, directeur général de l'AMAP. Il semblerait en effet difficile de concilier les deux. Pourtant, les hommes qui gouvernent le Mali aujourd'hui se livrent des batailles politiciennes

sans merci et leur communication prend souvent le devant sur le contenu de leur projet et l'intérêt général. Aussi, il peut y avoir un réel danger à associer la politique et l'information, association qui peut le plus souvent remettre en cause la déontologie journalistique.

Lorsque les médias s'expriment librement et sans subir de pressions, ils peuvent affecter la vie politique de trois façons : ils aident les électeurs à faire le tri parmi les candidats qui se présentent à leurs suffrages, ils contribuent à moraliser la vie politique et, ils modifient l'importance relative des problèmes du jour. En effet, le rôle des médias pour imposer une certaine discipline aux responsables politiques est particulièrement pertinent quand ils agissent à l'insu du public.

D'une manière générale, les médias peuvent modifier l'importance relative de telle ou telle question, au moment des élections, en faisant connaître la position de chacun des candidats à ce sujet. Ils exercent ainsi parfois une influence considérable, mais pas nécessairement salutaire. En tout état de cause, ils doivent fournir des informations fiables. La qualité de ces dernières dépend d'un certain nombre de facteurs. Le premier, et l'un des plus importants, c'est la transparence du système politique. Dans les pays où la tradition de liberté des flux d'information n'existe pas, l'information est en général difficile à obtenir. L'environnement juridique au sein duquel opèrent les médias d'information influe aussi sur le caractère plus ou moins spéculatif des informations publiées. Cette spéculation peut jouer aussi sur la qualité des informations traitées. Cela dépend souvent de la formation des journalistes et du prix que les rédactions attachent à cette information.

Sous un autre angle, si le désir d'accroitre les parts de marché est commun à la plupart des secteurs d'activité, les médias ont une seconde considération, liée à leur rôle d'observations du monde politique. Chaque fois qu'un journaliste s'intéresse à un responsable politique, ce dernier peut être tenté soit de le flatter ou au contraire de le menacer pour obtenir une couverture plus favorable. Pour les bamakois, si les journalistes traitent tous les mêmes événements au même moment et sensiblement de la même façon, c'est parce qu'ils seraient soumis à des pressions leur dictant ce qu'il faut valoriser dans l'actualité du jour. Mais la quête d'objectivité suffit-elle ? Même en travaillant avec toute la rigueur nécessaire, aucun rédacteur n'échappe à une vision du monde commune, à toute la profession qui détermine une bonne part de ses pratiques.

CONCLUSION DU PREMIER CHAPITRE

Les hommes politiques de Bamako doivent avoir la ferme volonté, non seulement de travailler de manière moderne et efficace, mais aussi de le faire savoir à la population au travers d'une culture de l'information caractérisée par l'ouverture. Pour ce faire, dans une société marquée par les médias, les hommes politiques doivent tenir compte du fonctionnement de ceux-ci et de leurs critères de sélection, et ce, surtout parce qu'une telle prise en compte influence positivement l'activité politique proprement dite. Même s'ils disposent des équipements et que les débats y sont passionnants, les médias ne s'intéressent aux hommes politiques que si ceux-ci ont une importance réelle.

Une conclusion nous paraît essentielle, à savoir que des médias libres et indépendants ne sont pas un luxe que seuls les pays riches peuvent s'offrir. Les analyses effectuées ici montrent au contraire qu'il faut les considérer comme une condition indispensable à l'existence d'une démocratie représentative, dont ils font partie intégrante. La question cruciale est de savoir quels types de réformes permettraient de renforcer le rôle que jouent les médias pour contraindre les responsables politiques à mieux assumer leurs responsabilités. Dans ce contexte, la question de la réglementation des médias occupe une place centrale. Toutefois, en raison de leur rôle de contre-pouvoir politique, ils ne sont pas une activité comme les autres. Car le bien-être du consommateur, défini en termes d'intérêts des clients (téléspectateurs et annonceurs), est une notion limitative dans la mesure où elle ne prend pas en compte l'effet des médias sur les électeurs.

Quel a été le rôle et la place de la femme malienne dans la construction et dans l'instauration de la démocratie au Mali ? Comment se sont elles organisées pour assigner leur responsabilité en justice ? La démocratie arrivera-t-elle à adoucir les contraintes culturelles liées aux femmes ? Nous répondrons à ces interrogations dans le chapitre ci-après.

CHAPITRE 2 : LES ÉLITES ÉLUES ET NON ÉLUES DANS LA VIE POLITIQUE A BAMAKO

N'ayant rien à perdre au changement, tant le statut traditionnel les bride de tous côtés, les femmes contribuent puissamment à la modernisation de la société malienne. Dans le monde du travail, elles sont très présentes dans le petit commerce urbain, qui révèle du secteur informel. Mais elles occupent aussi de plus en plus d'emplois salariés dans les services et les industries de main-d'œuvre (les employeurs tablent sur les scandales endurance au travail). L'indépendance financière permet l'émancipation.

Elles jouent également un rôle croissant dans les affaires de la cité. Beaucoup participent à une vie associative qui prenne en charge tel ou tel aspect de la vie quotidienne, tissant une sociabilité qui échappe aux cadres traditionnels : alphabétisme, santé (actions contre le paludisme ou le sida par exemple), financement d'entreprises par le microcrédit. Certaines s'engagent dans la vie politique, mais le pourcentage est très faible.

Il est nécessaire de rappeler que, la contribution des femmes aux luttes politiques a provoqué la chute du régime de Moussa Traoré et permis l'ouverture démocratique. La place qu'elles occupent aujourd'hui dans l'hémicycle, au gouvernement et d'une façon générale dans les instances de décision correspond-elle à l'importance de ce rôle ?

« Les femmes représentent plus de la moitié de la population totale estimée à 14 millions en 2011, donc, elles représentent 51% de la population totale du Mali. Elles sont plus de 70% à vivrent en zone rurale, 83,3% n'ont jamais fréquenté un établissement scolaire, 14% n'ont pas dépassé le niveau de l'école primaire, 0,1% ont un niveau universitaire et post universitaire. Mais également, elles occupent 10,77% des postes de responsabilité dans les instances de prise de décision. Représentent 13% des président directeurs généraux, 17% des conseillers techniques, 18% des chargés de mission. Sur 703 maires il y a seulement sept femmes, et puis trois femmes ambassadeurs sur 22[175] ». Ces chiffres ne traduisent ni le rôle des femmes dans l'avènement de la démocratie, ni leur poids démographique et économique à Bamako.

Cependant, elles ont largement contribué à l'instauration de l'Etat de droit dans ce pays. Elles profitent de la libération des initiatives pour élargir leurs espaces de droits. Car la constitution de 1992, adoptée par référendum garantit les libertés et les droits fondamentaux de l'Homme. De même, toutes les constitutions du Mali depuis l'indépendance du 22 septembre 1960, assurent l'égalité de tous les citoyens, femmes et hommes devant la loi, sans distinction

[175] Voir Bintou Sanankoua, « *L'islam dans les sociétés de l'Afrique subsaharienne. Défis et réponses.* », Dakar, 4-5 février 2008.

d'origine, de race, de sexe ou de religion. Même celle de 1992, adoptée après le renversement de la dictature confirme cette option.

Dans un premier temps, montrer l'évolution politique de la femme malienne, puis le profil sociologique de la première femme illettrée devenue députée à l'Assemblée Nationale. Un tableau met en exergue le nombre d'entretiens réalisés à Bamako sur ce sujet.

Tableau 42 : Nombre de personnes interrogées à Bamako

Fonction	**Nom-Prénom**	**Commune/Quartier**	**Date**	**Durée de l'entretien**
Présidente d'une association	Djénèbou Maiga	Kalaban-coro	13 février	35 minutes
Directrice	Kadiatou Sow	Lafiabougou	25 février	45 minutes
Historienne	Adame Bah	Commune II	27 février	35 minutes
Directrice Adjoint	Oumou Touré	Lafiabougou	28 février	40 minutes
Directrice du centre d'accueil des enfants orphelins	Fily Diawara	Banankabougou	7 mars	45 minutes
Présidente des femmes d'un parti	Kadiatou Coulibaly	Quartier-Mali	15 mars	35 minutes
Maire de la commune I	Fatoumata Konté	Korofina	16 mars	20 minutes
Maire de Goundam	Oumou Sall	Commune III	17 mars	25 minutes
Responsable d'une association	Mariam Bah	Kalaban-coro	28 mars	35 minutes
Députée	Oumou Coulibaly	Commune III	29 avril	40 minutes

Source : Coulibaly Fatoumata, doctorante de l'UMR-IDEES, enquête personnelle effectuée à Bamako en 2011.

2. Féminisme et Politique : la révolution inachevée des femmes de Bamako

« De la veille de l'instauration de la démocratie à Bamako, la condition féminine a connu d'extraordinaires mutations, à des rythmes différents d'un point à l'autre du pays. Dans cet espace urbain où modes de vie anciens et nouveaux se côtoient et se mêlent, la vie, le rôle et les activités des femmes offrent un éventail de situations extrêmement diversifiées. En un siècle, tout a changé à commencer par le déplacement des femmes de la campagne vers la ville. De leurs travails quotidiens à leurs activités économiques, de leur influence sociale à leur rôle politique, de leur affectivité à leur créativité, tout contribue à faire des femmes bamakoises un des moteurs de la société. On sait peu de choses sur le rôle des femmes vers la fin du XIXe siècle, au moment de la résistance à la conquête, mis à part le cas particulier du dévouement jusqu'à la mort des Amazones du roi Béhanzin d'Abomey[176]».

Pendant la période coloniale et même au delà, la résistance des femmes à été directement liée à leur poids économique. Cette revalorisation des valeurs féminines commencèrent au Mali avec les commerçantes, mais surtout avec les femmes bamakoises qui défendirent leurs droits, avec une opiniâtreté qui leur valut souvent de l'emporter sur des administrateurs dépassés par leur obstination, leur organisation et leur courage. Même si elles ne se rendaient pas compte, elles jouèrent un rôle politique. En revanche, ce n'est que tardivement qu'elles rentrent en politique, suite à quelques réformes institutionnelles faites par la troisième République (à partir de 1992).

La totalité des femmes maliennes qui ont signé en politique étaient déjà mères ou mariées, alors, le vote féminin acquit une importance toute particulière, puisque les électrices devinrent pour un bref moment plus nombreux que les électeurs (le suffrage universel fut instauré en 1956). Et pourtant, le rôle des femmes de Bamako a toujours été important lors des mouvements sociaux, et plus particulièrement lors des grèves, en raison de leur fonction de pourvoyeuses[177] comme illustre cet extrait d'entretien, « *les femmes ont pris une part active à la révolution populaire de mars 1991 qui renverse le régime dictatorial en place. Elles ont été sur tous les fronts, participent à la création de la coopérative culturelle Jamana, sont*

[176] Préface de Catherine COQUERY-VIDROVITCH, « Les Africaines Histoire des femmes d'Afrique subsaharienne du XIXe au XXe siècle », La Découverte Poche/Sciences humaines et sociales n°381, parution : janvier 2013.

[177] Ainsi, le meilleur exemple reste celui de premières grèves de mineurs sur le *Copperbelt Zambien en 1935*. Ce qui amène Sembene Ousmane a glorifié, voire mythifié ce rôle militant des femmes dans son superbe roman « les bouts de bois de Dieu », où il reconstruit à sa façon des grandes grèves des cheminots sénégalais de 1947/1948.

membres du comité de rédaction du journal Les Echos, deux titres symboles de l'opposition au parti et à la pensée unique, qui médiatisent et soutiennent le combat des démocrates maliens. Elles sont parmi les initiateurs et les signataires de la lettre ouverte au président de la République qui donne le signal de la lutte ouverte contre l'autorité du régime en place. Elles participent à toutes les marches et manifestations de protestation contre la dictature et pour le multipartisme. » entretien avec madame Cissé, 49 ans, femme politique.

Quand on parle de militantisme, on ne peut s'empêcher de citer la célèbre Aoua Keita, née dans une famille soudanaise aristocratique qui se réclamait de Soundjata, le fondateur de l'empire du Mali au XIIIe siècle. Sans se lancer dans sa biographie, elle suivait des mouvements des femmes, et entre en politique en 1949. Elle milita essentiellement pour et avec les femmes, avec des moyens éminemment féminins, et sans jamais renoncer à sa féminité, adjurant les femmes de veiller à leur beauté autant qu'a leur autonomie économique. Elle reconnaît que le principale obstacle à la politisation des femmes était l'opposition de leur mari et fut, en 1958, impressionné par le féminisme militant de Sékou Touré et des femmes guinéennes. Aujourd'hui, quinze femmes (15) députée sur cent quarante sept (147) siègent à l'Assemblée Nationale du Mali. Elles sont 80% à travailler dans le secteur primaire. Ces chiffres permettent de rendre compte de la faible représentation des femmes dans la vie politique et publique. Elle est tellement faible qu'en 1997, lorsque 18 femmes furent élues députées sur 147, les maliens on parlé de « féminisation » du Parlement[178].

2.1. Evolution de la place et du rôle de la femme en politique à Bamako

Pour Bintou Sanankoua, l'année 1968 marque un tournant important dans l'histoire du Mali et met fin brutalement un terme à la première République issue des luttes anticoloniales et d'élections libres et démocratiques.

Sous ce régime, les femmes acquièrent leur indépendance avec un handicap majeur, l'analphabétisme. Malgré leur citoyenneté acquise en même temps que celle des hommes avec la constitution française de 1946, elles n'ont ni été scolarisées ni impliquées dans l'économie de traite par le colonisateur. Elles sont de fait exclues de l'animation des partis politiques, des syndicats et des associations, une tâche désormais réservée aux personnes instruites ou impliquées dans l'économie coloniale. Leur modèle c'est ces femmes blanches, épouses des administrateurs coloniaux ou enseignants. Donc, elles se battent pour l'assimilation et contre

[178] Bintou Sanankoua, *Femmes et Parlement au Mali*, Afrique contemporaine 2/2004 (n°210), p. 145-156.

les coutumes jugées rétrogrades comme le mariage forcé ou la polygamie, mais n'investissent pas le champ politique. Toujours à la même époque, les femmes illettrées s'étaient engagées dans le combat politique dans les rangs des deux partis politiques à savoir, le Parti progressiste soudanais (PSP[179]) et l'Union soudanaise RDA (US-RDA[180]). Du fait de leur analphabétisme, elles sont en retrait par rapport aux hommes, servant plus d'agents de propagande et de mobilisation que de décideurs.

Après la chute du régime de Modibo Keita (19 novembre 1968), il n'y avait aucune femme ni parmi les grands commis de l'Etat ni dans les institutions de la République. Mais la réforme de 1962, qui préconisait un enseignement de masse et de qualité ouvre la porte aux femmes dans l'enseignement supérieur et dans des métiers traditionnellement réservés aux hommes. Cela les met en situation, plus tard, de rivaliser avec ceux-ci pour les postes de la haute administration et de la politique.

Du coup d'Etat à la révolution de mars 1991, elles commencent à être intégrées dans les instances de décisions. La première à entrer dans le gouvernement malien a été Inna Sissoko Cissé, assistante sociale de formation. Elle a été membre du gouvernement provisoire issu du coup d'Etat de 1968 au poste de secrétaire d'Etat aux affaires sociales, un poste de femme « sur mesure » (Sanankoua, 2004). Puis, la première femme Ministre est nommée en 1982 à l'information, une autre à la Santé en 1986. Et une dernière à l'emploi et de la fonction publique et elle restera l'unique femme jusqu'au renversement du régime en mars 1991. Mais elles étaient plus nombreuses dans la haute administration. Ainsi, une nouvelle génération de femmes diplômées, de plus en plus instruites dans divers domaines, accèdent à des postes de responsabilité dans la fonction publique. Une nette progression par rapport au régime précédent, c'est surtout à partir de 2002 que les postes de responsabilités deviennent de plus en plus accessibles pour les femmes surtout de Bamako montré ici, « *les femmes ont bénéficié d'un nouvel statut à partir de 2002, car elles étaient nombreuses à accéder à des postes de responsabilités. L'action des femmes est très saluée et bénéfique sur tous les plans, pour faire avancer la démocratie. En faisant le bilan, je dirais que les hommes ont échoué dans leurs missions, et qu'il faut prospecter la voix des femmes.* » entretien avec monsieur Traoré, 36 ans, juriste. Pour résumer, les deux premiers régimes se placent sous le règne du parti unique. Les élections se font uniquement sur la base d'une liste nationale du parti, ce qui veut dire qu'il n'y a ni liste concurrente, ni candidature indépendante. Ce qui laisse conclure que, la faible

[179] Le PSP de Fily Dabo Sissoko est considéré par ses adversaires comme inféodé au colonisateur.

[180] L'US-RDA est la section soudanaise du Rassemblement démocratique africain, parti de l'indépendance, crée à Bamako en 1946 et qui regroupait toute l'Afrique française occidentale et équatoriale.

représentation des femmes au Parlement est donc de la responsabilité des anciens pouvoirs en place.

- ***De la révolution de mars 1991 et après la révolution…***

Nous pouvons affirmer que, les femmes ont pris une part importante à la révolution populaire de mars 1991 qui a renversé le régime dictatorial de Moussa Traoré. Elles se déchaînent après des tueries d'enfants et d'élèves[181] et imposent aux manifestants une marche forcée sur la morgue de l'hôpital Gabriel Touré et sur Koulouba[182]. « *Elles paient un très lourd tribut à la démocratie. Certaines sont arrêtées, d'autres fauchées par les balles, d'autres encore ont perdu leurs enfants. Après le renversement du régime, un gouvernement de transition a été mis en place pour gérer la transition et préparer l'avènement de la troisième République. Au départ aucune femme n'y figurait. Mais lorsque, le représentant de la ligue malienne des droits de l'homme décide de faire acte de candidature à la future élection présidentielle, il fut remplacé par une femme de la même corporation. Et ce gouvernement, pendant la transition, concède des postes importants aux femmes comme le département de la Santé, des Affaires sociales, du Développement rural et du Plan. Elles participent pleinement à la conférence nationale dans les différentes commissions préparatoires, occupent le poste de vice-président et de rapporteur général auprès des experts.* » entretien avec monsieur Diallo, 63 ans, retraité. Cette période transitoire a permis une explosion des associations et organisations non gouvernementales (ONG) féminines. Donc, les femmes mordent à pleines « dents » dans la liberté.

La démocratie instaurée en 1992, suscitait beaucoup d'espoir notamment chez les femmes. Le premier gouvernement ne comptait que deux femmes, l'une à l'éducation et l'autre à l'emploi. Cette République fait incontestablement la promotion politique de la femme en créant un commissariat chargée de la Promotion de la femme directement rattaché au premier Ministre. A partir de là, l'évolution fut permanente dans tous les niveaux de prise de décisions, et même au Parlement, de trois élues sur 116 en 1992, à 15 élues en 2007. On est loin de la parité certes, mais des efforts considérables ont été réalisés sous la troisième République. Le gouvernement de Amadou Toumani Touré va plus loin en nommant une femme[183] comme

[181] Les journées des 22 et 23 mars 1991 ont été particulièrement sanglantes. Des bombes et des BRDM (4x4 blindés de transport de troupe) ont été utilisées contre les manifestants, les scolaires le 21, les scolaires et les femmes le 23.

[182] La colline de Koulouba dite colline du pouvoir est le palais présidentiel.

[183] Madame Cissé Mariam Kaidama Sidibé, premier Ministre du 3 avril 2011 au 22 mars 2012, succédant à Modibo Sidibé.

premier Ministre en 2011, une première dans l'histoire politique du Mali. Malgré leur combat, elles sont rattrapées par un lourd passé de contraintes.

2.2. Un passé lourd de contraintes

La quête d'égalité est aujourd'hui plus que jamais une préoccupation des femmes de Bamako. A croire que, la politique reste encore un domaine presque exclusivement masculin où existent de nombreuses discriminations, institutionnalisées ou du fait, entre hommes et femmes. A Bamako, la domination de l'espace politique par les hommes était de règle, même si elle n'excluait pas une certaine présence des femmes[184]. Lourd héritage du passé ?

La participation des femmes aux prises avec des décisions politiques est à l'évidence un des enjeux prioritaires de la lutte pour plus d'égalité, perçue aujourd'hui comme une exigence du développement[185]. Cette attention remarquable montre une volonté de pallier la faible contribution des femmes à la gestion des affaires de la cité, ressentie, à juste titre, comme une injustice. Au moment où, elles sont enchâssées dans l'infrastructure institutionnelle ou procèdent de règles socialement acceptées et pratiquées par la société, les entraves à la progression des femmes de Bamako à la politique sont pour la plupart structurelles montré par ces extraits d'entretien, *« l'engagement politique des femmes n'a jamais été plus grand pour des raisons sociales et culturelles. La première contrainte, c'est le choix du couple, c'est à dire la compréhension du mari à l'engagement politique de sa femme. Ils ne sont pas nombreux à accorder ce privilège à la femme, donc il faut une prise de conscience et laisser la possibilité à ces femmes qui ont la capacité de s'exprimer de le faire. » ou encore, « les femmes occupent une place importante dans la société malienne, mais notre système patriarcat fait en sorte que c'est l'homme qui règne dans la société.* » entretien avec madame Coulibaly, 53 ans, responsable d'une association.

Ainsi, qu'en est-il de l'idéologie traditionnelle que ni la politique coloniale, ni ensuite les systèmes législatifs nationaux n'ont supplanté. Cette idéologie traditionnelle dominante à Bamako postule une subordination des femmes allant souvent de pair avec l'exclusion de la sphère publique et en particulier de la sphère politique, réservée aux hommes[186]. Quant aux

[184] Cathérine Coquery-Vidrovitch, *Les Africaines : histoire des femmes d'Afrique noire du XIXe siècle,* Paris, Desjonquères, 1994 in J-P. Daloz, *L'émergence des femmes politiques au Nigeria*, Politique africaine, n°42, juin 1991, p. 126-130.

[185] Voir Kafui Adjamagbo-Johnson *« la politique est aussi l'affaire des femmes* ».

[186] Les auteurs qui affirment l'existence d'espaces de pouvoirs dévolus aux femmes dans les sociétés matrilinéaires reconnaissent malgré tout la suprématie politique des hommes (Coquery-Vidrovitch, *op. cit.*, p. 64). Sur la gestion de la subordination de la femme par l'idéologie traditionnelle, consulter R.E.Boyd,

rôles politiques joués par certaines femmes dans les sociétés précoloniales paraissent à cet effet l'exception qui confirme la règle.

Depuis l'indépendance du Mali, la ville de Bamako reconnaît en principe, sur le plan politique, les mêmes droits aux hommes et aux femmes. Néanmoins, les systèmes législatifs n'ont cependant pas toujours facilité l'exercice des droits politiques par les femmes. Ainsi, même si elles ont obtenu théoriquement le même droit de vote que les hommes, des entraves à l'exercice de ce droit pèsent encore. Les femmes de Bamako pourraient-elles faire face à des pesanteurs socioculturelles ?

Lourde décision ! Sur le plan social, les contraintes culturelles pèsent encore lourdement. Les récits que les femmes font de leur vie contrastent tellement avec l'image que la mémoire des hommes en donne, et on a l'impression de se trouver face à deux catégories différentes d'êtres féminins comme montré ici, « *pour l'imaginaire masculin, la vie de la femme est supposée se dérouler au sein du mariage, ou plutôt de ses mariages et de ses maternités. Or, le phénomène de la femme seule est à peine accepté dans cette société. Cet autre regard que le sexe masculin a envers la femme est erroné, car elle constitue le noyau social élémentaire de la famille, d'une société. De nos jours, l'essentiel de la vie de la femme est centré sur une famille réduite à sa forme nucléaire qui ne masque plus, en ville, la dure réalité de l'inégalité sociale.* » entretien avec monsieur Tangara, 52 ans, administrateur

Alors, « émancipation ? » oui ! Pour les bamakoises de plus en plus nombreuses, qui ont pris conscience de ces limites, ont commencé à lutter contre ces contraintes. Avant tout, il faudrait d'abord aider ces femmes dans les villages, à faire accepter par les hommes leur droit à participer au pouvoir de décision. Confrontées aux énormes tâches domestiques, elles ne peuvent pas compter sur les hommes, certes l'histoire a révélé quelque chose[187], comme nous montre cet extrait d'entretien, « *non seulement il y a l'éducation traditionnelle mais aussi la culture arabe qui empêchent ces femmes de faire de la politique. De même, la religion est un facteur extrêmement négatif pour l'évolution de la femme malienne. Mais, les contraintes sociales sont plus marquées dans les villages, car au moment où les hommes débattent des questions politiques, la femme est en cuisine, donc elle n'est pas là pour apprendre, comprendre et savoir…* » entretien avec monsieur Cissoko, 32 ans, cadre supérieur. Ces contraintes peuvent être temporaire, liées à la culturelle, à l'information etc.

« Empowerment of Women in contemporary Uganda : reel or symbolic », in H. Dagenais (dir.), *Femmes, féminisme et développement*, Montréal, McGill University Press, 1994.

[187] Catherine Coquery VIDROVITCH, *Opt Cit.* p. 359-364.

- ***Temps***

A l'exception des femmes de Bamako, celles vivant dans les zones rurales se heurtent à deux contraintes entravant leur participation à la prise de décisions : (1) elles sont entièrement chargées à savoir qu'elles ont un tel fardeau de travail qu'elles n'ont ni le temps ni l'énergie de songer à des actions politiques ; et (2) aussi bien les femmes que les hommes ne comprennent pas forcément les avantages des contributions féminines à la prise de décision.

Du point de vue temps, la journée d'une femme surtout en zone rurale est bien remplie comme aller chercher l'eau et le bois de feu, faire la cuisine etc. Généralement, son travail commence avant l'aube (dès quatre heures du matin) et continue après le coucher du soleil. Peu de temps dès lors de songer à la politique, de participer aux processus politiques, bien trop épuisée pour y investir de l'énergie. Point de temps non plus pour les programmes d'alphabétisation, pour les groupes de discussion, pour les activités politiques formelles ou pour la participation aux nouvelles consultations de décentralisation.

- ***Culture***

La culture traditionnelle est la première contrainte pour les femmes malienne à participer à la prise de décisions[188]. Chez l'ethnie Bambara, les femmes ont tendance à ne pas être consultées officiellement, à l'inverse dans la culture Dogon, les femmes jouent des rôles consultatifs, même si c'est parfois en privé. Il existe certes des exemples de participation accrue dans la région de Ségou (quatrième région du Mali), mais c'est partiellement dû à la proximité de Bamako et, aux niveaux d'éducation plus avancé. La situation est autre dans le Nord du Mali. Chez les Touaregs[189], les femmes ont assumé des rôles décisionnels. Par le passé, elles ont été reines, elles ont commandé des armés pendant la guerre et elles occupent un rang important au foyer (de fait, c'est la femme qui possède la tente familiale).

Du point de vue rôle public et politique, aujourd'hui ces femmes souvent ne peuvent pas sortir sans se couvrir, cela sous-tend que ce sont les hommes qui doivent aller travailler et subvenir à leurs besoins. Les femmes sortent rarement avec leur époux. Pourtant, à Tombouctou (sixième région du Mali), les femmes et leurs opinions sont généralement demandées et respectées. A Kidal (huitième région du Mali), elles ont le droit de participer à la prise de décisions et d'assurer des positions publiques. Les circonstances sont un peu différentes à Gao

[188] L'information suivante provient de diverses conversations, mais il ne s'agit en aucune manière d'une étude exacte ou attentive. Elle est présentée pour souligner le caractère variable. Toute correction d'une conception erronée serait grandement appréciée.

[189] Touareg : population berbères nomades du Sud saharien (Algérie, Burkina faso, Mali, Niger, Libye). Les difficultés d'adaptation à un nouveau mode de vie, les poussent à de fréquentes révoltes. Voir aussi Gaudio Attilio, 1988, *Le Mali*, ed, Karthala.

(septième région du Mali), où les Songhaïs ont des attitudes similaires aux Touaregs. Toutefois, au delà de la culture traditionnelle et de la religion (cf. HDR de Anne Ouallet, 2012), il existe de nos jours des pressions réactionnaires externes menaçant la participation des femmes dans ces régions du Nord et surtout à Kidal. Car la tradition touareg et les espoirs des femmes et des filles sont en train d'être anéantis par des pressions des fondamentalistes et des rivalités tribales avec la pression que cela entraîne dans les hauts niveaux du gouvernement malien demandant qu'une femme maire dûment élue renonce à son poste. Ce qui devient de plus en plus une pratique courante dans ces régions du Nord du Mali.

- ***Information***

Les entraves au niveau de l'information sont classées dans deux catégories : canaux limités de communication et contenu limité. Concernant les sources d'information, l'analphabétisme est un obstacle car il empêche de tirer l'information des journaux, des revues et d'autre matériel imprimé. En outre, la pauvreté est une autre contrainte, limitant aussi l'accès à la télévision et aux radios. Le dernier, tel que susmentionné, est un obstacle du point de vue temps. Aussi, avons-nous entendu les femmes dire qu'elles n'étaient pas du tout au courant des nouvelles, qu'elles ne savaient pas ce que faisaient les municipalités et qu'elles n'avaient pas voté.

Parallèlement, le contenu qui pourrait motiver et informer la prise de décisions est bien maigre comme montré ici, « *l'information est une arme puissante et elle est nécessaire. Les femmes ne peuvent pas accéder à des positions de connaissance si elles manquent d'information.* » entretien avec madame Diarra, 33 ans, commerçante.

De même, elles ne peuvent pas se visualiser comme participant à la prise de décision si elles ne connaissent pas des cas où des femmes ont été élues ou ont participé à des consultations communales. Mais la teneur est moindre à Bamako, car ces femmes ont plus d'ouverture et une facilité de participer à la vie politique. Elles ont également plus d'opportunité de s'affirmer comme femme indépendante que ses sœurs du monde rural.

- ***Pouvoir économique***

Le problème financier est un autre facteur qui limite le respect et la légitimité de la prise de décisions des femmes comme illustré par cet extrait d'entretien, « *la faiblesse des moyens économiques des femmes, contraint leur développement. Compte tenu de cette situation de départ, une très large sensibilisation permet une prise de conscience de celles-ci. Mais aussi, un travail de fond doit être mené auprès des structures chargées à la question du genre, au sein des associations, et des partis politiques. Les activités économiques des femmes et les*

ressources ainsi mobilisées pourraient renforcer de plusieurs manières la position des femmes.» entretien avec monsieur Keita, 36 ans cadre. Supérieur.

De plus, elles valorisent le statut des femmes au sein de leur communauté, tant auprès des hommes qu'auprès des jeunes. Une fois qu'elles ont un apport économique, elles peuvent saisir l'importance des routes et des infrastructures de communication, dans ce cas, elles vont chercher le problème et essayer de le résoudre. Dorénavant, elles seront mieux armées pour comprendre le rôle que le gouvernement local et national assume ou devrait assumer, et elles ressentiront la nécessité de participer à la définition des priorités et à l'octroi de ressources.

En outre, des obstacles pour la plupart d'ordre structurel sont par conséquent profondément enracinés dans la société malienne, voire parfois des structures mentales, continuent à freiner l'accès des femmes à la sphère politique.

Néanmoins, malgré le combat politique de ces femmes et en dépit du discours officiel et de la signature de toutes les conventions internationales en leur faveur, elles n'occupent pas encore au Mali la place qu'elles méritent. Dans le monde politique, à l'exception de quelques échappées au moment des luttes nationales ou de quelques individualités flamboyantes, l'action des femmes de Bamako apparaît encore relativement exceptionnelle. De ce point de vue, il n'est pas sûr que l'indépendance politique du Mali ait constitué pour la plupart des femmes une étape privilégiée.

2.3. Le parcours atypique de la première femme illettrée à siéger à l'Assemblée Nationale du Mali

Siégeant à l'Assemblée Nationale depuis 2007, Oumou Coulibaly, paysanne analphabète a un parcours atypique. Elle est l'incarnation de la femme qui se bat pour ses droits et celles de ses sœurs. Elle est différente de ces femmes issues du milieu modeste et travaillant déjà dans les administrations. Oumou Coulibaly puisque c'est d'elle qu'il s'agit, est députée dans la circonscription de Niono (région de Ségou). Il s'agit là d'un témoignage éloquent de ladite personne en question (cf. photo Oumou Coulibaly).

Photo 5 : première femme analphabète à siéger à l'Assemblée Nationale du Mali

Source : Google Images

Nous allons retracer ici le parcours exceptionnel de cette femme qui subitement se retrouve en politique. Et comment ? Il s'agit là, d'une situation assez particulière où, l'administration a spolié les terres de certains habitants de la commune de Niono dans la région de Ségou. Après des ripostes, ceux-ci ont été arrêtés et emprisonnés par le préfet. Et quand les épouses ont voulu savoir les raisons de cette arrestation, elles ont été emprisonnées comme leurs époux. Suite à ces arrestations, les médias ont diffusé largement le sujet pendant des semaines. Et c'est là que le parti SADI a décidé de venir en aide à ces personnes. Après des investigations, ces hommes et ces femmes ont été libérés, car pour le président du parti, l'administration n'avait aucune preuve valable pour arrêter ces gens.

Des mois après, « *le parti Solidarité africaine pour la démocratie et l'indépendance (SADI) a fait son grand retour dans cette circonscription, pour choisir ces délégués. En se basant sur les valeurs du parti, leur choix s'est porté sur Oumou Coulibaly parce qu'elle a su mobiliser les femmes autour d'elle pour défier l'administration pendant que leurs maris étaient en prison. En ce sens, elle est donc, un leader politique qui mérite d'être en tête de liste* » selon le président du SADI.

2.4. Son entrée à l'hémicycle

Toutes les femmes ne sont pas retenues sur les listes électorales dans les mêmes conditions. Certaines arrivent là par hasard comme Oumou Coulibaly, qui n'a jamais milité dans un parti auparavant. Les raisons de son adhésion au parti Solidarité africaine pour la démocratie et l'indépendance (SADI) ont été évoquées antérieurement.

Aujourd'hui, la population ne cesse de lui faire confiance. La paysanne de l'Assemblée Nationale comme l'appelle certains, rend régulièrement compte des travaux parlementaires à la base à travers un échange direct. Le fait qu'elle passe d'un environnement rural en ville montre que la démocratie ne s'ancre pas qu'à Bamako mais partout ailleurs. Bien armée, elle se fait porte-parole de ces milliers de paysans dont la voix n'atteint pas, au sein des commissions, afin d'influer sur le vote des lois. Cependant, nous avons rencontré une députée qui a fait face à une opposition ferme de son mari qui voulait lui-même se présenter dans la même circonscription. Elle a maintenu sa candidature au prix de quelques tensions conjugales et finit par un divorce, «*j'ai dû renoncer à la vie de couple, pour être députée de ma circonscription.*» entretien avec madame Diallo, 49 ans, femme politique.

Une autre déclare, « *mon mari a dû user de tout son poids d'ancien militaire en milieu rural pour imposer sa femme* », une exception chez les maris. Contrairement à celles-ci, d'autres parlementaires ont payé cher pour se faire élire en déboursant des sommes importantes (entre 50.000 et 8 millions Fcfa). Comme le mentionne cette responsable politique «*j'ai dû dépenser plus de 5 millions pour être là où je suis aujourd'hui* » entretien avec madame Traoré, 49 ans, présidente des femmes d'un parti.

Dans la continuité de ce raisonnement, une fois à l'Assemblée Nationale, Oumou Coulibaly s'est rendu compte que le combat avec les hommes est âpre car accéder à des postes comme vice-présidente, secrétaire parlementaire, présidente d'une commission comportent pouvoir, prestige et surtout avantages matériels. Pourra-t-elle un jour occuper ces postes ?

2.5. Féminiser (par la loi) pour « moderniser » la République

Au regard de l'histoire politique du Mali, la femme qu'elle soit instruite ou non doit jouer sa part de responsabilité envers sa société montré par cet extrait, « *le fait que l'on accepte sans difficulté une femme non instruit à ce niveau de responsabilité est la preuve d'une évolution positive de la société malienne.* » entretien avec madame Coulibaly, 33 ans, cadre. Supérieur.

Mais leur degré d'implication varie d'un milieu à un autre, c'est à dire, qu'elles soient en ville ou en milieu rural. *« Le faible niveau de développement des zones rurales fait que, ces femmes*

se voient exclus et marginalisées du système politique au détriment de leurs sœurs de Bamako. Alors, ces faits sont significatifs car ils témoignent d'un faible engagement en faveur des femmes rurales, et la faible réussite des initiatives visant à favoriser leur inclusion. » entretien avec monsieur Sangaré, 42 ans, journaliste.

Au niveau institutionnel, aussi bien dans la société civile, subsiste toujours la même méfiance à l'égard de la femme. En tant qu'acteurs capables de participer activement à la vie politique de ce pays, des contraintes comme le désir des hommes de conserver la mainmise sur tous les avantages qui vont avec le pouvoir politique. Ainsi, « *l'acte le plus significatif pour l'avenir des femmes du Mali fut la création de la CAFO*[190] *et de l'APDF*[191]*, dont l'objectif est de promouvoir le statut de la femme aussi bien dans la vie politique, que sociale. Représentant 51% de la population malienne, elles sont sous représentées au niveau des instances de prises de décisions dans les partis politiques, ainsi que dans les institutions de la République. Et pourtant, les Nations Unies et d'autres organisations internationales plaident pour la parité, l'objectif est loin d'être atteint au Mali. Mais, l'initiative a permis d'instaurer le quota de 30% dans les bureaux politiques, sur les listes communales et législatives au Mali.* » disait la présidente de l'APDF.

Aujourd'hui une plus grande implication des femmes dans la vie publique s'impose, surtout que l'émancipation de la "gent féminine" se développe à la fois dans les sphères privées que publiques. On constate que l'échec des femmes lors des consultations électorales à Bamako pourrait s'expliquer ainsi. Tantôt, ces femmes pensent toutes qu'elles sont des leaders incontestés, ceux qui expliquent davantage leur combat juste, mais ne les favorisent pas en matière politique, dans ce contexte leurs vœux pourraient donc être difficiles à atteindre. Tantôt, les femmes préfèrent voter massivement pour leur parti politique. Ce second aspect tient au fait que la politique menée par une femme est mal perçue dans la société phallocratique surtout dans les villages où elles n'ont pas toujours la possibilité de voter. Celles qui arrivent à se faire une place en politique sont obligées de se battent corps et âme au sein de leur famille mais aussi de leur entourage pour faire accepter l'idée de leur candidature.

[190] La Coordination des Associations et ONG Féminines du Mali (CAFO), constituée en association en mars 1992, regroupe la majorité des associations féminines et attend favoriser le regroupement des femmes et la coordination de leurs activités pour promouvoir le développement socioéconomique, politique, juridique, et culturel des maliennes. Cette coordination essaye d'améliorer le statut et l'image de la femme dans la société malienne, et fait pression auprès des pouvoirs publics pour l'intérêt des femmes.

[191] Association pour le Progrès et la Défense des Droits des Femmes Maliennes (APDF), une association apolitique, aussi à but non lucratif, et qui a des militants au Mali, en Afrique, dans le monde entiers.

CONCLUSION DU DEUXIEME CHAPITRE

Il va de la santé de la démocratie malienne que les femmes occupent la place, toute la place qui leur revient. La société civile féminine, à travers ses milliers d'associations qui ont explosé au lendemain de la révolution de mars 1991, doit imposer un seuil critique de femmes au gouvernement et au Parlement pour que leur participation ne soit plus un slogan creux, mais une condition nécessaire pour influer les décisions qui engagent l'avenir de ce pays. Le parcours de cette militante du parti Solidarité africaine pour la démocratie et l'indépendance (SADI) prouve qu'une femme n'a pas besoin d'être diplômé pour avoir un destin national ou défendre les projets des autres femmes.

Ces femmes élues rencontrées à Bamako, espèrent qu'un jour que toutes puissent, à compétence égale avec les hommes, accéder aux mêmes responsabilités politiques et les assumer dans les mêmes conditions, sans être stigmatisées comme mauvaises épouses ou mauvaises mères. Après une large discussion autour de la question, elles disposent en tout cas d'un environnement théoriquement favorable et d'une plate-forme de revendications qu'elles peuvent défendre. Enfin, lors de la conférence de Pékin en septembre 1995, il a été dit que la non-discrimination et l'égalité entre hommes et femmes devant la loi et dans la pratique y sont désignées comme des objectifs stratégiques à atteindre. C'est par leur vigilance et leurs luttes que leurs organisations obtiendront auprès des décideurs des mesures pertinentes recommandées[192]. L'enjeu en vaut la peine, car la participation des femmes à la gestion du pouvoir et plus généralement des affaires publiques est à la fois une question de justice et une exigence du développement.

On analysera dans le chapitre ci-joint le rôle du syndicat dans le renforcement de la démocratie malienne. Tensions et conflits font partie de la vie démocratique, la manière dont ils sont traités et résolus permet de s'interroger sur le sens contemporain de la politique. Les motivations et les modalités d'action collective, comme expression de formes d'engagement, posent la question du cadre légal démocratique. Ce cadre qui garantit les libertés publiques permettant ces mobilisations collectives, et celle des logiques qui président au rassemblement de citoyens ayant pour but la défense d'intérêts communs. Que ces intérêts se situent dans un registre utilitariste ou d'aspiration à la justice, ils traduisent des malaises sociaux ou des modifications culturelles qui évoluent sans cesse.

[192] Kafui Adjamagbo-Johnson, centre de recherche d'information et de formation pour la femme (GRIFF), Lomé.

CHAPITRE 3 : SYNDICALISME ET POLITISATION

Il s'agit ici de faire provisoirement le point sur les possibilités qu'offre la prise en compte de l'activité syndicale dans l'espace social. Puis, de montrer leur rôle dans le renforcement de la démocratie malienne. L'intervention syndicale que ce soit au niveau des luttes ou à celui des négociations, se produit d'abord aux échelons micro-économiques (entreprise, l'établissement) et macro-économiques (l'Etat, la formation économique et sociale). Le premier est le lieu du contrat direct salariés-directeur, du conflit ouvert ou de la lutte quotidienne. Le deuxième est celui de l'impulsion de l'action nationale, de l'organisation de « journées » ponctuées par les défilés dans la capitale, selon les itinéraires pouvant avoir fonction de signe, des grandes négociations, des conventions collectives.

Nous tenterons de retracer le combat mené par l'union nationale des travailleurs du Mali (UNTM) pour l'ouverture démocratique au Mali d'une part, et de comprendre s'il y a incompatibilité entre syndicats et politiques d'autre part.

De nos jours, on constate une prolifération d'organisations syndicales à Bamako. Cette prolifération est en train de s'étendre un peu partout et des signes nous montrent que même les régions jusqu'ici relativement épargnées sont en train de prendre la même voie. Le pluralisme syndical qui, la plupart des cas, a suivi le processus de démocratisation trouve sa légitimation dans la convention n°87 qui n'en fait pas une obligation mais exige qu'il demeure en tout cas possible pour assurer la démocratie syndicale.

Au Mali, comme dans beaucoup d'autres pays africains, il a effectivement permis de libérer les travailleurs du joug de la centrale nationale unique affiliée au parti unique au pouvoir. Mais ce n'est pas pour autant que son principe doit être utilisé pour justifier cette prolifération dont les conséquences sont très néfastes pour les organisations syndicales en ce sens qu'elle les affaiblit et leur fait perdre leur représentativité. Donc leur capacité à imposer un rapport de force favorable à la négociation, et de nature à influencer les politiques sociales et économiques pour une meilleure prise en compte des préoccupations des travailleurs. La question qu'on se pose est de savoir si le pluralisme syndical sert ou non la démocratie ?

3. Mouvement syndical d'hier à aujourd'hui : au cœur des luttes sociales

Le syndicat[193] peut être défini comme une organisation qui est chargée, de défendre les intérêts moraux et matériels des travailleurs. Un syndicat aujourd'hui doit s'intéresser à la justice sociale et à la démocratie, parce que la démocratie c'est d'abord le contexte, dans lequel le syndicat peut se développer et se promouvoir. Unis ou concurrents, les syndicats ont toujours participé aux grands changements à Bamako, de l'indépendance à nos jours. L'histoire, dit-on, ne doit pas être conçue comme une simple narration des exploits du passé, des événements d'une époque dans leur ordre chronologique. Elle doit néanmoins, en même temps, nous mettre dans le contexte, puis donner une explication des causes. Le tableau ci-après rappelle le nombre d'entretiens réalisés sur ce thème.

Tableau 43 : Nombre de personnes interrogées à Bamako

Fonction	Nom-Prénom	Commune/Quartier	Date	Durée de l'entretien
Membre du syndicat des travailleurs	Yaya Mallé	Commune III	19 mars	45 minutes
Secrétaire générale du syndicat des travailleurs	Siaka Diakité	Commune III	19 mars	43 minutes
Membre du syndicat des élèves/étudiants	Issa Diallo	Badalabougou	20 mars	30 minutes
Membre du syndicat des magistrats	Abdoulaye Diarra	Torokorobougou	20 mars	36 minutes
Membre du syndicat des professeurs	Oumar Sanko	Bamako-coura	21 mars	45 minutes

Source : Coulibaly Fatoumata, doctorante de l'UMR-IDEES, enquête personnelle effectuée à Bamako en 2011

L'histoire du mouvement syndical malien ne saurait se soustraire de cette maxime[194]. En effet, l'union nationale des travailleurs du Mali (UNTM) est l'héritière de ce long combat de sacrifices individuels et collectifs et souvent de douloureuses déchirures. Son histoire se confond avec celle de la lutte pour la liberté et la démocratie au Mali. Selon les archives de la

[193] L'article 20 de la Constitution malienne consacre la liberté syndicale : « *la liberté syndicale est garantie. Les syndicats exercent leurs activités sans contrainte et sans limite autres que celles prévues par la loi* ». Les mêmes garanties se retrouvent dans l'article 21 en ce qui concerne le droit de grève. Diverses dispositions du code du travail tendent à protéger la liberté syndicale. A titre d'exemple l'article 306 « interdit à tout employeur de prendre en considération l'appartenance à un syndicat ou l'activité syndicale pour arrêter ses décisions en ce qui concerne l'embauche, la conduite et la répartition du travail, la formation professionnelle, l'avancement, la rémunération et l'octroi des avantages sociaux, les mesures de discipline et de congédiement ». Pour les services publics, l'exercice du droit de grève est régi par la loi N°87-47/AN-RM du 10 Août 1987.

[194] L'ambivalence du mouvement syndicaliste n'échappe pas à Maxime Leroy lui-même, qui le qualifie de « partiellement démocratique, partiellement socialiste », tendant tout à la fois à la « régénération » de l'Etat et à sa « subversion ».

centrale syndicale, « *l'origine des luttes syndicales au Mali remonte à la fin de la conquête coloniale de l'ex Soudan français (actuel Mali). A l'époque la France a activement aidé à l'implantation des premières compagnies et entreprises commerciales devant permettre une exploitation rationnelle du pays conquis, afin, de soutenir l'économie en pleine expansion de la métropole. Cependant, les premières révoltes enregistrées sur ces différents chantiers*[195] *seront plutôt individuelles que des actions organisées. Mais à partir de 1919, des actions importantes de protestation vont inaugurer concrètement l'ère de la lutte ouvrière contre les conditions de travail, des salaires très bas et les exactions des employeurs. Ainsi, le dépôt central de Kayes-Niger à Toukoto sera bloqué pendant 24 heures par une révolte des ouvriers et mécaniciens contre le comportement de leurs chefs européens. Les meneurs seront arrêtés et condamnés à trois mois d'emprisonnement puis licenciés. Quelques mois plus tard toujours en 1919, les cheminots de Kayes refusèrent de travailler pour protester contre le retard dans le paiement de leur salaire. Le travail reprit lorsque les grévistes eurent satisfaction. Aussi, en 1921 à Kayes sous la direction de Tiémoko Garan Kouyaté, les fonctionnaires, les employés de commerce et les cheminots déclenchèrent une action commune pour protester contre les brimades de l'administration et des patrons. La répression de la police fut brutale. Donc, les meneurs ont été éparpillés aux quatre coins des colonies, certains se retrouvèrent en Haute Volta (actuel Burkina faso) et d'autres s'exilent en France.* »

En 1949 une grève moins significative prônée par les travailleurs de l'hôtel Majestic de Bamako et en 1953 pour l'instauration de la semaine de quarante heures et du code de travail. Des dirigeants syndicaux comme Abdoulaye Diallo, Lamine Sow vont jouer un rôle déterminant dans ces différentes batailles. Par ailleurs, l'inter syndical de femmes travailleuses crée en juillet 1957 contribuera à faire connaître et défendre les problèmes de la femme. Parmi les animatrices de ce bureau on notait des figures emblématiques comme Awa Keita, Mme Diop Sira Sissoko, Mme Sow Assitan Coulibaly etc.

Après l'indépendance, l'union nationale des travailleurs du Mali (UNTM) vu le jour en 1963. Ainsi, 12 syndicats nationaux qui représentaient les différentes branches professionnelles se substitueront aux 32 syndicats existants. La fin du premier régime de 1968 dissout le bureau exécutif de l'UNTM et fait arrêter les responsables syndicaux, ce qui se traduit par un ralentissement du mouvement syndical. Mais, en 1971, une réconciliation se fait entre le pouvoir et les partenaires sociaux. Cette réconciliation permettra à l'UNTM de jouer un grand

[195] Le barrage de Sansanding sur le Niger, l'aménagement de la plaine rizicole de Baguinéda, la pose des rails, la construction des routes empierrées et damées à la main seront les œuvres de « forçats ».

rôle pour le retour à une vie constitutionnelle en 1974 et la reprise des activités politiques quatre ans plus tard. Il joua le rôle de médiateur dans le conflit qui opposa le mouvement estudiantin et le pouvoir en 1980. Par ailleurs, « *l'élaboration des statues de la coopération nationale, celle des textes relatifs à l'institution de l'autogestion au niveau des unités de production sont l'œuvre de la centrale syndicale. Tout comme la révision du statut général des fonctionnaires, instituée par l'ordonnance N°77-71-CMLN*[196] *du 26/12/77, la suppression de la limite d'âge dans les concours professionnels ainsi que les différentes intégrations dans le corps de l'administration. A cela, s'ajoutent les avantages accordés aux travailleurs, l'institution de la journée continue. Elle a aussi initié le principe de la participation responsable qui va donner plus de responsabilité dans le processus de développement économique.* » comme disait un responsable syndical rencontré à Bamako. Au delà de ces avantages, l'UNTM lors de son 27 congrès ordinaire en 1989 lance un appel au gouvernement pour la déconstitutionnalisation du parti unique et l'ouverture démocratique. Le régime de Moussa Traoré a fait « table rase » de cette injonction alors que la contestation populaire gagne du terrain. Face à cette situation, l'UNTM convoque un conseil central extraordinaire à la Bourse du Travail les 28-29 mais 1990[197], sous la direction de son secrétaire général Bakary Karambé[198], la direction de l'Etat major insurrectionnel, celle-ci était composée du Comité national d'initiative démocratique (CNID), de l'Alliance pour la démocratie au Mali (ADEMA), de la Jeunesse libre et démocratique (JLD), de l'Association des demandeurs et initiateurs d'emploi (ADIDE), de l'Association malienne des droits de l'homme (AMDH), du barreau et de l'Association des jeunes pour le développement et le progrès (AJDP).

Après l'instauration de la démocratie, l'UNTM va devoir accepter l'émergence d'un multipartisme syndical. Les mutations sociétales n'empêcheront pas les syndicats maliens de demeurer au cœur des luttes sociales comme ici, « *les syndicats évoluent dans un contexte économique, politique et social avec comme objectif d'aller vers un système politique sans violence, sans crise de succession, et en instaurant un dialogue entre l'ensemble des acteurs politiques. Il joue un rôle majeur dans le cadre de la stabilité sociale.* » entretien avec monsieur Thiero, 39 ans, syndicat.

[196] Le comité militaire de libération nationale.

[197] Voir l'article publié le 30 avril 2010 par Bakary Coulibaly

[198] Bakary Karambé, grande figure du syndicalisme malien. Il a été élu à la tête du bureau exécutif de l'UNTM au second congrès de la centrale syndicale en 1978. À son arrivée aux affaires, il refusa que son bureau soit inféodé au parti unique, mais plus tard au nom de la participation responsable des syndicats aux affaires de la nation, l'UNTM milita pour la paix sociale jusqu'au conseil national extraordinaire de 1991 qui consacre la rupture avec le parti unique. Il décède le 27 février 2004. Voir le Journal l'Essor du vendredi 06 mai 2011.

3.1. Le parti, expression parlementaire du syndicat

Nul n'ignore le rôle joué par la centrale syndicale dans les différentes revendications au Mali souligné antérieurement. Nous allons expliquer pourquoi l'autonomie de principe entre syndicat et parti politique se trouve malmenée en ce qu'existent des influences réciproques entre ces deux pouvoirs, illustré ainsi, « *les syndicats se trouvent aujourd'hui politisés à Bamako, mais cette politisation étant toutefois légitime et prévisible. De plus en plus, les partis ont une grande influence sur les syndicats, que celle-ci soit extérieure ou intérieure au syndicat. Mais, plus encore, ces syndicats se voient confier un objet qui devient essentiellement politique. En effet l'union national des travailleurs du Mali (UNTM) apparaît concurrencer le parti politique dans la défense de l'intérêt général. Ce constat s'alourdit encore lorsque l'UNTM se voit obliger de défense d'un tel intérêt*. » entretien avec monsieur Dembélé, 42 ans, professeur d'université.

La politisation des syndicats reprochée aujourd'hui est tout à fait légitime et peut être incontournable. Or, la relation syndicat-parti[199] constitue une dimension spécifique dont la signification n'est cependant pas pleinement appréhendée si elle est isolée du système politique, économique et social dans lequel il joue. Quel que soit le modèle considéré, son fonctionnement ne sera pas identique s'il s'effectue dans des institutions étatiques régies par l'alternance partisane, ou non. De même, les règles selon lesquelles la production et la répartition sont organisées interviennent pour modifier la portée des rapports établis entre parti et mouvement syndical. Ainsi, les caractéristiques des relations professionnelles contribuent à déterminer la portée des spécificités syndicales.

Dès lors, parler de la politisation des syndicats comme l'UNTM est légitime en ce que le syndicat, dans le cadre d'un rapport de force, porte des revendications, des problèmes à finalité sociale, et sans réponses, à l'arbitrage du politique. Cette politisation ne peut être reprochée aux syndicats en ce qu'elle est le produit de leur activité légitime montré par cet extrait d'entretien, « *le cri de cœur de l'UNTM « touche pas à ma constitution » en 2012 montre une fois encore la politisation de ce mouvement syndical. Pour lui, le référendum est aux antipodes des préoccupations des maliens, tous épris de paix et qui s'attendent légitimement à ce que le gouvernement s'occupe essentiellement de la résolution des questions relatives à tout bon processus électoral. En effet il est inhabituel de voir un*

[199] MOURIAUX. R, « *Relations entre syndicats et partis* », cahier d'histoire sociale, n°84, décembre 2002.
Voir aussi Jacques LAGROYE, 2003, « *les processus de politisation* », Paris, Berlin, p. 359-372, notamment, p.360. On a peut pas non plus oublier, ces références scientifiques : D'ALMEIDA-TOPER Helène, COQUERY-VIDROVITCH Catherine et autres.

Président sortant s'engager dans des réformes dont il n'est pas garant de l'application et qui engagent et lient lourdement ses successeurs, ce qui m'amène à m'interroger réellement sur les vraies motivations qui sous-tendent ce projet. Est-ce simplement dans le but d'apporter, comme c'est le leitmotiv de toute opération de ce genre, une amélioration notable à des textes qui, dans leur formulation n'entrainent pas de difficultés spécifiques surtout dans la mesure où les carences sont plutôt à rechercher dans le comportement des responsables chargés de veiller à leur respect ? » entretien avec monsieur Cissouma, 62 ans, ancien ambassadeur.

L'opinion bamakoise est en droit de comprendre ce lien étroit entre les politiques et la centrale syndicale. Point de doute donc, par rapport au dessein inavoué que nourrit cette classe syndicale venant d'horizons divers dont l'objectif réel est la défense des intérêts, comme dans notre entretien avec monsieur Mallé « *le syndicat est une organisation qui est chargée de défendre les intérêts moraux et matériels des travailleurs*. » entretien avec monsieur Mallé, 52 ans, Syndicat.

Le problème subséquent à cela est de savoir si l'on défend l'intérêt des travailleurs ou si l'on défend un régime ou l'intérêt de certains partis politiques en fonction du contexte actuel. Et tout laisse croire à cela, « *à la vue de la terrasse de la Bourse de Travail en 2012, où, se tenant quelques responsables politiques et le secrétaire général de l'UNTM, dénonçaient le coup d'Etat perpétré contre l'ancien putschiste, qui, pourtant a toujours soutenu que le coup d'Etat n'est qu'une réponse à la mauvaise gestion des politiques. Cet émiettement, qui correspond à ses divisions sur la conception du syndicalisme, est à replacer dans le contexte de règles de représentativité irréfutable qui avaient été figées sous la deuxième République (1968-1991).* » entretien avec monsieur Diakité, 58 ans, administrateur.

Après tout, l'influence des partis politiques sur le syndicat, qu'il s'agisse du syndicat entendu comme groupe particulier ou du syndicat entendu comme mouvement syndical dans son ensemble est incontestable. Mais, la combinaison de la politisation des syndicats et de l'influence des partis sur ces derniers suscite des interrogations: les syndicats sont-ils réellement condamnés à la politique ? Existe t-il une similitude entre le mouvement syndical et le mouvement associatif ? Sont-ils des instruments de pérennisation de la démocratie malienne ? Si le mouvement associatif repose sur la charte des valeurs et un projet associatif, qu'en est-il de la représentation syndicale ?

3.2. Le mouvement syndical et mouvement associatif, sont-ils des instruments de pérennisation de la démocratie à Bamako ?

Selon les analystes, l'un des éléments visibles de la scène revendicative contemporaine est le face à face d'une partie du mouvement syndical avec une partie du mouvement associatif. Ce jeu nouveau prend appui sur un certain nombre d'évolutions : le développement du tiers secteur et l'émergence en son sein d'un nouveau type d'associations aux actions plus militantes que caritatives.

Les actions menées en commun par ces forces associatives et syndicales se déroulent essentiellement sur le terrain de la conflictualité sociale ; elles adoptent *de facto* un caractère critique et combatif qui les place dans une logique d'affrontement. Le fait de tenter de comprendre le lien entre ces deux mouvements, permet au delà de son aspect factuel, d'interroger de façon plus globale l'état du mouvement syndical, du mouvement social et de la mobilisation collective. Peut-on faire référence à une complémentarité entre les deux formes associatives ?

Aujourd'hui à Bamako, face à l'émergence des associations et devant la persistance de la forte implantation syndicale, apparaît progressivement chez certains militants et dirigeants de ces deux sphères, la volonté d'établir des collaborations plus systématiques et plus suivies. De telles concertations et actions communes ont déjà existé, que ce soit à travers les piliers d'abord, ou plus tard sur des questions comme celle de la lutte pour la paix, et aussi des questions relatives au renforcement de la démocratie malienne. Nous avons remarqué par ailleurs, que de nombreux militants sont en outre actifs sur le plan aussi bien syndical qu'associatif. Ce qui semble en revanche novateur, c'est la volonté de certains responsables associatifs et syndicaux de mener des collaborations plus régulières sur des terrains où la rivalité était davantage de mise. C'est ainsi que, « *certains responsables syndicaux ont participé sans tensions aux activités de la coordination des associations et ONG féminines du Mali (CAFO) contre la discrimination faite aux femmes, la précarité et leurs exclusions. Mais c'est surtout le développement de «l'altermondialisme » qui renforce cette recherche de convergence, et la facilité en même temps*. » entretien avec madame Sow, 47 ans, entrepreneur.

Étant donné le caractère incontournable des syndicats sur la scène politique bamakois, un mouvement altermondialiste n'a en effet aucune chance de se développer au Mali qu'à la condition d'impliquer, au moins partiellement et ponctuellement, les organisations syndicales sur place. En effet, la diversité des associations à Bamako, ainsi que les stratégies de certaines composantes des directions syndicales font cependant que les rapprochements ne sont

toujours évidents. L'organisation des manifestations lors du sommet Afrique-France à Bamako en décembre 2005 illustre bien les tendances divergentes à l'œuvre. Ce qui conduit l'UNTM a convié des représentants associatifs à une journée de débat et de confrontation. Si d'aucuns ont pris cela pour une opération de séduction, voire de « bluff », il n'en demeure pas moins qu'une telle rencontre, initiée par un sommet de tel ampleur, reste à ce jour assez exceptionnelle mais illustrative de certains changements.

D'ailleurs, « *la société dans laquelle évoluent ces acteurs ont également connu des transformations substantielles. Cela a un impact certain sur les combats menés, sur la physionomie des groupes actifs dans ces luttes, ainsi que sur les relations se nouant dans ce cadre entre associations et syndicats*[200]. » Ainsi, l'observation des rapports entre ces deux sphères du militantisme met clairement en lumière la coexistence de complémentarités et de concurrences, de collaborations et de conflits entre les deux. Le plus souvent, la nature de ces relations varie en fonction des thématiques abordées, ainsi que des niveaux examinés. Si de nombreux militants participent dans les deux sphères à la fois, ce qui facilite les rapprochements à la base, les logiques d'appareils sont souvent plus difficiles à mettre en connexion. Les deux mouvements sont-ils l'ennemie de la démocratie malienne ? Une question qui renvoie au fonctionnement même de ces deux. Une association constitue un regroupement de citoyens, œuvrant pour créer le lien social, en portant des revendications, plaidant pour des améliorations de la société ou en fonctionnant selon une dynamique de projets. Par contre, les syndicats sont davantage dans une logique de corporation, leur mission étant de rassembler des travailleurs et de défendre leurs droits comme mentionné ici, « *au delà de défendre les intérêts moraux et matériels des travailleurs, le rôle d'un syndicat, c'est aussi la sensibilisation, l'information et la conscientisation des travailleurs*. *Il se bat pour la démocratie, l'égalité, et surtout la justice sociale. Mais au niveau des modes d'action, les deux ont en commun de pouvoir agir par modes de pression, mais les associations le font davantage en agissant sur le terrain et en participant au débat public.* » entretien avec monsieur Keita, 52 ans, syndicat.

Ce qui n'est pas tout à fait le cas des syndicats comme l'UNTM, car ils ont davantage un rôle juridique en agissant en premier lieu pour la défense des droits des travailleurs. On peut néanmoins reprocher de manière globale à l'ensemble de ces types d'organisation une propension encore trop forte à la verticalité, qui constitue un frein à un fonctionnement pleinement démocratique. Autrement dit, les principales limites des associations sont leur

[200] Un meilleur exemple est fourni par ALULUF. M., DE SCHUTTER. R., « *La régulation des travailleurs clandestins (1974-2002*) ».

dépendance aux subventions et leur manque de visibilité. Pour les syndicats, leur principal souci vient souvent de leur faible nombre d'adhérents qui ne leur donne pas une légitimité suffisante. La démocratie participative permet-elle une participation effective ?

En réalité non, mais la complémentarité entre association et syndicat doit en principe renforcer la démocratie. Il faut garder à l'esprit que la dépendance des deux organisations aux politiques décisionnelles génère un risque d'instrumentalisation de celles-ci. Elles doivent par conséquent veiller à diversifier leurs sources de financement pour réduire leur dépendance au politique. En préservant l'indépendance de chacun, et en soulignant ainsi la complémentarité et la transversalité des savoirs, il faudrait créer des espaces de rencontre qui pourraient émerger des propositions communes, et seraient autant d'incitation à l'engagement de tous et d'occasion de diffuser savoir-faire et expériences. Cependant, ce qui fait la force d'une démocratie c'est notamment la présence de ces organisations structurées qui défendent des revendications dans le champ social et auprès du pouvoir politique. Comme en témoigne ce meeting organisé par le secrétaire général de l'UNTM, pour dire non à la réforme institutionnelle prônée par l'ancien président. Le syndicat libre de la magistrature (SYLMAT) s'est également prononcé sur la question. Dans son discours, il a déclaré que « *si le président Amadou Toumani Touré veut modifier la constitution, c'est parce qu'on est en train de récolter la conséquence de la fuite en avant des politiciens. Chacun voulait ou être au gouvernement ou être dans les bonnes grâces du prince du jour. Comme nous nous sommes battus par le passé, nous allons continuer à nous battre. Comme tout syndicat, on doit être des sentinelles pour la démocratie et les institutions de la République* », ou encore, « *absolument rien ne justifie cette réforme, si ce n'est le désir de plaire à un homme qui est en train de nous faire croire que la République n'est née qu'avec 2002 qui symbolise son arrivée au pouvoir. Il rappelle allègrement à la télévision malienne que c'est lui qui a fait la constitution, il peut la changer s'il veut. Si cette constitution passait, je pense que chacun d'entre nous a le droit de se chercher un autre passeport car la République serait en danger*.» entretien avec monsieur Cissé, 56 ans, Syndicat.

- ***Les élections professionnelles et les élections politiques***

« *Très souvent, la compétition électorale est perçue comme une compétition partisane. Toutefois, les partis politiques de Bamako ne sont pas les seuls à recourir aux élections. S'ils visent à conquérir le pouvoir afin de l'exercer, et présentent à cette fin des candidats aux élections, les syndicats quant à eux, recours également aux élections et se voient reprocher de sombrer dans l'électoralisme.* » entretien avec monsieur Diallo, 54 ans, syndicat.

Si les élections sociales se rapprochent des élections politiques, nous ne pouvons nier qu'elles ne partagent pas les mêmes enjeux, ni des mécanismes électoraux semblables. A ce propos, Marcel Rosanvallon (1998) note quant à lui, « *qu'en période de division marquée entre les centrales syndicales, leur objectif n'est plus de représenter les salariés, mais plutôt de gagner des mandats de délégué du personnel ou de membre du comité d'entreprise.* » Ainsi, la forme syndicale perd de son caractère par rapport à la forme partisane suite au développement de l'électoralisme. Il semblerait que beaucoup de responsables syndicaux à Bamako visent une carrière politique.

La bureaucratisation des syndicats d'aujourd'hui est largement autorisée, et nous pourrions conclure que l'organisation interne des confédérations est similaire à celles des partis politiques. Ici, il sera intéressant de se pencher sur le lien entre les mandats syndicaux et les mandats politiques, en ce que certains dirigeants syndicaux ont pu siéger au bureau politique de certaines formations politiques.

L'UNTM semble être très attachée à l'incompatibilité des mandats politiques et syndicaux, bien qu'il ait entretenu des rapports privilégiés avec le régime de Amadou Toumani Touré, caractérisé par l'acceptation de la privatisation de la Compagnie malienne de développement des textiles (CMDT), et de l'aéroport Bamako-Sénou. Après sa chute, l'UNTM marque son autonomie par rapport à ce régime en ne se préoccupant que des intérêts directs des salariés.

Le syndicat des magistrats (SYLMAT), quant à lui, se prononce pour la création d'une force politique qui pourrait être son répondant direct. Son secrétaire général rejette le principe de l'incompatibilité des mandats politiques et syndicaux. De plus, les prises de positions du syndicat et de son parti ont toujours rimés jusque là. L'assemblage de la politisation des syndicats et de l'influence des partis politiques conduit à dire qu'ils sont de plus en plus amenés à faire de la politique. L'extension de l'objet du syndicat doit être appréciée au regard de sa spécialité, et aussi au regard de l'objet politique du syndicat.

CONCLUSION DU TROISIEME CHAPITRE

La politisation des syndicats de Bamako renvoie à un double jeu, d'une part apolitique dans les textes et d'autre part, politisé dans ses actions notamment de revendications. Les syndicats de Bamako entretiennent de plus en plus des rapports étroits avec les hommes politiques.

Après mars 1991, la centrale syndicale pour problème de leadership se divise en plusieurs regroupements. Cette fragmentation lui amène très souvent à se mêler de la politique comme en 2012 quand il a crée le collectif « Touche pas à ma Constitution » en collaboration avec quelques partis politiques pour sensibiliser et informer la population sur les inconvénients de cette nouvelle réforme institutionnelle, si elle venait d'être appliquée.

Au delà de leur objectif de départ qui est de défendre les intérêts des travailleurs, il doit également œuvrer à la promotion de la démocratie des droits de l'homme, au même titre que les associations. Considérant comme un contre-pouvoir, les syndicats et les associations s'exercent avec vitalité au Mali depuis l'insurrection de 1991 qui a mis fin à la dictature, instauré une démocratie parlementaire décentralisée et adopté une constitution conférant le droit à la désobéissance civile et réaffirmant la laïcité. La profusion actuelle de syndicats résulte de l'insatisfaction de l'exercice démocratique au sein des partis politiques dont les liens avec les financements internationaux les mettent en décalage croissant avec les préoccupations des populations.

En fin de compte, toutes les personnes interrogées à Bamako sur ce thème déclarent que le syndicat avait plus de puissance aux premières heures de l'indépendance qu'aujourd'hui. Pour un employé de commerce à la retraite, « *J'ai commencé à travailler en 1965, à l'époque le syndicat était très puissant. Sa force était basée sur l'union, et l'UNTM en ce temps était bien implantée dans le pays.* » entretien avec monsieur Diarra, 69 ans, employé de commerce.

« *L'UNTM était le seul syndicat de l'indépendance en 1968. La sphère syndicale était bien organisée parce que c'était la classe ouvrière. Aujourd'hui, la donne a changé car nous assistons à un pluralisme syndical à Bamako*.» entretien avec monsieur Traoré, 42 ans, ancien syndicaliste.

« *Avant le coup d'Etat de 1968, le syndicat était organisé, les membres ne se trahissaient jamais. Il était caractérisé par l'union, la cohésion, la résistance, ce qui faisait sa force. Je ne suis pas contre la multiplication des syndicats, mais ils feront mieux d'unir leurs forces afin d'atteindre leurs objectifs.* » entretien avec monsieur Touré, 75 ans, fonctionnaire à la retraite.

Un nouvel état d'esprit, pour ne pas dire une certaine culture politique et sociale tend à émerger, non seulement au sein de l'élite intellectuelle, mais aussi des syndicats de Bamako jusqu'alors exclues de l'univers politique. C'est l'un des aspects les plus saillants des acquis démocratiques de la décennie dans la ville de Bamako. Progrès réels non négligeables donc au regard d'un passé récent mais progrès fragiles au vu d'une réalité globale (économique, politique, sociale etc) de plus en plus problématique et incertain dans ce pays et qui semble dénoter la plongée de Bamako dans une crise politique, une véritable crise de gouvernance.

L'instauration du multipartisme a été considérée comme étant le principal signe d'entrée du Mali à l'ère démocratique. Pour autant, le jeu des partis politiques est loin d'obéir au schéma habituel compte tenu des réalités sociologiques qui forcent à ne pas prendre pour argent comptant l'affirmation constitutionnelle selon laquelle les partis politiques concourent à l'expression du suffrage. Dans la réalité, l'absence d'un statut opératoire et crédible des partis, singulièrement ceux de l'opposition malienne, débouche sur une amputation de l'un des fondements de la démocratie constitutionnelle moderne. Reconnus seulement du bout des lèvres par le pouvoir en place, les partis politiques ne constituent pas encore le cadre principal d'organisation et d'action politique des citoyens qui préfèrent d'autres structures de représentations sociale et politique. Cette donne, ajoutée aux pratiques défavorables des pouvoirs entraîne de nombreuses crispations et souvent, un climat malsain entre les acteurs politiques. Face à cette crise politique, n'est-il pas intéressant d'expérimenter une autre forme de participation politique ?

CHAPITRE 4 : MOBILISATION ASSOCIATIVE ET POLITIQUE DES CITOYENS BAMAKOIS : QUELLES DISPARITES SOCIOECONOMIQUES ?

Le niveau d'engagement associatif et/ou politique des citoyens constitue le baromètre du dynamisme démocratique et civique d'un pays. Cet engagement est notamment indispensable dans les jeunes démocraties encore instable avec un niveau de développement économique très faible comme le cas du Mali, où les institutions sont encore fragiles. Il s'agit dans ce cadre, d'évaluer, à l'aune de la participation politique et associative, l'engagement citoyen des bamakois. Pour le faire, nous utiliserons deux sources de données : les données d'enquête de terrain, puis les rapports administratifs issus des élections nationales. L'hypothèse de départ est la suivante : même si la moitié des bamakois a déjà participé à des activités ayant trait à la vie politique (implication dans les activités d'un parti politique, discussion de sujets politiques avec son entourage), sa participation au scrutin qui constitue tout de même un moment politique majeur, n'est que l'apanage d'une faible minorité (autour de 15% de votants) à Bamako.

Comment les bamakois sont passés d'une faible participation politique à une forte participation citoyenne ? Pourquoi les bamakois s'identifient plus dans une vie associative au dépend d'une vie politique ? Ces questionnements relevant de notre problématique seront détaillés ci-après.

4. Une nouvelle image politique : une vie associative au dépend d'une vie politique à Bamako

Longtemps « introuvable », la démocratie locale suscite à Bamako un regain d'intérêt avec la diffusion d'un nouvel esprit de la démocratie.

Depuis une dizaine d'années nous assistons à Bamako à un développement inflationniste de l'offre participative illustré par cet extrait d'entretien, « *à moins de vingt-ans, les associations ont cru de façon inégalé à Bamako au même rythme que les partis politiques. Certaines sont créées pour défendre les intérêts de certaines corporations, d'autres pour promouvoir le développement d'une localité (village, cercle, région) ou pour favoriser l'entraide entre les membres etc… Le rôle des associations est d'autant plus indispensable au Mali que les institutions publiques ne sont pas toujours à même de répondre aux besoins de base de l'ensemble de la population. Les structures associatives qui interviennent au Mali sont de deux ordres : les associations et ONG internationales d'une part, et les associations et ONG locales d'autre part. Il convient de préciser que les deux types d'organisations sont en interaction, en ce sens que les associations et ONG internationales apportent très souvent des soutiens financiers et logistiques ponctuels ou structurels aux associations et ONG locales*. » entretien avec monsieur Touré, 54 ans, responsable d'un projet.

Textes, discours et pratiques convergent pour valoriser la participation à la vie d'une cité, qui a vu son espace public s'institutionnaliser progressivement. Cette offre vise généralement chaque citadin, dans un souci d'élargissement constituant la véritable nouveauté d'une démocratie locale jusque là confisquée par les élites.

« *Créées en réponse aux failles des institutions et aux limites des systèmes de représentation politique traditionnelle, les associations assistent avec des sentiments ambivalents aux transformations récentes, qui font du partenariat et de la concertation les nouveaux registres de leur implication dans les processus de décision.*» (Barthélemy, 2000). Tour à tour elles sont envisagées comme des victimes instrumentalisées d'un système « politico-administratif cynique » ou comme complices de dispositifs « formels ». D'abord destinés à faire taire la société réelle, les associations sortent rarement indemnes des analyses.

Dans le prolongement de certains travaux (par exemple, Rudolf, 2003) qui cherche à spécifier « l'entre deux » dans lequel se reconfigurent les rapports entre associations et institutions urbaines. Ici nous choisissons de rester au plus proche de la façon dont les associations, perçoivent et utilisent l'offre participative à Bamako.

Les associations rencontrées à Bamako sont catégorisées ainsi : des associations de quartier de défense du cadre de vie (SANIYA TON), association de lutte contre la paupérisation (LUPAVI), l'association des femmes maliennes pour l'émancipation et la démocratie (AFEMED), puis SIGHTSAVERS International (santé et affaire sociale) souvent politisées et déclinant localement la défense des causes globales, qu'elles soient économiques, sociales, et culturelles. Jugées imparfaites dans leurs formes, considérées comme menaçantes par leurs objectifs cachés de contrôle social, les instances auxquelles prennent par les associations suscitent circonspection et défiance. Quel sens donnent-elles à leur investissement dans la sphère participative institutionnelle ? Au bout du compte, l'enjeu pour les associations, consiste à penser le lien entre participation et action collective et à redéfinir leur rôle social dans un espace public local en grande partie institutionnalisé (Rui ; Dupont, 2006 p. 23).

Au regard de ces rencontres, il semblerait que l'idéal participationniste, est une ouverture du jeu démocratique prônée par les associations qui se sont en général constituées en vue de faciliter l'accès au système décisionnel. A ce niveau deux conceptions s'opposent : la première, plutôt portée par des associations alternatives, qui valorisent une large ouverture de l'arène participative à un public indifférencié. Car la spécificité de la démocratie participative, envisagée comme un contrepoids au principe de délégation, est destinée à ceux qui n'ont ni mandat ni statut pour participer à l'élaboration des choix publics et aux processus de décision. De ce point de vue, très « rousseauiste », les dispositifs les plus ouverts sont considérés comme démocratiques, car ils garantissent l'égalité des citoyens devant l'offre de participation.

La seconde, affirme au contraire que donner la parole à tout le monde, c'est comme la donner à une personne. Dans cette perspective, l'ambition démocratique poussée à son comble peut finalement nuire à l'élaboration d'un espace d'échanges utiles et constructifs, et devenir à la longue « démagogique ». Les dispositifs participatifs ne peuvent être pris au sérieux, ni avoir du sens, si leurs participants n'ont pas d'une façon ou d'une autre la légitimité de porte parole. Pour ces associations rencontrées, le dialogue n'a de sens que s'il préfigure une action collectivement élaborée. Or, elles entrent dans la concertation avec un scepticisme non dissimulé et elles sortent souvent très déçues. Dès lors, les associations décrivent « l'absurdité » de dispositifs qui ne permettent pas d'être de véritables acteurs des projets dans leur propre territoire. Pour certains militants associatifs, les décisions continuent de se prendre ailleurs, l'accès au pouvoir est « verrouillé », le débat « inexistant » et la démocratie locale « factice ». On a également remarqué dans les déclarations de certains participants, que la rancœur se mêle à la déception face à une participation « poudre aux jeux », savamment

orchestrée par les élus et perçue comme un nouvel instrument de leur pouvoir, au détriment d'une société civile plus docile que jamais. Dans ce cas, comment définissons-nous la liberté associative ? Est-elle une caractéristique des démocraties modernes ?

4.1. Association : un principe de liberté ou un principe de démocratie à Bamako?

Le rapport entre association et démocratie devient aujourd'hui plus tendu, au moment où le débat se focalise davantage sur les performances sociales et économiques de ce type d'organisation. En apparaissant comme un important financeur et donneur d'ordres du monde associatif, les collectivités territoriales, en particulier, sont susceptibles d'instrumentaliser les associations et de contribuer à la perte de leur dimension d'expression de la société civile comme mentionné ici, « *les associations sont des acteurs du développement, elles sont suppléent souvent aux carences de l'Etats et d'autres institutions. Le travail mené par ces associations dans un contexte de coopération avec les collectivités territoriales dont plusieurs leur apporte un soutien financier, notamment dans leurs activités de développement font perdre leur autonomie et rétrécit leur dimension d'expression de la société civile*. » entretien avec madame Sylla, présidente d'une association.

Pour comprendre cette dimension participative, il est important de mettre l'accent sur les aspects théoriques qui unissent vie associative et régime démocratique, avant d'envisager de façon concrète la teneur de ce lien sur le territoire de Bamako. Au delà des tendances à l'instrumentalisation, on constate la possibilité d'un dialogue équitable entre collectivités territoriales et associations autour des enjeux du développement local, dans le cadre d'une démocratie participative qui s'élabore progressivement sur la ville de Bamako.

Au delà également de leur unité sociale et économique, les associations rencontrées ont aussi une unité politique qui tend cependant à leur être de plus en plus déniée. Le tableau ci-joint informe sur les associations rencontrées à Bamako, puis une photo de l'association malienne pour la promotion des jeunes.

Tableau 44 : ONG et associations rencontrées à Bamako

Désignation de ONG	Sigle	Siège	Nom et adresse du responsable	Domaine d'activités	Zone d'intervention	Statut
Mali Hilfe e.v		Allemagne Mali Hilfe e.v D. 54472 long Kamp Garten feldstrasse 14 a,Mali : Markala Tel : 21 34 23 89.	Bakary Namory Keita	Santé, Education.	Bamako	Etrangère
Association des Femmes Educatrices du Mali	AFEM	*Kalaban Coura, Route de l'Aéroport, Tél : 20-28-69-04 / 20-28-69-05, BP E 47, Rue 30, Email : djeou@yahoo.fr*	Mme Touré Djénéba CAMARA	Formation, Education, Information Emploi	District Bamako, kayes, Kkro, Sikasso, Ségou, Mopti, Gao, Tombouctou, Kidal	Nationale
Association Malienne pour la Promotion des Jeunes	A.M.P.J.	*Bamako, BP09, Tél : 20 21-27-93*	Abdoulaye DEMBELE	Education Formation Emplois Mines, Industries Artisanat	District Bko Kayes Kkoro Siksso Mopti Ségou Tbctou Gao Kidal	Nationale
Association des Femmes Maliennes pour l'Emancipation et la Démocratie	A.FE.M. E.D.	*Sogoniko, Avenu de l'OUA, Porte 3183, Tél : 20-20-78-67 / 66-79-82-89 / 79-41-23-34*	Mme Touré Kany SANGARE	Favoriser l'émancipation de la femme pour une participation véritable dans le développement économique.	Koulikoro, District de Bamako	Nationale
Association Pour Promotion et la Revalorisation de la Musique Malienne	APRMM	*BP : 2070 Tél 222 28 27 Cell 6719031/621 14 50 Email : Konegaston @yahoo.Fr*	Mr Gaoussou KONE	Education, Formation,	Bko, Kayes, Kkoro, Sikasso Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal	Nationale
Lutte Contre la Paupérisation Villageoise	LUPAVI	*Koulikoro BP : 49 Tél : 631 60 57/687 60 41 Email : Lupavi2003 @yhool.Fr*	Mr Pascal Traoré	Agriculture Elevage, Eaux et Forêts, Santé etc.	Bko, Kayes, koro, Sikasso Ségou, Mopti etc.	Nationale
Sightsavers International		*Mali office BP : 1844 Tél /Fax : (00223) 229 31 35 229 62 36*	Mr Elie Kamaté	Santé et Affaire Sociale	District Bko Kayes Koro etc.	Internationale

Source : Document MATC/CADB 2009. Enquête personnelle févier-Mars 2010.

Photo 6 : Association malienne pour la promotion des jeunes (AMPJ)

Source : Cliché de Fatoumata Coulibaly

Sur un effectif de dix-sept associations/ONG, sept ont été choisis en fonction de leur dimension globale, mais aussi de la proximité géographique (siégeant à Bamako). Les enquêtes ont montré que, malgré leur statut apolitique, elles sortent de leur silence pendant les campagnes électorales, montré ici : « *notre association a été le premier à soutenir la candidature du président sortant Amadou Toumani Touré en 2007. Pourquoi ? Parce que notre association bénéficie du financement d'un grand parti politique qui a soutenu en 2007 ce candidat.* » entretien avec madame Diarra, 27 ans, membre d'une association. La preuve en est que trois d'entre elles sont subventionnées par des personnalités politiques.

Pour Anne Labit[201], les associations sont un instrument de la démocratie, au même titre que les collectivités territoriales. S'interroger sur ces deux relations conduit aussi à s'interroger sur la qualité de la démocratie de Bamako.

A l'heure actuelle, la professionnalisation du monde associatif, son poids économique, sa capacité à atteindre les résultats qui lui sont fixés par les pouvoirs publics (collectivités territoriales en particulier), font l'objet de toutes les attentions, au point qu'on en oublie parfois la dimension citoyenne de la vie associative, comme dans cet extrait d'entretien : « *dans le cadre de la décentralisation, les associations sont amenées à travailler avec les collectivités décentralisées. Elle exige une participation effective des populations aux activités de développement économique, politique, social et culturel tout en créant un*

[201] LABIT Anne, Maître de Conférences, Université d'Orléans – CEDETE, « *Associations et collectivités territoriales au cœur de la démocratie locale : le cas de l'Inde* », Management et Avenir, 2010/10, numéro 40, p. 325-327.

nouveau cadre institutionnel local. Le processus de décentralisation en cours au Mali a permis une intégration des acteurs et une synergie des actions en vue de favoriser un accès équitable aux services sociaux de base pour un développement cohérent de ces secteurs. » entretien avec madame Diakité, 39 ans, maire d'une commune.

Le recours de plus en plus fréquent aux vocables d' « entreprise sociale » ou d' « entreprise associative » reflète cette évolution. A ce titre, peut-on identifier à Bamako, les conditions d'un renouveau citoyen de la vie associative ? A croire que oui ! Au delà d'un certain nombre de dysfonctionnements de la vie associative à Bamako, nous constatons malgré tout l'apparition d'un espace public associatif autonome des pouvoirs locaux et porteur d'une parole citoyenne.

L'existence de cet espace doit tout autant aux associations qui investissent dans de véritables outils de fonctionnement démocratique, qu'aux collectivités territoriales qui ont choisi de leur offrir de véritables modalités d'expression et de participation à la construction d'un véritable débat démocratique à Bamako. Pour autant, le capital social dans une forme institutionnalisée telle que l'association, ne peut être conçu en dehors d'une dynamique de co-production entre État et société civile. La vie associative doit être pensée comme, « *l'expression de l'autonomie de la société civile d'une part, le produit de la stratégie de contrôle social mise en place par les pouvoirs institutionnels, notamment l'État et les collectivités locales d'autre part.* » entretien avec monsieur Coulibaly, 32 ans, économiste.

Enfin, l'espace public de la société civile apparaît-il comme un espace en tension entre les trois pôles qui le délimitent et le constituent : l'État (pouvoirs publics en général), le marché et le secteur informel (famille, relations interpersonnelles, rapports de voisinage, réseaux sociaux). Une association peut-elle conserver sa dynamique démocratique, tout en sachant qu'elle est une forme institutionnalisée du lien social, qui peut permettre. Aujourd'hui quel est l'état de ce lien ? Faut-il parler de crise ou de renouveau ?

4.2. Vers un renouveau de la participation politique à Bamako

Aujourd'hui, à Bamako de nouvelles formes de sociabilité liées à la rupture avec les traditionnelles appartenances, font apparaître les associations comme des formes renouvelées de l'engagement public, de même, comme acteurs du changement social et comme alternative légitime au modèle dominant de l'action collective d'origine étatique comme ici, *« il est vrai que les associations sont des acteurs de la vie politique bamakoise. L'expérience de participation à ces nouveaux espaces démocratiques encouragent l'engagement citoyen et*

surtout aide le citoyen lambda à s'affronter aux incertitudes inhérentes au pouvoir collectif, lorsque s'éloignent les possibilités de clarification par mise à l'épreuve directe. » entretien avec monsieur Sangaré, 41 ans, administrateur. L'expression associative est alors un antidote à la toute puissance de l'État, elle est aussi une célébration des valeurs de la société civile. Les raisons de l'action associative sont le produit de la tension entre action collective et choix individuel. Elles peuvent s'expliquer d'une part, par des conditions nécessaires à la mobilisation, et d'autre part, résulter de la combinaison entre les conditions de ressources et l'engagement psychologique en faveur de la politique qui s'enracine dans la société civile. Or, la reconnaissance du phénomène associatif comme acteur de changement, défini comme renouveau de la participation et de la démocratie, passe toutefois, par la réhabilitation du politique et des conditions qui y conduisent.

Pour contribuer au renouveau de la participation démocratique à Bamako, le monde associatif doit relever le défi du passage au politique, de son articulation à la société politique. Pour cela, « *il doit intégrer les luttes ponctuelles dans un projet-visée sociétal, et reconquérir une autonomie organisationnelle face à l'État. Ainsi, il incombe aux pouvoirs publics de favoriser l'articulation de la légitimité participative avec la légitimité élective. Pourtant on échappe difficilement au discours général, alors que la réalité est précise, souvent douloureuse. La participation au débat public représente ainsi la faculté pour les citoyens de Bamako de réaliser pleinement leur souveraineté, au travers de la possibilité qui leur est offerte d'exercer une influence et de changer le cours des choses.* » entretien avec monsieur Sy, 57 ans, acteur du développement.

Cependant, la prise en charge des préoccupations concrètes des citoyens renvoie les associations vers une gestion de l'urgence, et les éloigne souvent du projet politique. Par exemple, la défense de l'altérité du mouvement associatif (AFEM : association des femmes éducatrices du Mali) marque son extrême hétérogénéité et son implication dans les rapports de force.

Aujourd'hui, la crise profonde qui affecte la démocratie représentative de Bamako invite à l'hypothèse d'une discontinuité ou d'une rupture. Le politique paraît en recul et avec lui ses expressions « conventionnelles », syndicales et partisanes. La mise en avant de la citoyenneté associative répond aujourd'hui à cet effacement. En s'appuyant sur la société civile, les associations de Bamako veulent apparaitre sans ambigüité comme un espace autonome qui se propose de fonder une alternative au modèle d'action collective dominant dans la tradition malienne. Pourtant les capacités des associations à rénover la démocratie et à reconstruire le lien social, comporte cependant des limites. Elles tiennent à leur fonctionnement propre, à

leur investissement et à l'hétérogénéité des structures et des objectifs (aux dépend du projet politique), autant qu'aux relations ambivalentes que les pouvoirs publics entretiennent avec elles. Il faut comprendre également par là que, le modèle de la démocratie associative suppose que des groupes d'intérêt puissent être à la fois des instruments pour améliorer l'efficacité des processus politiques et assurer la participation des citoyens.

En outre, la désaffection vis à vis de la politique classique se répand sur fond de mouvements contestataires, des associations qui ne sont pas toutes autocentrées sur les ambitions de leurs membres, donc, une forme nouvelle d'engagement. Deux problèmes découlent de ce fait : si les associations de Bamako peuvent être considérées comme un soutien essentiel du politique face au désengagement des citoyens à l'égard de la représentation élective, ce soutien pose le problème de l'inégalité des associations face à la participation et dans les processus de délibération. Le second est inhérent au concept de la démocratie associative, il s'agit de la professionnalisation des élites de la représentation et l'aliénation de la base. Un des grands problèmes des nouvelles formes de démocratie participative, est que l'inégalité de ressources financières et sociales entre les associations empêche une participation équilibrée aux processus décisionnels comme mentionné ici, « *celles qui ont des moyens économiques arrivent facilement à prendre des décisions et participent plus aux débats politiques, que celles qui n'en ont pas. Les plus faibles économiquement participent très rarement à ce processus décisionnel.* » entretien avec monsieur Cissé, membre d'une association.

Dans quelle mesure les associations, créées au moyen d'une diversité de méthodes et de scènes d'échanges, parviennent-elles à instaurer un réel débat politique à Bamako ? Sont-elles maître d'œuvre du changement politique à Bamako ?

4.3. La vigueur du mouvement associatif reflète t-il l'état de santé de la vie démocratique à Bamako ?

Les grands enjeux de cette société, nous interroge sur la nécessité de lier les deux notions : politique et société civile. Il peut paraître paradoxal, alors que plusieurs sociétés cherchent à confier l'organisation du débat à la société civile. En ce sens, « *seul un territoire réhabilité peut jouer efficacement le rôle d'espace de citoyenneté. Ce territoire est alors un construit social (*Pellegrino et al. 1983, Di Méo, 1998) *à forte teneur institutionnelle et politique*[202]. »

[202] Il existe de multiples approches du territoire et autant de définitions. Le concept ayant été intégré par de nombreuses disciplines. Ainsi, l'approche du chercheur sur le territoire est à replacer dans le cadre problématique spécifique, consistant à définir le cadre conceptuel d'une action en faveur d'un processus démocratique pour la gestion de l'espace.

La ville de Bamako rassemble les individus par leur promixité spatiale et permet néanmoins le débat politique dans une diversité sociétale au sein d'une organisation associative. En effet, on constate que la démocratie participative, terme aujourd'hui banalisé fait une place à la participation du public aux processus de décision. Il est nécessaire de recadrer la notion, à la fois comme un idéal politique et comme un mode de gestion pour la société civile.

L'intégration des associations à l'action publique renvoie à des définitions différentes de la démocratie. Pour certains, « *il s'agit d'une nouvelle forme d'obtention du consensus par l'État, les institutions traditionnelles n'y suffisant plus. Pour d'autres, cette philosophie de l'implication traduit une modification du lien démocratique, puisque, le citoyen n'est pas que le destinataire de l'action du gouvernement, il prend part aussi à la formation de l'action publique.* » (De Maillard, 2002, p. 12). Ainsi, force est de reconnaître la part de négociation qui préside à la régulation des rapports sociaux.

« *Le mode d'action des associations de Bamako est traversé par une tension entre logique de revendication et d'intervention, entre l'extériorité par rapport au pouvoir politique et l'intégration aux logiques institutionnelles. Il faut souligner, ensuite, la faiblesse de l'horizon communicationnel dans les interrelations entre les différents protagonistes de l'espace public. Ces politiques sont marquées par des ajustements autour de projets que par la définition d'un projet commun. Par le passé, la revendication et la contestation n'excluaient pas la collaboration ponctuelle dans la gestion publique. Aujourd'hui, le partenariat entre collectivités publiques et associations ne signifie pas non plus une forme de « consensus local », au nom d'une volonté partagée de promouvoir le développement social.* » entretien avec madame Beye, 57 ans, présidente d'une ONG internationale à Bamako

De plus, le répertoire contestataire continue d'être utilisé par les associations. Ces revendications sont-elles en marge des enjeux de notre époque comme la pauvreté, l'analphabétisme, la corruption etc. ? Si le véritable représentant du citoyen est l'élu, et si la décision lui revient en dernier ressort, alors, quelle légitimité donner à une assemblée d'invités ? Une association, quelque soit son type, ne représente que ses adhérents et non une opinion commune, sa légitimité est donc relative, comme ici, « *notre association défend particulièrement les intérêts de ses membres. Elle siège à Bamako, parce que tous ces adhérents y sont malgré l'élargissement de son domaine d'intervention.*» entretien avec monsieur Thiam, 45 ans, responsable d'une association.

A partir de là, nous pouvons dire que l'association a une position distante par rapport à la démocratie participative instrumentalisée qui l'éloigne de son monopole. A titre illustratif, une association de type géographique a le même poids, la même conviction et la même valeur

que les habitants isolés dans un conseil de quartier. Dans ce même conseil de quartier, le représentant d'une association thématique apporte une réelle plus value.

Enfin, le rôle accru des associations de Bamako a facilité la participation des citoyens aux projets publics. A la lumière de ce qui a été évoqué précédemment, la conclusion à retenir est que l'homme démocratique, personnage principal, y est envisagé comme acteur du jeu des interactions sociales. La régulation sociale, les jeux de pouvoir et de légitimité qui l'entoure, sont à examiner à la lumière du projet d'aménagement urbain et de la communication de proximité.

CONCLUSION DU QUATRIEME CHAPITRE

A Bamako, l'évolution positive du mouvement démocratique a entrainé la naissance de plusieurs associations corporatistes, et leur apolitisme est affiché. L'objectif de ces associations créées en ce moment (1990-1991) était hautement politique car il visait l'instauration d'une véritable démocratie au Mali. L'ampleur des défis sociaux qui appelle désormais la prise en compte de la société civile, est au delà des clichés que l'ont réduit à une affirmation privée ou à un désengagement public. La force de civisme et de solidarité démocratique ne peuvent être apprise que dans la vitalité de l'association. Mais, la vitalité de l'association dépend aussi de la vitalité de l'État. Ce qui prouve que de nos jours, la démocratie délibérative et la démocratie participative sont des idées extrêmement nouvelles, et passe souvent insensiblement de l'une à l'autre. Cette démocratie délibérative est perçue comme une sorte de variante contemporaine de la démocratie participative.

Les associations et les partis politiques sont deux groupements qui constituent l'expression de liberté fondamentale et jouissent de la même protection constitutionnelle. En théorie le parti politique est une association, mais, s'il emprunte la forme associative pour sa constitution, il n'en demeure pas moins qu'il est une association particulière, dotée de missions spécifiques, de protection, et de moyens qui la différencie des associations ordinaires (Diop, 2006, p. 128).

Au regard de la faible participation électorale, illustrée par le fait qu'à peine la moitié des bamakois discutent politique avec leurs proches (famille, voisin), et comme pour beaucoup d'autres phénomènes sociaux, l'intérêt pour la chose politique varie selon la catégorie sociale. Avec d'un coté les plus favorisés économiquement, (revenu) ou culturellement (niveau d'éducation, milieu de résidence) qui sont nettement peu intéressés à la politique, et de l'autre, les plus défavorisés qui restent relativement en retrait. Cette différence entre classes sociales s'estompe voire s'inverse quand on s'intéresse à une vie associative. Dès lors, les associations sont obligées de « mettre de l'eau dans leur vin » et d'évoluer avec une certaine prudence afin qu'elles soient entendues par les hommes politiques. C'est sans doute une des raisons qui fait que les associations rencontrées à Bamako à l'origine apolitiques sont en réalité politisées à la base. Une situation « flagrante » à l'approche des campagnes électorales, où elles sont à la merci des partis politiques, une territorialité du territoire bamakois.

Les acteurs de la vie politique mis en évidence dans ces différents chapitres sont chacun des reflets des nouvelles formes de démocratie urbaine bamakoises.

CONCLUSION DE LA QUATRIEME PARTIE

Par la présentation et l'analyse des différents du processus politique, on a essayé de montrer les faits et les actes des acteurs d'un processus long et complexe. La mise en place d'une méthode assez simple comme l'organisation d'une conférence nationale, en cela le processus de changement politique à Bamako en 1991, diffère de la méthode Djiboutienne qui consistait à introduire des réformes politiques. A Bamako, il faut remarquer l'absence de violence manifeste après la publication des résultats électoraux. Les perdants préfèrent le règlement pacifique des conflits politiques en recourant au conseil constitutionnel, compétent en matière de contentieux électoral. Certes, les opposants appellent à des manifestations de ces partisans ; une voie n'exclut pas l'autre.

Pour cerner ce fait de société « faible participation électorale » des bamakois, nous avons jugé nécessaire d'aller chercher du coté des acteurs du changement politique (médias, associations, syndicats et femmes), qui sont chacun des reflets des nouvelles formes de démocratie urbaine bamakoises. Ce qui conduit à analyser ces nouvelles formes d'expression citoyenne afin d'expliquer le « paradoxe bamakois » mis en évidence par la faible participation électorale.

Les médias même s'ils constituent un contre pouvoir politique et un des éléments qui renforce la démocratie malienne, ils demeurent néanmoins conditionnés aux exigences des partis politiques. Ce qui ne les empêche guère de jouer leur rôle d'information et de sensibilisation de la population. A titre illustratif, lors de l'élection présidentielle de 2007 à Bamako, les médias ont couvert l'événement avec un grand succès et surtout en incitant davantage la population à aller voter. Ce rôle participatif des médias revêt un relief particulier durant cette période électorale où le peuple malien s'exerce à la pratique de la démocratie à travers le difficile pluralisme des idées et des opinions dans un contexte électoral. Cependant, les médias doivent être autonomes, indépendantes et crédibles par sa compétence et sa rigueur, se situer en dehors des mouvances politiques et se démarquer de la sphère gouvernementale et des intérêts privés. Ils doivent soutenir la diversité et pérenniser les règles de transparence et de responsabilité des uns et des autres à l'encontre des périls venant des pouvoirs politiques et économiques que des groupes de pression de la société civile.

L'affermissement du processus démocratique s'appuie généralement sur la liberté de presse et sur le respect des droits de l'homme dans un cadre de transparence totale que seule la neutralité de ces médias pourrait garantir. Malgré quelques difficultés rencontrées par ces hommes de médias, ils se battent « corps et âme » pour diffuser l'information à temps et en heure à ses consommateurs (téléspectateurs et annonceurs).

Pendant la première République les femmes maliennes ont joué un rôle important dans la construction d'une société démocratique. Elles ont longtemps été un maillon fort des élections, car elles ont la capacité de mobiliser massivement tout un corps électoral. Malgré leur effort, elles sont faiblement représentées dans les instances de décisions aussi bien à l'Assemblée Nationale qu'au gouvernement. Ce qui pourrait s'expliquer par le poids de la culture traditionnelle qui tente par tous les moyens de contraindre leur développement. De plus, Bamako est une société traditionnelle et phallocratique où l'homme est le seul décideur, donc, ils sont moins nombreux à accorder un privilège politique à leur femme. Malgré le combat politique de ces femmes, et en dépit du discours officiel et de la signature de toutes les conventions internationales en leur faveur, elles n'occupent pas encore au Mali la place correspondante à leur importance numérique et leur engagement. Mais il faut reconnaître une nette amélioration avec le gouvernement dissout de Amadou Toumani Touré. Les facteurs de "discrimination classique" envers la femme malienne tels que le "système patriarcal" ou le poids de la "religion" régulièrement mise en avant demeurant fondamentaux, mais ils ne sont en aucun cas exclusifs.

En outre, admis ou reconnus ou non par le pouvoir en place, les syndicats de Bamako souvent en « butte » aux vieux réflexes arbitraires et à toutes sortes de tracasseries politiques et administratives, foisonnent désormais et se mêlent de la chose politique, exerçant avec efficacité parfois, le rôle de contre pouvoir et d'aiguillon du processus démocratique. Il est évident qu'après une brève léthargie liée à la dissolution consécutive au coup d'Etat du 19 avril 1968, le régime d'exception renouera avec la formule de centrale unique tout en imposant cependant au congrès de 1974 une ligne de conduite frisant le caporalisme, le concept de participation responsable. L'UNTM malgré son rôle incontournable dans l'avènement de la démocratie au Mali, a connu des querelles de leadership qui a conduit à son éclatement. Aujourd'hui, cette centrale syndicale continue de défendre les intérêts des travailleurs, même si elle est de plus en plus critiquée par les maliens.

Il est évident que les formes de sociabilités influent le jeu politique d'une part, permet une large participation de la population dans les affaires de la cité d'autre part. L'interaction entre les partis politiques et les organisations de la société civile a également été évoquée dans cette partie. Il est à noter que la vie politique s'exprime d'abord par l'intermédiaire des partis et qu'il importe de ne pas les confondre avec les organisations de la société civile, appelant à une clarification de leurs rôles respectifs. Dans cette optique, nous estimons que la règle du jeu veut que les débats politiques aient lieu par l'intermédiaire des partis, le recours à un dialogue social plus large étant possible lorsque les circonstances l'exigent. Il faut reconnaître

le travail mené par les associations dans un contexte de coopération avec l'État dont plusieurs leurs apportent un soutien financier, notamment dans leurs activités qui entre en droite ligne des projets du gouvernement.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Un assemblage des méthodes et outils au service d'une approche critique de la dimension spatiale du comportement électoral

Au terme de cette étude et afin d'éviter la redondance, nous ne rappellerons pas ici les éléments structurants de notre démarche de même que les résultats observés. Nous tenterons toutefois d'identifier les raisons de la faible participation électorale susceptibles d'impacter sur la construction démocratique et le processus d'apprentissage auquel elle invite. Cette approche prospective s'articulera autour : de la notion de citoyenneté (les associations et leurs réseaux), du fonctionnement de la vie démocratique et des réformes administratives pour permettre une participation effective à Bamako. L'introduction de la participation citoyenne doit permettre d'appréhender autrement le « paradoxe bamakois » mis en évidence par la faible participation électorale dans une démocratie établie. Nous ajoutons des éléments problématiques relatifs à la perception et à la participation des citoyens. Il s'agit d'élargir notre univers de pensée en faisant appel aux acteurs du changement politique.

Comprendre les raisons de la faible participation électorale des bamakois nous a demandé un parcours théorique et méthodologique que nous avons retracé dans la première partie, en insistant sur la dimension territoriale comme un facteur explicatif du vote. Sans chercher à faire du territoire la variable explicative dominante, nous avons pris le soin de joindre à cette explication territorialisée d'autres approches (sociale, économique, politique). L'analyse centrée sur des groupes d'individus s'est progressivement décentrée pour se fixer sur les individus et leur raisonnement. Comprendre la faible participation électorale à Bamako a été un moyen d'explorer d'autres pistes comme la construction des argumentaires politiques que ces derniers se structurent à partir du territoire ou non. Cette analyse permet deux choses : alimenter les théories de la science politique concernant le rapport des citoyens ordinaires à la politique, d'une part, et avoir des enseignements méthodologiques pour la reproduction et l'amélioration de ce type d'enquête, d'autre part. Ainsi, pour lutter contre cet empirisme dont a trop souvent été victime la géographie électorale, les hypothèses de recherche ont énoncé dès l'introduction générale, la perspective dans laquelle se situe ce travail de thèse. L'analyse des comportements électoraux montre une forme d'appartenance et de trajectoire sociales des bamakois. Le comportement des individus vivant dans les quartiers défavorisés revient à considérer que leurs appartenances et trajectoires sociales admettent nécessairement une dimension spatiale. C'est par rapport à ce principe que nous avons construit et analysé les outils qui composent le support empirique sur lequel repose cette recherche. Nous montrerons ici la subsidiarité des outils utilisés dans le cadre de cette recherche tout en évitant de tomber dans de l'empirisme, cette conclusion est construite à l'inverse du plan d'origine de la thèse. Elle analyse en premier temps, la deuxième et la troisième partie de la thèse, conçue au plus près du terrain, pour aboutir à un raisonnement théorique qui nous renvoie à la première partie de la thèse. Les résultats de chaque chapitre et les pistes laissées sont autant d'éléments pour une réflexion future. Cette façon de procéder permet de manière progressive d'expliquer en généralité tout en contrôlant le domaine de validité des hypothèses énoncées.

Hypothèse 1 : C'est en ville que peuvent être rompus les liens d'échanges traditionnels pour un débat idéologique à travers des médias, journaux, ou télévision ; et entre des partis aux programmes différenciés (visant différentes catégories sociales), mais nous sommes face à un paradoxe : la participation électorale est très faible en ville, car le contrôle plus difficile des habitants par les élus entraine une plus grande difficulté à « faire voter » les citoyens.

Hypothèse 2 : Toute analyse du changement politique débute donc par le relevé des structures initiales de la société. Aujourd'hui, montrer cet univers auquel les « acteurs » doivent s'arracher s'ils veulent modifier le cours de l'histoire, nous renvoie à ces interrogations :

Quelles sont les origines du changement politique à Bamako ? Comment et pourquoi apparaissent les faits nouveaux ? A la lumière de cette réflexion, les changements survenus ces dernières années dans le paysage politique bamakois affectent profondément les formes d'une bifurcation sociale à l'espace. Nous ne devons pas nous limiter uniquement à des espaces urbains agglomérés, tout en sachant que ce changement touche également le paysage sociopolitique du monde rural préexistant et contribue à redéfinir les traits de la carte électorale de Bamako à différentes échelles (cercle, commune et quartier). En raison de l'importance de ces changements où les mobilités géographiques et sociales sont fortes, on considère que l'analyse du choix de l'électeur doit intégrer non seulement sa position sociale mais aussi l'enjeu du scrutin, la conjoncture économique, et le panel des candidats, etc.

Hypothèse 3 : La citoyenneté s'explique-t-elle par la ville ? Dans la société malienne, le rapport au politique n'est pas seulement de l'ordre des institutions, mais émerge notamment à Bamako sous différentes formes de sociabilité urbaine.

La troisième partie de la thèse a invité à l'examen de la question « de la carte à l'opinion des citoyens bamakois ». Le chapitre 1 et 2 ont ainsi permis de mettre en évidence la grande diversité des offres électorales au niveau communale. Les outils originaux (entretiens, analyse des bases de données), montrent que la construction des offres électorales dans certaines communes de Bamako obéit à la fois à des facteurs contextuels par exemple (le profil sociologique de la commune) et à des facteurs individuels (l'attitude du maire sortant). Les résultats de l'enquête réalisée dans les communes et quartiers de Bamako soulignent combien l'entrée en campagne constitue une pratique politique liée au monde urbain, pratique qui est très souvent éloignée des réalités socioéconomiques et culturelles du monde rural. Ce qui pose problème aux nouveaux arrivants qui sont originaires du monde rural, alors que pour les citadins les moments qui précèdent les élections (qu'elle soit à l'échelle locale, régionale ou nationale) se révèlent des phases d'observation du changement social et politique. Ainsi, le déroulement des élections dans les communes investies montre par ailleurs, que si les offres électorales sont largement construites autour de l'enjeu futur de la commune, l'issue de ces scrutins peut réserver des surprises, comme ce fut le cas en commune IV avec la réélection de Moussa Mara. En clair, ***l'hypothèse 1*** s'en trouve validée car malgré la concentration de la vie politique à Bamako et un débat idéologique à travers des médias, journaux, ou télévision, elle tarde à instaurer une vraie participation électorale donc, une plus grande difficulté pour les élus à « faire voter » les citoyens.

Ces deux chapitres révèlent grâce à des entretiens directifs de sortie des urnes, qu'une grande partie des enjeux mentionnés par les bamakois par rapport à leur faible participation électorale est d'une part liée aux comportements des hommes politiques, puis à leur condition socioéconomique d'autre part. De même, les attentes des populations avec lesquelles les élus doivent composer semblent néanmoins varier en fonction des temporalités. Lorsque le processus de démocratisation en est à ses débuts, le clivage en matière d'offres oppose assez nettement les nouveaux arrivants aux plus anciens, qui sont la plupart du temps sociologiquement proches du monde rural, ces divergences peuvent faire état de positions politiques contrastées dans le champ politique central. Par contre, quand la démocratie est plus mature, les besoins des différentes vagues d'arrivants doivent en principe cohabiter avec l'ensemble des besoins de la population de la commune. Les temporalités ont donc souvent un rôle essentiel, que ce soit à travers le niveau d'avancement de la démocratie ou le moment du cycle de vie auquel se trouve chaque groupe d'individus.

De plus, l'arrivée de nouveaux acteurs combinés aux anciens, fait émerger de nouvelles logiques territoriales. Cela va de la conquête de nouveaux espaces à la création de nouveaux territoires légitimés par ces nouveaux acteurs, confirmant ***l'hypothèse 3***[203]qui semble peser autant sur les décisions des acteurs locaux dont une partie a bien intériorisé qu'il y a d'autres formes de participations (non-conventionnelles) qui se font en dehors des urnes.

Par ailleurs, la conduite de ce travail a permis de considérer avec un grand intérêt la mobilisation des outils d'analyse permettant de traiter différemment les données qualitatives. Cette orientation conduit à l'analyse de discours politique qui a été largement traité dans le chapitre 4 de la troisième partie de la thèse. Comme ces discours nous apprennent, bien de pistes, aussi bien théoriques que relatives à la constitution des corpus, restent à explorer et sont autant de raisons de poursuivre le travail après la thèse. Au final, cette troisième partie a permis de connaître le sentiment démocratique des bamakois et de leurs votes à la fois lors des consultations locales et nationales.

« L'espace comme facteur explicatif du vote »

La deuxième partie s'est proposée de comprendre le vote des bamakois lors des échéances électorales. Pour le faire, elle s'appuie essentiellement sur des résultats électoraux de 2007, sans nier pour autant les données sociales qui permettent de les reconstituer au regard des caractéristiques sociales du site où elles sont collectées (le site de la DGE). Une fois en possession de cette base de données, nous avons pu établir un lien entre les données

[203] La citoyenneté s'explique-t-elle par la ville ? Dans la tradition malienne, le rapport au politique n'est pas seulement de l'ordre des institutions, mais se noue précisément à une socialité urbaine.

électorales et sociales à partir d'une analyse en composante principale (ACP) un thème largement abordé dans le chapitre 2 et en ***annexe 3***. Au regard des enquêtes spécifiques conduites à l'échelle du quartier, dans le chapitre 1, ces résultats valident partiellement l'hypothèse à savoir si l'espace est un élément important pour analyser les évolutions et les types de comportements électoraux constatés ces dernières années à Bamako.

La méthodologique de terrain adoptée pour connaître le sentiment démocratique des bamakois afin d'expliquer la faible participation électorale, teste pour cela une technique très rarement utilisée dans les sciences sociales que politiques. Le terrain a permis de comprendre que le choix des électeurs de Bamako est souvent influencé par le contexte dans lequel ils évoluent. Bien qu'utilisée ici, elle n'en souligne pas moins l'intérêt des techniques nouvelles de traitement statistique si elles sont laissées à elles-mêmes.

Par ailleurs, en vue de comprendre la faible participation des bamakois, les catégories socioprofessionnelles s'avèrent un indicateur fort (***chapitre 2*** de la deuxième partie). La complexité de la problématique permet d'établir un lien entre les indicateurs sociaux mobilisés et les attitudes politiques et électorales, car il paraît important pour cerner le problème de mettre en avant cet indicateur afin de comprendre le vote des bamakois.

La carte de répartition note une différenciation territoriale par rapport à l'âge. L'analyse a montré que les jeunes de (18-30 ans) sont plus abstentionnistes à l'égard du vote, mais plus présent dans d'autres formes de participation comme dans les associations, les manifestations. Les 31-50 ans votent massivement aux élections sans se fier réellement aux programmes des candidats. Autrement dit, ils votent plutôt en fonction des considérations socioéconomiques des candidats/ou partis politiques que pour un projet de société à long terme. Et enfin, les 51 ans et plus considèrent que le vote est un droit pour chaque citoyen malien.

Etant donné la pertinence de cet indicateur, le croisement de ces informations avec les observations de terrain ont permis de souligner que les bamakois ont un attachement aux valeurs démocratiques et se sentent concernés par les problématiques économiques, politiques et sociales que vivent leurs quartiers. A l'inverse de cet indicateur, la variable « patronyme » ne révèle pas grand chose sur le vote des bamakois, autrement dit, il n'y a pas une logique de vote par rapport au nom de famille à Bamako. En analysant finement les résultats dans certains quartiers, on s'aperçoit que le degré d'intégration à un territoire est un élément important du vote de certains patronymes comme par exemple les Diarra.

Toutefois, une des imperfections de ces analyses est que le modèle « *d'écologie politique* » largement expérimenté en France s'adapte très difficilement à certains types d'espaces, à savoir Bamako, et la répartition politique/classe sociale n'est pas observable ainsi à l'échelle

du quartier. La qualité de l'échantillon apparaît tout de même proche aux résultats électoraux enregistrés dans les quartiers de Bamako. Ce qui veut dire que la démarche méthodologique adoptée, s'avère efficace, garantissant de fait la possibilité de tester à l'échelle nationale, certes avec prudence, à partir d'un échantillon plus mobilisé.

« Toute analyse du changement politique débute donc par le relevé des structures initiales de la société »

La quatrième partie de la thèse porte sur « les acteurs du changement politique » à Bamako. Elle se termine par une synthèse du coup d'arrêt du processus démocratique à Bamako, en dégageant quelques pistes de réflexions par chapitre. Les analyses fournies dans ces chapitres concourent à valider empiriquement ***l'hypothèse 2***[204] qui anime la quatrième partie.

La complexité, le caractère multiculturel de la ville de Bamako font qu'il faut l'appréhender non pas que sur la base descriptive mais aussi sur la base de différents aspects fonctionnels. Les organisations de la société civile, les associations, que nous avons rencontré dans les différents territoires ont concouru à produire des territoires et un idéal fonctionnant en réseaux, comme les réseaux associatifs, professionnels, individuels. Mais, il s'est avéré que ces réseaux sont calqués sur les différentes activités de la ville de Bamako. Ainsi, nous étions obligés de cibler différentes associations et réseaux en fonction des différents secteurs d'activité de la ville. De ce fait, et pour être en phase avec la réalité du terrain, nous avons rencontré des associations de quartier de défense du cadre de vie (SANIYA TON), association de lutte contre la paupérisation (LUPAVI), l'association des femmes maliennes pour l'émancipation et la démocratie (AFEMED) etc. D'une organisation à une stratégie réticulaire basée sur la production d'espaces et d'infrastructures (centre de santé, école) nous sommes passés à la création d'espaces et territoires réticulaires socialisés en connexion depuis peu à l'appropriation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et également la production d'espaces virtuels *via* l'internet. Ce dynamisme territorial a révélé une nouvelle forme d'appropriation de l'espace. Le maillage de réseaux qui se fabriquent dans

[204] Toute analyse du changement politique débute donc par le relevé des structures initiales de la société. Aujourd'hui, montrer cet univers auquel les « acteurs » doivent s'arracher s'ils veulent modifier le cours de l'histoire, nous renvoie à ces interrogations : Quelles sont les origines du changement politique à Bamako ? Comment et pourquoi apparaissent les faits nouveaux ? A la lumière de cette réflexion, les changements survenus ces dernières années dans le paysage politique bamakois affectent profondément les formes d'une bifurcation sociale à l'espace. Nous ne devons pas nous limiter uniquement à des espaces urbains agglomérés, tout en sachant que ce changement touche également le paysage sociopolitique du monde rural préexistant et contribue à redéfinir les traits de la carte électorale de Bamako à différentes échelles (commune et quartier). En raison de l'importance de ces changements où les mobilités géographiques et sociales sont fortes, on considère que l'analyse du choix de l'électeur doit intégrer non seulement sa position sociale mais aussi l'enjeu du scrutin, la conjoncture économique, et le panel des candidats, etc.

les quartiers a fortement participé à structurer la ville de Bamako. Les territoires qu'ils produisent sont soit matérialisés spatialement par des édifices (colline, lieu culturel, restaurant), soit intégrés comme un élément primaire dans la fonctionnalité de la ville (infrastructures économiques, sanitaires, éducatives), soit vécus (accepter un mode de vie pour permettre le bien être de tous), ou soit avec les associations et organisations.

Si la recherche de la construction politique en tant qu'enjeu demeure très intéressante, il ne s'agit là que des premières études qui demandent d'autres validations. Les analyses faites ici doivent être complétées en prenant en compte d'autres indicateurs comme la transformation des environnements sociaux pour valider en intégralité les hypothèses émises. Cela signifie qu'il faut revenir sur le terrain d'étude *via* des approches ethnographiques[205] qui supposent des observations de longue durée qui, permettra d'abreuver les angles morts et de cerner des processus que l'analyse individuelle permet de découvrir, soulignant la complémentarité des outils et des méthodes. Les prochaines élections au Mali pourraient faire l'objet de ce point de vue, et ce d'autant plus qu'elles sont considérées comme un enjeu majeur vers une alternance politique. Nous tenterons enfin, de montrer les regards scientifiques portés sur le vote en donnant une part importante à la dimension historiographique afin de relever des changements temporels en matière d'approche et d'objet.

« L'importance d'une posture critique et de convergences pluridisciplinaires »

Cette première partie met en évidence les travaux de nombreux chercheurs avec comme objectif de comprendre les mutations électorales et politiques avec des auteurs comme Jacques Lombard, Juan. J Linz et Stepan, Jean Aimé Ndjock, etc. Le chapitre 1 et 2 met en avant de nombreuses analyses visant à articuler les transformations de la ville de Bamako tout en apportant des fondements théoriques avec les travaux de Villien-Rossi ; Catherine Coquery-Vidrovitch ; Philippe Sebastien. Il nous a paru tout à fait légitime, en tant que chercheur nous reconnaissant dans une posture critique. D'un point de vue académique, il nous a semblé que la posture de Park qui était fondée sur le fait que l'analyse écologique est le moyen pour rendre compte de la complexité ordonnée des sociétés urbaines qui forme un système, n'est pas en soit un problème en elle-même. Là où elle pose problème, c'est quand elle est mise en avant comme le facteur le plus important que tous les autres, conduisant à rejeter toute tentative d'explication du vote qui ne passe pas par l'analyse écologie.

[205] Cette « approche est perçue comme un objet indigne et peu légitime par la science politique (Lehingue, 2008, 3c) mais elle est aujourd'hui réinvestie par les politistes grâce à des approches méthodologiques variées, qui offrent la possibilité d'un dialogue pluridisciplinaire fécond » (Rivière, 2009, p. 712).

De manière générale, cette thèse a contribué de connaître les raisons de la faible participation électorale des bamakois. Si dès le départ nous n'avons pas pu intégrer toutes les dimensions de l'individu à notre analyse, la prise en compte de la dimension territoriale, c'est à dire de son cadre de vie perçu de façon objective et subjective, au travers de ses activités professionnelles et quotidiennes, de son insertion dans un environnement local, nous est apparue comme fondamentale pour enrichir la compréhension des mécanismes socioéconomiques et politiques participant à l'explication de la faible participation électorale.

La polarisation de la vie démocratique à Bamako comme dans toutes les démocraties libérales, l'élection est devenu le moyen d'expression citoyenne ce qui a suscité son intérêt scientifique avec comme objectif d'analyser, de comprendre les comportements électoraux individuels ou collectifs. Expliquer le comportement électoral d'un scrutin à un autre conduit à une recherche des régularités ou des discontinuités du comportement électoral en vue de proposer des modèles de ces comportements. Au regard de la connaissance actuelle de la démocratie malienne, l'élection du président de la République apparaît comme l'ultime moment, d'une part, par les électeurs parce que leurs problèmes quotidiens sont évoqués, d'autre part, la mise en cohérence par les candidats/ou partis politiques des aspirations des électeurs. Dans ces conditions, l'idéal du fonctionnement démocratique voudrait que chaque citoyen soit informé le mieux possible des enjeux du scrutin, ce qui facilitera d'ailleurs son choix parmi les alternatives qui lui sont proposées. Mais, la démarche est loin d'être satisfaisante, car de plus en plus dans ce pays, les principes démocratiques ne s'appliquent pas correctement sur le terrain, ce qui fait que les électeurs se désintéressent davantage des questions politiques.

Si l'approche sociogéographique nous apparaît comme utile pour analyser le comportement électoral dans les territoires d'élections à Bamako, il ne reste pas la seule démarche possible. Les élections maliennes évoluent dans une logique étroitement enserrée dans les réseaux de dépendance où dominé et dominant sont parties prenantes, sans se soucier forcément de cette désaffection des urnes. Ainsi, la géographie comportementale conjugue-t-elle sociologie et géographie pour définir des identités socio-spatiales, et conduit à une reterritorialité politique. De ce fait, l'objet de la géographie politique est de parvenir à une approche critique, mais surtout constructive. Aujourd'hui, la géographie politique est devenue l'une des formes les plus utiles de la géographie, comme certaines études le montre très clairement. Le concept de géographie politique à Bamako est spécifique, parce qu'il met l'accent sur le territoire sans pourtant le lier fortement à un régionalisme historique et politique. Finalement, la démocratie

malienne semble caractérisée davantage par le vote « d'échange » que par le vote « communautaire ».

Nous nous proposons d'expliquer les différents types de comportements du vote (vote d'échange, vote d'opinion et communautaire). Précisément, comment se matérialise le verdict des urnes dans un contexte de multipartisme morcelé ?

Au Mali, en absence d'appartenance ethnique et tribale, les liens de voisinage demeure un indicateur important si on se réfère aux dernières consultations électorales. Néanmoins, le vote d'échange ou « l'achat de conscience » continu d'être le vécu des élections maliennes.

L'électeur bamakois, est positionné comme un « agent » économique dans la plupart des cas, il vend son suffrage à la personne qui paye le plus. Pour schématiser, tout se passe comme si les élections constituaient un grand marché ou existe la loi du plus offrant. Un paquet de thé ou bien d'autres choses suffisent à récolter des voix. Généralement vu comme absolue, la pratique électorale au Mali mérite d'être corrigée dans le sens d'adopter une véritable culture politique. Il devient alors possible de formuler de nouvelles hypothèses sur la « démocratie procédurale » (éthique de responsabilité) au Mali, à un moment où beaucoup de discours y compris au sein de la recherche concourent à discréditer la pratique électorale comme élément de légitimation des gouvernants. Même s'il est souvent présenté par les acteurs politiques comme une pratique éculée, anachronique (Briquet, Sawicki, 1998), il ne s'en perpétue pas moins dans les pratiques quotidiennes des élus. Il se traduit notamment par la multiplication en permanence d'élus afin d'accréditer l'idée que l'élu est proche de ses électeurs. Serait-il possible de relativiser un peu, quant l'électeur conscient de son droit et devoir se déplace pour mettre son bulletin dans l'urne. Par ailleurs, dans ce territoire urbain, le communautarisme n'étant pas d'ordre identitaire ou, en d'autres termes, les liens de cousinage prennent le pas sur les résistances identitaires. L'électeur est, plus ou moins, libre dans son choix politique mais il reste, quand même influencé par son groupe d'appartenance.

En conclusion, les résultats de terrain prouvent qu'il faut une nouvelle réforme politique. Cela suppose une révision des textes relatifs aux élections, un changement de comportement des élus et une éducation des citoyens aux valeurs démocratiques. Pour rehausser le taux de participation à Bamako, il serait vraiment judicieux que les petits partis se rallient aux autres formations les plus puissantes. Désormais tous les acteurs de la classe politique (l'Administration, les élus, et la société civile) doivent être conscients de la tâche qui les revient. À la fin de cette étude, quelques mesures sont proposées :

- ✓ la situation actuelle des partis peut considérablement évoluer avec une meilleure protection de leur vocation à être les principaux animateurs de la vie politique, le

renforcement de leurs capacités humaines, l'adoption de nouvelles règles de gestion comptable, l'allègement des conditions d'éligibilité et la définition d'une nouvelle clé de répartition du financement public ainsi que le renforcement des droits de l'opposition ;

- ✓ Eduquer les électeurs de façon appropriée en tenant les promesses faites et ne pas faire de promesses irréalistes ;
- ✓ L'implication active des partis politiques dans la mobilisation autour des projets de société. En effet, l'éducation de l'électorat relève de la mission des partis politiques selon la charte qui les régit si le contrat n'est pas remplis ils devront payer une amende ;
- ✓ L'atteinte de l'objectif d'une bonne organisation des élections passe forcément par la consolidation des acquis positifs des processus électoraux antérieurs. Depuis la transition démocratique en 1992, le système politique en général et celui des élections en particulier sont marqués du sceau de la concertation et du dialogue. Cette pratique permanente du dialogue et de la concertation entre les principaux acteurs du processus électoral (Administration, partis politiques et société civile) a permis de maintenir un climat politique apaisé et surtout a donné aux protagonistes l'occasion de se parler à des moments cruciaux, évitant ainsi à ce pays le risque de s'enfermer dans une guerre sans issue même en pleine crise politique ;
- ✓ Pour qu'une participation effective prenne place au Mali, il faut résoudre le problème de pauvreté, sans quoi les voix des pauvres seront monnayées tout le temps.

Toutes ces mesures peuvent améliorer ce processus démocratique si et seulement si, il n'est pas remis en question comme on le voit actuellement au Mali.

Ce travail de thèse se veut ainsi le premier jalon d'une démarche de rechercher en voie de perfectionnement et d'élargissement thématique. Les thèmes développés doivent être considérés comme autant de pistes ouvertes pour de nouveaux chantiers de recherche. Si le problème de la participation des bamakois n'est pas lié à leur attache territorial mais d'un profond sentiment d'abandon d'une partie de la population qui bénéficie des avantages du système et qui expose de plus en plus fermement les autres à la misère. Alors, l'Etat n'aurait-il pas contribué à la pérennisation des inégalités entre les territoires riches et pauvres, ainsi qu'à l'accentuation des inégalités entre les territoires le plus pauvres, en se fiant aveuglement à ses indicateurs d'exclusion ? Ces questions ouvrent un champ de recherche complexe, associant l'exploration des effets de l'enracinement territorial des individus et leur rapport à l'exclusion. Ce rapport peut souvent être pensé en écho à des modifications structurelles

affectant par exemple le travail. Comme l'affirme Robert Castel (1995, p. 17), « *le travail est le support privilégie de l'inscription dans la structure sociale* ». Le rôle primordial du travail dans le fonctionnement social et politique des sociétés surtout africaines naît de l'avènement du salariat comme « matrice de base » sociale, dans un contexte de « plein emploi ». Le fait de ne pas pouvoir exercer un emploi peut générer un sentiment de colère, de révolte, surtout à l'égard des dirigeants.

Ainsi, à Bamako, il existe une relation négative entre le niveau de pauvreté et l'adhésion aux principes de l'économie du marché. En revanche, les pauvres ne se démarquent pas du reste de la population par un moindre soutien aux valeurs démocratiques, ce qui infirme la thèse d'une forme de conservatisme des plus démunis qui se traduirait par une appréhension de la nouveauté ou du changement. Par ailleurs, le niveau d'éducation ou d'information ne suffit pas à expliquer les prises de positions des pauvres. L'État, malgré ses déficiences, est considéré comme plus susceptible d'assurer l'objectif d'équité sur le marché. Dans le cas échéant, les exclus de la vie politique et les victimes des dysfonctionnements des institutions tendent à manifester une défiance vis-à-vis de l'État et à se positionner du côté des antidémocrates. La consolidation du processus démocratique est donc conditionnée par l'existence d'institutions étatiques dignes de confiance, efficaces et capables d'assurer l'application effective des principes démocratiques.

Pour finir, cette thèse à la frontière de plusieurs disciplines est un outil de communication privilégié pour tous les maliens, et plus précisément les décideurs, et les partis politiques. Elle a montré les raisons de la faible participation électorale des bamakois et des perspectives qui passent par des décisions politiques légitimes dans les urnes, dans un environnement social où tout n'est pas que choix rationnel, car il y a des structures sociales qui pèsent sur les comportements des acteurs sociaux, y compris dans le secret de vote.

BIBLIOGRAHIE

La bibliographie présenté ici est classée par ordre alphabétique et n'est pas thématique. Elle regroupe trois grands types de documents : de la littérature scientifique, des articles et des thèses.

Toutes les références mobilisées dans les pages précédentes y figurent. Nous avons choisi de présenter dans cette bibliographie des ouvrages classiques des sciences humaines et sociales qui ont participé à notre formation intellectuelle.

1- Littérature Scientifique

ADAM J-M., 1992, « Les textes : types de prototypes », Paris, Nathan Université.

ADAM J-M., 1997, « Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite », Pratique n°94, p. 3-18, Metz, CRESEF.

ADAM J-M., 1999, « Linguiste textuelle : des genres de discours aux textes », Collection FAC, Paris, Nathan.

AKINDÈS F., 1995, « Les mirages de la démocratie en Afrique subsaharienne francophone. », CODESRIA, Dakar.

AKINDÈS F., 2000, « Les transitions démocratiques à l'épreuve des faits. Réflexions à partir des expériences des pays d'Afrique noire francophone », rapport introductif n°3, Symposium de Bamako, p. 609-619.

ALLIES P., 1980, « L'invention du territoire », Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, p. 184.

AMSELLE J-L., 1978, « Migrations et société néo-traditionnelle : le cas des Bambaras du Jitumu (Mali), *Cahiers d'études africaines*, Vol., 18, n°72, p. 487-502.

AMSELLE J-L., 1990, « Logiques métisses. Anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs », Paris, Bibliothèque scientifique Payot, p. 257.

AMSELLE J-L., 1992, « La corruption et le clientélisme au Mali et en Europe de l'Est : quelques points de comparaison », *Cahiers d'études africaines*, vol., 32, n°128, p. 629-642.

ANTOINE P ; BOCQUIER P ; FALL A.S et alii., 1995, « les familles Dakaroises face à la crise », Dakar, ORSTOM, IFAN, CEPED, p. 200.

APPRILL E-D, JAGLIN S., 2002, « Gestions urbaines en mutation : du modèle aux arrangements locaux ». Autrepart (21), p. 5-15.

ARNAUD J-C (dir.)., 2005, « Atlas population et gestion du territoire du Mali », Universités F.L.A.S.H de Bamako et de Rouen.

ASSCOD 1987, « Les associations villageoises de développement », *Revue ASSCOD-Communautés*, n° 81, p. 5-131.

AUDIGIER F., 1997, « La didactique de la géographie », in KNAFOU R (dir)., L'état de la géographie. Autoscopie d'une science, Paris, Belin, coll. « Mappemonde ».

BADINTER R., 1993, « Quelques remarques sur l'État de droit en Afrique, in G. CONAC (ed) : 9.

BADIE B., 1995, « L'Etat importé », Ed, Fayard.

BAGAYOGO S., 1987, « L'Etat au Mali : Représentation, autonomie et mode de fonctionnement » *in l'Etat contemporain en Afrique*, Ed. L'Harmattan ; *Le cheminement du Mali vers un espace politique pluriel*, Centre Djoliba.

BAH A-K., 2000, « Dictionnaire des femmes célèbres du Mali », Bamako, éditions Jamana.

BAH A-K., 2008, « Gouvernance et expérience démocratique en Afrique : l'éclairage de la culture et de l'histoire », La découverte « cahiers libres », p. 305-320.
BAILEY F.G., 1971, « Les règles du jeu politique », Paris, PUF.
BAILLY A., 1977, « La perception de l'espace urbaine, les concepts, les méthodes d'étude, leur utilisation dans la recherche urbanistique », Centre de recherche d'urbanisme, Paris.
BAILLY A., 1986, « Espace et représentations mentales », Espaces, Jeux et Enjeux, Auriac F. et BRUNET R. (dir.), Paris, Fayard, p. 159-170.
BAILLY A, FERRAS R, PUMAIN P., 1996, « Encyclopédie de Géographie », Economica, p. 1132.
BALANDIER G., 1967, « Anthropologie politique », Paris, PUF.
BALANDIER G., 1969, « Les relations de dépendance personnelle », *Cahiers d'études africaines*, IX (35), p. 345-349.
BALANDIER G., 1971, « Sens et puissance, les dynamiques sociales », Paris, PUF, réed. Quadrige 1986, p. 334.
BANGOURA D. s/dir., 2003, « L'Union Africaine face aux enjeux de paix, de sécurité et de défense », Ed. L'Harmattan.
BANEGAS R., 2003, « Démocratie à pas de caméléon », Karthala, p. 494
BARRINGTON M., 1983, « Les origines sociales de la dictature et de la démocratie », Paris, La Découverte.
BARTHELEMY M., 2000, « Associations : un nouvel âge de la participation ? », Presses de science politique.
BARRY B., 2005, « Histoire et perception des frontières en Afrique au XIXe siècle : Les problèmes de l'intégration africaine », in *Les frontières en Afrique du XIIe au XXe siècle*, UNESCO-Bamako.
BAUDAIS V, CHAUZAL G., « Les partis politiques et l'indépendance partisane d'Amadou Toumani Touré », Politique africaine, n°104.
BAYART J. F., 2000, « La revanche des sociétés africaines », Politique africaine n°11, Ed. Fayard.
BEAUJEU-GARNIER J., 1980, « Géographie urbaine », Paris, Armand Colin, rééd. 1987.
BENNETT W-L., 2003, « The Burglar Alarm That Just Keeps Ringing: A Response to Zaller ». Political Communication, 20: 131-138.
BERRAMDANE A., 1999, « Le discours de la Baule et la politique africaine de la France », Revue Juridique et Politique Indépendance et Coopération, n°3, p. 247.
BERTRAND M., 1992, « Un an de transition politique : de la révolte à la troisième République », Politique africaine, n°47, p. 9-22.
BERTRAND M., 1999, « Transition malienne, décentralisation, gestion communale bamakoise », Paris, Grafigéo, Mémoires et documents de l'UMR-PRODIG.
BESLEY T, BURGESS R alii., 2005, « Les médias et la responsabilité politique », Editions de Boeck Université, p. 63.
BIAYA T.K., 1998a, « Le pouvoir ethnique. Concept, lieux d'énonciation et pratiques contre l'État dans la modernité africaine. Analyse comparée des Mourides (Sénégal) et Luba (Congo-Zaïre) », Anthropologie et Sociétés, vol., 22,1:105-135.
BIAYA T.K., 1998b, « Ethnicity and the State in Zaire » in O. Nnoli (ed.): Ethnic Conflicts in Africa. CODESRIA, Dakar : 327-350.
BIAYA T.K., 1998c, « Acteurs et Médiations dans la résolution et la prévention des conflits en Afrique de l'Ouest ». Rapport du projet conjoint "CODESRIA - CLINGENDAEL", Dakar.
BIAYA T. K., 1998, « Quelle Démocratie pour l'Afrique ? Réflexions sur ses Possibilités et ses Caractéristiques », Dakar.
BIAYA T.K., 1999, « Transition démocratique et conflictualité dans l'alternance en Afrique

Francophone. Réflexions sur les trajectoires et sens de la production d'institutions comme processus démocratique », in MBEMBE A (ed) La démocratie en Afrique, The United Nations University Press, Tokyo.
BLANCHET G., 1983, « Elites et changements en Afrique et au Sénégal ». Paris : ORSTOM, p. 408.
BLONDIAUX L., LEVEQUE S., 1999, « La politique locale à l'épreuve de la démocratie. Les formes paradoxales de la démocratie participative dans le XXème arrondissement de Paris. », Paris, L'Harmattan, p. 307.
BLONDIAUX L et al., 1999, « La démocratie locale : représentation, participation, et espace public », Paris, PUF.
BOILLEY P., 2000, « Du royaume au territoire, des terroirs à la patrie, ou la lente construction formelle et mentale de l'espace malien », in *Frontières plurielles, Frontière conflictuelles en Afrique subsaharienne* Ed. L'Harmattan.
BONDEL J, SINNOTT et SVENSSON alii., 1998, « *People and parliament in the European Union: participation, democracy and legitimacy* » , Oxford, Clarendon Press.
BOUCHARD G ET TAYLOR Ch., 2008, « Fonder l'avenir. Le temps de la conciliation. », Rapport abrégé de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles. Québec.
BOUDON R., 1984, « La place du désordre. Critique des théories du changement social », Paris, PUF.
BOULAGA E.F., 1993, « Les conférences nationales en Afrique noire. Une affaire à suivre. », Paris, Karthala.
BOURDARIAS F., 1999, « La ville mange la terre. Désordres fonciers aux confins de Bamako ».
BOY D., MAYER N., 1997, « L'électeur à ses raisons », Presses de la FNSP, p. 410.
BRASSEUR G., 1955, « Bamako, plaque tournante de l'A.O.F », in France d'outre-mer n° 307, p. 13-42.
BRASSEUR G., 1968, « Les établissements humains au Mali », IFAN - Dakar, p. 549.
BRASSEUR G., 1972, « Le Mali », Notes et études documentaires n°4081-83, Paris, La Documentation Française, p. 116.
BRATTON M., Van de WALLE N., 1994, « Neopatrimonial Regimes and Political Transitions in Africa », World Politics, vol., 46, n°4, p. 453-489.
BRATTON M et Van de WALLE N., 1997, « Democratic Experiments in Afrique. Regime Transition in Comparative Perspective », New York, Cambridge University Press, chap 6.
BRAUD P., 1982, *La science politique*, Paris : PUF, Collection « Que sais-je ?».
BRUNET R., 1990, « Le déchiffrement du monde, Mondes nouveaux », Paris, Hachette-Reclus, Géographie Universelle, T1, Livre premier, p. 9-271.
BRUNET., DOLLFUS O., 1990, « Monde nouveaux », vol., 1, de la géographie universelle, Hachette/Reclus.
BRUNET R., 1990, « Le territoire dans les turbulences », Montpelier : GIP RECLUS, collections Géographiques, p. 223.
BRUNET R, FERRAS R, THERY H., 1993, « Les mots de la géographie », *dictionnaire critique*. Montpellier-Paris, RECLUS-la documentation Française, p. 470.
BRUNET R., 2004, « Le développement des territoires : formes, lois, aménagement », La tour d'Aigues, l'Aube.
BURDEAU. G., 1975, « Traité de science politique. La démocratie et les contraintes du nouvel âge », 2 éd, *Revue Internationale de droit comparé*, vol., 27, n°1, p. 252-254.
BURNHAM W-D., 1994, « Heurs et malheurs de la participation électorale. A propos des chemins de l'abstention », Revue française de science politique, vol., 44, n°4, p. 670-678.

BUSSI M., BADARIOTTI D., 2004, « Pour une nouvelle géographie du politique. Territoire-Démocratie-Elections », Paris, Anthropos, p. 301.
BUSSI M., 2004, Géocratie, communication au Colloque "espaces et sociétés aujourd'hui" (la géographie sociale dans les sciences sociales et dans l'action), Rennes, 21 et 22 octobre 2004.
BUSSI M., 2006, « L'identité territoriale est-elle indispensable à la démocratie ? », *l'Espace géographique*, tome 35, n°4, p. 334-339.
BUSSI M., 2007, « Repenser les territoires ensemble : une inflexion paradigmatique pour la géographie politique », *l'Espace Politique*, n°3, p. 5-8.
CAMAGNI R., GIBELLI M.C., 1996, « L'Europe en villes. Globalisation, cohésion et développement durable », Aménagement du territoire européen, Presidenza del Consiglio dei Ministri, Dipartimento per il coordinamento delle politiche comunitarie, Roma, Poligrafico dello Stato.
CAMAGNI R., GIBELLI M.C., 1997, (dir.), « Développement urbain durable : quatre métropoles européennes à l'épreuve », Paris, DATAR/Éditions de l'Aube.
CAMAGNI R., 1999, « Quelles stratégies pour un développement durable des villes ? », in SPECTOR Th., THEYS J. (dir.), Villes du XXIème siècle, Paris, Collections du CERTU.
CARBONE G. M., 2006, « Comprendre les partis et les systèmes de partis africains : entre modèles et recherches empiriques », Politique Africaine, n°104, p. 18-35.
CAREW G. M., 1993, « Development theory and the promise of Democracy: the future of postcolonial African states », Africa Today, vol., 40, p 31.
CARROUE L., 2004, « Géographie de la mondialisation » (deuxième édition), Armand Colin, Collection U, p. 256.
CARROUE L, COLLET D et RUIZ C., 2006, « La mondialisation », Editions Bréal, p. 352.
CEAN-CERI., 1978, Aux urnes l'Afrique ! Elections et pouvoirs en Afrique noire, Paris, Pédone.
CELTHO (Centre d'études Linguistiques et Historiques par la Tradition Orale) Version établie lors de l'Atelier régional de concertation entre communicateurs et traditionalistes Malinkés du 3 au 12 Mars 1998, textes affichés au Musée National du Mali à Bamako.
CERDES., 1995, « Le processus démocratique malien de 1960 à nos jours », Bamako, éditions Donniya.
CISSE A., 2006, « Le Mali, une démocratie à refonder », Ed : l'Harmattan, p. 206
CLAVAL P., 1979, « Espace et pouvoir », Paris, PUF.
CLAVAL P., 1984, « Géographie humaine et économique contemporaine », PUF, fondamental.
CLAVAL P., 2001, « Epistémologie de la géographie », Paris, Nathan-Université.
CONAC G (dir.)., 1980, « Dynamiques et finalités des droits africains », Paris, Economica.
CONAC G (dir.)., 1993, « L'Afrique en transition vers le pluralisme politique », Paris, Economica.
COQUERY-VIDROVITCH C, HEMERY D & PIEL J (dir)., 1993, « Pour une histoire du développement », L'Harmattan, p. 113-126 in "Les changements économiques en Afrique dans le contexte mondial, 1935-1980", *Histoire générale de l'Afrique*, Unesco-Heinemann, vol.VIII (Ali Mazrui dir.), chap. 11, p. 285-316.
COQUERY-VIDROVITCH C., 1993, « La ville coloniale – lieu de colonisation et métissage culturel » in Afrique contemporaine, la documentation française n°168, « *villes d'Afrique* », Paris, p. 12-13.
COQUERY-VIDROVITCH C., 1994, « Les africaines : histoire des femmes d'Afrique noire du XIXe siècle », Paris, Desjonquères, p. 359-364.
COTTERET J. M., 1973, « Gouvernants et gouvernés, la communication politique », Paris, éditions PUF.

COURADE G., 2001, « Paupérisation et inégalités d'accès aux ressources ». In WINTER G., *Inégalités et politiques publiques en Afrique*. Paris, Karthala, p. 25-39.
COURADE G & de SUREMAIN, C.E., 2001, « Inégalités, vulnérabilités et résilience : les voies étroites d'un nouveau contrat social en Afrique subsaharienne ». In WINTER G., *Inégalités et politiques publiques en Afrique*. Paris, Karthala, p. 119-133.
DACHEUX E., 2003, « Un nouveau regard sur l'espace public et la crise démocratique », revue hermès : économie solidaire et démocratie, n°36, CNRS éditions, Paris, p. 195-204.
DAHL R., 1971, « *Polyarchy, Participation and Opposition* », New Haven CT, Yale University Press.
DAHL R-A., 1998, « *On democracy* », Yale University Press.
DALOZ J-P., 1991, « L'émergence des femmes politiques au Nigeria », Politique africaine, n°42, p. 126-130.
DANIOGO N., 2007, « Reconnaissance et engagement des populations. », Le Contrat, n°8, p. 3.
DE GOLBERY L., CHAPPUIS A., 1998, « Aux cartes citoyens. La démocratie par les cartes », Bulletin du comité français de cartographie, n° 156, p. 59-77.
DE LEENER P., NDIONE, E.S., MBAYE M., RAYMOND C & MATTHIJS Y., 2005, « Changement Politique et Social. Eléments pour la pensée et l'action ». Dakar (Sénegal) : Enda Graf Sahel Editions.
DELOYE Y., 2003, « Le bureau de vote », Université Paris I Panthéon-Sorbonne, regard sur l'actualité, n°329.
DIAKITE M., 2005, « L'avenir politique au Mali : le multipartisme à l'heure du bilan », p. 15, PPRCPP/NIMD, Bamako, Mali.
DIAMOND L,(dir.)., 1994, Rethinking Civil Society Journal of democracy, Vol., 3, p. 5-17.
DI MEO G., 1987, « Objectivation et représentation des formations socio-spatiales : de l'acteur au territoire », *Annales de géographie*, n°537, p. 564-593
DI MEO G., 1991, « L'homme, la société, l'espace », Paris, Anthropos.
DI MEO G., CASTAINGTS J-P et DUCOURNAU C., 1993, « Territoire, patrimoine et formation socio-spatiale », *Annales de géographie*, 573, p. 472-502.
DI MEO G., 1996, « Les territoires du quotidien », Paris, l'Harmattan, p. 207.
DI MEO G., 1998, « Géographie sociale et territoires », Paris, Nathan Université, Collection fac géographie, p. 320.
DIARRAH S. M alii., 1991, « Le mouvement démocratique malien, itinéraire de l'ADEMA », Bamako, éditions Graphique Industrie S.A.
DIARRAH C.O., 1991, « Vers la troisième République du Mali », Paris, L'Harmattan, p. 233.
DIARRAH C. O., 1996, « Le défi démocratique au Mali », Paris, éditions L'Harmattan.
DIEZ C-C., 2008, « La ville africaine : entre métissage et protestation », L'Harmattan.
DOBRY M., 1986, « Sociologie des crises politiques », Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, p. 319.
DOGAN, ROKKAN et alii., 1969, « Quantitative ecological analysis in the social sciences », Cambridge (MA)/Londres, The MIT Press, p. 69-86.
DORIER-Apprill E., 2000, « Les très grandes villes dans le monde », Paris, Editions du temps, p. 384
DUBRESSON A., MARCHAL J.-Y., RAISON J.-P. (dir.)., 1994, « Les Afriques au sud du Sahara », Paris-Montpellier, Belin-Reclus, Géographie universelle.
DUBRESSON A., RAISON J.-R., 1998, « L'Afrique subsaharienne. Une géographie du changement », Paris, A. Colin, coll. U, p. 248.
DUBRESSON A, JAGLIN S., 2002, « La gouvernance urbaine en Afrique subsaharienne. Pour une géographie de la régulation », in BART F., BONVALLOT. J., POURTIER (dirs.), Historiens et Géographes, Regards sur l'Afrique, p. 67-75.

DUBRESSON A, JAGLIN S., 2005, « Gouvernance, régulation et territorialisation des espaces urbanisés, approches et méthode », in ANTHEAUME Benoît (ed), GIRAUT F (ed) Le territoire est mort : vivre les territoires ! Une réfabrication au nom du développement. Paris, IRD, p. 337-352
DUMONT R., 1991, « Démocratie pour l'Afrique », Paris, éditions seuil.
DOMINIQUE L., 2003, « La propriété intellectuelle s'invite au sommet de l'information » *in Bulletin des bibliothèques de France* t.49, n°2, p.104.
ENDA GRAF Sahel, DE LEENER P., NDIONE, E.S et alii., 2001, une Afrique s'invente. Recherches populaires et apprentissages de la démocratie. Paris : Karthala, Dakar : Enda Graf Sahel.
ELA J-M., 1936, « La ville en Afrique noire », Paris, Karthala.
FELLER J. B., « Villes, vote et modes de vie : esquisse d'une étude comparée de la sociologie et de la géographie électorale de trois aires métropolitaines européennes : Lille, Cologne et Turin » p. 15.
FILLIEULE O., 1997, « Stratégie de la rue : les manifestations en France », Presse de Science Politique, Paris, chap. 3.
FOTTORINO E., 1997, « France-Afrique. Les liaisons dangereuses. 3. La démocratie à contre-cœur », Le Monde.
FOURNIER P., 2004, « La rue qui vote : un espace électoral à l'ombre du defferrisme », Paris, La découverte, p. 4-6.
FRANÇOIS J., 1992, « La politique par le bas en Afrique Noire, contribution à une démocratie », Paris, éditions Khartala.
FRÈRE M-S., 1999, « Démocratie au Bénin et au Niger. », mots, vol., 59, n°1, p. 89-105.
FRÉRE M-S., 2001, « Dix ans de pluralisme en Afrique francophone », Les cahiers du journalisme n°9, p. 59
GALLAIS J., 1962, « Signification du groupe ethnique au Mali », *L'Homme*, vol., 2, n°2, p. 106-129.
GALLAIS J., 1989, « Une géographie politique de l'Éthiopie », Paris, Économica, p. 213.
GALLIENI., 1885, « Deux voyages à l'intérieur du Soudan », Paris, p. 317.
GARDERE E et GARDERE J-P., 2008, « Démocratie participative et communication territoriale : vers la micro-représentativité », Paris, L'harmattan, p. 258.
GASTON B., 1962, « L'art de la politique », Paris, éditions Seghers.
GAXIE D., 1978, « Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique », Paris, Le Seuil, p. 269.
GAXIE D., 2002, « Appréhension du politique et mobilisations des expériences sociales », Revue française de Sciences politique, vol., 52, n°2, p. 145-178.
GEORGE P., 1946, « Géographie sociale du Monde », Paris : s.n, p. 30
GEORGE P., 1970, « Dictionnaire de la géographie », Paris, Presses universitaires de France, P. 448, par NICOLE J-M, *Cahiers de géographie du Québec*, vol., 14, n° 32, 1970, p. 287-288.
GEORGE P., 1993, « Dictionnaire de la géographie », Paris, PUF.
GEORGES V., 1962, « La dépolitisation : mythe ou réalité ? », association française de science politique.
GERVAIS L-P., 2003, « Territoires citadins : 4 villes africaines », in VENNETIER P, « Villes africaines : activités et structures ».
GILBERT A., 1986 « L'Idéologie spatiale : conceptualisation, mise en forme et porté pour la géographie », *L'Espace géographique*, 1, p. 57-66.
GOGUEL F., 1947, « Initiation aux recherches de géographie électorale », Paris, Centre de documentation universitaire, Centre d'Études supérieures de Sociologie, p. 95.

GUERIN M-M., 2010, « Facebook, un nouvel outil de campagne : Analyse des réseaux sociaux et marketing politique ». La revue des sciences de gestion, n°242.
GUILLOREL H., 1984, « La Géographie électorale des géographes », rapport présenté à l'occasion du 2ème Congrès de l'AFSP, Grenoble, 25-28 janvier, p. 35.
GUILLUY C et NOYE C., 2004, « Atlas des nouvelles fractures sociales en France/Les classes moyennes oubliées et précarisées », Paris, Autrement-Le Mémorial du Caen, p. 54-55.
HABERMAS J., 1997, « Droit et démocratie : entre faits et normes », Paris, Gallimard, p. 332
HALBWACHS M., 1913, « La classe ouvrière et les niveaux de vie ». Recherche sur la hiérarchie des besoins dans les sociétés industrielles contemporaines, Paris, Librairie Alcan.
HALBWACHS M., 1925, « Les Cadres sociaux de la mémoire », Paris, Librairie Alcan.
HALBWACHS M., 1932, « Chicago, expérience ethnique », *Annales d'histoire économique et sociale.*
HALBWACHS M., 1938, « La morphologie sociale », Paris, Armand Colin.
HALBWACHS M., 1950, « La mémoire collective », Paris, PUF.
HASTINGS M., 1996, « Aborder la science politique », Coll. Mémo, Droit science politique, Paris, édition du seuil, p. 43.
HERMET G., 1993, « Les désenchantements de la liberté : la sortie des dictatures dans les années 90 », Paris, Fayard.
HERMET G., 1996, « Le passage à la démocratie », Paris, Presses de Science Politique, p. 128.
HERMET G, ROUQUIE A, LINZ J., 1978, « les élections pas comme les autres », PNFSP, p. 180.
HUMBERT M., 1990, « Technologie et industrialisation face aux programmes d'Ajustement Structurel », vol., 31, n°122, p. 245-266
HUNTINGTON S., 1991, « La troisième vague. Les démocratisations de la fin du vingtième siècle », Manille, Nouveaux Horizons.
HUNTINGTON S., 1991, « *The Third Wave-Democratisation in the late twentieth century* », University of Oklahoma Press.
HUNTINGTON S., 1997, « Le choc des civilisations », Paris, Odile Jacob.
IGUE O-J., 1995, « Le territoire et l'État en Afrique. Les dimensions spatiales du Développement », Paris, Karthala, p. 277.
IGUE O-J, 2008, « Les villes précoloniales d'Afrique noire », Paris, Karthala, p. 149-155.
JACOB J.P., 1998, « Réflexions sur la mise en place des collectivités territoriales en milieu rural ouest-africain », Politique Africaine, n° 71, p.133-147.
JAFFRELOT C., 1993, « Voter en Inde : symboles électoraux, système des partis et vote non individuel », Revue française de Sciences politiques, vol., 43, n° 2, p. 301-316.
JAFFRELOT C., 2000, « Démocraties d'ailleurs », Paris, Karthala, p. 638.
JAGLIN S, DUBRESSON A., (dir.) 1995, « Pouvoirs et cités d'Afrique noire, décentralisations en questions », vol., 36, n°143, p.714-715
JONCKERS D., 1984, « Le fait associatif chez les Minyanka du Mali », Associations Transnationales, Bruxelles, p. 247-252.
JONCKERS D., 1987, « Les Minyanka du Mali. Connaissances des Hommes », Paris, L'Harmattan, p. 234.
KAMATE E., 1997, « Quel développement pour l'Afrique », Bamako, édition Jamana.
KEITA M-K., 1995, « La presse écrite au Mali », Institut Panos-Bamako.
KENNEDY J., 1976, « Le courage dans la politique », Paris, éditions nouveaux Horizons.
Banque Mondiale., 2005, *pour un combat commun contre la pauvreté,* Ministère de l'économie et des finances.
KI-ZERBO-J., 1998, « L'histoire de l'Afrique noire », Ed : Hatier.
KI-ZERBO-J., 2003, « A quand l'Afrique ? » Ed. D'En-bas.

KLEINSCHMAGER R., 1993, « Eléments de Géographie politique », Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg.
KLINGEMANN H., 2005, « Political Parties and Party Systems », p. 22-63.
KOUROUMA A., 1970, « Les soleils des indépendances », Paris, éditions du Seuil.
KOUROUMA A., 1998, « En attendant le vote des bêtes sauvages », édition du seuil.
KUENGIENDA M., 2007, « Quelle démocratie pour l'Afrique ? Pouvoir, éthique et gouvernance », Political Science, p. 78-80.
KUEPIE M ; SOUGANE. A., 2010 « Mobilisation associative et politique des citoyens maliens : les disparités socioéconomiques et régionales ». Cahier n°2010-08, CEPS/INSTEAD.
LACOSTE Y., 1976, « La géographie, ça sert à faire la guerre », Paris, Maspero.
LACOSTE Y., 1997, « Vive la nation », Paris, Fayard.
LACOSTE Y., dir., 1995, « Dictionnaire de géopolitique », Paris, Flammarion.
LACOSTE Y. (dir)., 2000, « Écologie et géopolitique en France », Hérodote, n° 100, p. 3-12.
LACOSTE Y., 2003, « De la géopolitique aux paysage. Dictionnaire de la géographie », Paris, Armand Colin, p. 413.
LANCELOT A., 1968, « L'abstentionnisme électoral en France », Armand Colin, p. 290.
LANGE M.F., 1999, « Insoumission civile et défaillance étatique: les contradictions du processus démocratique malien », Autrepart, n° 10, p.117-134.
LAVROFF D.G., 1976, « Les systèmes constitutionnels en Afrique Noire », Paris, Pédone.
LAVROFF D.G., 1980, « Les tendances d'un nouveau constitutionnalisme africain in dynamiques et finalités des droits africaines », Ed. Economica, p. 414-425.
LE BRAS A., 1997, « Les femmes et la politique », Paris, éditions L'Harmattan.
LE BRIS E., 1999, « La construction municipale en Afrique », Politique africaine, n°74, p. 6-12.
LEO H., 1964, « La personnalisation du pouvoir », Paris, éditions PUF.
LESOURD M.et al., 2003, « L'Afrique, vulnérabilités et défis », Paris, Temps, Questions de géographie, p. 447.
LEVY J., 1994, « L'espace légitime. Sur la dimension spatiale de la fonction politique », Paris, Presses de la Fondation Nationale de Science Politique.
LEVY J., 1999, « Le tournant géographique. Penser l'espace pour lire le monde », Paris, Belin, p. 399.
LEVY P., LUSSAULT M. (dir.)., 2003, « Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés », Paris, Belin.
LEY D., 1983, « A Social Geography of the City », Harper & Row, New York.
LINZ J. J. et STEPAN A., 1996, « Problems of Democratic Transition and Consolidation Southern Europe, South Amerique, and Post-Communist Europe », Baltimore and London, the John Hopkins University Press, p. 7-8 in OTAYEK R., *Vu d'Afrique Societé Civile et Démocratie*. *De l'Utilité du Regard Decentré*. Revue internationale de politique compare, vol., 9, n°2, 2002.
LOMBARD. J., 1967, « Pensée Politique dans l'Afrique noire traditionnelle », Paris, Présence Africaine, n°63, 3ème trimestre, p. 10.
LYNCH K., 1976, « L'image de la cité », Paris, Dunod.
MAINGUENEAU D., 1995, « Interprétation des textes littéraires et des textes juridiques », *Interprétation et Droit*, AMSELEK P ed., Bruxelles, Bruylant et Presses Universitaires d'Aix-Marseille, p.61-67.
MAINGUENEAU D., 1995, « Présentation » Langages n°117, Paris, Armand Colin, p. 5-11.
MAINGUENEAU D., 1996, « Les termes clés de l'analyse de discours », Paris, Seuil.
MAINGUENEAU D., 1998, « Analyser les textes de communication », Paris, Armand Colin.

MARION P., 1997, « La démocratie locale et le referendum : analyse de la démocratie à travers la genèse institutionnelle », Paris Montréal, L'harmattan.
MBEMBE A., 2000, « Vers une nouvelle géopolitique africaine », Afriques en renaissance, Manière devoir, n° 51.
MBEMBE A., 2003, « Les logiques de transformations sociales et la recomposition des espaces de pouvoir en Afrique de l'Ouest », Réunion du Group d'Orientation des Politiques (GOP), Paris, p. 17
MBEMBE A., 1992, « Transition de l'autoritarisme et problèmes de gouvernement en Afrique subsaharienne », Africa development, XVII (1), p. 37-64.
MARX, K., 1996, « Fondements de la critique de l'économie politique », cité *in* NEGRI, A. *Marx au-delà de Marx : Cahiers du travail sur les "Grundrisse"*, Paris, éd. Bourgois, 1979, rééd. L'Harmattan, p. 210.
MEDARD J-F., 1990, « L'État patrimonialisé », Politique africaine, n°39, p. 25-36.
MEILLASSOUX C., 1963, « histoire du Kafo de Bamako selon la tradition des Niaré », Cahiers d'études africaines vol., 4, p. 186-227.
MEYER N ; PERRINEAU P., 1992, « Les comportements politiques », Paris, éditions Armand Colin.
MONOGRAPHIE, « Problématique de l'informatisation des processus électoraux en Afrique, cas du Cameroun ».
MONOGRAPHIE, « Comment réussir la participation démocratique en Afrique ».
MONGA C., 1947, « Anthropologie de la colère : société civile et démocratie en Afrique ».
MOULAYE Z., 2005, « Gouvernance démocratique de la sécurité au Mali-un défi du développement durable », Bamako : Fondation Friedrich Hébert.
MOURIAUX R., 2002, « Relations entre syndicats et partis », cahier d'histoire sociale, n°84.
MOURIAUX R., 1985, « Syndicalisme et politique », Paris, Les Editions Ouvrières.
MUSSO P., 2003, « Réseau et société », Bruxelles, PUF.
MUXEL A., 2007, « La mobilisation électorale. L'envers de 2002 et un sursaut généralisé », Revue française de science politique, vol., 57, n°3-4.
NDIONE E., 1987, « Dynamique urbaine d'une société en grappe », ENDA, Dakar, p. 179.
NDJOCK J-A., 2001, « Élection Politique en Afrique subsaharienne : cas des États en Afrique ».
NOVAK M., 1991, « Démocratie et bien commun », Paris, éditions cerf.
ODEYE M., 1985, « Les associations en ville africaine », Dakar, Brazzaville, Paris, p. 125.
OFFERLE M., 1985, « Mobilisation électorale et invention du citoyen : l'exemple du milieu urbain français à la fin du XIXe siècle », in GAXIE D (ed), « explication du vote : un bilan des études électorales en France », Paris, FNSP, p. 149- 174.
OLIVIER DE SARDAN J.-P. et PAQUOT E. (dir.)., 1991, « D'un savoir à l'autre ; les agents de développement comme médiateurs », GRET/ministère de la coopération, Paris.
ORFEUIL R-H., 2002, « Economie, le réveil des citoyens. Les alternatives à la mondialisation libérale », Paris : La Découverte (coll. Alternatives économiques).
ORSNSTEIN N., 1982, « Politique et groupe de pression », Paris, éditions Nouveau Horizon.
OTAYEK R., 1997, « Démocratie, culture politique, sociétés plurales. Une approche comparative à partir de situations africaines ». Revue Française de Science Politique, vol., 47, n°6, p. 801.
PAGEARD R., 1961, « Journal de la société des africanistes », vol., 31, n°31-1, p. 83-90.
PARK R, alii., 1952, « the city as a naturel phenomenon » in Human Communities, Free Press, New York, traduction in GRAFMEYER Y et alii (2004, dernière. Ed).
PARK R., (1984 [1925]), « La ville. Propositions de recherche sur le comportement humain en milieu urbain », p. 83-130 in L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine, sd GRAFMEYER, Y. et alii, Paris : Aubier.

PARK R., (1984 [1929]), « La ville comme laboratoire social », p. 167-183 in L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine, sd GRAFMEYER, Y et alii, Paris : Aubier. 3
PARK R., BURGESS E.W., et MCKENZIE R.D., 1925, « *The city* », Chicago : University of Chicago Press.
PARPART J., 1985, « *Working Class Wives and Collective Labor Action in the Northern Rhodesian Copperbelt* », Boston.
PAULME D., 1971, « Classes d'âge et association d'âge en Afrique », Paris, Plon, p. 348.
PELLETIER J ; DELFANTE C., 1977, « Villes et urbanisme dans le monde », Paris, Masson et Armand Colin éditeurs, collection U, série "*Initiative aux études de géographie*", 3e édition, p. 199.
PERRINEAU P et YSMAL C., 1993, « Le vote sanction », Presses de la FNSP, p. 314.
PERRINEAU P et YSMAL C., 1995, « Le vote de crise », Presses de la FNSP.
PERRINEAU P et REYNIE D., 2001, « Dictionnaire du vote », Paris, PUF, p. 22-26.
PETRIC B., 2002, « Pouvoir, don et réseaux en Ouzbékistan post-soviétique », Paris, PUF, p. 298.
PETRIC B., 2010, « Pogroms contre les Ouzbeks à Och au Kirghizstan. Des dangers de la manipulation politique du nationalisme ethnique » in Géopolitique de la Russie Hérodote n°138.
PIAGET J., 1948, « La représentation de l'espace chez l'enfant », Paris, PUF.
PUMAIN D., 1994, « Modélisation des réseaux urbains », rapport pour le PIR Villes.
PROD'HOMME J.-P., 1987, « Approche organisationnelle des expériences associatives en milieu rural africain », l'apport de la démarche monographique. Communication au séminaire MESRU/CIRAD, Montpellier, p. 23.
PRZEWORSKI A., 1987, « Democracy as a contingent outcome of conflicts », in ELSTER J et SLAGSTAD R (eds), constitutionalism and Democracy, Cambridge, Cambridge University Press, p. 59-80.
QUENTIN P., 1998, « Pour une analyse comparative des élections africaines », Politique Africaine, n°69, p. 21-28.
RAFFESTIN C., 1980, « Pour une géographie du pouvoir. », Paris : LETEC, p. 249.
REMY J. et VOYE L., 1981, « Ville, Ordre et Violence. Formes spatiales et transaction sociale », Paris, PUF.
RETAILLÉ D., 1991, « Le contrôle de l'espace : entre territorialité et géographicité. Les problèmes d'intégration des États sahélo-sahariens », in THÉRY H (ed.), L'État et les stratégies du territoire, Paris, Editions du CNRS, p.89-100.
RETAILLÉ D., 1993, « Afrique : le besoin de parler autrement qu'en surface », Espaces Temps, n°51-52, p. 52-62.
RETAILLÉ D., 1997, « Le monde du géographe », Presses de science politique, Paris.
REYNAUD J-D., 1993, « Les règles du jeu. L'action collective et la régulation sociale », Paris, A. Colin.
RODRIGUE J, EYENEMBA E., 2001, « Démocratie en Afrique face au libéralisme, essai sur la ré-fondation politique », Paris, éditions Harmattan.
RONCAYOLO M., 1990, « La ville et ses territoires. », Paris ed. Gallimard.
ROSANVALLON P., 1988, « La question syndicale », Paris, Hachette.
ROSIERE S., 2003, « Géographie politique et géopolitique », Paris, Ellipses.
ROY A., 2005, « La société civile dans le débat politique au Mali », Cahiers d'études africaines, n° 178, p. 573-584.
ROUSSEAU D., 1996, « De la démocratie participative à la démocratie continue. », Le Monde, 1er Février, p. 16.
ROUSSEAU D., dir, 1997, « La démocratie continue », Paris, Bruyant-LGDJ, p. 5-25.

ROUSSEAU D., 2003, « L'Etat de droit est-il un Etat de valeurs particulières ? », in mélange pactet, l'esprit des institutions, l'équilibre des pouvoirs, Paris, Dalloz, p. 585-594.
RUI S., 2004, « La démocratie en débat : les citoyens face à l'action publique », Paris, Armand Colin.
RUSTOW D-A., 1970, « Transitions to Democracy: Toward a Dynamic Model », Comparative Politics, Vol., 2, n° 3, p. 337-363. Published by: Ph.D. Program in Political Science of the City University of New York
SANANKOUA B., 2004, « Femmes et Parlement au Mali », Afrique contemporaine, n°210, p. 145-156.
SANGUIN A-L., 1977, « La Géographie politique », Paris, PUF, coll. « *Le géographe* ».
SAVIDAN P., 2008, « Démocratie participative et conflit », Revue de métaphysique et de morale, n°2, p. 177-189.
SCHEIBLING J., 1994, « qu'est ce que la géographie ? », Hachette Sup.
SENGHOR D., 2001, « Pluralisme médiatique en Afrique de l'Ouest : 10 années pour tout changer ». Les cahiers du journalisme n°9, p. 60.
SIEGFRIED A., 1949, « Géographie électorale de l'Ardèche sous la IIIe République », cahier de la fondation des sciences politiques », n°24-4, Paris, A colin.
SIEGFRIED A., 1969, « La Suisse, démocratie témoin », éditions de la Baconnière.
SOMMIER I., 2001, « Les nouveaux mouvements contestataires », Flammarion.
SOW A-S., 2008, « L'Etat Démocratique Républicain : La problématique de sa construction au Mali », Ed. Grandvaux, p. 455.
SUE R., 2003, « La société civile au pouvoir », Paris, Presse de science politique.
TAYLOR P-J., 1990, « Extending the World of Electoral Geography » in TAYLOR P. J & JOHNSTON R., Developements in Electoral Geography, Routledge, Londres.
TAYLOR P.J., JOHNSTON R.J., 1979, « Geography of Elections », Harmonds-worth, Penguin Books.
THIRIOT C., 2002, « Rôle de la société civile dans la transition et la consolidation démocratique en Afrique : éléments de réflexion à partir du cas du Mali. », Revue Internationale de Politique Comparée, Vol., 9, n°2, p. 277-295.
THOMASSEN J (dir.)., 2005, « The European Voter », Oxford, Oxford University Press.
TOURAINE A., 1994, « Qu'est-ce que la démocratie », Paris, éditions Fayard.
TOURE A-B ; BAMBA K., 2002, « La contribution du parti malien du travail à l'instauration de la démocratie pluraliste au Mali », Bamako, éditions Jamana.
TRAORE B., 1996, « Les forces politiques en Afrique noire », Paris, éditions PUF.
TUKUMBI L-K (ed.)., 2005, « Liberal democracy and its critics in Africa-Political dysfunction and the Struggle for Social Progress », CODESRIA, Dakar.
VAN DEN BERG L., 1987, « Urban systems in a dynamic society », Aldershot, Gower.
VILLIEN-ROSSI M-L., 1963, « Bamako, capitale du Mali », Cahier d'Outre Mer n°64, p. 379-393.
VILLIEN-ROSSI M-L., 1966, « Les kindas de Bamako, Cahier d'Outre Mer » n°76, p. 364-381.
VILLIEN-ROSSI M-L., 1966, « Bamako, capitale du Mali », Bulletin ! FAN, tome 28, n°1/2, p. 248-378.
WEBER M., 1959, « Le savant et le politique », Paris, Plon.
WEBBER M., 1964 « Explorations in Urbain Space », University of Pennsylvania Press, Philadelphia.
WEBBER M., 1971, (rééd), « Economie et Société », Paris, Plon.
WIRTH L., 1980 [1928], « Le ghetto », Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
YOUNG T., 1993, « Elections and Electoral Politics in Africa », Africa, n°63, p. 299-312.

ZACHARIAH K. C., CONDÉ J., 1980, « Migration in West Africa-Demographic aspects. », Oxford : Oxford University Press, p. 130.
ZAHIR F., 1993, « Afrique et Démocratie espoirs et illusions », Paris, éditions Harmattan.
ZARTMAN W.I. (ed.)., 1997, « Governance as Conflict Management. Politics and Violence in West Africa. », Brookings Institution Press, Washington, D.C.

2- Articles - Références électroniques

ADEDEJI A., 1989, « Oui à l'Ajustement Structurel, s'il sert à l'Afrique », Le Monde diplomatique, p. 21
ANTIL A., 2006, « La géographie électorale », *Sciences Humaines*, n°171 ou accessible à l'URL suivante : http://www.scienceshumaines.com/index.php?lg=fr&id_dossier_web=26&id_article=14552
BÉRIDOGO B., 2007, « Processus de décentralisation au Mali et couches sociales marginalisées. », Le bulletin de l'APAD, n°14. La décentralisation au Mali : état des lieux, URL : http://apad.revues.org/documents581.html
BLONDIAUX L, SURTOMER Y., 2002, « L'impératif délibératif », Politix, vol., 15, n°57, p. 23.
BOUQUET C., 2008, « Guerres et conflits en Afrique : la décomposition des pouvoirs et des territoires », Festival INTERNATIONAL de Géographie de Saint-Dié-des-Vosges, disponible depuis : http://halshs.archivesouvertes.fr/docs/00/33/28/21/PDF/FIG2008_Bouquet_Guerres_conflits_Afrique.pdf
BUSSI M et al., 2010, « Modéliser la diffusion spatiale et l'extrême droite : une expérimentation sur le front national en France », p. 2-3.
BUSSI M., 2007, « Pour une géographie de la démocratie : la géographie, ça sert maintenant à faire la paix ? », l'espace politique, n°1, nouveaux enjeux, nouvelles approches, p. 2-4.
CAMARA B., 2007, Le processus démocratique au Mali depuis 1991- Entre fragmentation de l'espace politique et coalitions : Quels sont les impacts de la démocratisation sur la condition de vie des maliens ? », p. 26.
COLANGE C., 2005, « La construction de votes théoriques : une explication du modèle de Johnston aux résultats du premier tour des élections présidentielles 2002 », septième rencontre de Théo Quant.
D'AQUINO P., 2002, « Le développement local. Le territoire entre espace et pouvoir : pour une planification territoriale ascendante », L'Espace géographique, n°1, p. 3-23.
DE MAILLARD J., 2002, « Les associations dans l'action publique locale : participation, fonctionnalisée ou ouverture démocratique ? », lien social et politique, n°48, p. 53-65.
DIARRA B., 1995, « La mortalité des enfants (0-5 ans) à Magnambougou (district de Bamako) : Niveaux et Déterminants », D.E.A, Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée (ISFRA), Bamako, p. 80.
DORIER-Apprill E, VAN DEN AVENNE C., 2001, « La connivence citadine et ses exclus. Le cas de Mopti, ville moyenne du Mali », in *Annales de la recherche urbaine*, n°90, Les seuils du proche, p. 117-125.
DORIER-Apprill E, JAGLIN S., 2002, « Gérer la ville, Du local au mondial », Autrepart, IRD-Editions de l'Aube, n°21, aperçu sur Google books
DORIER-Apprill E, DOMINGO E., 2004, « Les nouvelles échelles de l'urbain en Afrique : métropolisation et nouvelles dynamiques territoriales sur le littoral béninois », in *Vingtième Siècle* dossier Ghorra-Gobin C. (ed), n°81 (janvier-mars 2004). (CAIRN)
ENGUELEGUELE S., 1998, « les communautés épistémiques pénales et la production législative en matière criminelle », Droit et Société, p. 40.

EVERS A., 2000, « Les dimensions sociopolitiques du tiers secteur. Les contributions théoriques européennes sur la protection sociale et l'économie plurielle », sociologie du travail, n°42, p. 567- 585.
GARRIGOU A., 1990, « Invention et usages de la carte électorale », *Politix*, vol., 3, n°10, p. 33-44.
GOMBIN J., 2009, « Analyse écologique, modèles multi-niveaux et sociologie électorale : l'exemple des votes pour le front national », congrès AFSP, p. 1-6.
GROUS G., 2003, « Crise de la médiation et mouvement sociaux : vers une démocratie de l'entre-deux ? », in PERRINEAU P (dir.), « Le désenchantement démocratique », La tour d'Aigues, éditions de l'aube, p. 231-242.
GROSSMAN E, SAURUGGES S., 2002, « les groupes d'intérêts au secours de la démocratie », p. 315-316.
HABERMAS J., 1992, « L'espace public, 30 ans après », quaderni, n°18, p. 161-191, automne.
ION J. (dir.), 2001, « L'engagement au pluriel », Publications de l'université de Saint-Etienne.
KASSIBO B., 1997, « La décentralisation au Mali: état des lieux », Le bulletin de l'APAD, n°14, URL : http://apad.revues.org/documents581.html
KEITA M., 1982, « L'atlas du Mali » ed, Jeune Afrique
LABIT A., 2007, « Le partage du pouvoir au cœur du projet de l'économie social et solidaire », 7ème rencontre du réseau inter-universitaire de l'économie sociale et solidaire, Université de Rennes, 24-25 mai.
LABIT A., 2010, « Associations et collectivités territoriales au cœur de la démocratie locale : le cas de l'Indre », n°40, Management & Avenir, p. 325-328.
LIMA S., 2007, « Le dépassement des territoires-Bâtisseurs et passeurs d'espaces », Colloque *Territoire-Territorialité-Territorialisation : et après* ? , Grenoble, 7-8 juin 2007, entretiens de la Cité des Territoires, p. 1-7.
MBEMBE A., 1999, « Les frontières mouvantes du continent africain », Le Monde Diplomatique, novembre http://www.monde-diplomatique.fr/1999/11/MBEMBE/12706
MOINE A., 2006, « Le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie », 2EG, p. 115-132.
OFFERLE M., 1993, « Le vote comme évidence et comme énigme », Genèses, n°12, p. 131-151.
ORFEUIL R-H., 2006, « La diplomatie non gouvernementale », Enjeux Planète.
OTAYEK R., 1998, « Les élections en Afrique sont-elles un objet scientifique pertinent ? », Politique Africaine, n°69, p. 3-11.
OUALLET A., 2007, « Patrimoine et temporalités dans les villes africaines du patrimoine mondial : exemples maliens et éthiopiens », *Espace populations sociétés* [En ligne], 2007/2-3 2007, mis en ligne le 01 décembre 2009, consulté le 12 octobre 2012. URL : /index2208.html
PUMAIN D., 2003, « Les formes des systèmes de villes ; dynamique et évolution ? », Première journée de la complexité, http://complexite.free.fr/DenisePumain.pdf.
PUTMAN R., 1995, « Bowling Alone: America's declining social capital », Journal of democracy, n°6-1, p. 65-78 Janvier.
SANANKOUA B., 2008, « L'islam dans les sociétés de l'Afrique subsaharienne. Défis et réponses. », Dakar.
RUDOLF F., 2003, « La participation au piège de l'enrôlement », *Espaces et Sociétés*, n°112, p. 133-153.
RUI S ; DUPONT A-V., 2006, « Les associations face à la participation institutionnalisée : les ressorts d'une adhésion distanciée », p. 23.

TALL S.M., 1999, « La décentralisation et le destin des Délégués de quartier à Dakar (Sénégal) – Plaidoyer pour les délégués de quartier après la loi de décentralisation de 1996 ».

3- Mémoires et Thèses

BAGAYOKO D., 1982, « Idéologie communautaire, sociétés rurales et associations de cultures : cikè ton au Mali. » Thèse 3ème cycle, EHESS, Paris, p. 289.
BALDE M-B., 2008, « L'éducation à la citoyenneté comme conditions de la démocratie en Afrique », thèse de doctorat, Université Marc Bloch, Strasbourg, n° de la thèse : 2003STR20011.
BOUZOUINA L., 2008, « Ségrégation spatiale et dynamiques métropolitaines », thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2, p. 320.
BUSSI M., 1991, « Effet spatial et comportement électoral », Thèse de doctorat, Université de Rouen, p. 559.
COLANGE C., 2007, « Réalignements et désalignements du vote en France : 1981-2005 », thèse de géographie, Université de Rouen, p. 350.
DIARRA B., 1999, « Dynamique spatiale et politiques urbaines à Bamako : le rôle des images-satellite SPOT dans la gestion des villes », thèse de doctorat, l'Université d'AIX-
DIOUP A.M., 2013, « Médias et identité urbaine. La construction de l'idée de modernité dans les espaces urbaines africaines à travers la presse : le cas du Sénégal », thèse de doctorat, Université de Bordeaux 3.
MARSEILLE I-UFR des sciences géographiques et de l'aménagement.
FONTAINE S-R., 2003, « Les régimes politiques de transition », thèse de doctorat, Université Panthéon-Sorbonne, Paris, n° de la thèse : 2003PAO10335.
HUMAIN L ; LISE A., 2008, « Faire des territoires de démocratie locale : géographie socio-politique des quartiers en Ile de France », mémoire de thèse sous la direction de Saint Julien, numéro : 2008PAO10638.
KEITA M-K., 1978, « Croissance urbaine au Mali et appropriation de l'espace d'habitation. Une étude sur la ville de Bamako », Thèse, Université de Paris X- Nanterre, p. 417.
KHOUMA O., 2009, « La légitimité du pouvoir de l'État en Afrique subsaharienne : essai sur la relation entre la reconnaissance internationale et la légitimité démocratique », thèse de doctorat, Université Toulouse I, n° de la thèse : 2009TOU10015.
LA BROSSE R., 1999, « Le rôle de la presse écrite dans la transition démocratique en Afrique », thèse de doctorat, Université Bordeaux 3, Michel de Montaigne, UFR SICA, n° de la thèse : 1999BOR30004.
LIMA S., 2003, « Découpage entre espace et territoire : la fin des limites ? La fabrique des territoires communaux dans la Région de Kayes : Mali », thèse soutenue à l'Université de Poitiers, p. 532.
NDJOCH J-A., 2009, « Élection, Politique en Afrique subsaharienne : le cas des États en Afrique », thèse de doctorat, Université de Toulouse.
NGONO L-M., 2000, « La construction du vote en Afrique : le Cameroun aux urnes », thèse de doctorat, IEP. Institut d'études politiques, Université Lumière, Lyon 2, n° de la thèse : 2000LYO20096.
NTSAKALA R., 2001, « Les conférences nationales de démocratisation en Afrique francophone et leurs résultats », thèse de Droit public, Poitiers, Université de Poitiers, n° de la thèse : 2001 POIT3014.
OUALLET A., 2012, « Encadrements et mobilisations dans les villes africaines du patrimoine : l'exemple du religieux », vol., 2, Habilitation à Diriger les Recherches (HDR), Université Aix-Marseille, sous la direction de Elisabeth DORIER

PERRINEAU P., 1981, « Espace et politique : les conséquences du changement urbain dans les agglomérations de la Loire moyenne », Thèse de doctorat d'Etat, IEP, Paris.
SADOK B-K., 2009, « La démocratie en spectacle : l'électeur rationnel, fantasme ou réalité », thèse de doctorat, Université Paul Valéry (Montpellier), n° : 2009MON30018.
SIRMEN M., 2008, « La démocratie participative en milieu urbain », thèse de doctorat, Science politique, Toulouse I, n° de la thèse : 2008TOU10050
RIVIERE J., 2009, « Le pavillon et l'Isoloir : géographie sociale et électorale des espaces périurbains français (1968-2008), à travers les cas de trois aires urbaines moyennes (Caen-Metz-Perpignan) », thèse de doctorat, géographie, Université de Caen, p. 822.

Table des documents

Tous les documents (cartes, tableaux, figures etc) sont numérotés à l'aide d'un premier chiffre qui indique le chapitre dans lequel ils se trouvent, puis d'un second qui donne sa position au sein du chapitre.

Table des tableaux

Tableau 1 : Plan de la thèse 19
Tableau 2 : Situation des démocraties africaines en 2010-2012 51
Tableau 3 : Urbanisation en Afrique subsaharienne 66
Tableau 4 : Indicateurs de développement 67
Tableau 5 : L'évolution de la population par commune 93
Tableau 6 : Grille des entretiens 114
Tableau 7 : Répartition des personnes enquêtées dans le district de Bamako 115
Tableau 8 : Grille complète du questionnaire 116
Tableau 9 : Acteurs interviewés dans le district de Bamako 122
Tableau 10 : Organisation du groupe selon 4 catégories d'acteurs 123
Tableau 11 : Correspondants thématiques de l'entretien semi-directif 128
Tableau 12 : Réponses du questionnaire relatif aux intellectuels 130
Tableau 13 : Données socioprofessionnelles et électorales : Extrait de la base des électeurs 146
Tableau 14 : Répartition des électeurs par commune 147
Tableau 15 : Résultats des élections de 2007 de Bamako 150
Tableau 16 : Elections législatives maliennes de 2007 des 1ers et 22 juillet 2007 169
Tableau 17 : Calcul du coefficient de corrélation entre les variables sociales et électorales par quartier. 182
Tableau 18 : Répartition des aires de santé dans quatre communes de Bamako 189
Tableau 19 : Calcul du coefficient de corrélation entre les variables sociales et électorales par quartier. 194
Tableau 20 : Calcul de coefficient de corrélation entre les variables sociales et électorales par quartier. 208
Tableau 21 : Extrait de la nouvelle base de données 211
Tableau 22 : Résultat de la corrélation entre les variables et les facteurs 214
Tableau 23 : Taux de retrait des cartes d'électeur dans le district de Bamako 227
Tableau 24 : Résultats d'enquête de terrain par grands thèmes 262
Tableau 25 : Conception de la commune 265
Tableau 26 : Parcours migratoire 266
Tableau 27 : Précarité 267
Tableau 28 : Sentiment démocratique 280
Tableau 29 : Logique de vote des bamakois 281
Tableau 30 : Logique de vote des bamakois (tri-croisé par âge). La question posée est la suivante : Direz-vous que votre choix à élection présidentielle de 2007 a été : 285
Tableau 31 : Sympathie avec un parti politique 286
Tableau 32 : Instruction et connaissance démocratique 301
Tableau 33 : Fréquentation du centre culturel par rapport à l'âge 320
Tableau 34 : Répartition des unités de contexte élémentaires (UCE) classées 326
Tableau 35 : Extrait du lexique caractéristique de la classe 1 en fonction du chi² 347
Tableau 36 : Extrait du lexique caractéristique de la classe 2 en fonction du chi² 353
Tableau 37 : Extrait du lexique caractéristique de la classe 3 en fonction du chi² 360

Tableau 38 : Extrait du lexique caractéristique de la classe 4 en fonction du chi²..... 365
Tableau 39 : Extrait du lexique caractéristique de la classe 5 en fonction du chi²..... 370
Tableau 40 : Nombre de personnes interrogées à Bamako 378
Tableau 41 : Journaux ciblés à Bamako..... 380
Tableau 42 : Nombre de personnes interrogées à Bamako 391
Tableau 43 : Nombre de personnes interrogées à Bamako 406
Tableau 44 : ONG et associations rencontrées à Bamako 421

Table des graphiques

Graphique 1 : Répartition de la population par âge et par sexe 89
Graphique 2 : L'évolution de la population du district de Bamako entre 1883 et 2005 95
Graphique 3 : Total des valeurs propres..... 211
Graphique 4 : Sentiment d'appartenance à un territoire 270
Graphique 5 : Participation à une vie associative 272
Graphique 6 : Equipement par âge..... 273
Graphique 7 : Répartition homme/femme par âge 274
Graphique 8 : Vote en fonction de l'âge à Bamako 283
Graphique 9 : Choix politique des bamakois en fonction de l'âge 284
Graphique 10 : Transhumance politique en fonction de l'âge à Bamako 287
Graphique 11 : Clientélisme par rapport à l'âge 291
Graphique 12 : Situation économique par rapport à l'âge 294
Graphique 13 : Difficultés économiques suivant le genre 296
Graphique 14 : Difficultés économiques par rapport à l'âge 297
Graphique 15 : Diffusion de l'information pluraliste à Bamako 303
Graphique 16 : Diffusion de l'information pluraliste dans les journaux..... 306
Graphique 17 : Diffusion l'information pluraliste à la radio 310
Graphique 18 : Diffusion de l'information pluraliste à la télévision 313
Graphique 19 : Fréquentation d'un centre culturel par rapport à l'âge..... 318
Graphique 20 : Fréquentation d'un centre culturel par rapport au sexe..... 319

Table des figures

Figure 1 : Le milieu dans les sciences sociales 47
Figure 2 : Explication du modèle de SCHEDLER..... 56
Figure 3 : Bamako et ses environs en 1883..... 82
Figure 4 : Représentation des individus par rapport aux axes..... 213
Figure 5 : Le rituel de l'acte électoral 225
Figure 6 : Répartition des UCE classées et le nombre de mots analysés par classe 326
Figure 7 : Etapes de construction du logiciel ALCESTE..... 327
Figure 8 : Analyse factorielle des correspondances en coordonnée (AFC) – Traitement global 329
Figure 9 : Analyse factorielle des correspondances en coordonnées..... 330
Figure 10 : Présentation des variables « DEMOCRATIE » et « PARTICIPATION » 332
Figure 11: Interrelation entre classes 333
Figure 12 : Présentation graphique des variables de la classe 1..... 346
Figure 13 : Présentation graphique des variables de la classe 2..... 351
Figure 14 : Présentation graphique des variables de la classe 3..... 358
Figure 15 : Présentation graphique des variables de la classe 4..... 365

Figure 16 : Présentation graphique des variables de la classe 5 369

Table des cartes

Carte 1: Découpage administratif de Bamako en 1994 84
Carte 2 : Administration : District, communes et quartiers 85
Carte 3 : Plan de Rénovation de la ville de Bamako 86
Carte 4 : Population totale du district de Bamako : par communes 90
Carte 5 : Présidentielles de 2007 - Participation au premier tour 153
Carte 6 : Score de Amadou Toumani Touré au premier tour de 2007 161
Carte 7 : Score de Ibrahim Boubacar Keita au premier tour de 2007 161
Carte 8 : Participation au scrutin législatif de 2007 – Premier tour 166
Carte 9 : Participation au scrutin législatif de 2007 – Second tour 168
Carte 10 : Répartition des agriculteurs par quartier dans le district de Bamako 173
Carte 11 : Répartition des artisans par quartier dans le district de Bamako 174
Carte 12 : Répartition des commerçants par quartier dans le district de Bamako 176
Carte 13 : Répartition des ménagères par quartier dans le district de Bamako 178
Carte 14 : Répartition des élèves/étudiants par quartier dans le district de Bamako 180
Carte 15 : Répartition des enseignants par quartier dans le district de Bamako 181
Carte 16 : Pourcentage des 18-30 ans parmi les électeurs inscrits dans le district de Bamako 184
Carte 17 : Pourcentage des 31-50 ans parmi les électeurs inscrits dans le district de Bamako 188
Carte 18 : Pourcentage des 51 ans et plus parmi les électeurs inscrits dans le district de Bamako 191
Carte 19 : Répartition du patronyme Bagayogo dans le district de Bamako 198
Carte 20 : Répartition du patronyme Coulibaly dans le district de Bamako 200
Carte 21 : Répartition du patronyme Dembélé dans le district de Bamako 201
Carte 22 : Répartition du patronyme Diallo dans le district de Bamako 203
Carte 23 : Répartition du patronyme Diarra dans le district de Bamako 205
Carte 24 : Répartition du patronyme Traoré dans le district de Bamako 206
Carte 25 : Typologique socio-électorale des quartiers de Bamako 215
Carte 26 : Communales 2009 - Taux de retrait des cartes d'électeur 228
Carte 27 : Ancienneté d'habitat 268
Carte 28 : Participation à la vie de la commune 271
Carte 29 : Intérêt pour la politique 282
Carte 30 : Sentiment démocratique des bamakois 290
Carte 31 : Ville et changements 293
Carte 32 : Acteur primordial dans l'ancrage de la démocratie malienne 298
Carte 33 : Circulation de l'information pluraliste à Bamako 302
Carte 34 : Circulation de l'information pluraliste dans les journaux 304
Carte 35 : Circulation de l'information pluraliste à la radio 307
Carte 36 : Circulation de l'information pluraliste à la télévision 311
Carte 37 : Connaissance démocratique 317
Carte 38 : Connaissance démocratique : fréquentation du centre culturel français (CCF) 320

Table des encadrés

Encadré 1 : Démarche méthodologique 210
Encadré 2 : Intervenants dans les bureaux de vote à Bamako 224
Encadré 3 : La biographie du candidat sortant Amadou Toumani Touré 240
Encadré 4 : La biographie du candidat Ibrahim Boubacar Keita 241
Encadré 5 : La biographie du candidat Madiassa Maguiraga 242
Encadré 6 : La biographie du candidat Mamadou Bakary Sangaré dit *Blaise Sangaré*..... 242
Encadré 7 : La biographie du candidat Oumar Mariko 243
Encadré 8 : La biographie de la candidate Madame Sidibé Aminata Diallo 243
Encadré 9 : La biographie du candidat Soumeylou Boubèye Maiga 244
Encadré 10 : La biographie du candidat Tiebilé Dramé..... 244
Encadré 11 : Sources des données..... 325

Table des photos

Photo 1 : Journée d'engagement civique à Bamako 230
Photo 2 : Prétendants à l'élection présidentielle de 2007 au Mali 240
Photo 3 : Téléphone portable, un appareil pour contrôler le vote 251
Photo 4 : Téléphone portable, permet de recueillir des suffrages 252
Photo 5 : première femme analphabète devenue députée à l'Assemblée Nationale 401
Photo 6 : Association malienne pour la promotion des jeunes (AMPJ)..... 422

Table des matières

RESUME DE LA THESE ..... Erreur ! Signet non défini.

REMERCIEMENTS ..... Erreur ! Signet non défini.

SOMMAIRE **1**

GLOSSAIRE ET PRECISIONS **2**

1. Contexte et Justification de l'étude **7**

1.1. Axes de recherche et méthodes **11**

1.1.1 Les hypothèses de recherche **12**

1.1.2 Un pluralisme méthodologique au service d'une recherche inscrite en sciences sociales **13**

1.2. Comment étudier le vote en ville ? **15**

1.3. La recherche documentaire **16**

1.4. Difficultés et problèmes rencontrés au cours de cette recherche **16**

1.5. La Structuration de la thèse **17**

ÉLÈMENTS DE SYNTHÈSE : LE MALI : UN COUP D'ARRET DU PROCESSUS DEMOCRATIQUE **24**

1. Contexte social, économique et politique du coup d'État du 22 mars 2012 ..... **25**

1.1. Le Mali, rappel succinct des tendances : de L'Etat failli à l'invasion terroriste. **27**

2. Le coup d'État : gâchis pour la démocratie malienne **29**

2.1. Dans quel cadre la France intervient-elle **30**

SYNTHÈSE SUR LE COUP D'ÉTAT **34**

PREMIERE PARTIE : DE LA CONCEPTUALISATION A LA METHODOLOGIE **40**

1. Une approche théorique et conceptuelle de la démocratie en Afrique **39**

1.1. La démocratie est-elle un objet de la géographie ? **40**

1.2. Quelle démocratie pour l'Afrique ? **41**

1.3. Dynamiter et dynamiser la démocratie en Afrique **44**

1.4. La démarche « écologique » : histoire d'une métaphore **46**

2. Quelle transition pour quelle démocratie en Afrique subsaharienne ? **51**

2.1 Historicité et contingence d'une transition réussie au Mali **53**

2.2 D'une démocratie utopique vers une démocratie considérée comme « modèle » **55**

CONCLUSION. LES REGARDS SCIENTIFIQUES PORTÉS SUR LA DEMOCRATIE 58

CHAPITRE 1 : LA VILLE AFRICAINE, LIEU DU CHANGEMENT POLITIQUE ?..... 60

1. Typologie du changement à différentes échelles 61

1.1. Quand l'Afrique ré-invente-t-elle ses villes ? 64

1.2. La ville comme projection spatiale des rapports sociaux 70

1.3. La ville comme enjeu politique dans les territoires africains..... 71

1.4. Conception d'un territoire d'État en Afrique..... 74

CONCLUSION DU PREMIER CHAPITRE 77

CHAPITRE 2 : POUR UNE GEOGRAPHIE SOCIALE DE BAMAKO…..... 78

2. La genèse de Bamako ?..... 79

2.1. La Géographie sociale de Bamako..... 79

2.2. L'ère coloniale et les débuts de la ville actuelle 83

2.3. La structure démographique de Bamako 88

2.4. La dynamique spatiale de la croissance de la ville district (Bamako) 91

2.5. Le mouvement migratoire 93

2.6. Taux d'accroissement de la population 94

CONCLUSION DU DEUXIEME CHAPITRE 98

CHAPITRE 3 : LA GEOGRAPHIE POLITIQUE DE BAMAKO 99

3. L'histoire de la géographie politique au Mali..... 100

3.1. La démocratie électorale de Bamako..... 102

3.2. Réseaux et territoires à Bamako 103

3.3. Quelle est la figure du politique au sein des réseaux sociaux *via* l'Internet à Bamako? 106

CONCLUSION DU TROISIEME CHAPITRE 108

CHAPITRE 4 : METHODES ET CHOIX DE L'ECHELLE..... 109

4. Données électorales..... 110

4.1. Données sociales 111

4.2. Cartographie des votes 112

4.3. Les enquêtes de terrain..... 113

4.4. Traitement des questionnaires..... 115
4.4.1. Le choix du lieu..... 115
4.4.1.1. Le choix des interviewés..... 115

4.4.1.2. Le choix du questionnement 116
4.4.1.3. Répartition de l'échantillon 118
4.4.1.4. La démarche de l'enquête 119

4.5. Traitement des entretiens 121
4.5.1. Le choix des thèmes 121
4.5.1.1. Le choix du questionnement 126
4.5.1.2. La démarche de l'entretien 128

4.6. Observation sur le terrain 135

4.7. Description du logiciel ALCESTE 136

CONCLUSION DU QUATRIEME CHAPITRE 137

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE 138

DEUXIEME PARTIE : LA SPATIALISATION DES ELECTIONS A BAMAKO……..144

1. PRINCIPES METHODOLOGIQUES : DU SCRUTIN A LA CARTE ELECTORALE 143

1.1. Une analyse du vote à l'échelle du quartier : une innovation pour la géographie électorale de Bamako ……144

1.3. De l'échelle nationale à l'échelle commune : comment les électeurs sont-ils repartis ? 147

CONCLUSION DE LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE ADOPTEE..... 149

CHAPITRE 1 : SPATIALISATION DES VOTES ET DES PARTIS POLITIQUES..... 150

1. La spatialisation de la participation de l'élection présidentielle de 2007 à Bamako..... 152

1.1. Le score du candidat sortant ATT et de son adversaire IBK : un enjeu de pouvoir important..... 160

1.2. Quelle géographie du vote pour les élections législatives de 2007 à Bamako 165
1.2.1. La logique de vote au premier tour des scrutins législatifs de 2007 à Bamako 166
1.2.2. La tendance de vote au second tour des élections législatives de 2007 à Bamako..... 167

CONCLUSION DU PREMIER CHAPITRE 170

CHAPITRE 2 : DU TRAITEMENT A LA CARTE 171

2. Les cartes de la répartition par catégories socioprofessionnelles (CSP), par quartier à partir du fichier électoral..... 172

2.1. Dans le secteur primaire : la carte de la répartition des agriculteurs par quartiers de Bamako..... 173

2.2. Dans le secteur secondaire : la carte de la répartition des artisans dans les quartiers de Bamako 174

2.3. Dans le secteur tertiaire : la carte de la répartition des commerçants, ménagères, élèves/étudiants, enseignants dans les quartiers du district de Bamako 176
SYNTHESE DU TRAITEMENT PAR CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE..... 183

3. Les cartes de la répartition par âge, par quartier à partir du fichier électoral 184

3.1. La carte de la répartition des 18-30 ans par quartier dans le district de Bamako 184

3.2. La carte de la répartition des 31-50 ans par quartier dans le district de Bamako 188

3.3. La carte de la répartition des 51 ans et plus par quartier dans le district de Bamako 191
SYNTHESE DU TRAITEMENT PAR ÂGE 195

4. Les cartes de la répartition par patronyme, par quartier à partir du fichier électoral 196

4.1. La carte de la répartition de trois noms de famille (Bagayogo, Coulibaly, Dembélé) par quartier 197

4.2. La carte de la répartition des patronymes (Diallo, Diarra et Traoré) par quartier 202
SYNTHESE DU TRAITEMENT PAR PATRONYME 209

5. Vers une explication multifactorielle… 210

5.1 Vers une analyse multivariée… 211

5.2. Explication des variables par rapport aux deux axes (horizontal et vertical) 212

CHAPITRE 3 : LA COMPOSITION DES BUREAUX DE VOTE A BAMAKO 218

3. Distance au bureau de vote et participation électorale à Bamako 220

3.1. Organisation des bureaux de vote selon un clivage Nord/Sud 221

3.2. Les opérations électorales à Bamako : à l'échelle du bureau de vote 223

3.3. Retrait ou non retrait des cartes d'électeur à Bamako 226

3.4. Une journée citoyenne serait-elle la solution pour un retrait massif de cartes d'électeur à Bamako . 229

3.5. Quelles stratégies pour la distribution des cartes d'électeur à Bamako ? 231

3.6. Présentation et répartition des acteurs impliqués dans les élections au Mali 233

CONCLUSION DU TROISIEME CHAPITRE 238

CHAPITRE 4 : LA CAMPAGNE PRESIDENTIELLE : UN TOURNANT IMPORTANT DU VOTE A BAMAKO 239

4. Présentation des candidats de l'élection présidentielle de 2007 240

4.1. Le contexte politique de l'élection présidentielle de 2007 à Bamako : *continuation des alliances dans la contradiction* 245

4.2. Stratégies de conquête du vote à Bamako : les lieux que les candidats mobilisent et les lieux qu'ils investissent 247

4.3. Peut-on sortir du scénario de fraude électorale à Bamako ? Et comment ? 249

4.4. La gestion du contentieux électoral à Bamako 253

CONCLUSION DU QUATRIEME CHAPITRE 256

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE 257

TROISIEME PARTIE : DE LA CARTE A L'OPINION DES CITOYENS BAMAKOIS……263

CHAPITRE 1 : DE LA VIE PUBLIQUE AU FONCTIONNEMENT DEMOCRATIQUE A BAMAKO 261

1. La conception de la commune/quartier/parcours migratoire 265

1.1. Le niveau d'intégration sociale 268

1.2. Participation à la vie de la commune 270

1.3. La vie politique à Bamako 279

1.4. Intérêt pour la politique 282

2. Fonctionnement démocratique à Bamako 290

2.1. Marche démocratique à Bamako 293

2.2. Quels garants pour le fonctionnement de la démocratie à Bamako ? 298

CONCLUSION DU PREMIER CHAPITRE 300

CHAPITRE 2 : LA CIRCULATION DE L'INFORMATION PLURALISTE A BAMAKO 301

2. Dans les journaux 304

2.1. À la radio 306

2.2. À la télévision 310

2.3. Nouvelles technologies, nouveaux défis 314

CHAPITRE 3 : DEMOCRATIE ET CULTURE A BAMAKO 317

3. Fréquentation d'un centre culturel 317

3.1. Pourquoi le centre culturel français (CCF) 319

CONCLUSION DU DEUXIEME ET TROISIEME CHAPITRES 324

CHAPITRE 4 : « QUI » DIT « QUOI » ET « OÙ » 325

4. Présentation globale des résultats 326

4.1. Analyse globale du lexique 333
4.1.1. « Démocratie » 334

4.1.1.1. « Participation » 338

4.1.1.2. « La décentralisation » 340

4.1.1.3. « Les femmes » 342

4.2. Analyse et Interprétation des classes 345

4.2.1. Les discours relatifs à la démocratie (classe 1) 345

4.2.2. Les discours relatifs à la décentralisation (classe 2) 351

4.2.3. Les discours relatifs à la participation (classe 3) 357

4.2.4. Les discours relatifs aux alliances politiques (classe 4) 364

4.2.4 Les discours relatifs aux femmes (classe 5) 368

CONCLUSION DU QUATRIEME CHAPITRE 372

CONCLUSION DE LA TROISIEME PARTIE 373

QUATRIEME PARTIE : LES ACTEURS DU CHANGEMENT POLITIQUE A BAMAKO 379

CHAPITRE 1 : MEDIAS ET HOMMES POLITIQUES : REGARDS CROISÉS 377

1. De l'enthousiasme, mais aussi des faiblesses 379

1.1. Paysage médiatique et évolutions politiques à Bamako 381

1.2. Le marathon audiovisuel de 2007 à Bamako 383

1.3. Terrain et Résultats : vers un pluralisme des médias à Bamako 385

1.4. Une influence réciproque : « la salade politico-médiatique » 387

CONCLUSION DU PREMIER CHAPITRE 389

CHAPITRE 2 : LES ÉLITES ÉLUES ET NON ÉLUES DANS LA VIE POLITIQUE A BAMAKO 390

2. Féminisme et Politique : la révolution inachevée des femmes de Bamako 392

2.1. Evolution de la place et du rôle de la femme en politique à Bamako 393

2.2. Un passé lourd de contraintes 396

2.3. Le parcours atypique de la première femme illettrée à siéger à l'Assemblée Nationale du Mali 400

2.4. Son entrée à l'hémicycle 402

2.5. Féminiser (par la loi) pour « moderniser » la République 402

CONCLUSION DU DEUXIEME CHAPITRE 404

CHAPITRE 3 : SYNDICALISME ET POLITISATION 405

3. Mouvement syndical d'hier à aujourd'hui : au cœur des luttes sociales 406

3.1. Le parti, expression parlementaire du syndicat 409

3.2. Le mouvement syndical et mouvement associatif, sont-ils des instruments de pérennisation de la démocratie à Bamako ? 411

CONCLUSION DU TROISIEME CHAPITRE 415

CHAPITRE 4 : MOBILISATION ASSOCIATIVE ET POLITIQUE DES CITOYENS BAMAKOIS : QUELLES DISPARITES SOCIOECONOMIQUES ? 417

4. Une nouvelle image politique : une vie associative au dépend d'une vie politique à Bamako 418

4.1. Association : un principe de liberté ou un principe de démocratie à Bamako? 420

4.2. Vers un renouveau de la participation politique à Bamako 423

4.3. La vigueur du mouvement associatif reflète t-il l'état de santé de la vie démocratique à Bamako ? . 425

CONCLUSION DU QUATRIEME CHAPITRE 428

CONCLUSION DE LA QUATRIEME PARTIE 429

CONCLUSION FINALE : ***Un assemblage des méthodes et outils au service d'une approche critique de la dimension spatiale du comportement électoral*** **……...436**

ANNEXE 1

I. DESCRIPTION DU LOGICIEL « ALCESTE »

Les recherches ont montré par les travaux de (Benzecri ; Reinert) que ces structures sont étroitement liées à la distribution des mots dans un texte et que cette distribution se fait rarement au hasard. Décrire, classer, assimiler, synthétiser automatiquement un texte, tel est l'intérêt présent du logiciel Alceste.

Cependant, la méthode utilisée est la Classification Descendante Hiérarchique. Cette méthode procède par fractionnements successifs du texte. Elle repère les oppositions les plus fortes entre les mots du texte et extrait ensuite des classes d'énoncés représentatifs. Cette méthodologie n'exige aucune connaissance à priori sur le texte à analyser.

Le logiciel Alceste traite tous types de textes, saisis à l'aide d'un traitement de texte, d'un scanner ou par reconnaissance vocale. L'ergonomie et la convivialité de son interface graphique, ses fonctions de bases robustes et performantes, lui confèrent une structure fondamentale et en font un outil pertinent d'analyse de données textuelles et d'aide à l'interprétation.

Alceste est doté d'un écran panoramique résumant l'essentiel des résultats qui permet de faire un balayage et d'avoir une vue d'ensemble, afin de comparer, sélectionner, éditer, zoomer, exporter les différents résultats pour une rédaction de rapport final.

Un module graphique d'Analyse Factorielle des Correspondance (A.F.C) permet de visualiser, filtrer, affiner, confirmer, interpréter l'essentiel des résultats. Grâce à ses dictionnaires (Français, Anglais, Espagnol, Portugais, Italien, Allemand), Alceste répond aux besoins de tout utilisateur de logiciel d'Analyse de Données Textuelles soucieux de traiter des corpus dans différentes langues. Ces dictionnaires sont fournis et restent ouverts à toute personnalisation.

a) Analyse du vocabulaire

Concernant les fonctionnalités, l'analyse du vocabulaire représente la première étape :

La reconnaissance des mots,

La catégorisation grammaticale,

Le dénombrement des mots,

La réduction du vocabulaire,

La création des dictionnaires du corpus.

b) Classification

C'est dans la partie classification, que nous allons trouver une originalité de la méthodologie Alceste, car celui-ci utilise une méthode de classification descendante et hiérarchique, contrairement à d'autres logiciels fondés sur une classification ascendante. En effet, dans la classification descendante hiérarchique, utilisée par la méthodologie Alceste, on part de la totalité du texte, et on découpe le texte en unités textuelles. Ces unités représentent des morceaux de texte dont la taille est d'ordre de la phrase. A partir de ces unités textuelles, Alceste va ensuite dissocier deux groupes d'unités dont les vocabulaires sont les plus différents possibles. Ces deux groupes sont obtenus en utilisant la métrique du Chi^2. Alceste repère ensuite le plus grand des deux groupes et continue le processus, de manière itérative, jusqu'à l'obtention d'un nombre de classes généralement prédéfinies à l'avance.

En standard, Alceste procède à deux classifications descendantes hiérarchiques, en faisant varier la taille des unités de contexte. Et cette double classification confère à Alceste une méthodologie originale et pertinente.

c) Description des classes d'énoncés

A partir d'une description des classes d'énoncés, Alceste à la possibilité de croiser les deux classifications obtenues précédemment et conservé les classes d'énoncés stables. Ce même logiciel, recherche pour chaque classe les présences significatives et les absences significatives, c'est-à-dire le vocabulaire caractéristique de la classe. Ensuite, il va représenter graphiquement les oppositions entre les classes à l'aide d'une analyse factorielle des correspondances et puis, va opérer des calculs complémentaires, comme la recherche des segments répétés.

Les segments répétés sont des suites de deux ou plusieurs mots présents au moins deux fois dans le texte. Enfin, Alceste procède à une classification ascendante hiérarchique pour classer afin de déterminer les distances de proximité entre les mots caractéristiques d'une classe.

d) Analyses tris-croisés

Le logiciel ALCESTE nous offre une autre possibilité d'analyse à partir des tris-croisés. Une analyse tri-croisée permet de croiser une variable ou un mot avec la totalité du texte. Dans le cas d'un croisement entre une variable et le texte, on obtient un discours caractéristique pour chaque modalité de la variable. En revanche, dans le cas du croisement d'un mot avec le texte, on obtient la provenance du mot dans le texte, ainsi que le vocabulaire associé à ce mot.

II. LES STRATÉGIES D'ANALYSE ALCESTE

Nous nous proposerons dans un premier temps, procéder à un repérage des unités de contexte initial (UCI) dans le corpus, puis, dans un second temps, nous présenterons les différentes variables relatives aux unités de contexte initial (UCI). Et à savoir que, ces diverses variables sont représentatives de notre grille d'interrogation.

a) Repérage des UCI

En premier lieu, nous avons découpé notre corpus en vingt-un unités de contexte initial (UCI), une UCI pour connaître le sentiment démocratique des bamakois. Celle-ci s'identifie par une ligne étoilée (terminologie ALCESTE). Par exemple, **** *NUMERO_01 *NOM_DIALLO *AGE_75 *FONCTION_PG *LIEU_BADALA *DUREE_1h20, représente la première UCI du corpus. Ainsi, la ligne étoilée permettra de séparer et reconnaître les énoncés naturels du corpus. En principe, cette ligne étoilée ne doit pas dépasser 240 caractères et doit contenir nécessairement au moins un « mot étoilé ».

Nous illustrons nos propos, à partir de cet extrait du corpus, d'une enquête (sous forme de questions ouvertes) réalisée auprès des acteurs du changement politique à Bamako[206]. C'est le contenu du fichier original « en format doc. » fournit par l'entretien.

**** *NUMERO_04 *NOM_CISSE *AGE_33 *FONCTION_SE *LIEU_FALADIE *DUREE_34MN

-*DEMOCRATIE_04
C'est un concept qui permet à toutes les composantes du pouvoir de jouir des mêmes droits et de les exercer au même titre. Au-delà du pouvoir qui appartient au peuple, la démocratie c'est aussi la liberté de pensée, la liberté d'expression, en même temps les devoirs et les obligations.

-*PARTICIPATION_04
La participation c'est avant tout une décision citoyenne, nous avons une grande partie de la population qui ne participe pas aux affaires de leur cité. De plus en plus, et avec l'aide des acteurs politiques, ils sont nombreux à cerner le sens du vote.

Source : Fatoumata Coulibaly, doctorante de l'UMR-I.D.E.E.S, résultat de l'entretien semi-directif

On a choisi d'introduire les UCI par un nombre de quatre étoiles « **** » plus le numéro afin d'identifier l'interviewé. Nous avons délimité, à l'intérieur de chaque UCI, les unités de contexte (UC). Compte tenu de la structure composite du corpus, l'opération s'en est trouvée particulièrement facilitée.

[206] Voir la méthodologie de recueil des données « ALCESTE »

b) La segmentation du corpus : l'utilisation des variables

Le logiciel ALCESTE permet l'utilisation de variables appelées « mots étoilées ». Ces « mots étoilés » permettent de baliser le texte et s'avèrent indispensables en tant que repère ou comme information. Ces variables introduites par l'utilisateur, n'interviennent pas dans l'analyse car disposant d'une syntaxe particulière, reconnue comme telle par ALCESTE. Ainsi, lors de la préparation du corpus, l'utilisateur place des informations hors corpus caractérisant chaque unité de contexte, par exemple, le nom, l'âge, la fonction, le lieu etc.

Dans un second lieu, la lecture intuitive de nos données amène à s'interroger sur l'utilisation des variables. Celles-ci nous ont permis d'obtenir une meilleure lisibilité des résultats fournis par le logiciel. A partir de là, nous avons balisé nos unités de contexte (UC) par des variables regroupant un certain nombre d'éléments communs à une thématique. Cette approche permet non seulement de mieux identifier les classes mais également d'utiliser le contenu textuel référencé par la variable en le comparant au contenu textuel de l'ensemble du corpus. Ceci permet de mesurer le degré d'opposition et ou/d'adhérence du discours référencé par une variable, à l'intérieur du corpus. Les variables mises en œuvre dans le corpus sont récapitulées dans ce tableau ci-après.

Tableau 1 : Les variables et leurs correspondances thématiques.

VARIABLES	THEMES CORRESPONDANTS
DEMOCRATIE_01	Relatif à la démocratie
PARTICIPATION_01	Relatif à la participation
DECOUPAGE_01	Relatif au découpage électoral
ALLIANCES_01	Relatif aux alliances politiques
FEMMES_01	Relatif à la place de la femme en politique
DECENT_01	Relatif à la décentralisation
VILLE_01	Relatif à la ville

Source : Fatoumata Coulibaly, doctorante de l'UMR-I.D.E.E.S

*« _01 » représente le numéro de l'entretien.

Nous pensons que, les éléments du corpus sont suffisamment « marqués », dans leur contexte d'énonciation, dans leur composition, dans leur lexique et dans leur syntaxe pour ne retenir que les sept (7) variables soulignées dans le tableau ci-dessus.

Conclusion

L'utilisation du logiciel Alceste permet de dégager des sphères homogènes, sortes de « vision du monde » dont il convient d'évaluer la qualité à travers plusieurs observations.

Chaque classe est examinée grâce à un « profil » auquel est rattaché les unités lexicales les plus significatives, et les contextes caractéristiques des classes. Le Chi² est utilisé comme indicateur et non pas comme test statistique permettant de mesurer la puissance du lien qui relie l'unité lexicale à la classe et de mettre ainsi en évidence les termes les plus représentatifs de chaque classe.

L'analyse factorielle des correspondances permet la comparaison des classes entre elles et de conclure l'interprétation en ce qui concerne les divers « mondes lexicaux » et les relations qu'ils entretiennent entre eux.

La lemmatisation[207] génère des problèmes d'ambiguïté parfois difficiles à résoudre, mais aussi des non-sens d'un point de vue linguistique. Par ailleurs, utiliser un terme au singulier peut ne pas être la même chose que de l'utiliser au pluriel. Ainsi, ALCESTE classe sous la même forme : les *élections* (nom, pluriel) ou une *élection* (nom, singulier). Ensuite, ne prenant pas en compte le sens, ALCESTE ne peut départager les contextes dans lesquels une forme est utilisée au sens propre ou au sens figuré. L'analyse a alors une part essentielle en ce qui concerne l'interprétation des résultats. Une bonne connaissance du corpus est nécessaire et en plus, il est important d'élaborer une méthodologie d'analyse afin de minimiser les risques de mauvaises interprétations.

[207] La lemmatisation désigne l'analyse lexicale du contenu d'un texte regroupant les mots d'une même famille. Chacun des mots d'un contenu se trouve ainsi réduit en une unité appelée lemme (forme canonique). La lemmatisation regroupe les différentes formes que peut revêtir un mot, soit : le nom, le pluriel, le verbe à l'infinitif, etc.

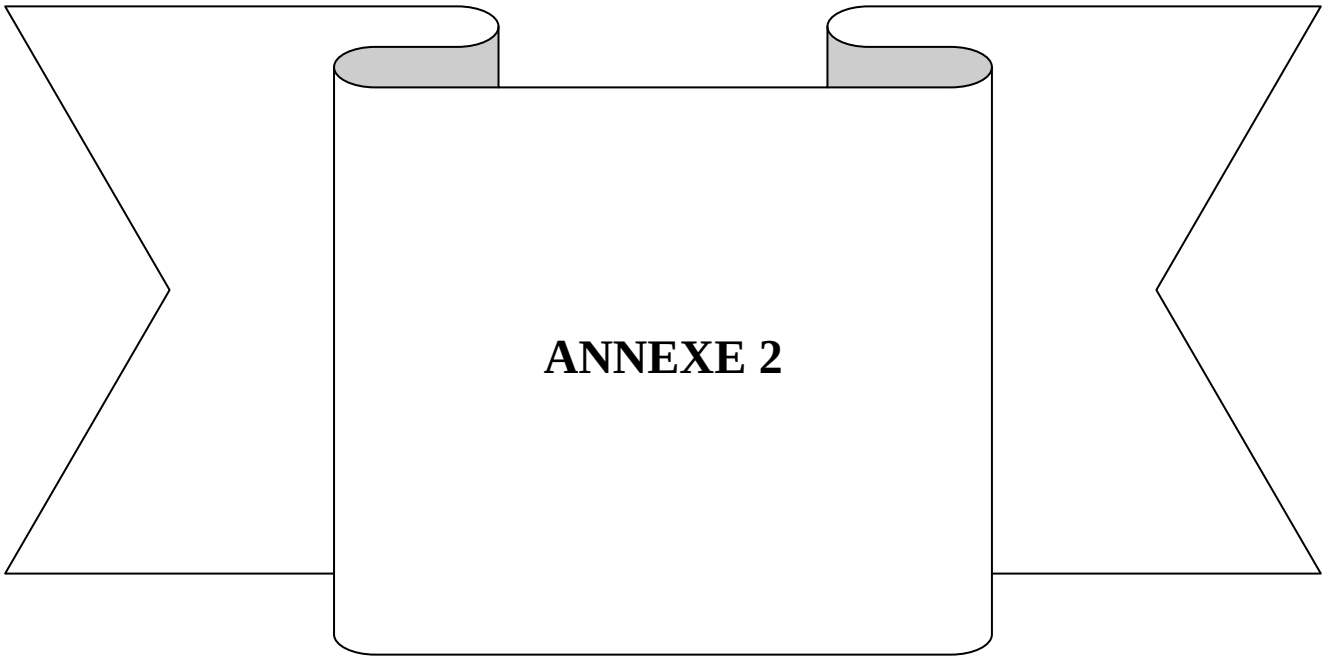
ANNEXE 2

1. DESCRIPTION DU LOGICIEL « SPHINX »

Le Sphinx est un logiciel d'enquête et d'analyse des données. Il permet de nous assister dans chacune des quatre grandes étapes de réalisation d'une enquête (hors phase de collecte).

Les quatre phases sont les suivantes :

- la réalisation du questionnaire
- la saisie des réponses
- les traitements quantitatifs des données et l'analyse des données qualitatives.
- la rédaction du rapport d'étude

Sphinx est composé d'une suite de 3 logiciels :

- le Sphinx Primo, permet de concevoir un questionnaire, de saisir et dépouiller les réponses et d'explorer des données enregistrées.
- le Sphinx Plus², offre les mêmes fonctionnalités que « Primo » mais intègre des techniques d'analyse multidimensionnelle plus avancée (analyse factorielle, typologie, etc.) et permet d'analyser tout fichier contenant des nombres et/ou du texte, quel que soit son origine.
- le Sphinx Lexica, permet d'enrichir les possibilités d'analyse lexicale et de contenu existant dans « Primo » ou « Plus² » (traitement des questions ouvertes, des interviews mon directives ou de tout autre texte quelle que soit son origine).

Chacun de ces logiciels permet d'accomplir toutes les étapes d'une étude (élaboration du questionnaire, saisie réponses, traitements quantitatifs et qualitatifs). Ces trois suite de logiciels se distinguent donc, par leur capacité de traitement (compétences plus étendues en analyses quantitatives pour « Plus² » et en analyse lexicale pour « Lexica » et par leur degré ouverture à des données externes (Primo ne traite que des données saisies par son intermédiaire, alors, que « Plus² » peut traiter des bases de données déjà existantes et « Lexica » n'importe quel texte.

Le Sphinx permet aussi de réaliser des enquêtes de satisfaction, de qualité, des tests produits, et des études de marché. Le programme aide à organiser vos études en toute liberté et vous accéderez à toutes les méthodes de collecte, d'analyse quantitative et qualitative.

L'objectif du logiciel Sphinx est de permettre au gré de vos besoins et de vos pérégrinations, que vous puissiez découvrir toutes les fonctionnalités du logiciel.

A) Qui peut utiliser "Sphinx"

Tout le monde peut utiliser le logiciel, il suffit juste de définir toutes les règles de saisi ainsi que les tables de compatibilité entre les rubriques, et de les écrire dans le langage de règle du Sphinx.

a) La saisie des réponses

Le logiciel sphinx, nous donne le choix du mode de saisie : soit une saisie rapide où tout le questionnaire s'affiche en laissant le libre choix de sélectionner la question et saisir la réponse souhaitée. Soit la saisie directe, ou l'enquêteur doit cocher la case correspondante à la réponse faite par le premier sondé à la première question. A cela s'ajoute plusieurs options. Dans le cadre de ce travail, nous avons choisi la saisie rapide.

2. TRAITEMENTS ET ANALYSES DES INFORMATIONS

Pour la phase de traitement, on a choisi la question suivante « avez-vous voté à l'élection présidentielle de 2007 à Bamako », cela fait apparaître à gauche le tableau de dépouillement en valeur et pourcentage de la question choisie. Ainsi, plusieurs modes de représentation nous ont été offerts (des tableaux, diagrammes ou histogrammes). La représentation graphique nous a permis, de changer l'amplitude des classes, avec comme objectif de donner aux classes la même amplitude. Il est également possible de copier vos analyses dans un document *Word* dans le but de permettre une meilleure mise en forme du traitement final.

Le logiciel permet également de faire un croisement des résultats obtenus, par exemple un tri-croisé entre la variable 1 : *Lieu de résidence,* et la variable 2 : *Vote.* Ce tri-croisé nous indique que la dépendance est significative, ce qui veut dire qu'il y a un lien entre les deux variables. Plus l'électeur se sent mieux intégrer dans son territoire, plus il a la facilité d'aller voter. Mais, quand il se sent étranger dans son territoire d'accueil, il s'abstient. Nous pouvons penser que le problème réel peut venir ailleurs, du moment où la plupart des abstentionnistes choisissent de ne pas voter, ne font pas du vote l'expression de leur choix politique. Ce qui nous amène à penser qu'il y a d'autres formes de participation que ces abstentionnites se sont imprégnés et qui peuvent être, la raison de ce désengagement politique apparent du citoyen abstentionniste.

La crise des bamakois/bamakoises à la sphère politique peut-elle expliquer à elle seule le phénomène de l'abstentionnisme électoral, ou celui ci peut-il être causé par d'autres éléments ? L'intégration fait aujourd'hui partie de ces notions qui polarisent le débat politique, le galvanise, tout en posant aux sciences sociales, de manière récurrente le

problème de ses définitions et de son inscription dans des registres très variés et dans des problématiques très différentes.

La méthodologie du logiciel « Sphinx », s'articule autour de 3 modules, chacun d'eux correspond à un des 3 stades essentiels d'une enquête (réalisation du questionnaire, la saisie des réponses, traitements et analyses des informations) et donne naissance à un ou plusieurs fichier (s) spécifiques(s).

B) Tableau 2 : Le questionnaire avec les réponses

ASSOCIATION -ONG		**Question 1 :** Pensez-vous que la ville de Bamako produit du changement politique ?	**Question 2 :** Quel genre de rapport entretenez-vous avec les hommes politiques ?	**Question 3 :** Que pensez-vous de l'émergence des associations à Bamako ?	**Question 4 :** Pourquoi le siège social de votre association/ONG est à Bamako ?	**Question 5 :** Quelle lecture faites-vous de la faible participation électorale à Bamako ?	**Question 6 :** Que pensez-vous du fonctionnement démocratique au Mali ?
Entretiens/ Dates	**Durée**						
Entretien réalisé le mardi 23 Février à 10h avec l'association 1 Gaoussou – 36 ans Président	**15 mn**	« A mon avis, il y a pas eu de changement politique à Bamako.»	« On n'a pas de relation particulière avec les hommes politiques, mais l'association a signé en 2003 un accord cadre avec l'État.»	« C'est la preuve qu'il existe une réelle démocratie participative au Mali.»	« Parce que tous vos adhérents sont à Bamako. C'est facile d'être en contact avec les partenaires quand on est dans la capitale.»	« Un réel danger pour cette jeune démocratie malienne.»	« La démocratie malienne avance à pas de caméléon, mais pour un ancrage démocratique, il faut que les bamakois et bamakoises adoptent une culture démocratique.»
Entretien réalisé le 1er Mars à 14h30 mn avec l'association 2 Boubacar - 38 ans Manager	**15 mn**	« Oui, le changement politique est la meilleure façon de changer l'Etat.»	« Un bon rapport car ils ont financé et continuent à financer les projets de l'association. Un partenaire incontournable pour réaliser tous nos projets.»	« C'est l'ouverture politique qui est à l'œuvre de ce changement. Voir Bamako avant mars 1991 et après mars 1991, vous remarqueriez un profond changement.»	« Parce que tous les projets de notre association sont financés par l'Union Européenne qui réside bien évidemment à Bamako.»	« Dans une démocratie, c'est la liberté d'expression, et cette liberté d'expression passe aussi par la voie des urnes. »	« Elle fonctionne avec des irrégularités comme dans toutes démocraties naissantes.»
Entretien réalisé le 25 Février à 11h avec association 3 Seydou 40 ans Directeur	**13 mn**	« Oui, parce que toutes les idées naissent en ville, et l'intelligentsia malienne est quasiment à Bamako. »	« Une bonne collaboration, dans la mesure où certains députés sont membres de notre conseil d'Administration.»	« Avant l'avènement de la démocratie, les associations vivaient dans la clandestinité, mais depuis 1992 elle participe à la réglementation de la vie politique malienne.»	« Tous nos partenaires sont à Bamako, et c'est la raison de notre présence à Bamako.»	« La faible participation électorale à Bamako, est due à la faiblesse des partis politiques à sensibiliser, informer et éduquer la population. »	« La démocratie fonctionne bien, car le Mali est un Etat de droit depuis l'instauration de la démocratie en 1992.»
Entretien, le 24 Févier à 14h avec l'association 4. Abdoulaye 40 ans Fondateur	**20 mn**	« Oui, Bamako est un lieu de contre pouvoir, un espace où émerge de nouvelles idées. Donc, la ville produit du changement à la fois politique et social.»	« Nous n'avons aucun rapport avec les hommes politiques, ni avec l'Etat.»	« Bonne chose, car chaque associative a son domaine d'intervention.»	« Le fait de siéger à Bamako, nous permet facilement de vendre nos créations.»	« Une mauvaise pratique démocratique.»	« La démocratie fonctionne bien au Mali car elle permet un meilleur cadre social.»
Entretien, le 7 mars à 9h avec l'association 5. Fily 35 ans Directrice	**15 mn**	« Bamako est un lieu de pouvoirs, un territoire où les partis politiques s'affrontent et, un lieu de rencontre des opérateurs économiques et financiers.»	«Une très bonne collaboration, car l'association a été créée par Madame Touré Lobo Traoré (ancienne première dame du Mali).»	« Permet de créer une nouvelle plate forme entre toutes les associations du Mali.»	« Notre association s'occupe de l'assainissement à Bamako, d'où notre présence dans ce territoire.»	« Elle fausse le jeu démocratique.»	« La démocratie gagne le terrain, malgré quelques lacunes et insuffisances qui sont en train d'être corrigées par la commission de réflexion sur la consolidation de la démocratie au Mali : Un projet piloté par Daba Diawara ancien ministre.»
Entretien, le 7 mars à 14h avec l'association 6. Oumou 45 ans Secrétaire à l'organisation	**15 mn**	« La concentration de la vie politique, de la vie Institutionnelle à Bamako, fait que cette ville a une identité propre à elle, dont l'effet du changement. »	« L'association a signé un accord cadre avec l'Etat malien. Elle est subventionnée par un parti politique.»	« Permet de renforcer la vie démocratique malienne.»	« Presque tous les adhérents sont à Bamako.»	« Elle attenue la compétition politique.»	« Le Mali est en apprentissage démocratique.»

LES MEDIAS A BAMAKO		**Question 1 :** Quelle classe d'âge lit plus votre journal ; et dans quels quartiers vivent vos lecteurs ?	**Question 2 :** Recevez-vous de critiques et suggestions par rapport aux informations que vous véhiculez ?	**Question 3 :** Est-ce que votre journal ressort des enjeux liés à un parti politique ?	**Question 4:** Avez-vous une ligne éditoriale qui fait des articles sur la politique ?	**Question 5:** Est-ce que les medias peuvent-ils être le maitre d'œuvre du changement politique à Bamako ?	**Question 6:** Est-ce que les journaux sont électroniques, ou seulement sous la forme papier ?
Entretien 1, le 10 mars avec Thiam Rédacteur en chef - 35 ans	**Durée 20 mn**	« Notre journal est beaucoup lu par les cadres supérieurs. Les lecteurs sont dans tous les quartiers de Bamako.»	« On reçoit beaucoup plus de critiques que de suggestions, surtout pendant les campagnes électorales. Ils arrivent le plus souvent qu'on nous insulte sur les réseaux sociaux, mais la plupart des journalistes restent indifférent car la liberté d'expression est la règle d'or au Mali.»	« Bien sûr, on l'a fait pendant les dix ans de règne de l'ADEMA, mais aujourd'hui tous les partis politiques sont concernés par la rédaction, par exemple : le sujet de ce vendredi porte sur : « le troisième mandat de Amadou Toumani Touré ; les partis politiques s'opposent ? » Pour vous dire que les informations sont traitées en fonction de l'actualité du jour.»	« Tous les vendredi, une ligne éditoriale est consacrée à la politique.»	« Absolument… Sans oublier que, les médias aident à l'ancrage de la démocratie.»	« Le journal papier est plus destiné aux cadres supérieurs, la version électronique aux jeunes.»
Entretien 2, le 18 mars à 14h Assane Journaliste 37 ans	**13 mn**	« C'est plutôt les cadres supérieurs (Intellectuels) qui lisent nos journaux et ils vivent dans tous les quartiers de Bamako.	« Il arrive souvent qu'on se fasse interpeller parce qu'on a diffusé une information qu'il ne fallait pas. J'ai subi des menaces de mort dans l'exercice de ma fonction.»	**«** Pas seulement d'un parti politique, mais du paysage politique malien.»	« Comme j'ai eu à le dire on suit l'actualité de près.»	« Au Mali, le sinankuya (parenté à plaisanterie) est le socle de la société, on évite en tant que journaliste de mettre en péril une telle démocratie.»	« La version papier est réservée aux citoyens moyens et la version informatique aux cadres supérieurs.»
Entretien 3, le 18 mars à 17h Sory ancien rédacteur en chef 58 ans	**15 mn**	«Il y a les hommes politiques, les partenaires techniques et financiers et aussi les citoyens ordinaires. Le journal est lu dans tous les quartiers de Bamako.»	« Oui beaucoup, mais ces critiques et suggestions nous permettent de corriger nos lacunes.»	« Non, on suit l'actualité de près. On vérifie chaque fois que l'information soit juste avant de la diffuser.»	« Ici, nous traitons tous les sujets.»	« La ville de Bamako a tous les atouts pour générer un changement politique. Bamako croit de manière exponentielle, les besoins des populations s'agrandissent, et la colère prend de plus en plus le dessus surtout dans les quartiers sensibles.»	« A Bamako, les journaux sont aussi bien en version papier qu'électronique.
Entretien 4, le 24 mars avec Gaoussou Drabo Directeur d'un journal – 59 ans	**15 mn**	« Cadres moyens, cadres Supérieurs, car on estime qu'ils ont les moyens de lire le journal. Les journaux sont vendus en centre ville, dans les kiosques.»	« Nous faisons de notre mieux pour couvrir l'information sur l'ensemble du pays. Nous avons souvent des critiques et beaucoup de suggestions.»	« On suit l'actualité de près.»	« Etant un service public**,** on n'a pas le droit de critiquer les décisions prises par le gouvernement.»	« La ville de Bamako pèse sur les décisions prises au niveau national. Les médias ont un apport essentiel dans la consolidation de la démocratie et dans le déséquilibre de celle-ci.»	« Le journal papier est le plus utilisé par les lecteurs et lectrices.»
Entretien 6 avec George le 27 mars à 11h. Rédacteur en chef – 42 ans	**15 mn**	« Le journal est lu par les cadres supérieurs, et les hommes politiques.»	« Après la parution de chaque article, des critiques et suggestions s'en suivent. Mais notre devise est d'informer en temps et en heure l'ensemble des maliens.»	« Nos articles sont écris en fonction de l'information du jour.»	« Les articles du jour dépendent souvent de l'actualité.»	« La démocratie n'existe qu'à travers les medias, mais elle n'est pas non plus une fin en soi. Les medias sont à l'œuvre du changement politique, parce qu'ils diffusent des informations qui poussent la population à réagir.»	« Les deux, mais la version papier est plus accessible que la version électronique.»

ETUDIANTS	**Question 1 :** Vous intéressez-vous à la politique ?	**Question 2 :** Etes-vous sympathisants, militant ou membre éligible d'un parti politique ?	**Question 3 :** Quels sont les activités du parti auxquelles vous participez ?	**Question 4 :** Comment vous vivez la campagne électorale dans votre quartier ?	**Question 5 :** Est-ce que des Universités à Bamako sont des lieux de rassemblement des militants ?	**Question 6 :** Pensez-vous que la jeunesse produit du changement ?
Issack, étudiant à l'école normale supérieure ENSUP –25 ans D**urée 15 mn**	« Oui, je suis le secrétaire administratif de l'ADEMA-PASJ de Baco- Djicoroni.»	« Membre éligible de ce parti.»	« J'interviens dans la sensibilisation, l'éducation et la culture. »	« Stressant, parce que notre électorat nous demandent toujours plus. » **Faites-vous alors de l'achat de conscience ?** « Oui, en politique aujourd'hui au Mali, celui qui a plus de moyen à la chance de remporter l'élection.»	« A ma connaissance non, mon parti cherche ces militants ailleurs, car dans les textes et règlements des Universités le débat politique doit être animé en dehors des salles de classes.» **Et comment mobilisez-vous les électeurs ?** « Pour mobiliser les électeurs, on fait des affiches, distribution des tracts, des tee-shirts, des thés dans les quartiers.»	« Je pense que pour faire un changement, il faut que la jeunesse arrive tout d'abord à prendre des décisions importantes au niveau de son quartier.»
Alima, étudiante en Sociologie à la FLASH – 21 ans **Durée 15 mn**	« Je suis la présidente des femmes de la section UDD (Union pour la Démocratie et le Développement) de Hamdallaye. »	« Je suis Membre éligible de mon parti – UDD.»	« J'interviens dans des activités tels que la formation, la sensibilisation et l'éducation.»	« Très intéressant. La semaine la plus agitée, la plus animée, où chaque parti tente le mieux de se repositionne sur la scène politique. C'est aussi la semaine la plus coûteuse pour les partis politiques. » **Que faites-vous des projets de société ?** « Malheureusement, les bamakois ne votent plus en fonction du projet d'un candidat, mais pour un parti qui paye le plus son électorat.»	« Oui, l'Université est le meilleur endroit pour faire de la politique. Même si le militantisme politique est interdit dans l'enceinte universitaire.»	« Pour que la jeunesse soit à l'œuvre du changement, il faut qu'elle est tous les moyens nécessaires pour la conduire.»
Mamedi, étudiant en économie – 23 ans **Durée 15 mn**	« Juste pour pouvoir dépenser l'argent des hommes politiques.»	« Sympathisant du parti Rassemblement pour le Mali (RPM).»	« Le volet sport – culture et jumelage.»	« Très bien, les hommes politiques nous donnent suffisamment d'argent pour sensibiliser et faire de l'animation dans les territoires d'élection.»	« Non, la logique des universités n'est pas conforme à ce genre de manifestations.»	« Oui, une jeunesse consciente et responsable produit du changement.»
Kadiatou, élève à Notre Dame du Niger, 19 ans **Durée 15 mn**	« Non, je pense que la politique n'est pas faite pour les femmes.»	« Observatrice.»	« Je participe le plus souvent à des journées de salubrité, dans mon quartier.»	« Elle est vécue comme un cauchemar, surtout à Bamako où les partis politiques veulent avoir la maîtrise des quartiers populaires. »	« En 2007, deux élèves de mon établissement ont présenté le projet de leurs partis dans l'amphi, ils ont été suspendus pendant trois mois par le proviseur.»	« La jeunesse de nos jours est à la recherche de repères, il sera difficile pour elle de faire un changement.»
Ramadane historien- 28 ans **Durée 15 mn**	« Oui, je suis le président des jeunes de l'Union pour la République et la Démocratie (URD) de la section V – de Badalabougou.»	**«** Membre légitime de la section V de Badalabougou. »	« je participe à toutes les activités liées à la jeunesse.»	« Elle est bien vécue et c'est le moment essentiel d'une élection.»	« Non. »	« Jeunesse et changement, deux notions que je dirais transversale. Une jeunesse frustrée, marginalisée et exclue de toutes prises de décisions peut être à l'œuvre du changement surtout politique.»
Papou, étudiant de 29 ans en marketing à l'IUG (Institut Universitaire de Gestion). D**urée 15 mn**	« Depuis l'âge de 19 ans je milite dans un parti politique.»	« Militant de l'ADEMA-PASJ en commune III.»	« je participe à toutes les activités culturelles et sportives.»	« Moi personnellement, je la vie très bien, contrairement aux autres qui se remplissent les poches.»	« Les lieux académiques ne sont pas par nature des lieux politiques, malheureusement on assiste à une politisation des universités depuis l'année blanche de 1994.»	« A mon avis oui, la jeunesse produit du changement.»

SYNDICATS		**Question 1 :** Qu'est ce qu'un syndicat, et quels sont les intérêts que vous défendez ?	**Question 2 :** Comment les syndicats s'organisent ?	**Question 3 :** Est-ce que la grève est une réussite pour les syndicats ?	**Question 4 :** Pensez-vous que les syndicats participent aux changements politiques en ville ?	**Question 5 :** Quel est le rôle d'un syndicat à Bamako ?	**Question 6 :** Les syndicats participent-ils aux débats politiques ?
Syndicat 1 Yaya – 36 ans	**Durée 15 mn**	« Un syndicat est une organisation qui est chargée de défendre les intérêts moraux et matériels des travailleurs.»	« A Bamako on est organisé en 13 syndicats nationaux, et 46 unions locales pour les cercles. Chaque syndicat national regroupe à son sein des travailleurs de diverses activités.»	« Oui, la grève est l'arme secrète des syndicats. Mais depuis 2002, nous privilégions le dialogue social, et le respect mutuel.»	« Le changement est un maillon incontournable au développement socio-économique et politique d'un pays. L'UNTM (union nationale des travailleurs du Mali) a participé à l'ouverture démocratique et depuis il suit de près la vie politique à Bamako.»	« Le rôle d'un syndicat, c'est la sensibilisation, l'information et la conscientisation des travailleurs. Il joue aussi un rôle majeur dans le cadre de la stabilité sociale.»	« Oui, les syndicats évoluent dans un contexte économique, politique et social avec comme objectif d'aller vers un système politique sans violence, sans crise de succession, et en instaurant un dialogue entre l'ensemble des acteurs politiques.»
Syndicat 2 : Issa 52 ans	**Durée 15 mn**	« Un syndicat défend les intérêts de toute sa corporation.»	« Nous en tant que syndicat étudiant s'organise en un bureau exécutif de 26 membres. »	« Pour AEEM (association des élèves et étudiants du Mali) oui, seule la grève permet d'avoir satisfactions au près du gouvernement malien.»	« Le syndicat est la force centrifuge de tous changements. Nous continuons à nous battre pour la démocratie, l'égalité, et surtout la justice sociale.»	« Le rôle d'un syndicat est de défendre les intérêts de ses membres.»	« Les syndicats animent aujourd'hui les débats politiques à Bamako.»

CHEF DE QUARTIER	**Question 1 :** Depuis combien d'années êtes-vous chef de quartier ?	**Question 2 :** Quelles sont les fonctions ou compétences exercées dans le quartier avant la réforme de la décentralisation ?	**Question 3 :** Est-ce que vous pensez-que votre champ d'intervention a été largement réduit avec la décentralisation ?	**Question 4 :** Quelles genres de relations entretenez-vous avec les autorités locales de votre localité ?	**Question 5 :** Quel est l'avenir selon vous de la chefferie traditionnelle en milieu urbain ?
Entretien avec le Chef de quartier 1 : Abdoulaye de la commune V – 85 ans **Durée 10 mn**	« Je suis le chef de quartier depuis quinze ans (15 ans).»	« Avant la réforme de la décentralisation, le chef de quartier exerçait toutes les fonctions (taxes de recouvrement, le foncier…), ce qui veut dire que toutes les décisions étaient prises par le chef de quartier.»	« Oui, la décentralisation a tout compliqué pour nous. On n'est consulté à aucune prise de décision au niveau de notre quartier.»	« Une bonne collaboration, car nous n'avons pas le choix. »	« La démocratie participative.»
Entretien avec le chef de quartier 2 : Adama commune I - 65 ans **Durée 10 mn**	« Je suis le chef de quartier par succession depuis 9 ans.»	« Avant la réforme de la décentralisation, le chef de quartier prenait toutes les décisions de son quartier, mais aujourd'hui il intervient qu'en cas de conflit social.»	« Aujourd'hui, tout est centralisé au niveau de la mairie. »	« Une assez bonne collaboration. »	« La chefferie traditionnelle n'a plus d'avenir avec cette nouvelle réforme, car on ne peut pas résoudre les problèmes d'aujourd'hui avec les formes d'organisations d'hier, parce que hier c'était l'armement de la force, mais aujourd'hui c'est plutôt la force de l'armement.»
Entretien avec le chef de quartier 3 : Ousmane – commune III – 80 ans **Durée 10 mn**	« Je suis le chef de quartier depuis 12 ans après le décès de mon père.»	« Le chef de quartier n'a plus aucune responsabilité, car tout est centralisé au niveau de la collectivité décentralisée. »	« Oui.»	« L'absence de démocratie participative fait que nos relations sont de plus en plus tendues.»	« Pour parler désormais d'avenir, il faudra que l'Etat transfert une partie de ces compétences aux chefs de quartier.»

Source : Coulibaly Fatoumata, doctorante de l'UMR-IDEES, enquête personnelle effectuée en 2011

C) Tableau 3 : Enquête d'opinion sur la période électorale

Centre d'Intérêt	Réponses/ Commentaires et Propositions	Citations des Personnes interviewées
Question 1: Définition de la démocratie (en général) ?	1. Les enquêtes révèlent que 78% des citoyens comprennent le mot « démocratie », tel que exprimé en Français. Taux qui varie selon le milieu, le sexe ou le niveau d'éducation et de vie. Ils définissent presque tous la démocratie comme l'expression de la liberté civile ou individuelle, ensuite l'égalité devant la loi…	1. « la démocratie est un concept qui est venu avec la République bourgeoise, elle a des aspects par lesquels on peut la mesurer, et surtout la capacité et la possibilité pour un plus grand nombre de pouvoir accéder aux infrastructures fondamentales, et de pouvoir participer aux activités locales, nationales et même internationales sans aucun dommagement lié à son opinion ». 2. « La démocratie est la libre expression de la volonté de la majorité des citoyens dans tous les domaines de la vie d'une nation. Cette volonté est censée être mise en œuvre par le parti politique ou le groupement des partis politiques par majoritaire suite à des élections libres ». 3. « La démocratie est une façon d'agir pour faire comprendre à l'Etat et le gouvernement les points forts et les points faibles ».
Question 2 : Enjeux de la politique au Mali.	1. De l'entretien, l'idée forte qui ressort chez les acteurs est que la politique est l'art de chercher à conquérir le pouvoir et à le garder, selon des méthodes prenant en compte les préoccupations des citoyens. Cette méthode implique la création d'institutions et la gestion par des hommes ayant une même vision de cette politique.	1. « Elle est basée sur le mensonge, pas assez de vérité : ce qu'on dit et ce qu'on fait sont assez différents. » 2. « C'est la manière de conduire les affaires d'un Etat. Elle est l'expression d'une vision, d'une philosophie de gestion desdites affaires de l'Etat, traduite souvent dans un programme dûment élaboré. » 3. Ce sont des hommes et des femmes qui ont les mêmes idées et mêmes visions qui se réunissent pour chercher le pouvoir et contribuer au développement d'un pays (par un chef) ». 4. « La politique en général, c'est un partage de pouvoir entre parti majoritaire et l'opposition ». 5. La politique c'est se faire voir par la communauté nationale et internationale pour avoir de la place au soleil des grands ».
Question 3 : Votre réflexion sur la politique actuellement au Mali.	1. La politique malienne présentement se fait sans idéal, ni vision, ni objectif politique. Les acteurs politiques se positionnent pour exploiter les opportunités qu'offrent le pouvoir en place. Malgré tout, certains trouvent que les choses se passent bien car il y a moins de troubles sociaux.	1. « Actuellement au Mali, la conduite des affaires de l'Etat est de la responsabilité d'un homme qui n'est d'aucun parti politique à la différence de ce qui est en cours dans une démocratie classique. » 2. « Ça ne ce fait pas comme il se doit : fausses promesses, mais une fois au pouvoir, ils les oublient. C'est donc la dictature des politiciens sur les militants ». 3. « il n'y a pas de démocratie au Mali, mais de la ploutocratie (le pouvoir des plus riches).» 4. « Elle se passe très mal, d'autant plus que tous les partis sont derrière le Président. Donc ce n'est plus la démocratie au vrai sens du mot car il n'y a pas d'opposition. »
AVANT LES ELECTIONS		
Centre d'Intérêt	**Réponses/ Commentaires et Propositions**	**Citations des Personnes interviewées**
Question 4 : Du climat de confiance entre les partis politiques et avec les autorités.	1. Compte tenu du passé, les partis politiques ont été très méfiants les uns envers les autres. Les 2/3 des partis rencontrés estiment cependant ne pas faire confiance aux autorités, car les jugeant manifestement alignées derrières une certaine tendance.	1. « Les autorités n'en font qu'a leur tête.» 2. « Les autorités s'alignent toujours dernière une certaine tendance. ». 3. « Une bonne collaboration entre partis politiques et autorités ». 4. « L'absence de confiance est du au comportement des hommes politiques, parce que ne jouent pas précisément leur rôle (sensibilisation-information-éducation). »
Question 5 : De la mobilisation des militants et des citoyens par les partis politiques pour s'inscrire sur les listes électorales.	1. Tous les partis politiques ont fait de leur mieux, mais les moyens dont ils disposent sont insuffisants pour faire davantage.	1. « Manque de fonds (argent), une seule personne finance les actions du parti ». 2. « L'information n'est pas largement diffusée par les partis politiques » 3. « L'inscription d'office (inscription automatique) fait que la population ne se déplace plus pour aller s'inscrire sur les listes électorales. » 4. « L'électeur est dans une confusion face aux nombreux recensements, il sait plus s'il doit s'inscrire ou pas sur la liste électorale ».
Question 6 : De la participation effective des partis politiques aux travaux des commissions de distribution des cartes d'électeurs.	1. Cela ne doit pas relever des partis politiques. Il est d'ailleurs dangereux de confier la distribution des cartes d'électeurs aux partis politiques, car cela peut être une source de manipulation et de vol de cartes.	1. « Ne relève pas des partis politiques ». 2. « C'est à la commission de distribution d'acheminer les cartes d'électeurs à des lieux propices comme chez le chef de quartier, à la mairie, pour faciliter le retrait ». 3. « Il n'est pas prudent de confier la distribution des cartes d'électeurs aux délégués des partis politiques ». 4. « La distribution des cartes d'électeurs par les partis politiques est source de manipulation et de vol ».
Question 7 : De la veille à la distribution régulière des cartes d'électeurs par les partis politiques.	1. Tous les partis politiques avaient l'œil rivé sur la régularité de la distribution des cartes d'électeurs.	1. « Cette distribution s'est faite de manière régulière » 2. « Les partis politiques supervisaient cette phase de distribution des cartes à la veille des élections ». 3. « C'est là ou les militants des partis faisaient porte à porte pour distribuer les cartes d'électeurs ».
Question 8 : De l'abstention des partis politiques à subtiliser des cartes d'électeurs à des fins frauduleuses.	1. Plusieurs tentatives de subtilisations de cartes par des partis ou parfois par des candidats indépendants ont été observées.	1. « Plusieurs tentatives de subtilisations de cartes par les partis politiques ». 2. « La pratique était beaucoup plus flagrant au niveau des indépendants ».

PENDANT LA PERIODE OFFICIELLE DES CAMPAGNES ELECTORALES		
Centre d'Intérêt	**Réponses/ Commentaires et Propositions**	**Citations des Personnes interviewées**
Question 9 : Des campagnes électorales sur la base des projets de société ou des programmes de gouvernement dans le strict respect des dispositions législatives et réglementaires.	1. Pendant la campagne, 50% ignorent ce que les partis politiques et candidats racontaient : « est-ce leur projet de société ou leur vie ». Même si les projets de société existent n'ont pas fait vraiment l'objet de présentation et utilisés comme supports pour les campagnes. ➢ Aucun parti politique ou autre acteur rencontré ne se rappelle des éléments du projet de société d'un autre parti.	1. « Tout simplement, les partis politiques n'ont pas d'idéal politique (pas de vision politique) ». 2. « L'absence d'idéologie, et la non tenues des promesses font que la population n'a plus confiance aux hommes politiques. ». 3. « Lors des campagnes électorales, les candidats se mettent à raconter leur vie, à la place des projets de société ». 4. « La pléthore des partis politiques font qu'ils se rappellent plus des éléments du projet de société d'un autre parti. ».
Question 10 : De l'abstention des partis à toute forme de violence verbale ou physique.	1. Certains candidats se sont livrés à des violences verbales, surtout lors des élections présidentielles.	1. « Très malheureusement, plusieurs candidats se sont livrés à des attaques personnelles et diffamatoires » 2. « Les candidats, au lieu d'argumenter sur la base de son projet, on cherche plutôt à dénigrer l'autre ».
Question 11 : De l'abstention des partis politiques à toute forme de campagne à caractère régionaliste, ethnique, raciste ou religieux.	1. Au Mali, aucune forme de campagne à caractère régionaliste, ethnique, raciste ou religieux n'est acceptée.	1. « Au Mali, toute forme de campagne à caractère régionaliste, ethnique, raciste est prohibée ». 2. « Seulement, à un moment les religieux avaient tenté une infiltration, mais qui a été éteinte dans l'œuf ».
Question 12 : De l'ensemble des partis politiques à recourir à l'appui des personnes physiques et des ONG que dans les limites autorisées par la loi.	1. Dans l'ensemble, cela n'a pas été très perceptible.	1. « Il est formellement interdit aux associations de faire de la politique ».
Question 13 : De la sensibilisation par les partis politiques, de leurs militants, sympathisants et tous les citoyens en vue de l'amélioration du taux de participation.	1. Tous les partis politiques ont fait de leur mieux, chacun dans son fief, mais les moyens dont ils disposent sont insuffisants pour faire davantage.	1. « Des lacunes existent dans la sensibilisation-information-éducation de l'électorat malien ». 2. « Pas assez de moyens pour véhiculer un maximum d'informations ». 3. « Aujourd'hui les partis politiques viennent tous pour s'enrichir (le gain facile) ». 4. « La seule façon de rehausser le taux de participation est d'assurer un dialogue entre l'élus et sa base, ce qui pourrait résoudre le problème de la faible participation électorale.»
LE JOUR DES ELECTIONS		
Centre d'Intérêt	**Réponses/ Commentaires et Propositions**	**Citations des Personnes interviewées**
Question 14 : De la représentation des partis politiques dans les bureaux de vote, par des délégués bien formés, instruits de leurs devoirs et responsabilités.	1. Les acteurs rencontrés estiment que seuls les partis qui avaient les moyens, se sont fait représenter dans tous les bureaux de vote. Les acteurs non politiques rencontrés regrettent, cependant la qualité des délégués, dont certains sont très jeunes.	1. « Seul les partis et candidats qui avaient les moyens, se sont fait représenter dans tous les bureaux de vote ». 2. « Devant un cas de fraude, les délégués étaient dans incapacité de rédiger un Procès verbal (PV)». 3. « Il arrive que le dépouillement se fait dans certaine circonscription électorale sans la présence des délégués de certains partis ».
Question 15 : De l'abstention des partis politiques à manipuler ou corrompre les agents électoraux et les délégués des partis concurrents	1. Très malheureusement la pratique était de règle pour tous ceux qui avaient les moyens. Ni le code, ni la loi électorale ne les a dissuadés. Comme proposition, la mise en place de l'observatoire des élections pourrait être une solution. Il sera chargé de dénoncer les cas rencontrés et exercera une pression pour que les auteurs soient poursuivis et sanctionnés conformément aux dispositions prévues par la loi.	1. « Malgré la corruption, certains partis restent dans la démarche du fair-play ». 2. « La corruption se faisait à visage découvert par les candidats ». 3. « Aux communales 2009, plus précisément en commune I sur 300 enveloppes environs, 200 n'avaient ni cachés, ni signatures ». 4. « Si le Mali n'est pas capable d'organiser des élections libres et transparentes, la souveraineté de notre pays vis à vis donc de la démarche d'expression démocratique à travers les urnes n'existe plus. Alors la question qui se pose est la suivante : est-ce qu'on est dans un pays réellement démocratique ? »
Question 16 : Les partis politiques ont abstenus à acheter le suffrage des électeurs.		1. « L'achat de suffrage des électeurs est une pratique très courante en milieu urbain, visible le jour même du vote ».
Question 17 : De l'abstention des partis politiques à entreprendre des actions susceptibles de compromettre le bon déroulement	1. Aucun cas de perturbation majeure par un parti politique ou un candidat n'a été enregistré, du début jusqu'à la proclamation des résultats.	1. « Il y a eu des contestations et des désapprobations de résultats, mais sans compromettre le bon déroulement du processus électoral. »
APRES LE SCRUTIN		
Centre d'Intérêt	**Réponses/ Commentaires et Propositions**	**Citations des Personnes interviewées**
Question 18 : Du renoncement des partis politiques à la violence sur toutes ses formes pour régler leur contentieux.	➢ Aucun parti n'a usé de violence pour régler son contentieux avec un autre parti ou un autre candidat.	1. Tous les partis politiques ont fait immédiatement recours à la justice. » 2. « Tous les partis politiques ont accepté de se soumettre aux décisions de justice, même s'ils ne sont pas satisfaits. »
Question 19 : Une plus grande participation des femmes dans les prises de décision.	➢ Le pourcentage des femmes est passé de 6% en 2004 à 15% en 2009, et on espère atteindre 26% dans les prochaines élections à venir.	1. « Continuer à échanger et soutenir toutes celles qui font véhiculer de nouvelles idées, et ne doivent pas accepter d'être transformées en instrument électoral ». 2. « Malheureusement, il y a trop de pesanteurs qui freinent le développement de la femme malienne ».

Source : Coulibaly Fatoumata, doctorante de l'UMR-IDEES, enquête personnelle effectuée en 2011

D) Tableau 4 : Résultats des enquêtes de terrain par commune

CARACTERISTIQUE MIGRATOIRE								
	Nb. cit.	Fréq.	Commune I	Commune II	Commune III	Commune IV	Commune V	Commune VI
Quelle est votre région d'origine ?								
Kayes	36	12,00%	7,27	16,33	12,00	8,00	11,63	16,67
Koulikoro	22	7,30%	7,27	12,24	6,00	4,00	6,98	7,41
Sikasso	49	16,30%	21,82	8,16	16,00	22,00	13,95	14,81
Ségou	27	9,00%	9,09	6,12	8,00	14,00	9,30	7,41
Mopti	39	13,00%	18,18	12,24	8,00	14,00	11,63	12,96
Tombouctou	21	7,00%	5,45	10,20	8,00	2,00	9,30	7,41
Gao	21	7,00%	5,45	8,16	10,00	4,00	4,65	9,26
Kidal	31	10,30%	10,91	8,16	10,00	14,00	9,30	9,26
District de Bamako	50	16,70%	14,55	14,29	20,00	16,00	23,26	14,81
Je ne sais pas	4	1,30%	0,00	4,08	2,00	2,00	0,00	0,00
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Depuis quand êtes-vous à Bamako ?								
Moins de 5 ans	4	1,30%	0,00	0,00	4,00	1,85	2,56	0,00
De 5 à 15 ans	130	43,30%	48,98	38,18	50,00	35,19	46,15	43,40
Plus de 15 ans	104	34,70%	30,61	36,36	32,00	38,89	38,46	32,08
Depuis toujours	59	19,70%	18,37	21,82	14,00	24,07	12,82	24,53
Je ne sais pas	3	1,00%	2,04	3,64	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Pourquoi venir à Bamako?								
Pour faire mes études	95	31,70%	28,57	30,23	46,94	23,44	30,77	32,65
Pour travailler	75	25,00%	21,43	23,26	18,37	29,69	33,33	24,49
Pour rejoindre ma famille	49	16,30%	21,43	9,30	16,33	17,19	15,38	16,33
Pour me soigner	19	6,30%	8,93	6,98	4,08	6,25	7,69	4,08
Je suis née à Bamako	54	18,00%	16,07	27,91	14,29	20,31	12,82	16,33
Je ne sais pas	4	1,30%	0,00	2,33	0,00	3,13	0,00	2,04
Autres	4	1,30%	3,57	0,00	0,00	0,00	0,00	4,08
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

CONCEPTION DU QUARTIER								
	Nb. cit.	Fréq.	Commune I	Commune II	Commune III	Commune IV	Commune V	Commune VI
Depuis combien de temps habitez-vous dans votre quartier ?								
Moins de 5 ans	59	19,70%	16,07	23,53	14,29	26,53	10,42	27,66
De 5 à 15 ans	128	42,70%	48,21	35,29	46,94	42,86	33,33	48,94
Plus de 15 ans	52	17,30%	14,29	11,76	20,41	16,33	29,17	12,77
Depuis toujours	58	19,30%	17,86	29,41	18,37	14,29	25,00	10,64
Je ne sais pas	3	1,00%	3,57	0,00	0,00	0,00	2,08	0,00
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Est-ce que vous vous sentez-bien dans votre quartier ?								
Très bien	170	56,70%	56,00	43,18	62,75	60,47	49,18	68,63
Plutôt bien	109	36,30%	36,00	47,73	29,41	39,53	39,34	27,45
Très mal	12	4,00%	8,00	4,55	1,96	0,00	8,20	0,00
Plutôt mal	6	2,00%	0,00	4,55	3,92	0,00	0,00	3,92
Je ne sais pas	3	1,00%	0,00	0,00	1,96	0,00	3,28	0,00
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Est-ce que vous avez eu envie de déménager dans un autre quartier ?								
Oui	151	50,30%	47,17	54,00	56,10	44,44	52,63	48,15
Non	146	48,70%	47,17	46,00	43,90	55,56	47,37	51,85
Je ne sais pas	3	1,00%	5,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Si oui pourquoi ?								
Pour se sentir mieux	111	37,00%	35,29	34,88	36,21	39,13	28,89	45,61
Pour être proche des services-commerces	26	8,70%	9,80	11,63	5,17	10,87	8,89	7,02
Pour se faire de nouveaux ami (es)	10	3,30%	5,88	6,98	0,00	0,00	4,44	3,51
Pour passer du temps avec les vieux amis	2	0,70%	0,00	0,00	3,45	0,00	0,00	0,00
Je ne sais pas	151	50,30%	49,02	46,51	55,17	50,00	57,78	43,86
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Est-ce que vous vous sentez bien avec nos voisins ?								
Oui	280	93,30%	90,74	95,12	92,45	93,88	95,74	92,86
Non	15	5,00%	5,56	4,88	5,66	6,12	4,26	3,57
Je ne sais pas	5	1,70%	3,70	0,00	1,89	0,00	0,00	3,57
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Vous diriez que votre voisinage est								
Propre	125	41,70%	41,67	51,02	38,00	42,31	37,78	39,29
Moins propre	156	52,00%	54,17	46,94	58,00	50,00	48,89	53,57
Insalubre	16	5,30%	4,17	2,04	4,00	5,77	8,89	7,14
Je ne sais pas	3	1,00%	0,00	0,00	0,00	1,92	4,44	0,00
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Participez-vous à la vie de votre quartier (ex : conseil municipal, association) ?								
Oui	205	68,30%	66,67	73,08	64,58	70,83	64,44	69,64
Non	90	30,00%	29,41	26,92	35,42	27,08	35,56	26,79
Je ne sais pas	5	1,70%	3,92	0,00	0,00	2,08	0,00	3,57
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

PRECARITE								
	Nb. cit.	Fréq.	Commune I	Commune II	Commune III	Commune IV	Commune V	Commune VI
Diriez-vous que votre maison est :								
Equipée en (eau, électricité, etc...)	121	40,30%	40,00	42,11	41,54	43,48	36,96	38,89
Moyennement équipée	162	54,00%	54,00	50,00	50,77	52,17	56,52	59,26
Pas équipée du tout	14	4,70%	6,00	7,89	6,15	2,17	6,52	0,00
Je ne sais pas	3	1,00%	0,00	0,00	1,54	2,17	0,00	1,85
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
De quel type de logement s'agit-il ?								
Logement individuel	120	40,00%	30,95	48,78	42,86	34,69	31,25	49,12
Logement collectif	177	59,00%	69,05	51,22	57,14	59,18	68,75	50,88
Je ne sais pas	3	1,00%	0,00	0,00	0,00	6,12	0,00	0,00
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Comment vous déplacez vous ?								
En voiture	89	29,70%	29,17	39,13	23,53	29,79	32,20	24,49
En moto	134	44,70%	45,83	41,30	45,10	40,43	49,15	44,90
En vélo	1	0,30%	0,00	0,00	0,00	2,13	0,00	0,00
Transport en commun : Sotrama	72	24,00%	25,00	19,57	29,41	25,53	15,25	30,61
Je ne sais pas	4	1,30%	0,00	0,00	1,96	2,13	3,39	0,00
TOTAL	300	100%	100	100	100	100	100	100
SITUATION PERSONNELLE								
	Nb. cit.	Fréq.	Commune I	Commune II	Commune III	Commune IV	Commune V	Commune VI
A votre arrivée à Bamako vous étiez :								
Propriétaire	17	5,70%	4,08	4,44	5,26	3,77	8,33	8,33
Locataire	103	34,30%	30,61	24,44	42,11	32,08	45,83	29,17
Hébergé	177	59,00%	65,31	71,11	50,88	64,15	43,75	60,42
Je ne sais pas	3	1,00%	0,00	0,00	1,75	0,00	2,08	2,08
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
A votre arrivée à Bamako, vous étiez :								
Célibataire	236	78,70%	78,00	84,44	75,00	82,98	81,25	72,22
Marié	60	20,00%	20,00	15,56	23,21	17,02	16,67	25,93
Je ne sais pas	4	1,30%	2,00	0,00	1,79	0,00	2,08	1,85
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Situation matrimoniale actuelle								
Célibataire	102	34,00%	33,33	26,53	44,90	39,53	22,64	38,18
Marié	179	59,70%	56,86	69,39	53,06	53,49	69,81	54,55
Divorcé	10	3,30%	5,88	4,08	2,04	4,65	0,00	3,64
Veuf/veuve	4	1,30%	1,96	0,00	0,00	0,00	3,77	1,82
Je ne sais pas	5	1,70%	1,96	0,00	0,00	2,33	3,77	1,82
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Votre type d'union actuelle								
Monogamie	80	26,70%	26,53	26,19	29,31	29,55	20,69	28,57
Polygamie	101	33,70%	34,69	33,33	32,76	36,36	36,21	28,57
Je ne sais pas	119	39,70%	38,78	40,48	37,93	34,09	43,10	42,86
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Taille de la famille								
2	2	0,70%	0,00	0,00	0,00	1,89	0,00	1,69
3	3	1,00%	1,96	0,00	2,13	0,00	0,00	1,69
4	13	4,30%	5,88	7,32	6,38	3,77	0,00	3,39
5	27	9,00%	9,80	4,88	8,51	13,21	8,16	8,47
6	17	5,60%	5,88	4,88	4,26	5,66	8,16	5,08
7+	131	43,70%	41,18	43,90	48,94	35,85	53,06	40,68
Je ne sais pas	107	35,70%	35,29	39,02	29,79	39,62	30,61	38,98
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Le nombre d'enfants								
Pas d'enfant	83	27,70%	28,26	38,46	21,15	28,85	18,37	30,61
1 enfant	13	4,30%	2,17	5,77	3,85	5,77	4,08	4,08
2 enfants	38	12,70%	8,70	11,54	17,31	9,62	20,41	8,16
3 enfants	35	11,70%	15,22	9,62	7,69	13,46	18,37	6,12
4 enfants	24	8,00%	8,70	3,85	11,54	7,69	4,08	12,24

	Nb. cit.	Fréq.	Commune I	Commune II	Commune III	Commune IV	Commune V	Commune VI
5 enfants +	84	28,00%	30,43	26,92	32,69	26,92	24,49	26,53
Je ne sais pas	23	7,70%	6,52	3,85	5,77	7,69	10,20	12,24
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Quelle est votre religion ?								
Musulman	237	79,00%	79,59	78,18	80,85	81,25	76,19	78,95
Chrétien	59	19,70%	18,37	21,82	17,02	18,75	22,22	18,42
Animiste	1	0,30%	0,00	0,00	0,00	0,00	1,59	0,00
Je ne sais pas	3	1,00%	2,04	0,00	2,13	0,00	0,00	2,63
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Quelle est votre ethnie?								
Bamanan	113	37,70%	36,73	46,94	37,21	35,85	38,78	36,73
Peulh	31	10,30%	10,20	14,29	9,30	9,43	14,29	6,12
Sarakholé	10	3,30%	2,04	4,08	4,65	5,66	4,08	0,00
Kassonké	12	4,00%	4,08	4,08	4,65	3,77	4,08	4,08
Maure	6	2,00%	0,00	4,08	0,00	3,77	0,00	4,08
Bobo	14	4,70%	6,12	4,08	4,65	3,77	6,12	4,08
Dogon	20	6,70%	8,16	2,04	4,65	9,43	6,12	10,20
Sénoufo	21	7,00%	8,16	4,08	11,63	3,77	6,12	10,20
Minianka	14	4,70%	4,08	2,04	4,65	5,66	6,12	6,12
Tamasheq	8	2,70%	6,12	2,04	0,00	3,77	0,00	4,08
Bozo	12	4,00%	4,08	4,08	4,65	3,77	4,08	4,08
Malinké	12	4,00%	4,08	4,08	4,65	3,77	4,08	4,08
Kakolo	2	0,70%	0,00	0,00	0,00	1,89	0,00	2,04
Sorailh	21	7,00%	4,08	4,08	4,65	5,66	4,08	4,08
Autres	1	0,30%	0,00	0,00	2,33	0,00	0,00	0,00
Je ne sais pas	3	1,00%	2,04	0,00	2,33	0,00	2,04	0,00
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Activité à l'arrivée								
Agriculture	9	3,00%	4,00	3,85	2,13	1,92	3,92	2,08
Commerce	45	15,00%	14,00	17,31	10,64	15,38	17,65	14,58
Artisanat	29	9,70%	10,00	7,69	8,51	11,54	11,76	8,33
Etude	169	56,30%	56,00	61,54	55,32	53,85	58,82	52,08
Salariat	36	12,00%	12,00	7,69	17,02	11,54	5,88	18,75
Sans Emploi	8	2,70%	4,00	1,92	4,26	3,85	0,00	2,08
Je ne sais pas	4	1,30%	0,00	0,00	2,13	1,92	1,96	2,08
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Activité actuelle								
Agriculture	10	3,30%	3,77	3,85	0,00	3,92	0,00	7,69
Commerce	61	20,30%	26,42	28,85	11,90	21,57	14,00	17,31
Artisanat	35	11,70%	11,32	9,62	14,29	9,80	12,00	13,46
Etude	72	24,00%	22,64	17,31	33,33	21,57	32,00	19,23
Salariat	87	29,00%	26,42	28,85	26,19	29,41	32,00	30,77
Sans Emploi	19	6,30%	5,66	9,62	4,76	5,88	8,00	3,85
A la retraite	7	2,30%	3,77	1,92	4,76	3,92	0,00	0,00
Entrepreneur	6	2,00%	0,00	0,00	2,38	3,92	0,00	5,77
Je ne sais pas	3	1,00%	0,00	0,00	2,38	0,00	2,00	1,92
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Avez-vous un emploi								
Fixe	158	52,70%	51,85	48,84	54,00	46,30	59,18	56,00
Saisonnier	40	13,30%	16,67	16,28	8,00	11,11	10,20	18,00
Pas d'emploi	93	31,00%	27,78	30,23	34,00	38,89	28,57	26,00
Je ne sais pas	9	3,00%	3,70	4,65	4,00	3,70	2,04	0,00
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Combien gagnez-vous par mois ?								
5000 à 10000 Fcfa	2	0,70%	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00	1,79
de 10 000 à 15000 Fcfa	1	0,30%	0,00	0,00	0,00	2,08	0,00	0,00
de 15000 - 20000 Fcfa	18	6,00%	6,00	5,88	6,00	6,25	6,67	5,36
De 20 000+	183	61,00%	62,00	56,86	64,00	58,33	60,00	64,29
Je ne sais pas	96	32,00%	32,00	37,25	28,00	33,33	33,33	28,57
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

	Nb. cit.	Fréq.	Commune I	Commune II	Commune III	Commune IV	Commune V	Commune VI
Niveau de formation								
Primaire	3	1,00%	2,04	1,96	0,00	0,00	0,00	2,00
Secondaire	52	17,30%	18,37	19,61	13,46	17,78	22,64	12,00
Lycée	40	13,30%	12,24	7,84	17,31	17,78	11,32	14,00
Supérieur	166	55,30%	55,10	56,86	51,92	46,67	60,38	60,00
3cycle	9	3,00%	4,08	0,00	5,77	4,44	0,00	4,00
Coranique	11	3,70%	4,08	5,88	3,85	6,67	0,00	2,00
Alphabétisé	9	3,00%	4,08	3,92	3,85	4,44	0,00	2,00
Sans instruction	7	2,30%	0,00	3,92	3,85	0,00	3,77	2,00
Je ne sais pas	3	1,00%	0,00	0,00	0,00	2,22	1,89	2,00
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
SENTIMENT DEMOCRATIQUE								
	Nb. cit.	Fréq.	Commune I	Commune II	Commune III	Commune IV	Commune V	Commune VI
En général, intéressez-vous à la politique ?								
Beaucoup	157	52,30%	53,06	53,85	49,02	50,98	51,06	56,00
Peu	123	41,00%	40,82	40,38	45,10	37,25	42,55	40,00
Pas du tout	17	5,70%	6,12	5,77	5,88	5,88	6,38	4,00
Je ne sais pas	3	1,00%	0,00	0,00	0,00	5,88	0,00	0,00
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Parlez-vous de la politique avec votre famille								
Beaucoup	130	43,30%	42,00	48,98	41,18	42,86	41,67	43,40
Peu	144	48,00%	48,00	42,86	52,94	48,98	45,83	49,06
Pas du tout	21	7,00%	6,00	8,16	5,88	8,16	8,33	5,66
Je ne sais pas	5	1,70%	4,00	0,00	0,00	0,00	4,17	1,89
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Avec vos ami (es)…)								
Beaucoup	103	34,30%	32,69	35,85	30,00	35,42	36,00	36,17
Peu	152	50,70%	48,08	50,94	50,00	52,08	52,00	51,06
Pas du tout	41	13,70%	15,38	13,21	16,00	12,50	12,00	12,77
Je ne sais pas	4	1,30%	3,85	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Avec vos collègues…								
Beaucoup	71	23,70%	23,08	22,00	22,22	25,00	26,00	23,40
Peu	127	42,30%	40,38	48,00	42,22	37,50	46,00	40,43
Pas du tout	99	33,00%	34,62	30,00	35,56	35,71	28,00	34,04
Je ne sais pas	3	1,00%	1,92	0,00	0,00	1,79	0,00	2,13
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Avec vos voisins…								
Beaucoup	51	17,00%	16,33	12,96	21,74	17,78	13,46	20,37
Peu	105	35,00%	34,69	38,89	32,61	37,78	36,54	29,63
Pas du tout	137	45,70%	44,90	44,44	43,48	44,44	50,00	46,30
Je ne sais pas	7	2,30%	4,08	3,70	2,17	0,00	0,00	3,70
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Connaissez-vous le taux de participation dans votre quartier ?								
Oui	96	32,00%	32,00	32,14	30,43	34,69	30,61	32,00
Non	199	66,30%	66,00	66,07	67,39	65,31	67,35	66,00
Je ne sais pas	5	1,70%	2,00	1,79	2,17	0,00	2,04	2,00
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Si oui autour de combien?								
-25%	15	5,00%	5,88	5,77	4,00	4,44	5,77	3,92
25-35%	16	5,30%	5,88	3,85	6,00	4,44	5,77	5,88
35-45%	35	11,70%	11,76	9,62	16,00	13,33	9,62	11,76
45-55%	23	7,70%	7,84	5,77	8,00	6,67	3,85	13,73
55+	6	2,00%	1,96	1,92	2,00	2,22	1,92	1,96
Je ne sais pas	205	68,30%	66,67	73,08	64,00	68,89	73,08	62,75
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

	Nb. cit.	Fréq.	Commune I	Commune II	Commune III	Commune IV	Commune V	Commune VI
Comment expliquez-vous que les bamakois et bamakoises participent faiblement aux élections ?								
Non retrait de la carte	59	19,67	18,75	24,49	19,51	17,24	20,75	17,65
Absence d'enjeu	47	15,67	16,67	14,29	14,63	18,97	13,21	15,69
Manque de confiance aux hommes politiques	56	18,67	18,75	18,37	19,51	17,24	20,75	17,65
Pas assez de sensibilisation	65	21,67	22,92	18,37	24,39	18,97	22,64	23,53
Le jeu est fait d'avance	37	12,33	12,50	12,24	9,76	13,79	11,32	13,73
Refus d'aller voter	34	11,33	10,42	12,24	12,20	12,07	11,32	9,80
Eloignement des bureaux de vote	2	0,67	0,00	0,00	0,00	1,72	0,00	1,96
TOTAL	300	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Quelle est la question décisive qui doit être prise en compte par les partis politiques au moment du vote ?								
Question de chômage	55	18,33	18,00	19,61	18,18	15,22	21,05	17,31
Les inégalités sociales	11	3,67	4,00	3,92	4,55	4,35	3,51	1,92
Le pouvoir d'achat	43	14,33	14,00	9,80	15,91	17,39	15,79	13,46
L'éducation et la formation des jeunes	30	10,00	10,00	11,76	9,09	10,87	7,02	11,54
La sécurité alimentaire	54	18,00	18,00	19,61	18,18	15,22	19,30	17,31
Le logement	14	4,67	4,00	3,92	4,55	4,35	3,51	7,69
Lutte contre la corruption	34	11,33	10,00	13,73	11,36	13,04	8,77	11,54
Santé	59	19,67	22,00	17,65	18,18	19,57	21,05	19,23
TOTAL	300	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Avez-vous des affinités avec un parti ?								
Oui	170	56,70%	56,00	60,78	55,32	57,14	58,70	52,63
Non	125	41,70%	42,00	37,25	42,55	42,86	39,13	45,61
Je ne sais pas	5	1,70%	2,00	1,96	2,13	0,00	2,17	1,75
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Si oui lequel ?								
ADEMA-pasj	51	17,00%	15,69	13,33	18,18	17,02	17,65	19,61
RPM	29	9,70%	9,80	8,89	12,73	6,38	11,76	7,84
URD	32	10,70%	11,76	11,11	7,27	10,64	9,80	13,73
CNID	18	6,00%	7,84	6,67	5,45	6,38	3,92	5,88
PARENA	11	3,70%	3,92	4,44	3,64	4,26	3,92	1,96
MIRIA	5	1,70%	0,00	0,00	1,82	2,13	1,96	3,92
UDD	5	1,70%	1,96	4,44	1,82	2,13	0,00	0,00
RND	3	1,00%	0,00	0,00	0,00	2,13	1,96	1,96
Codem	7	2,30%	3,92	4,44	3,64	2,13	0,00	0,00
PDS	1	0,30%	0,00	2,22	0,00	0,00	0,00	0,00
REDD	3	1,00%	1,96	0,00	1,82	2,13	0,00	0,00
Yelema	4	1,30%	0,00	0,00	1,82	2,13	1,96	1,96
SADI	1	0,30%	0,00	2,22	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	1	0,30%	1,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Je ne sais pas	129	43,00%	41,18	42,22	41,82	42,55	47,06	43,14
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Si non pourquoi ?								
A cause de leur projet de société de plus en plus vide	59	19,70%	20,41	16,67	20,41	22,45	22,64	15,38
A cause de cette ambiance festive pendant la campagne électorale	19	6,30%	6,12	6,25	6,12	6,12	5,66	7,69
A cause de l'émiettement politique	27	9,00%	10,20	8,33	8,16	6,12	11,32	9,62
A cause de la corruption politique	18	6,00%	4,08	4,17	6,12	8,16	5,66	7,69
Je ne sais pas	177	59,00%	59,18	64,58	59,18	57,14	54,72	59,62
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Que pensez-vous de ce consensus politique engagé depuis 2002 au Mali ?								
Important	200	66,70%	62,26	70,59	66,67	64,00	70,83	66,00
Peu important	71	23,70%	26,42	21,57	20,83	26,00	22,92	24,00

	Nb. cit.	Fréq.	Commune I	Commune II	Commune III	Commune IV	Commune V	Commune VI
Inutile	25	8,30%	9,43	7,84	10,42	8,00	6,25	8,00
Dangereux pour une démocratie	1	0,30%	1,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Je ne sais pas	3	1,00%	0,00	0,00	2,08	2,00	0,00	2,00
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Diriez-vous que la démocratie fonctionne								
Très bien	143	47,70%	45,10	48,00	53,06	41,18	55,10	44,00
Bien	86	28,70%	29,41	28,00	24,49	31,37	24,49	34,00
Assez bien	44	14,70%	15,69	14,00	12,24	19,61	14,29	12,00
Pas bien du tout	24	8,00%	7,84	8,00	8,16	7,84	6,12	10,00
Je ne sais pas	3	1,00%	1,96	2,00	2,04	0,00	0,00	0,00
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Laquelle des quatre propositions se rapprochent le plus de votre opinion ?								
J'ai confiance au mouvement citoyen pour gouverner le pays	15	5,00	5,77	4,35	6,12	4,00	5,56	4,08
J'ai confiance à l'ADEMA pour gouverner le pays	78	26,00	25,00	26,09	28,57	18,00	31,48	26,53
J'ai confiance à l'URD pour gouverner le pays	69	23,00	23,08	23,91	18,37	26,00	20,37	26,53
J'ai confiance au CNID pour gouverner le pays	25	8,33	9,62	10,87	10,20	10,00	9,26	0,00
J'ai confiance au SADI pour gouverner le pays	30	10,00	9,62	10,87	10,20	10,00	9,26	10,20
J'ai confiance au RPM pour gouverner le pays	57	19,00	19,23	15,22	18,37	24,00	16,67	20,41
J'ai confiance au codem pour gouverner le pays	10	3,33	3,85	4,35	4,08	2,00	1,85	4,08
J'ai confiance au Parena pour gouverner le pays	9	3,00	1,92	2,17	2,04	4,00	3,70	4,08
J'ai confiance au parti Yelema pour gouverner le pays	7	2,33	1,92	2,17	2,04	2,00	1,85	4,08
TOTAL	300	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Selon vous, quelle personne aide le plus au progrès de la démocratie au Mali ?								
Les Hommes politiques	63	21,00	20,00	23,08	17,65	21,57	22,00	21,74
Les Syndicats	97	32,33	34,00	28,85	35,29	31,37	34,00	30,43
Les Intellectuels	50	16,67	18,00	15,38	11,76	19,61	18,00	17,39
Les Associations/ONG	47	15,67	14,00	17,31	19,61	11,76	14,00	17,39
Les Médias	21	7,00	8,00	5,77	7,84	7,84	6,00	6,52
Jeunesse	22	7,33	6,00	9,62	7,84	7,84	6,00	6,52
TOTAL	300	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Etes-vous prêt à descendre dans la rue pour défendre la démocratie ?								
Oui	275	91,70%	92,00	93,48	94,00	91,84	90,57	88,46
Non	22	7,30%	6,00	6,52	6,00	8,16	7,55	9,62
Je ne sais pas	3	1,00%	2,00	0,00	0,00	0,00	1,89	1,92
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Pensez-vous que, de nombreuses personnes qui ne votent pas, sont tout de même au courant de l'actualité politique?								
Nombreux	189	63,00%	62,75	64,58	65,31	61,82	65,31	58,33
Peu nombreux	92	30,70%	31,37	31,25	28,57	30,91	28,57	33,33
Pas nombreux du tout	16	5,30%	3,92	4,17	6,12	7,27	4,08	6,25
Je ne sais pas	3	1,00%	1,96	0,00	0,00	0,00	2,04	2,08
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Aujourd'hui pensez vous que le Mali est								
En progrès	263	87,70%	91,67	87,76	87,23	86,54	87,04	86,00
En déclin	12	4,00%	4,17	4,08	4,26	3,85	3,70	4,00
Ni l'un ni l'autre en matière de consolidation démocratique	22	7,30%	4,17	8,16	8,51	7,69	7,41	8,00

	Nb. cit.	Fréq.	Commune I	Commune II	Commune III	Commune IV	Commune V	Commune VI
Je ne sais pas	3	1,00%	0,00	0,00	0,00	1,92	1,85	2,00
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Pensez vous qu'il faut accorder la priorité dans les années à venir :								
A la compétitivité de l'économie malienne	243	81,00%	80,39	76,47	85,11	80,77	81,63	82,00
A l'amélioration de la situation des salariés	53	17,70%	17,65	21,57	14,89	19,23	16,33	16,00
Je ne sais pas	4	1,30%	1,96	1,96	0,00	0,00	2,04	2,00
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Avez-vous le sentiment que la situation économique du Mali s'est :								
Améliorée	261	87,00%	88,00	84,31	89,13	87,04	88,00	85,71
Dégradée	26	8,70%	8,00	9,80	8,70	11,11	8,00	6,12
Statut quo	9	3,00%	2,00	3,92	2,17	1,85	2,00	6,12
Je ne sais pas	4	1,30%	2,00	1,96	0,00	0,00	2,00	2,04
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Pour faire face aux difficultés économiques, pensez-vous qu'il faut ?								
Que l'Etat fasse confiance aux entreprises et leur donne plus de liberté	129	43,00	44,00	42,00	42,55	42,59	42,86	44,00
Que l'Etat les contrôle et les réglemente plus étroitement	120	40,00	38,00	42,00	42,55	38,89	40,82	38,00
Un autre Etat au service du peuple	37	12,33	14,00	12,00	10,64	12,96	12,24	12,00
Autres	11	3,67	4,00	2,00	4,26	3,70	4,08	4,00
Je ne sais pas	3	1,00	0,00	2,00	0,00	1,85	0,00	2,00
TOTAL	300	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
LE VOTE								
	Nb. cit.	Fréq.	Commune I	Commune II	Commune III	Commune IV	Commune V	Commune VI
Etes-vous recensé?								
Oui	296	98,70%	96,08	100,00	100,00	100,00	100,00	96,23
Non	4	1,30%	3,92	0,00	0,00	0,00	0,00	3,77
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Si oui par qui ?								
Administration	238	79,30%	81,25	78,72	82,54	79,07	80,00	74,07
Chef de famille	18	6,00%	4,17	6,38	3,17	6,98	6,67	9,26
Vous-même	32	10,70%	10,42	10,64	11,11	11,63	8,89	11,11
Membre de la famille	6	2,00%	0,00	4,26	0,00	2,33	0,00	5,56
Relation politique	3	1,00%	4,17	0,00	1,59	0,00	0,00	0,00
Je ne sais pas	3	1,00%	0,00	0,00	1,59	0,00	4,44	0,00
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Et combien de fois ?								
1 fois	106	35,30%	36,54	30,00	39,58	33,33	41,30	32,08
2 fois	120	40,00%	38,46	50,00	31,25	39,22	41,30	39,62
3 fois	43	14,30%	15,38	10,00	18,75	13,73	10,87	16,98
4fois	17	5,70%	5,77	6,00	6,25	5,88	6,52	3,77
5+	6	2,00%	0,00	4,00	0,00	3,92	0,00	3,77
Je ne sais pas	8	2,70%	3,85	0,00	4,17	3,92	0,00	3,77
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Si non pourquoi ?								
Absent pendant le recensement	56	18,67	20,00	21,05	17,07	12,50	23,33	17,07
Manque de temps	45	15,00	15,56	15,79	12,20	21,43	11,67	12,20
Manque intérêt	39	13,00	13,33	15,79	9,76	10,71	10,00	19,51
Délai du recensement trop court	45	15,00	11,11	12,28	21,95	12,50	20,00	12,20
Autres	70	23,33	24,44	26,32	17,07	30,36	15,00	26,83
Je ne sais pas	45	15,00	15,56	8,77	21,95	12,50	20,00	12,20
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

	Nb. cit.	Fréq.	Commune I	Commune II	Commune III	Commune IV	Commune V	Commune VI
Des personnes de votre famille sont-elles recensées en dehors de Bamako ?								
Oui	115	38,30%	38,78	38,64	38,18	36,54	45,28	31,91
Non	180	60,00%	61,22	61,36	61,82	57,69	54,72	63,83
Je ne sais pas	5	1,70%	0,00	0,00	0,00	5,77	0,00	4,26
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Si oui combien sont-elles ?								
1	17	5,70%	7,84	4,17	7,69	5,36	4,65	4,26
2	67	22,30%	21,57	29,17	17,31	28,57	16,28	14,89
3	19	6,30%	5,88	6,25	5,77	5,36	6,98	8,51
4	10	3,30%	3,92	4,17	3,85	3,57	4,65	0,00
6+	3	1,00%	1,96	0,00	0,00	3,57	0,00	0,00
Je ne sais pas	184	61,30%	58,82	56,25	65,38	53,57	67,44	72,34
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Êtes-vous encore en possession de votre carte d'électeur ?								
Oui	291	97,00%	92,31	100,00	93,88	100,00	95,92	100,00
Non	6	2,00%	3,85	0,00	4,08	0,00	4,08	0,00
Je ne sais pas	3	1,00%	3,85	0,00	2,04	0,00	0,00	0,00
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Si oui comment avez-vous obtenu cette carte ?								
Je suis allé (e) la chercher	225	75,00%	72,55	71,74	75,93	75,00	79,25	75,00
Par le parti	4	1,30%	0,00	0,00	0,00	4,17	0,00	4,17
Par mon association	6	2,00%	3,92	0,00	3,70	0,00	3,77	0,00
Par un ami	5	1,70%	1,96	0,00	0,00	4,17	0,00	4,17
Par le chef de quartier	14	4,70%	5,88	6,52	5,56	4,17	3,77	2,08
Par le chef de famille	37	12,30%	11,76	17,39	11,11	12,50	9,43	12,50
Je ne sais pas	9	3,00%	3,92	4,35	3,70	0,00	3,77	2,08
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Si non pourquoi ?								
Parce que je ne savais pas que j'étais inscrit (e) sur la liste électorale	35	11,67	11,54	15,38	9,09	12,77	13,21	7,69
Je n'avais pas de temps pour aller la chercher	20	6,67	5,77	5,77	6,82	6,38	7,55	7,69
A cause de l'éloignement de mon domicile	23	7,67	9,62	7,69	6,82	6,38	7,55	7,69
A cause de l'absence d'enjeu	9	3,00	3,85	1,92	4,55	4,26	0,00	3,85
Je n'avais pas de pièce d'identité	17	5,67	7,69	3,85	4,55	6,38	7,55	3,85
Je ne sais pas	196	65,33	61,54	65,38	68,18	63,83	64,15	69,23
TOTAL	300	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Avez-vous voté aux élections de 2007 ?	*//*	*//*	*//*	*//*	*//*	*//*	*//*	*//*
Oui	268	89,30%	92,00	90,74	84,78	91,67	87,04	89,58
Non	29	9,70%	8,00	9,26	15,22	8,33	9,26	8,33
Je ne sais pas	3	1,00%	0,00	0,00	0,00	0,00	3,70	2,08
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Avez-vous voté aux scrutins présidentiels de 2007?								
Oui	260	86,70%	87,76	92,16	81,82	83,33	88,00	86,54
Non	37	12,30%	12,24	7,84	18,18	12,96	10,00	13,46
Je ne sais pas	3	1,00%	0,00	0,00	0,00	3,70	2,00	0,00
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Avez-vous voté aux scrutins législatifs de 2007 ?								
Oui	196	65,30%	65,31	67,44	63,64	63,04	72,55	60,71
Non	95	31,70%	30,61	27,91	32,73	32,61	25,49	39,29
Je ne sais pas	9	3,00%	4,08	4,65	3,64	4,35	1,96	0,00
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

	Nb. cit.	Fréq.	Commune I	Commune II	Commune III	Commune IV	Commune V	Commune VI
Si non pour quelles raisons ?								
Je pense que le jeu était fait d'avance	3	1,00%	0,00	0,00	2,22	0,00	0,00	3,64
Absence de programme de société…	32	10,70%	10,20	12,73	8,89	10,00	13,04	9,09
Manque de confiance aux hommes politiques	16	5,30%	4,08	3,64	4,44	8,00	6,52	5,45
Pour raisons personnelles	18	6,00%	6,12	5,45	4,44	8,00	6,52	5,45
En déplacement	17	5,70%	6,12	3,64	8,89	6,00	6,52	3,64
Absence de carte d'électeur	1	0,30%	2,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Je ne sais pas	213	71,00%	71,43	74,55	71,11	68,00	67,39	72,73
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Avez-vous suivi la campagne électorale de l'élection présidentielle de 2007 ?								
Tous les jours	15	5,00%	6,12	3,51	6,38	5,88	4,76	3,70
Presque tous les jours	46	15,30%	14,29	15,79	17,02	13,73	14,29	16,67
De temps en temps	210	70,00%	71,43	66,67	70,21	72,55	66,67	72,22
Non pas du tout	26	8,70%	8,16	10,53	6,38	7,84	11,90	7,41
Je ne sais pas	3	1,00%	0,00	3,51	0,00	0,00	2,38	0,00
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Avez-vous été sollicité par un élu, parti politique, syndicat à l'élection communale de 2009 à Bamako pour....?								
Voter	222	74,00%	74,00	72,92	81,25	69,09	75,00	72,55
Voter pour lui en échange d'un cadeau	37	12,30%	12,00	12,50	8,33	14,55	12,50	13,73
Autres	35	11,70%	10,00	10,42	8,33	14,55	12,50	13,73
Je ne sais pas	6	2,00%	4,00	4,17	2,08	1,82	0,00	0,00
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Pour quel type de cadeau ?								
Des t-shirts	6	2,00%	1,96	2,0	2,33	1,82	2,00	1,96
Des pagnes	2	0,70%	0,00	0,0	0,00	1,82	2,00	0,00
Des postes de responsabilités	30	10,00%	9,80	10,0	11,63	9,09	10,00	9,80
Des pagnes, des savons, des t-shirts	28	9,30%	9,80	12,0	9,30	7,27	10,00	7,84
Pour d'autres considérations politiques	40	13,30%	13,73	12,0	11,63	14,55	12,00	15,69
C'est un droit civique	136	45,30%	45,10	44,0	48,84	45,45	46,00	43,14
Voter par reflexe	13	4,30%	3,92	4,0	4,65	3,64	4,00	5,88
Autres	6	2,00%	1,96	2,0	2,33	1,82	2,00	1,96
Je ne sais pas	39	13,00%	13,73	14,0	9,30	14,55	12,00	13,73
TOTAL	300	100%	100,00	100,0	100,00	100,00	100,00	100,00

INSTRUCTION ET CONNAISSANCE DEMOCRATIQUE

	Nb. cit.	Fréq.	Commune I	Commune II	Commune III	Commune IV	Commune V	Commune VI
Avez-vous déjà fréquenté un centre culturel ?								
Oui	239	79,70%	78,43	80,00	82,98	78,85	80,39	77,55
Non	58	19,30%	19,61	18,00	17,02	21,15	19,61	20,41
Je ne sais pas	3	1,00%	1,96	2,00	0,00	0,00	0,00	2,04
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Si oui, lequel :								
Centre Djoliba	48	16,00	15,38	16,33	15,91	16,98	12,24	18,87
Bibliothèque Nationale	76	25,33	23,08	26,53	27,27	24,53	26,53	24,53
Centre Culturel Français	77	25,67	25,00	26,53	27,27	24,53	26,53	24,53
Le Parc National	63	21,00	21,15	20,41	20,45	22,64	22,45	18,87
Le Grin	25	8,33	9,62	8,16	6,82	9,43	8,16	7,55
La Ruche "librairie"	8	2,67	3,85	2,04	2,27	1,89	2,04	3,77
Autres	3	1,00	1,92	0,00	0,00	0,00	2,04	1,89
TOTAL	300	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Si non pourquoi ?								
Je n'ai pas eu l'occasion d'y aller	25	8,30%	9,62	8,00	6,38	9,62	8,00	8,16
Je n'ai pas ressenti le besoin d'y aller	13	4,30%	3,85	4,00	4,26	3,85	4,00	6,12
A cause de l'éloignement de mon domicile	9	3,00%	3,85	4,00	2,13	1,92	4,00	2,04
Je ne sais pas	253	84,30%	82,69	84,00	87,23	84,62	84,00	83,67
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Diriez-vous que les personnes fréquentant ces centres sont :								
Plutôt jeunes	1	0,30%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00
Plutôt âgées	2	0,70%	1,96	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Pas de différence du tout	285	95,00%	94,12	94,00	96,00	96,08	95,83	94,00
Je ne sais pas	12	4,00%	3,92	4,00	4,00	3,92	4,17	4,00
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
A votre avis, quel est leur niveau de formation ?								
Secondaire	4	1,30%	1,96	2,00	2,083	1,92	0,00	0,00
Supérieur	5	1,70%	1,96	2,00	0,000	1,92	2,04	2,00
Pas de différence au niveau d'étude	279	93,00%	92,16	92,00	93,750	92,31	93,88	94,00
Je ne sais pas	12	4,00%	3,92	4,00	4,167	3,85	4,08	4,00
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,000	100,00	100,00	100,00
Pensez-vous que la fréquentation de ces lieux culturels est tout à fait nécessaire pour votre formation ?								
Oui	285	95,00%	94,12	95,92	96,00	96,08	93,88	94,00
Non	3	1,00%	1,96	0,00	0,00	0,00	2,04	2,00
Je ne sais pas	12	4,00%	3,92	4,08	4,00	3,92	4,08	4,00
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Suivez-vous les informations politiques?								
Oui	261	87,00%	86,27	87,76	90,20	84,00	86,27	87,50
Non	33	11,00%	11,76	10,20	7,84	14,00	11,76	10,42
Je ne sais pas	6	2,00%	1,96	2,04	1,96	2,00	1,96	2,08
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Si oui, dans les journaux								
Beaucoup	131	43,70%	43,14	41,18	42,22	43,40	46,81	45,28
Un peu	124	41,30%	41,18	39,22	46,67	43,40	38,30	39,62
Pas du tout	9	3,00%	3,92	3,92	2,22	1,89	2,13	3,77
Je ne sais pas	36	12,00%	11,76	15,69	8,89	11,32	12,77	11,32
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
A la radio								
Beaucoup	119	39,70%	37,74	39,58	39,62	38,30	41,30	41,51
Un peu	142	47,30%	47,17	47,92	49,06	48,94	45,65	45,28
Pas du tout	1	0,30%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,89
Je ne sais pas	38	12,70%	15,09	12,50	11,32	12,77	13,04	11,32
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

	Nb. cit.	Fréq.	Commune I	Commune II	Commune III	Commune IV	Commune V	Commune VI
A la télé								
Beaucoup	128	42,70%	41,51	43,75	42,22	43,64	42,86	42,00
Un peu	130	43,30%	43,40	43,75	46,67	41,82	42,86	42,00
Pas du tout	1	0,30%	1,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Je ne sais pas	41	13,70%	13,21	12,50	11,11	14,55	14,29	16,00
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Si non pourquoi ?								
Je n'ai pas ressenti le besoin	16	5,30%	5,88	6,12	8,00	3,85	4,08	4,08
Je n'ai pas eu l'occasion	19	6,30%	5,88	4,08	8,00	7,69	6,12	6,12
Je ne sais pas	265	88,30%	88,24	89,80	84,00	88,46	89,80	89,80
TOTAL	300	100%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : Coulibaly Fatoumata, doctorante de l'UMR-IDEES, enquête personnelle effectuée en 2011

N B : La signification des partis politiques évoqués dans le tableau

La question posée est la suivante : Avez-vous des affinités avec un parti politique ? Si oui lequel ?

ADEMA: Alliance pour la Démocratie au Mali

RPM: Rassemblement pour le Mali

CNID: Congrès National d'Initiative Démocratique

PARENA: Parti pour la Renaissance Nationale

MIRIA: Mouvement pour l'Indépendance, la Renaissance et l'Intégration Africaine

UDD: Union pour la Démocratie et le Développement

RND: Rassemblement National pour la Démocratie

CODEM: Convergence pour le Développement du Mali

REDD: Rassemblement pour l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable

YELEMA: Parti du Changement

SADI: Solidarité Africaine pour la Démocratie et l'Indépendance

ANNEXE 3

A) Tableau 5 : Extrait du fichier des électeurs

nom-quart	*Part_Pres_1tour*	*Part_Legis_1tour*	*Part_Legis_2tour*	*%ATT*	*%IBK*	*BAGAYOKO*	*CAMARA*	*COULIBALY*	*DEMBELE*	*DIALLO*	*DIARRA*	*TRAORE*	*Agriculteur*	*Artisans*	Commerçants	Etudiants	Enseignants	Ménagères	18 - 30 ans	31 - 50 ans	51 ans et plus
Nafadji	18,39	16,10	8,65	57,04	34,42	4,34	3,96	15,01	11,94	8,15	5,45	23,78	75,10	9,83	11,46	38,58	3,01	21,49	19,03	45,49	35,48
Doumanzana	19,69	22,42	9,05	55,44	36,47	3,12	3,87	4,44	2,15	11,74	8,32	22,58	81,11	4,83	17,45	34,58	5,37	18,31	18,67	45,27	36,06
Djelibougou	27,71	14,86	9,82	54,46	37,54	0,94	3,96	11,25	3,75	10,16	7,23	12,24	74,10	5,83	14,09	40,55	2,15	33,25	25,00	66,16	8,84
Boulkassoumbougou	26,7	17,27	10,66	55,17	35,15	0,83	3,96	18,69	5,51	8,59	13,57	24,01	56,86	35,98	17,95	58,17	3,35	4,02	10,64	25,95	63,40
Sotuba	46,39	37,01	36,27	49,92	43,22	1,90	4,49	26,10	4,34	8,30	19,48	22,56	66,40	90,44	4,65	32,52	2,57	39,17	16,76	33,87	49,37
Korofina	32,33	20,45	11,49	51,57	40,28	2,51	3,62	18,56	5,29	8,91	21,16	25,02	80,11	4,27	29,94	25,76	1,25	29,60	17,43	41,30	41,27
Babouillabougou	26,02	17,96	10,61	54,13	39,36	3,45	2,45	9,34	11,95	5,32	15,62	12,43	82,11	34,98	27,45	30,45	12,89	18,45	29,83	25,27	44,90
Banconi	18,88	16,06	8,65	58,04	35,42	13,42	3,62	10,11	11,64	5,38	14,43	12,34	55,86	92,44	23,56	32,45	2,45	21,45	45,18	36,51	18,30
Sikoroni	18,39	12,96	7,86	54,30	35,26	5,78	7,12	6,03	10,53	6,82	4,85	17,65	67,40	5,27	16,21	32,45	10,24	21,45	60,20	15,58	24,22
Hippodrome	25,61	15,13	17,98	53,00	42,00	0,92	4,75	18,41	5,62	10,37	15,94	23,21	75,16	40,74	14,28	41,17	0,39	33,06	17,34	49,89	32,77
Medina coura	33,49	20,12	33,27	54,55	42,21	1,91	8,36	25,16	6,65	19,80	23,18	0,03	76,51	9,09	12,73	43,22	2,29	30,03	40,44	33,15	26,41
Missira	26,52	18,10	16,11	69,13	24,16	2,28	4,97	14,35	5,14	8,64	12,43	27,01	63,51	5,06	18,94	38,47	1,50	33,86	17,57	47,26	35,17
Bakaribougou	35,75	25,71	21,84	*28,28*	30,28	2,06	6,17	17,75	5,53	10,68	15,61	24,78	55,86	39,77	13,56	21,24	3,25	23,15	40,44	33,15	26,41
Bagadadji	35,63	23,94	18,06	66,41	26,72	1,19	6,75	17,89	5,58	5,89	16,02	28,85	83,70	30,77	12,40	41,59	1,60	34,09	21,20	48,90	29,90
Quinzambougou	33,63	23,74	27,09	59,12	31,16	3,33	6,13	8,13	4,17	7,13	12,19	18,25	62,51	45,74	13,93	30,27	3,16	31,36	44,90	29,83	25,27
TSF	34,39	22,78	17,05	64,38	29,45	4,23	12,95	9,23	5,12	7,23	10,21	18,34	77,10	8,83	14,35	34,51	5,54	23,25	50,13	34,32	15,55
Cité du Niger	56,38	17,59	27,66	53,70	41,03	4,56	11,45	13,01	5,91	7,32	10,34	11,32	66,40	38,98	14,21	31,02	4,23	29,25	35,83	47,17	17,00
Zone industrielle	32,22	25,11	26,00	54,04	41,61	5,13	8,23	10,43	9,31	6,91	13,12	9,99	83,11	90,44	17,65	34,65	3,15	24,52	53,09	25,76	21,15
Bozola	32,01	22,74	20,55	51,52	44,70	6,11	9,12	16,14	6,15	2,16	10,12	14,16	84,70	49,74	12,45	32,15	5,21	28,51	19,99	25,97	54,04
Point G	46,08	28,38	17,43	50,20	38,00	3,29	1,59	20,28	5,94	6,58	23,58	22,61	85,14	11,36	14,12	41,53	2,49	9,85	26,41	40,44	33,15
Sogonafing	45,06	23,65	17,49	54,67	41,20	17,14	20,00	60,89	0,00	0,00	0,00	0,00	77,77	7,32	2,99	30,33	2,85	27,21	30,91	41,20	27,89
Koulouba	38,68	19,20	18,93	54,52	37,19	4,24	4,47	19,81	5,20	8,43	18,42	25,78	29,86	9,33	3,56	31,46	1,18	51,82	16,78	48,02	35,20
Dar-Salam	37,27	18,68	12,64	56,21	33,50	1,83	5,04	15,15	5,74	11,80	19,80	26,25	62,29	5,88	6,39	43,40	2,02	26,30	18,31	45,18	36,51
Ouolofobougou	38,01	21,81	15,24	55,51	37,60	1,77	5,58	19,87	2,88	9,62	17,74	27,43	56,34	4,35	9,23	39,24	2,54	32,06	21,18	45,64	33,17
Dravela	34,78	21,58	10,98	53,04	41,47	2,21	8,32	14,62	4,47	12,98	15,75	25,13	57,34	10,17	11,33	42,35	2,30	22,87	19,09	44,53	36,38
Bamako Coura	38,91	22,43	17,17	52,97	43,63	3,18	6,48	15,81	3,63	9,55	17,85	28,32	38,56	9,68	12,73	40,27	1,91	29,27	19,03	45,49	35,48
Quartier du Fleuve	49,24	36,83	21,34	49,63	35,56	5,15	7,73	17,01	1,96	7,94	19,28	25,12	58,07	5,62	7,82	29,34	1,86	12,58	18,67	45,27	36,06
Base B	42,62	22,44	17,27	67,88	27,77	2,05	16,36	3,24	6,84	5,98	21,40	20,15	42,51	10,51	7,39	66,61	1,44	3,87	44,90	29,83	25,27
Base A	42,62	22,44	17,27	51,93	37,57	2,18	3,89	17,36	8,84	6,67	22,71	21,24	40,51	19,51	4,39	70,61	2,44	4,87	14,34	47,49	38,17
Badialan	36,31	27,14	21,01	56,90	35,90	2,57	6,64	16,94	4,94	10,91	14,50	27,53	97,75	4,00	7,42	44,77	2,56	28,38	18,98	45,39	35,63
N'Tomikorobougou	32,73	26,27	15,50	50,14	31,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98,10	55,50	24,24	8,83	20,60	3,47	22,37	16,04	47,35	36,61
Samé	35,02	28,13	21,16	53,39	36,58	1,12	3,03	2,98	1,36	9,09	10,17	32,18	56,50	28,24	13,83	20,60	2,47	21,37	21,15	53,09	25,76
Lassa	33,3	30,15	23,76	34,31	62,25	7,87	21,35	32,13	0,67	2,13	11,46	12,33	72,05	35,14	2,64	34,88	1,36	38,08	21,48	43,23	35,17
Hamdallaye	24,47	16,70	14,52	48,48	45,02	2,78	9,65	18,07	6,01	9,14	14,40	24,75	55,50	10,09	10,95	43,10	3,22	27,89	18,95	48,76	32,29
Lafiabougou	24,47	11,47	11,90	47,97	45,17	0,01	0,01	0,02	8,71	14,01	20,83	25,12	55,50	8,97	11,57	43,09	2,75	30,11	24,22	60,20	15,58
Taliko	28,5	21,44	22,51	41,25	46,18	0,68	5,38	20,30	8,40	5,90	23,12	22,45	59,00	9,92	12,14	31,93	1,86	40,11	54,71	23,72	21,57
Djikoroni Para	20,16	12,27	9,26	52,33	42,36	0,00	0,03	0,04	0,01	10,92	24,92	42,65	76,48	9,61	21,02	60,81	2,77	1,13	19,35	46,82	33,83
Woyo Wayanko	31,1	23,08	16,30	20,49	67,32	6,73	10,76	11,21	1,35	2,24	16,14	34,19	87,38	43,33	5,65	30,07	3,23	28,11	18,95	36,49	44,56
Sébenicoro	19,84	10,75	12,30	26,40	69,54	2,98	20,42	15,36	1,85	5,82	13,71	27,35	64,21	5,62	12,35	38,10	2,00	36,93	19,59	43,28	37,12
Kalabanbougou	38,11	32,14	31,66	43,45	50,34	2,93	26,88	11,34	4,71	5,86	14,14	23,98	59,48	29,58	13,06	25,72	5,61	29,41	18,36	33,82	47,82
Badalabougou	22,5	19,10	38,19	54,72	37,15	1,03	7,40	14,94	5,04	12,44	11,57	20,35	75,52	10,13	24,02	56,52	2,89	2,63	18,72	46,63	34,65
Torokorobougou	27,95	15,15	15,77	56,80	35,26	1,14	6,18	14,67	7,21	12,00	13,73	22,98	57,59	5,72	20,13	35,08	5,51	27,53	17,39	48,43	34,18
Quartier Mali	39,7	15,70	26,59	56,59	34,57	0,44	4,19	15,52	7,26	10,20	13,02	27,82	61,81	11,32	15,47	39,57	2,91	28,61	16,01	45,90	38,09
Daoudabougou	17,73	10,72	17,53	48,47	42,60	3,59	4,99	19,80	4,83	10,05	16,94	24,85	80,36	7,04	17,27	34,35	3,64	22,29	17,84	44,75	37,41
Sabalibougou	17,63	17,84	23,03	53,95	35,99	3,02	6,21	18,73	6,39	10,80	19,09	21,50	73,59	10,36	15,89	34,63	2,40	38,64	19,27	42,78	37,95
Baco-Djicoroni	20,7	13,32	13,76	55,70	34,15	3,14	5,25	17,15	7,22	8,53	17,77	22,53	77,50	9,38	21,48	5,24	0,16	0,15	16,83	44,33	38,83
Kalaban coura	19,56	10,28	15,56	52,20	39,10	3,28	4,85	17,84	6,98	9,21	15,76	22,58	88,14	54,23	10,69	41,67	3,50	35,19	16,33	45,59	38,08
Missabougou	40,04	32,76	39,40	65,93	28,80	3,11	5,72	10,18	6,78	10,18	12,12	16,17	88,52	10,75	6,77	31,56	1,80	35,09	20,26	43,10	36,65

Concession R. Magna	26,33	17,96	16,28	56,10	39,02	4,12	9,53	10,14	5,06	8,08	10,17	20,10	86,97	8,84	9,45	29,53	1,98	37,82	25,98	54,03	19,99
Yirimadio	24,79	14,10	11,73	72,84	23,31	2,07	2,33	16,04	5,37	9,75	21,70	25,41	65,57	4,14	9,91	26,48	3,29	35,68	17,55	45,83	36,62
Dinaguela	24	15,48	16,39	49,93	41,88	4,23	4,71	16,02	5,57	7,03	18,84	25,78	81,57	6,83	14,33	33,35	1,85	40,65	18,64	45,42	35,94
Sokorodji	26,95	17,26	18,05	51,82	34,15	3,54	3,41	16,85	8,70	9,88	17,74	23,42	81,23	4,02	15,12	33,97	2,44	34,07	16,88	48,12	35,00
Magambougou	26,33	13,09	9,98	51,71	40,07	2,02	4,16	17,33	5,47	10,01	16,96	25,16	77,36	5,31	10,60	41,75	5,11	27,92	57,22	32,41	10,37
Sogoniko	24,48	16,26	16,70	53,66	40,66	1,94	3,55	15,83	4,60	12,80	15,77	24,58	60,56	5,96	14,09	38,48	2,23	33,77	16,12	48,67	35,21
Banakabougou	27,73	17,65	15,55	60,26	33,11	2,72	4,27	17,55	5,37	10,13	14,85	27,19	83,80	7,69	13,95	38,09	2,32	30,40	15,79	47,51	36,70
Faladié	22,52	9,51	10,73	57,02	36,19	2,36	3,89	16,18	6,90	11,74	14,91	23,43	51,25	4,00	12,90	40,34	2,61	28,32	17,00	47,17	35,83
Niamakoro(TF 1621)	17,91	10,48	9,49	55,17	38,86	2,45	3,45	14,58	5,16	9,17	10,11	15,12	75,52	5,83	11,38	38,89	3,48	25,87	21,15	53,09	25,76
Niamakoro	17,91	12,17	9,49	52,72	39,84	4,91	4,18	17,48	6,69	7,47	19,36	25,85	56,14	6,56	12,27	35,73	0,99	39,27	19,99	25,97	54,04
Senou	16,67	10,64	14,08	52,53	35,01	4,00	3,09	27,18	4,36	7,91	17,39	21,58	60,65	7,87	8,25	31,26	2,43	48,17	20,89	42,05	37,06

Source : Fichier des électeurs. La liste de toutes les variables retenues après le tri.

1. ANALYSE EN COMPOSANTE PRINCIPALE (ACP) POUR LA COMMUNE 1 (B)

Ici, la corrélation porte sur le score des partis/ou alliance de partis. Elle permet de mieux connaître le choix politique des individus c'est à dire, les tendances politiques dans les quartiers de Bamako. Puisque nous disposons des informations politiques par commune, raison pour laquelle nous avons décidé de faire une ACP.

Une fois ces informations traitées par le logiciel « XLSTAT », on obtient ces résultats ci-après. Dans un premier temps, en fonction du total de valeurs propres (cf. graphique ci-dessous).

Graphique 1 : Le total des valeurs propres

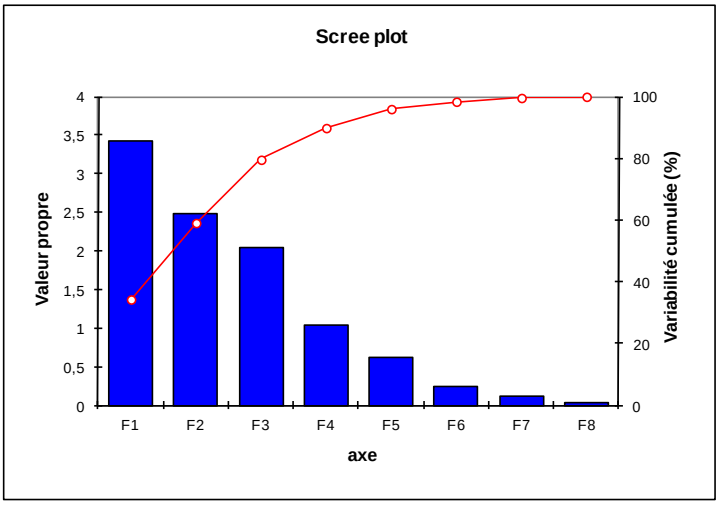

Source : Résultats du logiciel XLSTAT 2011

Nous observons que la quantité d'information dans ce graphique décroit rapidement, mais les nuages de points sous forme sphérique continus leur trajectoire sans une véritable prise de vue. Or, dès le troisième axe (F3), on est supérieur à 80% en cumulé (cf. graphique ci-dessus). Cette représentation graphique conduit à observer les projections des variables sur des plans formés par les deux axes factoriels. Nous allons aussi scruter pour chaque axe factoriel quelles sont les variables qui convergent et celles qui divergent. Le traitement à l'aide du logiciel « XLSTAT » expose une matrice avec en colonne (les axes F1 et F2) et en ligne les noms des variables.

Tableau 6 : Corrélation entre les variables et les facteurs

	F1	F2
%ADEMA-CNID	-0,018	*-0,372*
%RPM	0,399	-0,314
%URD-MPR	-0,084	0,810
%KAFO FOLO J.J	0,023	0,907
%PECSAM	*0,903*	-0,337

%SABABU G.	-0,888	-0,236
%US-RDA-PARENA	-0,531	0,213
%PIDS-UMP	*0,688*	-0,008
%WASSA	-0,444	*-0,738*
%SADI	-0,841	-0,061

Source : Résultats du logiciel XLSTAT 2011

Ce tableau est expliqué par la figure ci-dessous.

Figure 1 : Projection des variables sur le plan factoriel

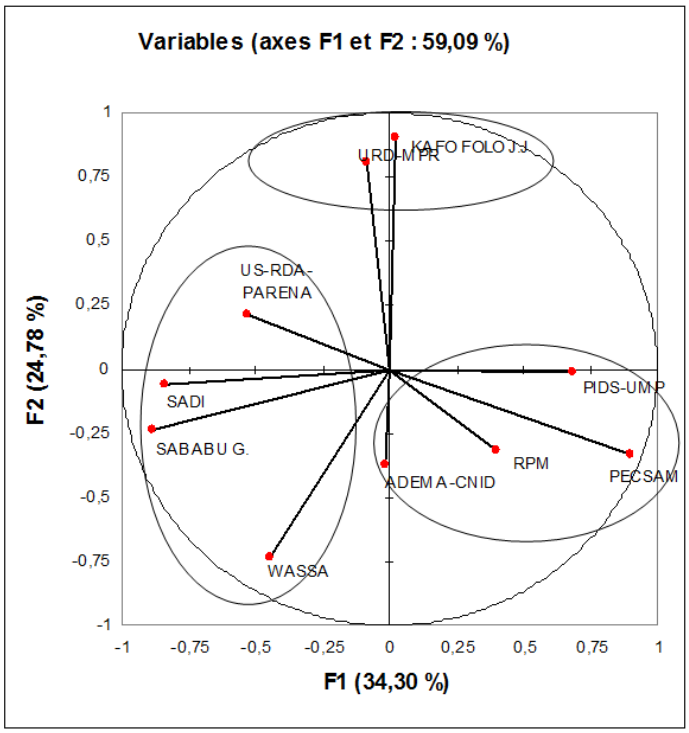

Source : Résultats du logiciel XLSTAT 2011

Nous constatons sur cette figure que, les points "PIDS-UMP", "PECSAM", "SADI" et "SABABU G" sur l'axe horizontal sont très bien représentés sur le plan. Néanmoins, les deux variables "SADI" et "SABABU G" sont nettement bien corrélés entre elles, de même que les points "PIDS-UMP" et "PECSAM". Par contre, vu la distance entre les variables "PIDS-UMP" et "KAFO FOLO JJ" nous pouvons convenir qu'elles sont autonomes entre elles. De plus, le fait que " PIDS-UMP" et "SADI" soit proche avec l'axe 1 (F1) montre qu'il est très bien représenté par cet axe. Mais, étant loin de l'axe 2, on peut dire qu'il est peu représenté par cet axe.

En fonction de l'axe 2 (F2), les points "KAFO FOLO JJ" et "WASSA" sont très bien corrélés avec l'axe, comme l'est également le point "URD-MPR" mais à un degré moindre.

En outre, le point "ADEMA-CNID" situé près du centre, donc, mal représentés par le plan factoriel. C'est pourquoi, on a voulu nous intéresser qu'à des points bien représentés (i.e. situés loin du centre). A croire que souvent, deux points peuvent être proches l'un de l'autre, comme "KAFO FOLO JJ" et "URD-MPR", ce qui veut dire que les réponses des individus qu'ils représentent sont très similaires. Mais il est important de vérifier leur degré de corrélation par rapport au plan avant d'affirmer cette hypothèse. Dans ce cas précis, les deux points "KAFO FOLO JJ" et "URD-MPR" sont effectivement bien corrélés avec l'axe au regard du plan factoriel (cf. figure ci-dessus).

Figure 2 : Représentation des individus par rapport aux axes

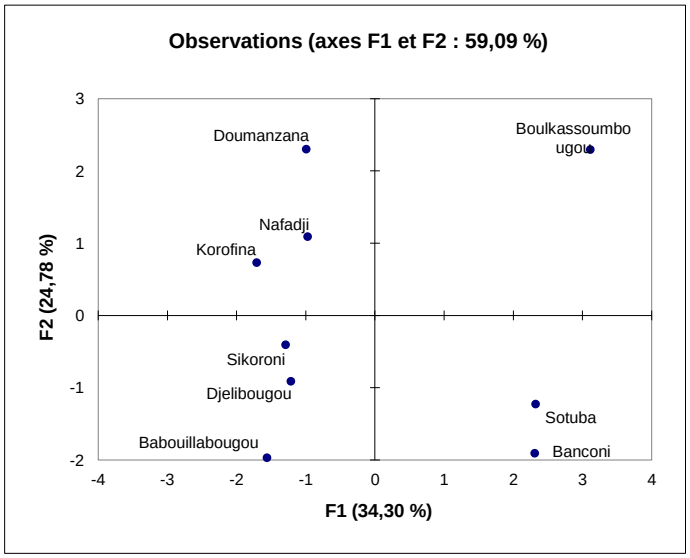

Source : Résultats du logiciel XLSTAT 2011

Nous avons une inertie totale (59,09%) ; l'inertie de l'axe 1 (34,30%) et l'inertie de l'axe 2 (24,78%).

Dans la figure ci-dessus, nous remarquons que "Sotuba" est corrélé avec l'axe horizontal, en revanche, "Babouillabougou", "Doumazana" sont corrélés avec l'axe vertical. Au regard de cette observation, nous tenterons d'analyser la figure ci-dessous relative à la représentation des individus et des variables selon les axes.

Figure 3 : Représentation des individus et des variables par rapport aux axes

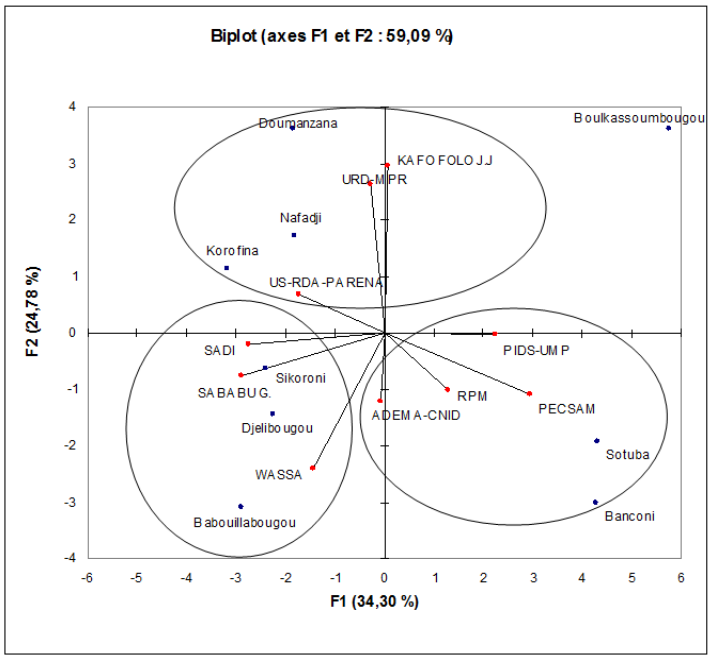

Source : Résultats du logiciel XLSTAT 2011

Le graphique révèle qu'à Boulkassoumbougou on a plus voté pour le parti politique "KAFO FOLO JJ ". Le quartier de Sotuba et de Banconi se sont exprimés en faveur de "PECSAM" et "RPM". Concernant les quartiers de Korofina et de Nafadji, nous notons un fort vote en faveur de "URD-MPR", et "US-RDA-PARENA". Par contre, à Djelibougou, et Babouillabougou c'est plutôt en direction des partis politiques tels que "SADI", "WASSA" et "SABABU G".

En synthétisant les informations issues des variables ici analysées, la figure illustre qu'il faut une nouvelle stratégie de conquête de l'opinion surtout à Sikoroni, et Nafadji au regard de leur taux de participation (autour de 20% de votants). A l'inverse de ceux-ci, les quartiers tels que : Boulkassoumbougou, Banconi et Babouillabougou sont des grandes réserves d'électeurs où les hommes politiques tentent d'avoir un fort ancrage territorial, de même que le quartier de Doumazana au regard de son « poids électoral ».

Ces conclusions sont confirmées par l'examen des tableaux de corrélations et de coordonnées des individus, fournis par le logiciel d'analyse.

2. ANALYSE EN COMPOSANTE PRINCIPALE (ACP) POUR LA COMMUNE 2

Les explications que nous mènerons ci-dessous proviennent d'une analyse en composante principale (ACP) réalisée avec le logiciel « XLSTAT ». Ci-joint le résultat fournit après traitement des données par le logiciel.

Graphique 2 : Le total des valeurs propres

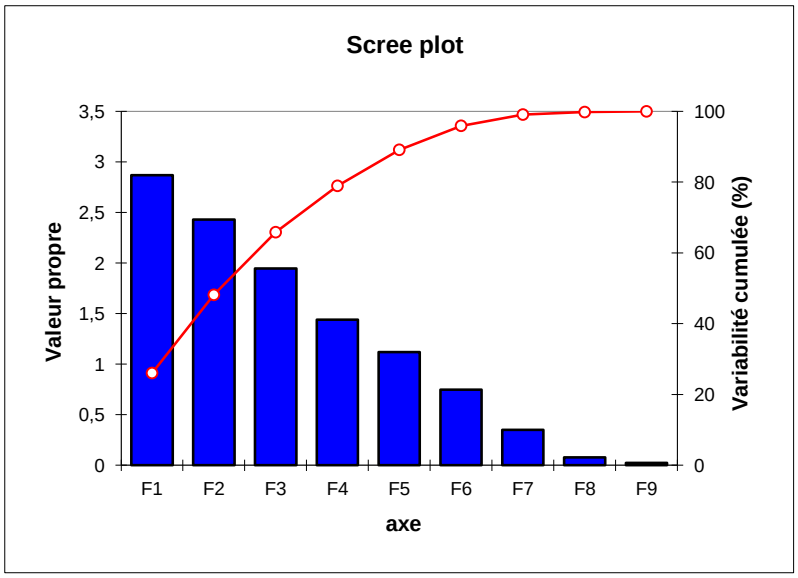

Source : Résultats du logiciel XLSTAT 2011

Ce graphique atteste deux niveaux d'explications, un histogramme qui décroit et des nuages de points sous forme sphérique qui n'ont aucun angle de prise de vue. Contrairement au graphique n°1, nous avons 80% en cumulé dès le quatrième axe (cf. graphique ci-dessus).

Pour saisir davantage ces formes cumulées, il est important d'examiner les projections des variables sur le plan factoriel. Tenter de savoir pour chaque axe factoriel, les variables qui confluent et celles qui s'opposent. On obtient la figure ci-après.

Figure 4 : Projection des variables sur le plan factoriel

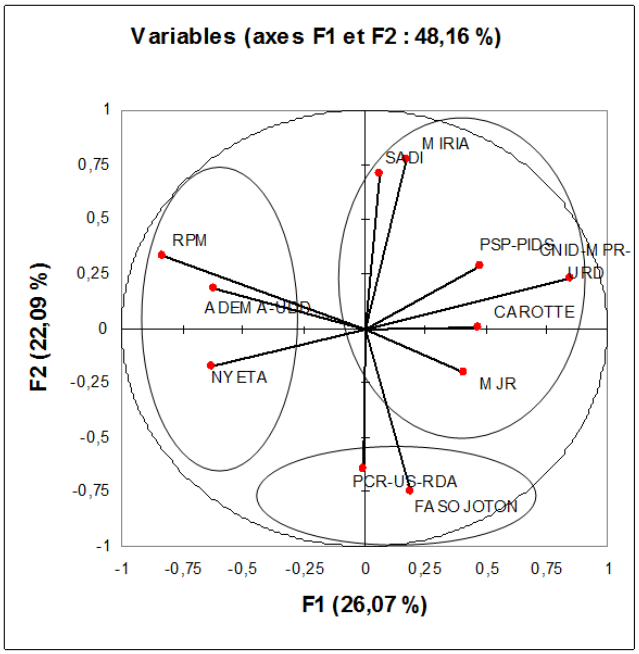

Source : Résultats du logiciel XLSTAT 2011

La figure révèle que, les points "CNID-MPR-URD" et "RPM" sont extrêmement corrélés avec l'axe horizontal. De même "MIRIA" et "FASO-JATON" notamment sont très bien corrélés à l'axe vertical. Les points "SADI" et "PCR-US-RDA" le sont également mais à un degré inférieur.

Aussi, ces deux points "CNID-MPR-URD" et "RPM" sont très proches du cercle de corrélation et donc très bien représentés sur le plan. En revanche, les points "CNID-MPR-URD" et "MIRIA" sont indépendants entre eux à cause de cet angle quasi droit formé par les deux variables. Une fois ces axes identifiés, nous pouvons projeter les individus afin de découvrir leur comportement électoral.

Figure 5 : Représentation des individus par rapport aux axes

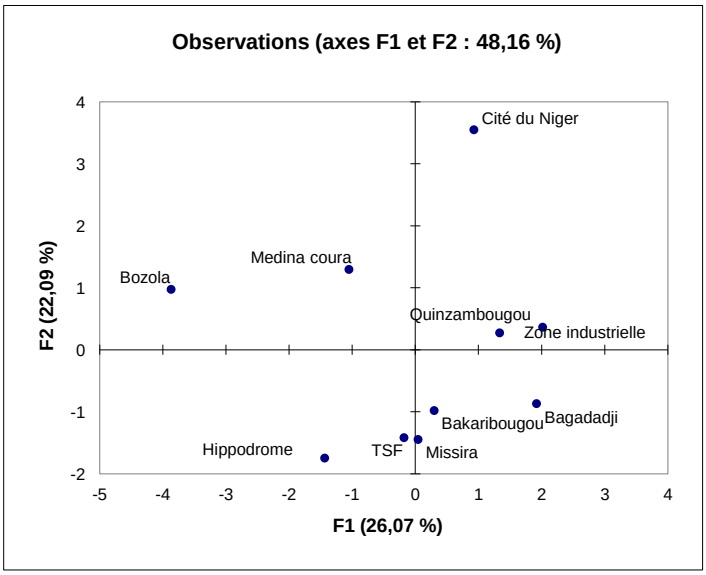

Source : Résultats du logiciel XLSTAT 2011

Nous avons une inertie totale (48,16%) ; l'inertie de l'axe 1 (26,07%) et l'inertie de l'axe 2 (22,09%).

Nous notons que le quartier de "Bozola" et de la "Zone industrielle" sont corrélés avec l'axe horizontal ; la "Cité du Niger" et l'"Hippodrome" le sont avec l'axe vertical. Cette figure est par ailleurs illustrée par celle d'après.

Figure 6 : Représentation des individus et des variables par rapport aux axes

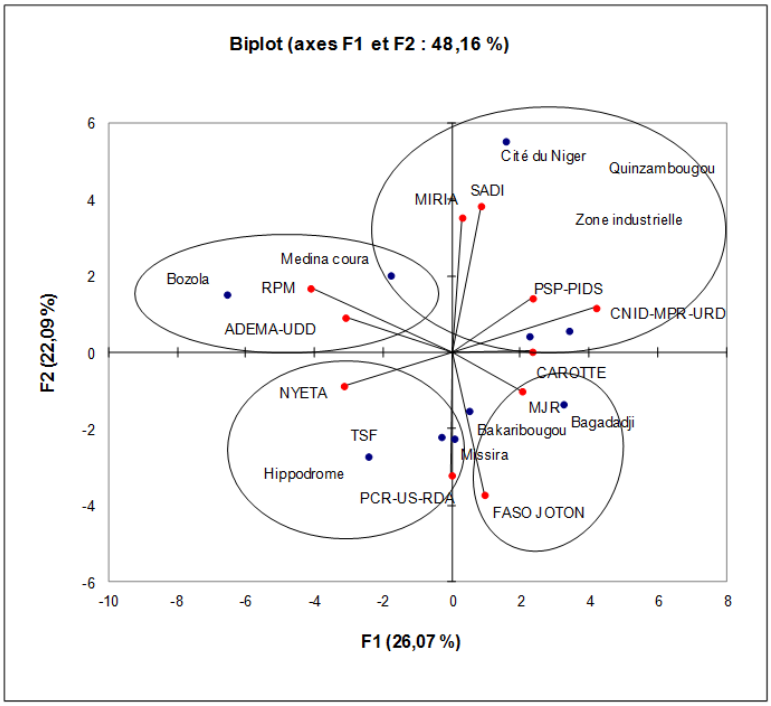

Source : Résultats du logiciel XLSTAT 2011

Notons sur la figure que, les quartiers comme la Cité du Niger, Quinzambougou et la Zone industrielle ont été plus fidèles aux partis ou alliance de partis tels que : "CNID-MPR-URD" et "SADI". Cependant, dans le quartier de Bozola et Medina coura, les électeurs ont préféré le "RPM". A l'Hippodrome, les électeurs se sont plus exprimés en faveur de "NYETA" et "PCR-US-RDA". Dans les territoires comme, Bakaribougou, Bagadadji et Missira, ils ont été plus fidèles à "FASO-JOTON". Par ailleurs, Bozola et la Cité du Niger sont des quartiers stratégiques pour les hommes politiques grâce à leur position géographique.

D'une part, Bozola situé au carrefour des routes du Nord et du Sud fait de ce quartier un pôle important de développement de la ville de Bamako. Et d'autre part, la Cité du Niger se situe au bord du fleuve, sur une presque île. Ce quartier tranquille et neuf est sans doute le plus « huppé » de Bamako. Il se situe par contre très loin du centre ville. Deux espaces géographiques différents du point de vue économique, mais constituent un « *pactole électoral* » en matière politique. De même, le quartier de Quinzambougou se distingue également par son « poids électoral ».

Ces conclusions sont confirmées par l'examen des tableaux de corrélations et de coordonnées des individus, fournis par le logiciel d'analyse.

A la lumière de ces analyses, nous examinerons deux communes au regard de leur pourcentage d'inertie élevé. Il s'agit de la commune 4, avec une inertie totale de 60,02% puis de la commune 5 avec 69,08%.

3. ANALYSE EN COMPOSANTE PRINCIPALE (ACP) POUR LA COMMUNE 4

Nous avons choisi ici de faire une Analyse en Composante Principale (ACP) pour connaître le comportement politique des bamakois. Dans un premier temps, nous étudierons la corrélation entre les variables et les facteurs, puis dans un second temps, la projection de ces variables sur le plan factoriel. Nous tentons pour finir de faire une représentation des individus par rapport aux axes.

Tableau 7 : Corrélation entre les variables et les facteurs

	F1	F2
%MOUSSA MARA	-0,721	-0,302
%CD	-0,699	0,654
%MPR	-0,594	0,576
%PCR-ADEMA	0,770	0,133
%WELEKAN	-0,369	0,568
%RPM	0,186	-0,648
%PMSP-UFDP	-0,461	-0,035
%PDR	0,583	0,547
%MPLUS-RAMATA	-0,263	-0,644

%CNID	0,963	0,013
%URD	0,343	0,671
%SADI	-0,343	0,765
%BENKAN	0,604	-0,212
%PARENA	-0,342	-0,718
%MIRIA-REDD	-0,787	-0,262

Source : Résultats du logiciel XLSTAT 2011

Nous découvrons (cf. tableau ci-dessus) que, le "CNID" et le "PCR-ADEMA" sont bien corrélés à l'axe 1 ; de même, "PARENA" et "RPM" notamment corrélés à l'axe 2. Ce tableau est éclairé par la figure ci-dessous.

Figure 7 : Projection des variables sur le plan factoriel

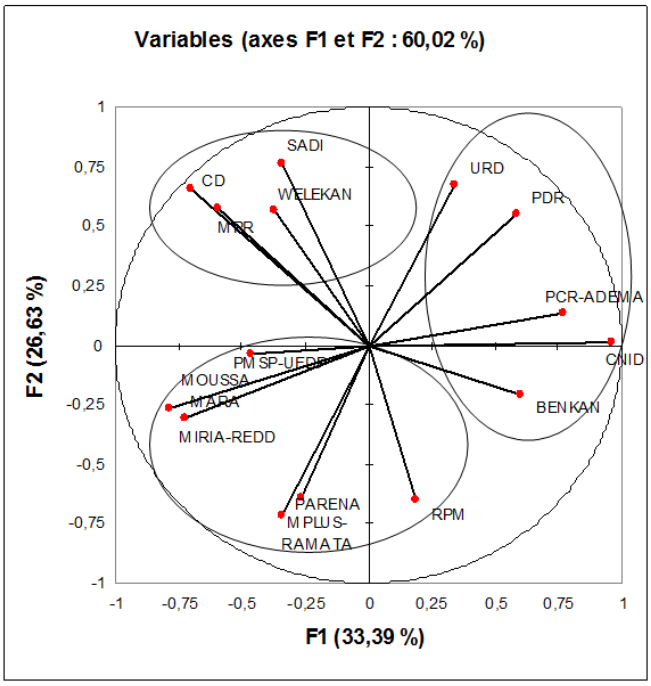

Source : Résultats du logiciel XLSTAT 2011

Au regard de ce graphique, nous pouvons conclure que, les variables "CNID", "PCR-ADEMA" sont corrélées et donc très bien représentées sur la figure. Aussi, la proximité des deux variables "PCR-ADEMA" et "CNID" montre très bien cette corrélation entre les deux points. Le fait que "CNID" soit confondu avec l'axe 1 témoigne qu'il est très bien représenté par cet axe. Vu sa distance avec l'axe 2 nous pouvons affirmer qu'il est peu représenté par cet axe.

Par rapport à l'axe 2, les points "SADI" et "PARENA" sont bien corrélés avec l'axe, comme le sont également les points "MPLUS-RAMATA", et "CD" mais dans une moindre mesure.

Après l'identification de ces axes, nous allons maintenant joindre à cette explication, la représentation des individus par rapport aux axes pour découvrir comment se comporte la population.

Figure 8 : Représentation des individus par rapport aux axes

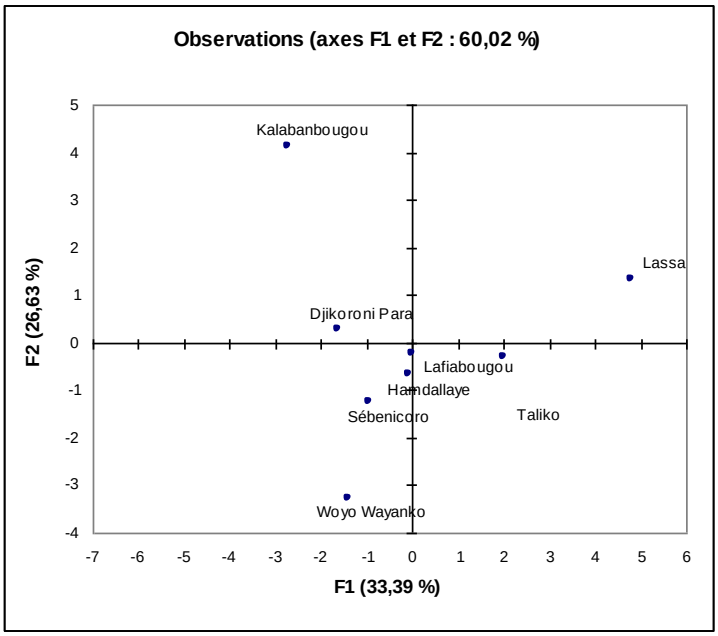

Source : Résultats du logiciel XLSTAT 2011

Nous avons une inertie totale (60,02%), l'inertie de l'axe 1 : 33,39% et inertie de l'axe 2 : 26,63%. Les nuages de points montrent que le quartier de Lassa est assez corrélé avec l'axe 1 ; Kalabambougou et Woyowayanko à l'axe 2.

Figure 9 : Représentation des individus et des variables par rapport aux axes

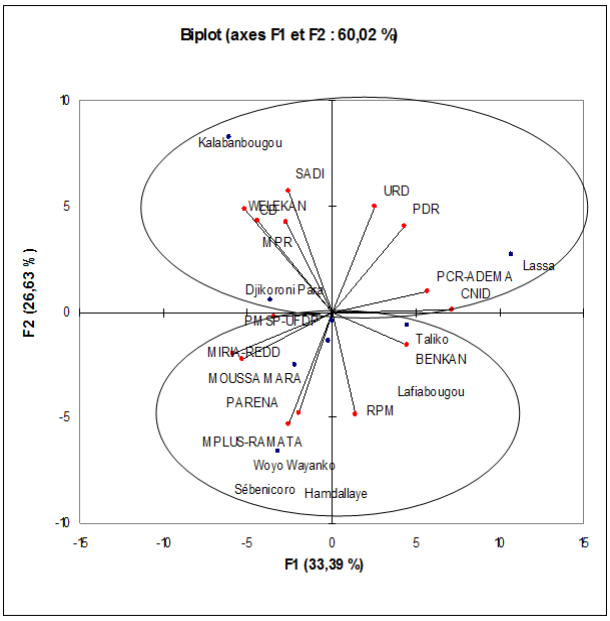

Source : Résultats du logiciel XLSTAT 2011

Le quartier de Lassa a voté pour les partis ou alliance de partis tels que : "CNID" et "PCR-ADEMA". A Kalabambougou et Djicoroni Para, les électeurs sont restés fidèles à "SADI", et "CD". Pourtant à Woyowayanko, Sébenikoro et Hamdallaye, ils ont préféré le parti "PARENA" (cf. figure ci-dessus).

Ces conclusions sont confirmées par l'examen des tableaux de corrélations et de coordonnées des individus, fournis par le logiciel d'analyse.

4. ANALYSE EN COMPOSANTE PRINCIPALE (ACP) POUR LA COMMUNE 5

Parce que nous disposons des informations qui nous amène à faire une analyse en composante principale. Le traitement des données par le logiciel « XLSTAT » nous fournit les résultats ci-dessous. La première représentation graphique met en évidence le pourcentage d'inertie cumulée.

Graphique 3 : Le total des valeurs propres

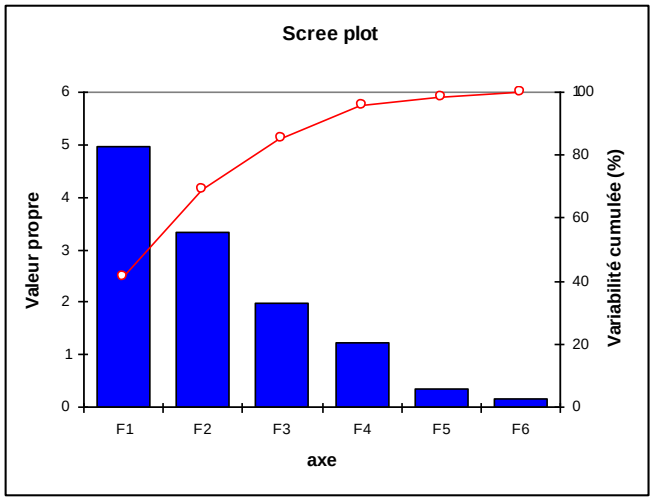

Source : Résultats du logiciel XLSTAT 2011

Sur ce graphique nous constatons que la quantité d'informations décroit très rapidement et les nuages de points ressemblent à une sphère, donc il n'y aucun angle de prise de vue. Nous notons à partir de là que ce graphique est plutôt similaire au graphique ci-dessus.

Il faut maintenant connaître la signification de ces axes calculés. Pour cela, examinons les projections des variables sur le plan factoriel.

Figure 10 : Projection des variables sur le plan factoriel

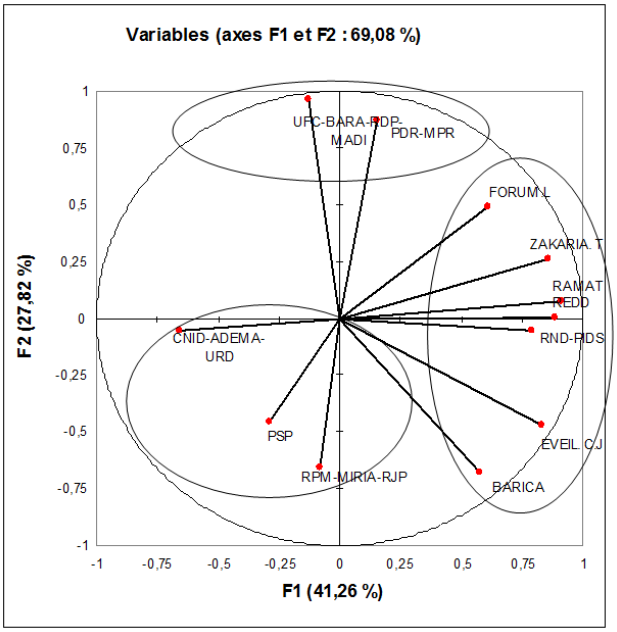

Source : Résultats du logiciel XLSTAT 2011

Sur ce graphique, nous remarquons que les points "RAMAT", "ZAKARIA. T", "REDD", "EVEIL C.J" et "FORUM. L" sont bien représentés sur la figure, à cause de leur proximité du cercle de corrélation. La proximité des deux variables "RAMAT", "ZAKARIA. T" montre que les deux points sont assez bien corrélés entre eux, ainsi que, "ZAKARIA. T" et "FORUM. L". En revanche, les deux variables "RAMAT" et "PDR-MPR" sont largement autonomes entre elles.

Si "RAMAT" est proche de l'axe 1, cela veut dire qu'il est bien représenté par cet axe. Et s'il est éloigné, cela révèle qu'il est faiblement représenté par cet axe.

De plus, sur l'axe 2 nous notons que le point "UFC-BARA-RDP-MADI" est très bien corrélé avec l'axe, comme fut également les points "RPM-MIRIA-RJP" et "PDR-MPR".

Après l'identification de ces axes, nous tenterons dans le graphique ci-joint de cerner le comportement de cette population.

Figure 11 : Représentation des individus par rapport aux axes

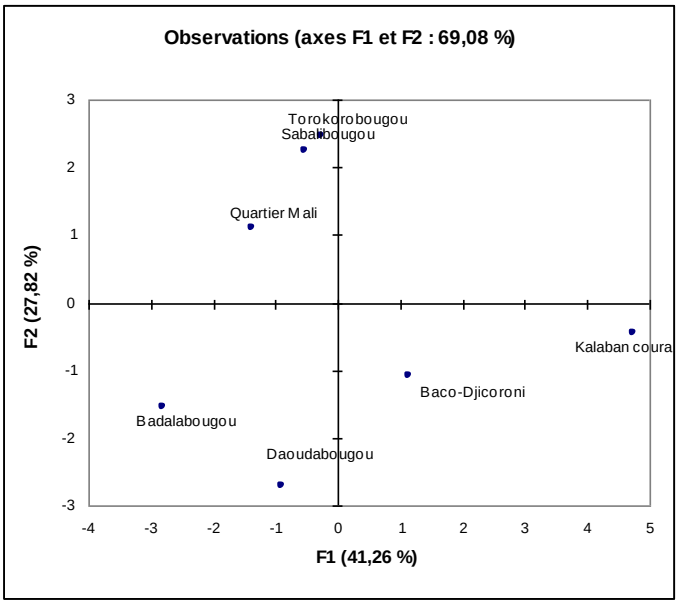

Source : Résultats du logiciel XLSTAT 2011 - inertie totale de (69,08%), l'inertie de l'axe 1 (41,26%) et l'inertie de l'axe 2 (27,82%).

Les points de nuages sont intéressants, car ils permettent d'expliquer les corrélations par rapport au plan orthonormé. On s'aperçoit très clairement que Kalaban-coura est extrêmement corrélé avec l'axe horizontal, de même, Torokorobougou et Daoudabougou à l'axe vertical. Nous tenterons ci-dessous d'analyser la tendance politique des individus de cette commune.

Figure 12 : Représentation des individus et des variables par rapport aux axes

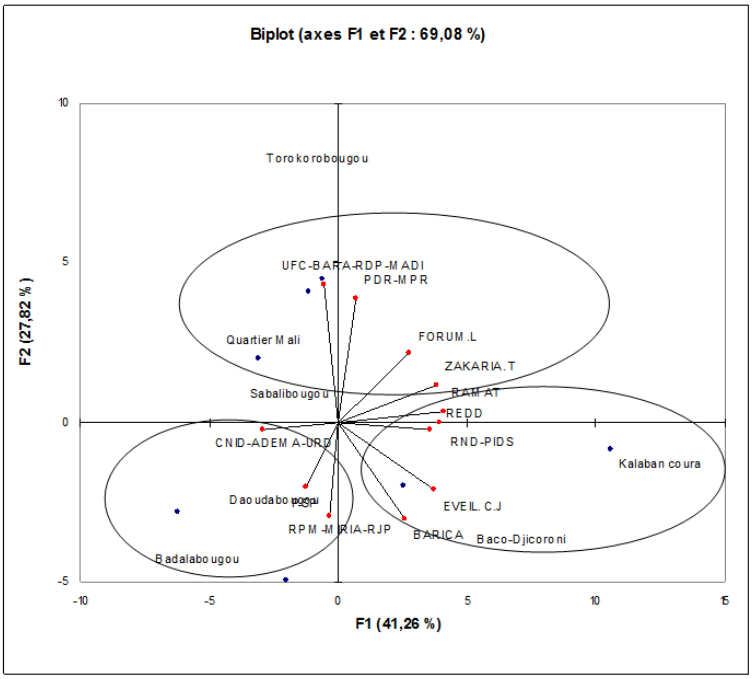

Source : Résultats du logiciel XLSTAT 2011

Sur cette figure ci-dessus, le quartier de Kalaban-coura s'est exprimé en faveur de "RND-PIDS", "EVEIL. C.J" et autres. Les territoires tels que : Daoudabougou et Badalabougou ont voté massivement pour le "PSP" et "RPM-MIRIA-RJP". Par ailleurs, à Sabalibougou et au Quartier-mali, c'est plutôt en faveur de l'alliance "UFC-BARA-RDP-MADI".

Ces conclusions sont confirmées par l'examen des tableaux de corrélations et de coordonnées des individus, fournis par le logiciel d'analyse.

CONCLUSION

Analyse en composante principale a permis de déterminer le fort lien entre une variable à un axe. Les analyses antérieures montrent que certains partis ou alliance de partis sont bien représentés dans certains territoires, et d'autres, moyennement.

Nous constatons par ailleurs que tous les grands partis, à savoir l'Alliance pour la Démocratie au Mali (ADEMA-PASJ), l'Union pour la République et la Démocratie (URD) ont fusionné pour gagner plusieurs territoires d'élections en 2007. A titre illustratif, le « CNID-ADEMA-URD » en commune 5, le couple « PCR-ADEMA » en commune 4, le « CNID-MPR-URD » en commune 2, et « URD-MPR » en commune 1.

Certaines formations politiques ont préféré aller sans alliance, c'est le cas du parti « SADI », du « RPM » et de « FASO-JOTON ». Nous avons également en commune 5, « EVEIL.C.J » et « BARICA ».

Ces résultats interpellent plus particulièrement les partis politiques à assurer davantage leur rôle en matière de sensibilisation et d'éducation de la population comme régie par la charte des partis politiques du Mali.

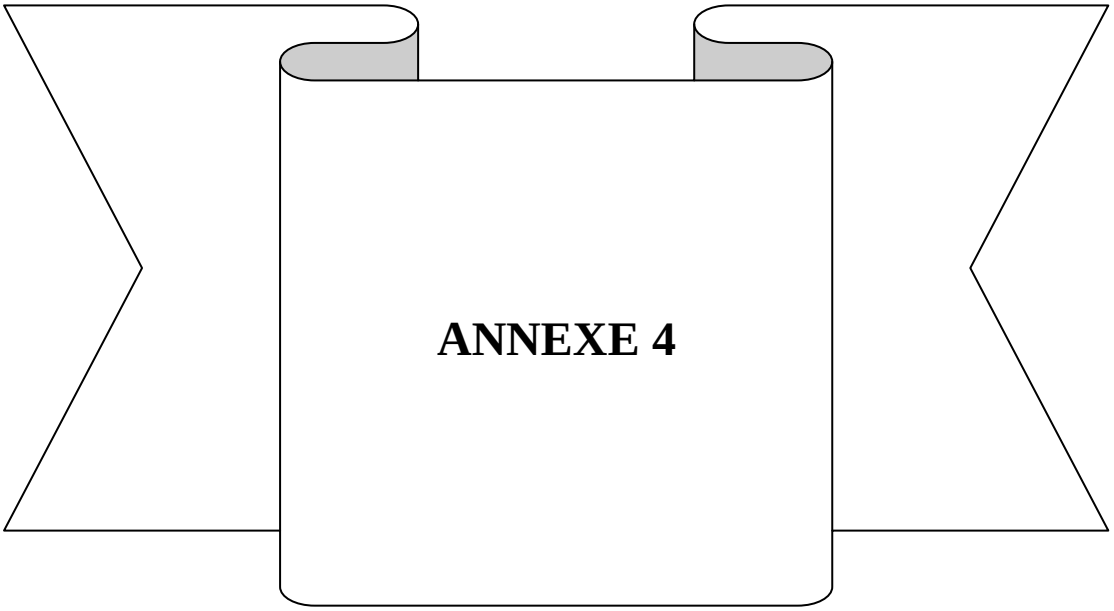
ANNEXE 4

1. QUELS BUREAUX DE VOTE POUR QUELS CANDIDATS…

Puisque nous disposons des informations par bureau de vote, nous avons procédé à un tri pour ne retenir que, 48 bureaux de vote qui ont le plus voté et 48 qui ont le moins voté pour le candidat sortant Amadou Toumani Touré. Ce choix de l'échelle n'est pas dénué de sens, car il permet de dresser sans difficulté majeure le profil sociologique, électoral et géographique de ces bureaux de vote ciblés.

1.1. Les bureaux de vote qui ont le plus voté pour Amadou Toumani Touré

Dans un premier temps, nous tenterons d'analyser les 48 bureaux de vote les plus fidèles au candidat sortant sur un total de 1.978. Le fait de descendre à cette l'échelle est significatif, car il fournit des informations sur les profils évoqués ci-dessus.

Tableau 8: Les bureaux de vote qui ont le plus voté pour Amadou Toumani Touré

Quartiers	N°Bureau	Inscrits	Votants	Bulletins Nuls	Suffrages Exprimes	ATT	%ATT
Boulkassoumbougou	3	498	135	5	130	84	64,62
Djelibougou	78	489	136	3	133	86	64,66
Korofina	99	491	150	6	144	86	59,72
Banconi	*217*	*452*	*79*	*19*	*59*	*44*	*74,58*
Sikoroni	248	495	100	38	62	42	67,74
Doumazana	284	497	79	10	69	46	66,67
Fadjiguila	326	490	113	5	108	69	63,89
Bakaribougou	*91*	*440*	*140*	*2*	*138*	*99*	*71,74*
Medina coura	49	492	177	5	172	108	62,79
Hippodrome	133	455	137	4	132	82	62,12
Zone industrielle	139	450	146	10	136	81	59,56
Missira	221	277	153	18	135	99	73,33
N'Tomikorobougou	8	470	164	23	141	89	63,12
Dravela	151	465	200	6	194	118	60,82
Bamako coura	115	460	159	5	154	96	62,34
Koulouba	82	494	181	34	147	95	64,63
Same	149	437	189	12	177	108	61,02
Base aérienne	*169*	*468*	*195*	*1*	*194*	*160*	*82,47*
Sogonafing	175	476	206	19	187	119	63,64
Hamdallaye	52	496	135	1	134	76	56,72
Lafiabougou	135	495	115	3	112	60	53,57
Djicoroni Para	204	496	90	2	88	49	55,68
Quartier Mali	15	440	183	7	176	111	63,07
Kalaban coura	86	496	95	1	94	60	63,83
Guarantiguibougou	104	480	116	1	115	79	68,70
Baco djicoroni	146	487	108	5	103	64	62,14
Torokorobougou	166	482	156	5	151	98	64,90
Sabalibougou	184	482	90	1	89	54	60,67
Daoudabougou	255	483	77	5	72	40	55,56
Badalabougou	333	488	124	6	118	74	62,71

Sogoniko	12	486	131	2	129	79	61,24
Faladié	*89*	*494*	*107*	*0*	*107*	*66*	*61,68*
Banankabougou	90	474	123	11	112	79	70,54
Senou	140	497	95	5	90	57	63,33
Magnambougou	201	491	114	1	113	65	57,52
Yirimadio	237	471	95	5	90	75	83,33
Dianeguela	257	476	129	6	123	70	56,91
Sokorodji	281	481	130	8	122	70	57,38
Niamakoro	324	497	68	0	68	46	67,65
Missabougou	263	467	205	10	195	130	66,67
Ouolofobougou	30	475	170	7	163	105	64,42
Badialan	62	469	178	1	177	116	65,54
Darsalam	136	457	188	8	180	113	62,78
TSF	*96*	*439*	*134*	*1*	*133*	*96*	*72,18*
Quinzambougou	77	455	153	11	142	94	66,20
Bagadadji	18	471	149	7	142	97	68,31
Niarela	177	489	129	7	122	77	63,11
Bacodjicoroni	116	488	84	3	81	49	60,49

Source : ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales.

Nous observons que les bureaux de vote n°217, n°91, n°169, n°89 et n°96 en couleur rouge dans le tableau ont enregistré une participation nettement supérieure à 60%. S'agissant de la Base aérienne, considérée comme un lieu stratégique, le candidat sortant a obtenu plus de 80% des suffrages dans le bureau de vote n°169. À l'inverse de ceux-ci, d'autres ont recueilli des suffrages moyennement inférieurs à 60%, il s'agit des bureaux, n°217, n°91, n°89 et n°96. Ce tableau ci-dessus montre aussi que, les bureaux de vote installés dans les anciens quartiers comme Médina-coura, Missira, Dravela, Bamako coura, Badialan, et Darsalam en couleur bleue ont été plus fidèles au candidat sortant ainsi que les bureaux de vote installés dans les nouveaux quartiers de Bamako à savoir, Kalaban-coura, Badalabougou, Baco Djicoroni ACI, Torokorobougou en couleur orange. Il faut ajouter à ceux-ci, quelques bureaux de vote agencés dans les quartiers populaires tels que, n°184, n°90, et n°324 en turquoise. Il semblerait que les bureaux de vote les plus fidèles pour Amadou Toumani Touré regroupent toutes les catégories socioprofessionnelles, à savoir, les étudiants/élèves (35%), les ménagères (32%) puis les professions libérales (commerçants, industriels, avocats, attaché de presses) (27%).

L'examen du profil sociologique de ces lieux de vote montre une forte présence des bamakois dans ces espaces de vote, excepté quelques-uns recensés ailleurs mais qui ont néanmoins voté à Bamako suite à un nouvel recensement. Une des caractéristiques de ces bureaux de vote qui ont le plus participé à l'élection du président sortant est visible dans leur faible nombre de bulletins nuls, excepté ceux au numéro suivant : n°248, n°82, et n°8 (soulignés dans le tableau ci-dessus).

1.2. Les bureaux de vote qui ont le moins voté pour le candidat sortant Amadou Toumani Touré

Nous examinons ici les bureaux de vote qui ont le moins voté pour Amadou Toumani Touré. Ces bureaux de vote ont une participation nettement inférieure à 50% contrairement au premier lot analysé. Cette faible participation est mise en évidence dans le tableau ci-joint.

Tableau 9 : Les bureaux de vote qui ont le moins voté pour le président-candidat

Quartiers	N°Bureau	Inscrits	Votants	Bulletins Nuls	Suf. Exprimes	ATT	%ATT
Boulkassoumbougou	28	496	132	6	126	55	43,65
Djelibougou	61	490	132	4	128	60	46,88
Korofina	93	493	169	7	162	61	37,65
Banconi	214	498	93	5	88	39	44,32
Sikoroni	257	492	92	9	83	38	45,78
Doumazana	271	498	103	4	99	44	44,44
Fadjiguila	324	491	127	25	102	39	38,24
Bakaribougou	33	472	151	6	145	41	28,28
Medina coura	43	293	172	6	166	81	48,80
Hippodrome	126	456	128	1	127	55	43,31
Zone industrielle	141	450	138	1	137	68	49,64
Missira	211	453	120	3	117	58	49,57
N'Tomikorobougou	5	472	151	7	144	62	43,06
Dravela	41	493	156	3	153	63	41,18
Bamako coura	118	458	165	4	161	68	42,24
Koulouba	92	448	156	6	150	70	46,67
Same	141	448	144	3	141	61	43,26
Base aérienne	49	451	192	11	181	81	44,75
Sogonafing	176	96	53	6	47	15	31,91
Hamdallaye	47	496	123	2	121	50	41,32
Lafiabougou	139	497	122	2	120	49	40,83
Djicoroni Para	202	497	100	13	87	41	47,13
Sebenicoro	*248*	*495*	*97*	*7*	*90*	*15*	*16,67*
Sebenicoro	*267*	*494*	*83*	*5*	*78*	*14*	*17,95*
Sebenicoro	*243*	*494*	*113*	*5*	*108*	*22*	*20,37*
Sebenicoro	*255*	*494*	*94*	*1*	*93*	*20*	*21,51*
Sebenicoro	*257*	*495*	*99*	*4*	*95*	*21*	*22,11*
Sebenicoro	266	495	96	1	95	23	24,21
Taliko	268	472	122	4	118	41	34,75
Kalabambougou	279	397	142	2	140	58	41,43
Lassa	282	442	147	18	129	42	32,56
Sibiribougou	*284*	*252*	*106*	*7*	*99*	*14*	*14,14*
Sibiribougou	283	252	106	7	99	14	27,14
Quartier Mali	7	465	161	7	154	74	48,05
Kalaban coura	87	496	119	2	117	52	44,44
Guarantiguibougou	106	480	117	4	113	54	47,79
Torokorobougou	167	482	141	6	135	62	45,93
Sabalibougou	192	482	95	5	90	36	40,00
Daoudabougou	271	484	82	1	81	29	35,80
Badalabougou	342	421	125	8	117	48	41,03
Sogoniko	9	486	134	4	130	54	41,54

Faladié	341	496	71	4	67	30	44,78
Banankabougou	114	475	127	3	124	56	45,16
Senou	124	498	70	3	67	26	38,81
Magnambougou	192	490	127	5	122	46	37,70
Dianeguela	259	476	113	16	97	39	40,21
Sokorodji	269	482	105	3	102	45	44,12
Niamakoro	370	497	60	2	58	24	41,38

Source : ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales.

Ce tableau montre qu'il existe un nombre important de bureaux de vote qui ont enregistré un faible taux de participation pour le candidat sortant, taux comprit le plus souvent entre 14 et 21%. Cette faible participation concerne les bureaux de vote suivants : n°248, n°267, n°243, n°255, n°257 et n°284 (en couleur rouge dans le tableau), avec un taux de bulletins nuls très nettement inférieur. Il paraît que, les catégories socioprofessionnelles qui ont le moins voté pour Amadou Toumani Touré sont parmi les fonctionnaires du privé avec 12% et le corps médical avec 9%. En revanche, il a enregistré un vote supérieur à 40% dans les bureaux de vote n°141 et n°211 installés dans le quartier de la Zone industriel et de Missira (en couleur bleu), de même que, les bureaux de vote n°43, n°202, n°7, n°106 (en couleur orange dans le tableau ci-dessus).

L'examen sociologique des lieux de vote montre que, malgré sa victoire dès le premier tour, il a enregistré moins de suffrages dans les bureaux de vote rattachés à Sibiribougou et Sébenikoro considérés jusque là comme le « fief » du Rassemblement pour le Mali (RPM).

CONCLUSION DU TRAITEMENT PAR BUREAUX DE VOTE

Ici nous avons décidé de faire une analyse par bureau de vote, afin de connaître le profil sociologique d'une quarantaine de bureaux de vote ayant le plus et le moins voté pour le candidat sortant.

Les fichiers du ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales montrent que, les électeurs qui ont voté à Bamako sont tous à l'exception de quelques-uns nés dans ce territoire urbain politisé et regroupent toutes les catégories socioprofessionnelles, à savoir, les élèves/étudiants, ménagères, des industriels, commerçants, journalistes, enseignants, fonctionnaires du service public et privé. A l'issue de cette analyse, nous constatons que malgré cette différenciation territoriale de la participation électorale dans les bureaux de vote, celle-ci ne se traduit pas forcément par une forte disparité socio-spatiale. Mais, ce sont plutôt les transformations profondes de la société bamakoise qui risquent d'aggraver cette fragmentation.